Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17625 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Education, école et internet

■ Un défi lancé à Microsoft

Demandez notre supplément

Ben Laden : sa filière française, ses liens financiers

● Les Etats-Unis gèlent les avoirs de vingt-sept organisations ou individus liés au terrorisme ● Ils menacent les banques et les pays récalcitrants de représailles ● En France, le démantèlement d'un réseau met en lumière une filière islamiste qui aurait préparé des attentats en Europe ● Nouvelles interpellations dans la banlieue parisienne

SOMMAIRE

● **Préparatifs militaires et riposte financière :** Les Etats-Unis gèlent les avoirs, dans leur pays, de vingt-sept organisations ou individus liés au terrorisme. Washington menace de représailles les banques et les pays récalcitrants. Les forces américaines et britanniques préparent frappes et actions de commandos. Les talibans mobilisent en Afghanistan et au Pakistan. p. 2 à 4

● **Les réseaux islamistes en France :** Nouvelles interpellations dans la banlieue parisienne. Parmi les précédentes personnes interpellées, plusieurs seraient membres d'une organisation extrémiste d'origine égyptienne. Djamel Beghal, arrêté aux Emirats arabes unis, serait le chef d'un réseau européen dont les ramifications en France auraient été démantelées. Les personnes arrêtées en France auraient été chargées de repérages pour des attentats en Europe p. 6 et 7

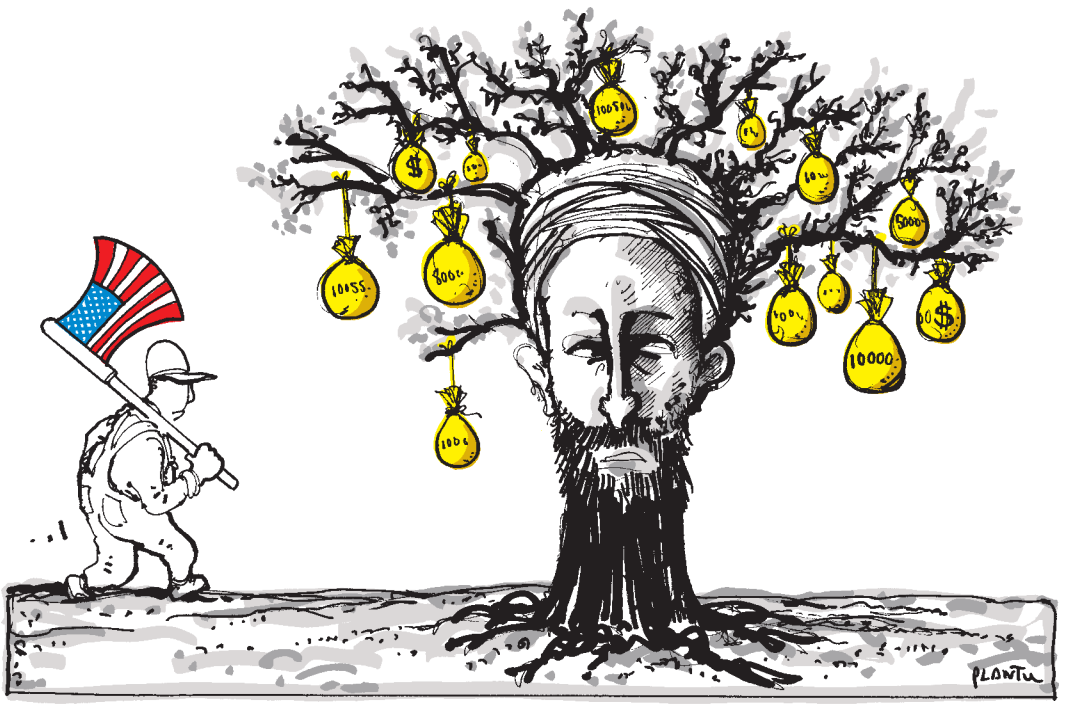

● **Face aux talibans :** La Russie précise son soutien à l'opération américaine. En Afghanistan, les combattants de l'Alliance du Nord, que les Etats-Unis avaient ignorés après avoir soutenu les talibans, sont sur la route de Kaboul. p. 8 à 10

● **Horizon-Récit :** Les heures sanglantes du terrorisme, sixième et dernier épisode. A Marseille, le GIGN délivre les passagers d'un Airbus d'Air France détourné, à Alger. p. 11

● **Horizon-Débats et Analyses :** Deux points de vue de Denis Lacorne et Pascal Bruckner. Une analyse, « La Syrie et l'Iran contre le terrorisme », par Mouna Naïm. Et la chronique de Bertrand Poirot-Delpech. p. 12 et 13

● **Les marchés se reprennent :** En Europe, les Bourses ont regagné de 4 à 8 % lundi. Depuis septembre, l'industrie du luxe est en difficulté. p. 19 et 20

► www.lemonde.fr/11septembre2001

THOMAS COEX/AFP

PRÉSIDENTIELLE

Jospin diplomate

Le premier ministre sait que Jacques Chirac, avec le statut de chef des armées et de premier responsable de la diplomatie que lui confère la Constitution, tire un profit politique de la situation internationale créée par les attentats aux Etats-Unis. Lionel Jospin veut être « *le premier sur son terrain* », notamment celui de la sécurité, mais n'entend pas céder tout le terrain diplomatique au président de la République. Il devrait de nouveau s'exprimer à l'Assemblée nationale après l'ouverture de la session, le 2 octobre. p. 14

Toulouse : accident confirmé

LE PROCUREUR de la République de Toulouse a formellement écarté, lundi 24 septembre, l'hypothèse d'un acte terroriste ou de malveillance, après l'explosion de l'usine pétrochimique AZF, qui a provoqué la mort de 29 personnes. Il a accusé de « négligence » les responsables de l'usine qui appartient au groupe TotalFinaElf. Les funérailles des victimes seront célébrées, mercredi à Toulouse, en présence du premier ministre et du président de la République.

Autre agglomération également sous la menace de l'industrie chimique, le sud de Lyon, où treize « sites Seveso » sont recensés. Deux accidents majeurs ont déjà eu lieu dans ce couloir de la chimie.

Lire pages 16 et 18

Les anciennes relations d'affaires entre George Bush junior et les pétroliers du Golfe

EN DÉCLARANT la guerre aux circuits financiers du terrorisme, le président américain, George Bush, se lance dans un combat de longue haleine qui peut réserver des surprises et conduire, parfois, à s'interroger sur ses propres relations avec certains réseaux d'affaires du Moyen-Orient. Cet aspect de la lutte antiterroriste reste, à ce jour, anecdotique mais il n'en est pas moins symptomatique des rapports qui existent entre les dirigeants du golfe Persique et le lobby pétrolier américain, en particulier texan, auquel appartient la famille Bush. Plusieurs journaux américains s'en sont déjà fait l'écho au cours de ces dernières années, ainsi qu'un ouvrage sur le parcours de l'actuel président des Etats-Unis : George Bush junior comptait parmi ses amis un lobbyiste, James Bath, qui fut actionnaire de sa petite compagnie pétrolière et... rémunéré par l'un des frères d'Oussama Ben Laden.

En 1992, le service fédéral antiblanchiment d'argent sale s'était penché sur les activités de M. Bath. Epaulé par le FBI américain, les douanes et les services fiscaux, il suspectait cet ancien pilote de l'armée de l'air de blanchir de l'argent pour le compte de plusieurs personnalités étrangères. Interrogé sur ses activités, l'intéressé avait alors reconnu travailler, notamment, pour le compte de quatre riches Saoudiens. Selon ses propres explications, il jouait, depuis le début des années 1980, le rôle d'homme de paille aux Etats-Unis pour ses clients, qui lui reversaient 5 % du montant des investissements ainsi réalisés. Parmi ces derniers figurait en particulier Salem Ben Laden, l'un des dix-sept frères de l'homme présenté comme le commanditaire des attentats de New York et de Washington.

Les enquêteurs fédéraux avaient alors découvert les liens qui unissaient M. Bath et M. Bush, tous deux anciens membres de la garde nationale de l'air. M. Bath, qui était présent dans la promotion immobilière et dans la location-vente d'avion, avait investi, au début des années 1980, 50 000 dollars dans la compagnie pétrolière Arbusto de M. Bush. Cette société, créée en 1977, a bénéficié d'un parrainage prestigieux et d'une mise initiale de son oncle de 3 millions de dollars ainsi que de la présence de son père au poste de vice-président, et des supporteurs financiers appartenant au gratin du monde des affaires américain. Malgré ces soutiens, selon les experts, cette société n'a jamais démontré de savoir-faire particulier, sinon celui de perdre de l'argent au fil des années (70 millions de dollars entre 1979 et 1993).

Les investigations n'ont cependant pas permis de faire de lien entre les 50 000 dollars apportés à Arbusto par M. Bath et les fonds qu'il gérait pour le compte de Salem Ben Laden, mort dans un accident d'avion en 1983. En revanche, les services fédéraux ont pu constater l'attention portée à la société de M. Bush par des intérêts saoudiens ou du golfe Persique. Dans leurs conclusions, ils indiquaient que les opérations de M. Bath relevaient d'une volonté d'influer sur les décisions politiques américaines, notamment par l'entremise du clan Bush. En 1991, la société de George Bush junior bénéficiait d'une aide de même nature de l'Etat pétrolier de Bahreïn décrite comme une opération de lobbying. George Bush senior était alors président des Etats-Unis.

Jacques Follorou

STEPHEN JAFFE/AFP

MÉDECINE

Mieux voir sans lunettes

Le mariage de la robotique, de l'informatique et du laser a donné aux chirurgiens de l'œil la possibilité de corriger les défauts de la vision par remodelage de la cornée. Ces opérations, qui se font sous anesthésie locale, ne durent que quelques minutes. Le potentiel de cette technique est tel, selon certains spécialistes, qu'on pourrait à terme se passer de lunettes. p. 25

Les mécontents du câble à Paris

FRANÇOIS GUICHARD

LE DIRECTEUR général de Noos, le câblo-opérateur, doit revoir sa stratégie vis-à-vis de ses clients. Le nombre d'abonnés mécontents des services télévisuels et de l'accès à Internet est encore trop important. Noos commercialisera des services téléphoniques à la mi-2002.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 926 - 7,90 F - 1,20 €

POINT DE VUE

L'arme *par Stephen King*

LES gens ne cessent de dire : *« C'est du cinéma », « c'est du roman », « cela ressemble à un champ de bataille »*, et je ne cesse de me répéter : mais non, ce n'est pas du tout un film ou un livre, nous ne regardons pas des images virtuelles, le décor au fond n'est ni artificiel ni flou. C'est ce qu'on voit dans la réalité lorsqu'un avion, un vrai, rempli d'êtres en chair et en os, bien chargé de kérosène, frappe de plein fouet un gratte-ciel. Voilà la vérité.

Je suis d'accord : il est aberrant de penser qu'il s'agisse là d'une déficience majeure des services de renseignement. Car, encore une fois, ce n'était ni du roman ni un film. Nous avions là des individus, armés seulement de couteaux, de cutters, et qui ont réussi, en étant rapides, à déstabiliser des gens assez longtemps pour accomplir leur mission. Avec l'avion qui s'est écrasé en Pennsylvanie, ils ont échoué. Par contre, avec les trois autres, ils s'en sont fort bien tirés. Le coût de leurs armes ? Moins de 100 dollars, d'après ce que nous savons. De fait, ils se révèlent être des guérilleros insaisissables, fonctionnant à l'économie et d'une manière artisanale, capables de piloter un avion dans le champ des radars des renseignements américains.

Il faut se pénétrer de cette réalité et admettre une autre vérité plus difficile à croire : bien que cela nous rassure d'avoir sous la main un croque-mitaine, comme dans les jeux d'enfants où il faut bien un cochon à qui l'on tire la queue, il est possible que cet Oussama Ben Laden ne soit pas le seul responsable. Il serait bon de se rappeler, par ailleurs, que les garçons qui ont tiré sur les leurs au lycée Columbine de Littleton (Colorado) avaient prévu de conclure leur journée en détournant un avion de ligne et en le dirigeant – mais oui ! – droit sur le World Trade Center.

Lire la suite page 13

***Stephen King** est écrivain.*

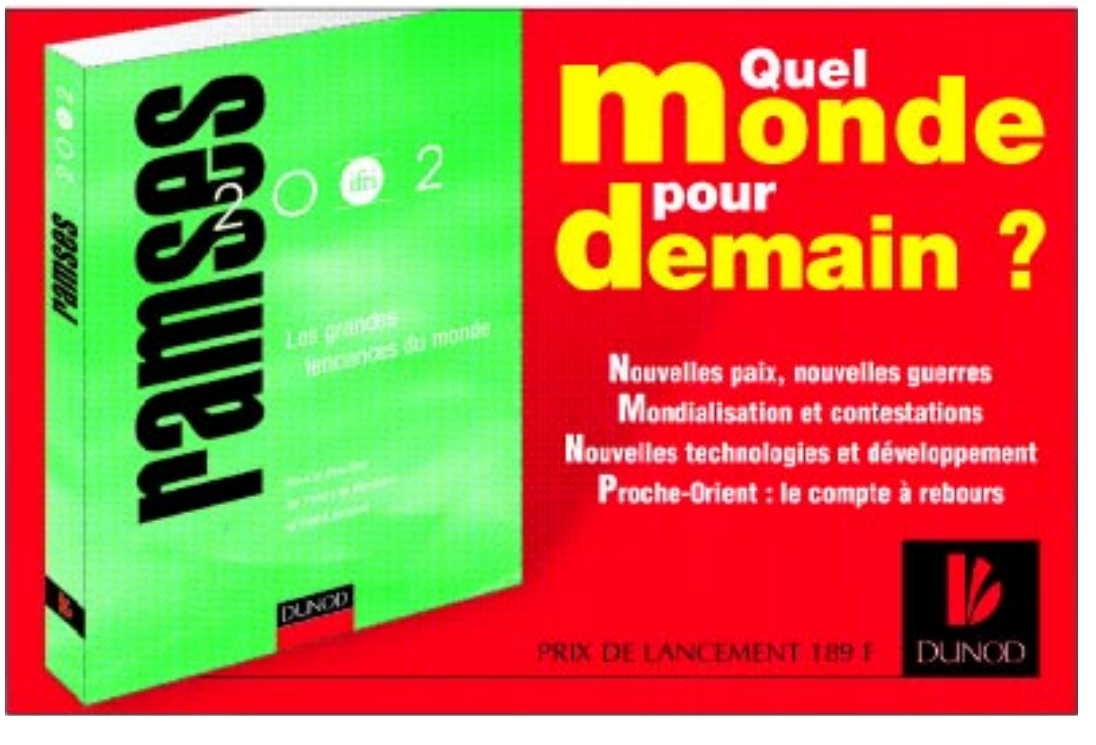

D. R.

CINÉMA

Un Doinel chinois

Hommage d'un fils à son père et d'un cinéaste taïwanais aux *400 Coups* et à la nouvelle vague française, *Et là-bas, quelle heure est-il ?* (*photo*), le cinquième film de Tsaï Ming-liang, œuvre subtile, devrait rencontrer un large public, après le succès de *In the Mood for Love* , de Wong Kar-waï. Les autres sorties de la semaine. p. 31 à 33

► www.lemonde.fr/cinema

International	2	Aujourd'hui	25
Horizons	11	Météorologie-Jeux	28
France	14	Carnet	30
Société	16	Culture	31
Régions	18	Guide culturel	33
Entreprises	19	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35

PRÉPARATIFS MILITAIRES ET RIPOSTE FINANCIÈRE

LE MONDE / MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2001

ETATS-UNIS Le président George Bush a désigné, lundi 24 septembre, vingt-sept organisations et personnes – dont Oussama Ben Laden, soupçonné d'avoir commandité les attentats du 11 septembre – comme premières cibles de l'offensive financière américaine contre le terrorisme. Les avoirs de ces organisations ont été gelés et les banques étrangères qui refuseraient de livrer des informations sont menacées de mesures similaires. ● OUSSAMA BEN LADEN a appelé les musulmans à repousser *« les forces des croisés »* américains, dans un communiqué diffusé sur une télévision du Qatar. ● VLADIMIR POUTINE a annoncé, lundi, une collaboration sans précédent avec Washington : l'espace aérien russe sera ouvert aux vols transportant l'aide humanitaire. ● L'ARABIE SAOUDITE a annoncé la rupture de ses relations avec le régime des talibans.

George Bush construit sa « coalition » et s'attaque à l'argent des terroristes

Alors que les préparatifs militaires continuent autour de l'Afghanistan, le président américain a dessiné, lundi, les contours de la riposte internationale aux attentats du 11 septembre. Certains pays fourniront des troupes, d'autres des renseignements ou seulement un appui dans l'offensive financière

Les forces américano-britanniques déployées avant la fin de la semaine

Pays de destination : fournis par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, des navires de guerre, avec des soldats d'élite à leur bord, dans le Golfe ; des avions au sol en Arabie saoudite, à Oman, au Koweït, en Turquie, à Chypre, à Bahrein, à Qatar ou dans les Emirats arabes unis et jusque dans l'océan Indien ; ainsi que d'importants moyens de renseignement qui sont actuellement déployés ou sont en voie de l'être avant même la fin de cette semaine.

La flotte : pour l'essentiel, cette flotte américano-britannique a été organisée autour de cinq porte-avions et de quatre porte-hélicoptères d'assaut. Mais sa caractéristique majeure est de pouvoir aligner des frégates et des sous-marins d'attaque susceptibles de lancer des missiles Tomahawk de croisière, dont la portée est supérieure à 2 500 kilomètres. Des avions lourds B-52 ou B-1, basés à Diego Garcia en océan Indien, aptes à mener des bombardements à 16 000 kilomètres de distance, ont des Tomahawk.

Les troupes : les armadas américaines et britanniques, de même que certaines bases au sol, peuvent mettre à terre des commandos spéciaux et des tireurs d'élite (snipers) susceptibles de s'en prendre aux forces d'Oussama Ben Laden.

BASES AÉRIENNES DE L'US AIR FORCE

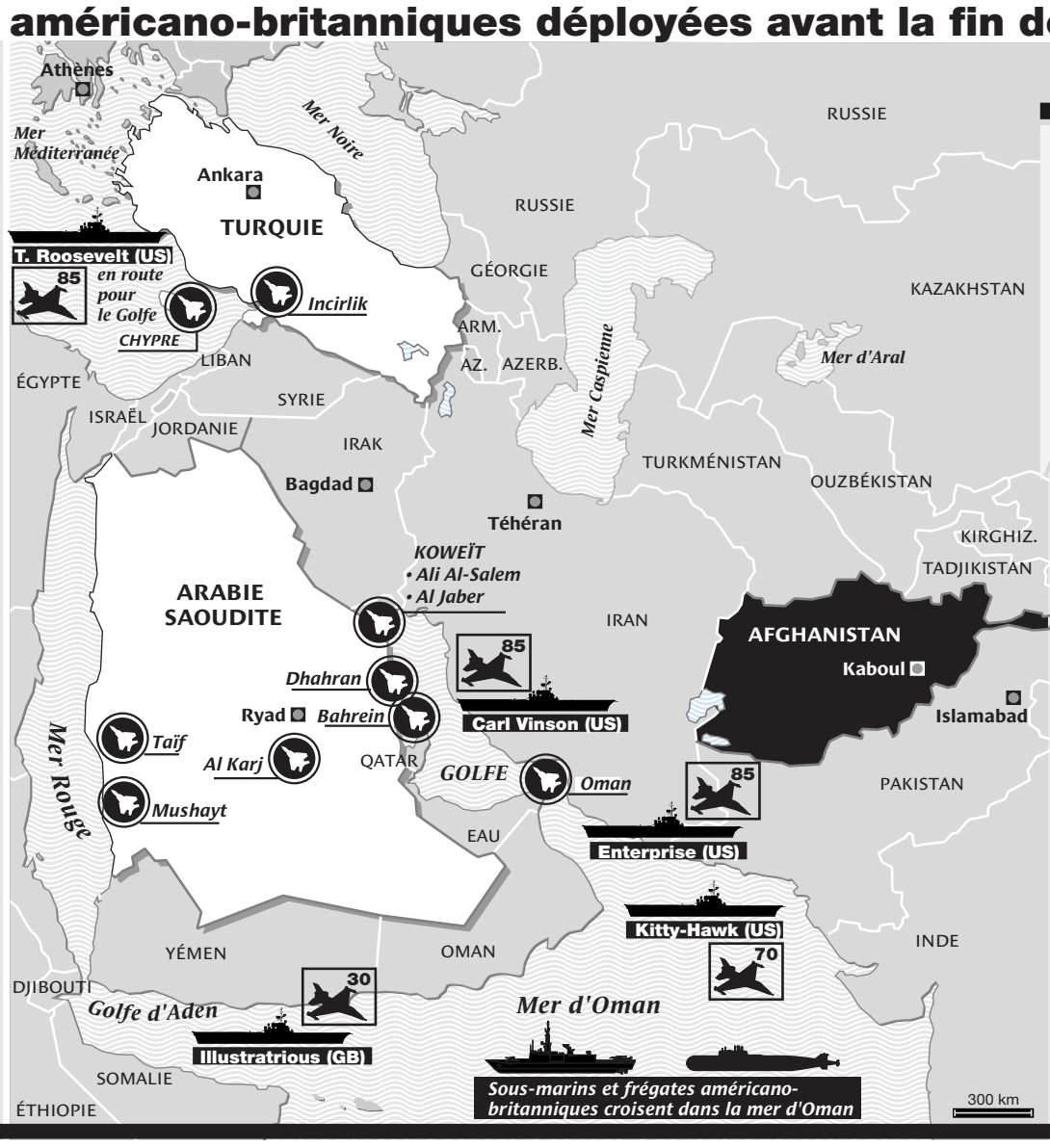

WASHINGTON
de notre correspondant

Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, a été sèchement rappelé à l'ordre, lundi 24 septembre, par George Bush. Un désaccord était apparu, la veille, entre la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, et M. Powell : la première a écarté la publication d'informations sur l'implication du réseau Ben Laden dans les attentats-suicides du 11 septembre, alors que le secrétaire d'Etat avait annoncé un « Livre blanc ». Lundi, tandis qu'il annonçait officiellement à la presse, en compagnie du secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, et de M. Powell, le « gel » des avoirs, aux Etats-Unis, de vingt-sept organisations ou individus liés au terrorisme *(lire page 4)*, M. Bush a été interrogé sur cette question.

Le président a d'abord rappelé son discours au Congrès du 20 septembre, dans lequel, a-t-il dit, *« j'ai passé beaucoup de temps à parler d'Al-Qaida* (la « base » d'Oussama Ben Laden) *comme de la première organisation terroriste dont nous allons nous occuper ». « Et la raison pour laquelle je l'ai fait,* a-t-il continué, *c'est que nous avons beaucoup d'informations classées qui conduisent à une personne et à une organisation terroriste globale. »* Il a rappelé, aussi, que Oussama Ben Laden est inculpé d'activité terroriste par la justice américaine pour les attentats commis en 1998 contre deux ambassades américaines en Afrique. Puis M. Bush s'est tourné vers M. Powell, en l'invitant à prendre la parole.

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'une grande partie des informations dont dispose le gouvernement américain et de celles qu'il reçoit de ses *« amis et alliés autour du monde »* sont *« classées »*, c'est-à-dire confidentielles. *« A mesure que nous examinerons ces informations et que nous en trouverons des parties qui ne sont pas classées et qui peuvent être rendues publiques, nous les rendrons publiques »*, a-t-il conclu.

Le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer, a expliqué, quelques heures plus tard, qu'en temps de guerre *« il est important pour le gouvernement de pouvoir limiter la diffusion de certaines informations ».* Les Américains, a ajouté M. Fleischer, comprennent cette nécessité. Ainsi M. Bush a-t-il adressé, lundi, aux présidents des deux Chambres du Congrès une lettre leur indiquant qu'il avait pris, en application des pouvoirs de guerre dont il dispose, la décision de déployer des forces, auxquelles pourraient s'en ajouter d'autres. *« Il n'est pas possible de prévoir l'étendue et la durée de ces déploiements, ni les actions qui seront nécessaires pour répondre à la menace terroriste sur les Etats-Unis »*, écrit le président, avant d'indiquer que son administration et lui-même *« communiquent régulièrement »* avec les dirigeants et avec certains membres du Congrès.

> Pakistan, Inde, Jordanie, le gouvernement américain s'emploie, pour l'instant, à consolider ses alliances

Un deuxième ordre de déploiement d'unités a été signé, pendant le week-end, par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui en avait signé un premier, vraisemblablement, le 19 septembre. Leur contenu est gardé secret.

Toutefois, la question de la publicité donnée, ou non, à l'enquête sur le réseau Ben Laden ne rentre pas entièrement dans le cadre des mesures de sécurité face au terrorisme ou du secret des préparatifs militaires. Le problème est politique : il s'agit de savoir dans quelle mesure les Etats-Unis souhaitent associer leurs alliés des différentes *« coalitions »*, qu'ils forment contre le terrorisme, à l'offensive qu'ils ont décidé de mener en Afghanistan contre le millionnaire ex-saoudien, ses lieutenants, ses troupes et ses infrastructures. Soucieux de faciliter l'appui des pays musulmans à l'action entreprise par les Etats-Unis,

M. Powell estime que ces derniers ont intérêt à accepter de fournir les preuves de leurs accusations. La Maison Blanche a un autre point de vue, qui peut se résumer ainsi : nos vrais alliés savent déjà ce nous savons, les autres n'ont pas besoin de le savoir. CNN a affirmé cependant que la réunion des ministres de la défense de l'OTAN, à Bruxelles, mercredi, où se rendra l'adjoint de M. Rumsfeld, Paul Wolfowitz, lui permettra de communiquer certaines informations à ses collègues.

L'un des adjoints de M. Powell, Marc Grossman, a donné à l'intention des correspondants étrangers à Washington une conférence de presse qu'il a commencée en faisant distribuer la carte des soixante-dix-sept pays dont des ressortissants ont disparu dans la destruction du World Trade Center. *« Cette guerre contre la terreur n'est pas la guerre de l'Amérique, mais la guerre du monde contre la terreur »*, a répété plusieurs fois M.Grossman, exprimant ainsi la position fondamentale du secrétaire d'Etat. Il n'y a pas à proprement parler d'antagonisme, à ce sujet, au sein de l'administration, sinon du Parti républicain, mais des différences sont perceptibles. Mme Rice peut souligner le mot « World » lorsqu'elle parle de l'attaque contre les deux tours de New York, afin de marquer que la cible choisie avait une dimension mondiale ; mais alors que M. Powell parle de *« la coalition »* contre le terrorisme, Mme Rice observe qu'il y en a, en fait, plusieurs, correspondant à des degrés d'engagement différents.

M. Bush a repris cette idée en évoquant, lundi, *« certaines nations qui se sentiront à l'aise en fournissant des troupes »* tandis que d'autres *« fourniront des renseignements »* et que d'autres encore se borneront à *« participer à la bataille sur le front financier »*.

Certains républicains poussent cette logique plus loin en demandant que les Etats-Unis s'intéressent aussi aux pays qui seraient prêts à les suivre dans une offensive contre Saddam Hussein. Lors d'une réunion du conseil politique du Pentagone, organe purement consultatif, les anciens ministres Henry Kissinger et James Schlesinger, l'ancien vice-président Dan Quayle, l'ancien speaker (président) de la Chambre Newt Gingrich se sont exprimés dans ce sens. Le général Powell ayant évoqué la possibilité d'*« étapes ultérieures »* après celle qui vise M. Ben Laden, l'éditorialiste du *New York Times*, William Safire, se demandait lundi pourquoi attendre davantage pour agir contre la menace terroriste que représente le dictateur irakien.

Le gouvernement s'emploie, pour l'instant, à consolider ses alliances ou à récompenser les bonnes volontés alors qu'il se prépare à agir contre le réseau Ben Laden. Après avoir levé les sanctions qui étaient appliquées au Pakistan et à l'Inde en raison de leurs essais nucléaires de 1998, les Etats-Unis ont signé avec le gouvernement d'Islamabad un accord de rééchelonnement de sa dette. L'accord de libre-échange avec la Jordanie, qui était bloqué au Sénat, a été ratifié à temps pour que le roi Abdallah puisse venir à Washington. La Chambre des représentants a même voté le versement de 582 millions de dollars d'arriérés de cotisations à l'Organisation des Nations unies, que son secrétaire général, Kofi Annan, a invitée à s'engager dans la lutte contre le terrorisme. M. Powell peut bien être invité à se dédire dans la roseraie de la Maison Blanche : la politique menée aujourd'hui est la sienne.

Patrick Jarreau

352 personnes arrêtées et 392 recherchées

Deux semaines après la série d'attentats qui ont touché les Etats-Unis, l'Attorney General (ministre de la justice), John Ashcroft, a indiqué, lundi 24 septembre, que 352 personnes ont été arrêtées ou sont détenues dans le cadre de l'enquête en cours. Il a précisé que les autorités fédérales veulent, en outre, interroger 392 personnes qui se trouvent toujours en liberté parce que, a-t-il déclaré, *« nous pensons qu'elles ont des informations qui pourraient aider l'enquête ».*

« L'enquête se poursuit et avance de manière intensive »*, a ajouté M. Ashcroft devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants, où il a présenté un ensemble de mesures destinées à donner aux autorités les *« outils nécessaires pour identifier, démanteler, désorganiser et punir les organisations terroristes avant qu'elles ne frappent à nouveau ».

Mise en garde de l'OMS contre les attaques chimiques

LA DIRECTRICE générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Mme Gro Harlem Brundtland, a appelé, lundi 24 septembre à Washington, les gouvernements à se préparer à *« la possibilité que des gens soient contaminés de façon délibérée par des agents biologiques ou chimiques »*.

Le docteur Brundtland, qui intervenait au cours d'une réunion des ministres de la santé du continent américain, a estimé que les services sanitaires étaient en mesure de contenir l'utilisation délibérée d'agents comme l'anthrax, agent de la maladie du charbon, ou le virus de la variole, maladie contre laquelle la vaccination a été abandonnée dans le monde depuis le début des années 1980.

Cependant, les Etats devraient tous disposer, selon elle, de plans d'urgence pour répondre à d'éventuelles épidémies. Tous n'ont pas le niveau de préparation des Etats-Unis, dont le programme de lutte contre le bioterrorisme prévoit la fabrication de 40 millions de doses de vaccin antivariolique.

RÉSEAU D'ALERTE

L'OMS s'est déclarée disponible pour aider les Etats à mettre en place ce type de plan. Parallèlement à cette assistance, l'institution internationale va mettre en ligne sur son site internet (*www.who.int*) à l'attention des médecins une liste de mesures à prendre en cas d'attaque chimique ou biologique.

Enfin, la directrice générale de l'OMS a évoqué l'existence à l'échelle mondiale du réseau global d'alerte et de réponse aux épidémies, composé de soixante-douze réseaux régionaux ou locaux de laboratoires. Ce dispositif serait à même de détecter très rapidement toute propagation d'agents infectieux dans le monde. Aux Etats-Unis, les Centres de contrôle et de prévention des maladies, installés à Atlanta (Georgie), ont renforcé depuis deux ans leur réseau de surveillance chargé de la détection des *« agents critiques »*.

Cette mise en garde est intervenue alors que le FBI a prolongé l'interdiction de vol faite aux avions d'épendange susceptibles d'être utilisés par des terroristes. En Californie, au Royaume uni, en Israël, les ventes de masques à gaz ont fortement augmenté.

Paul Benkimoun

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.
Brochure sur demande écrite au :
CNAM Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01.58.80.84.17
mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE
SAMEDI 22 SEPT 11 h
MARDI 25 SEPT 18 h 30
Limite d'inscription : 5 OCT

Oussama Ben Laden appelle les musulmans du Pakistan à se tenir prêts à la guerre sainte

La population quitte les villes et les soldats talibans s'enfuient dans les montagnes

QUETTA (Pakistan)
de notre envoyée spéciale

Oussama Ben Laden et le chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, ont désormais lié leur destin. Lundi 24 septembre, l'islamiste d'origine saoudienne a appelé les musulmans du Pakistan à se tenir prêts à la guerre sainte, sous la direction de Mollah Omar. *« Nous exhortons nos frères musulmans au Pakistan à tout faire pour repousser les forces croisées américaines afin de les empêcher d'envahir le Pakistan et l'Afghanistan. Nous sommes fermes sur la voie du Djihad avec l'héroïque et croyant peuple afghan, sous la direction du Commandeur des croyants, Mollah Mohammad Omar »,* a écrit Ben Laden, dans un texte télécopié à la chaîne privée de télévision du Qatar, Al Jazeera. Cette dernière, qui dispose d'un bureau à Kaboul, a déjà eu des contacts privilégiés avec Ben Laden et avait notamment diffusé des images des fiançailles et du récent mariage du fils de Ben Laden, Hamza.

En référence aux quatre morts des manifestations anti-américaines de vendredi à Karachi (Pakistan), le texte de Ben Laden souligne encore : *« Nous espérons qu'ils seront les premiers martyrs dans la bataille de l'islam contre la nouvelle croisade juive menée par le croisé George Bush »*. Sans jamais revendiquer la responsabilité des attentats du 11 septembre, il affirme que *« le Pakistan est la première ligne de défense de l'islam dans la région, comme le fut l'Afghanistan il y a plus de vingt ans face à l'invasion russe »*

Reprenant les thèmes chers à Ben Laden, Mollah Omar a aussi adressé une déclaration télécopiée, de Kandahar, aux agences de presse. *« Si les Etats-Unis désirent éliminer le terrorisme, ils doivent retirer leurs forces du Golfe et mettre fin à leur attitude biaisée dans le conflit palestinien. L'Amérique veut éliminer l'islam et créer une situation de désordre pour installer un gouvernement pro-américain en Afghanistan »,* note Mollah Omar. *« Ces efforts ne résoudront pas le problème et les Américains vont se brûler eux-mêmes s'ils s'engagent dans de telles activités »*.

Cette attitude de défiance et les déclarations très optimistes du ministre de la défense taliban, le mollah Obaidullah, sur la mobilisation de 300 000 hommes ne sauraient masquer les failles qui semblent s'agrandir parmi les talibans. Loin de décrire une atmosphère de mobilisation, les témoignages des Afghans arrivés ces deux derniers jours de Kandahar, siège du mouvement taliban, ou encore de Kaboul, montrent plutôt que la population fuit les villes et que beaucoup de soldats talibans se sont eux aussi enfuis dans leurs villages. *« Les soldats s'enfuient dans les montagnes. Il y a beaucoup de rumeurs sur la défection de commandants et les Arabes remplacent les talibans dans la ville »,* affirme Syed Zaman Shah, un commerçant arrivé de Kandahar. *« Par radio et dans les mosquées, les talibans ont demandé aux jeunes de Kandahar de les rejoindre dans leur lutte contre les Etats-Unis, mais cela n'a pas eu beaucoup de succès »,* dit Abdul Hadi, un vendeur de voitures de Kandahar.

D'après ces témoignages, Kandahar s'est vidée à 80 % de ses habitants. Seuls sont restés les gens qui n'ont pas les moyens de payer un transport au village ou vers le Pakistan voisin. A Kaboul comme à Kandahar, il semble que les combattants arabes, après avoir quitté les lieux quelques jours après les attentats de New York, soient revenus, une fois leurs familles mises en sécurité. Ils tiennent le haut du pavé dans les deux villes, ce qui explique peut-être le durcissement taliban face aux agences de l'ONU : après Kaboul, les talibans ont saisi tous les bureaux des agences onusiennes à Kandahar, menaçant là aussi de mort tout employé surpris à avoir des contacts avec l'étranger. Selon des opposants aux talibans à Quetta, de hauts responsables du régime de Kaboul ont pris contact avec eux pour étudier un moyen de sortir de la crise. Certains de ces responsables talibans critiquaient de plus en plus ouvertement l'influence grandissante des Arabes dans leur pays et cherchent aujourd'hui une échappatoire.

Dans ce contexte, on voit mal comment le mollah Obaidullah aurait pu trouver *« 300 000 hommes expérimentés et équipés »* pour les poster *« dans le centre* [du pays], *le long des frontières, et dans d'autres zones stratégiques, en complément de forces déjà présentes »*. Le nombre des forces préexistantes s'élèvent sans doute au maximum à quelque 30 000 hommes. Déjà avant la crise, les talibans devaient s'appuyer de plus en plus sur les combattants Arabes, Pakistanais, Ouzbeks et Tchétchènes – de 10 000 à 12 000 hommes – par manque de volontaires afghans. De plus, la reprise des combats contre les forces de l'opposition de l'Alliance du Nord nécessite plutôt un renforcement des fronts traditionnels qu'un déploiement tous azimuts. Jusqu'à maintenant, aucun grand mouvement issu des étudiants des *madrassa* pakistanaises n'a fait route, enfin, vers l'Afghanistan.

> « Nous sommes fermes sur la voie du djihad avec l'héroïque et croyant peuple afghan, sous la direction du Mollah Omar »
> **Ben Laden**

Françoise Chipaux

Islamabad maintient ses relations avec Kaboul

Islamabad a retiré ses douze diplomates de Kaboul, mais n'a pas rompu ses relations avec les talibans. Le Pakistan reste donc le seul Etat à reconnaître ce régime, après la défection des Emirats arabes unis et de l'Arabie saoudite. Le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères, Riaz Mohammad Khan, a assuré que cette reconnaissance repose sur des considérations humanitaires et politiques : *« Même pendant l'occupation soviétique* [de l'Afghanistan], *nous avons maintenu notre ambassade à Kaboul. Nous devons maintenir nos liens avec l'Afghanistan, pays totalement enclavé »,* a-t-il souligné. L'ambassade des talibans à Islamabad fonctionne normalement. – *(Corresp.)*

« L'Afghanistan sera le cimetière des Américains », assure Abdullah Sultan, commandant dans l'armée des talibans

PESHAWAR (Pakistan)
de notre envoyé spécial

Pratiquement le même âge, une quarantaine fatiguée, la même et haute prestance filiforme, la même barbe de jais parcourue de fils blancs. N'était le regard, à la fois plus dur et moins seigneurial que son héros, notre homme ferait un parfait sosie d'Oussama Ben Laden. Au reste, l'idée lui plaît bien. Si ses maîtres le lui demandaient, Abdullah Sultan serait *« très honoré »* de sacrifier sa vie pour celle du *« prince »* saoudien. *« C'est un grand homme, un héros, qui a courageusement combattu les infidèles shouravis* [russes] *à nos côtés. »*

PORTRAIT
Le chef militaire est venu rendre visite à sa famille laissée au Pakistan

« Jihadwal », c'est-à-dire commandant dans l'armée destructurée des talibans, Abdullah Sultan est un homme de peu d'éducation mais de grand courage et de fortes convictions. Blessé deux fois – une balle russe qui a laissé une profonde cicatrice dans sa poitrine à la naissance de l'épaule gauche, deux autres dans sa cuisse droite –, le commandant est fermement convaincu de la noblesse de ses idéaux. *« L'Afghanistan est le seul pays véritablement islamique au monde. C'est pour cela que les Américains veulent nous détruire. Oussama, Allah le bénisse, est innocent. On ne nous a fourni aucune preuve contre lui. Tout ça, c'est juste un prétexte. »* Le ton du discours est tranquille, égal, presque doux. Le fond est ferme, intransigeant, sans compromis. *« Inch'Allah, si les Américains osent venir nous affronter sur notre terre, nous serons heureux. L'Afghanistan sera leur cimetière. »*

Chef militaire pour la région frontalière du Pachtoun avec 1 800 hommes sous ses ordres, Abdullah Sultan, comme la plupart de ses compagnons d'armes, est absolument certain que la victoire des moudjahidines sur l'ex-Armée rouge était *« la volonté d'Allah »*. Il veut bien admettre que les Américains, à l'époque, ont donné un petit coup de main – avec de l'argent et des livraisons d'armes, notamment des lance-missiles Stinger qui risquent aujourd'hui de se retourner contre leur fournisseur... –, *« mais ils sont arrivés très tard dans la guerre... »*.

Combattant jadis dans le groupe Hakat-e-inkilab-Islami, le Mouvement de la révolution islamique, notre interlocuteur était déjà officier dans l'armée afghane « régulière », si l'on peut dire. Lorsque, après le départ des Soviétiques en 1989, un éphémère gouvernement d'union nationale fut formé à Kaboul par différents groupes de moudjahidines, le chef officiel du *Jihadwal* ou ministre de la défense était – ironie du sort – un certain Ahmed Shah Massoud, le légendaire commandant Massoud. *« Massoud est mort pour ses fautes »*, lâche notre homme. Pas un mot de plus pour épitaphe.

Sous le commandement alors tout théorique du défunt guerrier chéri de l'Occident, Abdullah Sultan portait un impeccable uniforme, une casquette décorée d'insignes et des galons d'officier sur ses épaulettes. Une photo sortie d'un portefeuille épuisé le prouve. Les talibans ont changé tout cela. *« Maintenant, nous portons le turban et le costume traditionnel pachtoune »,* l'ethnie dominante du pays, l'ethnie presque unique du phénomène taliban. Aucun doute, c'est d'abord à elle, à sa propre tribu, que le *Jihadwal* pense quand il assure : *« Toute la nation est avec nous »*. En fait, il y a beau temps que l'avis des minorités tadjik, hazara, turkmène, ouzbèke ou baloutche n'est plus entendu puisque la plupart de leurs chefs de guerre et dirigeants religieux ont été marginalisés et écartés des « shuras », les grands conseils traditionnels politique, militaire ou judiciaire grâce auxquels les talibans contrôlent, sans l'administrer vraiment, 90 % du pays.

ÉCOLES CORANIQUES

Dans l'Afghanistan d'aujourd'hui, ce sont les Pachtounes et les Pachtounes talibans seulement qui commandent les milliers de jeunes alliés arabes et pakistanais en armes – selon le journaliste Ahmed Rashid, l'un des meilleurs connaisseurs du phénomène, un bon cinquième de l'armée serait constituée de jeunes « étudiants » (talibans) venus des *madrassa* pakistanaises, les écoles coraniques qui prêchent un islam radical – ont plus de pouvoir que n'importe quel Afghan d'une des souches minoritaires. Au reste, hors l'imposition sourcilleuse du code islamique le plus obscurantiste imposé par la « police religieuse » sous le vocable abusif de charia, le pays n'est plus vraiment gouverné. Pour notre interlocuteur *« c'est la pauvreté, la faim et la sécheresse qui ont chassé du pays les millions d'Afghans, Pachtounes compris, qui ont fui le pays ces cinq dernières années pour s'entasser dans des camps misérables au Pakistan. Pas la charia... »*

Abdullah Sultan a deux filles de huit et douze ans. C'est pour les voir et aussi pour amener dans un hôpital du Pakistan un jeune neveu blessé par l'une des centaines de milliers de mines qui parsèment l'Afghanistan que l'officier islamiste est ici. Comme beaucoup d'autres talibans, Abdullah Sultan, pas fou, les a laissées avec leur mère dans un camp de Peshawar.

ÉDUCATION MINIMALE

Comme des millions d'autres jeunes filles d'Afghanistan, elles ne vont pas à l'école puisque le *« commandeur des croyants »* afghan, le chef suprême du régime, le mystérieux mollah Omar, *« un très saint homme »*, l'interdit. *« Le Coran est très clair »,* insiste-t-il, les filles *« peuvent »* très éventuellement recevoir une éducation minimale dans des paramètres *« strictement islamiques »* mais pas plus. Notre homme trouve cela très bien. *« Même si vous me donniez un million de dollars, je n'y changerais rien. »*

Dimanche soir, après une réunion secrète à Kohat (à cinquante-six kilomètres au sud de Peshawar) avec quelques dizaines de ses hommes disséminés dans les camps pour ouvrir l'œil et les oreilles, le *Jihadwal* est reparti comme il était venu il y a dix jours : clandestinement, en repassant la frontière du côté de Khost, dans le sud de l'Afghanistan. Comme le font chaque jour des centaines de familles apeurées par les bruits de bottes...

Patrice Claude

Le suspect numéro un, aux allures de hippie, dans les années 1970

Photo de famille prise en Suède

C'EST UN DOCUMENT. Une sacrée photo de famille ! Vingt-deux garçons et filles mélangés, de la gamine de quatre ans au jeune homme à la moustache de playboy, tous souriants, tous insouciants, portant des vêtements à la mode, celle des babas cool de l'après-68 – pantalons pattes d'éléphant, jeans, gros ceinturons, pulls à cols roulés, lunettes noires –, posent devant une époustouflante voiture américaine et un magasin de « fringues ». Joli souvenir de vacances.

Il se trouve que la deuxième personne en partant de la droite s'appelle Oussama Ben Laden. Nous sommes en 1971, et l'homme le plus recherché de la planète a alors quatorze ans. On note le sourire éclatant, les cheveux courts ondulés, avec une raie sage sur le côté, le pantalon bleu fluo. Avec sa famille, emmenée par le grand frère, Salem Ben Laden (vingt-six ans), le jeune Oussama est en vacances à Falun, en Suède, une ville de 20 000 habitants environ, au nord-ouest de Stockholm.

À L'OCCIDENTALE

La photo a été publiée le 23 septembre par *The Mail on Sunday*, puis par d'autres quotidiens, comme le *Sun*. On peut découvrir le cliché sur le site de ce dernier (thesun.co.uk), accompagné d'une légende assez radicale : *« Smile masks a heart of hate »* (le sourire masque un cœur de haine).

L'histoire de ce voyage et de l'image est racontée au *Monde* par Hans Lindquist, qui était alors jeune reporter au quotidien de Falun, *Falu-Kuriren*. Quand Salem Ben Laden débarque avec ses frères et sœurs, en 1971, son journal lui demande, ainsi qu'à un photographe, un reportage, parce que cette famille arabe a déjà fait parler d'elle en Suède. *« Deux ans plus tôt, en octobre 1969 exactement,* raconte Hans Lindquist, *Salem se rend à Falun, où il a des amis avec lesquels il fréquente la discothèque Ofidia. Il aimait l'alcool et s'est fait arrêter une fois en voiture par la police locale. »*

Hans Lindquist explique que Salem Ben Laden venait à Falun avec son jet privé qu'il pilotait lui-même. *« Un jour, il est allé à Göteborg (Suède), dans une usine Volvo, et a demandé à acheter quatre-vingts camions pour la Bin Laden Company, en Arabie saoudite. Il était habillé comme un hippie. Chez Volvo, ils ont cru à une plaisanterie. Mais il a payé cash... »* Suit la visite de 1971. Hans Lindquist se rend à l'Hôtel Astoria, où la famille Ben Laden occupe une suite. *« Salem était très agréable, il m'a présenté à tous les garçons de sa famille, dont Oussama. Je n'ai pas un souvenir particulier de cet adolescent. J'ai fait un court article et un photographe a pris la photo de groupe. »*

Sur la photo, une seule des neuf adolescentes est coiffée d'un foulard discret. Sinon, les vêtements, coupes de cheveux, attitudes, visages et regards évoquent une famille occidentalisée, sans signe visible de religion. L'impression est accentuée par les couleurs criardes : un costume orange, des pulls vert gazon, des jeans violets. Et la voiture rose bonbon... Or la photo originale est en noir et blanc. Le négatif appartient à Leaf Forflund, qui dirige une petite agence photo, en Suède, du nom de Dalmas. Ce dernier a rigolé quand nous lui avons appris que le document a été colorisé par les quotidiens britanniques. *« Je ne sais plus qui est l'auteur, mais je crois que le photographe est mort. »* Pour la France, l'agence photo Sipa détient les droits d'une image qui devrait être publiée par *Paris-Match* dans son prochain numéro.

Michel Guerrin

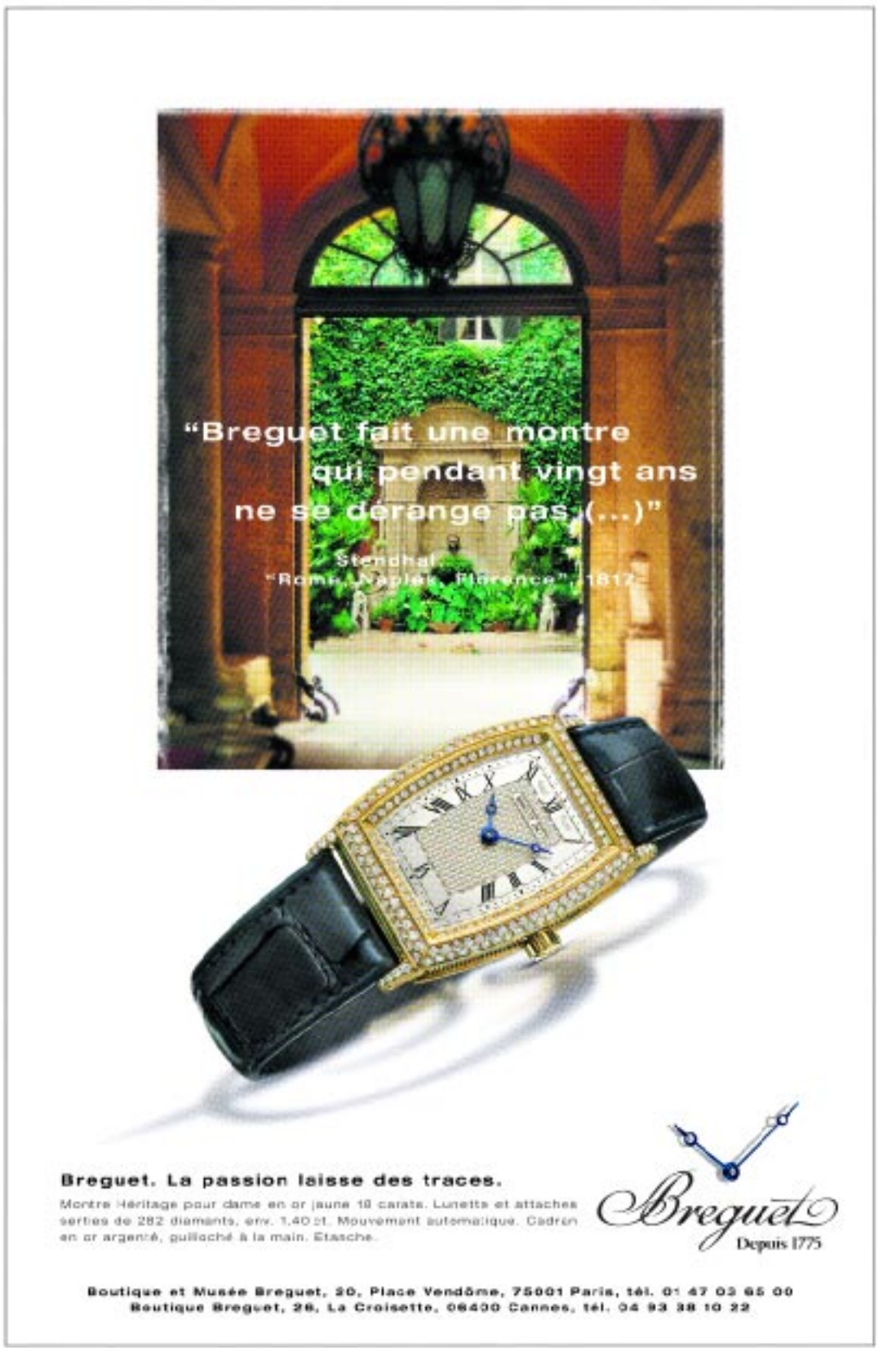

Les Etats-Unis veulent imposer le gel de l'argent des organisations terroristes

Traquer les avoirs financiers des réseaux de Ben Laden s'annonce difficile. Si les groupes islamistes utilisent parfois les banques internationales, les cellules locales privilégient les paiements en liquide. Washington menace de représailles les banques et les pays récalcitrants

NEW YORK
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont lancé, lundi 24 septembre, leur première offensive contre les réseaux d'Oussama Ben Laden, le millionnaire d'origine saoudienne considéré comme responsable des attentats du 11 septembre. L'opération n'est pas militaire, pas très spectaculaire, mais sans précédent. Il s'agit « *d'une frappe contre les fondations financières des terroristes* », selon les propres mots de George Bush. Le président des Etats-Unis a annoncé le gel dans le monde entier des avoirs de vingt-sept individus et entités soupçonnés d'être associés à Ben Laden. Cette mesure signée par décret, dimanche 23 septembre, concerne les Etats-Unis mais aussi et surtout les établissements financiers et les gouvernements étrangers, qui devront coopérer s'ils ne veulent pas s'exposer à des mesures de rétorsion. Washington met en pratique la doctrine fixée par George Bush lors de son discours à la nation du 21 septembre : « *Chaque pays dans chaque région a une décision à prendre maintenant, être avec nous ou avec les terroristes.* »

Dans les jardins de la Maison Blanche, avec à ses côtés le secrétaire d'Etat Colin Powell et le secrétaire au Trésor Paul O'Neill, M. Bush a averti solennellement « *les banques et les institutions financières du monde. Nous travaillerons avec vos gouvernements et leur demanderons de bloquer la capacité des terroristes à accéder à leurs fonds. Si vous refusez de nous aider et de divulguer les informations dont vous disposez ou de geler les comptes, le département du Trésor dispose désormais de l'autorité nécessaire pour bloquer vos avoirs et vos transactions aux Etats-Unis... Nous savons que beaucoup de ces individus et de ces groupes opèrent essentiellement à l'étranger et qu'ils n'ont pas énormément d'argent aux Etats-Unis. Nous avons donc développé une stratégie pour en tenir compte* », a-t-il ajouté.

UNE GUERRE « DIFFÉRENTE »

En 1998, l'administration Clinton avait déjà bloqué les avoirs de Ben Laden, mais seulement aux Etats-Unis. Cette fois, il n'est plus question de s'arrêter aux frontières. Pour se conformer aux exigences américaines, certains paradis fiscaux comme la Suisse, le Luxembourg, les îles Caïmans et bien d'autres devront sérieusement modifier leur législation en matière de secret bancaire.

Le décret présidentiel comporte en annexe la liste des vingt-sept individus et entités mis à l'index, « *en fonction de preuves irréfutables* », Oussama Ben Laden et ses onze principaux lieutenants, onze groupes terroristes et quatre organisations caritatives. « *Cette liste n'est qu'un début* », a affirmé M. Bush. Le FBI enquêterait en ce moment sur les activités de plus de trente associations de charité musulmanes aux Etats-Unis.

Il s'agit de la première étape de la mise en place de la stratégie de guerre « différente » annoncée depuis une semaine par l'administration Bush. Une combinaison d'opérations militaires visibles ou non, de pressions diplomatiques, de renforcement de l'arsenal législatif contre le terrorisme et de guerre économique. « *L'argent est vital pour les opérations terroristes. Aujourd'hui, nous demandons au monde de cesser les paiements* », a conclu George Bush. En supprimant les ressources des réseaux terroristes, Washington espère les obliger à se dévoiler. Une des premières décisions après les attaques du World Trade Center et du Pentagone a été justement de créer à Washington le « *Foreign Terrorist Asset Tracking Center* » (le centre de recherche des avoirs terroristes à l'étranger), émanation de la CIA, du FBI, de la National security agency (les services d'écoutes), du service des douanes et d'autres agences gouvernementales. Sa seule mission, depuis le 11 septembre, consiste à éplucher les comptes des dix-neuf kamikazes impliqués dans les détournements d'avions afin d'établir les liens avec les organisations liées à Ben Laden.

Mais empêcher les réseaux terroristes de se financer n'est pas aisé. Les filières sont difficiles à identifier et utilisent souvent des officines plus ou moins clandestines en Asie ou au Moyen-Orient. Oussama Ben Laden, dont la fortune personnelle est estimée à 300 millions de dollars, disposerait par ailleurs de ressources financières provenant d'une multitude d'organisations caritatives islamiques et d'activités commerciales, légales ou non, dans de nombreux pays. Son groupe a géré des fermes en Autriche, fait le commerce de diamants en Afrique, possédé des bateaux de pêche au Kenya, des forêts en Turquie et des exploitations agricoles au Tadjikistan.

Une partie de ses avoirs se trouve dans des banques internationales connues et contrôlées comme la Barclays (à Londres), qui a bloqué ses comptes, la Girocredit (à Vienne), des établissements de Dubaï, du Soudan, du Yémen, de Malaisie et de Singapour. Mais le réseau Al-Qaida utilise aussi le système de transfert d'argent islamique « hawala », qui repose sur la confiance et ne laisse pas de traces écrites (*Le Monde* du 25 septembre). En bloquant l'argent qui se trouve dans les grandes banques, il n'est pas sûr que les cellules terroristes soient directement affectées. « *Les cellules vivent sur le pays dans lequel elles se trouvent* », explique Jonathan Winer, ancien membre du département d'Etat. « *Quand elles ont reçu l'argent nécessaire à leur installation, elles doivent devenir autosuffisantes* », ajoute-t-il. Une fois implantés, les réseaux utilisent beaucoup les paiements en liquide, les fausses identités et déposent rarement de grosses sommes sur un seul compte. Un terroriste impliqué dans les détournements d'avions du 11 septembre avait plusieurs milliers de dollars répartis sur neuf comptes ouverts avec des entités différentes à la Suntrust Bank de Floride.

Eric Leser

Le G7 va se pencher sur le terrorisme

Une réunion des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) devrait avoir lieu prochainement à Washington, a indiqué, lundi 24 septembre, le département du Trésor. Les grands argentiers du G7 aborderont pendant cette réunion, dont la date n'a pas encore été fixée, notamment le thème de la lutte contre le terrorisme, a indiqué un porte-parole. De source proche d'un pays du G7, on avait indiqué samedi, à Liège (Belgique), en marge de la réunion des ministres des finances de l'Union européenne, que la prochaine réunion des ministres des finances et banquiers centraux du G7 devait avoir lieu le 6 octobre à Washington. Au préalable, les Etats-Unis devaient avoir de nouveaux contacts, mardi 25 septembre, avec leurs alliés du G7 pour renforcer leurs efforts de coordination pour assécher les sources de financement du terrorisme, a indiqué lundi le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill.

Les 27 individus et organismes mis à l'index

George Bush a annoncé une liste de 27 entités dont les avoirs doivent être gelés. Douze personnes, onze groupes et quatre organisations caritatives y figurent.

● **Les douze individus sont Oussama Ben Laden et ses lieutenants :**
- Oussama Ben Laden
- Mohammed Atef (Sobhi Abou Sitta, Abou Hafs Al Masri)
- Sayf Al Adl
- Cheikh Said (Moustafa Mohammed Ahmad)
- Abou Hafs le Mauritanien (Mahfouz Ould Al Walid, Khaled Al Chankiti)
- Ibn Al Cheikh Al Libi (libyen)
- Abou Zoubaydah (Zein Al Abidin Mohammed Hussein, Tarek)
- Abdel Hadi Al Iraqi (Abou Abdallah) (irakien)
- Ayman Al Zawahri (*lire ci-contre*)
- Tharwat Salah Chihata
- Tarek Anouar Al Sayyed Ahmad (Fathi, Amr Al Fateh)
- Mohammad Salah (Nasr Fahmi Nasr Hassanein)

● **Onze groupes considérés comme terroristes :**
- Al Qaida (Afghanistan)
- Le groupe Abou Sayyaf (Philippines)
- Le groupe islamique armé GIA (Algérie)
- Harakat al-Moujahidine (Cachemire)
- Al Jihad (Egypte)
- Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (Ouzbékistan)
- Asbat Al Ansar (Liban)
- Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (Algérie)
- Le Groupe de combat islamique libyen (Libye)
- Al Itihad al Islamiya (Somalie)
- L'Armée islamique d'Aden (Yémen)

● **Quatre organisations caritatives :**
- Makhtab Al Khidamat/Al Kifah (liée à Al Qaida)
- L'organisation humanitaire Wafa Al Rashid Trust (Pakistan)
- Maamoun Darkazanli
- Import-Export Company

Ayman el Zawahri, « docteur » du Jihad égyptien

LE CAIRE
de notre correspondant

En Egypte, on le surnomme « *le Docteur* » car il est diplômé de médecine. Ayman el Zawahri, qui figure dans la liste établie par les Etats-Unis, a mis sa conception radicale de l'islamisme au service d'Oussama Ben Laden, dont il est parfois considéré comme le bras droit. Pour un membre des services égyptiens de sécurité, qui l'a interrogé au début des années 1980, le chirurgien serait « *un maître cerveau de la planification* ». De là à en faire le « *chef du service Action* » d'Al-Qaida, l'organisation de Ben Laden, il n'y a qu'un pas que beaucoup d'experts de l'antiterrorisme se hâtent de franchir.

PORTRAIT
Proche de Ben Laden, il est soupçonné par Washington d'être impliqué dans plusieurs attentats

Né le 9 juin 1951 à Guiza, au pied des Pyramides, Ayman Mohamed Rabie el Zawahri est le fils d'un professeur de pharmacologie à l'université du Caire. Riche et puissante, sa famille a compté un premier secrétaire de la Ligue arabe et des responsables d'Al Azhar, la mosquée-université millénaire qui reste la référence de l'islam sunnite. Ayman s'est très vite lancé dans la politique en rejoignant les Frères musulmans, à une époque où beaucoup de dirigeants de la confrérie étaient pendus ou internés. Cela lui a valu, en 1966, son premier dossier à la police de la sécurité de l'Etat. A la faculté de médecine du Caire, Zawahri est devenu un membre actif de ce qui était alors l'embryon de l'organisation extrémiste égyptienne Al Jihad (guerre sainte) avant de prendre la tête de cette organisation au début des années 1970. Quelques années plus tard, les islamistes sont entrés en conflit ouvert avec le président Anouar el Sadate, qui ne voulait pas leur accorder une charia(législation islamique) pure et dure. Cela allait valoir son arrêt de mort au président, exécuté par al-Guihad, le 6 octobre 1981.

Zawahri a figuré parmi les milliers d'islamistes arrêtés après l'assassinat. Mais il a été relaxé trois ans plus tard, par manque de preuves. Tout comme le cheikh Omar Abdel Rahman, la figure de proue de l'autre organisation extrémiste musulmane, la Gamaa islamiya. Les deux hommes ont cheminé ensemble pendant le conflit afghan : le cheikh prêchait pour convaincre de nouvelles recrues arabes et le chirurgien organisait un camp de « moudjahidin arabes » en Afghanistan. La victoire assurée, Zawahri a sillonné l'Europe, au Danemark (1991) et en Suisse (1993), où les extrémistes avaient commencé à s'installer pour prolonger leur combat.

A cette époque de guerre ouverte avec le régime du président Moubarak, Al Jihad monte des attentats contre plusieurs ministres. En 1995, à Addis Abeba, le président lui-même échappe de peu à l'assassinat. Le Caire accuse Zawahri, qui se trouverait alors au Soudan. La même année, l'ambassade d'Egypte à Islamabad est détruite par un attentat. Les soupçons se portent sur Zawahri, qui est condamné à mort par contumace en Egypte.

En 1998, celui qui était déjà très proche de Ben Laden le rejoint officiellement pour combattre « *les Américains et les Juifs* », en cosignant sa « fatwa » autorisant l'assassinat des civils dans le cadre du Jihad. Le FBI trouve sa patte dans les attentats contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie, et plus récemment dans l'attaque du destroyer *USS Cole* au Yémen. « *On nous ignorait quand nous réclamions l'extradition des extrémistes musulmans d'Occident, en nous donnant des leçons de droits de l'homme. Que l'Occident, et surtout les Américains, se chargent aujourd'hui de la sale besogne !* », nous disait, lundi, un responsable égyptien des services de sécurité.

Alexandre Buccianti

La longue et difficile traque internationale du financement du crime

JAMAIS au cours de ces dernières années les affaires liées à l'argent du crime n'ont été si nombreuses : il y eut les détournements de fonds du Fonds monétaire international (FMI) par la Russie et l'Ukraine, la chasse aux comptes en Suisse des potentats africains, la lutte contre les « trous noirs » de l'économie que sont les centres off-shore, et de manière générale les scandales en tous genres liés à la corruption et au blanchiment de l'argent sale provenant de la drogue, du racket, de la prostitution.

La moralisation de la vie financière internationale est devenue une priorité pour le G7. A son instigation, le Forum de stabilité financière a été chargé de définir des règles communes à tous les intermédiaires financiers. Le Groupement d'action financière (Gafi) qui dépend de l'OCDE et s'attache à repérer les pays dont la législation est défaillante en matière de blanchiment. Il a établi une « liste noire » des pays et territoires non coopératifs dans ce domaine. Rien pourtant n'a atteint l'ampleur et les moyens déployés par les Etats-Unis pour lutter contre le terrorisme. Depuis les attentats du 11 septembre, la traque contre l'argent sale a changé de dimension et de nature. D'abord parce que ce fut un acte terroriste et non un acte criminel ou de corruption « ordinaire ». Ensuite parce que ce sont les Etats-Unis qui ont été frappés sur leur propre sol, ce qui a provoqué de la part de la première puissance mondiale une déclaration de guerre « sans limites » au terrorisme et à ses circuits de financement. Enfin parce que le financement des activités terroristes fait moins appel au blanchiment d'argent sale (bien que les experts du Gafi aient constaté que le recours à des activités criminelles pour financer le terrorisme s'est accru ces dernières années) qu'au « noirciement » d'argent propre, c'est-à-dire le financement d'origine légale par des Etats, des banques, des particuliers ou des associations des réseaux terroristes.

UN TOURNANT EN 1998

Le tournant dans la lutte contre le terrorisme et son financement remonte à l'été de 1998 où deux attentats ravagèrent à quelques minutes d'intervalle les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie) faisant de nombreuses victimes. A partir de cette date, les Etats-Unis n'eurent de cesse de pourchasser l'instigateur présumé de ces actes, Oussama Ben Laden, et les pays qui l'hébergèrent : le Soudan puis l'Afghanistan. La communauté internationale ne les suivit que partiellement dans cette « croisade ». Le 9 décembre 1999, le conseil des Nations unies adoptait une convention sur la répression du terrorisme. Les cibles en sont claires : tout « *acte de fourniture ou de collecte de fonds dans l'intention de les voir utiliser ou sachant qu'ils seront utilisés pour commettre un acte de terrorisme* ». Le terrorisme est lui-même défini comme « *tout acte qui par sa nature ou son contexte est destiné à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque* ». Obligation était faite aux pays signataires d'identifier, de détecter, geler et saisir des fonds utilisés ainsi que de renforcer les dispositifs d'entraide judiciaire sans possibilité d'invoquer le secret bancaire ou le caractère fiscal d'une infraction et accroître la coopération internationale par l'intermédiaire d'Interpol. La volonté de combattre le financement du terrorisme ne fait pas de doute. Le texte ne prévoit pourtant pas de mécanisme de suivi de sa mise en œuvre. Et il reste pour l'instant un vœu pieux : au 15 mai 2001, seuls 42 pays l'avaient signé dont neuf européens, et très peu l'avaient ratifié. Or il faut 22 ratifications pour qu'il entre en vigueur. La France l'a signé mais pas ratifié.

La chasse aux talibans et à leur protégé prit un tour plus concret le 19 décembre 2000 avec la résolution 1333 du conseil de l'ONU, adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions (la Chine et la Malaisie). D'effet immédiat, elle stipule que les Etats doivent « *fermer complètement les représentations des talibans sur leurs territoires ; fermer immédiatement les bureaux d'Ariana Afghan Airlines ; geler sans délai les fonds et les autres actifs financiers d'Oussama Ben Laden et des individus et sociétés qui lui seraient proches, y compris ceux appartenant à l'organisation Al-Qaida ainsi que les fonds dérivés ou générés par des propriétés détenues ou contrôlées par Oussama Ben Laden ou ses proches* ».

Trois mois plus tard, l'Union européenne transposait la résolution onusienne dans les textes communautaires pour permettre aux Etats membres d'agir. Le 5 juillet, elle diffusait à l'ensemble des autorités financières de l'Union la liste des établissements ou des individus à surveiller. Une liste de plus de trois cents noms comprenant, outre Oussama Ben Laden lui-même, sa garde rapprochée et les membres de l'organisation Al-Qaida, le gouvernement des talibans au grand complet ainsi que les gouverneurs des provinces, le personnel de l'ambassade des talibans à Islamabad et des consulats à Peshawar, Karachi et Quetta. Certains de ces noms se retrouvent sur la liste annoncée lundi par le président Bush. Les pays européens étaient déjà sur le pied de guerre. Le Luxembourg, la Grande-Bretagne, la Suisse ont annoncé la saisie de comptes sur leur territoire et un durcissement de leur législation. Laurent Fabius, ministre français de l'économie, a confirmé jeudi avoir gelé « *plus de 4 millions de dollars de fonds talibans* ».

LA PRESSION MONTE D'UN CRAN

Les autorités américaines, le département de la justice et le Trésor avaient depuis quelque temps déjà demandé aux banques internationales d'être particulièrement vigilantes (*Le Monde* du 21 septembre). Aux manettes, l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), qui a préparé sur le plan technique l'annonce politique de George W. Bush.

L'implication du président des Etats-Unis, qui a désigné, lundi, ses vingt-sept ennemis et proféré des menaces à l'encontre de quiconque faciliterait le financement du terrorisme, a fait monter d'un cran la pression internationale. Le combat entre les grandes institutions et les financiers du terrorisme paraît pourtant inégal sinon dérisoire compte tenu des circuits informels existants et des nombreuses complicités dont bénéficient les réseaux terroristes.

Babette Stern

La City, carrefour des filières de blanchiment

LONDRES
de notre correspondant

Les bonnes intentions et la détermination de la communauté internationale se heurtent à de nombreux obstacles sur le terrain. En Grande-Bretagne comme en Suisse, le fisc comme la police n'ont pas accès aux comptes bancaires des particuliers. La plupart des banques de pays soupçonnés d'aider le terrorisme international (Afghanistan, Yémen, Soudan...) ont établi des relations de longue date avec des correspondants en Grande-Bretagne, datant du temps de la tutelle britannique. Ainsi, Da Afghanistan Bank est liée avec deux grands noms de la City : HSBC et NatWest.

Par ailleurs, de nombreuses banques arabes, en particulier saoudiennes, koweïtiennes et des Emirats arabes unis, sont protégées par le régime d'immunité souveraine en raison des liens avec les familles régnantes. Bon nombre de chefs d'Etat du Commonwealth ou de familles princières de pétro-monarchies bénéficient de ce régime.

L'AFFAIRE ABACHA

Le Financial Services Authority, l'autorité britannique des services financiers créée en 1998, ne dispose pas des moyens financiers, technologiques et humains à la hauteur de l'enjeu face à des organisations complexes. Toutes les réformes entreprises pour resserrer les boulons se sont enlisées.

Rien n'illustre mieux les dysfonctionnements de la coopération internationale entre Londres et les organismes de régulation étrangers que l'affaire Abacha et les tentatives pour récupérer les millions de dollars détournés vers la Suisse et la Grande-Bretagne par l'ancien dictateur nigérian. Après des mois de tergiversations, le gouvernement de Londres a répondu positivement en mai à la demande de Lagos de geler les comptes bancaires londoniens liés à Abacha ou à son clan. Pour justifier son manque de coopération avec les autorités nigérianes, le ministère de l'intérieur britannique invoquait l'insuffisance de preuves à l'appui de la demande, répétant les mêmes arguments que ceux utilisés pour refuser la plupart des commissions rogatoires internationales portant sur les affaires de blanchiment. Le Royaume-Uni avait promis finalement d'aider le Nigeria en raison de pressions... suisses. En fait, Londres cherchait surtout à protéger la suprématie de la banque privée spécialisée dans les grandes fortunes arabes, un secteur très rémunérateur où la City se trouve en compétition ouverte avec Genève ou Zurich.

Marc Roche

(Publicité)

Les policiers français pensent avoir démantelé un réseau proche de Ben Laden

Les sept personnes interpellées vendredi 21 septembre en région parisienne ont été déférées mardi au parquet antiterroriste de Paris. Selon les policiers, elles repéraient, en France, les cibles de futurs attentats préparés par un groupe dirigé par Djamel Beghal, un Franco-algérien arrêté cet été à Dubaï

LES SEPT personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance islamiste qui avaient été interpellées, vendredi 21 septembre, par les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) devaient être présentées aux juges antiterroristes parisiens Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard, mardi 25 septembre dans l'après-midi, après avoir été déférées en début de matinée au parquet. Elles avaient été arrêtées en région parisienne, à Bezons (Val d'Oise), Vigneux-sur-Seine et Chilly-Mazarin (Essonne), dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* le 10 septembre – la veille des attentats commis aux Etats-Unis – par le parquet de Paris concernant des menaces terroristes sur les intérêts américains en France (*Le Monde* du 21 septembre). Les policiers auraient souhaité interroger un huitième suspect, domicilié dans une cité de Corbeil-Essonnes, mais ce dernier avait réussi à leur échapper. Les enquêteurs semblent avoir acquis la conviction que les suspects font partie d'un réseau islamiste aux ramifications européennes dirigé par Djamel Beghal, un Franco-algérien de 35 ans, détenu à Dubaï (Emirats arabes unis) depuis la fin du mois de juillet.

La semaine dernière, le juge Bruguière s'était d'ailleurs rendu dans l'émirat afin d'interroger Djamel Beghal, présenté par les spécialistes de l'antiterrorisme comme le *« chef »* de ce réseau. Le magistrat, qui était de retour à Paris, mardi 25 septembre, a pu entendre à Dubaï Djamel Beghal qui avait fait des déclarations précises à la police des Emirats dans lesquelles il désignait plusieurs membres de son réseau, tant en Belgique et aux Pays-Bas qu'en France.

Selon une source judiciaire, plusieurs des militants islamistes interpellés vendredi à l'aube avaient commencé à détruire des *« documents »*, des puces de téléphones mobiles ainsi que des disquettes d'ordinateur. Les éléments découverts lors des perquisitions menées aux domiciles des suspects semblent indiquer, selon les enquêteurs, que les islamistes arrêtés en région parisienne constituaient un *« groupe chargé d'effectuer des repérages »* en vue de *« préparer le terrain »* à d'éventuels attentats visant des intérêts américains. L'ambassade des Etats-Unis à Paris figurait, semble-t-il, au nombre des cibles.

> Les déclarations de Djamel Beghal avaient permis d'identifier la présence en France d'islamistes appartenant au même réseau chargé de frapper dans l'Hexagone

Ce groupe était en relation étroite avec des islamistes basés en Belgique et aux Pays-Bas. Ces derniers auraient été chargés d'entreposer les armes et les explosifs destinés à être utilisés sur le territoire français, selon les éléments recueillis par les enquêteurs. La police belge a d'ailleurs découvert, au cours d'une perquisition menée la semaine dernière à Bruxelles dans un bar appartenant à un proche d'un militant islamiste, des produits chimiques pouvant servir à la fabrication d'une bombe. De la documentation contenant des formules chimiques avait déjà été découverte dans la capitale belge chez Nazir Trabelsi, un ancien footballeur professionnel appartenant également à la mouvance fondamentaliste radicale, et dont la femme avait été interpellée, puis relâchée en Corse.

Selon des sources policières proches de l'enquête, le réseau était très efficacement structuré, et chacun y tenait un rôle bien précis.

Djamel Beghal s'était montré loquace devant les enquêteurs de Dubaï : il avait notamment déclaré que des terroristes envisageaient de commettre des attentats en France. Il avait indiqué que l'ambassade des Etats-Unis à Paris constituait une cible privilégiée. Ses déclarations avaient permis d'identifier en France, en Belgique et aux Pays-Bas, des islamistes appartenant au même réseau chargé de frapper dans l'Hexagone. Au total, une cinquantaine de personnes avaient été placées sous surveillance. Mais les attentats du 11 septembre avaient précipité les enquêtes, les policiers belges et néerlandais ayant choisi d'interpeller sans plus attendre les islamistes qu'ils surveillaient depuis plusieurs semaines. Cette initiative avait contraint les enquêteurs français, qui auraient souhaité poursuivre les surveillances afin d'obtenir davantage d'éléments matériels et d'identifier d'autres membres du réseau, à interpeller à leur tour les suspects identifiés en région parisienne.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Quatre interpellations dans la mouvance islamiste

Quatre personnes suspectées d'appartenir à la mouvance islamiste ont été interpellées en région parisienne, mardi 25 septembre à l'aube, par des policiers de la brigade criminelle et de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte, lundi 24 septembre, par le parquet de Paris. Appartenant à une association identifiée comme proche des mouvements fondamentalistes, les quatre personnes, dont deux étaient déjà connues des services de police pour des affaires de droit commun, ont été placées en garde à vue.

Un renseignement judiciaire, dénonçant l'existence d'un éventuel dépôt d'armes de guerre, est à l'origine de ces interpellations. Deux des quatre personnes ont été arrêtées à Suresnes (Hauts-de-Seine), les deux autres à Paris et à Gonesse (Val-d'Oise). Des perquisitions étaient en cours en début de matinée au domicile des personnes interpellées.

Selon la police, les membres de cette organisation attendaient en fait le retour en Europe de Djamel Beghal pour déclencher une éventuelle campagne d'attentats sur le territoire français.

Les sept personnes interpellées par la DST avaient été placées sous l'étroite surveillance des services de renseignement depuis plusieurs mois, du fait de leurs liens supposés avec la mouvance islamiste internationale, et particulièrement Oussama Ben Laden, le milliardaire d'origine saoudienne soupçonné d'être l'inspirateur des attentats du 11 septembre à New York et Washington. Leur interpellation faisait suite à l'arrestation cet été à Dubaï de Djamel Beghal, un islamiste radical de la mouvance salafiste – qui préconise un retour aux préceptes originels de l'islam. Cet homme a notamment effectué plusieurs séjours dans des camps en Afghanistan supervisés par Oussama Ben Laden (lire ci-dessous).

Plusieurs personnes interpellées seraient membres du Takfir

LE GROUPE Takfir wal-Hijra (« anathème et exil »), auquel sont soupçonnés d'appartenir Djamel Beghal et plusieurs des personnes interpellées à Paris, est un mouvement extrémiste sunnite d'origine égyptienne. Son fondateur, Chukri Ahmed Mustapha, a poussé jusqu'au bout les théories de Sayyid Qotb, le penseur le plus radical du courant des Frères musulmans, pendu en 1966. L'idée centrale du groupe, qui se désigne lui-même sous le nom de Jama'a al-muslimun (« association des musulmans »), est fondée sur l'excommunication (*takfir*) de toute la société égyptienne, qu'il ne considère pas comme authentiquement musulmane. Les membres du Takfir se jugent eux-mêmes comme les seuls vrais musulmans. Pour eux, tout péché entraîne automatiquement l'exclusion de la communauté des croyants.

Né en 1942 près d'Assiout, Chukri Mustapha a été arrêté et emprisonné en 1965 pour avoir distribué des tracts. A sa sortie de prison, en 1971, il a constitué un petit groupe, une communauté de croyants qui prétendait vivre à l'exemple du prophète Mahomet, ainsi que l'explique Gilles Kepel dans *Le Prophète et le Pharaon* (Seuil).

« UN GROUPE INCONTRÔLABLE »

Le Takfir a enlevé et assassiné en 1977 le cheikh Dhahabi, ancien ministre des biens religieux du gouvernement égyptien. A la suite de cet acte, les membres du groupe ont été arrêtés et Chukri Mustapha pendu. L'assise sociale du mouvement dans la société égyptienne aurait été assez faible.

Le Takfir est structuré selon une organisation hiérarchique, strictement cloisonnée par groupes de cinq ou six personnes dirigés par un émir. Il considère que toutes les institutions sont impies : c'est ainsi qu'il est interdit à ses membres d'entrer dans la fonction publique, d'effectuer le service militaire, ou encore de fréquenter les écoles et les universités. Les Takfiris ne se rendent pas habituellement à la mosquée, mais accomplissent la prière à domicile et dans les lieux appartenant à leur communauté.

En Algérie, l'un des groupes du GIA a repris l'appellation de *« takfir »*. On sait aussi qu'il existait dans les camps de Peshawar une mouvance réunie autour du docteur Ahmed Bou Amara, surnommé *« le Pakistanais »*, qui se réclamait de la doctrine du Takfir, de l'excommunication. En France, le Takfir wal-Hijra recruterait surtout des ressortissants algériens. Il est considéré par la plupart des musulmans comme *« un groupe incontrôlable »*, *« une secte »*.

X. T.

PROFIL

UN ACTIVISTE SURVEILLÉ

Né en 1965 en Algérie, Djamel Beghal était en passe de s'affirmer comme un responsable important des réseaux islamistes européens proches d'Oussama Ben Laden, le milliardaire d'origine saoudienne présenté comme l'inspirateur des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Selon des sources policières françaises, il aurait été directement en contact avec Ben Laden, mais surtout avec son bras droit Abou Zoubeïda, le responsable de la formation des recrues des camps d'entraînement en Afghanistan. D'après les mêmes sources, le jeune homme, qui dispose de la double nationalité franco-algérienne, connaîtrait plusieurs des responsables de l'organisation de Ben Laden que recherchent activement les Américains. Il serait membre de l'organisation Al-Qaida (la base), directement dirigée par Oussama Ben Laden.

Djamel Beghal avait été placé sous la surveillance des services de renseignement depuis au moins deux ans, en raison de son activisme en faveur de la mouvance fondamentaliste. A cette date, il avait déjà quitté la France pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui abrite plusieurs représentants de la mouvance islamiste radicale. Ainsi, son adresse à Corbeil-Essonnes, où se sont rendus les policiers de la DST, vendredi 21 septembre, lors de l'interpellation de sept membres français du réseau, était ancienne.

Depuis son départ de France, il y a deux ans, Djamel Beghal avait suivi l'itinéraire classique des défenseurs de la cause islamiste. Il s'était rendu, il y a plus d'un an, à Islamabad, capitale du Pakistan. De là, il avait gagné l'Afghanistan afin de recevoir une formation militaire et religieuse dans un camp lié à l'organisation d'Oussama Ben Laden. Il se serait alors rapproché de la mouvance Takfir, d'origine égyptienne, qui rassemble les militants de l'islamisme le plus radical.

Djamel Beghal est soupçonné d'avoir mis en place les structures d'un réseau terroriste susceptible de commettre des attentats en Europe, et en France, et ce avant son voyage en Afghanistan, et lors de ses précédents séjours en Europe.

P.Ce. et F.Lh.

De Peshawar à Marrakech, la route vers le jihad de deux jeunes de La Courneuve

Condamnés à mort au Maroc pour un attentat en 1994, Redouane Hammadi et Stéphane Aït Iddir s'étaient entraînés en Afghanistan

ÉVIDEMMENT, l'arrivée à Peshawar fait un peu drôle. Surtout à vingt-deux ans, quand on a toujours vécu à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis. Redouane Hammadi a acheté son billet dans une agence asiatique de Belleville et s'en est parti, par un beau matin de mai 1992, s'entraîner en Afghanistan. Le voyage a été laborieux : escale à Abu Dhabi jusqu'à Karachi, au sud du Pakistan, puis une journée de battement avant d'attraper la correspondance pour Peshawar. A l'aéroport, un copain marocain mais parisien, rencontré à la Goutte-d'Or, l'attendait. Ils sont partis tous les deux en rickshaw dans une villa pour attendre le passage en Afghanistan. Redouane Hammadi est allé deux fois s'entraîner dans les camps, la deuxième avec Stéphane Aït-Iddir. Deux ans plus tard, les deux jeunes gens ont attaqué un hôtel de Marrakech et ont tué deux touristes. Ils ont été condamnés à mort le 28 janvier 1995. Et attendent, depuis six ans, dans une prison marocaine, d'être fixés sur leur sort.

Redouane Hammadi a toujours habité La Courneuve. Il a un peu travaillé en intérim, *« le reste du temps, je ne faisais rien de particulier »*, a avoué simplement le jeune homme au policier venu l'interroger au Maroc en 1995. Il a dix-huit ans en 1988, et remarque que certains de ses copains du quartier parlent beaucoup de l'islam ; lui n'est pas spécialement religieux, même si Zohra, sa mère, lui a enseigné la prière. A l'été 1989, il connaît à son tour son chemin de Damas. *« J'étais au bas de mon immeuble, occupé à discuter, et il est venu un homme,* a expliqué le jeune homme. *J'ai su après qu'il s'agissait de Rachid, qui m'a demandé le chemin de la mosquée de La Courneuve. Je lui ai indiqué, et je l'ai accompagné. En chemin, il prêchait l'islam, m'encourageant à participer et pratiquer la religion. Ce jour-là, je lui ai donné mon numéro de téléphone. »* Rachid, un Marocain né en 1958, s'appelle en réalité Abdelilah Ziyad. C'est le chef du réseau.

Le petit Redouane boit ses paroles. *« Ne connaissant pas précisément les principes,* avoue le jeune homme, *je ne pouvais pas savoir s'il prêchait ou non une conception radicale de la religion. »* Mais il fréquente désormais la mosquée, Rachid lui prête des livres, lui parle de la Palestine, de la Bosnie, de l'Afghanistan, de l'Algérie. *« Cela me semblait une obligation imposée par le Coran que d'aller m'engager dans ces luttes. »* Rachid lui présente d'autres jeunes, du 18e arrondissement, dont Abdelkrim Afkir, qui vit à la Goutte-d'Or ; ils font du sport ensemble et discutent religion. En mai 1992, Redouane Hammadi est prêt. Rachid lui propose de partir en Afghanistan. *« J'ai accepté cette proposition de stage,* explique le jeune homme, *et Afkir a pris les choses en mains au niveau de l'organisation. »* Abdelkrim Afkir part deux semaines plus tôt ; c'est lui qui attend son copain Redouane à Peshawar.

On installe les deux jeunes dans *« la villa Ansar »*, tenue *« par des Palestiniens du Hamas »*, à un quart d'heure de l'aéroport. Ils ne sont pas tous seuls ; une vingtaine de candidats, surtout palestiniens et jordaniens, attendent leur départ pour les camps. Quelques jours plus tard, c'est le tour de Redouane : il embarque avec une dizaine d'autres dans un 4 × 4 Toyota, on passe la frontière toute proche, un par un, pour ne pas se faire remarquer, avant de réembarquer dans le 4 × 4.

MANIEMENT DES EXPLOSIFS

Trois ou quatre heures plus tard, il arrive dans un camp *« irako-syrien »*. Il y reste un mois et demi, à s'entraîner au pistolet automatique, à la grenade, à la Kalachnikov ou au lance-roquette. Il rentre une semaine à Peshawar, puis repart un mois et demi dans un camp *« libyen »*, où on lui apprend le tir au fusil à lunettes et le maniement des explosifs. Dans un troisième camp, *« algérien »*, on l'entraîne à nouveau au combat, puis le jeune homme rentre en France, par le même chemin.

A La Courneuve, Rachid lui fait raconter : *« Il semblait satisfait de ce qui s'était passé. »* Redouane explique aux copains qu'il est allé en Arabie saoudite, notamment à Stéphane Aït-Iddir, dix-sept ans. Le petit est fils de harki, il a eu *« une scolarité très défaillante »*, il ne sait ni lire ni écrire, mais admire de tout son cœur Redouane Hammadi et fait ses prières cinq fois par jour. Quand la famille Aït-Iddir, en 1992, est expulsée de son HLM, Stéphane est hébergé six mois chez les Hammadi. Il a besoin d'argent, et Redouane lui propose les hold-up. Rachid lui a expliqué que le Coran n'était pas contre, au contraire. *« Rachid m'a dit qu'il fallait faire des braquages pour aider les frères,* assure Redouane Hammadi, *avec des gens n'appartenant pas à l'organisation. »* Ils attaquent un pompiste à Aubervilliers, un bureau de changes à la tour Eiffel, une poissonnerie à Barbès et une société de distribution de machines de bonbons... Rachid fournit les armes et empoche le gros du butin, les deux jeunes se gardent un pourcentage, Stéphane s'achète enfin sa moto.

Redouane propose bientôt à Rachid de faire entrer deux de ses proches dans l'organisation, Belhadj Zeghari et Zohair Sirat. Ils partent avec Stéphane Aït-Iddir, en juin 1993, pour le voyage initiatique. Roissy, Bahrein, Karachi, Peshawar. *« Dans ce vol*, a raconté Redouane Hammadi, *il y avait trois personnes qui appartenaient au Tabligh* (lire ci-contre). *Je ne les connaissais pas, mais nous avons fait connaissance, notamment à Istanbul. Ils allaient au Pakistan car c'est la source de leur conviction. »* Les stagiaires dorment dans une villa, pleine d'Algériens, *« proche d'une mosquée avec un minaret blanc »*. Redouane Hammadi rentre à Paris trois semaines plus tard, les autres passent deux mois et demi en Afghanistan.

Ils seront nombreux à passer dans les camps : la justice en a retrouvé quatorze en 1992 et 1993 du côté de La Courneuve. Mais ils ne deviennent pas tous des combattants de la foi. Stéphane Aït-Iddir se brouille avec Belhadj Zeghari et Zohair Sirat, qu'il ne juge *« pas assez motivés »* et qui conseillent à cet excité de laisser tomber le jihad. Belhadj a même trouvé le stage *« pas sérieux »*, le camp *« petit, sans hygiène, très mal organisé »*, avec des armes *« anciennes »* et peu de munitions. Deux autres jeunes, qui devaient rester un an en Afghanistan, ont trouvé le niveau de maths et de physique trop dur et ont préféré rentrer en France.

« PAR GOÛT DE L'AVENTURE »

Un troisième a expliqué qu'il était allé là-bas *« par goût de l'aventure »* et qu'il n'avait eu qu'une idée, *« rentrer au plus vite »*. Le service de coopération technique internationale de la police (SCTIP) a estimé que les villas au Pakistan étaient en fait à Hayatabad, à côté de Peshawar, *« dont une partie située en zone tribale échappait à la juridiction pakistanaise »*. Les camps auraient été dirigés par *« les hommes d'Heykmatiar »*, un des principaux chefs rebelles afghans, mais sans certitudes, et le nom de Ben Laden n'a pas été prononcé.

A La Courneuve, Redouane Hammadi et Stéphane Aït-Iddir ont expliqué à Rachid, qui s'est fâché, que les braquages devenaient trop risqués. Il a fini par les convaincre de continuer au Maroc, dans une impréparation totale. Le 24 août 1994, les deux hommes et un ami, Tarek Falah, tirent au fusil mitrailleur sur un hôtel de Marrakech, pour *« déstabiliser le régime »*. Deux touristes espagnols sont tués, les jeunes sont arrêtés peu après, les deux premiers au Maroc, Tarek Falah en Allemagne. *« Ce qui m'a fasciné, c'est qu'ils avaient un plan pour entrer au Maroc, mais pas pour sortir,* explique l'un de leurs avocats, Me Francis Terquem. *D'une certaine manière, ce n'était pas leur problème, et ils ont trouvé insultant qu'on ait pu croire qu'ils ne sacrifiaient pas leur vie. »* Les avocats ont eu un mal fou à leur faire signer une demande de grâce royale, d'ailleurs en vain. Les deux gamins de La Courneuve sont toujours emprisonnés dans une cellule minuscule et insalubre. Barbus, convaincus, et sûrs d'avoir fait leur devoir.

Franck Johannès

Les convertis de Chasse-sur-Rhône s'étaient connus en Afghanistan

Joseph Jaime et David Vallat ont été condamnés à cinq et six ans de prison le 18 février 1998 à Paris, lors du procès de Chasse-sur-Rhône (Isère), pour avoir apporté un soutien logistique à l'un des réseaux islamistes responsable des attentats de 1995 en France. Les deux Français, convertis à l'islam, s'étaient rencontrés dans un camp en Afghanistan.

Joseph Jaime, fils d'immigrés espagnols, vivotait jusqu'à l'attaque d'une banque, qui lui a valu dix ans de prison. Il s'est converti à l'islam juste avant son incarcération et est parti en Afghanistan juste après, en 1994. Du côté de Peshawar, Joseph Jaime rencontre David Vallat, converti en 1991, et les deux hommes n'ont qu'un désir : rejoindre les maquis algériens. On leur conseille de s'adresser au réseau de Bruxelles, qui vient d'être démantelé. Son chef, Ali Touchent, leur demande de l'héberger à Chasse-sur-Rhône. Ils convoient pour lui des documents et de l'argent, et le mettent dehors lorsqu'ils découvrent qu'il prépare des attentats.

AFP

■ **AFGHANISTAN.** Des partisans d'Oussama Ben Laden filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan, en juin 2001. Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. Plusieurs jeunes Français ou Maghrébins vivant en France, arrêtés ces dernières années, ont effectué des stages de ce type, même s'ils ne sont pas tous devenus des combattants de la foi.

Un frère Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français

Le procureur de Grasse a saisi la section antiterroriste du parquet de Paris

LA SECTION antiterroriste du parquet de Paris a été saisie, mercredi 19 septembre, par le procureur de Grasse (Alpes-Maritimes), d'une enquête sur les relations entre un officier de la police de l'air et des frontières (PAF) et l'un des frères du commanditaire présumé des attentats de New York et de Washington du 11 septembre, Oussama Ben Laden. Yeslam Ben Laden, cinquante et un ans, un homme d'affaires résidant à Genève qui possède une villa sur les hauteurs de Cannes, aurait financé, au cours de l'année 2001, le voyage aux Etats-Unis et les cours de pilotage du commandant de police chargé de contrôler l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Les investigations préliminaires transmises à Paris ne font état d'aucun lien entre la préparation des attentats et le déplacement aux Etats-Unis du policier français. Au regard du contexte actuel, le procureur de Grasse semble avoir estimé néanmoins nécessaire de faire procéder à des vérifications supplémentaires par une structure spécialisée.

L'aéroport de Cannes-Mandelieu accueille exclusivement des avions privés appartenant à des hommes d'affaires, sociétés ou personnalités fortunées françaises ou étrangères. Des mouvements aériens très importants ont été surveillés jusqu'en juillet – les accords de Schengen qui régissent la libre circulation au sein de l'Europe ont conduit au départ de la PAF – par une équipe d'une dizaine de policiers dirigés par le commandant de police suspecté dans cette affaire. Selon ses déclarations, qui ont été recueillies au cours de l'enquête préliminaire ouverte à Grasse, le 14 septembre, il aurait, en compagnie de son épouse, fait la connaissance de Yeslam Ben Laden *« par hasard »*. Il a affirmé avoir noué avec lui des relations amicales et a contesté le caractère délictueux des faits.

« PAR PASSION DE L'AVIATION »

A la retraite depuis le mois d'août, il a reconnu avoir accepté, de Yeslam Ben Laden, *« par passion de l'aviation »*, les quelque 40 000 francs qui lui ont permis de se rendre aux Etats-Unis et de suivre des cours de pilotage dans l'une des écoles les plus réputées de Floride. Ce centre, connu dans le monde entier, a également accueilli certains des pilotes kamikazes morts dans les attentats. Au terme de sa formation, il a échoué dans l'obtention de son brevet de pilote. Pour prouver sa bonne foi, il a expliqué qu'il avait refusé le prêt d'argent que lui avait proposé M. Ben Laden pour s'acheter un appartement.

Yeslam Ben Laden est à la tête d'une société financière, la Saudi Investment Company, dont l'essentiel de l'activité réside dans la gestion des filiales offshore du groupe familial Saudi Binladin Group (SBG). La SBG est un groupe qui intervient dans le bâtiment et les travaux publics, l'électricité, les équipements pétroliers, l'électronique, les télécommunications et les satellites. Les services de renseignement occidentaux s'interrogent sur les liens financiers entre les affaires d'Oussama Ben Laden et celles de sa famille. Ils surveillent en particulier la Saudi Investment Group, de Yeslam Ben Laden, dont les circuits financiers opaques pourraient avoir permis de faire transiter des fonds au profit d'Oussama Ben Laden.

Cette proximité entre les frères Ben Laden explique, sans doute, l'attention portée à cette enquête et la volonté de la justice de Grasse de saisir la justice antiterroriste à Paris. Mais, après l'examen des faits transmis dans cette affaire, le parquet de Paris peut encore décider de retourner ce dossier au procureur de Grasse, estimant qu'il relève davantage d'une éventuelle corruption de fonctionnaire que d'une affaire de terrorisme.

Jacques Follorou

Le Tabligh, un mouvement missionnaire soupçonné d'être un « sas » vers l'islam radical

RIEN n'indique la présence d'une mosquée au numéro 52 de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). La façade blanche de cet ancien magasin de fleurs a été masquée par un rideau de fer, et son entrée condamnée. Il faut tourner dans une petite rue perpendiculaire pour découvrir une simple porte de bois, qui s'ouvre et se ferme à intervalles réguliers, laissant passer un va-et-vient de fidèles. L'entrée est interdite aux non-musulmans. On a juste le temps de distinguer par l'embrasure un bassin d'ablutions près duquel des croyants se préparent à la prière.

La mosquée Ar-Rahma est le siège français du Tabligh (prononcer « tablir »), le plus grand mouvement missionnaire de l'islam. Implanté en France depuis 1968, il a joué un rôle déterminant dans la réislamisation des immigrés de la première génération, puis dans celle des jeunes beurs. Le Tabligh est habituellement qualifié de courant *« piétiste »*. Ses objectifs sont en effet strictement religieux, et il se tient à l'écart de tout engagement politique. Pourtant, plusieurs spécialistes estiment que le mouvement a pu être détourné de ses buts et utilisé, malgré lui, comme un *« sas primitif »* vers l'islam radical.

La Jama'a at-Tabligh (« association pour le message ») a vu le jour en Inde, en 1927. Son fondateur, Muhammad Ilyas, met au point une méthode de prosélytisme particulièrement efficace. A l'opposé du modèle de l'école coranique (la *madrasa*), il invente un système de « stages » à destination des adultes : de courtes périodes de formation, fondées sur un apprentissage pratique de la foi musulmane. L'une des bases du Tabligh est le *dhikr*, ou la « remémoration » d'une formule incantatoire tirée du Coran : le fidèle doit la répéter cent fois le matin et le soir. Le groupe en cours de formation élit domicile dans une mosquée. A partir de ce point de départ, il rayonne dans une zone géographique déterminée, pour ramener à son tour d'autres musulmans à la foi et à la pratique religieuse. Ce sont les fameuses *« sorties »* du Tabligh : par groupe de trois à cinq, tous habillés de blanc, les tablighis arpentent les trottoirs, les cafés, les cages d'immeuble, les hôpitaux et les prisons. Inlassablement, ils frappent aux portes et engagent la conversation sur Dieu, à la manière des Témoins de Jéhovah.

« PAS DE CHEF »

En France, le Tabligh acquiert une existence légale en 1972, sous le nom d'« association Foi et pratique ». C'est l'époque où ses missionnaires hantent les salles de prière des foyers Sonacotra, pour ramener à l'islam une population d'immigrés coupée de ses racines. En 1979, Mohammed Hammami, un ouvrier tunisien, ouvre la mosquée Omar de la rue Jean-Pierre-Timbaud, dans le 11e arrondissement de Paris. Pendant une dizaine d'années, ce lieu de culte sera le centre névralgique du mouvement. Progressivement, Mohammed Hammami se trouve marginalisé. Une autre association, Tabligh wa Da'wa, voit le jour en 1978. Elle acquiert en 1986 un pavillon à Saint-Denis, qui va devenir le nouveau centre français du Tabligh.

La structure du mouvement est entourée de mystère. *« Il n'y a pas de chef »*, affirme-t-on avenue Paul-Vaillant-Couturier. En fait, depuis 1985, l'association est placée sous l'autorité d'un conseil consultatif de quatre membres, désignés à vie. Chacun d'eux dirige à tour de rôle, selon un système de présidence tournante. Malgré les apparences, le mouvement est très centralisé : son QG européen se trouve en Angleterre, à Dewsbury. C'est en effet l'« émir » de ce pays qui a autorité sur la zone européenne. Le chef suprême du Tabligh est toujours l'émir de l'Inde, le successeur de Muhammad Ilyas.

DISCIPLINE QUOTIDIENNE

Le musulman engagé dans le mouvement se trouve pris dans un engrenage qui le mobilise quasiment 24 heures sur 24. *« Il faut consacrer quarante jours par an, trois jours par mois, deux après-midi par semaine et deux heures par jour à l'association »*, résume un tablighi. En outre, l'adepte est astreint à la discipline quotidienne du *dhikr*, qui le transforme en véritable « machine à prière ». C'est là sans doute la grande faiblesse du tabligh : il est une impasse. Comme le note Gilles Kepel (*Les Banlieues de l'islam*, Le Seuil, 1991), il offre peu de perspectives à un jeune musulman déterminé, puisqu'il bannit toute activité politique et n'encourage pas l'approfondissement des sciences religieuses.

Les mosquées de Tabligh ont été des lieux privilégiés pour des « rabatteurs » cherchant à recruter des militants prêts à l'action violente. Dans *Exils et Royaumes* (FNSP), Hervé Terrel raconte qu'en 1986, Fouad Ali Saleh fréquentait la mosquée de la rue Jean-Pierre-Timbaud. C'est là qu'il recruta les deux Marocains qui l'aidèrent à organiser les attentats à Paris, dont le plus meurtrier fut celui de la rue de Rennes. Deux des auteurs de l'attaque contre l'hôtel Asni à Marrakech, en 1994, Stéphane Aït-Idir et Rédouane Hammadi, originaires de La Courneuve *(lire ci-contre)*, auraient ainsi été réislamisés par le mouvement piétiste.

Le Tabligh organise régulièrement de « grandes sorties » vers le Pakistan. Les fidèles y séjournent quatre mois, pour se former dans les centres du mouvement, dont le principal se trouve à Lahore. En principe, ne participent à ce voyage que les membres confirmés, qui ont déjà accompli un an de travail quotidien en France. Dans les faits, ce principe est respecté *« à 80 % »*, avoue un tablighi. Les auteurs de *La Tentation du Jihad* (Jean-Claude Lattès), David Pujadas et Ahmed Salam, racontent l'itinéraire de Mourad. Ce jeune musulman né en France, militant du Front islamique du salut (FIS), est allé à Lahore avec ses *« frères du Tabligh »*. Là-bas, un Pakistanais lui a proposé de se rendre dans un camp d'entraînement des moudjahidins, à 70 kilomètres à l'intérieur des frontières afghanes. Pour Mourad, le Tabligh a constitué une filière vers l'Afghanistan. Serait-il une *« antichambre de l'intégrisme »*, comme le nommait en 1993 un rapport des services français ? Moussa Khedimellah, chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) et spécialiste du Tabligh, constate, lui, que le mouvement missionnaire a permis à beaucoup de jeunes musulmans désocialisés de retrouver une dignité et un islam du *« juste milieu »*.

Xavier Ternisien

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Premier semestre 2001

Progression satisfaisante de l'activité et du résultat net, dans une conjoncture plus difficile

Produit net bancaire : + 9 %

Résultat net (part du groupe) : + 8 %(*)

(*) sur base comparable.

Résultats consolidés du Groupe Banques Populaires (en M€)

	1er semestre 2001	1er semestre 2000 (pro forma)	Variation
Produit net bancaire	2826	2723	+ 4 %
Résultat brut d'exploitation	1002	1047	- 4 %
Résultat net (part du groupe)	429	441	- 3 %

Produit net bancaire

+ 9 %

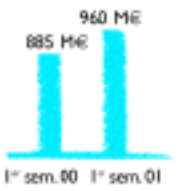

Résultat brut d'exploitation

- 5 %

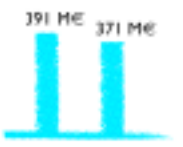

Résultat net (part du groupe, sur base comparable)

+ 8 %

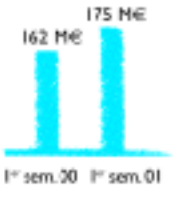

Le Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires, réuni le 19 septembre 2001 sous la présidence de Philippe Dupont, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 2001.

L'ACTIVITÉ

Natexis Banques Populaires a connu, au premier semestre 2001, une croissance satisfaisante de son activité, dans un environnement plus difficile. Par rapport au premier semestre 2000, qui constitue une base de référence élevée, le Produit net bancaire total du premier semestre de cette année progresse de 9 % à 960 M€.
Le PNB des métiers s'établit à 935 M€, en hausse de 8 %.

L'évolution par métier est la suivante :

- Financement : + 25 % à 422 M€

Cette hausse est due aux bonnes performances commerciales, tant des activités bancaires (+ 28 %) que des financements spécialisés (+ 14 %). Les encours pondérés du métier ont progressé de 4 % par rapport au 30 juin 2000.

- Investissement : - 7 % à 229 M€

Les activités de marchés réalisent un PNB de 146 M€, en forte progression par rapport à un premier semestre 2000 atypique. Le PNB du capital investissement s'établit à 83 M€ ; il est en recul par rapport au chiffre exceptionnellement élevé du premier semestre 2000 mais il est cependant supérieur à celui du second semestre 2000.

- Service : + 1 % à 284 M€

La morosité des marchés boursiers a entraîné une baisse prononcée du nombre d'ordres exécutés. Malgré cela, le PNB de la filière Services bancaires, financiers et technologiques progresse de 3 %, grâce en particulier aux bonnes performances des services bancaires. Le PNB de la gestion pour compte de tiers s'inscrit en légère baisse (- 1 %). Le total d'actifs gérés atteint 69,6 Md€ (+ 2 % sur le semestre).

Les commissions, hors celles liées aux crédits, représentent 44 % du PNB.
Le Produit net bancaire hors métiers ressort à 25 M€ contre 19 M€ au premier semestre 2000 ; il enregistre principalement les revenus provenant des participations immobilières et de prestations informatiques externes.

LES RÉSULTATS

Dans le cadre de sa stratégie de croissance dans la durée, la société a continué à mener une politique volontariste de développement dans tous ses métiers. Les effectifs moyens ont ainsi augmenté de 12 % entre le premier semestre 2000 et le premier semestre 2001. L'augmentation des charges (+ 19 %) se traduit par une baisse de 5 % du résultat brut d'exploitation à 371 M€.
Le coefficient d'exploitation ressort à 61,3 % contre 57,3 % pour la totalité de l'année 2000.

Le coût du risque, dans une conjoncture plus délicate, atteint 86 M€ contre 55 M€ au premier semestre 2000 et 92 M€ au second semestre.
Les autres principaux postes contribuant à la détermination du résultat net (part du groupe) sont :
• l'amortissement des écarts d'acquisition pour 10 M€,
• la charge d'impôt, à 77 M€,
• la part des intérêts minoritaires, qui passe de 51 M€ à 31 M€, du fait du rachat à 100 % par Natexis Banques Populaires de certaines filiales opérationnelles (Assurances Banque Populaire et Factorem notamment).

Le résultat net part du groupe, en hausse de 51 %, s'établit à 175 M€, soit, sur une base annuelle, 8,2 € par action contre 7,1 € pour l'année 2000 complète.
Par rapport au premier semestre 2000, où le résultat avant dotation au FRBG s'élevait à 162 M€, le résultat net du premier semestre 2001 progresse de 8 % sur base comparable.
Le ROE annualisé ressort à 11,2 %.

Structure financière

Au 30 juin 2001, les fonds propres réglementaires s'élèvent à 5,3 Md€ dont 4,1 Md€ de noyau dur.
Les actifs pondérés au 30 juin 2001 se montent à 56,6 Md€, en progression de 5 % par rapport au 31 décembre 2000.
Le ratio Cooke (noyau dur) au 30 juin 2001 s'établit à 7,2 %, inchangé par rapport au 31 décembre 2000.

Perspectives

Commentant ces résultats, Philippe Dupont a souligné " la bonne résistance d'ensemble de la rentabilité de Natexis Banques Populaires à un environnement plus difficile ". Il a déclaré cependant que " les événements dramatiques récents qui s'ajoutent aux incertitudes économiques préexistantes rendent toute prévision délicate et ne peuvent qu'inciter à la prudence ".

Compte de résultat consolidé de Natexis Banques Populaires (en M€)

	1er sem. 2001	1er sem. 2000	Variation
Produit net bancaire	**960**	**885**	**+ 9 %**
Charges	- 589	- 494	+ 19 %
Résultat brut d'exploitation	**371**	**391**	**- 5 %**
Coût du risque	- 86	- 55	+ 56 %
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3	- 8	
Sociétés mises en équivalence	8	12	- 34 %
Résultat courant avant impôt	**256**	**340**	**- 13 %**
Eléments exceptionnels et divers	- 2	- 21	
Impôt	- 77	- 105	- 26 %
Ecarts d'acquisition	- 10	- 1	
Dotation au FRBG	0	- 46	
Intérêts minoritaires	- 31	- 51	- 40 %
Résultat net part du groupe	**175**	**116**	**+ 51 %**

COMMUNICATION FINANCIÈRE
Téléphone : 01 40 39 68 79
E-mail : relinvest@nxbp.fr

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

La Russie précise son soutien à l'opération militaire américaine

Les bases aériennes de l'Asie centrale pourront être utilisées par les avions de la coalition et l'espace aérien russe sera ouvert aux vols transportant de l'aide humanitaire. Moscou est aussi prêt « à prendre sa part, si nécessaire, à des opérations de sauvetage »

MOSCOU
correspondance

Après deux semaines de réflexion, Vladimir Poutine a enfin annoncé, lundi 24 septembre, en quoi consisterait l'aide de la Russie à l'opération militaire américaine. Les avions de la coalition pourront utiliser les bases aériennes des pays d'Asie centrale, l'espace aérien russe sera ouvert aux vols transportant de l'aide humanitaire, et le Russie est prête à *« prendre part, si nécessaire, à des opérations de sauvetage et de recherches internationales »*, a indiqué sans plus de précisions le président russe, qui a consacré près de la moitié de son intervention à la Tchétchénie, en lançant un ultimatum de 72 heures aux combattants, leur intimant de déposer les armes.

« La Russie a parlé avec ses alliés et ses partenaires pour qu'ils offrent leur espace aérien et leurs aérodromes. Nous avons coordonné cette position avec nos conseillers chargés de l'Asie centrale. Ces pays sont d'accord avec notre position et n'excluent pas la possibilité d'offrir leurs aérodromes pour cette opération », a affirmé M. Poutine face aux caméras de télévision. Au même moment, le ministre de la défense, Sergueï Ivanov, répétait ce qu'il martèle depuis le début de la crise, à savoir que toute opération militaire russe sur le territoire afghan était exclue et que Moscou devait se contenter d'apporter son aide à l'Alliance du Nord.

Critiqué pendant une semaine par la presse russe – notamment dans les quotidiens *Izvestia* et *Vedomosti* – pour son attentisme, Vladimir Poutine a fini par trancher, en allant à l'encontre de la plupart des militaires, opposés à une utilisation des bases d'Asie centrale. Retiré à Sotchi, sur les bords de la mer Noire, pendant cinq jours, le président a énormément consulté, recevant notamment tous les plus hauts responsables des « structures de forces ». A la veille de son départ pour l'Allemagne puis pour Bruxelles, il a enfin arrêté sa position, qui risque de heurter les militaires.

MILITAIRES SCEPTIQUES

« La majorité des militaires sont très sceptiques à l'idée de coopérer avec les Occidentaux, et je pense que Sergueï Ivanov en fait partie ; ils pensent qu'un jour ou l'autre ils seront obligés de s'impliquer et ça leur fait peur », estime Alexander Golts, un spécialiste des affaires militaires. Alors que la presse russe s'interroge depuis plusieurs jours sur les termes de l'éventuel marchandage dont l'aide russe a pu faire l'objet – de l'abandon américain du projet de bouclier antimissiles à l'élargissement de l'OTAN en passant par l'adhésion de Moscou à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) –, M. Golts estime pour sa part que M. Poutine n'est pas homme à se livrer à de telles discussions. *« Il sait qu'il recevra beaucoup plus dans l'avenir que ce qu'il pourrait demander aujourd'hui »*, affirme cet expert.

Surtout, le président a lui-même été très clair sur ce qu'il attend en échange de son aide : un soutien dans la *« lutte antiterroriste »* en Tchétchénie. *« Maintenant que le monde civilisé a déterminé sa position envers la lutte contre le terrorisme, chacun doit déterminer la sienne. Cette chance doit être offerte également à ceux qui n'ont pas encore rendu les armes en Tchétchénie »*, a affirmé M. Poutine, en donnant 72 heures aux *« formations armées illégales »* pour qu'elles entament des discussions avec les représentants du pouvoir fédéral, mais sans préciser ce qui se passerait aux termes de ces trois jours. L'opération sera supervisée par le général Victor Kazantsev, le représentant du président dans la région du Sud, qui a participé aux deux guerres en Tchétchénie, notamment comme chef du département militaire du Caucase du Nord.

72 HEURES POUR LA TCHÉTCHÉNIE

Dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Focus* paru lundi, le président avait déjà exposé les termes de sa proposition d'aide. *« Il ne serait pas bon de batailler sur deux ou trois fronts en même temps. L'Allemagne sait cela mieux que quiconque. Si nos partenaires veulent une coopération véritable dans la lutte contre le terrorisme, et non pas seulement utiliser la Russie, nous y sommes prêts. Mais alors nous devrons aussi nous battre ensemble sur le front auquel la Russie fait face aujourd'hui »*, avait déclaré M. Poutine.

Une délégation du Pentagone est attendue à Moscou dans les jours qui viennent. *« L'attitude de l'Occident face aux événements en Tchétchénie déterminera la profondeur de l'implication »* russe dans l'opération menée par les Etats-Unis, jugeait mardi le quotidien *Vremia Novosti*. *« L'opération de représailles va commencer dans trois jours »*, titrait *Kommersant*. Sous-titre : *« En Tchétchénie »*. *« Dans 72 heures seulement,* indiquait le quotidien, *la Russie va agir en Tchétchénie sans tenir compte de la communauté internationale. Et cette dernière, menée par les Etats-Unis* (s'ils sont d'accord avec les propositions de Moscou) *aura les mains libres en Afghanistan. »*

Marie-Pierre Subtil

Une délégation de l'Union européenne est à Islamabad pour apporter son soutien au président pakistanais

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Les membres de la troïka européenne sont arrivés à Islamabad, dans la nuit de lundi 24 à mardi 25 septembre, pour apporter leur soutien au président Moucharraf, lequel, estiment-ils, adopte une attitude courageuse en se rangeant aux côtés de la coalition antiterroriste, au risque de s'aliéner les mouvements islamiques, fort influents au sein de la société et de l'armée pakistanaises. Après Islamabad, les représentants de l'Union européenne se rendront à Téhéran, à Riyad, au Caire et à Damas, avant une étape à Skopje, en Macédoine.

Les membres de la troïka – le Belge Louis Michel, président en exercice du conseil des ministres des affaires étrangères, Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité commune, Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, et Josep Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, dont le pays succédera à la Belgique à la présidence de l'UE – adresseront à leurs interlocuteurs, à chaque étape de ce périple dans le monde musulman, un même message en trois points : *« 1) Le terrorisme nous concerne tous ; c'est notre intérêt commun de nous associer pour le mettre hors d'état de nuire ; 2) l'Europe refuse tout amalgame entre le terrorisme d'origine islamique et l'islam ; 3) cette crise va entraîner des problèmes humanitaires, en particulier avec les réfugiés afghans : l'Europe est prête à vous aider dans cette épreuve »* (le message vaut particulièrement pour le Pakistan et l'Iran). Les Quinze entendent accompagner les efforts d'Islamabad par une aide humanitaire conséquente. *« Les Pakistanais ont besoin du soutien du reste du monde »*, souligne Chris Patten.

Les responsables européens mettront ensuite à profit en Iran et en Syrie une liberté de contacts que les Américains n'ont pas. Kamel Kharrazi, le ministre iranien des affaires étrangères, s'est rendu à Bruxelles, il y a quinze jours. Une visite à Bruxelles du président syrien Bachar El Assad est en cours de négociation.

DOUBLE OBJECTIF

Officiellement, la tournée de la troïka européenne n'a pas de lien direct avec le processus de paix au Proche-Orient, mais il en sera question. Louis Michel, Javier Solana et Chris Patten essaieront de glisser prudemment le message selon lequel le double objectif de la paix au Proche-Orient et de la lutte contre le terrorisme – fussent-ils différents – suppose que des mouvements comme le Hezbollah et Hamas ne soient plus soutenus par des gouvernements. *« Il n'y a pas de bons et de mauvais terroristes »*, dit Javier Solana.

D'une façon générale, les Européens estiment que ce voyage à Damas et à Téhéran doit servir *« à alimenter l'appétence de ces pays à rejoindre la communauté internationale »*. Dans plusieurs pays, leur mission sera délicate. Ils sont cependant partis avec le soutien sans ambiguïté de Washington.

Laurent Zecchini

Les Occidentaux poursuivent leurs contacts tous azimuts

UNE INTENSE concertation internationale sur la lutte contre le terrorisme s'est poursuivie lundi 24 et mardi 25 septembre, les responsables occidentaux s'efforçant d'amener au plus près de leurs positions le maximum de dirigeants des autres régions du monde.

Outre Washington, où le président Bush devait recevoir mardi le premier ministre japonais, outre Islamabad, où une délégation de l'Union européenne rendait visite le même jour au président Moucharraf, Berlin était le lieu de plusieurs rencontres : le chancelier Gerhard Schröder s'apprêtait à recevoir mardi le président égyptien Hosni Moubarak arrivant de Paris, puis le président russe Vladimir Poutine, qui entame une visite de trois jours en Allemagne et qui devait s'exprimer dans l'après-midi devant le Bundestag. Le président du Conseil italien Silvio Berlusconi est attendu à Berlin mercredi.

A Paris, où il a rencontré lundi Jacques Chirac puis Lionel Jospin, le président Moubarak a déclaré partager avec les pays occidentaux l'objectif d'éradiquer le terrorisme, mais il a lancé une mise en garde contre des frappes qui prendraient pour cible des pays arabes. *« Il a marqué sa préoccupation vis-à-vis des conséquences que pourraient avoir des représailles et espéré que ces frappes ne concerneraient pas certains pays du monde arabe.* (...) *Il pense que des frappes qui atteindraient des pays du monde arabe auraient des conséquences terribles »*, a rapporté l'entourage du premier ministre.

« En termes généraux, nous soutenons la lutte contre le terrorisme partout dans le monde, nous soutiendrons de toute façon les Etats-Unis parce que nous avons souffert du terrorisme », a déclaré le président égyptien après un entretien de 45 minutes et un déjeuner avec Jacques Chirac à l'Elysée. Interrogé sur une éventuelle participation militaire de l'Egypte à une riposte des Etats-Unis, il a cependant souligné qu'il ne disposait d'*« aucune preuve »* sur les auteurs et commanditaires de ces attentats.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Jacques Chirac a rappelé la position de la France et de ses partenaires européens. Selon sa porte-parole, Catherine Colonna, il a souligné que la France et ses partenaires européens veillent à éviter tout amalgame aux dépens du monde musulman et qu'ils estiment par ailleurs qu'une riposte aux attentats *« est licite dans le cadre de la légitime défense prévue par la Charte des Nations unies »*. Au-delà de ces actions immédiates, Jacques Chirac a jugé *« essentiel de renforcer également le dispositif mondial de lutte contre le terrorisme »* et souhaité que soit intégrée dans l'ensemble des réflexions *« la dimension humanitaire »*. M. Moubarak a insisté sur la tenue d'une conférence internationale pour élaborer une convention contre le terrorisme. *« Le président Chirac est d'accord »*, a-t-il dit.

Le président égyptien et ses interlocuteurs français ont aussi évoqué le Proche-Orient et appelé de concert à une reprise des négociations israélo-palestiniennes.

OFFRES PUBLIQUES SUR LES ACTIONS ISIS ET COFLEXIP

Actionnaires d'ISIS et de Coflexip, vous avez jusqu'au 28 septembre pour rejoindre Technip et participer à la création d'un leader mondial de l'ingénierie et des services pétroliers

Le rapprochement Technip-Coflexip donnera naissance à un groupe intégré, **n°1 en Europe et n°4 mondial,** avec des ventes pro-forma combinées de 4,5 milliards d'euros en 2000, leader sur la conception et la réalisation de projets onshore comme sur l'ensemble des solutions offshore. Le nouveau groupe Technip-Coflexip sera coté à Paris et à New-York.

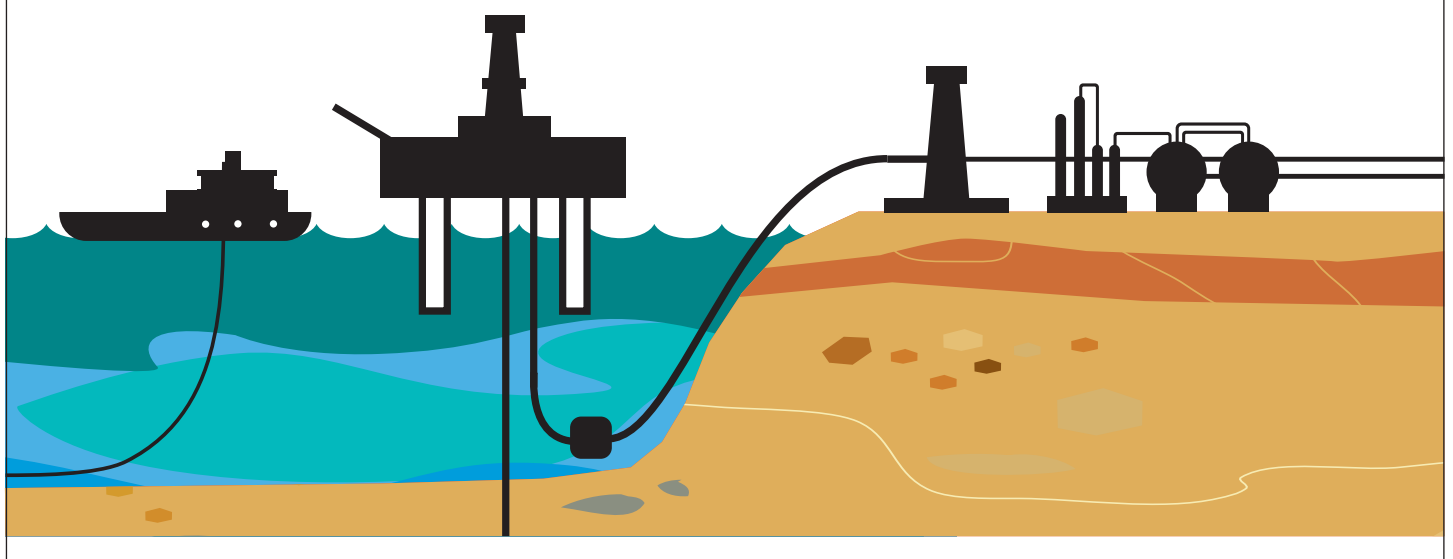

La complémentarité crée de la valeur

Des secteurs à forte croissance	■ Filière gaz ■ Mer profonde
La maîtrise des disciplines clés	■ Ingéniérie et direction de projets ■ Offshore : actifs industriels et expertise
Une couverture globale	■ Europe, Moyen-Orient, Asie, Afrique ■ Golfe du Mexique, Brésil, ■ Mer du Nord et Mer Caspienne
Complémentarité clients	■ Compagnies nationales ■ Majors et indépendants
Efficacité financière accrue	■ Génération de flux de trésorerie ■ Activité plus capitalistique
Une croissance régulière	■ Gamme diversifiée de secteurs ■ Activité plus cyclique

■ Technip ■ Coflexip

MODALITÉS DE L'OFFRE
Bénéficiez des conditions qui vous sont proposées en apportant vos titres :

• dès aujourd'hui et jusqu'au 28 septembre :
11 actions Technip pour 10 actions ISIS

• dès aujourd'hui et jusqu'au 28 septembre :
9 actions Technip pour 8 actions Coflexip

Il est rappelé qu'il existe une offre d'achat subsidiaire sur les titres Coflexip au prix de 199 euros par action Coflexip. Les actionnaires de Coflexip peuvent opter pour l'OPE ou l'OPA ou combiner les deux offres. L' offre d'achat sera plafonnée à 5 millions de titres Coflexip ; au-delà il sera appliqué un mécanisme de réduction proportionnelle.

OPE sur ISIS : vous pouvez obtenir la note d'information visée par la COB n° 01-1027 en date du 7 août 2001, en appelant le numéro vert.

Offres sur Coflexip : vous pouvez obtenir la note d'information visée par la COB n° 01-1028 en date du 7 août 2001, en appelant le numéro vert.

N° Vert 0 800 012 022

TECHNIP
www.technip.com

ISIS
www.isis-group.fr

COFLEXIP STENA OFFSHORE
www.coflexip.com

ITAR-TASS/AP

■ **MOSCOU.** Vladimir Poutine serre la main du mufti Ravil Gainutdin lors d'une rencontre avec les représentants de la communauté musulmane de Russie, forte de quelque 20 millions d'individus, qui s'est tenue lundi au Kremlin. Le président russe a ensuite précisé en quoi consisterait l'aide de son pays à l'opération militaire américaine.

L'Arabie saoudite rompt ses relations diplomatiques avec le régime de Kaboul

Les Etats-Unis remercient Riyad pour sa coopération

ISOLANT encore un peu plus le régime en place à Kaboul, l'Arabie saoudite a annoncé officiellement, mardi 25 septembre, la rupture de ses relations diplomatiques avec les talibans au pouvoir en Afghanistan, en raison du soutien que ceux-ci accordent *« au terrorisme »*.

« Le gouvernement saoudien annonce la rupture de toutes ses relations avec les talibans », rapporte l'agence officielle SPA. Riyad a motivé sa décision par le refus des Kaboul de répondre *« aux contacts et initiatives entrepris par l'Arabie saoudite pour les convaincre de cesser de donner refuge aux terroristes et de les former »*.

L'Arabie saoudite *« déplore »* que la milice des talibans ait *« fait de son territoire un centre d'accueil, de formation et de mobilisation d'un nombre d'égarés de toutes les nationalités, particulièrement des citoyens saoudiens, pour qu'ils entreprennent des actes criminels contraires à toutes les religions, tout en refusant de livrer ces criminels à la justice »*.

Cette mesure fait suite à celle prise, samedi, par les Emirats arabes unis, qui ont également rompu avec la milice au pouvoir à Kaboul. Désormais, le Pakistan est le seul pays au monde à continuer d'entretenir des relations avec les talibans.

Faisant référence à la protection accordée par les talibans au principal suspect des attentats du 11 septembre, Oussama Ben Laden, le gouvernement saoudien relève dans son communiqué que *« le gouvernement des talibans continue à utiliser ses territoires pour abriter, armer et exhorter les criminels à perpétuer des opérations criminelles contre des innocents* (...)*, ce qui a nui à l'islam et à l'image des musulmans dans le monde »*.

L'Arabie saoudite, berceau de l'islam, précise néanmoins qu'elle continuera à être aux côtés des musulmans en Afghanistan et œuvrera pour garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité des Afghans.

L'INFLUENCE DU WAHHABISME

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Pakistan étaient les seuls Etats au monde à avoir reconnu en 1997 le régime des talibans, arrivés au pouvoir l'année précédente. Selon Olivier Roy, spécialiste de l'islam politique au CNRS, l'influence de l'Arabie saoudite et du wahhabisme (doctrine rigoriste de l'islam née en Arabie saoudite) sur les talibans s'est exercée dans les années 1980. *« Les réseaux d'écoles talibans se sont développés au Pakistan et les Saoudiens les ont très largement financés. Ils ont aussi fourni des professeurs et offert des bourses à des jeunes »*, note-t-il.

En 1994, toutefois, le royaume wahhabite avait retiré sa citoyenneté saoudienne à Ben Laden en raison de ses activités contre la famille royale. Et en 1998, Riyad avait gelé ses relations diplomatiques avec Kaboul pour protester contre la présence de Ben Laden en Afghanistan.

Anticipant l'annonce de la décision saoudienne, le président américain, George W. Bush, avait remercié, lundi, l'Arabie saoudite pour sa coopération dans le cadre des efforts déployés pour punir les responsables des attentats. Le président américain avait salué la position de l'Arabie saoudite, qui avait déjà été un élément-clé de la coalition internationale qui avait chassé l'armée irakienne du Koweït lors de la guerre du Golfe, en 1991.

Dans son édition de samedi, le *Washington Post* écrivait pourtant que Riyad avait des réserves quant à l'utilisation par Washington d'un centre de commandement installé sur une base militaire saoudienne, la base Prince Sultan. – *(AFP, Reuters, AP.)*

La base Prince-Sultan et la famille Ben Laden

Depuis la nomination du général Charles Wald comme « patron » de l'opération contre l'Afghanistan, les Etats-Unis cherchent à obtenir de l'Arabie saoudite d'installer leur poste de commandement sur la base Prince-Sultan, à environ 80 kilomètres au sud-est de Riyad. Il s'agit d'un centre « intégré » (qui fonctionne en réseau maillé de façon que la défaillance éventuelle d'une partie n'empêche pas l'ensemble de continuer à être opérationnel) de commandement et de renseignement.

La base, implantée dans le désert et en service depuis deux mois environ, a été surnommée la « boîte à sable », en référence à ces bacs à sable où sont simulées des opérations. Elle a été construite par des sociétés de BTP appartenant à la famille Ben Laden. L'Arabie saoudite hésite à la confier aux Américains, voulant la limiter à la seule défense de l'espace aérien saoudien et se refusant à ce qu'elle contrôle des raids offensifs.

Le Japon innove en offrant un soutien logistique aux forces de riposte

TOKYO
de notre correspondant

Dans la crise mondiale ouverte par les attentats du 11 septembre, le Japon a décidé de faire une « percée » dans l'interprétation des dispositions constitutionnelles qui limitent sa participation à des opérations militaires. Le premier ministre, Junichiro Koizumi, a profité de sa rencontre avec le président George Bush, mardi 25 septembre à Washington, pour réaffirmer que son pays *« est fermement au côté des Etats-Unis pour combattre le terrorisme »* et pour annoncer un ensemble de mesures sans précédent pour l'archipel.

Un projet de loi présenté par la coalition gouvernementale doit autoriser pour la première fois un déploiement des forces d'autodéfense japonaises à l'étranger. Sans participer aux combats, les soldats nippons pourront ainsi apporter un soutien logistique non militaire aux forces américaines ou multinationales engagées dans une action de riposte. Ces mesures, qui seront débattues au parlement à partir du 27 septembre, sont temporaires et applicables uniquement pour la crise présente.

Il est possible, avancent certains journaux, que le premier ministre prenne la responsabilité politique de donner l'ordre à des unités de la marine d'appareiller pour l'Océan indien sans attendre le vote du Parlement. Aux termes des dispositions du pacte de sécurité américano-japonais révisées en 1999, le Japon ne peut apporter de soutien logistique aux Américains que lorsqu'il est lui-même menacé ou que les « zones limitrophes » à l'archipel le sont. Cette fois, les forces japonaises pourront ravitailler les bases américaines (par exemple celle de Diego Garcia, dans l'océan Indien), y compris en armement et munitions, ou fournir une aide médicale au Pakistan. Plusieurs centaines de soldats japonais seront déployés dans des opérations de surveillance, d'appui logistique et de renseignement. La marine compte envoyer quatre ou cinq unités (dont un destroyer équipé du radar de combat Aegis) en escorte au porte-avions américain *Kitty Hawk* qui a quitté vendredi le port de Yokozuka (sud-ouest de Tokyo) en direction de l'Océan Indien.

Ce sera la première fois que les trois armes (air, mer, terre) des forces d'autodéfense nippones (deux cent trente-six mille membres) seront déployées en même temps à l'étranger et que le Japon fournira une assistance aux Etats-Unis en dehors de son territoire. Lors de la guerre du Golfe, le Japon n'avait pas pu prendre une telle batterie de mesures. L'attitude adoptée alors par Tokyo sert aujourd'hui de référence à ce qu'il faut éviter : l'impressionnante contribution financière (13 milliards de dollars) du Japon à l'offensive militaire dans le Golfe et à la reconstruction avait été froidement accueillie par ses partenaires, ce qui avait engendré des amertumes qui sont loin d'être effacées. Le Japon entend désormais éviter l'isolement diplomatique et faire preuve de visibilité. *« Le drapeau japonais doit flotter à nos côtés »*, avait déclaré en ce sens le secrétaire d'Etat américain adjoint, Richard Armitage, la semaine dernière, à l'ambassadeur japonais à Washington.

UNE MOINDRE ÉMOTION

La participation du Japon à une coalition internationale pour lutter contre le terrorisme a donné lieu à d'âpres débats entre l'opposition et la majorité, mais également au sein de celle-ci. Selon les sondages, les deux tiers des Japonais sont favorables aux dispositions pacifistes de la Constitution et hostiles à un engagement militaire de leur pays. Les attaques dont ont été victimes les Etats-Unis n'ont pas suscité au Japon et en Corée du Sud, les deux grands alliés de Washington dans la région, la même émotion qu'en Europe. Mais Tokyo cherche à éviter l'isolement diplomatique alors que d'autres pays – comme la Corée du Sud, qui a offert l'appui logistique de ses troupes – ont déjà exprimé leur soutien aux Etats-Unis.

Tout en exprimant sa solidarité active, le Japon appelle à la prudence dans la riposte. Plusieurs commentateurs ont ainsi relevé que le chef de l'Etat français a évité d'employer le mot *« guerre »* pour qualifier l'attaque terroriste et ses suites.

Philippe Pons

La Corée du Nord approuve la lutte contre le terrorisme

L'agence de presse nord-coréenne KCNA a estimé, lundi 24 septembre, que la communauté internationale pourrait avoir raison de constituer une coalition pour lutter contre le terrorisme international, mais elle s'est gardée de préciser la position de Pyongyang sur cette question. *« C'est peut-être un bon choix, dans la ligne politique de chaque pays opposé à toutes les formes de terrorisme, d'apporter sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour éliminer les causes fondamentales de ce terrorisme »*, a indiqué l'organe de Pyongyang. *« Mais les pays voisins du Japon suivent avec attention son agitation »*, a-t-il ajouté.

La Corée du Nord, considérée par les Etats-Unis comme un « Etat paria », n'a pas clairement fait savoir si elle soutenait l'initiative américaine de création d'une coalition pour lutter contre le terrorisme international.

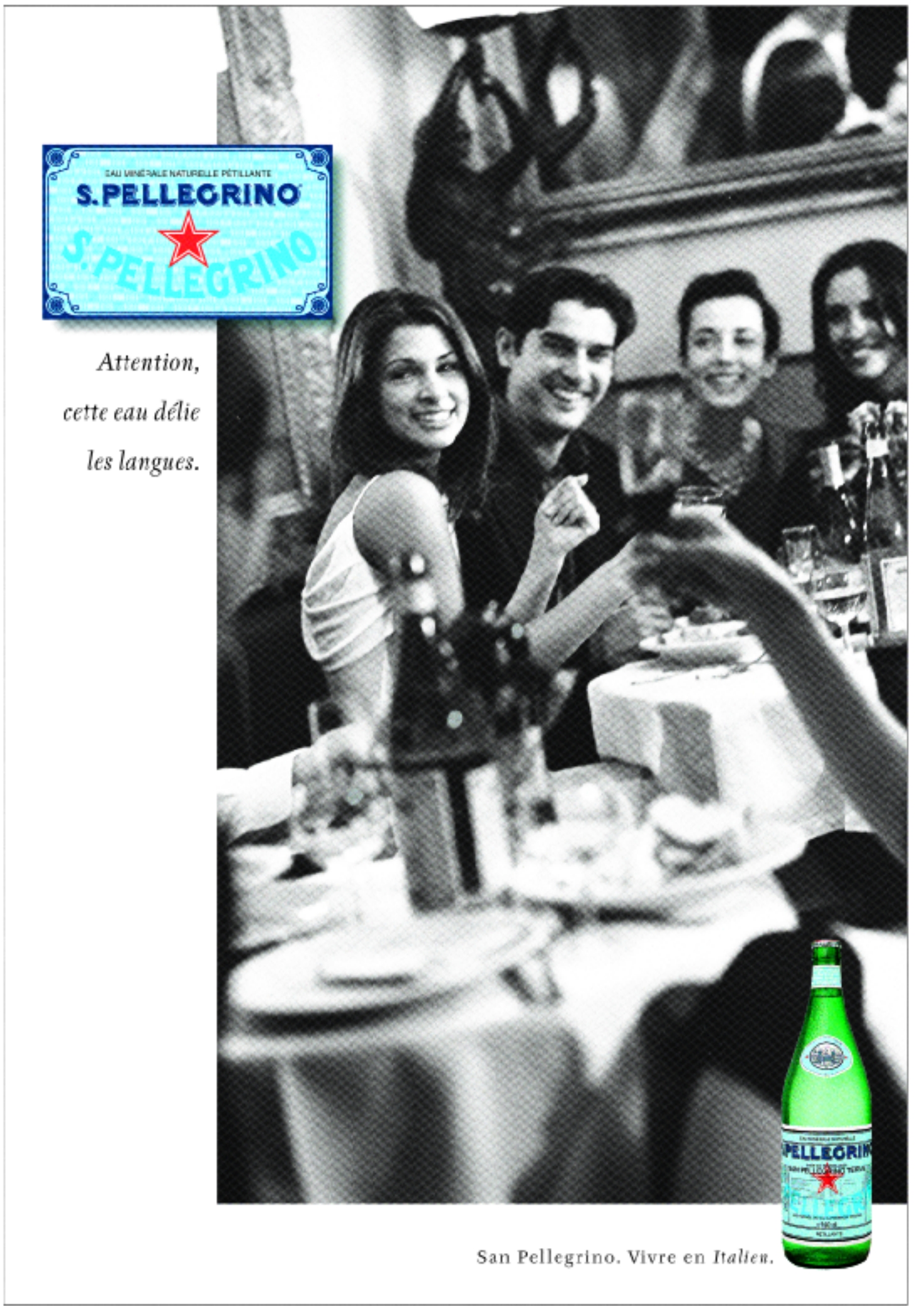

Les combattants de l'Alliance du Nord sur la route de la capitale afghane

Sur des sentiers poussiéreux, loin de l'univers guerrier ultra-sophistiqué des Américains

KHALOZA (Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

Une carriole en bois tirée par un cheval dont l'encolure est entièrement décorée de pompons rouges et mauves s'avance au trot jusqu'à une rangée de trois conteneurs métalliques qui bloquent la route. Un paysan tient les rênes, venu apporter du ravitaillement. Ici, sur cette plaine âpre où poussent buissons et chardons, commence la ligne de front qui sépare les forces de l'opposition afghane de la capitale Kaboul, tenue par les talibans. Kaboul est à une quarantaine de kilomètres. Un *no man's land* d'un kilomètre, labouré de tranchées et de murets en terre séchée, sépare les positions ennemies. Le plateau, poussiéreux, encadré de montagnes, est une étendue morne, écrasée de soleil. Rien ne bouge. Aucun véhicule militaire en mouvement, aucun signe de renforts acheminés.

REPORTAGE

Le but de ces soldats en sandales : libérer Kaboul et rentrer chez eux

La dernière bourgade sur cette route qui ne mène nulle part, Charikar, avec ses échoppes de tissus, ses vendeurs de pneus et ses étals de raisins, semble loin derrière. C'est ce paysage de positions enterrées, de tunnels creusés dans la terre, de chemins improbables où une jeep manque de se renverser, et où chacun s'observe à la jumelle du haut d'une butte, qui constitue donc l'une des lignes d'attaque possible contre le régime des talibans.

Ici, on est bien loin des guerres haute technologie. Tout un univers sépare ces combattants aux visages burinés, qui évoluent en sandales et tuniques longues, kalachnikov à la main, le long de sentiers poussiéreux, et l'armada ultra-sophistiquée des forces américaines que chacun, sur ce plateau menant vers Kaboul, aimerait voir intervenir prochainement. Libérer Kaboul des talibans, retourner vivre chez soi, dans la capitale ou dans des villages aujourd'hui occupés, sont les principales motivations de ces hommes. Mais comment ? Quand ? Et que devraient faire les Américains ? Bombarder la ligne de front ? Frapper Kaboul ? Et comment coordonner l'action de ces moudjahidins aux allures de soldats d'un autre âge avec celle de l'aviation la plus moderne ? Et puis, y a-t-il vraiment volonté de lancer l'assaut ? Ne préférerait-on pas que Kaboul « tombe » sans combats, comme un fruit mûr ? La confusion règne. C'est l'attente, l'incertitude, l'absence totale d'information, dans un environnement de pauvreté absolue.

UN ÉQUIPEMENT DE FORTUNE

Deux tanks sont encastrés dans une butte, cachés par des briques de terre séchée. Seules leurs tourelles dépassent, canons pointés vers l'ennemi. Une jeep soviétique est camouflée sous un toit de paille. Dans une cour, un puits traditionnel constitue la réserve d'eau. Deux canons de mortier de 81 millimètres sont positionnés. En haut d'un mur de torchis, deux antennes attachées à une branche d'arbre forment l'équipement de réception radio. Du riz vient d'être apporté de Charikar. Dans un réduit, des matelas posés sur un tapis marquent le centre de communications pour cette unité de quelques dizaines d'hommes, emmenée par le commandant Saïd Rafik. Une feuille de papier clouée au mur indique, écrits à la main, les numéros d'appel de la trentaine de chefs d'unités postées sur ce front.

CONTACTS AVEC L'ADVERSAIRE

D'une voix tranquille, presque détachée, le commandant Rafik raconte qu'une escarmouche s'est produite dans la nuit : *« Une attaque des talibans, vers Bagram, non loin d'ici. Des échanges de feu. Mes hommes étaient prêts à intervenir, mais on m'a dit par radio que ce n'était pas nécessaire. Deux talibans ont été tués, les autres ont reçu l'ordre de se retirer. On a intercepté leurs communications. »* La radio, branchée sur une batterie électrique, est de fabrication japonaise, mais d'un modèle antédiluvien. Le commandant l'a achetée sur un marché local, *« avec de l'argent fourni par le gouvernement »*, dit-il, en parlant de l'Alliance du Nord, le nom des forces anti-taliban, qui tiennent une petite portion du pays, ancrée dans les régions montagneuses du Nord-Est, qui descend jusqu'aux abords de Kaboul par le biais de la vallée du Panshir.

Pour fournir la preuve de la facilité avec laquelle ce commandant de l'opposition peut entretenir des contacts avec le camp adverse, il pianote sur le poste et crie dans l'appareil : *« Orione ! Orione ! »* A l'autre bout, une voix crépite : *« Oui, c'est moi. Tu vas bien ? » « Ça va, ça va »*, répond le commandant, avant d'expliquer d'un air amusé au visiteur : *« Orione est un ami. Il est commandant chez les talibans. Nous sommes du même village. Quand les talibans sont arrivés, nous avions fui ensemble vers le Panshir. Mais il s'y est déplu, et quand nos forces ont repris le plateau de Shamali, il est reparti de l'autre côté. On se parle de temps en temps, quand on s'ennuie. »* Saïd Rafik a vingt-cinq ans. Son ami Orione a trente ans. Le premier est tadjik, groupe ethnique dominant au sein de l'opposition afghane. Le second est pachtoune, groupe ethnique des talibans. Loin d'être politiques, loin d'être axées sur des considérations sur le terrorisme international ou des interprétations divergentes de l'islam, les lignes de fractures en Afghanistan sont aussi, surtout, celles-là.

Mais on dit les talibans aux aguets, déboussolés. Des rumeurs de défections circulent. L'Alliance du Nord dit que l'ennemi cherche à concentrer ses forces sur des points névralgiques, à trouver de fraîches recrues, plus ou moins consentantes. Est-ce vrai ? Des changements d'allégeance sont-il imminents ? Orione pourrait-il, par exemple, en cas de frappes aériennes américaines, jeter l'éponge et rejoindre le camp dont les perspectives seraient les plus prometteuses ? L'Afghanistan, en vingt ans de guerres, a connu plus d'un retournement semblable. Penché sur le poste radio, le commandant Rafik demande avec ironie à son ami d'enfance à l'autre bout : *« Et comment vont tes amis ? » « Ils vont bien, merci »*, répond sèchement la voix, avant de saluer et de raccrocher.

Natalie Nougayrède

Après avoir soutenu les talibans, Washington a ignoré l'opposition

***« LA-BAS,** il y a assez de forces sur lesquelles on puisse s'appuyer »*, a dit Vladimir Poutine à son collègue américain George W. Bush, au cours d'une de leurs conversations téléphoniques de ces derniers jours. Le président russe parlait de l'Afghanistan, et plus précisément de l'Alliance du Nord de feu le commandant Massoud, que les Etats-Unis ont pratiquement ignorée depuis que les talibans ont pris Kaboul en 1996. Ils la redécouvrent aujourd'hui alors qu'ils ont besoin d'alliés locaux, d'une part pour leur fournir des informations sur le suspect numéro un tenu pour responsable des attentats de New York et de Washington, d'autre part pour en finir avec le régime taliban.

ANALYSE

Oussama Ben Laden a largement contribué à une radicalisation antiaméricaine du régime

L'ignorance dans laquelle les Américains, et la communauté internationale en général, ont tenu l'Alliance du Nord au cours des dernières années a plusieurs explications. La première, qui ne vaut pas seulement pour l'Afghanistan mais qui pourrait se révéler un sérieux handicap au cours des prochains jours, est l'absence d'une connaissance directe du terrain, telle que peut l'apporter une longue fréquentation des lieux et des populations. La deuxième est liée à la fin de la guerre froide.

Après avoir fourni pour des milliards de dollars d'armes aux différents mouvements de résistance à l'occupation soviétique – y compris les talibans –, les Etats-Unis se sont désintéressés de l'Afghanistan après le retrait des troupes de Moscou. Ils ont *« laissé les mains libres à leurs alliés dans la région, le Pakistan et l'Arabie saoudite, pour gérer la guerre civile qui a suivi »*, écrit, dans *Foreign Affairs,* Ahmed Rashid, spécialiste de la *Far Eastern Review*. Or, pour diverses raisons, le Pakistan comme l'Arabie saoudite soutiennent les talibans. le premier parce que les « étudiants en religion » sont dans une large mesure les créatures de ses services spéciaux ; la seconde parce qu'elle retrouve dans leur pratique religieuse une parenté avec le wahhabisme, la forme d'islam pratiquée chez elle ; et les deux parce qu'ils sont hostiles à l'Iran chiite.

« UNE QUÊTE QUASI OBSESSIONNELLE »

Les dirigeants pakistanais, qu'ils soient civils ou militaires, veulent contrôler l'Afghanistan pour avoir la profondeur stratégique dont ils estiment avoir besoin dans leur conflit avec l'Inde à propos du Cachemire. Mais les considérations géopolitiques ne sont pas seules en cause. Les Etats-Unis acceptent le soutien aux talibans prodigué par Islamabad et Ryad parce que les nouveaux maîtres de Kaboul apparaissent comme les garants de la stabilité après la guerre civile qui a ravagé le pays à la suite du départ des Soviétiques. Les talibans ramènent la sécurité ; ils représentent la majorité pachtoune, écartée du pouvoir par les ethnies du Nord (tadjike, turkmène, ouzbèke, hazara) qui ont été incapables de s'entendre pour gouverner le pays. Après 1996, l'Alliance du Nord a perdu peu à peu du terrain et n'est donc pas apparue comme une solution de rechange sérieuse au régime taliban. D'autant que les opposants, en Afghanistan ou en exil, n'avaient pas mis fin à leurs divisions et que beaucoup d'entre eux se trouvaient en Iran, ce qui rendait les contacts difficiles pour les Américains.

L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis des talibans n'a pas vraiment changé après le premier attentat de 1993 contre le World Trade Center. *« La seule réponse de Washington,* rappelle Ahmed Rashid*, a été une quête quasi obsessionnelle de Ben Laden, que l'on peut difficilement tenir pour une politique raisonnée dans une région aussi instable »* et riche en pétrole. Après les attaques contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, Bill Clinton a fait bombarder quelques bases supposées de Ben Laden dans l'est de l'Afghanistan et... une usine pharmaceutique au Soudan.

Sans doute le milliardaire saoudien a-t-il largement contribué, après son arrivée auprès du chef des talibans Mollah Omar, à une radicalisation antiaméricaine du régime de Kaboul. De passage au Pakistan fin 1997, Madeleine Albright, alors secrétaire d'Etat, avait eu des mots très durs pour les « étudiants en religion », notamment à cause de la condition faite aux femmes : *« Notre opposition aux talibans est très claire*, avait-elle déclaré. *Nous sommes opposés à leur approche des droits de l'homme, à leur méprisable traitement des femmes et des enfants et à leur manque de respect pour la dignité humaine. »* Il n'en reste pas moins que, pendant des années, des dizaines de milliers de jeunes, non seulement des Afghans mais aussi des islamistes radicaux d'une quarantaine de pays musulmans ont été formés au djihad, en Afghanistan même et dans les madrasas de Peshawar, avec l'aide des services spéciaux pakistanais et de la CIA.

Daniel Vernet

Avant de quitter le Kazakhstan, le pape a condamné le « terrorisme » islamique

EREVAN (Arménie)
de notre envoyé spécial

Le pape est arrivé, mardi 25 septembre à Erevan, accueilli en Arménie par le président Robert Kotcharian et Karekine II Nersissian, catholicos et chef de l'Eglise nationale. S'il est un lien entre la République « musulmane » du Kazakhstan qu'il a quitté mardi et la « première nation chrétienne » qu'est l'Arménie, c'est celui de la mémoire des tragédies qui ont marqué ces deux peuples. Devant un public d'intellectuels kazakhs, lundi soir à Astana, le pape est revenu sur le passé soviétique du pays et la nécessité de le préserver de nouvelles fractures ethniques et religieuses. L'une des conditions en est le *« respect »* de l'islam, mais, a-t-il souligné, de *« l'islam authentique »*. L'islam authentique, c'est *« l'islam qui prie, l'islam qui se fait solidaire de l'homme dans le besoin »*. Et Jean Paul II de préciser : *« En ayant en mémoire les erreurs du passé, y compris le passé le plus récent, tous les croyants doivent unir leurs efforts pour s'assurer que Dieu n'est jamais l'otage des ambitions humaines. La haine, le fanatisme et le terrorisme profanent le nom de Dieu et défigurent la véritable image de l'homme. »*

DES REPRÉSAILLES ADMISES

C'est la première fois depuis les attentats de New York et de Washington que le pape met ainsi en cause le *« terrorisme »* islamique. Il l'a fait dans un pays majoritairement musulman, juste après que le président kazakh Nursultan Nazarbaev a assuré, dans une conférence de presse, le soutien de son pays à la guerre américaine contre le terrorisme, y compris par la mise à disposition de bases militaires. Au même moment encore, accréditant la thèse d'un alignement du Vatican sur la position américaine, Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du pape, déclarait dans un entretien à l'agence Reuters que le Vatican admettrait très bien des représailles au nom du droit des Etats-Unis à leur *« légitime défense »*.

Bien sûr, il précise qu'une *« solution non violente »* serait préférable. C'est dans ce sens que le pape était intervenu depuis le 11 septembre, mettant en garde les Américains contre la logique de *« la haine et de la violence »*. Ses autres déclarations au Kazakhstan visaient aussi à pacifier la situation. Mais, souligne désormais Joaquin Navarro-Valls, *« si quelqu'un a fait du mal au pays que vous dirigez et qu'il existe un danger de récidive, alors vous avez le droit d'appliquer la légitime défense, même si les moyens que vous avez choisis peuvent être agressifs »*.

Le rappel aujourd'hui d'une telle position pourrait laisser supposer que le Vatican dispose d'informations sur le type de riposte que préparent les Etats-Unis. Car sur le terrain de la légitimité morale d'une action militaire il n'a pas pour habitude de s'engager à la légère. Selon la théologie chrétienne, quatre conditions doivent être respectées : que cette action soit purement défensive ; qu'elle utilise des moyens de riposte exactement proportionnés à l'agression subie ; qu'elle épargne les populations civiles ; qu'elle soit suivie d'une juste réparation et soit sans dommages plus graves que ceux provoqués par l'agression initiale. Le porte-parole insiste sur la nécessité d'une riposte *« proportionnée »* et demande que *« les populations innocentes soient épargnées »*.

Henri Tincq

Accord préliminaire sur les réformes en Macédoine

SKOPJE. Les réformes constitutionnelles visant à préserver les droits de la minorité albanophone de Macédoine ont reçu l'accord préliminaire du Parlement, lundi 24 septembre. Les responsables politiques macédoniens s'étaient engagés en août, sous l'égide des Occidentaux, à faire entrer en vigueur ces projets de réformes, en échange du désarmement des rebelles albanophones, qui ont remis une grande partie de leur arsenal à l'OTAN.

Mais le processus de paix peut encore chavirer si les députés décident de soumettre ces réformes constitutionnelles à un référendum, ce dont ils devaient débattre dans la journée de mardi. Par ailleurs, l'OTAN a approuvé, lundi, le maintien en Macédoine d'une force réduite de 350 à 400 hommes après le 26 septembre, date à laquelle s'achèvera sa mission « Moisson essentielle » de collecte d'armes, qui mobilise quelque 4 500 soldats alliés. – *(Reuters.)*

Le premier ministre algérien doit rencontrer les militants Berbères

ALGER. Le président Abdelaziz Bouteflika a demandé à son premier ministre, Ali Benflis, d'engager des pourparlers officiels avec les militants berbères afin d'apaiser la région de Kabylie, en proie à des mouvements de révolte depuis plusieurs mois, a rapporté, lundi, *El Moudjahid.*

Le quotidien a publié un communiqué officiel invitant les représentants des différents groupes berbères à engager des discussions avec le chef du gouvernement algérien, sans préciser la date ni le lieu de ces rencontres. Des troubles violents ont éclaté en avril en Kabylie, une région traditionnellement rétive à l'administration centrale d'Alger, à la suite de la mort par balles d'un adolescent berbère au cours d'une garde à vue. Au total, plus d'une cinquantaine de personnes ont été tuées. – *(Reuters.)*

Colombie : un complot pour tuer le président Pastrana a échoué

BOGOTA. Un complot des paramilitaires pour assassiner le président colombien Andrés Pastrana a échoué le 8 août dernier grâce à l'intervention des services secrets, et le chef du commando d'extrême droite a été arrêté vendredi, a révélé, lundi, le colonel German Jaramillo, directeur du département administratif de sécurité (DAS, police secrète). Par ailleurs, Consuelo Araujonoguera, ex-ministre de la culture et épouse du procureur général de Colombie, Edgardo Maya, a été enlevée lundi, par un commando de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communiste) près de Valledupar, à 860 km au nord-est de Bogota.

Cette guérilla ainsi que l'autre force rebelle de l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche) et les paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite) sont considérés comme des organisations *« terroristes »* par le département d'Etat américain. – *(AFP.)*

Coup d'Etat à Anjouan, l'île sécessionniste des Comores

MORONI. Des soldats ont pris le pouvoir, lundi 24 septembre, sans effusion de sang à Anjouan, l'île sécessionniste des Comores, en annonçant avoir chassé Mohamed Bacar, qui avait pris lui-même le pouvoir le 9 août par un coup d'Etat, pour le remplacer par un homme politique local, Ahmed Aboubak Fundi. Les putschistes étaient conduits par le capitaine Combo Ayouba, qui s'est attribué le rôle de ministre de la défense dans le nouveau régime.

Dans un communiqué, les putschistes affirment avoir pris le pouvoir en vue de lutter contre la corruption, mais de nombreux habitants pensent que le gouvernement de l'île principale de la Grande Comore pourrait être mêlé au coup d'Etat. L'île d'Anjouan a fait sécession en 1997 de l'archipel des Comores, déjà privé de son île de Mayotte, qui a choisi par référendum de rester territoire français, réduisant l'archipel à deux îles. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : l'ancien commandant des troupes bosniaques** musulmanes pendant la guerre, Sefer Halilovic, inculpé selon son avocat par le Tribunal pénal international (TPI), a quitté mardi 25 septembre, Sarajevo pour La Haye, siège du TPI, à bord d'un avion des Nations unies, rapporte un journaliste de l'AFP. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le bureau du premier ministre israélien a argué** de *« problèmes de calendrier »*, mardi, pour annuler une rencontre prévue le jour même entre Ariel Sharon et le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw. Cette annonce fait suite à des propos de M. Straw publiés dans la presse iranienne selon lesquels *« l'un des facteurs qui aident à nourrir le terrorisme est la colère que de nombreux peuples de la région éprouvent à cause des événements en Palestine depuis des années »*, a souligné, mardi, le quotidien *Jerusalem Post.* – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : Sadri Khiari, membre fondateur du Conseil national des libertés** (CNLT, interdit) et de Raid (Attac-Tunisie) s'est vu interdire de quitter le territoire tunisien, lundi, alors qu'il s'apprêtait à embarquer à l'aéroport de Tunis-Carthage pour se rendre à Aix-en-Provence et présenter une communication à un colloque consacré à l'ex-président Habib Bourguiba.

■ **ÉTATS-UNIS/CUBA :** une Américaine, Ana Belen Montes, âgée de 44 ans et employée des services de renseignement militaire (Defence Intelligence Agency) a été arrêtée, vendredi 21 septembre, à Washington, pour espionnage au profit de Cuba, a annoncé un porte-parole de la police fédérale (FBI). – *(AFP.)*

Les eurodéputés acceptent les contraintes des mesures de sécurité

BRUXELLES. A compter du jeudi 20 septembre, les députés européens devront déposer leurs mallettes dans les tunnels à rayons X du Parlement européen et passer sous les portiques de détecteurs de métaux, au même titre que le *vulgum pecus.* Cette décision historique a été prise dans la soirée du mercredi 19, à Bruxelles, lors d'une réunion de bureau consacrée à la question de la sécurité. Il y a des mois que le vice-président Vert, Gérard Onesta, bataillait pour l'abolition des privilèges, les mêmes contraintes devant, selon lui, s'appliquer à tous (visiteurs, journalistes, lobbyistes, fonctionnaires ou parlementaires), pour que la sécurité soit efficace.

Au mois de mai, la question avait fait l'objet d'un premier vote et M. Onesta avait été mis en minorité par la totalité du bureau, les députés refusant de se soumettre aux contrôles communs, en raison de leur statut. Cette fois, l'élu vert a rallié une majorité à son point de vue. – *(Corresp.)*

PAGANO/SIPA PRESS

L'assaut du GIGN sur l'aéroport de Marseille-Marignane.

6 LES HEURES SANGLANTES DU TERRORISME

Alger, décembre 1994 : « Ecoute, monsieur, on ne relâche plus personne »

En cette veille de Noël, un Airbus d'Air France se prépare à décoller pour la France avec, à son bord, une majorité d'Algériens, quand un commando islamiste prend le contrôle de l'appareil. Un huis clos s'instaure, qui s'achèvera le jour suivant à Marseille-Marignane par l'intervention du GIGN

C'EST veille de Noël, à Alger. Beaucoup de Français, mais aussi des Algériens, ont déjà pris l'avion pour aller passer quelques jours en famille, de l'autre côté de la Méditerranée. L'année a été rude. Pas seulement pour les nationaux : plus de soixante-dix étrangers ont été tués, depuis septembre 1993, parmi lesquels des religieuses catholiques, membres de congrégations françaises. Ce samedi matin 24 décembre 1994, il y a foule dans le hall de l'aéroport Houari-Boumediène. Policiers en civil et en uniforme surveillent les allées et venues. Le pays est en guerre. Depuis plusieurs mois, des barrières isolent l'accès au bâtiment réservé aux lignes internationales. Ne peuvent entrer, du moins en théorie, que les voyageurs munis de billets et les personnels dûment badgés.

Garé en bout de piste, comme le font tous les avions d'Air France depuis l'attentat à la bombe du 26 août 1992 (neuf morts, une centaine de blessés), l'Airbus A-300 attend que tous les passagers du vol AF8969 soient montés à bord. L'avion doit décoller à 11 h 15 pour Paris. Un dernier groupe de voyageurs est en train de traverser la piste. Ils se dirigent vers la passerelle. Soudain, ordre leur est donné de regagner la salle d'embarquement. Un commando de terroristes a pris le contrôle de l'appareil, apprendront-ils plus tard. Pour les deux cent vingt-sept passagers et les douze membres d'équipage, désormais prisonniers de l'Airbus, un terrifiant huis clos s'instaure.

La plupart des otages ne comprennent pas d'emblée ce qui est en train de se passer. Les pirates de l'air, vêtus de l'uniforme bleu du personnel des pistes, commencent par vérifier les passeports. Personne ne s'inquiète de ce qui ressemble à un simple contrôle supplémentaire. Et rares sont les voyageurs qui ont vu que les pilotes et le commandant de bord avaient été neutralisés.

Soudain, l'un des passagers est sommé de se lever et conduit jusqu'à la passerelle. C'est un policier, il voyage en civil. Il est tué d'une balle dans la tête. La police *« torture les frères »*, diront les membres du commando. Quelques minutes plus tard, un autre passager, d'origine asiatique, subit le même sort. S'agissait-il, comme l'indiquera par la suite, au conditionnel, une dépêche du bureau de l'AFP à Hanoï, du conseiller commercial de l'ambassade du Vietnam en Algérie ? Aucune note officielle ne l'a jamais confirmé ni démenti. *« Très peu d'entre nous ont vu. Mais tous, nous avons entendu les coups de feu et assez vite compris »*, raconte un rescapé, qui occupait un siège en classe affaires, juste derrière la cabine de pilotage.

Les otages de l'Airbus sont, très majoritairement, des Algériens. *« Avec un colonel, ancien ministre, et l'équipage français, j'étais parmi les plus exposés »*, affirme le chanteur Ferhat Mehenni, alors persuadé que sa *« dernière heure était venue »*. Sur ce point, il se trompe. Pour le reste, il est dans le vrai : ceux qui, par leur carrière ou leur nationalité, peuvent être considérés, aux yeux des terroristes, comme hostiles à l'islam ou alliés du pouvoir, risquent de constituer des cibles privilégiées. Des anciens ministres, comme Ferhat Chebout (anciens combattants), Sassi Lamouri (affaires religieuses) et Abdelmajid Aouchiche (chargé du tourisme à l'époque du président Boumediène), ainsi que plusieurs militaires, dont l'identité n'a pas été révélée, se trouvent à bord de l'appareil. Les pirates ont-ils décidé, dès le départ, de les épargner ? Ou pensent-ils les garder « en réserve » pour plus tard ?

Armés de fusils d'assaut kalachnikov, de pistolets automatiques et de grenades, les membres du commando, au nombre de quatre, demandent à recevoir un journaliste algérien et un journaliste français. Puis ils exigent de décoller pour Paris, où ils entendent tenir une conférence de presse. Quel est leur objectif ? Sont-ils des combattants de l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du Front islamique du salut (FIS), que le gouvernement a dissous en 1992 et dont les principaux dirigeants sont en prison ? Ou des *« desperados »* du Groupe islamique armé (GIA), donné comme le groupe le plus radical de la mouvance islamiste et opposé – contrairement à l'ex-FIS – à tout dialogue avec la *« junte impie »*, selon l'expression désignant le pouvoir algérien ? Aucun témoignage n'a permis de le dire.

Tout ce que l'on sait, officiellement, quant à l'identité politique des pirates, se résume à quelques accessoires de la panoplie islamiste : les membres du commando connaissent les sourates du Coran et la prière pour les morts ; ils interdisent aux otages de boire de l'alcool ou de fumer ; et ils exigent des passagères qu'elles se couvrent la tête des couvertures de bord, en guise de *« hidjab »* (voile islamique). Abdallah Yahia, vingt-cinq ans, présenté par les autorités algériennes comme membre du GIA depuis janvier 1992, est le seul à bien parler français. Makhlouf Benguettaf, vingt-sept ans, un *« beau gars »*, a été surnommé « Bobby » par l'équipage de l'Airbus. Ces deux-là semblent les chefs. Viennent ensuite « Lotfi » et son comparse « Bill », en état d'excitation permanente, également baptisé « le Maboul » ou « le Steward ». Lequel des deux est Salim Layadi, *« reconnu sur photo »* par les autorités algériennes ? Comment s'appelle le quatrième ? Sept ans après les faits, ces informations n'ont toujours pas filtré dans la presse.

Entre eux, les quatre terroristes ne s'appellent que par des noms de code : il y a *« Mobile deux »*, *« Mobile trois »*, *« Mobile quatre »* et *« Mobile six »*. Dès l'assassinat des deux premiers otages, le trafic aérien est interrompu et les bâtiments de l'aérogare sont bouclés par les forces de sécurité. Le ministre algérien de l'intérieur, Abderrahmane Meziane Cherif, se rend sur place. Une première phase de discussions débute, qui aboutit à la libération, dans l'après-midi du samedi, de cinquante-sept passagers, essentiellement des femmes et des enfants. A Paris, où une cellule de crise a été mise sur pied, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, partisan de la manière forte, ordonne le *« prépositionnement »* d'une unité du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) à Palma de Majorque, aux Baléares. Celle-ci pourrait être utilisée en Algérie, *« le cas échéant »*, modère le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. *« C'est en fonction de ce qui nous sera demandé que nous pourrons concrétiser notre proposition d'assistance »*, ajoute le chef de la diplomatie française.

> Moins d'un quart d'heure après le début de l'assaut, le commandant Favier lance à ses hommes : « Cessez le feu ! Ils sont tous morts »

MAIS Alger fait la sourde oreille. Non seulement il n'est pas question de solliciter l'*« assistance »* de l'ancienne puissance coloniale, mais c'est tout juste si on daigne informer cette dernière. On ne laisse filtrer vers Paris que des bribes de renseignements. Est-il vrai que les pirates ont exigé la libération des dirigeants de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Belhadj ? Et celle d'un des chefs des GIA, Abdelhak Layada ? Au fil des heures, la crainte grandit, en tout cas, de voir les fameux *« ninjas »* prendre l'Airbus d'assaut. *« Quelle que soit la qualité des unités d'intervention algériennes, les particularités d'un assaut nous faisaient redouter des pertes considérables en vies humaines »*, rapporte le président d'Air France, Christian Blanc, dans la revue *France Aviation* du 6 janvier 1995. En clair, on redoute le bain de sang. Entre ceux qui plaident pour une offensive immédiate et ceux qui préféreraient une intervention différée, sur le sol français si possible, le premier ministre Edouard Balladur hésite. Ce n'est que dimanche, tard dans la soirée, que le chef du gouvernement se décide pour la seconde solution.

De son côté, le président Liamine Zeroual met, lui aussi, un certain temps avant de convaincre les durs du régime, notamment le général-major Mohamed Lamari, commandant du Groupe spécial d'intervention (GIS) et le général Mohamed Betchine, chef de la Sécurité militaire (SM), de se monter plus souples. Paris et Alger se mettent finalement d'accord pour laisser l'Airbus décoller et se poser en France. Pour en arriver là, hélas, il faut un nouveau drame.

« Vous avez assez joué avec nous. Retirez la passerelle ! », lancent les preneurs d'otages, qui communiquent par radio avec les autorités algériennes. Un représentant d'Air France tente une conciliation : *« Vous avez la garantie des gouvernements français et algérien que vous aurez la vie sauve si vous libérez les passagers et les femmes de l'équipage. »* Les pirates flairent un piège. Si la passerelle n'est pas retirée, afin de permettre à l'avion de décoller, ils vont *« tuer un Français »*, ont-ils menacé en début de soirée.

A 21 h 30, ce dimanche 25 décembre, un coup de feu claque. *« Ecoute, monsieur, on ne relâche plus personne. Regarde bien la porte avant de l'avion. Tu comprendras notre détermination »*, répond Abdallah Yahia, avant de jeter sur la piste le corps sans vie de Yannick Beugnet, cuisinier de l'ambassade de France. M. Balladur fait savoir qu'il tient les autorités algériennes pour *« responsables de la sécurité des ressortissants français présents dans l'avion »*, avant d'annoncer, vers minuit, que *« la France est prête à accueillir immédiatement sur le territoire français l'avion d'Air France avec ses passagers »*. Le président Zeroual donne son feu vert. Cette fois, plus personne ne tergiverse pour que soit retirée la passerelle. Il est 3 h 33 du matin, lundi, quand l'appareil se pose sur la piste de l'aéroport de Marseille-Marignane.

A en croire Charles Pasqua, les autorités françaises ont été averties, *« par un appel anonyme reçu au consulat de France à Oran »*, que les preneurs d'otages ont pour objectif de lancer *« une opération-suicide sur Paris »*. Cette hypothèse sera corroborée, après le dénouement du drame, par la découverte, à bord de l'appareil, de plusieurs bâtons de dynamite.

Il y a quelques jours, au lendemain de la tragédie new-yorkaise, Alain Juppé a précisé que les autorités françaises avaient effectivement redouté, durant ce long week-end de Noël 1994, que l'Airbus ne soit utilisé pour faire un crash sur Paris. Mais, a-t-il ajouté, *« on ne peut pas tirer argument de ce qui s'est passé en 1994 par rapport à la situation »* d'aujourd'hui. Dans le cas de l'Airbus, *« l'avion était pris au sol à Alger et on négociait »*. Une seconde phase de négociations va néanmoins s'ouvrir à Marseille, les pirates exigeant que l'avion soit ravitaillé en kérosène. N'ont-ils pas compris que leur sort, depuis leur décollage d'Alger, était scellé ?

A Marseille - Marignane, les hommes du GIGN sont en alerte. Durant toute la matinée, c'est le commandant de bord, Bernard Delhemme, qui joue l'intermédiaire entre le commando et les officiels français. Le premier continue d'exiger le plein de carburant. Les seconds réclament la libération des passagers. Les heures filent. Les terroristes montrent à nouveau des signes de tension. Ils ont mis des cagoules et ordonné à l'équipage de déplacer l'appareil. L'avion s'immobilise à une vingtaine de mètres de l'aérogare. Les pirates ont fixé un nouvel ultimatum. A 17 heures, ils tirent deux coups de feu en direction de la tour de contrôle.

Douze minutes plus tard, le GIGN lance l'assaut, sous la direction du commandant Denis Favier. Deux des terroristes, repliés dans le poste de pilotage, sont immédiatement abattus. Les deux autres résistent quelques minutes. Au milieu des bruits de mitraille et d'explosions, les passagers sont évacués par les toboggans de secours. Aucun d'entre eux ne sera blessé par la fusillade. Moins d'un quart d'heure après le début de l'assaut, le commandant Favier lance à ses hommes : *« Cessez le feu ! Ils sont tous morts. »* Le GIGN vient de réussir l'une des plus délicates opérations de son histoire. Moins d'un an plus tard, le 11 juillet 1995, une vague d'attentats, attribués aux islamistes algériens, commençait d'endeuiller la France. Elle culminera, le 25 juillet, par l'explosion d'une bombe au métro Saint-Michel, faisant sept morts et quatre-vingt-quatre blessés.

Catherine Simon

FIN

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'argent du terrorisme

LA frappe financière avant la frappe militaire. George Bush a signé, dimanche 23 septembre, un décret qui gèle les avoirs aux Etats-Unis de vingt-sept organisations ou individus soupçonnés d'être liés aux attentats du 11 septembre et qui, surtout, permet de bloquer les dépôts et les transactions sur le sol américain des banques étrangères qui refuseraient de coopérer dans cette lutte. Cette décision est d'une portée considérable puisqu'elle va entraîner la remise en cause du secret bancaire et forcer les paradis fiscaux et les nombreux pays laxistes dans le combat contre l'argent du crime à coopérer.

Le pas franchi par la première puissance économique et financière mondiale était, depuis longtemps, réclamé par les responsables judiciaires et policiers. L'opacité des transactions financières, qui se perdent dans un entrelacs de filiales internationales et se cachent derrière les écrans de sociétés offshore et les secrets professionnels, bloquait le travail des enquêteurs et rendait leurs résultats trop tardifs dans un monde où les échanges s'effectuent en temps réel. Dès 1996, plusieurs juges européens avaient dit leur impuissance et réclamé, dans « l'appel de Genève », un changement des règles de la finance mondiale. Il faut donc se réjouir de ce que le 11 septembre marque un tournant aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, où a été décidée la création d'un mandat d'arrêt commun aux Quinze.

Après les décisions du G7 de créer le GAFI (Groupe d'action financière) et d'établir une « liste noire » des pays non coopératifs en la matière, la lutte contre la finance du crime s'est donné les moyens d'être efficace. La victoire reste lointaine. Parce que le secret bancaire ne peut être levé dans certains pays que très difficilement et au bout de longues procédures judiciaires. Parce qu'on va découvrir des secrets de financement croisés qui vont mettre à mal des pouvoirs en place, dans le golfe Persique notamment. Parce que certains pays se sont fait une spécialité économique d'accueillir les capitaux, à commencer par la Grande-Bretagne, qui ferme les yeux sur des comptes suspects parce qu'elle veut conserver son rôle de première place mondiale et, notamment, de havre des grandes fortunes arabes.

La lutte sera longue aussi parce que les réseaux Ben Laden transfèrent des sommes en liquide, en petites quantités à la fois, et évitent les banques officielles en utilisant des circuits occultes, par exemple ceux des agents de changes de la diaspora pakistanaise. Cette lenteur pourrait provoquer l'impatience et l'irritation des Etats-Unis qui se sont arrogé un droit, sur le moment légitime, mais unilatéral. De même que les Européens ont marqué leur différence en matière de frappe militaire, il leur faudrait, au minimum, obtenir un pouvoir de menace réciproque sur les banques américaines. Et surveiller que les Etats-Unis ne débordent pas le cadre de la lutte antiterroriste pour, en toute impunité, renforcer leur suprématie sur l'économie mondiale.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;*
Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;*
Josyane Savigneau *(Culture) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La pénurie de papier journal

LA CRISE MONDIALE du papier journal compromet en Europe la liberté de la presse. Il faut apporter des remèdes à une situation catastrophique. Produire plus ? Sans doute. Consommer moins ? Sans doute aussi – mais seuls peuvent consommer moins ceux dont la consommation s'établit au-dessus du « minimum vital ». Un seul pays connaît à l'heure actuelle cette situation qui devrait être la normale : les Etats-Unis. S'ils consommaient en 1938 3 100 000 tonnes, soit 44 % de la consommation mondiale, ils en ont consommé en 1950 5 380 000 tonnes, soit 60 %. A eux seuls ils ont donc absorbé, et au-delà, l'accroissement de la production mondiale, puisque entre 1938 et 1950 celle-ci a augmenté de 2 050 000 tonnes, alors que la consommation des Etats-Unis a augmenté de 2 280 000 tonnes.

Ainsi les Etats-Unis, qui abritent 6 % de la population du monde, consomment 60 % de la production mondiale de papier journal alors que 67 % de la population du monde doivent se contenter de 8 % de la production mondiale. Le nombre de pages des journaux américains ne cesse de croître, passant pour les quotidiens de 29 pages en 1947 à 36 pages en 1950. Ce développement prodigieux des entreprises de presse a pour support et pour conséquence un développement non moins prodigieux de la publicité. Un rapide calcul permet d'établir que le total du papier journal consommé chaque année dans le monde entier (moins les Etats-Unis) ne dépasse pas le total du papier journal réservé chaque année dans les journaux américains à la seule publicité.

Jacques Kayser
(26 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–48-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

D'accord ? *par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française*

QU'EST-CE QUE C'EST encore que cette histoire ?

A la vitesse de feu de broussaille où se propagent les manies langagières, un nouveau tic – tendez l'oreille ! – est en train d'envahir la jactance dominante : d'imperceptibles *« Hein ? »* saupoudrant le moindre énoncé de décideur ou d'expert.

Comme toutes les créations collectives, cette interjection n'a pas plus d'origine décelable que, mettons, les histoires belges. Son succès l'en dispense. On lui connaît seulement un ancêtre, le *« N'est-ce pas ? »* des profs d'autrefois, souvent abrégé en *« S'pas ? »*, dont se sont gaussées des générations de potaches. Plus récent, et qui a toujours cours : le *« D'accord ? »* des maîtresses de petites classes et des mères débordées pour quêter l'approbation, sans attendre de réponse, ni trop y compter. Exemple : *« Deux et deux font quatre, d'accord ? »* A quoi fait couramment écho le *« J'ai pas envie »* soufflé aux enfants par la publicité.

Toute une simagrée de consensus s'est mise en place dans les discours scolaire et public, grâce à un abandon simulé de l'autorité par ceux qui en étaient revêtus. Tels les psychanalystes et les professionnels de l'« écoute », désormais convoqués par les « ateliers d'écriture » et les populations en « état de choc », enseignants et gouvernants jouent à n'être que les modestes accoucheurs d'une parole sans maître ni référence. L'*envie* des bambins continue de régner sur les énoncés. *« J'ai un peu envie de dire »,* hasardent les adultes les plus savants. *« Comment dirais-je ? On va dire. On dira... »* font semblant de bredouiller les causeurs patentés : autant de précautions qui donnent à l'opinion émise l'air libéral, tolérant, d'une création jaillie de la base, provisoire, sans passé ni avenir assumés.

Cette illusion d'un savoir non imposé d'en haut, sans origine, comme réinventé spontanément, est servie par des renonciations insistantes aux concepts antérieurs. *« Je n'aime pas le mot »*, confesse le responsable, si la chose qui dépend de lui risque de déplaire. *« Avec des guillemets »*, s'excuse le conférencier, quand il use d'un terme devenu suspect ou désuet. Selon un code visuel issu des campus américains et des colloques, l'orateur se contente même de signaler cette mise à distance de l'héritage par un geste des doigts imitant la ponctuation écrite des citations. Comme si le réflexe du préservatif avait gagné l'exercice de la pensée !

Ce simulacre d'abdication, le dominant linguistique, que Pierre Bourdieu nomme excellement le *« consacré condescendant »* – « Les rites d'institution », in *Langage et pouvoir symbolique,* Fayard –, le compense, et on le reconnaît là, en se permettant le privilège des privilèges qui est de prendre des libertés avec son privilège, de s'autoriser les fantaisies interdites au manant culturel, les fautes de syntaxe, de liaison, de goût. *« Moi, c'est pas difficile, j'aime Heidegger, Piaf et les films de série B »* : quel dominé oserait une telle désinvolture, tout à son humble souci d'hypercorrection ! Rien n'a jamais mieux caractérisé l'aristocratie que son culot...

... Et son accointance, donnée pour immémoriale, avec la *nature.* Hier, c'était le plain-pied prétendu entre le châtelain et son jardinier qui, preuve et égard suprêmes, aurait l'honneur, à la mort du maître, de lui fermer les yeux. Aujourd'hui, l'homme d'Etat, le chef économique et leurs préposés à la communication s'arrogent le droit exclusif d'habiller en faits de nature, donc de bon sens, sans alternative, allant de soi, tombés du ciel, dispensés de justification, etc., le comble du complexe, du non-naturel et du non-fatal, au meilleur sens de ces mots, que sont les décisions politiques.

Avec les *« Bien entendu »* et autres *« Chacun comprendra que »*, *« Naturellement »* est devenu la rengaine, le grigri de l'exécutif, quelles qu'en soient la branche et la sensibilité. On en a compté plusieurs dizaines d'occurrences, la semaine dernière, face à des attentats terroristes, accidents industriels et plongées boursières dont le moins qu'on puisse dire est que la nature et ses malchances y jouaient peu de rôles.

Les dominés se repèrent à ce que *« Naturellement »* évoque pour eux une tout autre logique, confinant au fatalisme désespéré. *« Et naturellement, on licenciera »...*

On ne se méfie jamais assez des adverbes.

Liberté *par Ronald Searle*

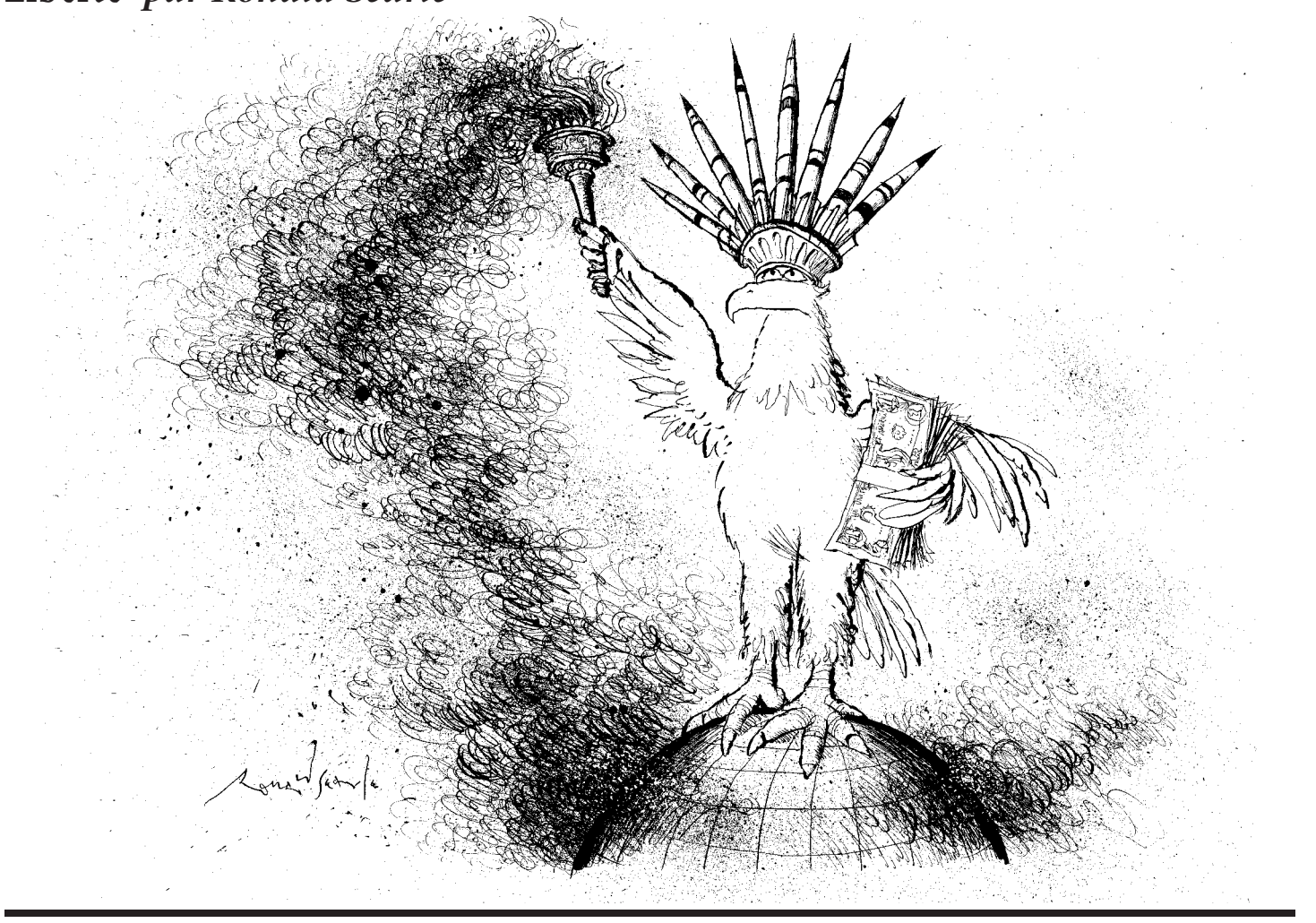

La Syrie et l'Iran contre le terrorisme

OUI, le terrorisme aveugle dont les Etats-Unis ont été la cible est condamnable et inacceptable, mais ce n'est pas une raison suffisante pour se rallier à toute décision ou initiative que prendraient les Etats-Unis pour riposter aux terroristes : telle est la position de la Syrie et de l'Iran, que Washington continue de classer dans la catégorie des pays qui soutiennent le terrorisme, mais dont l'attitude rejoint celle de l'ensemble des pays arabes et musulmans. Déjà, en août 1990, lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, Damas et Téhéran avaient déjà choisi le même camp. Il y va aujourd'hui, comme alors, de leurs propres intérêts.

Aucun gouvernement arabe, musulman ou autre ne pouvait approuver l'offensive terroriste dont les Etats-Unis ont été la cible, quels que soient ses griefs contre Washington. Seul l'Irak de Saddam Hussein a estimé que les Américains avaient ce qu'ils méritaient.

Surtout, les moyens mis en œuvre par leurs auteurs ont montré qu'aucun pays n'était à l'abri. Cette perception d'un danger les menaçant eux aussi avait déjà été, en 1990, l'une des raisons qui avaient porté la Syrie et l'Iran à dénoncer Bagdad et à se joindre, politiquement mais non militairement, à la coalition multinationale anti-irakienne.

L'autre raison est que ces deux pays, désireux de s'ouvrir au monde, même si ce n'est pas à n'importe quelle condition, souhaitent en finir avec les accusations de terrorisme. En août, l'Iran était encore accusé par Washington d'être l'instigateur de l'attentat qui, en juin 1996, avait entraîné la mort de vingt-trois soldats américains, à Dhahran, en Arabie saoudite – accusation maintes fois démentie par Téhéran aussi bien que par Riyad. La Syrie pour sa part se voit régulièrement reprocher son soutien aux organisations de l'opposition palestinienne et au Hezbollah libanais, que les Etats-Unis tiennent pour des mouvements terroristes.

« Terrorisme » et *« lutte de libération nationale »* sont deux choses distinctes, n'ont cessé de clamer Damas et Téhéran au cours des derniers jours.

Le président syrien Bachar El Assad l'a rappelé à l'occasion d'une tournée expresse au Yémen, en Arabie saoudite et en Egypte. Et, à Téhéran, le ministre des affaires étrangères, Kamal Kharrazi, a pris l'initiative – assez rare, sinon inédite – de joindre certains de ses homologues occidentaux pour leur dire la même chose. Mais tous deux ont surtout souligné qu'une riposte aux terroristes doit être *« ciblée »* et se faire sous la coordination des Nations unies. C'est que la Syrie comme l'Iran estiment avoir bien des raisons de se garder d'un leadership américain.

La première tient à l'« expérience » irakienne : la coalition multinationale constituée en 1990-1991 contre Bagdad à l'initiative des Etats-Unis et dirigée par eux a, certes, permis de libérer le Koweït, mais, depuis, estiment Damas et Téhéran, Washington se comporte en terrain conquis, maintient des sanctions dont la seule victime est le peuple irakien et interprète les résolutions des Nations unies d'une façon restrictive, sans tenir compte des intérêts des gouvernements et des peuples de la région. La Syrie et l'Iran, au diapason de la quasi-totalité des Etats du Proche-Orient, sont par ailleurs outrés de la manière dont les Etats-Unis se sont quasiment « appropriés » la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe et par leur alignement sur l'Etat juif.

SIMILITUDE DE VUES

Certains pensent que, s'ils n'étaient poussés par leurs opinions publiques, les gouvernants de ces pays s'accommoderaient d'une action punitive américaine ou multinationale contre des populations musulmanes, du comportement d'Israël envers les Palestiniens, ou encore de la politique américaine concernant l'Irak. Mais ils savent surtout qu'un blanc-seing accordé à l'Etat juif en Palestine, outre qu'il léserait les droits du peuple palestinien, créerait un précédent qui les menacerait eux-mêmes.

Pour l'Iran, le maintien, pour cause de *« danger »* irakien, d'une présence militaire américaine massive dans le Golfe n'a rien de rassurant. De fait, les Etats-Unis y sont toujours suspectés de chercher à encercler la République islamique, dont un autre voisin, la Turquie, est membre de l'OTAN, tandis que se déploient les *« manœuvres pétrolières »* américaines autour des projets d'oléoducs destinés à acheminer le pétrole de la mer Caspienne, manœuvres dont l'un des buts, disent les dirigeants iraniens, est d'ostraciser leur pays et de renforcer la « présence » américaine à leurs frontières. Conservateurs et réformateurs ont condamné sans réserve les attentats antiaméricains. En la matière, il n'y a pas de différence entre le guide de la République, c'est-à-dire son autorité suprême, l'ayatollah Ali Khameneï, figure de proue des premiers, et le président de la République, Mohammad Khatami, porte-drapeau des seconds. Tous deux ne veulent pas d'une riposte qui pénaliserait des populations entières, a fortiori s'il s'agit de l'Afghanistan voisin sur lequel les regards se portent. Ils n'ont aucune sympathie, et c'est peu dire, pour le régime des talibans, mais ils craignent une onde de choc sur leur propre territoire, ne fût-ce que par un nouvel afflux de réfugiés qui viendrait grossir le million et demi déjà existant.

Cette similitude de vues n'en cache pas moins des nuances au sein du pouvoir iranien. La presse conservatrice a vu dans les attentats la confirmation de la vulnérabilité des Etats-Unis, indique Morteza Mardiha, professeur de sciences politiques à Téhéran, tandis que les journaux réformateurs en soulignaient le caractère injustifiable, mais néanmoins explicable par la marginalisation dont sont victimes des peuples entiers dans un mouvement de mondialisation fondé sur un libéralisme sauvage. Toujours d'après M. Mardiha, les amis de M. Khatami estiment que, si à quelque chose malheur devait être bon, les Américains pourraient prendre conscience de cette injustice.

Mouna Naïm

Bush-Malbrough s'en va t'en guerre...

par Denis Lacorne

GEORGE W. BUSH, candidat à l'élection présidentielle, avait rêvé d'une politique étrangère fondée sur la clarté et la simplicité : les Américains, disait-il, n'étaient pas isolationnistes. Ils n'étaient pas non plus idéalistes : ils n'agiraient à l'étranger que si leur intérêt bien pensé l'exigeait. En cas d'intervention militaire, il fallait des objectifs clairs, des moyens considérables pour garantir la certitude de la victoire et, surtout, l'énonciation d'un indiscutable *« intérêt vital »* pour la survie des Etats-Unis. Les conflits périphériques privilégiés par Clinton, les interventions plus ou moins humanitaires sur des théâtres d'action lointains et mal connus ne seraient plus de mise.

Aujourd'hui, réalisme oblige, la certitude de la « victoire » est loin d'être assurée et le retour triomphant du corps expéditionnaire n'a pas d'échéance prévisible. *« Ne sait quand reviendra »,* comme le dit la chanson...

On a souvent dit de l'armée française qu'elle était *« en retard d'une guerre »*. On pourra dire de l'armée américaine qu'elle fut, au contraire, en avance d'une guerre. La fixation des dirigeants américains sur le bouclier antimissile et la révolution des armements modernes (RMA) relevaient de la fiction : la perspective d'un conflit possible à la fin du XXIe siècle ou au début du XXIIe. S'ils avaient été en retard d'une guerre, s'ils avaient maintenu les dispositifs de guerre froide, les Américains auraient peut-être su faire face au danger grâce à ces milliers d'avions de chasse qui furent longtemps prêts à décoller dans la minute pour intercepter et détruire d'hypothétiques bombardiers soviétiques. Mais ce dispositif de surprotection territoriale a été bien vite démantelé : il fallait, disait-on, faire des économies pour la création d'une ligne Maginot céleste. La haute technologie primait sur la basse technologie, l'avenir sur le présent ou l'expérience passée.

Reconnaissons à Bush, auteur de petites phrases bien creuses et dangereusement manichéennes, le mérite d'avoir su, très vite, corriger ses erreurs. Son premier grand discours du 20 septembre au Congrès est un modèle du genre : les amis sont remerciés ; l'ennemi est identifié, c'est Ben Laden et son réseau Al-Qaida *« qui est à la terreur ce que la Mafia est au crime »*. Bush, pour la première fois, exprime un certain sens de la nuance. Il distingue clairement les excès de l'islamisme, des vertus de l'islam tout court, *« religion de paix »* pratiquée par des *« millions d'Américains »* et des citoyens de *« pays amis »,* plus nombreux encore...

Bush le réaliste ne s'exprime plus comme Bush le cow-boy ; il ne cherche plus à faire triompher le Bien sur le Mal, ni à coller des affiches du type *« Wanted, dead or alive »*. Il a compris la complexité de la tâche qui l'attend et pose enfin la bonne question : *« Pourquoi nous détestent-ils ? »* Et de répondre, en bon lecteur des fatwas de Ben Laden : parce qu'ils *« détestent nos libertés, à commencer par nos libertés religieuses »*, mais aussi et surtout, parce qu'ils veulent renverser les gouvernements de pays musulmans amis, dont le premier est (depuis 1945, ne l'oublions pas) l'Arabie saoudite. La cause principale du désastre n'est donc pas le conflit israélo-arabe, mais le sectarisme religieux de ceux qui se proclament les vrais protecteurs du *« pays des deux Lieux saints* [La Mecque et Médine] *et de la Révélation »* pour reprendre les termes de la première « déclaration de guerre » de Ben Laden.

La rhétorique de Bush était enfin à la hauteur des circonstances. Il n'était plus, comme au premier jour de la crise, ce personnage falot, manipulé par ses services de sécurité. Il avait enfin acquis ce minimum de *« gravitas »* qui définit le leader d'une grande puissance.

Et pourtant, il répondait mal à la question *« Pourquoi nous détestent-ils ? »* Il n'expliquait pas les causes de ce que j'appellerai le véritable anti-américanisme : le désir, fort répandu à l'étranger, de réduire la démocratie américaine à l'image même de la barbarie, la volonté aussi de transformer les Américains en sous-hommes – véritables machines à faire de l'argent –, justifiant ainsi toutes les cruautés contre ce peuple *« d'insectes »,* jadis fustigé par Georges Duhamel dans ses *Scènes de la vie future*, ou encore par Céline dans *Voyage au bout de la nuit.*

L'explication du président Bush était insuffisante, sans doute parce qu'il connaît mal l'étranger, sans doute aussi parce qu'il n'a pas rompu avec un certain isolationnisme culturel propre aux Américains de sa génération. Pays multiculturel, les Américains ne connaissent de l'étranger que ce que leur apportent les immigrants, dans leur majorité des Latinos de culture catholique ou des Asiatiques, étrangers à l'islam pour la plupart. Les Arabes-Américains sont peu nombreux et la plupart d'entre eux sont des chrétiens.

Les experts américains du monde arabe sont, eux aussi, peu nombreux, pour une raison qui tient à la nature même de la science politique, telle qu'elle est enseignée aux Etats-Unis : dans les vingt dernières années, l'étude des langues étrangères (qui ne constituent plus des matières obligatoires) et la pratique des enquêtes de terrain ont été remplacées par des études abstraites, privilégiant l'économie, l'analyse statistique et les analyses de choix rationnels. A cela s'ajoutent des raisons plus générales : une certaine suffisance américaine, liée au succès de l'économie américaine et à une indéniable hégémonie culturelle.

Un domaine aujourd'hui bien négligé par les Américains : la connaissance des autres

Reste à expliquer la raison profonde du ressentiment des populations arabes et musulmanes à l'égard des Etats-Unis et le paradoxe de ces élites libanaises ou égyptiennes dont la culture, les goûts et le luxe sont « américains », alors qu'ils vouent aux gémonies la décadence américaine. Les analyses occidentales des courants antiaméricains restent trop superficielles et trop centrées sur des éléments anecdotiques. Elles n'expliquent pas les formes les plus radicales de l'antiaméricanisme moyen-oriental.

La vigueur, jusqu'ici insoupçonnée, du patriotisme américain, la mise en place rapide de réseaux de solidarité transcendant toutes les classes, toutes les ethnies et toutes les étiquettes politiques soulignent la détermination du peuple américain et par là même l'existence d'une vieille catégorie oubliée de la science politique : le « caractère national » d'un pays.

Ce caractère, on l'a trop souvent dit, est multiculturel et pourtant étrangement fermé aux cultures et civilisations qui ne sont que faiblement représentées sur le sol des Etats-Unis. Il ne sera vraiment grand que lorsque les Américains, oubliant leur confort et leur suffisance, s'intéresseront aux regards portés par les autres sur eux-mêmes et feront l'effort d'investir dans un domaine aujourd'hui bien négligé : la connaissance des autres.

***Denis Lacorne** est directeur de recherche au CERI.*

L'arme

Suite de la première page

On ne peut pas dire que Dylan Klebold et Eric Harris étaient spécialistes en balistique. Il n'était pas plus nécessaire que les auteurs de l'attaque terroriste contre les Etats-Unis le soient. Il suffisait d'être prêt à mourir, et c'était leur cas.

Cela pourrait arriver une nouvelle fois. Maintenant que les cinglés du monde entier voient qu'il suffit de trois sous pour occuper les ondes pendant soixante-douze heures sans interruption, nous pouvons être sûrs que cela se reproduira.

Stephen King
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jeannine Guy.
© Stephen King.

Tous coupables ? Non

par Pascal Bruckner

L'AMÉRIQUE est coupable, l'Europe est coupable, nous sommes tous coupables : depuis le 11 septembre, la rumeur ne cesse d'enfler qui nous appelle, nous les repus, les gavés, à la pénitence, à la flagellation. On voit les chaisières du tiers-mondisme et de l'anticapitalisme ressortir leurs bréviaires, énoncer gravement que nous payons la fracture Nord-Sud, les inégalités flagrantes, la domination de la finance internationale. On nous expliquera peut-être demain que, si la taxe Tobin avait été adoptée, Ben Laden aurait retenu ses kamikazes...

L'auto-examen est la meilleure des choses pourvu qu'il ne dégénère pas à son tour en nouvelles mythologies. Contrairement à ce qui s'écrit ici ou là, les attaques terroristes ne sont nullement la conséquence de la misère ou du sous-développement. Si le terrorisme était le fruit de la pauvreté, la dernière arme du déshérité, alors tous les attentats commis depuis trente ans auraient dû l'être par des ressortissants de l'Afrique subsahélienne. Ce qui n'est pas le cas. Les pays arabo-musulmans connaissent d'importantes différences de niveau de vie, mais ils comptent aussi parmi eux les nations les plus riches de la planète.

Pas plus qu'il n'est économique, le problème n'est politique : l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien, invoqué jusqu'à la nausée par les uns et les autres, n'est qu'un alibi grossier (même s'il faut évidemment travailler à sa résolution). C'est en 1993, en plein accord d'Oslo, que le World Trade Center avait été la cible d'une première explosion à la bombe. La réconciliation des frères ennemis du Proche-Orient ne ferait qu'exacerber la fureur des extrémistes.

Ce qui motive le terrorisme, ce n'est pas telle ou telle erreur de l'Europe ou de l'Amérique – et Dieu sait si nous en avons commis –, c'est la haine pure et simple. Cette haine est antérieure à toute excuse qu'elle se donne pour frapper, elle commence par haïr et cherche, ensuite, des raisons. Elle ne s'adresse pas à l'Occident pour ce qu'il a fait mais pour ce qu'il est. Notre crime, à ses yeux, c'est d'exister purement et simplement.

Les réseaux dormants de la multinationale Ben Laden (ou de ses affiliés) ne sont pas peuplés de croyants mais de nihilistes

C'est pourquoi la recherche éperdue des causes, même si elle part d'une bonne intention, fait fausse route : la culture de l'excuse, l'explication par le désespoir, l'humiliation, exonère l'acte de son horreur et débouche sur la tentation de l'indulgence. *« Ils ne peuvent pas avoir fait ça tout seuls, ils y ont été poussés par des circonstances extrêmes ! »* Hélas ! non ! Aucune concession n'apaise les terroristes, ils tuent sans autre finalité que de tuer plus encore, ils veulent punir le genre humain tout entier d'être né. Si demain les troupes américaines évacuaient leurs bases d'Arabie saoudite, si le blocus onusien à l'égard de l'Irak était levé, si même Israël était rayé de la carte, ils n'en continueraient pas moins leur croisade meurtrière. Nous pouvons bien montrer les Etats-Unis du doigt, égrener la longue liste de leurs péchés, nous réjouir de l'humiliation qu'ils ont subie, nous sommes tous embarqués sur le même bateau.

Là aussi, il faut distinguer le rigorisme sourcilleux – fidélité maniaque aux rituels, à l'écriture des textes sacrés – du fanatisme proprement dit. Les réseaux dormants de la multinationale Ben Laden (ou de ses affiliés) ne sont pas peuplés de croyants mais de nihilistes. Ce n'est pas Dieu qu'ils célèbrent, c'est la mort, leur véritable idole, comme jadis les troupes franquistes qui s'écriaient *« Viva la muerte »* ou les divisions SS (sans qu'il y ait le moindre lien entre ces phénomènes). Ils confisquent la foi de leurs coreligionnaires pour la convertir en rêve d'holocaustes géants, en massacre d'innocents à vaste échelle. Ils ont l'intelligence, l'acuité, la détermination de qui a contracté un mariage d'amour avec le martyre, n'a plus rien à perdre et tient la vie humaine pour peu de chose.

Cette soif d'immolation ne se réfute pas, n'est pas une idéologie que l'on pourrait, comme jadis le communisme, discuter avec des arguments rationnels : elle se combat, se neutralise. Comme l'ont compris depuis longtemps un certain nombre de régimes arabes ou musulmans, au prix, il est vrai, de dérapages souvent sanglants et contre-productifs.

Ce qui a disparu dans la destruction des Twin Towers de New York, c'est l'insouciance des pays développés consécutive à la chute du mur de Berlin, c'est la croyance naïve, élevée au rang d'un culte, dans les vertus magiques du marché, dans l'invincibilité de l'Amérique, dans la contagion spontanée du sentiment démocratique au reste du monde.

Autant d'illusions dont nous devons nous défaire pour retrouver au plus vite le sens de la politique comme art de la prudence dans un univers incertain. L'Histoire n'a jamais été aussi tumultueuse depuis qu'on l'a décrétée officiellement finie. Quelle que soit l'ampleur du chantier qui nous attend, nous devons nous souvenir que la force des démocraties réside avant tout dans leur capacité de réflexion et d'autocritique. Nous pouvons donc rectifier le tir, changer de cap ; mais en aucun cas nous excuser d'être ce que nous sommes et resterons : les enfants des Lumières et de la prospérité.

***Pascal Bruckner** est écrivain.*

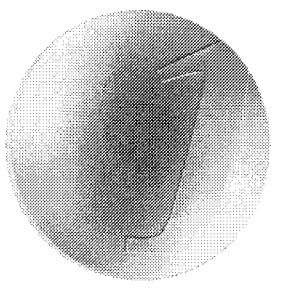

L'ultime monnaie française ayant cours légal
Valeur faciale : 1 F
Tranche insculpée : 2001,
République Française, Starck
Liberté, Egalité, Fraternité
Lancement officiel : 15 septembre 2001

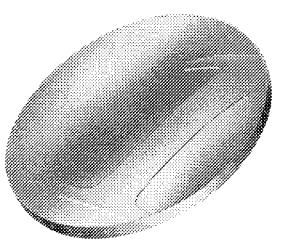

Gravée dans l'argent
Argent 900°/oo
Diamètre 33 mm - 17,8 g
Tirage mondial 50 000 exemplaires
Prix de vente : 34 € - 223,03 F TTC

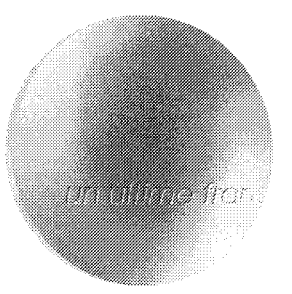

Gravée dans l'or
Or 750°/oo
Diamètre 33 mm - 26,1 g
Tirage mondial : 5 000 exemplaires
Prix de vente : 535 € - 3 509,37 F TTC

Boutiques : 2, rue Guénégaud - Paris 6e
http://boutique.monnaiedeparis.fr
Pour tout renseignement : 01 40 46 58 96

L'ultime franc s'assouplit, ondule, s'épure, s'efface, se concentre, se réinvente,
pour mieux passer du symbole au souvenir.

Philippe STARCK

MONNAIE DE PARIS

www.monnaiedeparis.fr

COHABITATION **Lionel Jospin, qui n'a pas la prééminence en matière militaire et diplomatique, veut être *« le premier sur son terrain »*, notamment celui de la sécurité. Il a demandé à ses ministres de proposer de nouvelles mesures pour prévenir les actes terroristes. ● LES ATTENTATS du 11 septembre ont donné l'avantage médiatique et politique à Jacques Chirac, qui a rencontré George W. Bush à Washington et a survolé en hélicoptère les ruines du World Trade Center, à New York. ● LE PREMIER MINISTRE est plus réservé que le chef de l'Etat sur un éventuel engagement militaire français aux côtés des Américains. ● LA REPRISE de la session parlementaire, le 2 octobre, permettra à M. Jospin de réaffirmer son analyse de la situation internationale. ● AU SEIN DE LA GAUCHE PLURIELLE, les divergences de vue restent importantes sur l'attitude à adopter vis-à-vis des Etats-Unis.**

Lionel Jospin refuse de céder tout le terrain diplomatique à Jacques Chirac

Le chef de l'Etat, qui garde la prééminence en matière de politique étrangère et de défense, tire un profit politique et médiatique de la situation créée par les attentats aux Etats-Unis. Le premier ministre s'affiche comme le garant de la sécurité des Français, mais veut aussi s'affirmer dans ces domaines partagés

CETTE SEMAINE-LÀ, dans les bureaux de plusieurs conseillers de Matignon, les postes de télévision étaient branchés sur LCI. La chaîne diffusait en boucle des images de Jacques Chirac rencontrant George Bush à Washington, mardi 18 septembre, survolant New York en hélicoptère avec Rudolph Giuliani le lendemain et recevant Tony Blair à l'Elysée dès son retour à Paris jeudi... Posés sur les tables, les journaux rendaient tous compte, photos à l'appui, de l'émotion présidentielle face aux ruines du World Trade Center, des propos du chef de l'Etat – au nom de *« la France »* – sur l'évolution de la situation internationale. Et pendant ce temps, Lionel Jospin rejoignait Créteil où il était attendu pour clore un colloque sur *« les temps de la vie quotidienne »*.

« Ce n'est pas notre semaine », soupirait pudiquement un conseiller du premier ministre. *« En ce moment, on est dans le discours, dans l'analyse, dans l'émotion. Il n'y a pas de place pour deux. On n'est plus dans la définition de la position de la France, où l'exécutif a été pleinement bicéphale. Ni dans l'action, où le gouvernement est en première ligne »*, constatait un autre. Il n'est pas question pour autant d'afficher une once d'irritation officielle face à l'omniprésence présidentielle : Matignon travaille, et cela finira bien par se voir. *« L'image Mitterrand devant, Chirac derrière, au G7 à Tokyo est restée dans les têtes ici* [lors de la cohabitation 1986-1988, François Mitterrand avait humilié Jacques Chirac, qui avait cherché à s'imposer à ses côtés dans cette rencontre internationale]. *Jamais le premier ministre ne cherchera, lui, à singer le président »*, affirme son entourage.

La ligne de conduite est simple : *« être le premier sur son terrain »*. Elle a suscité au départ quelques querelles entre l'Elysée et Matignon. Comme ce 11 septembre dans l'après-midi, où le chef de l'Etat, rentré précipitamment de Rennes à l'annonce des attentats, avait prévu que la mise en place du plan Vigipirate renforcé serait annoncée lors du conseil restreint qu'il allait convoquer en fin de journée à l'Elysée. Le premier ministre a dû lui rappeler que cette décision – relevant de la sécurité civile – était de la compétence exclusive du gouvernement et il a aussitôt chargé son ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, d'en faire l'annonce officielle avant le conseil restreint.

RAPIDE « RÉTROPÉDALAGE »

En retour, on a souri à l'Elysée lorsque, au lendemain de l'intervention présidentielle en direct sur les chaînes de télévision, M. Jospin a tenu à exprimer lui aussi son émotion et son analyse de la nouvelle donne internationale, *via* deux entretiens pré-enregistrés par TF1 et France 2, mercredi 12 septembre. A Matignon, on s'empresse d'observer que *« le gouvernement a largement contribué à caler la position française – solidarité totale à l'égard des Etats-Unis, mais libre appréciation sur les suites à donner »*.

L'entourage de M. Jospin ne manque pas de faire remarquer qu'après l'interview accordée par M. Chirac à la chaîne de télévision américaine CNN, au cours de laquelle il avait donné le sentiment d'un alignement complet de Paris sur les positions de Washington, le président et son entourage avaient procédé à un rapide *« rétropédalage »* pour revenir à la position plus nuancée exprimée par le premier ministre. Et l'on se félicite du hasard heureux de calendrier qui devait permettre à M. Jospin de développer à nouveau sa vision de la situation internationale à l'occasion de l'ouverture de la session de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), lundi 24 septembre *(lire ci-dessous)*.

Ces quelques précisions apportées, les conseillers de Matignon affirment *que « les deux hommes se téléphonent tous les jours. Ils sont parfaitement rodés l'un et l'autre sur leurs devoirs d'Etat. Depuis quatre ans et demi, ils en ont fait des choses ensemble, du Kosovo aux sommets européens ! »*

Cette volonté de ne pas se livrer à une concurrence avec le président qui, de toute façon, serait mal perçue par l'opinion, incite en revanche M. Jospin à occuper pleinement le terrain intérieur. Avec, comme premier objectif, la sécurité des Français. En quelques jours, on l'a vu à la préfecture de police de Paris, aux côtés des policiers à la gare de Lyon, aux Invalides avec les victimes d'attentats, au ministère de l'intérieur devant les préfets, à Toulouse trois heures seulement après l'explosion de l'usine AZF...

A Matignon, on pense, en outre, que cette période d'entre-deux pendant laquelle M. Chirac a pris l'avantage politique et médiatique ne durera pas. D'une part, parce que dans le champ européen, la dyarchie au sommet de l'Etat est nettement plus affirmée, et surtout davantage reconnue que dans les relations avec les autres pays, comme les Etats-Unis. *« Nos partenaires européens savent parfaitement qui fait quoi et ne s'y trompent pas »*, souligne un conseiller. D'autre part, parce que députés et sénateurs vont reprendre le chemin de leur assemblée respective. Comme chaque automne, Matignon attend donc avec impatience l'ouverture de la session parlementaire, le 2 octobre, l'Hémicycle reste depuis 1997 le terrain politique privilégié de M. Jospin.

Les événements américains devraient inciter les parlementaires à organiser rapidement un débat sur les conséquences des attentats, *a fortiori* si la question d'un engagement aux côtés des Etats-Unis se pose. Le chef du gouvernement aurait ainsi l'occasion de ne pas laisser au président le monopole du discours et de l'image. D'autant que la diplomatie est un domaine partagé : M. Jospin a reçu le président égyptien, Hosni Moubarak, lundi 24 septembre, juste après M. Chirac.

Au nom de cette volonté d'être *« le premier sur son terrain »*, M. Jospin a d'ores et déjà demandé à ses collaborateurs et à ses ministres de réfléchir à des mesures relatives au renforcement de la sécurité (aéroports...) ou à de nouveaux instruments de lutte contre le terrorisme susceptibles de trouver rapidement une traduction législative. Le projet de loi sur la sécurité quotidienne, soumis dans les prochaines semaines au Sénat, devrait ainsi accueillir des amendements gouvernementaux.

L'effacement relatif auquel M. Jospin a été contraint n'a pas que des désagréments, veut-on croire à Matignon. Ils l'ont indirectement amené à occuper l'espace politiquement sensible de la sécurité, qui a coûté cher à la gauche aux élections municipales. L'opposition de droite, qui entendait bien reprendre ce thème contre le gouvernement à la rentrée, pourrait s'en voir dépouillée. Pour chaque camp, « l'union nationale » a ses contraintes.

Pascale Robert-Diard

Matignon est plus prudent que l'Elysée sur un éventuel engagement militaire

***« LA FRANCE** ne se dérobera pas à ses responsabilités. »* C'est en ces termes que Lionel Jospin a évoqué, lundi 24 septembre, en ouvrant la session annuelle de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), un soutien militaire de la France à une opération américaine. Mais le premier ministre a ajouté, interprétant à la lettre l'article 5 du traité de Washington sur l'assistance mutuelle : *« Nous gardons dans ce cadre la libre appréciation de la participation militaire de la France à un engagement de forces. »*

ANALYSE

Solidarité totale, mais pas de chèque en blanc, telle est la position prise par les deux têtes de l'exécutif

C'est exactement la position française, mise au point entre les deux têtes de l'exécutif, qui s'exprime dans un savant balancement : solidarité totale, mais pas de chèque en blanc. Ainsi complétée, la référence à l'article 5 ne pose plus de problème au gouvernement, qui, dans un premier temps, avait tendance à penser que *« l'affichage fort »* voulu par le président de la République était un peu précipité. Toutefois, on a vite compris à Matignon que la France ne pouvait pas finasser sur son soutien à *« notre allié américain agressé »*, selon l'expression de Lionel Jospin. Toute restriction apportée à la référence à l'article 5 au sein de l'OTAN aurait été incomprise par nos partenaires et aurait isolé la France.

La position du gouvernement a été énoncée par le premier ministre dans plusieurs interventions télévisées, puis plus récemment devant les préfets. La France est solidaire des Etats-Unis ; mais elle refuse l'amalgame entre terrorisme et islam et ne veut pas *« se laisser aller à des considérations sur un affrontement entre le monde occidental et le monde islamique »*. Si M. Jospin a pu craindre dans un premier temps que des frappes américaines à l'aveuglette ne compliquent les problèmes, il a été rassuré à la suite de la visite du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, à Washington, où il accompagnait le chef de l'Etat. Deux questions restent en suspens. D'abord l'adéquation de la riposte avec l'objectif poursuivi. Il s'agit de traquer Ben Laden. S'agit-il aussi d'en finir avec le régime des talibans ? Personne ne les défendra, mais il ne faut pas négliger les risques post-riposte dans une région particulièrement explosive, avec son cocktail de fondamentalisme, de pétrole et d'hostilité entre deux grands Etats nucléaires, comme l'Inde et le Pakistan. Il faut aussi s'interroger sur les risques propres à l'Europe, qui peuvent venir de réseaux terroristes dormants, de petits Djihad *« individuels »* dans nos pays ou d'une nouvelle vague d'attentats.

La deuxième question concerne la participation française à des opérations militaires. Elle n'est ni tranchée ni même posée, si ce n'est en termes très globaux. En la matière, la prééminence du chef de l'Etat n'est pas discutée. Il revient au président de la République de *« lever l'hypothèque »*, autrement dit de soulever la question dans ses entretiens en tête-à-tête avec le premier ministre ou lors d'un conseil de défense. Ensuite, il reviendra à tous les responsables de discuter les termes dans lesquels la question aura été posée. M. Jospin s'est engagé à consulter le Parlement *« si des moyens militaires français concouraient à une intervention »*. Ces actions militaires devront être *« proportionnées, stratégiquement et militairement justifiées, politiquement cohérentes »*, a dit le chef du gouvernement à l'IHEDN.

Trois hypothèses sont envisagées : une association étroite permettant à la France de dire son mot sur les cibles et la méthode ; une solidarité purement politique ; ou, ce qui serait le pire des cas, une implication militaire trop faible pour que la France puisse peser sur les décisions mais assez importante pour qu'elle soit politiquement engagée. Paris refuse cette dernière hypothèse et les Américains rechigneront peut-être devant la première. Jusqu'ici, tout cas de conscience a été évité aux autorités françaises puisqu'il semble que les Etats-Unis ne les ont pas sollicitées.

Daniel Vernet

Une partie de la gauche se mobilise contre un alignement sur les Etats-Unis

QUELLE attitude adopter devant les menaces de guerre qui se profilent, après les attentats commis le 11 septembre aux Etats-unis ? Pour le moment, la gauche française cafouille un peu. L'initiative la plus avancée a été prise, dès le 18 septembre, lors d'une réunion à la Bourse du travail à Paris, par la mouvance pacifiste, le MRAP, les Verts, la LCR, en présence du secrétaire général d'Attac, Pierre Tartakowsky. Invité, le PCF n'est pas venu pour *« des raisons techniques »*, mais assure *« rester en contact permanent »* avec les autres organisations. Cette réunion, initialement prévue pour discuter d'une action contre le bouclier antimissiles américain, a été évidemment recentrée sur la situation internationale.

Dès cette date, la petite quarantaine de participants a décidé de rédiger un appel, dont le texte circule actuellement. Il condamne *« sans appel »* les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, analysant l'irruption de groupes terroristes sur la scène internationale comme *« le produit des tensions et du désordre économique, social, diplomatique et militaire qui règnent dans le monde »*. Des amendements de la LCR proposent de rajouter dans les causes de tension le *« poids insupportable de la dette des pays du Sud »* et la non-résolution de conflits *« à commencer par celui dont le peuple palestinien est victime »*.

Mais c'est évidemment sur le cadre de l'intervention, menée pour contrer le terrorisme, que les formulations s'avèrent les plus délicates à trouver. Alors que le texte initial faisait mention d'un *« mandat de l'ONU »*, la nouvelle version, proposée aussi par la LCR, ne parle plus que du *« cadre du droit international »* pour *« identifier, arrêter et juger les auteurs des attentats »*. Un léger différend est également apparu sur le ton à adopter à propos d'une éventuelle intervention militaire des Etats-Unis. Les uns, comme les Verts, veulent *« juger sur pièces »*, comme le dit Patrick Farbiaz, responsable de la commission internationale de son parti. *« Il est trop tôt pour prendre position contre l'envoi de troupes françaises ou européennes »*, renchérit Francine Bavay, porte-parole des Verts. D'autres, comme Christian Picquet, membre du bureau politique de la LCR, veulent appeler *« à se mobiliser sans attendre »* contre une *« escalade guerrière »*.

La CGT, Sud-PTT et Attac devraient se joindre à cet appel. *« En l'état actuel des choses, et sous réserve de relecture des derniers amendements, ce texte nous va très bien. On est prêt à s'associer à cette initiative »*, indique l'entourage de Bernard Thibault. Sud-PTT prendra sa décision définitive lors de son bureau fédéral qui se réunit en milieu de semaine. *« A quelques lissages près, l'appréciation est pour le moment plutôt favorable »*, indique l'un de ses responsables, Pierre Khalfa. La tonalité est la même du côté d'Attac qui a prévu de se prononcer mardi en fin de matinée.

Le Parti socialiste, pour sa part, ne voit pas d'un très bon œil les Verts, ou le PCF, signer un appel avec la LCR. Il pourrait donc proposer aux quatre autres formations de la majorité d'élaborer un texte commun sur les grands principes d'un *« nouvel ordre mondial fondé sur la justice, le dialogue et le respect mutuel »*. François Hollande pourrait sonder ses partenaires après le conseil national du PS, le 6 octobre.

POINT DE RALLIEMENT

Le premier grand rendez-vous public pour ces mouvements politiques sera la manifestation pour les droits des femmes afghanes, organisée à Paris, samedi 29 septembre. Programmée avant les attentats, par l'association Negar-Soutien aux femmes d'Afghanistan avec l'appui de près de 150 organisations, ce défilé a pris une tournure particulière depuis le 11 septembre. Lundi 24 septembre, Shoukria Haidar, présidente de Negar, a indiqué, lors d'une conférence de presse à Paris, que *« l'Afghanistan avait besoin de l'aide internationale pour déraciner le régime des talibans »* mais que ce pays *« ne voulait pas d'une vengeance américaine »*.

Dès lors, la manifestation de samedi devrait être le point de ralliement de tous ceux qui, à gauche, sont réservés, ou critiques, sur les modalités de la riposte américaine. La CFDT s'en est émue et a décidé de ne pas se rendre à la manifestation de samedi, par crainte, explique-t-elle, que *« le défilé ne soit dévoyé par un certain anti-américanisme »*. L'UNSA hésite, mais sa fédération de l'Education a décidé de maintenir sa participation. La surprise est venue de Démocratie libérale qui a indiqué, en fin de semaine dernière, aux organisateurs, vouloir s'y associer, en invoquant sa fidélité au commandant Massoud. Ce dernier avait signé et soutenu la charte des droits fondamentaux des femmes afghanes rédigé par l'association Negar.

Béatrice Gurrey et Caroline Monnot

M. Chevènement pour un « soutien conditionnel »

Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle, a préconisé, lundi 24 septembre, sur Europe 1, un *« soutien conditionnel »* à la riposte américaine contre les terroristes. *« C'est un soutien conditionnel dans la mesure où, naturellement, nous pouvons approuver une riposte ciblée qui ne solidarise pas les peuples musulmans avec les terroristes qu'il faudra réduire »*, a déclaré le fondateur du Mouvement des citoyens (MDC). *« Nous ne savons pas quelle forme va prendre la riposte américaine*, a-t-il expliqué. *Par conséquent, nous sommes tout à fait fondés à donner notre avis. Plus que jamais, l'avis de la France est nécessaire. »*

Le député et maire de Belfort a souligné qu'*« il faut garder beaucoup de sang-froid »*, souhaitant que *« nos amis américains trouvent les voies d'une riposte appropriée (...) dans la durée, notamment au niveau du contrôle des circuits financiers »*.

LO donne des leçons d'anti-impérialisme au PCF

COMMUNIQUÉ après communiqué, édito après édito, Lutte ouvrière enfonce le clou. Avec une insistance maligne, la formation d'Arlette Laguiller n'a de cesse depuis plusieurs jours d'assurer les victimes des attentats de New York et de Washington, ainsi que leurs familles, de *« sa solidarité »* et de faire de même pour *« le peuple américain »*. Ce, pour mieux marteler qu'elle *« refuse toute solidarité avec le gouvernement et l'état-major »* des Etats-Unis. *« Il n'est pas de l'intérêt de la population travailleuse d'accorder sa confiance ni aux dirigeants américains ni aux dirigeants de quelque puissance impérialiste que ce soit »*, répète l'organisation trotskiste à qui veut l'entendre.

Car derrière les condoléances qui ont suivi les attentats, la bataille féroce que livre LO au Parti communiste continue. Le message est clair, et directement adressé aux militants et à l'électorat communiste. Une grande partie d'entre eux, suppose LO, n'ont pu qu'être choqués par les propos tenus par Robert Hue, deux jours après l'événement (*Le Monde* du 15 septembre). Place du Colonel-Fabien, le secrétaire national du PCF avait en effet invité les membres de son conseil national à observer une minute de silence pour exprimer leur solidarité *« à tout le peuple américain »*, *« à l'ensemble des citoyens et citoyennes de ce grand pays »* et, avait-il ajouté, *« aux dirigeants qu'ils se sont donnés »*.

Solidarité avec les dirigeants américains... L'occasion était trop belle pour LO qui, depuis, ne cesse d'administrer au PCF des leçons d'anti-impérialisme orthodoxe. *« Les dirigeants du monde impérialiste en général et ceux des Etats-Unis en particulier poussent les peuples au désespoir et à la haine sur lesquels s'appuient les groupes terroristes »*, souligne l'organisation trotskiste dans une déclaration de ses élues au Parlement européen, le 20 septembre. A la Fête de *L'Humanité,* M. Hue avait essuyé les sifflets de l'assistance pour avoir à nouveau proposé une minute de silence. Ce sont ces siffleurs qui motivent désormais LO.

C. M.

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale

« Après les attentats, les Français devront choisir un homme d'Etat, pas un chef de bande »

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et proche de Jacques Chirac, estime que la situation internationale favorise les deux têtes de l'exécutif dans la précampagne présidentielle. Sans citer Jean-Pierre Chevènement et Charles Pasqua, il souligne que *« le nationalisme n'est plus de mise »*. Le président de l'UDF, François Bayrou, qu'il ne cite pas davantage, est lui-même assimilé à *« un chef de bande »*.

« Les milieux politiques français font preuve d'une relative prudence dans le soutien apporté aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre. Quelle est l'analyse du RPR à ce propos ?

– Deux mots résument ce que nous pensons : le mot "solidarité", solidarité avec les Etats-Unis et avec le peuple américain, mais aussi le mot "liberté". Nous voulons être naturellement dans ce combat à côté des Américains, mais en gardant notre libre arbitre.

– Si le Parlement devait débattre d'une éventuelle intervention militaire, quelle serait la position du RPR ?

– Nous sommes prêts aider les Américains, à les accompagner, dans la mesure où l'action qu'ils mènent est aussi conforme aux intérêts de la France. Mais il ne faut pas oublier que la France est une puissance méditerranéenne. Il importe donc de maintenir notre influence au sein du monde arabo-musulman.

– Est-ce que les critiques qui ont été faites aux services secrets américains pourraient être aussi adressées aux services français ?

– Je ne peux pas juger de l'efficacité des services américains. Mais lors de la dernière vague d'attentats en France, j'étais ministre de l'intérieur, et je peux témoigner du bon fonctionnement des services secrets français. Ils nous ont permis d'avoir des résultats rapides et de démanteler le réseau Kelkal. La vraie difficulté, pour assurer une parfaite coopération policière et judiciaire, est d'avoir une définition commune du terrorisme.

» Depuis la première convention internationale, celle de 1963 sur les infractions dans les aéronefs, on n'est pas arrivé à avoir une définition précise et commune du terrorisme qui s'impose à tous les Etats. En second lieu, nous devons faire en sorte que la coopération policière internationale fonctionne plus rapidement et pas uniquement en période de crise. Il importe aussi d'harmoniser nos législations sur l'extradition : je vous rappelle que l'un des commanditaires de l'attentat de Port-Royal est toujours détenu en Grande-Bretagne, malgré la demande d'extradition de la France faite il y a plus de quatre ans. Il faut enfin revoir les procédures sur le droit d'asile, harmoniser nos législations sur les gardes à vue et faciliter l'exécution des commissions rogatoires.

JEAN-LOUIS DEBRÉ

– En 1995, vous aviez suspendu les accords de Schengen en réintroduisant des contrôles aux frontières françaises...

– Oui, mais cette fois, je crois qu'il faut renforcer les contrôles aux frontières de la zone Schengen. La grande leçon des derniers attentats est que la lutte contre le terrorisme ne peut être menée au seul niveau national. Nous devons aussi nous interroger sur la possibilité d'intervenir sur les communications Internet et sur les réseaux financiers.

– Avez-vous le sentiment qu'il y a en France des réseaux susceptibles d'organiser de nouveaux attentats ?

– En 1995, ce sont vraisemblablement des réseaux terroristes dormants qui ont été réactivés. Quand on dit réseaux, la vérité est qu'une poignée d'individus peuvent être remis en relation et préparer une action commune.

– Quelles conséquences peut avoir la situation internationale sur la campagne présidentielle ?

– La donne est changée à bien des égards : d'abord, parce que les considérations de politique internationale vont avoir plus de conséquences que prévu, et parce que les thèses de repliement de la France sur elle-même me semblent perdre du terrain. Le nationalisme n'est plus de mise. Cela change notre regard sur la construction européenne, notamment. Ensuite, les Français devront choisir un homme d'Etat et non un chef de bande, ce qui élimine un certain nombre de candidats.

– Est-ce que le terrain vous paraît dégagé pour Jacques Chirac ?

– Il y aura sans doute plusieurs candidats de droite. Ce n'est pas nouveau : nous le constatons à toutes les élections. La majorité présidentielle ne peut se réduire à un parti. Mais ces candidatures ne doivent pas être destructrices. Elles doivent permettre le rassemblement au second tour et ne pas ruiner la dynamique de la victoire. J'ose espérer que certaines déclarations que nous avons entendues ne sont que des maladresses.

– Depuis que Jacques Chirac est en position confortable dans les sondages, on voit des responsables de la droite se distribuer les portefeuilles...

– La présidentielle est faite pour désigner le chef de l'Etat et les législatives la majorité parlementaire, et non pas pour distribuer des postes ministériels. Le spectacle de ceux qui se distribuent les postes ne me plaît pas. Il importe de refuser toute agitation politicienne et d'œuvrer pour arriver à des candidatures uniques de l'opposition au premier tour des législatives. Et cela, malgré le scrutin majoritaire à deux tours, la loi sur le financement des partis politiques, la loi sur la parité, qui poussent à la division. »

> « Cela change notre regard sur la construction européenne. Le nationalisme n'est plus de mise »

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

La « candidature » de VGE consterne les proches de M. Bayrou

D'AUTRES ont souri, quelque peu incrédules. Eux s'y attendaient ; et ils sont consternés. Les proches de François Bayrou ont accueilli avec des soupirs de désolation les propos tenus, dimanche 23 septembre sur France 3, par Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien chef de l'Etat avait indiqué qu'il n'excluait pas de se lancer dans la course à l'Elysée, les actuels candidats de droite – à l'exception de Jacques Chirac – ne disposant pas, selon lui, de la moindre *« crédibilité présidentielle »* (*Le Monde* du 25 septembre).

« Tout cela est dérisoire », note Marielle de Sarnez, qui dit osciller *« entre le rire et la tristesse »*. Proche conseillère du président de l'UDF, la députée européenne affirme ne pas avoir été surprise : *« Depuis qu'il est parti de l'Elysée, Giscard pense que c'est injuste. Et quand il se retourne, il pense que personne n'est au niveau. Il ne passera jamais le témoin. » « On a du respect pour les sages... Mais à condition qu'ils restent sages »*, soupire de son côté le député du Loir-et-Cher, Maurice Leroy, qui estime que cette candidature potentielle *« ne correspond vraiment pas à ce qu'attend l'opinion »*.

Alors qu'ils avaient régulièrement pris soin de ménager la – grande – susceptibilité de l'ancien président, chacun d'entre eux constate, une nouvelle fois, que M. Giscard d'Estaing est *« ingérable »*. *« François* [Bayrou] *a été son secrétaire général pendant quatre ans. Mais il n'a jamais rien attendu de lui. Giscard est quelqu'un qu'il faut bien aimer sans retour »*, assure Mme de Sarnez. Par la force de l'habitude, le délégué général de l'UDF, Dominique Paillé, préposé à la riposte politique, commence par saluer l'*« intelligence »* de M. Giscard d'Estaing. Puis il note que l'ancien chef de l'Etat, qui a marqué sa possible candidature du sceau de l'*« expérience »*, est *« très largement concurrencé et devancé sur ce terrain par Jacques Chirac »*.

« La concurrence Giscard-Chirac ringardise cette génération », insiste le député des Deux-Sèvres, qui rappelle que M. Bayrou veut incarner pour sa part *« une alternative de vision et de génération »*. Quant au manque de *« crédibilité »* dont souffrirait M. Bayrou, M. Paillé renvoie VGE à sa propre expérience de 1974, lorsque, jeune ministre des finances, il avait essuyé cette même critique de la part de Jacques Chaban-Delmas : *« Nous nous appuyons sur son exemple. Il était au plus bas dans les sondages. Et quelques mois plus tard, il a gagné. »* Pour se rassurer, les proches de M. Bayrou minimisent le fameux *« pouvoir de nuisance »* de l'ancien président qui, selon M. Leroy, serait *« aussi faible que celui de Christine Boutin ». « Les incantations de Giscard ne déplaceront pas d'un iota l'électorat »*, renchérit M. Paillé.

Jean-Baptiste de Montvalon

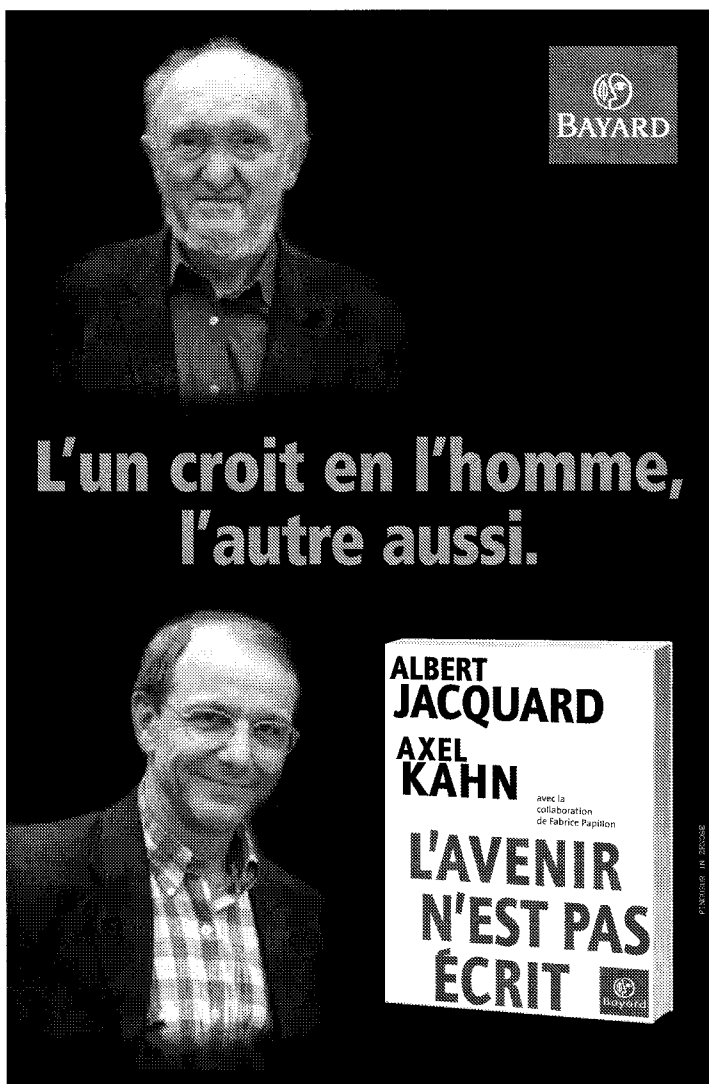

La consommation des ménages a progressé en juillet et en août

LES DÉPENSES de consommation des ménages en produits manufacturés, qui représentent près du tiers de leurs dépenses totales de consommation, ont progressé de 1,4 % en juillet, puis de 0,6 % en août. Ce sont les chiffres exprimés à prix constants, corrigés des effets de jours ouvrables et des variations saisonnières, qu'a publiés l'Insee mardi 25 septembre. Cette évolution porte la progression en glissement annuel des dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés à 4,3 % à la fin août. *« Les achats des ménages en automobiles sont restés bien orientés »*, commente l'Insee. Les dépenses en biens d'équipement du logement, en revanche, se sont repliées en août après la forte poussée de juillet. Au total, les dépenses de consommation en biens durables ont donc enregistré un léger repli (– 0,5 %) en août, après avoir progressé de 3,1 % en juillet. Quant aux achats dans le secteur textile-cuir, ils se sont accrus de 1,4 % en juillet et de 0,5 % en août.

Mme Boutin lance sa campagne pour l'élection présidentielle

CHRISTINE BOUTIN, députée (app. UDF) des Yvelines, a lancé, mardi 25 septembre, lors d'une conférence de presse au siège parisien de son nouveau mouvement, le Forum des républicains sociaux, sa campagne pour l'élection présidentielle. Mme Boutin, qui estime que *« la période que nous vivons ouvre une ère profonde de rupture »*, se propose d'axer sa campagne sur la *« réhabilitation du rôle du politique »*, le *« respect de la dignité de toute personne humaine »* et le *« retour aux repères fondateurs de la paix sociale* (...), *la sécurité, l'éducation et la justice »*.

Sur le plan international, Mme Boutin demande un *« moratoire européen »* et se prononce pour une Europe des nations. Elle estime enfin que *« la France doit reprendre sa place de puissance méditerranéenne »* et jouer *« un rôle d'équilibre et d'intermédiation entre l'Amérique et le monde arabo-musulman »*.

Le directeur de campagne d'Alain Lipietz (Verts) donne sa démission

Dominique Voynet estime qu'« il a bien fait »

LES VERTS ont découvert une nouvelle recette locale : le « hachis Parmentier ». L'expression vient de la députée Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir) : hachis comme gâchis et Parmentier comme le siège parisien des Verts – 107, avenue Parmentier. Lundi soir 24 septembre, alors que s'ouvraient les journées parlementaires des Verts à Saumur, sur les terres du député de Maine-et-Loire et maire de la ville, Jean-Michel Marchand, les écologistes commentaient la dernière nouvelle : Jean-François Collin, le directeur de campagne d'Alain Lipietz, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a décidé de démissionner. Ancien directeur de cabinet de Dominique Voynet au ministère de l'environnement, il a lui-même annoncé la nouvelle à la secrétaire nationale des Verts, lundi, au cours d'un déjeuner. Mme Voynet l'a répercutée lors de la réunion du collège exécutif des Verts.

Ce fut le choc. *« Personne ne s'y attendait »*, confie Francine Bavay, l'une des porte-parole des Verts. Quinze jours après que le même collège exécutif eût longuement débattu du « cas Lipietz », puis affirmé son soutien à l'unanimité (*Le Monde* du 12 septembre), tout repart donc de travers.

Il est 15 heures 30, lundi, quand le collège exécutif se réunit. Les participants s'enquièrent du nombre de signatures de soutien à M. Lipietz, qui doit être « parrainé » par au moins 500 élus, comme tout candidat à la présidentielle. Quelqu'un avance le chiffre de 130. *« On n'en est même pas là. J'ai cinq élus de Franche-Comté qui se sont désistés... »*, commence Mme Voynet. Puis l'ancienne ministre se lance et dit tout : M. Collin a décidé de ne plus mener la campagne du député européen. Le motif serait né d'un désaccord à propos d'une tribune que M. Lipietz venait d'écrire sur les attentats aux Etats-Unis. Son entourage voulait y apporter quelques corrections. Mme Voynet, aussi, avait fait quelques propositions d'amélioration. Peine perdue, M. Lipietz ne voulait pas que l'on touche à son texte !

> « Jean-François [Collin] est l'un de mes plus proches collaborateurs pour qui j'ai beaucoup d'estime », explique Mme Voynet

Que va devenir le candidat des Verts ? Il n'avait déjà plus de portable accessible aux journalistes. A son domicile, le répondeur n'enregistre plus les messages. Voilà qu'il n'a plus de directeur de campagne. Encore à Paris, lundi soir, Mme Voynet commente la fin du tandem entre le candidat et son éphémère directeur de campagne d'une façon qui ne laisse guère de chances à M. Lipietz. *« Ils n'ont pas d'alchimie particulière, pas d'atomes crochus, ils ne parlent pas la même langue. Jean-François pense qu'il ne pourra pas faire cela pendant huit mois »*, a expliqué au *Monde* la secrétaire nationale des Verts.

Mme Voynet pense que le candidat des Verts *« cherche davantage un super-organisateur qu'un égal »*, et estime que son ancien directeur de cabinet *« a bien fait »* de prendre une telle décision. *« Evidemment, cela ne me laisse pas indifférente »*, lâche l'ancienne ministre d'une voix lasse. *« Jean-François est l'un de mes plus proches collaborateurs, pour qui j'ai beaucoup d'estime »*, dit-elle aussi. *« Le remplacer n'est pas chose facile »*, soupire encore Mme Voynet. Mais en tout cas elle ne jouera pas elle-même les remplaçantes. *« On réfléchit à un ticket, mais il n'est pas question que j'assume ce rôle »*, prévient l'ancienne ministre, sollicitée par ses amis.

Déjà lâché par Noël Mamère qui a quitté brutalement le comité de campagne, après le vote du conseil national des Verts sur la Corse à Lamoura (Jura), le candidat des Verts se retrouve très isolé. *« Il faut qu'on discute, mardi, quitte à changer de candidat ! Mais il ne faut pas le faire brutalement, ni méchamment. Alain est fragile. C'est au collège exécutif et à Dominique Voynet d'agir »*, estime Marie-Hélène Aubert. *« Peut-être qu'il a fallu quelques semaines à Dominique pour prendre le pouls du réseau. Or, il est en désarroi »*, affirme de son côté le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët (Verts). Il n'y a pas, en effet, qu'en Franche-Comté que des élus Verts refusent de donner leur signature au candidat qu'ils ont pourtant démocratiquement désigné.

Clarisse Fabre et Béatrice Gurrey

CATASTROPHE **Le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard, a estimé lors d'une conférence de presse, lundi 24 septembre, qu'il y avait *« 99 % de chances »* que l'explosion de nitrates qui a ravagé vendredi l'usine AZF et une partie de Toulouse soit d'origine accidentelle. Un enchaînement de circonstances imprévues mais *« logiques et parfaitement explicables »* aurait été à l'origine de la catastrophe. ● LIONEL JOSPIN se rendra vendredi à Toulouse pour annoncer les engagements de l'Etat et leurs modalités rapides de mise en œuvre. ● LUNDI, les salariés d'AZF, bouleversés, se sont retrouvés aux portes de l'usine pour tenter d'exorciser le cauchemar et se retrouver. Tous sont hantés par la crainte de la fermeture de l'usine et du chômage. ● LES ASSUREURS évaluent entre 5 et 6 milliards de francs le montant total des dommages à leur charge après le sinistre.**

Explosion à Toulouse : le procureur retient la thèse de l'accident « à 99 % »

Un enchaînement de circonstances imprévues mais « logiques et parfaitement explicables » serait à l'origine de l'explosion des 300 tonnes de nitrates d'ammonium stockées dans un hangar de l'usine AZF. Les funérailles solennelles des victimes auront lieu mercredi en présence de MM. Chirac et Jospin

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Pour le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard, l'affaire semble entendue. Lors d'une conférence de presse tenue lundi 24 septembre, il a estimé qu'il y avait *« 99 % de chances »* pour que l'explosion d'un silo de nitrates dans l'usine AZF, qui a ravagé Toulouse vendredi 21 septembre, soit d'origine accidentelle. S'appuyant sur le travail mené par 110 enquêteurs, le magistrat estime que *« la piste de l'accident doit être privilégiée »*. *« Nous avons à l'heure actuelle un véritable début d'explication »*, qu'il a soutenue ainsi : *« On peut penser qu'il y a eu un processus physico-chimique long, complexe, qui s'est engagé depuis quatre-vingts ans* [l'usine a été construite en 1920]. *Et qui a dû s'accélérer dans les jours qui ont précédé l'explosion. »* Pour quelles raisons ? Le procureur de la République n'a pas donné plus de précisions quant à la cause exacte de cet accident, ni expliqué par quels processus la température avait pu grimper jusqu'à environ 200 °C, niveau de chaleur nécessaire à l'explosion du nitrate.

Un enchaînement de circonstances imprévues et exceptionnelles mais *« logiques et parfaitement explicables »* aurait donc conduit à l'explosion des 300 tonnes de nitrates d'ammonium stockées dans un hangar. La thèse de l'auto-explosion survenant dans un milieu confiné, soumis à l'humidité, élimine en tout cas l'hypothèse d'un acte de malveillance qui, selon Michel Bréard, est *« quasi totalement évacuée »* par les enquêteurs. De même que celle d'un attentat terroriste que le magistrat rejette *« formellement »*.

Tout en soutenant la thèse de l'accident, le procureur a laissé percer une sourde accusation de *« négligence »* contre les responsables de l'usine qui appartient au groupe TotalFinaElf. Selon lui, *« ils ne se sont pas aperçus que la structure du complexe chimique avait vieilli »*. C'est ainsi que la dalle de béton sur laquelle reposaient les granulats datait de 1930. *« Le risque d'explosion n'était pas pris en considération de façon majeure au niveau de la sécurité du site »*, a-t-il lancé.

La direction de l'usine et celle du groupe n'ont pas répondu aux accusations de laisser-aller que le quotidien local, *La Dépêche du Midi*, a avancées dans son édition de lundi. En fait de silo protégé, c'est dans un hangar vétuste que semble avoir été stocké le nitrate d'ammonium. Le journal relevait également la facilité avec laquelle on pénètre sur le site. D'autant que le plan Vigipirate n'y a pas été activé. Le personnel de l'usine nie en bloc les accusations de lacunes dans les mesures de sécurité. *« Nous ne sommes pas des imbéciles,* dit le gardien chargé de faire une ronde toutes les heures dans le hangar, *c'est notre vie qui était en jeu en premier. »* Jacques Mignard, responsable CGT et membre du service de sécurité, estime qu'*« un gros effort a été accompli par la direction »* et que son syndicat et le comité d'hygiène et de sécurité étaient satisfaits et n'avaient d'autre revendication que de demander le renforcement des équipes d'intervention.

EXERCICE D'ALERTE

Les accusations de négligences lancées par le procureur contre l'entreprise, impliquent nécessairement les services de l'Etat. La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) avait inspecté AZF – mais pas le fameux silo – le 17 mai 2001. Dans un courrier ultérieur, adressé à l'entreprise, elle avait simplement tiqué sur la qualité de l'étude de danger réalisée par AZF.

Le scénario de l'explosion n'était envisagé dans aucun plan de secours. Certaines voix comme celle de Henri Farreni, universitaire, ancien adjoint au maire de Ramonville, commune limitrophe du site, s'élèvent pour émettre également des réserves sur la manière dont ce plan a été exécuté. Les procédures d'alerte n'auraient pas été respectées. La liste des consignes de sécurité, qu'auraient dû posséder les riverains, a été distribuée en trop petit nombre : quelques dizaines de milliers d'exemplaires pour une population dix fois supérieure. Aucun exercice d'alerte de grande envergure n'a jamais été entrepris. D'autre part, les règles d'urbanisme ont-elles été respectées ?

La question est posée, pour les constructions ultérieures à 1989, par Philippe Vesseron, directeur de la prévention des risques au ministère de l'environnement : il indique que le préfet avait pris à cette date un arrêté, conforme à une loi de 1987, dissuadant la construction à usage d'habitation ou de commerce autour des zones à risque.

Enfin, l'usine AZF-Grande Paroisse doit-elle être reconstruite ? Yves Cochet, ministre de l'environnement, s'y oppose. Il l'a indiqué à Thierry Desmarest, président de TotalFinaElf, qu'il a rencontré, lundi 24 septembre. Le patron de la compagnie pétrolière lui a assuré que tous les produits dangereux seraient évacués sous quinzaine du site. Il est en revanche rester évasif sur le démantèlement de l'unité.

« DES CONTRAINTES NOUVELLES »

François Cornélis, président d'Atofina, la filiale qui regroupe le pôle chimie de la multinationale, a estimé que le groupe devrait *« repenser son déploiement industriel »*, après un accident qui imposait *« des contraintes nouvelles »*. Ce vaste chantier pourrait s'étaler sur une dizaine d'années. M. Cornélis a également rappelé *« les débouchés commerciaux en réduction »* dans le secteur des engrais, spécialisation de l'établissement de Toulouse.

En attendant, la ville panse ses plaies, qui sont immenses. Les recherches dans les décombres ont été interrompues. Le bilan s'élève toujours à 29 morts et 441 personnes restent hospitalisées, dont 34 dans des unités de soins intensifs. Chaque jour, l'évaluation des dégâts se révèle plus importante. Si bien que le maire (UDF) de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, a fait appel, lundi, à l'armée en demandant que le gouvernement lui accorde 500 hommes du génie. Sur place, face au désastre, c'est l'union sacrée. La majorité et l'opposition du conseil municipal sont convenues de ne pas polémiquer. Ensemble, elles ont voté, lors d'une réunion exceptionnelle, lundi, un texte demandant aux autres entreprises chimiques de la ville de quitter Toulouse.

Jean-Paul Besset
avec Benoît Hopquin

Lionel Jospin adresse un « message aux Toulousains »

Lionel Jospin annoncera, vendredi 28 septembre à Toulouse, les *« engagements de l'Etat et leurs modalités rapides de mise en œuvre »*, après l'explosion de l'usine chimique AZF. Dans un *« message aux Toulousains »*, publié mardi 25 septembre dans *La Dépêche du Midi*, le premier ministre les assure qu'ils *« peuvent compter »* sur sa *« détermination et sur celle de l'ensemble du gouvernement pour leur apporter l'aide dont ils ont besoin »*. *« Je suis à leurs côtés dans l'épreuve qu'ils traversent »*, ajoute M. Jospin.

Le premier ministre devrait assister, mercredi soir, à la cérémonie œcuménique organisée à Toulouse à la mémoire des victimes. Lundi, la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, venue sur place, s'est engagée à ce que *« l'Etat soit solidaire des Toulousains jusqu'à ce que le dernier soit relogé »*. Mme Lienemann a précisé que *« concernant l'hébergement d'urgence, les frais permettant de dédommager les bailleurs et les familles d'accueil seront pris en charge par l'Etat »*.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX

Par jugement CONTRADICTOIRE rendu le 30/04/2001 3° Chambre, le Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX statuant en matière correctionnelle a condamné **BRUNET Michel Victor**, né le 28/01/1943 à 33063 BORDEAUX de BRUNET Victor et de FOUANEAU Jeanne domicilié 13, rue Descartes 33000 BORDEAUX, demandeur d'emploi. Pour : tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise. Faits prévus par ART. L. 213-1 C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. Tromperie sur une marchandise entraînant un danger pour la santé de l'homme ou de l'animal. Faits prévus par ART. L. 213-2 1°, ART. L. 213-1 C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-2, ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3, ART. L. 216-8 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. Exposition ou vente de denrée alimentaire, boisson ou produit agricole falsifié, corrompu ou toxique. Faits prévus par ART. L. 213-3 AL. 1 2° C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-3, ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. A la peine de : Emprisonnement délictuel d'une durée de 2 ans dont 1 an avec sursis, Amende délictuelle de 250.000 F. Ordonne l'affichage par extrait du présent jugement à la mairie de Bordeaux pendant 7 jours. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné : - la publication par extrait du présent jugement dans le journal SUD-OUEST, le jouranl LE MONDE et le journal professionnel "Les Produits Frais". POUR EXTRAIT CONFORME. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX

Par jugement CONTRADICTOIRE rendu le 30/04/2001 3° Chambre, le Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX statuant en matière correctionnelle a condamné **BRUNET Guy Dominique**, né le 20/04/1946 à 33063 BORDEAUX de BRUNET Victor et de FOUANEAU Jeanne domicilié 52, Chemin de Brousse 33270 BOULIAC, vendeur affaires de négoces. Pour : tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise. Faits prévus par ART. L. 213-1 C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. Tromperie sur une marchandise entraînant un danger pour la santé de l'homme ou de l'animal. Faits prévus par ART. L. 213-2 1°, ART. L. 213-1 C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-2, ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3, ART. L. 216-8 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. Exposition ou vente de denrée alimentaire, boisson ou produit agricole falsifié, corrompu ou toxique. Faits prévus par ART. L. 213·3 AL. 1 2° C. CONSOMMAT et réprimés par ART. L. 213-3, ART. L. 213-1, ART. L. 216-2, ART. L. 216-3 C. CONSOMMAT, entre le mois de Mars 1997 et le 16 Novembre 1998 à BORDEAUX. A la peine de : Emprisonnement délictuel d'une durée de 2 ans dont 1 an avec sursis, Amende délictuelle de 250.000 F. Ordonne l'affichage par extrait du présent jugement à la mairie de Bouliac pendant 7 jours. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné : - la publication par extrait du présent jugement dans le journal SUD-OUEST, le jouranl LE MONDE et le journal professionnel "Les Produits Frais". POUR EXTRAIT CONFORME. LE GREFFIER.

A la porte de l'usine, le pèlerinage des salariés bouleversés

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

C'est à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse que doivent être célébrées, mercredi 26 septembre, les funérailles solennelles des victimes de la catastrophe du vendredi 21, mais, sans attendre, c'est à la porte C de la Grande Paroisse – le site de l'usine AZF, ouverte dans les années 1920 – que les salariés viennent, comme en pèlerinage, rendre implicitement hommage à leurs camarades tués ou grièvement blessés. Malgré l'aspect très impressionnant du champ de ruines noirâtres sur lequel les sapeurs-pompiers ont arrêté les recherches – on ne compterait plus de *« disparus »* et les chiens ne trouvent plus de pistes –, les ouvriers d'AZF ont ressenti ce lundi le besoin irrépressible de *« retourner à l'usine »*. Pour tenter d'exorciser une journée de cauchemar, mais aussi pour se retrouver – presque – tous ensemble, fût-ce désœuvrés.

REPORTAGE

Les ouvriers d'AZF ont ressenti ce lundi le besoin irrépressible de « retourner à l'usine » pour tenter d'exorciser le cauchemar

Certains ont endossé leurs vêtements de travail bleus et coiffé leur casque – comme des signes d'appartenance – et beaucoup portent les cruels stigmates du vendredi noir. Ainsi Claude Combes, quarante-six ans, employé à la comptabilité depuis dix-neuf ans, dont le visage est zébré de profondes cicatrices. *« J'avais des débris dans l'œil droit et des contusions sur tout le corps, mais à l'étage en dessous une collègue est morte, une autre souffre de fractures multiples. C'est en pensant à elles que je suis venu. C'était un peu ma famille. »* Même lorsque les blessures sont moins visibles, les meurtrissures sont là. Une femme regagne sa voiture, l'air hagard : *« J'étais ensevelie sous deux mètres de décombres, mais vivante. J'ai tenu pendant tout le week-end pour assurer la logistique, mais là, je n'en peux vraiment plus, excusez-moi. »*

« J'AI DÉGAGÉ TROIS CAMARADES »

Jésus Pérez appartient à une entreprise extérieure, TMG, mais il était en première ligne au moment de l'explosion : *« J'ai fait tout ce que j'ai pu, mais ça n'a servi à rien. En grattant, j'ai dégagé trois camarades sous des poutrelles tordues, mais ils étaient tous morts. Je n'oublierai jamais... »*, lâche-t-il en éclatant en sanglots. A quelques pas de lui, plusieurs ouvriers s'étreignent chaleureusement, les yeux embués.

S'ils ignorent ce qui les attend, nombre de salariés d'AZF plaident pour une réouverture partielle du site. *« On ne peut pas laisser dire qu'il y a eu négligence, la sécurité était notre souci permanent et l'usine était la plus performante du groupe. Et vous croyez que les ingénieurs et les cadres seraient restés ici si le risque était si grand ? »*, argumente un technicien chimiste. Interrogé, lundi, sur la poursuite de l'activité, Thierry Desmarest, PDG de TotalFinaElf est resté évasif (*lire ci-dessus*). La crainte du chômage hante les esprits des AZF, mais aussi des salariés de la SNPE et de Tolochimie, entreprises voisines également classées Seveso et sous le coup d'une suspension d'exploitation préfectorale.

Dans les bungalows installés derrière les grilles, le président et le directeur du site et leurs collaborateurs répondent aux questions des sapeurs-pompiers et des enquêteurs du service régional de police judiciaire (SRPJ). Alors que les avions de ligne à destination de Blagnac survolent l'usine à basse altitude, sur la route d'Espagne, toujours fermée au public, une noria de camions-citernes continue à évacuer les 1 100 tonnes d'acide nitrique et différents produits dangereux vers d'autres sites du groupe, à Bordeaux et Rouen notamment. Ces convois illustrent la *« sécurisation »* en cours affichée aujourd'hui comme une priorité absolue.

Robert Belleret

Le sinistre coûtera entre 4 milliards et 6 milliards de francs aux assureurs

L'EXPLOSION de l'usine AZF à Toulouse, l'un des plus graves accidents industriels qu'a connus la France, s'annonce aussi comme l'un des plus coûteux. Lundi 24 septembre, alors que les responsabilités du propriétaire (TotalFinaElf) et des pouvoirs publics restaient à établir, les assureurs tentaient de chiffrer leur niveau d'exposition au sinistre, et le coût afférent. Ces additions, encore provisoires, sont lourdes.

Interrogé lundi soir, Jean-Philippe Thierry, PDG des AGF (groupe Allianz), l'assureur principal de l'usine du groupe pétrolier aux côtés d'un aréopage d'assureurs sélectionnés par le courtier AON, estimait entre 4 milliards et 6 milliards de francs le montant total des dommages à la charge des assureurs, sur un sinistre provisoirement estimé entre 6 et 8 milliards de francs par la préfecture de la Haute-Garonne.

Une part substantielle des dommages assurés sont relatifs à l'usine elle-même, avec un coût de 3 milliards de francs pour les AGF, lié à la prise en charge des dégâts matériels, de la perte d'exploitation et des assurances en responsabilité civile. Mais cette facture sera ramenée *« à 45 millions »*, selon Jean-Philippe Thierry, après mise en œuvre des traditionnels mécanismes de réassurance. *« Nous travaillons avec des réassureurs de premier plan, dotés d'une assise financière solide »*, a noté lundi le patron du groupe d'assurance français, soulignant que *« la part essentielle du sinistre sera supportée par les réassureurs des AGF et du groupe TotalFinaElf »*.

CELLULES DE CRISE

Du côté du groupe pétrolier, le flou prévalait, lundi, sur l'identité de ces réassureurs et la charge financière qu'il pourrait finalement assumer. TotalFinaElf se bornait à confirmer nos informations selon lesquelles la mutuelle des compagnies pétrolières Oil, dont il est membre, serait mise à contribution, comme cela avait été le cas en 1992, lors de la destruction accidentelle de la raffinerie pétrolière de La Mède (groupe Total), installée sur les bords de l'étang de Berre. Cette mutuelle se réassure elle-même sur le marché. *« Le coût pour TotalFinaElf dépendra de la qualité de sa réassurance »*, a indiqué, lundi, une source proche du dossier.

En ce qui concerne les dommages subis par les particuliers et les entreprises, des cellules de crise ont été installées au cœur des quartiers dévastés du sud de Toulouse pour enregistrer les déclarations de sinistres. Groupama Sud-Ouest s'attend à recevoir 1 000 demandes d'indemnisation. En outre, à la demande du ministère des finances, un dispositif d'indemnisation d'urgence devait être dévoilé, mardi 25 septembre, par les instances représentatives (la Fédération française des sociétés d'assurance pour le secteur privé et le Gema pour les mutuelles d'assurance). Inspirées du dispositif déployé lors des tempêtes de 1999, ces procédures (déclarations simplifiées, avances d'indemnisation, etc.) visent à accélérer le règlement des dossiers d'indemnisation. Mais le drame de Toulouse sera immanquablement lourd de conséquences sur le marché de l'assurance.

RISQUES INDUSTRIELS

Les tarifs des polices couvrant le risque industriel pour les entreprises devraient être fortement augmentés, multipliés par dix ou quinze, ainsi que l'ont été les prix des couvertures de risques du secteur de l'aviation après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Les particuliers pourraient subir eux aussi les effets de cette hausse. Les assureurs souhaitent qu'une réflexion s'engage sur le risque industriel en zone urbaine. Quelque 1 250 entreprises en France sont classées « risque Seveso 2 », à l'instar de l'usine AZF.

Anne Michel

Des failles demeurent dans le dispositif national de vaccination contre la grippe

La question de l'extension de la campagne aux enfants est désormais soulevée

En dépit des recommandations officielles, de nombreuses incitations, et notamment de la gratuité pour les plus de 65 ans, la vaccination antigrippale n'a pas le développement escompté. Les personnes atteintes d'affections de longue durée et les professionnels de santé, qui peuvent transmettre le virus à leurs patients, hésitent encore à se protéger. L'opportunité de la vaccination des enfants est aujourd'hui en débat.

CANNES
de notre envoyé spécial

Toutes les pharmacies d'officine disposent, depuis mardi 25 septembre, du vaccin contre la grippe adapté au virus qui devrait, comme chaque année, sévir dans les prochains mois en France. Quelle que soit la marque du vaccin – on en compte huit –, la composition sera la même et chaque dose sera commercialisée au prix unique de 41,20 francs (6,28 €). Ce vaccin sera gratuit pour toutes les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, et non plus pour celles âgées de plus de soixante-dix ans.

Cet élargissement de la prise en charge avait été appliqué pour la première fois il y a un an. Lors des 14es Rencontres européennes sur la grippe et sa prévention, organisées du 17 au 19 septembre à Cannes (Alpes-Maritimes), les responsables de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont indiqué qu'en dépit de l'envoi à leur domicile de formulaires de prise en charge, seules 44 % des personnes âgées de 65 à 69 ans avaient accepté de se vacciner en 2000. Chez les plus de 70 ans, en revanche, cette proportion, en progression constante depuis plus de vingt ans, atteint 75 %. Ils ont ainsi été 3 370 000 l'an dernier à suivre les recommandations officielles et, de l'avis des spécialistes, il sera difficile d'augmenter de beaucoup ce pourcentage, même si, chaque année, on compte, dans cette tranche d'âge, environ 2 500 décès dus à la grippe.

Pour les épidémiologistes de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'épidémie de grippe 2000-2001 a été de très faible ampleur – contrairement aux alertes initialement lancées. Elle aura affecté au total moins de 2 millions de personnes et n'a provoqué que des formes cliniques fort peu sévères. *« Environ 9 millions de doses de vaccins ont été commercialisées en France l'an dernier,* explique le docteur Philippe Bouvier, directeur général des opérations France du groupe Aventis Pasteur MSD, qui occupe en France une position largement dominante sur ce marché. *Ce nombre est supérieur de 1 million à celui de l'année précédente, un phénomène qui tient à l'élargissement de la gratuité à partir de 65 ans mais aussi au fait que l'épidémie 1999-2000 avait été de grande ampleur, ce qui se traduit toujours, l'année suivante, par une plus forte mobilisation. »* En l'absence de tout élément objectif permettant de prédire quels seront la date, le degré de virulence et l'ampleur de la prochaine épidémie grippale, le message des promoteurs de la campagne est, en toute hypothèse, de se faire vacciner avant la fin de l'année.

En dépit des nombreuses incitations à la vaccination faites chaque année par voie de presse par le Fonds national de prévention, d'éducation et d'informations sanitaires de la CNAM (qui consacre annuellement 5 millions de francs à la communication et 90 millions à la prise en charge des vaccins gratuits), le dispositif national comporte encore de nombreuses failles. L'une des plus importantes résulte de la faiblesse du taux de couverture vaccinale des 675 000 personnes atteintes d'affections dites *« de longue durée »* (ALD). Alors que ce vaccin leur est, comme pour les plus de 65 ans, proposé gratuitement dans la mesure où elles peuvent souffrir plus que d'autres d'une infection par le virus de la grippe, moins de 45 % de ces personnes – qui souffrent notamment de formes graves de diabète, d'insuffisances importantes touchant les fonctions respiratoire, cardiaque ou rénale, de mucoviscidose et de diverses formes de myopathie – ont, l'an dernier, été immunisées contre la grippe.

DÉSINTÉRÊT DES MÉDECINS

En outre, alors que les incitations à la vaccination gratuite au sein des entreprises rencontrent des succès mitigés (la proportion des salariés acceptant ce geste préventif dépasse rarement les 30 %), on observe que les plus réticents à se protéger sont les professionnels de santé. *« Plus de 80 % des professionnels de santé ne se sont pas fait vacciner contre la grippe l'an dernier et 65 % ne l'ont jamais été,* précise-t-on auprès du Groupe d'étude et d'information sur la grippe, qui réunit l'ensemble des producteur de vaccins. *Ce constat inquiétant confirme les résultats de nombreuses études réalisées en milieu professionnel médical, tant en France qu'à l'étranger. »*

Ce désintérêt des médecins et du personnel soignant pour une vaccination antigrippale dont l'efficacité se situe entre 60 % et 90 % inquiète les spécialistes dans la mesure où ils peuvent, en situation épidémique, transmettre le virus à nombre de leurs patients, que ces derniers soient ou non hospitalisés. Certains responsables sanitaires commencent ainsi à évoquer la question du caractère obligatoire de cette vaccination chez ces professionnels, comme l'est déjà celle contre l'hépatite B chez les soignants hospitaliers.

L'autre question d'actualité concernant la lutte contre la grippe est celle de l'opportunité de la vaccination des enfants. Le professeur Thomas A. Reichert (Entropy Research Institute, Upper Saddle River, New Jersey) est ainsi venu présenter à Cannes, devant ses collègues européens, les résultats d'une étude originale aux résultats surprenants récemment publiée dans *The New England Journal of Medicine* (*Le Monde* du 22 mars). Ce travail comparant de nombreuses données américaines et japonaises de statistiques de mortalité tend à montrer que la vaccination antigrippale systématique des enfants japonais scolarisés de 1962 à 1987 a correspondu à une nette réduction de la mortalité par infection respiratoire chez les personnes âgées. *« Tout s'est passé durant cette période comme si la vaccination des enfants induisait une augmentation de l'immunité collective de la population japonaise,* a expliqué le professeur Reichert. *Selon nos calculs, la vaccination de 420 enfants a alors permis de prévenir un décès prématuré chez une personne âgée soit, selon les années, entre 37 000 et 49 000 de ce type de décès. »*

Jean-Yves Nau

Ségolène Royal instaure un livret de paternité

APRÈS le congé de paternité, le livret de paternité. Rien n'est trop beau, désormais, pour inciter les pères à assumer pleinement leurs responsabilités dès le plus jeune âge de leur enfant. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, devait présenter, mardi 25 septembre, le livret de paternité, que les caisses d'allocations familiales adresseront à partir d'octobre aux futurs pères, dès la déclaration de grossesse de leur épouse ou compagne.

Dans un premier temps, 25 000 exemplaires de ce livret blanc de quatorze pages, fort officiellement orné d'une Marianne, seront expédiés par les caisses d'allocations familiales de six départements pilotes (Gironde, Sarthe, Deux-Sèvres, Yvelines, Vosges, Yonne). Mais dès janvier tous les futurs pères seront concernés. Sur le formulaire de déclaration de grossesse (*« Vous attendez un enfant »*), remis par le médecin, que la mère remplit avant sa quatorzième semaine de grossesse, il sera dorénavant demandé d'indiquer non seulement le nom mais également l'adresse du père de l'enfant. Jusqu'à présent, seules les mères recevaient un livret de maternité, diffusé par les conseils généraux. Son contenu, un rien désuet, devrait d'ailleurs être prochainement révisé, pour s'approcher de celui du tout nouveau livret de paternité.

« Ce livret est pour vous, le père. Avec votre femme ou votre compagne, vous avez attendu votre enfant. Vous aussi, à votre manière, vous le mettez au monde. Vous aussi vous prenez l'engagement de l'élever jusqu'à l'âge adulte », pose solennellement la préface du livret de paternité, à l'écriture duquel a contribué l'écrivain Daniel Pennac. La brochure mêle ensuite des paroles de pères, de mères, d'experts – sociologues, psychiatres, psychanalystes – et des rappels du droit en matière de filiation ou d'autorité parentale. *« En cas de séparation,* lit-on, *les deux parents continuent à exercer ensemble l'autorité parentale. »*

CONSEILS PRATIQUES

Les devoirs ne sont pas omis, qu'il s'agisse de ceux des parents (*« Aider votre enfant à grandir, c'est avant tout l'aimer, l'éduquer, le protéger dans le respect de sa personne »*) ou des enfants (*« L'enfant doit à ses parents honneur et respect. Devenu adulte, il doit les aider matériellement s'ils se trouvent dans le besoin »*). Dans un souci de prévention des maltraitances, le livret donne encore quelques conseils pratiques, invitent les pères à se confier à des proches. *« Un bébé ne crie pas pour vous énerver, même s'il arrive, et c'est normal, que ses pleurs vous fatiguent. Se fâcher après un bébé qui pleure, ça ne peut que lui faire peur. »*

Il est par ailleurs rappelé aux géniteurs qu'ils peuvent, à égalité avec la mère de l'enfant, bénéficier d'un congé parental, et qu'ils ont tout intérêt, dès janvier 2002, à profiter du nouveau congé de paternité. *« La place du père aux côtés de son enfant est nécessaire et légitime. Selon les spécialistes, l'enfant reconnaît son père vers l'âge de deux mois. »* Selon Ségolène Royal, le livret de paternité, le congé de paternité (quatorze jours de congés payés 100 % du salaire sous un plafond de 14 950 francs mensuels) et la future « cérémonie » de reconnaissance solennelle de l'enfant en mairie, pour les parents non mariés – trois mesures qui entreront en vigueur au début 2001 – *« instaurent le père dans sa légitimité de père dès la naissance de l'enfant ». « Nous renforçons l'égalité parentale et solennisons l'acte de filiation pour donner à l'enfant des droits à une filiation équilibrée sur toute la durée de sa vie. »*

Christine Castelain-Meunier, sociologue au CNRS, qui avait lancé l'idée d'un carnet de paternité dès 1997, y voit un moyen de *« désenclaver la paternité »* : *« Dans ce contexte de changements de la famille, et de flottement du rôle des pères, la paternité relationnelle se substituant à une paternité institutionnelle, il est très important de redéfinir les droits, les devoirs, les responsabilités des parents, quel que soit leur sexe. »* La psychanalyste Geneviève Delaisi de Parseval acquiesce, se demandant même pourquoi ce livret n'a pas vu le jour plus tôt. *« L'entrée en paternité est un moment complexe, surtout pour un premier enfant. D'autant que les liens que les pères vont créer avec leur enfant n'ont rien à voir avec ceux qu'ils ont connus en tant que fils. »* Cette simple brochure est, pour elle, *« un gigantesque contrepoids à la surresponsabilisation des mères par rapport à la petite enfance. Une façon de montrer que, face à la parentalité, hommes et femmes sont égaux. Et peut-être qu'un jour, les pères français, comme les pères suédois, travailleront une journée à la maison pour soigner l'otite de leur enfant... »*

Pascale Krémer

La Commission européenne propose d'harmoniser les textes sur le droit d'asile

BRUXELLES
de notre bureau européen

Le processus d'unification des procédures d'asile dans l'Union européenne, engagé en 1997 avec le traité d'Amsterdam et dont l'intérêt est illustré actuellement par l'affaire des demandeurs d'asile de Sangatte, vient de franchir un nouveau pas. Une proposition de directive (loi européenne) préparée par les services d'Antonio Vitorino, commissaire chargé de la justice et des affaires intérieures, a été rendue publique, le 12 septembre, qui propose d'harmoniser les conditions que doivent remplir les ressortissants de pays tiers et les apatrides pour bénéficier d'une protection internationale.

Le texte comprend deux types de protection, *« afin de refléter la pratique des Etats membres »*. La première, appelée *« statut de réfugié »*, et fondée sur l'interprétation de la Convention de Genève de 1951, est octroyée à toute personne qui craint d'être persécutée pour l'un des cinq motifs suivants : race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social, opinions politiques.

« PROTECTION SUBSIDIAIRE »

La seconde, appelée *« protection subsidiaire »*, est accordée aux personnes qui ne remplissent pas les conditions d'octroi du statut de réfugié, mais qui ont besoin d'une protection internationale, par crainte de subir *« des atteintes graves et injustifiées »*, telles que torture, peine ou traitement inhumain ou dégradant, violation d'autres droits individuels, menace à la vie, à la sécurité ou à la liberté. Ce statut s'appuie notamment sur la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Pour accorder l'un ou l'autre statut, les Etats membres doivent considérer que la crainte d'être persécuté ou de subir des atteintes graves et injustifiées est fondée, lorsque les menaces proviennent non seulement d'un Etat, mais aussi *« de partis ou d'organisations qui le contrôlent »*, ainsi que *« d'acteurs non étatiques dans les cas où l'Etat ne peut ou ne veut accorder une protection effective »*. Cette disposition pourrait être contestée par la France et l'Allemagne, qui ont tendance à ne prendre en compte que les persécutions étatiques. Lorsque la personne qui fait une demande est une femme, prévoit la proposition de directive, les Etats doivent tenir compte du fait que la persécution peut être causée par l'intermédiaire de violences sexuelles.

Pour l'essentiel, les droits et prestations liés aux deux statuts sont identiques. Toutefois, le permis de séjour des réfugiés, renouvelable de plein droit, est valable pendant cinq ans, alors que celui des bénéficiaires de la protection subsidiaire ne dure qu'un an. Les réfugiés peuvent travailler dès l'obtention de leur statut, alors que les titulaires de la protection subsidiaire doivent attendre six mois.

La proposition sera soumise au seul Conseil – le Parlement étant simplement consulté pour avis –, qui devra statuer à l'unanimité, et non à la majorité qualifiée, ce qui devrait prendre au moins un an. Le Danemark ne participera pas au vote, car il a obtenu, lors de la signature du traité d'Amsterdam, de ne pas être concerné par le titre IV du traité instituant la Communauté européenne, qui porte notamment sur l'asile. Le Royaume-Uni et l'Irlande, qui ont obtenu un droit d'option, indiqueront dans un délai de trois mois s'ils participent à l'adoption et à l'application du texte, qui devrait être transposé dans les législations nationales d'ici à avril 2004.

Rafaële Rivais

La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine juge un homme accusé de cinq assassinats

Un drame de la jalousie dans un château breton

RENNES
de notre correspondante régionale

Sexe et jalousie autour d'un château breton. Le décor a été planté d'emblée, lundi 24 septembre, devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, où Joseph Allain, cinquante-neuf ans, administrateur de plusieurs sociétés, comparaît pour l'assassinat de cinq personnes, le 5 août 1997, à Saint-Didier, un bourg d'Ille-et-Vilaine. Barbe et embonpoint d'apparence respectable, l'accusé, qui reconnaît les faits, a adopté un ton grinçant. Son humour noir arrache quelques sourires difficilement réprimés dans l'auditoire et même chez les jurés. Mais l'homme aura du mal à tenir ce registre jusqu'au bout : la cour d'assises a prévu de consacrer cinq jours à son affaire.

PROCÈS

Le jour du drame, probablement ivre de jalousie, le propriétaire du château du Val se rend chez sa maîtresse et voisine, Solange Brillet. Il veut savoir à qui appartient la voiture garée devant chez elle, qui elle reçoit. Après avoir essuyé un refus, il revient armé et tire de son fusil chargé de chevrotines sur toutes les personnes présentes : le père, la mère et le frère de la jeune femme. Cette dernière, blessée elle-même, parvient à s'enfuir. Les trois membres de sa famille meurent sur le coup, comme les deux gendarmes qui viendront peu après tenter d'arrêter le carnage. C'est leur adjudant qui parviendra finalement à maîtriser Joseph Allain en lui tirant une balle dans l'abdomen, tandis que le tueur agite encore un sabre de l'armée des Indes dans sa direction.

« Ce couteau que j'ai glissé dans ma ceinture, c'est un accessoire de théâtre, pour faire comme Rambo », précise l'homme à la barre. *« On m'a plusieurs fois demandé pourquoi je ne m'étais pas suicidé après,* rapporte-t-il. *C'est simplement parce que je n'ai pas pensé à tout à ce moment-là... »* Ainsi s'enchaînent les réponses de l'accusé, alternant dérision et morgue, mais s'appliquant aussi à fournir toutes les précisions lorsque c'est la présidente du tribunal, Laurence Turbé-Bion, qui les lui demande. Solange Brillet préférera d'ailleurs quitter la salle lorsque viendra le moment d'aborder sa liaison avec son voisin, tant leurs relations tumultueuses sont détaillées avec minutie.

La famille Allain peint le portrait d'un amateur d'armes, très sûr de lui, buvant force whisky, intransigeant, dominateur, mais aussi dépressif. Son ex-amie, une enseignante de vingt ans sa cadette, est décrite par les enquêteurs comme *« très jalouse, provocatrice, volontiers méprisante à l'égard d'un homme nettement plus âgé qu'elle et inquiet de ses capacités sexuelles »*. Mais de l'aveu de Joseph Allain, c'est lors de l'acquisition du château du Val, début 1996, que le drame s'est noué, avant même sa rencontre avec Solange. *« Il était tombé amoureux de cet ancien couvent,* témoigne son fils Gilles, *qu'il a acheté sans prévenir ma mère. Il s'y est installé, seul. Puis il s'est désintéressé de son travail. »*

« UNE MAUVAISE PLAISANTERIE »

« Pourquoi avez-vous envoyé un mandat de 250 francs à Solange Brillet en la remerciant "pour deux nuits d'amour" ? », interroge la présidente. L'accusé la détrompe : il n'était pas question d'argent dans leur relation : *« C'était juste une mauvaise plaisanterie, une vexation. Voyons, madame la présidente, les tarifs des professionnelles sont plus élevés que ça ! »*

Laurence Turbé-Bion fait preuve d'une patience exceptionnelle à l'égard de l'accusé qui affuble d'un sobriquet l'un des avocats des parties civiles. Mais brusquement, lorsque celles-ci manifestent leur agacement, le caractère ombrageux de Joseph Allain prend le dessus, il se cabre et s'enferme dans le mutisme. Il faut une interruption de séance et tout le tact de la présidente pour l'amener à se livrer à nouveau. Cette fois l'homme réprime un sanglot : *« Je ne peux pas demander pardon aux victimes. Il n'y a pas de mots pour cela. Quoi que je dise, elles ne me pardonneront pas. C'est normal. »* Solange Brillet, elle, ne retient pas ses larmes, en décrivant à la cour le *« comportement dictatorial de son amant »*.

Martine Valo

Polémique sur la commémoration des morts algériens d'octobre 1961

LA GAUCHE parisienne a proposé, lundi 24 septembre, au Conseil de Paris, d'apposer, sur le Pont Saint-Michel, une plaque commémorant les morts algériens du 17 octobre 1961. Au cours de cette manifestation, interdite par le préfet de police d'alors, Maurice Papon, plusieurs milliers d'Algériens avaient été interpellés et plusieurs dizaines précipités dans la Seine. La droite, unanime, a voté contre la proposition. Au nom du groupe RPR, Philippe Séguin s'est opposé à la rédaction proposée qui souligne *« la sanglante répression d'une manifestation pacifique »* et qu'il a qualifiée de *« tract partisan »*. Une intervention d'un élu Vert du 18e arrondissement, Sylvain Garel, évoquant *« des ordres »* du général de Gaulle, a provoqué une suspension de séance. Auparavant, la gauche avait repoussé un vœu des Verts demandant que *« la préfecture de police de Paris reconnaisse officiellement sa responsabilité dans le massacre du 17 octobre 1961 »*.

Des policiers essuient des tirs de kalachnikov sur l'autoroute

DEUX POLICIERS ont été pris sous le tir d'un fusil d'assaut de type kalachnikov, lundi 24 septembre, alors qu'ils s'apprêtaient à effectuer un contrôle sur l'autoroute A 86, à hauteur de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). La fusillade a éclaté vers 7 h 15, quand une patrouille de CRS a constaté que deux fourgonnettes, qui se sont révélées volées, stationnaient sur le terre-plein central de l'autoroute. Un homme a fait feu sur les policiers qui s'approchaient sans les toucher. Cinq balles ont atteint le véhicule des policiers, qui ont riposté par quatre coups de feu sans atteindre leur cible. Quatre ou cinq hommes sont alors sortis des fourgonnettes pour prendre la fuite dans un monospace garé un peu plus loin. La brigade de répression du banditisme (BRB) a été chargée de l'enquête, qui semble s'orienter vers le grand banditisme.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : une procédure d'expulsion a été engagée contre les quelque 160 demandeurs d'asile** qui occupent depuis vendredi 21 septembre un hôtel désaffecté à Lyon, après avoir campé pendant près d'un mois devant un bâtiment de la préfecture du Rhône, a annoncé lundi le *« Groupe de veille »* qui les soutient. Les demandeurs d'asile réclament un hébergement stable, du travail et l'avancée de leurs dossiers (*Le Monde* du 21 septembre).

Treize sites Seveso sont concentrés à la porte sud de Lyon

La « vallée de la chimie », du port Edouard-Herriot jusqu'à Feyzin, a déjà connu deux accidents majeurs. D'importantes zones d'habitation sont incluses dans les périmètres de sécurité. Le déménagement de ces activités fait de nouveau débat

LYON
de notre correspondante

Les industriels voudraient l'appeler la *« vallée de la chimie »*, mais, au pied des habitations qui jouxtent ces installations, on parle toujours de *« couloir de la chimie »*. Les automobilistes qui empruntent l'autoroute A7 savent que l'expression n'est pas galvaudée. Sur une quinzaine de kilomètres, de La Mulatière, au sud de Lyon, jusqu'à Feyzin, se succèdent treize installations classées Seveso de *« seuil haut »*, c'est-à-dire représentant un risque industriel majeur. La nuit, ces cathédrales d'acier, ces enchevêtrements de tuyaux et poutrelles, ces gigantesques cuves se parent de mille lumières comme les plus beaux monuments de Lyon. Depuis quelques années, la communauté urbaine a demandé aux industriels d'investir pour rendre leur site plus attractif !

Dans le « couloir de la mort » comme disent les riverains les plus alarmistes, sont stockés des produits pétroliers, du gaz, des produits chimiques, ammoniac, solvants, phénol, esters chlorés, eau oxygénée, etc. Au cœur du 7e arrondissement de Lyon, à quelques centaines de mètres du pôle scientifique où se côtoient les laboratoires de recherche, les entreprises de pointe et les facultés, le port Edouard-Herriot abrite trois dépôts d'hydrocarbures et un de gaz. Même le patron de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), Michel Boutard, plutôt enclin à relativiser la dangerosité du couloir de la chimie, le reconnaît : *« La spécificité de l'agglomération lyonnaise réside dans cette hyperconcentration d'activités dangereuses. »*

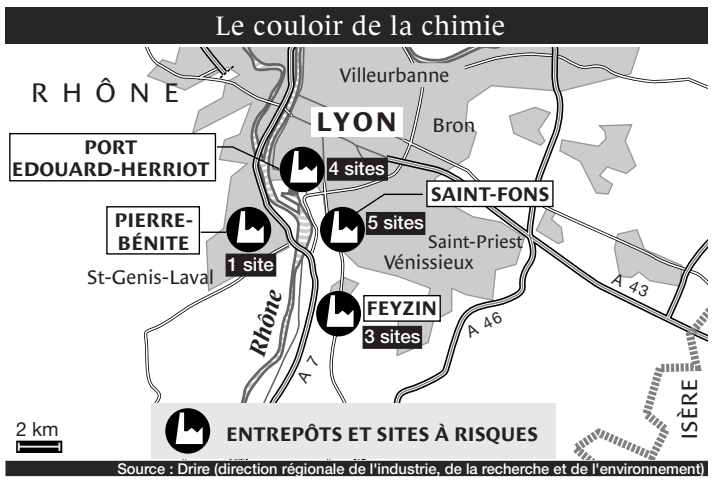

Nées des grandes heures de la soierie lyonnaise, puis de l'industrie textile, demandeuse de colorants et textures nouvelles, les premières entreprises chimiques se sont installées à Saint-Fons ou Pierre-Bénite au XIXe siècle, lorsque ces banlieues n'étaient encore que des villages. Vers 1860, les maisons familiales comme Durand & Huguenin ou Perret fusionnèrent avec de plus grosses compagnies comme Saint-Gobain. Les futurs Ciba et Elf Atochem étaient nés, pourvoyeurs d'emplois, de logements pour les ouvriers et de recettes pour les collectivités locales. Les habitations ont poussé au plus près des sites industriels. La route nationale est devenue une autoroute à six voies.

Depuis la loi du 22 juillet 1987, tous les établissements classés font l'objet d'un périmètre de sécurité allant de 100 à 1 800 mètres, à l'intérieur duquel le risque d'incendie, d'explosion ou d'émission de gaz toxiques en cas d'accident est considéré comme entraînant des séquelles irréversibles sur la santé. Mais, comme à Toulouse, les immeubles d'habitation sont restés à proximité de ces sites, y compris à l'intérieur des périmètres. Des améliorations en matière d'odeurs, de fumées, de bruit, d'aspect ont été engagées, des efforts ont été déployés pour informer la population des risques encourus (plaquettes, réunions, cédéroms, sondages), mais jamais aucune simulation d'accident n'a été entreprise. *« C'est une lacune »*, admet le directeur de la Drire.

DANGERS D'EXPLOSION

Depuis 1990, l'urbanisation est maîtrisée. Mais ce couloir de la chimie continue d'attirer des activités. Il y a quelques années, un projet de création d'un parc d'activités avait failli voir le jour sur l'île de la Chèvre, sur le Rhône, à proximité de la raffinerie de Feyzin. Il a été arrêté à temps par les services de la communauté urbaine.

« Il ne faut pas s'étonner de cette concentration de l'industrie chimique. Lyon dispose d'une logistique de transports, d'établissements de formation et de recherche, d'un ensemble de synergies incomparable », estime Yves Guitton, le délégué général du Groupement des industries chimiques et connexes de Rhône-Alpes (Gicra). De Givors à Villefranche, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise (Spiral), qui regroupe des élus, l'Etat, des industriels et des associations, recense 23 établissements soumis à un plan particulier d'intervention (PPI). Selon la plaquette d'information diffusée en 1998 dans 31 communes du Rhône par le Spiral, *« malgré les précautions prises, la survenance d'un accident majeur peut avoir des conséquences importantes au-delà des limites du site et affecter les populations de la commune, voire celles des communes limitrophes »*.

Chaque jour, parallèlement au transport par rail qui transite par le cœur de Lyon, environ 5 500 poids lourds transportant des matières dangereuses circulent dans l'agglomération, présentant des dangers d'explosion, d'incendie, de toxicité ou de rayonnement radioactif. *« Si les gens savaient à quels dangers ils sont exposés, il n'y aurait plus beaucoup de Lyonnais »*, confie un fonctionnaire de l'Etat. Un tableau un peu sombre pour une ville classée au patrimoine mondial de l'humanité.

Sophie Landrin

Plus de 4 000 salariés concernés

● **Port Edouard-Herriot (Lyon, 7e arrondissement) :** SNC Butagaz (gaz inflammables, 12 salariés ; risques d'incendie et d'explosion) ; dépôt pétrolier de Lyon (DPL) (carburants, 6 salariés ; risques d'incendie et d'explosion) ; Entrepôt pétrolier de Lyon (carburants, 8 salariés ; risques d'incendie et d'explosion) ; Stockage pétrolier du Rhône (carburants, 5 salariés ; risques d'incendie et d'explosion).
● **Pierre-Bénite :** Atofina (chimie, 820 salariés ; risques d'incendie et gaz toxique).
● **Saint-Fons** : Ciba (chimie fine, 350 salariés ; risques d'incendie et fumées toxiques) ; Atofina (chimie de base, 525 salariés ; risques d'explosion et de gaz toxique) ; Rhodia Belle Etoile (chimie, 350 salariés ; risques d'incendie et de liquide toxique) ; Rhodia organique (chimie fine, 740 salariés ; risques d'incendie et de fumées toxiques) ; Rhodia silicones (chimie fine, 850 salariés ; risques d'incendie, d'explosion et de gaz toxique).
● **Feyzin :** Elf Antar France (produits pétroliers, 600 salariés ; risques d'incendie, d'explosion et de gaz toxique) ; Air Liquide (gaz industriels, 46 salariés ; risques d'incendie et d'explosion) ; Rhône-Gaz (gaz inflammables liquéfiés, 42 salariés ; risques d'incendie et d'explosion).

Peut-on « tourner la page » des usines à risques situées au cœur des villes ?

LYON
de notre correspondante

Délocaliser le couloir de la chimie ? Après l'accident de Toulouse, des voix s'élèvent de nouveau pour s'interroger sur le maintien des installations dangereuses, trop proches de l'agglomération lyonnaise. Le premier adjoint (PS) de Lyon, Jean-Louis Touraine, a été le premier à relancer ce débat : *« Il y a le couloir de la chimie, le port Edouard-Herriot, plus les usines en plein centre-ville qui ont obtenu des autorisations d'agrandissement*, a-t-il déclaré. *Tout cela doit changer. Il faut que nous tournions la page, une réflexion va être engagée sur les usines à risque en milieu urbain. »* Le groupe des Verts au conseil régional a souhaité également l'ouverture d'une discussion.

EN 1966, FEYZIN

Pourtant, la voie est étroite pour modifier le paysage industriel et urbain de l'agglomération lyonnaise. Malgré les deux graves accidents qui restent dans la mémoire des Lyonnais : le 4 janvier 1966, l'explosion de la raffinerie de Feyzin avait tué 18 personnes et blessé 84 ; le 2 juin 1987, l'incendie du port Edouard-Herriot avait entraîné la mort de deux ouvriers. En 1990, Michel Noir, alors maire (RPR) de Lyon, avait tenté en vain d'ouvrir le dossier de la délocalisation de ce site en plein centre-ville. Les dépôts d'hydrocarbures sont restés à Gerland. *« C'est l'urbanisation qui a gagné et qui s'est rapprochée des sites industriels. Qui doit partir, les premiers arrivés ou les derniers ? »*, s'interroge Michel Boutard, le directeur de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). *« Il y a eu une volonté locale, mais l'Etat ne nous a pas aidés. Or sans lui nous ne pouvons rien faire »*, note un fonctionnaire de la communauté urbaine. *« Rien n'autorise une autorité à demander aux gens de déménager. Ce serait une vraie révolution sociale »*, relève pour sa part Yves Guitton, le délégué général du Groupement des industries chimiques.

Si les résistances sont si vives c'est peut-être parce que cette activité, malgré ses dangers, constitue l'un des fleurons de l'économie régionale. Avec l'implantation de quelques groupes de taille mondiale comme Atofina ou Rhodia, la région Rhône-Alpes reste le premier centre de production français de l'industrie chimique et de la plasturgie. Elle représente 25 % du potentiel national de la recherche industrielle chimique et emploie plus de 50 000 personnes, principalement localisées au sud de Lyon. Une délocalisation, par exemple dans la plaine de l'Ain, qui a, jusqu'à présent, bien intégré les préoccupations environnementales, se chiffrerait en milliards de francs d'investissement.

So. L.

Bordeaux veut fermer une usine de phosphate

LE CONSEIL municipal de Bordeaux, réuni lundi 24 septembre, a demandé la fermeture de la Soferti, filiale du groupe TotalFinaElf, et son transfert vers une zone moins dangereuse. Implantée depuis 1904 sur le site historique du port de Bordeaux, l'usine produit des engrais phosphatés et emploie 80 personnes. La Soferti n'a jamais fait parler d'elle, ni pour la pollution ni pour les dangers potentiels. La décision des élus peut s'expliquer : ce site verrouille le nord de la zone dont Bordeaux a engagé la rénovation et se trouve sur le passage d'un pont dont l'agglomération souhaite la construction.

La région a payé un lourd tribut aux accidents intervenus sur ces sites où sont concentrés des stockages de produits chimiques : le dernier, en août 1997, sur les silos de Blaye, plus en amont de l'estuaire, avait fait onze morts. En décembre 2000, lors du procès de la société impliquée, il était apparu que la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) avait fait preuve de laxisme dans sa fonction de contrôle. – *(Corresp. rég.)*

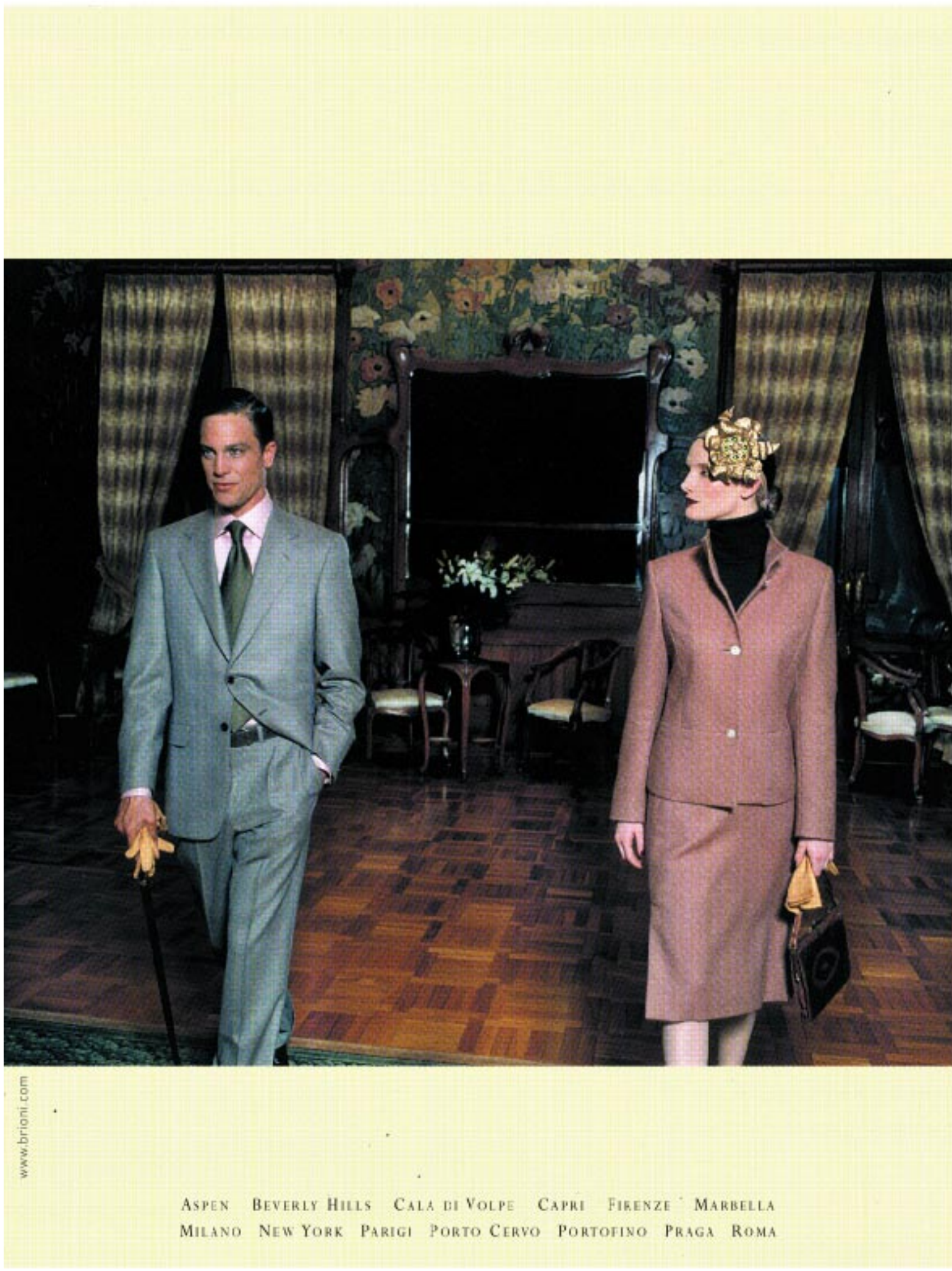

BOURSES **Après deux semaines de krach lent, les marchés américains sont parvenus à effectuer un rebond spectaculaire, lundi 24 septembre. ● LES OPÉRATEURS ont réalisé une *« chasse aux bonnes affaires »* qui a soutenu les cours. ● LE DOW JONES, qui avait chuté de 14,26 % la semaine dernière, a regagné 368,05 points, soit 4,47%, enregistrant ainsi la cinquième plus forte hausse en points de son histoire. ● LE CAC 40 gagnait pour sa part 5,70 %, à 3 861,19 points, après avoir perdu 16,67 % les deux semaines précédentes. ● NOMBRE de sociétés valent aujourd'hui moins cher que leur valeur d'actif, ce qui incite fortement les investisseurs à saisir les opportunités. ● MARDI, les marchés inquiets de la situation internationale repartaient à la baisse. A Paris, le CAC 40 perdait 2,1 % au bout de dix minutes de cotations, à 3 780 points.**

Les marchés financiers bénéficient d'un sursaut après deux semaines noires

Les places européennes repartaient à la baisse à l'ouverture, mardi 25 septembre, après avoir accompagné Wall Street, la veille, dans un rebond technique. Les investisseurs font désormais la « chasse aux bonnes affaires » mais les inquiétudes sur la scène internationale rendent peu probable une hausse durable

APRÈS une semaine noire, les marchés américains sont parvenus à effectuer un rebond spectaculaire, lundi 24 septembre, les opérateurs réalisant une *« chasse aux bonnes affaires »* qui a soutenu les cours. L'indice-vedette de Wall Street, le Dow Jones, qui avait chuté de 14,26 % la semaine prédente, a regagné 368,05 points, soit 4,47 %, finissant à 8 603,86 points. Le Dow Jones enregistre ainsi la cinquième plus forte hausse en points de son histoire. L'indice Standard & Poor's 500, qui recense un plus large éventail de valeurs, a gagné 3,90 %, à 1 003,45 points, après avoir fondu de 11,6 % au cours des cinq séances précédentes. Enfin, l'indice des valeurs de la technologie Nasdaq, a progressé de 5,35 %, à 1 499,40 points, après avoir perdu 16,05 % depuis les attentats contre le World Trade Center. Les trois indices de référence américains s'éloignent donc de la zone des plus bas niveaux qu'ils aient occupé depuis trois ans.

En Europe, les marchés, prudents, s'inscrivaient en léger repli mardi matin. L'indice Bloomberg des valeurs européennes perdait 0,66 % dans les premiers échanges. A Paris, le CAC 40 baissait de 2,1 % au bout de dix minutes de cotations, à 3 780 points. Lundi, les marchés européens avaient suivi Wall Street, pour le meilleur cette fois. L'indice CAC 40 avait gagné 5,70 %, à 3 861,19 points, après avoir perdu 16,67 % les deux semaines précédentes. A Francfort, le Dax a bondi de 6,64 %, à 4 038,69 points, après une dégringolade de 18,90 % sur quinze jours. A Londres, le Footsie s'est adjugé 4,06 %, à 4 613,90 points, après une chute de 11,92 %. Les autres marchés européens ont également connu des progressions spectaculaires, comme Madrid (+ 5,96 %), Milan (+ 8,08 %), Zürich (+ 6,70 %) et Amsterdam (+ 5,76 %).

A l'inverse, la Bourse de Tokyo, fermée lundi, n'a que modérément réagi, mardi, au regain d'optimisme de la Bourse américaine. L'indice Nikkei, principale référence du marché japonais, a fini en hausse de 1,45 %, à 9 693,97 points. En séance, la hausse du Nikkei avait atteint les 3 %, mais les opérateurs sont restés prudents, invoquant notamment une possible rechute des marchés américains, l'incertitude militaire n'étant pas levée.

CORRECTIONS LOGIQUES

Ce rebond provient essentiellement de facteurs techniques selon nombre d'opérateurs. Vendredi, la *« journée des trois sorcières »* avait en effet pesé sur le marché américain. Le jargon boursier désigne ainsi les expirations trimestrielles de contrats sur les titres et les indices boursiers, un événement qui accroît toujours la volatilité du marché et le volume d'échanges, en raison notamment d'opérations d'arbitrage.

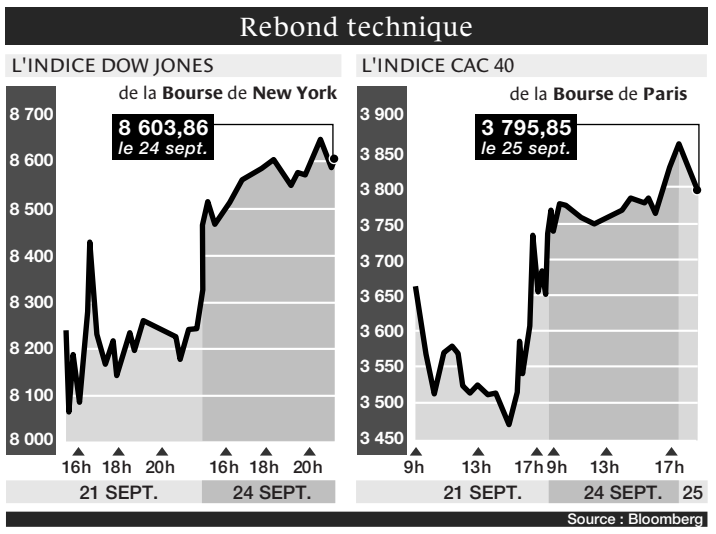

En toute logique, lundi le marché corrigeait certains excès. En Europe, la violence du rebond montre aussi que celui-ci est d'abord technique et lié à des débouclages de positions spéculatives : des excès de hausse corrigent ainsi des excès de baisse. L'action LVMH figure ainsi en tête des sociétés de l'indice Euro Stoxx 50 lundi, en s'étant adjugé une progression de 16,90 % au cours de la séance. Le cours du groupe de luxe, jugé très dépendant du marché américain et de la croissance mondiale, revenait de loin : il s'était effondré de 42,26 % en deux semaines. Mardi, il repartait à la baisse (– 5,54 % peu après l'ouverture).

Plus fondamentalement, certains investisseurs ont aussi lancé une chasse aux bonnes affaires sur les marchés, lundi. Les perspectives optimistes présentées par Abby Joseph Cohen, l'analyste vedette de Goldman Sachs, ont rassuré le marché. En effet, cette oracle écoutée de Wall Street a relevé de 70 % à 75 % la part des actions dans son portefeuille recommandé, jugeant les cours des actions attrayants, et attendant un impact positif de la baisse des taux d'intérêt décidée par la Fed, la Banque centrale américaine. Principales bénéficiaires, les actions General Electric et Honeywell progressaient de plus de 12 %. Le conglomérat General Electric avait fait état d'une prévision de hausse à deux chiffres du bénéfice de la société en 2001. L'action Boeing a rebondi de 8,97 %, après avoir perdu 30,74 % la semaine précédente.

En Europe aussi, certains investisseurs jugent que le pessimisme des marchés a été exagéré. *« Avec le CAC à 3 500 points vendredi en cours de séance, nombre de sociétés valaient moins cher que leur valeur d'actif* [valeur nette des avoirs de la société si elle les vendait], *évidemment c'est complètement aberrant »*, analyse un professionnel. Ce n'est sans doute pas, pourtant, le dernier accès de panique ou de fièvre des marchés.

Adrien de Tricornot

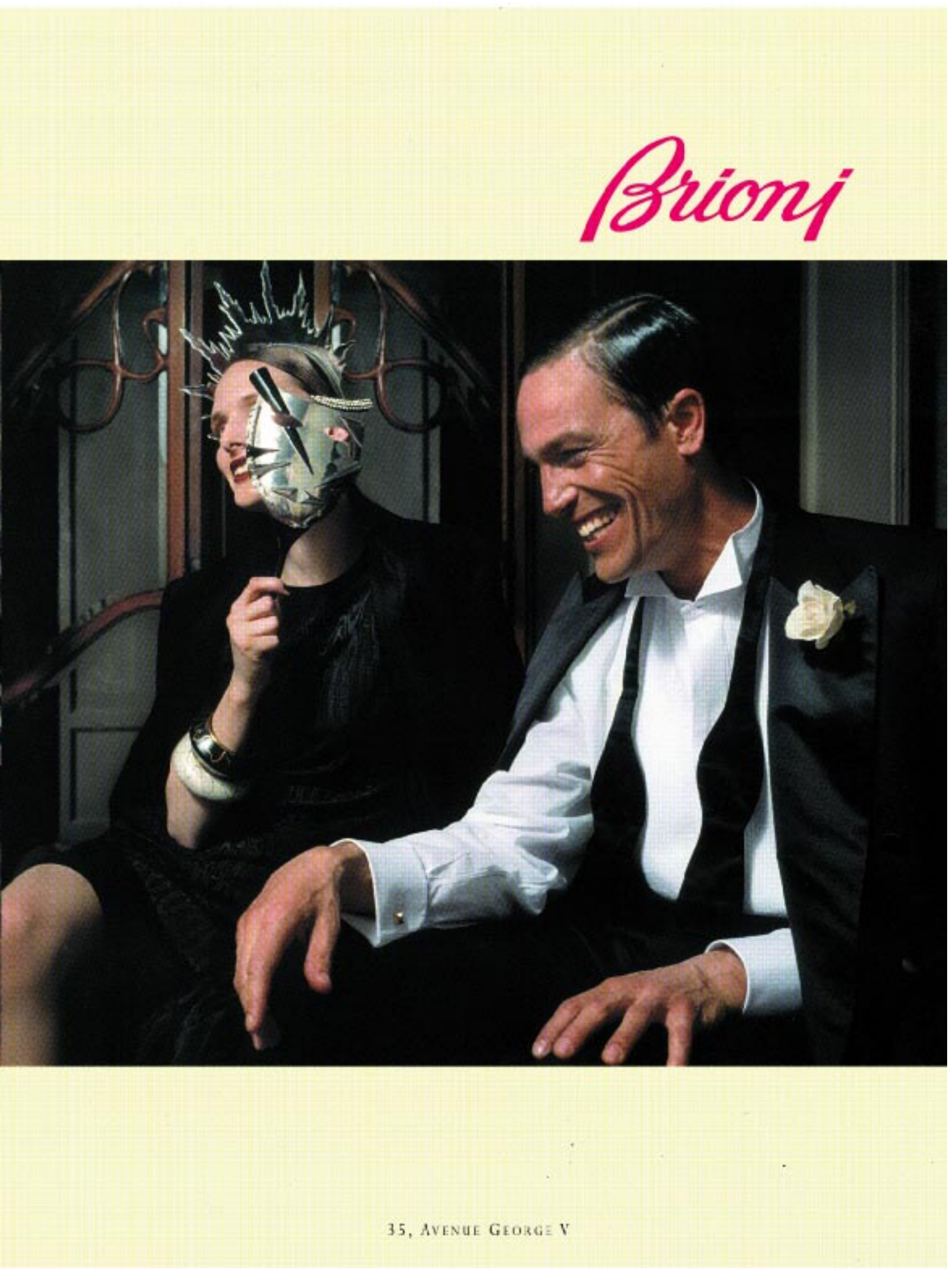

Pour soutenir leur cours, les sociétés multiplient les rachats d'actions

IMITANT leurs homologues cotées à New York, BNP-Paribas et STMicroelectronics ont annoncé, lundi 24 septembre, la mise en œuvre d'un programme de rachat de leurs propres actions. BNP-Paribas pourrait racheter jusqu'à 10 % de son capital, dans la limite de 2 milliards d'euros. Elle ne devrait pas en utiliser la totalité – moins que les 1,4 milliard d'euros déboursés en 2000 –, préférant des achats *« opportunistes »* lors des replis du marché. De son côté, le fabriquant de semi-conducteurs prévoit d'acquérir jusqu'à 5 millions de ses propres actions, soit 0,56 % de son capital ou environ 1 milliard d'euros.

Depuis la réouverture de Wall Street, le 17 septembre, de nombreux programmes massifs de rachat d'actions ont été annoncés outre-Atlantique pour soutenir les cours, notamment par le conglomérat géant General Electric, les valeurs technologiques Cisco et Intel et l'assureur AIG. La Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, avait fortement encouragé ces opérations pour la première semaine de la réouverture de Wall Street, en les exonérant de leurs restrictions réglementaires habituelles. Elle a prolongé ces exemptions jusqu'à la fin de cette semaine.

A Paris comme à Wall Street, les deux annonces de lundi visent d'abord à soutenir le cours de l'action et le moral des investisseurs. « (...) *La société souligne la confiance du management à l'égard des fondamentaux de STMicroelectronics et de son engagement continu à créer de la valeur à ses actionnaires »*, explique STMicroelectronics. *« Le titre BNP-Paribas ayant atteint des niveaux de cours particulièrement attractifs, le groupe a jugé qu'il était de l'intérêt de ses actionnaires de procéder à des rachats d'actions sur le marché, dans le cadre des autorisations accordées par l'assemblée générale »*, a fait savoir BNP-Paribas. Mais aucune obligation de déclaration préalable d'un rachat d'actions n'est requise par la loi. Les programmes de rachats d'actions ne sont soumis qu'à une seule autorisation : celle du huis clos de l'assemblée générale, qui les autorise pour les dix-huit mois à venir.

Ainsi, 725 plans de rachats d'actions sont donc toujours valables et en cours de mise en œuvre à la Bourse de Paris, 386 ayant été approuvés après février 2000 et 339 en 2001. Ces derniers jours, beaucoup de sociétés cotées ont, semble-t-il, procédé à des rachats ciblés. *« Ce n'est pas un mouvement massif, mais il y a beaucoup d'opérations d'opportunités »*, note un spécialiste. On en aura la preuve dans les prochains jours, lorsque le Conseil des marchés financiers (CMF), auprès duquel les sociétés cotées doivent déclarer les opérations a posteriori, les publiera.

Mais racheter ses actions, c'est avant tout *« augmenter la rentabilité pour l'actionnaire »*, explique-t-on chez BNP-Paribas. *« Quand le cours est bas, c'est intéressant pour les actionnaires, c'est une façon de leur rendre leur argent, d'utiliser les liquidités. De plus, dans le contexte actuel, nous n'avons pas de projet stratégique à court terme. »* Utiliser sa trésorerie au rachat de ses actions – pour les annuler ou pour les attribuer dans le cadre d'augmentations de capital déjà votées, au bénéfice de stock-options ou d'actions vendues aux salariés – améliore le bénéfice par action. Lorsqu'elles estiment que leurs nouveaux investissements potentiels ne passeront pas la barre fatidique des *« 15 % de rentabilité annuelle »*, les sociétés sont donc tentées par ce raisonnement malthusien. La baisse des marchés, en encourageant les rachats d'action, conduit à l'abandon de certains projets d'investissements. En réactivant un plan de rachat d'actions, la société – sans distribuer davantage de dividende – peut considérablement modifier le partage de la valeur ajoutée au profit des actionnaires et au détriment de l'investissement et des salaires.

> « C'est une façon de rendre leur argent aux actionnaires. (...) Dans le contexte actuel, nous n'avons pas de projet à court terme »

Adrien de Tricornot

SEB et Fidei, seuls repreneurs déclarés pour Moulinex Brandt

LE COMPTE à rebours est enclenché pour Moulinex Brandt alors que les candidats à une reprise totale ou partielle du groupe français d'électroménager en difficulté avaient jusqu'à 16 heures, mardi 25 septembre, pour déposer leur offre. Seuls deux repreneurs potentiels se sont pour l'instant manifestés. Le premier candidat déclaré est le groupe français de petit électroménager SEB, concurrent direct de Moulinex. Il avait annoncé vendredi qu'il étudiait la possibilité d'une reprise partielle du groupe, portant sur le seul petit électroménager (marques Moulinex, Krups...), à l'exclusion du gros (Brandt). Mais le conseil d'administration de SEB, réuni jeudi, a réclamé des éclaircissements *« sur quelques points critiques »* avant de prendre sa décision.
Un deuxième repreneur surprise s'est déclaré lundi : la société financière Fidei, filiale de la société américaine Leucadia National Corporation. Fidei a créée une société *ad hoc,* « participations industrielles » pour la reprise de Moulinex. Fidei s'était déjà fait connaître cet été en se portant candidat, sans succès, au rachat de la compagnie aérienne française AOM/Air Liberté, devenue Air Lib.

Swissair a besoin d'au moins 2 milliards de francs suisses

LE GROUPE Swissair a annoncé lundi toute une série de mesures drastiques de recapitalisation qui se traduisent non seulement par la suppression de 3 000 emplois dans sa filiale de restauration Gate Gourmet (*Le Monde* du 25 septembre) mais aussi par une adaptation complète de son activité transport. La compagnie aérienne suisse va ainsi se concentrer sur l'Europe, ainsi que sur quelques liaisons long-courrier rentables. D'ici à 2004, Swissair devrait réduire ses vols long-courrier de 25 % et, en conséquence, supprimer des emplois dans ce secteur.
Les attentats du 11 septembre ont mis un peu plus à mal les finances de la compagnie, déjà endettée de 15 milliards de francs suisses (10 milliards d'euros). Les annulations de vols ont fait perdre 65 millions de francs suisses à Swissair, qui va devoir supporter, en outre, l'augmentation sensible des primes d'assurance. Lundi, à la Télévision suisse romande, le président du groupe, Mario Corti, a indiqué que Swissair Group avait besoin de *« 2 à 3 milliards de francs suisses »* (1,27 à 1,91 millard d'euros).

Volkswagen réduit sa production en Allemagne et au Brésil

VOLKSWAGEN, premier constructeur automobile européen, a annoncé, lundi, la mise en chômage technique des ouvriers de deux de ses usines allemandes, Wolfsburg et Emden, pendant une semaine cet automne, pour éviter une accumulation des stocks. Cet arrêt de la production permettrait de diminuer de 13 200 unités le nombre des voitures produites par ces usines. Les heures supplémentaires et horaires décalées seront supprimées dans d'autres usines en prévision d'un possible ralentissement de la demande.
Par ailleurs, Volkswagen a également annoncé des mesures de chômage technique dans sa principale usine brésilienne, situé près de Sao Paulo, en raison d'une baisse des ventes de voitures neuves. Volkswagen Brésil avait déjà ralenti sa production cet été en raison d'une crise locale de l'énergie, de la faiblesse de la monnaie brésilienne et des taux d'intérêt élevé.

Le PDG de GIAT Industries va prendre la tête de la SNPE

LE CONSEIL d'administration de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) devait proposer, mardi 25 septembre, la nomination à la présidence du groupe de Jacques Loppion, actuel PDG de GIAT Industries. Cette nomination devrait être officialisée par un décret en conseil des ministres, le 3 octobre. Il remplacera à ce poste Jean Faure. PDG de GIAT Industries depuis 1995, dont le mandat avait été renouvelé en 2000. M. Loppion avait souhaité ne pas assurer l'intégralité d'un second mandat. Selon les spécialistes, son remplacement chez GIAT Industries est délicat, compte tenu du climat social dans l'industrie de défense. Luc Vigneron, actuel directeur général de GIAT, semble tout désigné pour succéder à M. Loppion. La priorité sera-t-elle donnée à la poursuite de la restructuration entamée dans la société d'armement, qui construit notamment le char Leclerc ? Ou bien la nouvelle donne internationale changera-t-elle les priorités ? Un conseil d'administration devrait être convoqué le 18 octobre.

En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous :
Une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat*.
Pourquoi vous en priver ?
*(Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logo)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES
EURO PAGES

annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com @

Le luxe compte sur ses marques établies pour traverser la récession à venir

Cartier, LVMH, Hermès, Gucci ont enregistré de fortes baisses en Bourse depuis le 11 septembre

L'industrie du luxe, après des années de croissance et d'internationalisation rapide, connaît depuis le 11 septembre un passage à vide. Les analystes boursiers s'interrogent sur l'avenir d'un certain nombre de marques réputées de luxe. Les grands groupes, LVMH, Richemont ou Pinault (Gucci) devraient trouver dans la crise l'occasion de réaliser de nouvelles acquisitions, accentuant le mouvement de concentration.

LA CLÔTURE du dossier Gucci entre LVMH et le groupe de distribution Printemps-Pinault Redoute (PPR), l'avant-veille des attentats terroristes aux Etats-Unis, pourrait bien involontairement marquer la fin d'une époque pour l'industrie du luxe. Après une année 2000 quasiment euphorique, les entreprises se préparent à affronter la tourmente. Les coups portés aux Etats-Unis ont brutalement renversé les perspectives de croissance du secteur.

Avec une clientèle de plus en plus large – le marché a été multiplié par trois depuis 1985, de 20 à 60 milliards de dollars –, les produits de luxe surfaient sur une vague porteuse. Les entreprises se sont lancées, ces dernières années, dans une frénésie d'acquisitions qui a permis l'émergence de trois grands groupes mondiaux : LVMH, Richemont et Pinault Printemps Redoute avec Gucci. Une nouvelle génération de managers, venus parfois de la grande de consommation, a imposé aux vieilles maisons prestigieuses les techniques du marketing et de l'internationalisation. Ils ont notamment multiplié le nombre de magasins exploités en propre et décliné, sous l'ombrelle d'une marque, toute une gamme de produits, du parfum au prêt-à-porter. Le 11 septembre, les places boursières ont abruptement mis un frein à cette odyssée prospère. Les produits de luxe étant jugés par définition superflus, les opérateurs se sont tournés vers des valeurs refuge, comme l'armement, la sécurité ou la pharmacie européenne.

Deux semaines plus tard, les avis sont plus nuancés quant à l'impact des attentats sur l'économie mondiale et aux conséquences sur les entreprises. La banque Merrill Lynch, qui a réuni les 17 et 18 septembre, à Milan, une dizaine de sociétés de luxe, a relevé deux grandes tendances. Un premier groupe de marques (Tod's, LVMH et Richemont) a fait valoir que la chute des valeurs peut être une opportunité pour les investisseurs à long terme, arguant que la crise actuelle ne devrait pas être pire que celles de la guerre du Golfe ou la crise asiatique. Les autres, Escada, Bulgari, Burberry..., plus prudentes, pensent qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions.

L'HEURE DE VÉRITÉ APPROCHE

Trois types de risques menacent les entreprises du secteur : la récession économique, qui laminerait le pouvoir d'achat de leur clientèle ; la baisse des voyages, alors que de nombreux achats de luxe sont le fait des touristes ; et le risque sur les variations des taux de changes, la plupart des grands groupes réalisant plus de la moitié de leurs affaires en dollars et en yens. *« Après un phénomène de panique qui a vu toutes les valeurs du luxe pénalisées, la semaine dernière, nous sommes devenus beaucoup plus sélectifs,* souligne Antoine Colonna, spécialiste du secteur chez Merrill Lynch. *Nous privilégions les entreprises qui vendent du très haut de gamme, comme Hermès et Bulgari, celles qui résisteront mieux, comme Richemont – dont 60 % des résultats sont issus de leur participation dans le numéro deux mondial du tabac –, ou comme Luxoticca, le numéro un mondial des lunettes, et enfin, les groupes qui, comme le chausseur italien Tod's, ont une très faible exposition au Japon et aux Etats-Unis ».*

L'heure de vérité approche pour un grand nombre de marques qui aspiraient à rejoindre les griffes établies au sommet du luxe. L'italien Prada a dû repousser *sine die* son introduction en Bourse, sur laquelle il comptait pour rattraper le peloton de tête. Certaines sont sereines, pour avoir déjà traversé des crises sans coup férir, comme Cartier, Vuitton, Hermès ou le groupe L'Oréal, dont les ventes de cosmétiques tendent à croître quand le moral du consommateur est au plus bas. *« On est loin de la futilité auquel on associe parfois le luxe. Les personnes ayant un certain pouvoir d'achat continueront d'acheter les marques qui ont leur confiance »*, veut croire Bernard Arnault, le PDG de LVMH.

Plus généralement, la crise devrait offrir aux plus entreprenants de nouvelles opportunités de croissance, interne ou externe. Au moment de la crise asiatique, en 1998, *« nous avons pu renégocier tous nos baux, en loyers et en durée, ce qui nous a permis de prendre position en peu partout en Asie,* rappelait récemment au *Monde* Yves Carcelle, président de Fashion, la division mode et maroquinerie de LVMH. *En avril 1998, Louis Vuitton a acheté un immeuble dans le centre de Séoul, qui est devenu son magasin phare. Nous l'avons payé le quart de son prix, et depuis notre investissement a été multiplié par trois. »* C'est aussi en 1998 que le groupe de tabac Richemont s'est saisi de l'ensemble du capital de Vendôme (Cartier, Van Cleef & Arpels, Montblanc...) et s'est ainsi hissé à la deuxième place mondiale du luxe.

V. L.

Gucci révise à nouveau ses prévisions

LVMH et PPR ont obtenu, lundi 24 septembre, l'aval des autorités néerlandaises à leur accord sur Gucci. Celui-ci prévoit que le distributeur français lance une OPA sur la totalité du capital du maroquinier en 2004 à un prix de 101,5 dollars. *« C'est un plancher. Nous ferons beaucoup mieux que cela »,* affirmait mardi au *Monde* Domenico de Sole, président de Gucci Group. Le maroquinier italien a annoncé ce même jour une double progression de 7,6 % de son chiffre d'affaires et de 10,1 % de son résultat d'exploitation au deuxième trimestre 2001. Mais il a dû à nouveau réviser ses prévisions à la baisse pour l'ensemble de l'année 2001. Il table désormais sur un chiffre d'affaires de 2,3 milliards à 2,4 milliards de dollars, au lieu de 2,45 milliards. Mais *« à long terme, Gucci reste une très belle marque, très forte »*, estime M. de Sole. Les temps de crise, permettent de saisir *« de nouvelles opportunités »*, dit-il, rappelant le précédent de la crise asiatique. *« Le prix des actifs dans le luxe va devenir plus réaliste. »*

Bernard Arnault, président de LVMH

« Je me méfie des marchés financiers, qui exagèrent les tendances »

« Deux jours après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, vous demandiez aux marchés de se garder de *"jugements trop hâtifs"*, alors que les investisseurs anticipaient une crise du secteur du luxe. Quelle est votre position deux semaines après les événements ?

– Il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer les conséquences des attentats-suicides aux Etats-Unis sur l'économie mondiale et pour se risquer à pronostiquer une longue récession ou, à l'inverse, une crise de courte durée. Le futur dépendra surtout de la réaction américaine. Moi, je suis d'un naturel optimiste. Sur le plan économique, on peut imaginer que la réaction du peuple américain sera plus rapide et plus dynamique que prévu, ce qui entraînerait un rebond de l'activité dès l'année prochaine.

» Il y aura un impact positif des dépenses de l'Etat américain pour faire face à la crise, puisque le président Bush, pourtant républicain, a entamé une politique de type keynésien. C'est un retournement après vingt ans d'ultralibéralisme. Sur le plan monétaire, la question est de savoir si le dollar et le yen tiendront face à l'euro. Depuis une semaine, la réponse est oui : c'est, pour l'instant, un élément négatif de moins. Reste que l'on ne sait pas quelle sera la durée de la crise. Faire la guerre au terrorisme, cela risque de prendre du temps.

– En dehors de la chute brutale de votre cours en Bourse, quelles sont les conséquences immédiates sur vos activités ?

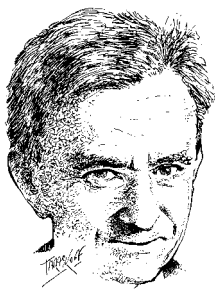

BERNARD ARNAULT

– Il ne faut pas se cacher qu'à court terme un ralentissement sensible semble inévitable pour l'ensemble du luxe. Les magasins japonais de Louis Vuitton continuent d'enregistrer des croissances supérieures à 10 %. En Europe, la tendance est légèrement baissière, tandis qu'aux Etats-Unis les ventes décroissent nettement. Comme toutes les marques qui vendent à des touristes, nous nous attendons à un ralentissement des achats dans les magasins duty-free.

» Je me méfie des jugements trop hâtifs des marchés financiers, qui exagèrent les tendances. En 1998, les analystes avaient conseillé de vendre les actions LVMH, qui avaient perdu 50 % de leur valeur, mais, en 1999, nous avions la meilleure performance du CAC 40. La crise d'aujourd'hui est plus proche de celle de 1973-1974. La déprime boursière avait alors duré à peu près dix-huit mois. La chute actuelle des marchés mondiaux a débuté en avril 2000 ; nous sommes dans une période de descente déjà longue qui vient de s'accélérer brutalement. Elle peut durer encore plusieurs mois.

– Certains analystes pensent qu'un groupe comme LVMH, qui cible une large clientèle, pourrait être plus affecté par une crise de confiance des consommateurs que des marques plus élitistes, comme Hermès.

– Je pense le contraire. D'une part, la clientèle de LVMH n'est pas différente de celle des autres marques de luxe, qui proposent des produits à des prix très voisins. Dans les périodes difficiles, les marques les plus soucieuses de qualité et de créativité, comme les nôtres, gagnent des parts de marché, car elles ont la vraie légitimité du luxe. D'autre part, nous avons un avantage important : nous sommes présents dans tous les secteurs du luxe, de la maroquinerie aux bijoux en passant par les parfums et le champagne. S'il y a une récession, elle ne sévira pas dans tous les secteurs et dans toutes les régions du monde de la même façon. En 1998, au plus fort de la crise asiatique, les ventes de champagne étaient en plein développement.

– Vous avez fait une bonne affaire en sortant de Gucci juste avant la crise. Qu'allez-vous faire des 14 milliards de francs que doit vous verser Pinault Printemps Redoute (PPR) ?

– C'est un hasard si ce contentieux qui durait depuis deux ans a été soldé à ce moment-là. Mais c'est vrai que dans les affaires tout est une question de timing. Nous n'avons aucun regret de nous être retirés de Gucci, LVMH a réalisé dans l'opération une plus-value de l'ordre de 5 milliards de francs. Nous allons réinvestir dans la croissance interne de nos marques, dans la créativité, la communication, l'ouverture de nouvelles boutiques et d'usines. LVMH est l'un des seuls groupes du CAC 40 à embaucher dans ses usines, entre 1 000 et 1 500 personnes par an en France, pour faire face à la demande de Vuitton et de Dior. Nous avons quatre usines Vuitton en projet ou en construction dans l'Hexagone, et onze déjà existantes.

– Quels sont vos objectifs à cinq ans ?

– Notre objectif reste de doubler notre taille en chiffre d'affaires et en profit. C'est possible : en 2000, LVMH a augmenté sa taille d'un tiers, grâce à la fois à la croissance externe et interne. Aujourd'hui, nous misons sur notre croissance interne, mais si des marques viennent nous voir nous serons ouverts aux opportunités, avec une grande sélectivité. »

Propos recueillis par Véronique Lorelle

Hermès, Richemont, Luxottica : le trio gagnant des analystes

● **Hermès :** le groupe du faubourg Saint-Honoré *« est sans doute le mieux armé pour affronter cette tourmente,* affirme une analyse de Dexia à paraître mardi 25 septembre. *La société n'est plus dépendante d'un seul produit, comme pendant la guerre du Golfe avec la soie. Elle a en outre réussi à développer une clientèle locale, moins liée au tourisme ».* Hermès a annoncé, le 12 septembre, un résultat net semestriel en hausse de 38 %, à 90,5 millions d'euros, et un chiffre d'affaires en hausse de 11,6 %, à 570,9 millions d'euros. Le titre a crû de 10 %, lundi, à 120 euros, mais il a perdu environ 20 % depuis les attentats et 22,20 % depuis le début 2001.

● **LVMH :** le numéro un mondial du luxe *« sera probablement la société la plus touchée, car elle réalise 30 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, notamment via DFS [la filiale duty-free], très affectée par la déprime du transport aérien »,* estime une analyste. Le titre gagnait 16 %, à 33 euros, lundi, après le feu vert des autorités boursières néerlandaises sur Gucci, pour reperdre mardi à l'ouverture 5,57 %. Les 14 milliards de francs versés par le groupe Pinault vont *« permettre à LVMH de réduire significativement sa dette »,* commente Florence Hernandez, analyste chez ING Barings, citée par Reuters. Depuis le 10 septembre, LVMH a perdu 20 % et près de 52,9 % depuis janvier.

● **Bulgari :** le groupe de joaillerie, diversifié dans les parfums et la mode, réalise 16 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis. C'est l'une des valeurs qui a le plus chuté depuis les attentats (– 24 %), même s'il progressait de 7,8 %, lundi, à 7,1 euros.

● **Luxottica :** le numéro un mondial des lunettes, qui a confirmé cette semaine ses prévisions de résultats pour 2001, a gagné 4,58 %, à 14,197 euros, et perdu 13,9 % depuis les attentats.

● **Richemont :** le numéro deux mondial du luxe a bondi, lundi, de 12,03 %, à 2 914 francs suisses, mais a reculé de 14,9 % depuis le 11 septembre.

● **Tiffany :** le joailler américain a perdu 20,54 % depuis le 10 septembre.

● **Gucci :** l'approbation de l'accord LVMH-PPR a fait grimper Gucci de 20 %, à 89,30 euros, lundi. Mardi matin, il ouvrait à la baisse de près de 4 %.

Elsa Conesa

Les mécontents du câble obligent Noos à repenser sa stratégie

Le câblo-opérateur parisien, filiale de Suez, est confronté à de multiples plaintes de clients, abonnés aux services télévisés ou à l'accès à l'Internet haut débit. Il compte également commercialiser des abonnements au téléphone, dès la mi-2002, dans la banlieue parisienne

NOOS, l'opérateur du câble parisien, filiale de Suez, a beaucoup de mal à donner satisfaction à ses clients. Le nombre de mécontents au service d'accès à Internet sur le câble était tel qu'une association, Luccas, a vu le jour et compte aujourd'hui plus de 2 000 plaintes d'usagers. Isabelle Dutailly, sa présidente, pointe du doigt quelques dysfonctionnements : *« L'opérateur a diminué la bande passante par quatre sans prévenir personne. Ce qui a donné lieu de notre part à une action en justice. Il est également très difficile d'obtenir des factures. Aujourd'hui, par exemple, le compteur d'"upload"* [le trafic remontant des abonnés] *ne fonctionne plus depuis septembre, si bien que les usagers ne savent pas combien ils consomment »*, déplore-t-elle.

Bon nombre d'utilisateurs ont dû faire venir à plusieurs reprises les techniciens pour tenter de régler des problèmes d'accès à la Toile. *« Ces techniciens, qui sont des sous-traitants pour Noos, n'ont pas toujours le niveau. Avant que le système ne fonctionne chez moi, il a fallu onze interventions*, déplore Estelle Zolotoff, une Parisienne qui habite le 12e arrondissement. *J'ai été privée d'Internet tout l'été, ce qui ne m'a pas empêché de recevoir pendant ce temps des coups de téléphones des "télémarketeurs" de Noos pour me proposer un abonnement... »*

Sa plainte n'est pas isolée. Bon nombre de téléspectateurs, qui ne sont pas abonnés au service Internet, mais uniquement à l'offre télévisuelle, déplorent de nombreux couacs techniques. Comme le fait de ne plus avoir accès aux chaînes auxquelles ils sont abonnés parce qu'ils n'ont pas ouvert leur télévision depuis trop longtemps, ce qui les oblige à *« réactualiser leurs droits »* et à passer une demi-heure bloqués sur un programme qu'ils ne désirent pas obligatoirement regarder, à régler leur écran... D'autres se plaignent de saccades sur l'écran, de coupures trop fréquentes dans les programmes, d'un temps d'arrêt obligé bien plus long sur le programme de Noos que sur les autres chaînes, etc. De nombreuses erreurs de comptabilité ont également été enregistrées, les abonnés mettant parfois plusieurs mois avant de récupérer les sommes trop perçues par le câblo-opérateur.

Destinés à améliorer la qualité de l'offre, le passage au tout-numérique et la modification des propositions commerciales – Noos donne accès, à la carte, à des abonnements à 144 chaînes – ne vont pas sans difficultés. Un résidant du 5e arrondissement envisage de saisir la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Le passage au nouveau système « étoiles », qui permet de choisir les chaînes à la carte, lui a fait *« perdre le bénéfice des chaînes analogiques sur son second poste »*. Il souhaite donc revenir au système antérieur, mais le câblo-opérateur lui a répondu que *« c'était commercialement impossible »*.

François Guichard, directeur général de Noos, minimise les problèmes avec Luccas. *« Nous avons dû brider le réseau parce que 2 % à 3 % du parc des internautes consommaient 80 % de la bande passante remontante,* explique-t-il. *Pour conserver une équité entre tous les internautes, il n'y avait pas d'autre solution. Actuellement, nous mettons en place un nouveau standard, le Docsis, qui partagera automatiquement le volume de bande passante entre tous les internautes. Face à des technologies qui émergent, il faut effectivement avancer. »* Quant au problème des compteurs d'upload, M. Guichard confirme qu'*« à la suite d'un virus découvert en septembre, les compteurs ont été arrêtés. Les équipements vont être changés, mais les utilisateurs ne seront pas facturés pendant toute cette période »*. Mais il se justifie : *« Nous sommes issus du monde de la télévision payante. C'est la raison pour laquelle, comme Canal +, nous n'envoyons pas de factures. »* Avec l'utilisation d'Internet et la modification des offres télévisuelles, Noos envoie désormais des factures *« uniquement aux abonnés qui le demandent »*.

M. Guichard reconnaît qu'*« il faut s'améliorer, faire davantage de pédagogie auprès des abonnés. Depuis le premier semestre, nous reconstruisons tout le processus clients »*. Le taux de résiliation s'élève, selon la direction, à 5 %. Les derniers sondages montrent 20 % de clients insatisfaits contre 80 % de satisfaits. Cet indice est moins bon à Paris (77 % de satisfaits contre 90 % en province). Cette année, 16 % des abonnés à Internet haut débit étaient mécontents du service, contre 24 % en 2000. *« Il faudrait arriver à 95 % de satisfaits »*, affirme le directeur général. Le piratage et la fraude (raccordements illégaux) concerneraient par ailleurs entre 2 % et 3 % du total des foyers abonnés.

Noos profite-t-il de sa position de monopole de fait dans le câble sur la capitale ? M. Guichard dément une telle hypothèse, en affirmant que la concurrence existe, pour Internet avec l'ADSL ou pour la télévision avec Canal + et les bouquets satellitaires. Choisis par les municipalités et n'ayant pas de concurrence directe, les autres câblo-opérateurs sont également confrontés à des problèmes commerciaux similaires.

> Le passage au tout-numérique et la modification des propositions commerciales ne vont pas sans difficultés

Noos, qui a déjà lancé un service de téléphonie sur son réseau d'Annecy (Haute-Savoie), compte commercialiser ce type de services sur certaines villes de banlieue, situées au nord, à l'est et un peu au sud de Paris, d'ici à la fin du premier semestre 2002, selon M. Guichard. L'essai d'Annecy restera isolé, le réseau n'étant plus adapté. Toutefois, Noos conserve ses 2 500 abonnés à ces services.

Le réseau Sipperec, qui irrigue les villes de banlieue *(lire ci-dessous)*, sera ainsi directement configuré pour permettre de commercialiser des services télévisuels, d'accès à Internet haut débit et de téléphone. Ce chantier de deux ans, qui nécessite 1,5 milliard de francs d'investissements, a récemment reçu le feu vert de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour l'extension des licences demandées par Noos. Des tests seront effectués avant la fin de l'année, auprès de foyers cobayes. Pour corser les difficultés, l'opérateur procédera à des simulations de pannes. Pour mieux les combattre et éviter les précédents ratés ?

Nicole Vulser

Près de 900 000 abonnés en France

● **Capital :** Noos est détenu par Suez (50,1 %), NTL (27 %) et Morgan Stanley Dean Witter (22,9 %).
● **Abonnés :** fin juillet, le groupe comptait 845 968 abonnés en France dont 825 078 à l'offre télévisuelle, 83 479 à Internet et 2 435 au téléphone (uniquement à Annecy). Noos prévoit 1,673 million d'abonnés en 2004. A Paris et en région parisienne, le groupe comptait fin août 370 000 abonnés aux services télévisuels et/ou 75 000 abonnés à l'Internet haut débit.
● **Résultats :** Noos a réalisé de *« lourdes pertes »* non publiées en 2000 pour un chiffre d'affaires de 200,99 millions d'euros (1,31 milliard de francs). Le groupe espère renouer avec les bénéfices en 2004.
● **Effectif :** 1 053 salariés fin juillet.
● **Les villes câblées par Noos :** Paris, banlieue (Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Mandé, Sarcelles, Vincennes), Annecy, Besançon, Cannes, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Hérouville Saint-Clair, Le Mans, Liévin, Menton, Montauban, Orléans, Pau, Tarbes, Strasbourg.
● **Principales villes de région parisienne qui seront câblées avant 2003 et auront accès parmi les premières aux services de téléphone (réseau Sipperec) :** Arcueil, Aubervilliers, Bagneux, Bagnolet, Bobigny, Choisy-le-Roi, Gentilly, Ivry-sur-Seine, La Courneuve, Le Bourget, Les Lilas, Maisons-Alfort, Malakoff, Nanterre, Noisy-le-Sec, Nogent-sur-Marne, Orly, Pantin, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Bry-sur-Marne, Villejuif, Vitry-sur-Seine.

France 2 veut diffuser ses programmes en Afrique

LA DÉCISION de diffuser France 2 et La Cinquième/Arte en Afrique est imminente. Les trois télévisions publiques devraient bientôt rejoindre les chaînes thématiques françaises, publiques et privées, déjà commercialisées au sein du bouquet Le Sat en Afrique francophone. Pour l'heure, quelques considérations « diplomatiques » retardent l'arrivée effective des trois chaînes. La nomination du prochain président de TV5, également président de Portinvest – l'opérateur du bouquet Le Sat –, doit être annoncée dans les prochains jours. Le nouveau président de TV5 devra avaliser cette stratégie.

Avant cette reprise sur l'Afrique, le service public s'est employé à écarter tous les obstacles, notamment légaux. Le plus important, qui avait déjà retardé la venue de certaines thématiques dans l'offre du Sat, concerne les droits de diffusion des programmes. D'ailleurs, Arte et La Cinquième, diffusées sur Le Sat depuis son lancement en décembre 1997, avaient dû arrêter leur diffusion, en juillet 1998, faute d'un accord sur cette question. Pour résoudre le problème, France Télévision a signé le 1er juin un accord avec deux organismes chargés de collecter les droits des auteurs et des producteurs lors de la diffusion de leurs programmes à l'étranger. Cette double signature, qui n'avait alors pas donné lieu à des réactions négatives, pourrait être remise en question.

Certains producteurs contestent le choix d'une gestion collective de leurs droits sur certains territoires, au Moyen-Orient ou en Afrique. Ils craignent un manque à gagner et auraient préféré une négociation individuelle lors de la cession de leurs droits à France 2. Ces hésitations pourraient obliger la chaîne à rediscuter un nouvel accord ou à amender celui conclu.

Le ministère des affaires étrangères attend de la reprise des chaînes publiques qu'elle *« relance les abonnements au bouquet Le Sat »*. Avec 75 000 abonnés, dont plus de 50 000 en MMDS (câble sans fil) et 20 000 par satellite, la plate-forme est loin d'avoir fait le plein de téléspectateurs africains. Pour France 2, cette diffusion, cryptée, *« intégrale, simultanée et sans changement »* de son signal en Afrique s'inscrit dans le cadre de son développement international. La chaîne est déjà proposée à plus de 8 millions d'abonnés en Europe, dont 50 % en Belgique. Outre l'élargissement de ses téléspectateurs potentiels, la conclusion d'un accord avec les organismes de collecte des droits des producteurs *« est un très bon système pour lutter contre le piratage des chaînes »*, souligne-t-on à France 2.

Guy Dutheil

DÉPÊCHE

■ **PRESSE : le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a condamné,** lundi 24 septembre, en référé, *« toute personne qui bloquerait le site de Saint-Ouen à une amende de 1 000 francs par infraction »*, selon *Le Parisien*. La société qui imprime les journaux du groupe Amaury avait assigné trois responsables syndicaux du Livre CGT, après le blocage des camions qui devaient livrer *Le Parisien*.

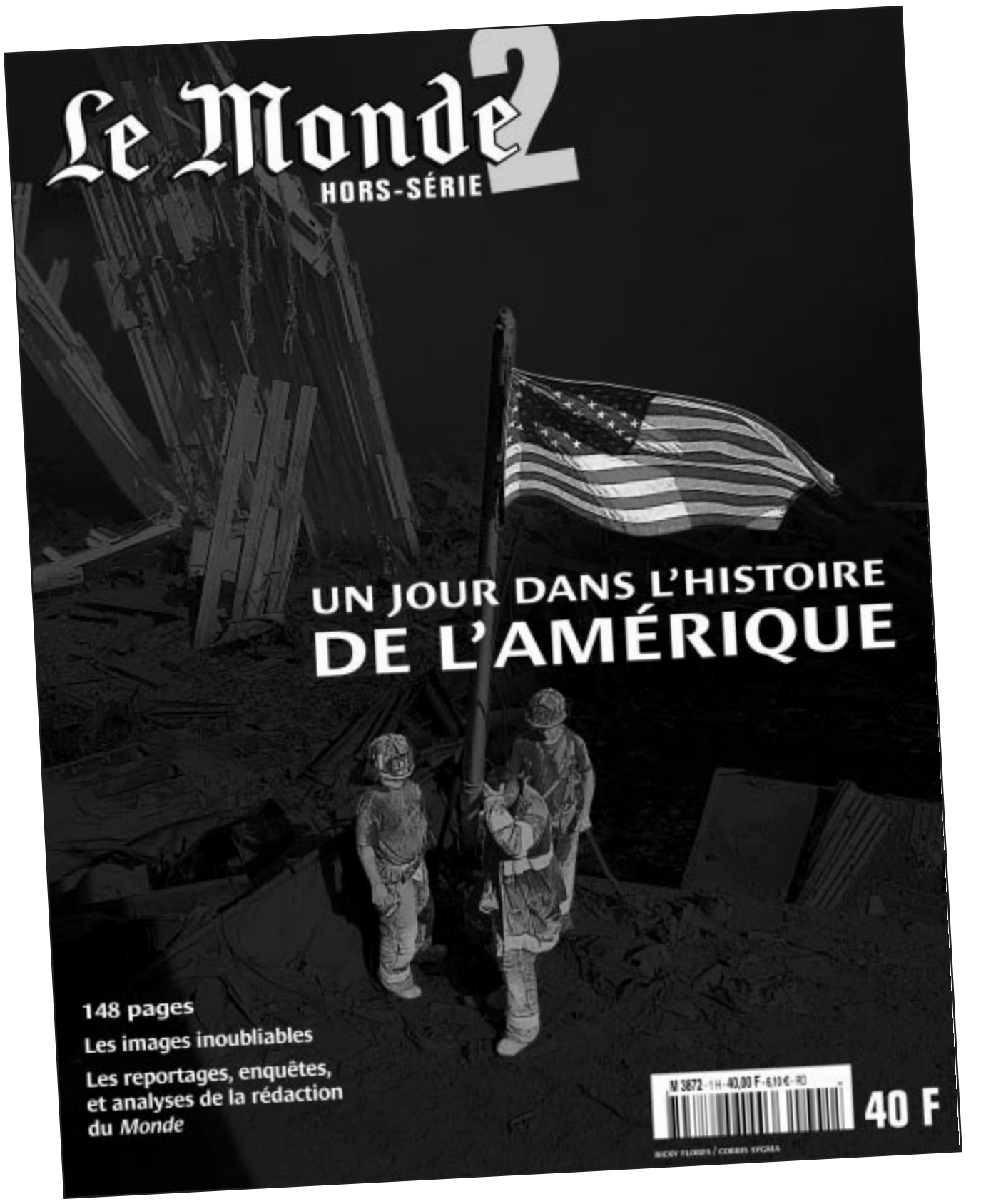

HORS-SÉRIE - 40 F - 148 PAGES

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **VINCI : le groupe français de construction et de services** a annoncé, mardi 25 septembre, le retrait de son offre publique d'achat sur la société britannique TBI, spécialisée dans la gestion aéroportuaire. A l'issue de son offre, Vinci détenait environ 399 millions de titres TBI, soit 71,46 % du capital et 83,97 % des actions.

● **ALSTOM : la division ingénierie, transport, énergie du groupe** vient d'obtenir une commande de 188 millions d'euros de la New Jersey Transit Corporation (NJT), troisième opérateur de bus, trains et transports urbains des Etats-Unis, portant sur la conception et la fabrication de 33 nouvelles locomotives Diesel électriques.

● **PAPETERIES NAVARRE : la production de l'usine de Roanne (Loire) du groupe papetier,** spécialisée dans la fabrication d'enveloppes, est bloquée, depuis plusieurs jours, par une grève suivie par 90 % des 156 salariés, à l'appel des syndicats CGT et FO, qui réclament une augmentation de salaire.

● **TOTALFINAELF : le groupe pétrolier français a acquis une participation de 70 %** dans la société Hidroneuquen en Argentine qui détient 59 % de la centrale Piedra del Aguila, d'une puissance de 1 400 mégawatts. TotalFinaElf avait signé le 2 mars avec Gener un accord pour l'acquisition de l'ensemble des actifs de cette compagnie en Argentine pour un montant de 612 millions de dollars (672,5 millions d'euros).

● **SERVIER : le groupe pharmaceutique français** indépendant a conclu un partenariat pour la création d'une nouvelle chaire pour le traitement de l'hypertension et la prévention des maladies artérielles avec l'Institut des recherches bio-pharmaceutiques du Royal College of Surgeons d'Irlande.

● **USINOR : le groupe sidérurgiste français** a annoncé, mardi, la signature d'un accord avec le groupe russe Severstal pour la construction, d'ici à 2004, d'une ligne de galvanisation d'une capacité de 400 000 tonnes.

SERVICES

● **TRANSAT : le voyagiste canadien,** propriétaire de la compagnie aérienne Air Transat, envisage le licenciement immédiat de 1 300 employés au Canada, soit 28 % de l'effectif (4 600 personnes) dans ce pays, a indiqué le groupe lundi. La compagnie charter prévoit des mesures semblables en France, où la société emploie environ 1 000 personnes.

● **NAPSTER : le site de musique en ligne a conclu un accord** à l'amiable avec les auteurs-compositeurs américains afin de mettre fin aux contentieux devant les tribunaux et de pouvoir utiliser leurs œuvres sous licence dans son futur service payant. Selon le communiqué publié lundi, il prévoit le paiement de 26 millions de dollars aux créateurs et aux propriétaires des droits d'auteur, ainsi qu'une avance de 10 millions de dollars pour l'utilisation future des chansons.

● **LA POSTE : l'entreprise publique, *via* Sofipost, la holding de ses filiales,** est entrée au capital d'E-Mail Vision, une société spécialisée dans les services technologiques pour la gestion des campagnes de marketing direct par courrier électronique et SMS (mini-messages sur téléphones portables).

● **VIZZAVI : le portail Internet, détenu à parité par Vodafone et Vivendi,** serait prêt à supprimer des emplois pour réaliser des économies, indique le quotidien britannique *The Guardian,* mardi. La société franco-britannique, dont le siège est à Londres, emploie environ 800 personnes en Allemagne, en France et en Italie.

FINANCES

● **BANQUE DE FRANCE : les chauffeurs-convoyeurs qui livrent les billets** dans les succursales de la Banque de France se sont mis en grève lundi, alors que l'impression des euros était paralysée depuis plusieurs jours à l'imprimerie de Chamalières (Puy-de-Dôme). Ils dénoncent les conditions de travail prévalant pendant la mise en place de l'euro.

RÉSULTATS

■ **MEDIOBANCA : la banque d'affaires italienne** a annoncé, lundi, un bénéfice net, pour l'exercice 2000-2001 clos le 30 juin, de 151 millions d'euros contre 126 millions d'euros l'année précédente.

EUROPE

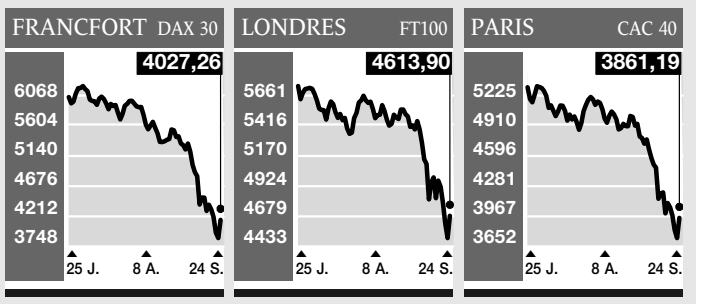

Europe 18 h 16	Indices sélection	cours 24/09	Var. % 21/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3066,99	6,58	– 35,73
EUROPE	STOXX 50	3079,48	5,62	– 32,43
EUROPE	EURO STOXX 324	254,59	5,93	– 35,02
EUROPE	STOXX 653	248,07	5,16	– 31,05
PARIS	CAC 40	3861,19	5,70	– 34,85
PARIS	MIDCAC	1598,83	4,82	– 35,46
PARIS	SBF 120	2624,26	5,55	– 34,76
PARIS	SBF 250	2460,95	5,38	– 34,74
PARIS	SECOND MARCHÉ	1891,87	1,96	– 32,84
AMSTERDAM	AEX	419,04	5,76	– 34,28
BRUXELLES	BEL 20	2426,42	4,47	....
FRANCFORT	DAX 30	4027,26	6,34	....
LONDRES	FTSE 100	4613,90	4,06	– 25,85
MADRID	STOCK EXCHANGE	6885,70	5,96	– 24,41
MILAN	MIBTEL 30	26193	8,08	– 40,09
ZURICH	SPI	5452,70	6,70	....

AMÉRIQUES

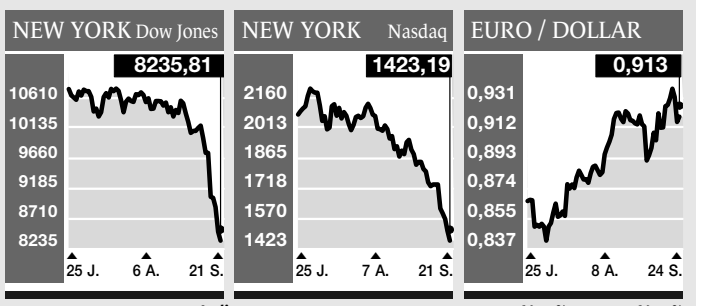

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 21/09	Var. % 20/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8235,81	– 1,68	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	965,80	– 1,98	– 26,85
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1423,19	– 3,25	– 42,39
TORONTO	TSE INDEX	6513,13	– 0,13	– 27,09
SAO PAULO	BOVESPA	10418,75	....	– 31,72
MEXICO	BOLSA	283,13	0,62	– 10,40
BUENOS AIRES	MERVAL	239,50	– 1,11	– 42,53
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,85	– 2,56	6,09
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6990,89	0,77	2,43

ASIE - PACIFIQUE

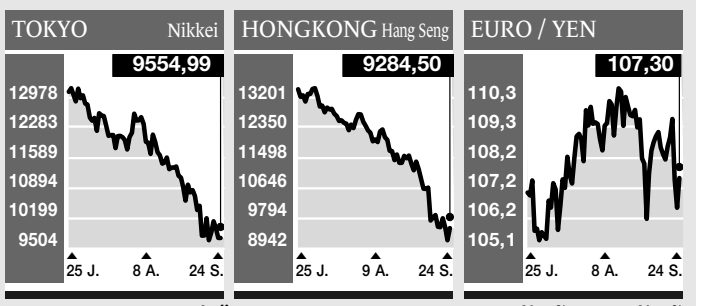

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 24/09	Var. % 21/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	9554,99	– 2,35	– 30,69
HONGKONG	HANG SENG	9284,50	3,92	– 38,50
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1270,02	2,31	– 34,09
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	59,43	2,06	– 6,19
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2867,40	– 0,59	– 9,11
BANGKOK	SET	18,28	0,94	– 1,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2636,14	1,39	– 33,63
WELLINGTON	NZSE-40	1789,52	– 0,94	– 5,90

ÉCONOMIE

Mme Guigou alerte Lionel Jospin sur la hausse du chômage

LA DÉGRADATION de la conjoncture dans le domaine de l'emploi a conduit la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, à demander dans une lettre au premier ministre, Lionel Jospin, des mesures de soutien supplémentaires. Le chômage, après un recul quasi continu de près de quatre ans, est en effet reparti à la hausse. Après avoir augmenté de 0,3 % en mai, de 0,4 % en juin et de 1,9 % en juillet, les chiffres d'août qui seront publiés vendredi s'annoncent mauvais. Dans cette lettre, datée du 12 septembre et dévoilée lundi 24 par le quotidien économique *Les Echos*, Mme Guigou demande de pouvoir *« disposer de mesures de pilotage conjoncturelles »*. La ministre réclame une augmentation du nombre de contrats emploi-solidarité (CES) de 50 000 en 2002, 20 000 stages d'insertion et de formation (Sife) supplémentaires et la réactivation de l'allocation de fin de formation, qui permet d'indemniser les demandeurs d'emplois en fin de droits.

■ **Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët,** a présenté, lundi, un rapport contenant six propositions pour *« promouvoir une épargne solidaire »*, parmi lesquelles la création d'une Banque solidaire nationale. Cette banque, dotée d'un capital de 7,6 millions d'euros souscrit par des banques et établissements coopératifs et mutualistes, assurerait un appui technique, logistique et pédagogique auprès de caisses solidaires locales ou régionales. A titre d'exemple, la caisse du Nord-Pas-de-Calais, créée en 1997 et présidée par l'auteur du rapport, Christian Tytgat, a collecté en trois ans près de 6,1 millions d'euros qui ont permis d'accorder 393 crédits pour la création de 750 emplois.

■ **CANADA : la France et le Canada ont signé un accord de coopération,** lundi à Ottawa, visant à s'aider mutuellement à moderniser leurs administrations publiques. Selon un responsable français, les points d'application de ce protocole *« porteront entre autres sur l'amélioriation de la qualité des services publics, la modernisation des procédures budgétaires et la gestion des ressources humaines »*. Signataire de cet accord pour la France, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a aussi évoqué la possibilité d'un rapprochement entre l'Europe et l'Amérique du Nord sur la surveillance de l'Internet pour combattre le terrorisme.

■ **FMI : le Fonds monétaire international (FMI)** n'est pas favorable à une augmentation des dépenses publiques en Europe pour soutenir la croissance, a indiqué lundi la numéro deux du FMI, Anne Krueger. Lundi, l'économiste en chef de la Banque mondiale, Nicholas Stern, s'était prononcé en faveur d'une augmentation des dépenses publiques de la part des gouvernements européens pour éviter l'aggravation de la situation économique sur ce continent.

■ **ÉTATS-UNIS/JORDANIE : le Sénat américain** a approuvé, lundi, un accord historique de libre-échange avec la Jordanie, qui prévoit la levée progressive sur dix ans des barrières commerciales et douanières entre les deux pays. L'accord intervient alors que le roi de Jordanie, Abdallah II, qui a condamné vigoureusement les attentats du 11 septembre, devait arriver mercredi à Washington et rencontrer vendredi le président George W. Bush.

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** devait signer mardi un mémorandum avec Londres, pour pallier l'absence de structure internationale se consacrant aux problèmes des éleveurs de petite taille dans le monde. Cette initiative commune doit aider, par le biais de conseils aux gouvernements nationaux, à la société civile ou au secteur privé, à améliorer la compétitivité des éleveurs pauvres, à abaisser les barrières d'accès au marché pour les petits producteurs et à limiter l'exposition des fermiers aux risques comme la sécheresse et les maladies.

■ **RUSSIE : des discussions sur l'adhésion de la Russie** à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) auront lieu du 24 au 29 septembre à Genève, a indiqué lundi le ministère russe du développement économique et du commerce. Des représentants des pays-membres de l'OMC devraient participer à ces négociations. Moscou espère faire son entrée à l'OMC en 2002 ou 2003.

■ **ROUMANIE : le taux de chômage est descendu** à 8,1 % de la population active fin août, contre 8,4 % fin juillet, a annoncé le ministère du travail lundi à Bucarest. Le nombre des demandeurs d'emplois officiellement enregistrés s'élevait ainsi à 771 782 personnes, alors qu'il était supérieur à un million en décembre 2000. Le taux de chômage varie selon les régions, il n'est que de 5,1 % à Bucarest.

VALEUR DU JOUR

Honeywell supprime 16 000 emplois

HONEYWELL est touché de plein fouet par les difficultés que traversent les compagnies aériennes américaines. Le conglomérat, présent aussi bien dans les équipements aéronautiques, les systèmes de contrôle ou l'énergie, a revu à la hausse, lundi 24 septembre, le nombre de suppressions d'emplois envisagées cette année. Une réduction d'effectifs touchant 4 000 personnes vient s'ajouter aux 12 000 déjà programmées. Au total, l'entreprise devrait se séparer de près de 13 % de ses employés en 2001, et fermer 51 établissements.

Sur le marché boursier, l'action Honeywell a bondi lundi de 12,25 % et a terminé la séance à 27,84 dollars. Un véritable sursaut partagé il est vrai par la plupart des valeurs américaines. Ce rebond était très attendu car le groupe a subi le contre-coup brutal des attentats du 11 septembre. A la réouverture des Bourses américaines, le 17 septembre, le cours d'Honeywell a littéralement dévissé. Il a perdu près de 36 % en quatre séances avant de se reprendre légèrement vendredi.

Tout ralentissement d'activité des compagnies aériennes réduit d'autant les revenus de l'équipementier aéronautique. Honeywell espère compenser en partie ce manque à gagner par un accroissement des commandes dans le secteur de la défense et de l'aviation d'affaires. De plus, les marchés financiers ont bien accueilli la décision prise par le Congrès américain d'approuver la mise à disposition des compagnies aériennes d'une aide de 15 milliards de dollars.

Avant les attentats, le groupe traversait déjà une passe difficile suite à l'échec du projet de fusion avec le géant américain General Electric (GE). Le veto de la Commission européenne en juillet a bloqué ce projet considéré comme le dernier « coup » de Jack Welch, avant son départ à la retraite. Les deux sociétés ont fait appel de cette décision, mais l'idée du mariage n'est plus d'actualité. L'autre prétendant, le groupe américain United Technologies qui avait fait une première offre sur Honeywell, avant la surenchère de GE, avait réitéré son intérêt pour une fusion en avril.

Laurence Girard

Action Honeywell

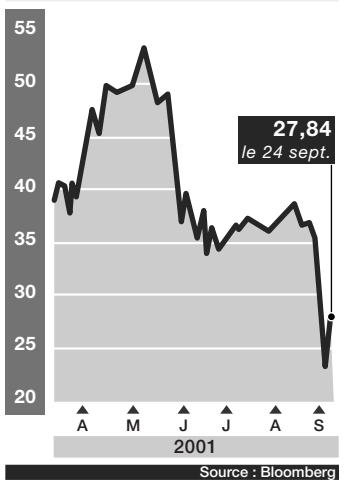

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a démarré en baisse de 1,70 % la séance du mardi 25 septembre, après un retard dû à des problèmes techniques. Le CAC 40, l'indice de référence de la place parisienne, s'établissait à 3 795,85 points, après avoir clôturé en hausse de 5,70 % la veille. Toutes les places financières européennes étaient en forte hausse lundi, de 4 % à 8 %, dans le sillage de Wall Street.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort cédait 1,75 % dans les premiers échanges en début de matinée, mardi, à 3 968,21 points. L'indice de la place allemande avait terminé, la veille, sur un gain de 6,64 %, à 4 038,69 points.

LONDRES

A LONDRES, le Footsie a également ouvert en baisse de 1,63 %, à 4 538,80 points, mardi, après le rebond constaté la veille. L'indice des cent principales valeurs de la place financière britannique avait terminé en hausse de 4,06 % à 4 613,90 points lundi.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse la séance de mardi, avec une progression de 1,45 % de l'indice Nikkei à 9 693,97 points. En dépit de cette hausse, entraînée par le secteur de la construction automobile, la prudence restait de mise sur la place financière japonaise.

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé lundi 24 septembre en forte hausse. Le Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a progressé de 4,46 %, la hausse la plus importante depuis le 16 mars 2000, à 8 603,86 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 5,36 % (76,22 points) à 1 499,41 points. L'indice Standard & Poor's 500, représentatif de la tendance générale, a fini en hausse de 37,65 points (+ 3,9 %), en repassant au-dessus de la barre des 1 000 points, à 1 003,45 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des principaux emprunts d'Etat à dix ans de la zone euro remontaient légèrement mardi. Le rendement du Bund allemand à dix ans s'affichait à 4,883 %, tandis que son homologue français, l'Obligation assimilable du Trésor, s'inscrivait à 4,994 %.

MONNAIES

L'EURO progressait légèrement mardi 25 septembre dans les tout premiers échanges, à 0,9187 dollar. La devise américaine s'échangeait à 117,21 yens, et se trouve à près de 2 yens au-dessus de ses plus bas niveaux depuis sept mois qu'il avait touché la semaine dernière. La Banque du Japon a vendu des dollars contre des yens pendant la séance asiatique pour la quatrième fois depuis le début de la semaine dernière.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	24/09
COURONNE DANOISE	7,4378
COUR. NORVÉGIENNE	7,9790
COUR. SUÉDOISE	9,9185
COURONNE TCHÈQUE	34,2350
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8626
DOLLAR CANADIEN	1,4372
DOLLAR HONGKONG	7,1477
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,2551
FORINT HONGROIS	260,9500
LEU ROUMAIN	27807
ZLOTY POLONAIS	3,8430

Cours de change croisés

24/09 18 h 16	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,85175	0,91370	0,13928	1,45955	0,62482
YEN	117,40500	.....	107,30000	16,36000	171,41000	73,33500
EURO	1,09445	0,93197	.....	0,15245	1,59760	0,68365
FRANC	7,17955	6,11520	6,55957	.....	10,48145	4,48445
LIVRE	0,68514	0,58355	0,62595	0,09535	.....	0,42785
FRANC SUISSE	1,60045	1,36320	1,46315	0,22300	2,33680	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,12	3,52	5,01	5,78
ALLEMAGNE	3,79	3,62	4,90	5,69
GDE-BRETAG.	5,13	4,50	4,94	4,87
ITALIE	3,79	3,57	5,27	6,03
JAPON	0,03	0,01	1,39	2,40
ÉTATS-UNIS	3,31	2,38	4,75	....
SUISSE	2	2,12	3,23	3,90
PAYS-BAS	3,76	3,57	5,05	5,75

Matières premières

En dollars	Cours 21/09	Var. % 20/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1457	+ 0,21
ALUMINIUM 3 MOIS	1361	– 0,07
PLOMB 3 MOIS	466,50	+ 0,11
ETAIN 3 MOIS	3650	– 0,27
ZINC 3 MOIS	797,50	+ 0,19
NICKEL 3 MOIS	4920	– 0,40
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,62	+ 1,99
PLATINE A TERME	122857,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	266,25	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	212,75	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	168,70	+ 1,14
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	992	– 0,60
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 18 h 16	Volume 24/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1801	88,36	88,60
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 21/09	Var. % 20/09
BRENT (LONDRES)	25,44	....
WTI (NEW YORK)	0,26	– 1,41
LIGHT SWEET CRUDE	25,45	– 4,30

Or

En euros	Cours 24/09	Var % 21/09
OR FIN KILO BARRE	10100	– 1,46
OR FIN LINGOT	10220	– 0,29
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	58,70	+ 1,38
PIÈCE SUISSE 20 F	58,20	+ 0,34
PIÈCE UNION LAT. 20	58,30	+ 0,52
PIÈCE 10 DOLLARS US	184	+ 1,10
PIÈCE 20 DOLLARS US	365,75	+ 0,14
PIÈCE 50 PESOS MEX.	376,50	+ 0,60

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le géant de l'agroalimentaire, l'anglo-néerlandais **Unilever,** en baisse de 4,05 % à la clôture lundi 24 septembre, à 509,50 livres sterling, prévoit une croissance de 13 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre avec une hausse de 4,5 % pour le chiffre d'affaires de ses marques phares (Dove, Lipton...), légèrement en baisse par rapport au deuxième trimestre.
● Le titre **Zurich Financial Services,** qui avait perdu 14 % sur les cinq derniers jours, regagnait 16,32 %, à 301 francs suisses lundi à la clôture. Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis coûteront davantage à l'assureur suisse que les 400 millions de dollars annoncés le 13 septembre.
● **Volkswagen,** qui gagnait 5,82 %, à 38,2 euros lundi, a annoncé la mise au chômage technique des ouvriers de deux de ses usines, pendant une semaine cet automne, pour éviter une accumulation des stocks. Il avait annoncé vendredi qu'il se séparerait *« d'ici à 2004 »* de 400 de ses 2 700 concessionnaires en Allemagne.
● Le groupe allemand **Preussag,** numéro un du tourisme en Europe, gagnait 9,22 %, à 22,50 euros, lundi à la clôture. Il a annoncé qu'il ne souhaitait pas se séparer de ses activités d'énergie et de logistique, en raison de leur bonne rentabilité.

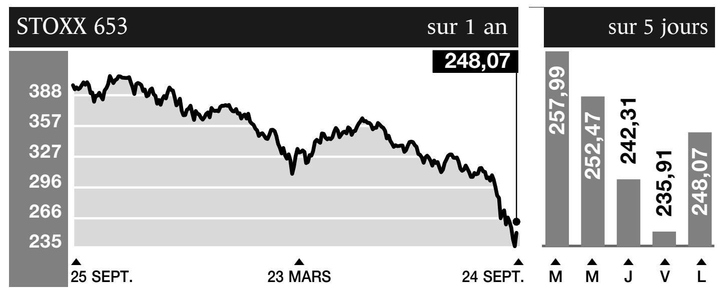

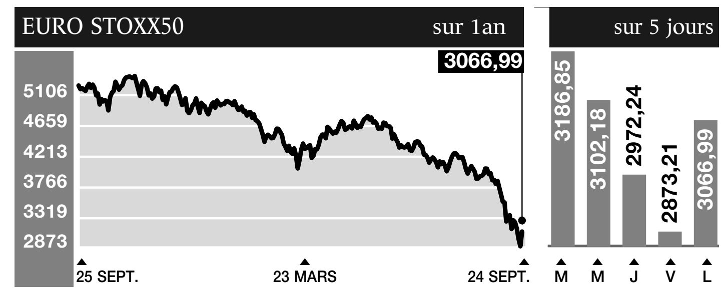

24/09 18 h 22 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 21/09
AUTOLIV SDR	SE	15,88	+ 3,96
BASF AG	DE ★	35,40	+ 10,62
BMW	DE ★	27,10	+ 7,54
CONTINENTAL AG	DE ★	10,90	+ 14,74
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	31,85	+ 3,41
FIAT	IT ★	17,28	+ 11,34
FIAT PRIV.	IT ★	11,41	+ 7,64
MICHELIN	FR ★	29,64	+ 7,39
PEUGEOT	FR ★	41	+ 6,49
PIRELLI SPA	IT ★	1,51	+ 3,42
DR ING PORSCHE	DE ★	249,80	+ 8,14
RENAULT	FR ★	30,10	+ 2,03
VALEO	FR ★	33,90	+ 4,15
VOLKSWAGEN	DE ★	37,40	+ 3,60
▶ DJ E STOXX AUTO P		153,75	+ 6,50

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	13,68	+ 7,13
ABBEY NATIONAL	GB	14,40	+ 1,92
ALL & LEICS	GB	11,49	+ 9,92
ALLIED IRISH BA	GB	15,08	+ 0,53
ALMANIJ	BE ★	35	+ 0,29
ALPHA BANK	GR	19,08	+ 2,80
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	28,50	− 1,04
B.P.LODI	IT ★	7,18	+ 2,72
B.P.NOVARA	IT ★	5	+ 8,70
B.P.SONDRIO	IT ★	8,60	− 4,44
B.P.VERONA E S.	IT ★	9,10	+ 4,60
BANCA ROMA	IT ★	2,05	+ 12,02
BANK OF PIRAEUS	GR	7,56	+ 1,34
BANKINTER R	ES ★	27,95	+ 5,08
BARCLAYS PLC	GB	25,85	+ 6,72
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	30,20	+ 1,34
BBVA R	ES ★	10,55	+ 11,05
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	7,78	+ 3,73
BCA FIDEURAM	IT ★	5,90	+ 18,95
BCA LOMBARDA	IT ★	8,80	− 1,12
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	16,46	+ 3,39
BCA P.MILANO	IT ★	3,75	+ 7,14
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	6,94	+ 5,63
BCO POPULAR ESP	ES ★	34,80	+ 6,75
BCP R	PT ★	3,74	+ 4,18
BIPOP CARIRE	IT ★	1,93	+ 10,92
BK OF SCOTLAND	GB	13,20	....
BNL	IT ★	2,07	+ 5,08
BNP PARIBAS	FR ★	80,75	+ 6,39
BSCH R	ES ★	7,63	+ 10,10
COMM.BANK OF GR	GR	27,20	+ 0,67
COMMERZBANK	DE ★	16,50	+ 4,43
CREDIT LYONNAIS	FR ★	34,95	+ 2,64
CS GROUP N	CH	34,17	+ 11,38
DANSKE BANK	DK	15,73	+ 0,86
DEUTSCHE BANK N	DE ★	54,70	+ 9,95
DEXIA	BE ★	14,26	+ 5,86
DNB HOLDING	NO	4,16	+ 5,40
DRESDNER BANK N	DE ★	36,45	+ 2,39
EFG EUROBK ERGA	GR	11,56	+ 0,17
ERSTE BANK	AT ★	54	+ 1,89
ESPIRITO SANTO	PT ★	12	+ 0,84
FOERENINGSSB A	SE	10,33	....
HALIFAX GROUP	GB	13,28	....
IKB	DE ★	12,35	− 1,20
INTESABCI	IT ★	2,42	+ 8,04
JULIUS BAER HLD	CH	280,78	+ 3,27
KBC BANCASSURAN	BE ★	33,28	+ 10,90
LLOYDS TSB	GB	9,96	+ 5,76
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,72	+ 8,80
NAT BANK GREECE	GR	22,94	+ 0,79
NATEXIS BQ POP.	FR ★	91	+ 4,60
NORDEA	SE	5,65	+ 5,66
ROLO BANCA 1473	IT ★	12,65	+ 6,84
ROYAL BK SCOTL	GB	21,70	+ 8,28
S-E-BANKEN -A-	SE	6,76	+ 2,29
SAN PAOLO IMI	IT ★	9,70	+ 12,01
STANDARD CHARTE	GB	9,85	+ 9,01
STE GENERAL-A-	FR ★	48,90	+ 6,56
SVENSKA HANDELS	SE	14,17	+ 1,81
SWEDISH MATCH	SE	5,34	+ 0,95
UBS N	CH	46,16	+ 8,53
UNICREDITO ITAL	IT ★	3,65	+ 14,06
BANCO SABADELL	ES ★	14	+ 3,02
▶ DJ E STOXX BANK P		221,71	+ 7,78

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	9,12	+ 16,92
ACERINOX R	ES ★	24,86	+ 3,58
ALUMINIUM GREEC	GR	27,02	+ 3,29
ANGLO AMERICAN	GB	12,08	+ 9,08
ASSIDOMAEN AB	SE	21,17	− 0,47
BEKAERT	BE ★	30,83	+ 2,97
BHP BILLITON	GB	4,29	+ 3,07
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	45,75	+ 0,02
BUNZL PLC	GB	6,77	....
CORUS GROUP	GB	0,65	+ 2,50
ELVAL	GR	2,89	+ 1,76
HOLMEN -B-	SE	19,36	+ 6,08
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,61	− 7,47
JOHNSON MATTHEY	GB	12,82	+ 4,56
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	54,10	+ 0,09
M-REAL -B-	FI ★	5,20	− 0,57
OUTOKUMPU	FI ★	8,55	− 2,84
PECHINEY-A-	FR ★	39,90	+ 5,36
RAUTARUUKKI K	FI ★	4	+ 3,90
SIDENOR	GR	3,32	+ 4,40
SILVER & BARYTE	GR	5,34	+ 2,69
SMURFIT JEFFERS	GB	1,93	+ 1,68
STORA ENSO -A-	FI ★	11,15	+ 2,20
STORA ENSO -R-	FI ★	11,35	+ 0,44
SVENSKA CELLULO	SE	22,33	+ 2,78
THYSSENKRUPP	DE ★	10,65	+ 3,60
UMICORE	BE ★	40,03	+ 3,92
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30,60	+ 2
USINOR	FR ★	8,50	+ 9,25
VIOHALCO	GR	7,62	+ 4,38
VOEST-ALPINE AG	AT ★	28,10	+ 2,93
WORMS N	FR ★	15,20	− 5
▶ DJ E STOXX BASI P		144,46	+ 2,83

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	145,40	+ 10,99
AKZO NOBEL NV	NL ★	38,75	+ 6,90
BASF AG	DE ★	35,40	+ 10,62
BAYER AG	DE ★	29	+ 8,61
BOC GROUP PLC	GB	13,44	+ 7,95
CELANESE N	DE ★	16,55	+ 5,41
CIBA SPEC CHIMI	CH	54,44	+ 4,61
CLARIANT N	CH	14,72	+ 13,16
DSM	NL ★	31,20	+ 8,33
EMS-CHEM HOLD A	CH	4451,45	+ 4,25
ICI	GB	4,71	+ 3,87
KEMIRA	FI ★	8,25	+ 0,61
KON. VOPAK NV	NL ★	17	+ 3,03
LONZA GRP N	CH	616,35	+ 2,04
NORSK HYDRO	NO	40,36	+ 2,38
RHODIA	FR ★	6,50	+ 4,84
SOLVAY	BE ★	53,40	+ 0,56
SYNGENTA N	CH	48,45	+ 5,68
TESSENDERLO CHE	BE ★	21,50	+ 4,62
COLOPLAST -B-	DK	67,22	+ 4,17
DEGUSSA (NEU)	DE ★	23,50	+ 10,85
▶ DJ E STOXX CHEM P		279,48	+ 10,83

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	122,50	− 0,41
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	24,46	+ 1,92
INCHCAPE	GB	7,23	+ 2,95
KVAERNER -A-	NO	1,10	....
MYTILINEOS	GR	4,08	+ 2,51
UNAXIS HLDG N	CH	85,95	+ 10,82
ORKLA	NO	16,92	....
SONAE SGPS	PT ★	0,53	+ 3,92
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,06	+ 100
BRITISH TELECOM	GB	6,02	+ 0,80
CABLE & WIRELES	GB	4,31	+ 6,72
COLT TELECOM NE	GB	1,85	+ 1,75
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	16,83	+ 5,19
E.BISCOM	IT ★	29	+ 4,50
EIRCOM	IR ★	1,33	+ 2,31
ELISA COMMUNICA	FI ★	9,55	− 2,05
ENERGIS	GB	0,65	− 6,82
EUROPOLITAN HLD	SE	5,75	+ 3,64
FRANCE TELECOM	FR ★	33,41	+ 7,81
HELLENIC TELE (	GR	17,26	+ 0,82
KINGSTON COM	GB	1,17	+ 2,82
KONINKLIJKE KPN	NL ★	2,96	+ 12,55
KPNQWEST NV -C-	NL ★	4,86	+ 11,98
LIBERTEL NV	NL ★	7,65	+ 0,66
MANNESMANN N	DE ★	204,05	....
MOBILCOM	DE ★	15,97	+ 3,77
PANAFON HELLENI	GR	4,40	+ 3,77
PT TELECOM SGPS	PT ★	7,81	+ 1,43
SONERA	FI ★	2,91	+ 5,05
SONG NETWORKS	SE	0,39	− 1,27
SWISSCOM N	CH	324,96	+ 4,40
T.I.M.	IT ★	5,08	+ 12,89
TDC	DK	37,38	+ 6,92
TELE2 -B-	SE	24,05	+ 5,30
TELECEL	PT ★	6,56	+ 5,81
TELECOM ITALIA	IT ★	7,32	+ 8,44
TELECOM ITALIA	IT ★	4,10	+ 9,33
TELEFONICA	ES ★	11,80	+ 4,89
TELENOR	NO	3,90	+ 9,12
TELIA	SE	4,71	+ 7,36
TISCALI	IT ★	5,02	+ 6,36
VERSATEL TELECO	NL ★	0,55	+ 10
VODAFONE GROUP	GB	2,30	+ 1,41
▶ DJ E STOXX TCOM P		375,76	+ 6,33

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	37	+ 0,14
ACS	ES ★	22,59	+ 6,31
AGGREGATE IND	GB	1,28	− 2,44
AKTOR SA	GR	6,24	+ 5,05
AMEY	GB	4,85	+ 1
UPONOR -A-	FI ★	15,85	+ 1,28
AUREA R	ES ★	20,90	+ 6,09
ACESA R	ES ★	9,39	+ 1,40
BOUYGUES	FR ★	28,51	+ 7,14
BPB	GB	3,61	− 3
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,09	− 0,98
BUZZI UNICEM	IT ★	6,64	+ 2,95
NOVAR	GB	2,11	+ 3,94
CRH PLC	GB	24,98	+ 4,33
CIMPOR R	PT ★	18	+ 0,50
COLAS	FR ★	59,95	− 1,64
GRUPO DRAGADOS	ES ★	12,90	+ 3,20
FCC	ES ★	22	+ 9,18
GRUPO FERROVIAL	ES ★	18,50	+ 8,82
HANSON PLC	GB	7,33	+ 6,99
HEIDELBERGER ZE	DE ★	38,70	+ 1,04
HELL.TECHNODO.R	GR	5,42	+ 3,04
HERACLES GENL R	GR	10,84	+ 2,26
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	11,20	− 2,61
HOLCIM	CH	202,37	+ 11,51
IMERYS	FR ★	94,30	− 0,74
ITALCEMENTI	IT ★	7,20	+ 3,60
LAFARGE	FR ★	82,50	+ 6,31
MICHANIKI REG.	GR	1,57	+ 3,29
PILKINGTON PLC	GB	1,55	+ 8,99
RMC GROUP PLC	GB	9,02	− 1,57
SAINT GOBAIN	FR ★	142,90	+ 5,07
SKANSKA -B-	SE	7,31	+ 2,84
TAYLOR WOODROW	GB	2,43	− 6,75
TECHNIP	FR ★	120	+ 8,11
TITAN CEMENT RE	GR	31,70	− 0,06
VINCI	FR ★	58,15	+ 0,26
WIENERBERGER AG	AT ★	14	− 0,71
▶ DJ E STOXX CNST P		191,09	+ 4,76

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	29,59	+ 10,25
ADIDAS-SALOMON	DE ★	52,40	+ 3,76
AGFA-GEVAERT	BE ★	12,13	+ 5,48
AIR FRANCE	FR ★	10,75	+ 16,72
AIRTOURS PLC	GB	2,07	+ 18,18
ALITALIA	IT ★	0,66	+ 6,45
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	8,45	+ 4,32
AUTOGRILL	IT ★	7,15	+ 6,72
BANG & OLUFSEN	DK	16,13	+ 7,14
BENETTON	IT ★	10,30	+ 5,32
BERKELEY GROUP	GB	9,26	+ 3,57
BRITISH AIRWAYS	GB	2,71	+ 11,84
BULGARI	IT ★	7,10	+ 5,19
CHRISTIAN DIOR	FR ★	23,64	+ 11,88
CLUB MED.	FR ★	31,95	+ 6,50
COMPASS GROUP	GB	6,37	− 0,25
DT.LUFTHANSA N	DE ★	9,40	+ 4,44
ELECTROLUX -B-	SE	10,54	+ 5,56
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,69	+ 30
EMI GROUP	GB	5,27	+ 8,20
EURO DISNEY	FR ★	0,62	+ 21,57
HDP	IT ★	3,72	+ 3,05
HERMES INTL	FR ★	120	+ 10,09
HILTON GROUP	GB	2,78	+ 4,82
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	17,99	+ 5,20
HUNTER DOUGLAS	NL ★	23,30	+ 4,72
INDITEX R	ES ★	17,18	+ 12,29
J D WETHERSPOON	GB	5,47	+ 4,89
KLM	NL ★	8,85	+ 2,31
LVMH	FR ★	33,20	+ 16,90
MEDION	DE ★	31,39	+ 4,63
MOULINEX	FR ★	0,67	+ 36,73
NH HOTELES	ES ★	8,44	+ 5,50
NXT	GB	1,45	+ 35,82
P & O PRINCESS	GB	2,87	− 1,10
PERSIMMON PLC	GB	4,88	− 0,33
PREUSSAG AG	DE ★	22,30	+ 8,25
RANK GROUP	GB	2,81	+ 7,98
RICHEMONT UNITS	CH	1995,62	+ 12,03
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	19	+ 5,38
RYANAIR HLDGS	IR ★	7,51	− 1,18
SAIRGROUP N	CH	35,95	+ 11,70
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	42,39	+ 3,39
SIX CONTINENTS	GB	9,58	+ 9,29
SODEXHO ALLIANC	FR ★	41,90	− 2,56
THE SWATCH GRP	CH	68,65	+ 8,91
THE SWATCH GRP	CH	14,72	+ 10,26
TELE PIZZA	ES ★	1,24	+ 4,20
THOMSON MULTIME	PA	20	+ 9,23
WILSON BOWDEN	GB	11,62	+ 2,82
WM-DATA -B-	SE	1,76	+ 6,06
WOLFORD AG	AT ★	14,45	− 1,03
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,63	+ 14,55
▶ DJ E STOXX CYC GO P		83,06	+ 6,79

PHARMACIE

ACTELION N	CH	29,45	+ 4,88
ALTANA AG	DE ★	48,50	− 0,61
AMERSHAM	GB	8,51	+ 2,90
ASTRAZENECA	GB	47,88	+ 2,99
AVENTIS	FR ★	75,50	+ 4,86
BB BIOTECH	CH	57,77	+ 3,50
CELLTECH GROUP	GB	9,16	+ 5,32
ELAN CORP	IR ★	49	....
ESSILOR INTL	FR ★	27,98	+ 0,43
FRESENIUS MED C	DE ★	79	+ 4,64
H. LUNDBECK	DK	22,32	− 4,05
GALEN HOLDINGS	GB	8,75	+ 8,51
GAMBRO -A-	SE	6,20	+ 0,82
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,17	+ 5,18
H. LUNDBECK	DK	22,32	− 4,05
NOVARTIS N	CH	39,52	+ 5
NOVO-NORDISK -B	DK	42,69	+ 0,16
NOVOZYMES -B-	DK	22,86	+ 3,66
ORION B	FI ★	18,30	+ 1,67
OXFORD GLYCOSCI	GB	7,18	+ 5,88
PHONAK HLDG N	CH	2306,53	....
QIAGEN NV	NL ★	13,69	+ 1,78
ROCHE HLDG G	CH	70,02	+ 7,52
SANOFI SYNTHELA	FR ★	70,90	+ 2,01
SCHERING AG	DE ★	50,85	+ 2,31
SERONO -B-	CH	842,35	+ 2,93
SHIRE PHARMA GR	GB	13,85	+ 2,12
SMITH & NEPHEW	GB	5,46	+ 11,04
SSL INTL	GB	7,77	+ 1,25
SULZER AG 100N	CH	156,83	+ 10,10
SYNTHES-STRATEC	CH	648,54	+ 4,30
UCB	BE ★	42,04	+ 0,10
WILLIAM DEMANT	DK	24,20	+ 2,86
WS ATKINS	GB	10,72	+ 0,60
ZELTIA	ES ★	5,92	+ 5,15
▶ DJ E STOXX HEAL		491,42	+ 2,86

(Publicité)

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances
un seul numéro
0825 022 021
(0,99 F TTC/mn)
ou par Internet :
www.lemonde.fr
(rubrique « Services aux lecteurs »)

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,13	+ 1,17
CEPSA	ES ★	9,75	+ 5,18
COFLEXIP	FR ★	164,30	+ 3,99
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,30	+ 4,55
GBL	BE ★	49,95	+ 8,59
ENI	IT ★	11,85	+ 3,49
ENTERPRISE OIL	GB	7,95	− 0,40
HELLENIC PETROL	GR	5,98	+ 3,10
LATTICE GROUP	GB	2,55	+ 4,58
OMV AG	AT ★	88,75	− 1,33
PETROLEUM GEO-S	NO	5,95	+ 7,95
REPSOL YPF	ES ★	14,72	+ 3,23
ROYAL DUTCH CO	NL ★	49,88	+ 8,96
SAIPEM	IT ★	4,16	− 0,72
SHELL TRANSP	GB	7,42	+ 8,14
STATOIL	NO	6,89	− 2,65
TOTAL FINA ELF	FR ★	135,50	+ 4,07
IHC CALAND	NL ★	41,45	− 1,31
▶ DJ E STOXX ENGY P		282,59	+ 5,85

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	11,06	+ 5
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	10,36	+ 8,89
BHW HOLDING AG	DE ★	30,20	+ 0,33
BPI R	PT ★	2,07	− 1,43
BRITISH LAND CO	GB	6,42	+ 4,42
CALEDONIA INV.S	GB	10,74	+ 5,16
CANARY WHARF GR	GB	7,34	+ 6,98
CATTLES ORD.	GB	3,46	+ 1,40
CLOSE BROS GRP	GB	8,91	+ 13,88
COBEPA	BE ★	66	+ 5,60
CONSORS DISC-BR	DE ★	7,68	+ 19,81
CORIO NV	NL ★	22,65	+ 4,86
CORP FIN ALBA	ES ★	18,40	+ 2,68
DAB BANK AG	DE ★	7,08	+ 13,28
DEPFA-BANK	DE ★	69,50	+ 3,73
DROTT -B-	SE	9,07	+ 2,86
EURAZEO	FR ★	49	+ 3,16
FINAXA	FR ★	68,50	+ 8,73
FORTIS (B)	BE ★	23,60	+ 4,89
FORTIS (NL)	NL ★	23,60	+ 6,74
GECINA	FR ★	86,55	+ 0,06
GIMV	BE ★	26,40	+ 5,18
GREAT PORTLAND	GB	4,09	+ 3,23
HAMMERSON	GB	6,78	+ 0,24
ING GROEP	NL ★	24,75	+ 8,55
LAND SECURITIES	GB	12,85	+ 1,77
LIBERTY INTL	GB	7,39	+ 0,22
MAN GROUP	GB	13,53	− 0,24
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,11	+ 8,84
METROVACESA	ES ★	13	+ 3,01
MONTEDISON	IT ★	2,45	+ 5,15
PROVIDENT FIN	GB	9,16	− 0,17
RODAMCO EUROPE	NL ★	39,15	+ 0,38
RODAMCO NORTH A	NL ★	40,70	− 0,37
ROLINCO NV	NL ★	21,50	+ 2,38
SCHRODERS	GB	10,37	+ 10,17
SIMCO N	FR ★	70,35	+ 2,63
SLOUGH ESTATES	GB	4,98	+ 0,32
TECAN GRP N	CH	61,29	+ 7,83
UNIBAIL	FR ★	51,60	+ 0,19
VALLEHERMOSO	ES ★	6,21	+ 6,70
WCM BETEILIGUNG	DE ★	10,40	+ 4
▶ DJ E STOXX FINS P		203,62	+ 6,30

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,54	+ 6,77
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,07	+ 1,61
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,52	+ 2,46
BRAU-UNION	AT ★	40,81	+ 0,10
CADBURY SCHWEPP	GB	6,72	− 0,94
CARLSBERG -B-	DK	47,06	+ 1,45
CARLSBERG AS -A	DK	44,10	+ 4,13
COCA COLA HBC	GR	13,54	+ 3,20
DANISCO	DK	37,78	− 0,35
DANONE	FR ★	139,70	− 0,92
DELTA HOLDINGS	GR	6,18	+ 5,46
DIAGEO	GB	10,64	+ 3,57
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,20	+ 1,05
ERID.BEGH.SAY	FR ★	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	28,20	+ 0,71
HELLENIC SUGAR	GR	5,74	+ 1,06
KAMPS	DE ★	4,20	+ 5
KERRY GRP-A-	GB	21,02	+ 1,31
KONINKLIJKE NUM	NL ★	31,13	+ 0,91
MONTEDISON	IT ★	2,45	+ 5,15
NORTHERN FOODS	GB	2,20	+ 3,76
PARMALAT	IT ★	2,62	+ 0,77
PERNOD RICARD	FR ★	71	+ 4,34
RAISIO GRP -V-	FI ★	0,91	− 11,65
SCOTT & NEWCAST	GB	8,03	+ 2,24
SOUTH AFRICAN B	GB	6,93	+ 3,58
TATE & LYLE	GB	3,94	+ 2,07
TOMKINS	GB	2,28	+ 6,72
UNILEVER	GB	8,14	− 3,95
WHITBREAD PLC	GB	7,48	− 0,42
▶ DJ E STOXX F & BV P		217,15	− 0,97

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	7,81	+ 11,76
ADECCO N	CH	37,29	+ 9,78
AGGREKO	GB	5,65	− 0,84
ALSTOM	FR ★	25,06	+ 0,24
ALTRAN TECHNO	FR ★	41,50	+ 7,51
ALUSUISSE GRP N	CH	862,90	....
ARRIVA	GB	5,04	+ 0,32
ASSA ABLOY-B-	SE	11,90	+ 10,28
ASSOC BR PORTS	GB	6,06	+ 2,70
ATLAS COPCO -A-	SE	18,30	+ 1,11
ATLAS COPCO -B-	SE	17,24	+ 2,70
ATTICA ENTR SA	GR	3,74	+ 4,47
BAA	GB	8,16	+ 2,20
BBA GROUP PLC	GB	3	+ 13,94
BODYCOTE INTL	GB	2,68	+ 9,80
BRAMBLES INDUST	GB	4,55	+ 7,55
BUDERUS AG	DE ★	23,70	+ 1,07
CAPITA GRP	GB	5,98	− 1,83
CDB WEB TECH IN	IT ★	2,22	+ 7,77
CGIP	FR ★	26,40	+ 10
CHUBB	GB	2,14	− 7,59
CIR	IT ★	0,69	+ 11,29
COBHAM	GB	14,04	+ 7,06
COOKSON GROUP P	GB	0,88	+ 10
COPENHAGEN AIRP	DK	53,11	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6050,18	....
DAMPSKIBS -B-	DK	6695,53	+ 2,26
DAMSKIBS SVEND	DK	8873,59	....
DE LA RUE	GB	7,10	+ 1,60
E.ON AG	DE ★	54,40	+ 5,63
EUR AERO DEFENC	FR ★	10,60	+ 9,84
ELECTROCOMPONEN	GB	6,38	....
ENIRO	SE	6,81	+ 10,66
EPCOS	DE ★	34,60	+ 6,46
EUROTUNNEL	FR ★	0,65	+ 3,17
EXEL	GB	8,70	+ 3,81
FINMECCANICA	IT ★	0,66	+ 6,45
FINNLINES	FI ★	17,60	− 2,22
FKI	GB	1,99	+ 2,46
FLS IND.B	DK	10,62	+ 12,86
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	28,49	+ 1,39
GAMESA	ES ★	14,25	+ 21,79
GKN	GB	4,07	+ 14,86
GROUP 4 FALCK	DK	115,63	− 0,58
GROUP 4 FALCK	DK	115,63	− 0,58
GUARDIAN IT	GB	4,44	+ 4,91
HAGEMEYER NV	NL ★	13,05	+ 6,36
HALKOR	GR	3,68	+ 3,37
HAYS	GB	2,11	+ 3,13
HEIDELBERGER DR	DE ★	45,20	+ 4,39
HUHTAMAKI OYJ	FI ★	33,50	+ 1,52
IFIL	IT ★	4,54	+ 6,82
IMI PLC	GB	3,21	− 0,50
IND.VAERDEN -A-	SE	12,91	+ 3,23
INDRA SISTEMAS	ES ★	8,25	+ 4,70
INVENSYS	GB	0,59	+ 5,71
INVESTOR -A-	SE	9,98	+ 6,45
INVESTOR -B-	SE	9,83	+ 4,28
ISS	DK	49,75	− 0,80
JOT AUTOMATION	FI ★	0,39	+ 11,43
KINNEVIK -B-	SE	12,15	− 2,43
KONE B	FI ★	68	....
LEGRAND	FR ★	144	+ 8,84
LINDE AG	DE ★	39,40	+ 2,60
MAN AG	DE ★	18,05	+ 6,18
MEGGITT	GB	2,54	+ 10,42
METSO	FI ★	8,50	+ 1,19
MG TECHNOLOGIES	DE ★	4,90	− 1,21
MORGAN CRUCIBLE	GB	3	+ 1,62
EXEL	GB	8,70	+ 3,81
PACE MICRO TECH	GB	3,42	+ 9,18
PARTEK	FI ★	9	....
PENINS.ORIENT.S	GB	2,95	− 2,12
PERLOS	FI ★	8,30	+ 5,73
PREMIER FARNELL	GB	2,68	− 1,18
RAILTRACK	GB	4,31	+ 4,25
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	10,10	+ 1
RENTOKIL INITIA	GB	3,83	+ 4,80
REXAM	GB	4,92	+ 1,65
REXEL	FR ★	52	+ 6,45
RHI AG	AT ★	14,28	+ 3,85
RIETER HLDG N	CH	252,36	+ 0,55
ROLLS ROYCE	GB	2,22	+ 13,93
SANDVIK	SE	18,65	+ 4,52
SAURER N	CH	18,83	− 1,79
SCHNEIDER ELECT	FR ★	46,95	+ 6,70
SECURICOR	GB	1,79	+ 17,89
SECURITAS -B-	SE	15,88	+ 7,88
SERCO GROUP	GB	3,99	+ 3,31
SGL CARBON	DE ★	17,40	+ 8,75
SHANKS GROUP	GB	2,39	− 1,96
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	18,25	+ 8,83
SMITHS GROUP	GB	9,85	+ 8,06
SOPHUS BEREND -	DK	20,84	+ 1,97
SPIRENT	GB	1,42	+ 7,23
STOLT NIELSEN	LU ★	97	+ 2,11
TELE2 -B-	SE	24,05	+ 5,30
THALES	FR ★	41	+ 2,22
TOMRA SYSTEMS	NO	10,28	+ 13,10
TPI	ES ★	3,13	+ 7,19
TRAFFICMASTER	GB	0,75	+ 6,82
UNAXIS HLDG N	CH	85,95	+ 10,82
VA TECHNOLOGIE	AT ★	22,75	− 1,04
VEDIOR NV	NL ★	9,85	+ 2,07
VESTAS WIND SYS	DK	28,37	+ 22,67
VINCI	FR ★	58,15	+ 0,26
VIVENDI ENVIRON	FR ★	42,06	− 2,19
VOLVO -A-	SE	13,01	+ 5,31
VOLVO -B-	SE	13,81	+ 4,98
WARTSILA CORP A	FI ★	18,80	....
XANSA	GB	3,83	+ 9,09
ZARDOYA OTIS	ES ★	9,16	+ 0,11
▶ DJ E STOXX IND GO P		284,65	+ 5,84

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,29	+ 6,58
AEGON NV	NL ★	26	+ 11,88
AGF	FR ★	49,60	+ 8,49
ALLEANZA ASS	IT ★	9,68	+ 8,28
ALLIANZ N	DE ★	215,50	+ 6,16
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	18,78	+ 8,24
BALOISE HLDG N	CH	79,78	+ 5,91
BRITANNIC	GB	11,62	+ 1,68
CATTOLICA ASS	IT ★	21,90	+ 4,29
CGNU	GB	12,16	+ 5,10
CNP ASSURANCES	FR ★	32,40	+ 1,25
CODAN	DK	16,54	+ 4,24
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	141	+ 10,16
ETHNIKI GEN INS	GR	6,80	+ 2,10
EULER	FR ★	37,45	− 1,45
FONDIARIA ASS	IT ★	4,10	+ 5,13
FORTIS (B)	BE ★	23,60	+ 4,89
FRIENDS PROVIDE	GB	3	− 2,08
GENERALI ASS	IT ★	25,45	+ 7,84
GENERALI HLD VI	AT ★	154	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	10,84	− 11,87
IRISH LIFE & PE	GB	11,28	+ 2,76
LEGAL & GENERAL	GB	2,15	....
MEDIOLANUM	IT ★	6,22	+ 16,26
MUENCH RUECKVER	DE ★	252,20	+ 6,64
POHJOLA GRP.B	FI ★	17,25	+ 1,47
PRUDENTIAL	GB	10,13	+ 11,80
RAS	IT ★	11,58	+ 5,08
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,06	+ 13,21
SAI	IT ★	11,53	+ 3,41
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8	− 3,61
SCHW NATL VERS	CH	595,81	....
SCOR	FR ★	28,90	+ 7,04
SKANDIA INSURAN	SE	5,14	+ 8,05
ST JAMES'S PLAC	GB	4,52	+ 9,69
STOREBRAND	NO	6,77	+ 20
SWISS LIFE REG	CH	455,42	+ 18,75
SWISS RE N	CH	89,88	+ 1,35
TOPDANMARK	DK	25,55	+ 2,70
ZURICH FINL SVC	CH	203,40	+ 15,12
▶ DJ E STOXX INSU P		275,12	+ 7,17

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	9,58	+ 10,29
CANAL PLUS	FR ★	3,42	− 0,58
CAPITAL RADIO	GB	8,14	+ 6,25
CARLTON COMMUNI	GB	2,86	+ 14,74
DLY MAIL & GEN	GB	8,03	+ 0,60
ELSEVIER	NL ★	12,10	+ 10,81
EMAP PLC	GB	7,77	+ 1,46
FOX KIDS EUROPE	NL ★	12,25	+ 0,41
FUTURE NETWORK	GB	0,41	− 7,14
GRANADA	GB	1,64	+ 0,98
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	2,02	+ 9,19
GWR GROUP	GB	2,82	+ 6,63
HAVAS ADVERTISI	FR ★	7,16	+ 2,58
INDP NEWS AND M	IR ★	1,72	+ 2,99
INFORMA GROUP	GB	2,47	+ 6,90
LAGARDERE SCA N	FR ★	34,75	+ 10,35
LAMBRAKIS PRESS	GR	3,78	+ 3,85
M6 METROPOLE TV	FR ★	17,85	+ 4,69
MEDIASET	IT ★	5,81	+ 4,50
MODERN TIMES GR	SE	16,13	− 0,31
MONDADORI	IT ★	5,35	+ 9,18
NRJ GROUP	FR ★	12,60	+ 4,74
PEARSON	GB	11,89	+ 4,93
PRISA	ES ★	7	+ 7,69
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	5,95	+ 14,42
PT MULTIMEDIA R	PT ★	5,49	+ 11,59
PUBLICIS GROUPE	FR ★	19,25	+ 2,12
PUBLIGROUPE N	CH	167,79	+ 16,67
REED INTERNATIO	GB	8,51	+ 8,11
REUTERS GROUP	GB	8,84	+ 5,32
RTL GROUP	LU ★	28	+ 5,66
SMG	GB	1,68	+ 0,96
SOGECABLE R	ES ★	19,50	+ 8,94
TAYLOR NELSON S	GB	2,73	+ 2,40
TELEWEST COMM.	GB	0,41	+ 13,04
TF1	FR ★	24	+ 0,93
TRINITY MIRROR	GB	5,75	+ 1,12
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,27	+ 3,85
UTD BUSINESS ME	GB	11,38	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	49,89	+ 9,77
VNU	NL ★	29,77	+ 4,90
WOLTERS KLUWER	NL ★	22,54	− 0,31
WPP GROUP	GB	8,38	+ 3,55
▶ DJ E STOXX MEDIA P		257,76	+ 7,72

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	29,70	+ 0,88
ALTADIS	ES ★	17,80	− 2,20
ATHENS MEDICAL	GR	3,06	+ 2,68
AUSTRIA TABAK A	AT ★	84,73	+ 0,06
AVIS EUROPE	GB	1,72	+ 4,85
BEIERSDORF AG	DE ★	122	+ 4,27
BIC	FR ★	35	+ 2,94
BRIT AMER TOBAC	GB	9,43	− 1,50
CASINO GP	FR ★	82,70	+ 4,29
CLARINS	FR ★	70	+ 0,50
COLRUYT	BE ★	42,91	+ 5,30
DELHAIZE	BE ★	56,50	+ 2,73
FIRSTGROUP	GB	4,72	− 0,67
GALLAHER GRP	GB	7,09	+ 2,30
GIB	BE ★	47,80	+ 2,80
GIVAUDAN N	CH	331,80	− 0,41
HENKEL KGAA VZ	DE ★	63,20	+ 3,61
ICELAND GROUP	GB	2,57	+ 11,03
IMPERIAL TOBACC	GB	12,88	+ 0,88
JERONIMO MARTIN	PT ★	6,38	+ 2,90
KESKO -B-	FI ★	8,85	+ 1,72
L'OREAL	FR ★	72,40	+ 8,30
LAURUS NV	NL ★	3,59	+ 9,79
MORRISON SUPERM	GB	3,16	+ 4,21
RECKITT BENCKIS	GB	15,64	+ 1,66
SAFEWAY	GB	5,28	+ 3,76
SAINSBURY J. PL	GB	5,52	+ 5,81
STAGECOACH GROU	GB	1,02	+ 1,59
TERRA NETWORKS	ES ★	5,60	+ 8,11
TESCO PLC	GB	3,91	+ 2,94
TPG	NL ★	18,44	− 0,32
WANADOO	FR ★	4	+ 4,99
WELLA AG VZ	DE ★	46	+ 1,10
▶ DJ E STOXX N CY G P		347,75	+ 3,13

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	7,82	− 0,20
AVA ALLG HAND.G	DE ★	33	− 0,90
BOOTS CO PLC	GB	10,21	....
BUHRMANN NV	NL ★	6,29	+ 18,01
CARREFOUR	FR ★	48,40	+ 4,45
CASTO.DUBOIS	FR ★	45,95	+ 4,46
CC CARREFOUR	ES ★	11,25	+ 5,14
CHARLES VOEGELE	CH	45,27	+ 4,75
D'IETEREN SA	BE ★	122,50	− 0,41
DEBENHAMS	GB	5,63	+ 1,73
DIXONS GROUP	GB	2,74	+ 0,58
GAL LAFAYETTE	FR ★	118	+ 8,16
GEHE AG	DE ★	41,70	+ 5,44
GUCCI GROUP	NL ★	89,25	+ 21,10
GUS	GB	8,36	+ 9,62
HENNES & MAURIT	SE	16,69	+ 5,08
KARSTADT QUELLE	DE ★	31	+ 0,65
KINGFISHER	GB	5,86	....
MARKS & SPENCER	GB	3,81	+ 0,84
MATALAN	GB	7,64	+ 6,44
METRO	DE ★	35	+ 8,70
MFI FURNITURE G	GB	1,60	+ 3,09
NEXT PLC	GB	13,88	+ 5,07
PINAULT PRINT.	FR ★	110,20	+ 5,45
SIGNET GROUP	GB	0,88	+ 3,77
VALORA HLDG N	CH	171,21	+ 4,82
VENDEX KBB NV	NL ★	6,70	+ 8,06
W.H SMITH	GB	6,78	+ 2,41
WOLSELEY PLC	GB	5,90	− 3,39
WOOLWORTHS GROU	GB	0,48	....
▶ DJ E STOXX RETL P		245,98	+ 6,39

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	17,10	+ 13,10
ALCATEL-A-	FR ★	12,44	+ 8,17
ALTEC SA REG.	GR	2,15	....
ARM HOLDINGS	GB	3,67	+ 9,52
ARC INTERNATION	GB	0,51	+ 18,52
ASML HOLDING	NL ★	12,30	+ 11,21
BAAN COMPANY	NL ★	2,20	+ 4,76
BALTIMORE TECH	GB	0,27	+ 21,43
BAE SYSTEMS	GB	5,08	+ 6
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,90	+ 12,50
BULL	FR ★	0,70	− 7,89
BUSINESS OBJECT	FR ★	22,51	+ 8,33
CAP GEMINI	FR ★	57,50	+ 5,50
COMPTEL	FI ★	3,10	+ 3,33
DASSAULT SYST.	FR ★	33,31	+ 9,83
ERICSSON -B-	SE	3,97	+ 9,75
F-SECURE	FI ★	0,64	+ 6,67
FILTRONIC	GB	2,79	+ 14,38
FINMATICA	IT ★	8,32	+ 9,62
GETRONICS	NL ★	2,55	+ 6,69
GN GREAT NORDIC	DK	4,69	+ 9,06
INFINEON TECHNO	DE ★	13,82	− 1,22
INFOGRAMES ENTE	FR ★	6,54	+ 9,92
INTRACOM R	GR	10,92	+ 1,49
KEWILL SYSTEMS	GB	0,48	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	195,18	+ 5,56
LOGICA	GB	10,63	+ 4,06
LOGITECH INTL N	CH	22,33	+ 8,67
MARCONI	GB	0,38	+ 20
NOKIA	FI ★	18,40	+ 8,68
OCE	NL ★	7,25	+ 6,62
OLIVETTI	IT ★	1	+ 9,89
PSION	GB	0,56	+ 12,90
SAGE GRP	GB	2,70	+ 10,46
SAGEM	FR ★	36,70	+ 6,35
SAP AG	DE ★	111,20	+ 9,56
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	31,50	+ 12,20
MB SOFTWARE	DE ★	0,23	+ 35,29
SPIRENT	GB	1,42	+ 7,23
THINK TOOLS	CH	12,64	+ 11,14
THUS	GB	0,43	+ 12,50
TIETOENATOR	FI ★	19,70	+ 4,45
▶ DJ E STOXX TECH P		319,58	+ 7,96

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	6,80	+ 7,09
AEM	IT ★	1,82	+ 5,20
BRITISH ENERGY	GB	4,60	+ 0,35
CENTRICA	GB	3,19	− 0,50
EDISON	IT ★	9,82	+ 1,76
ELECTRABEL	BE ★	221	+ 4,99
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,65	+ 6
ENDESA	ES ★	16,50	+ 2,80
ENEL	IT ★	5,81	+ 3,75
EVN	AT ★	40,90	− 1,64
FORTUM	FI ★	5	+ 3,09
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,39	+ 2,05
HIDRO CANTABRIC	ES ★	23,50	....
IBERDROLA	ES ★	14,01	+ 0,43
INNOGY HOLDINGS	GB	3,10	− 1,02
ITALGAS	IT ★	9,70	+ 8,38
KELDA	GB	5,49	+ 2,69
NATIONAL GRID G	GB	7,26	− 0,87
INTERNATIONAL P	GB	3,27	+ 5,67
OESTERR ELEKTR	AT ★	92,50	− 0,54
PENNON GROUP	GB	9,93	+ 0,81
POWERGEN	GB	11,55	− 0,28
SCOTTISH POWER	GB	6,03	+ 5
SEVERN TRENT	GB	11,25	− 2,49
SUEZ	FR ★	36,23	− 0,41
SYDKRAFT -A-	SE	23,59	+ 0,43
SYDKRAFT -C-	SE	19,46	....
FENOSA	ES ★	16	+ 0,63
UNITED UTILITIE	GB	9,62	− 1,95
VIRIDIAN GROUP	GB	9,16	+ 0,35
▶ DJ E STOXX PO SUP P		287	+ 2,96

EURO NOUVEAU MARCHÉ

24/09 18 h 22 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 21/09
AIRSPRAY NV	13,95	− 1,06
ANTONOV	0,21	− 16
C/TAC	1,30	+ 4
CARDIO CONTROL	1,85	+ 2,78
CSS	23,90	....
HITT NV	4,60	+ 9,52
INNOCONCEPTS NV	17,80	− 1,11
NEDGRAPHICS HOLD	4	....
SOPHEON	0,48	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	3	....
ENVIPCO HLD CT	0,31	....
FARDIS B	12,14	+ 7,91
INTERNOC HLD	0,07	....
INTL BRACHYTHER B	7,99	+ 6,53
LINK SOFTWARE B	1,29	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

AIXTRON	115,50	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'agence de notation Standard & Poor's a annoncé lundi avoir révisé de « positive » à « stable » la perspective sur **Rémy Cointreau**, qui gagnait 23,86 %, à 22,74 euros à l'ouverture mardi 25 septembre. Le groupe a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2001-2002, passant de 20 % à 5-10%. Les ventes de Rémy Cointreau aux Etats-Unis seront affectées par le ralentissement des dépenses des ménages, notamment la division Cognac qui représente 49% des ventes réalisées aux Etats-Unis.

● **Vivendi Environnement,** qui a perdu 2,19 %, à 42,06 euros lors des premiers échanges mardi, a publié mardi matin ses résultats du premier semestre 2001. Le résultat net ressort à 275 millions d'euros, le chiffre d'affaires à 14 milliards d'euros, soit une progression de 11,7% par rapport à la période précédente, principalement sous l'effet de la croissance interne de + 8,1%, précise la société.

● **SPIR Communication,** l'un des acteurs majeurs de la communication locale en France, gagnait 1,60 %, à 57 euros, à l'ouverture mardi matin. Le groupe a réalisé un résultat net part semestriel en baisse de 4 %, à 16,8 millions d'euros. Le résultat d'exploitation se maintient à 28,2 millions d'euros pour un chiffre d'affaires en hausse de 18,4 %, à 199,8 millions d'euros.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 24 SEPTEMBRE **Cours à 18 h 16**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR	❯	29,59	194,10	+10,25	−34,24
AGF	❯	49,60	325,35	+8,49	−32,97
AFFINE		36,89	241,98	...	+2,47
AIR FRANCE G	■❯	10,75	70,52	+19,58	−57
AIR LIQUIDE	❯	145,40	953,76	+10,99	−8,49
ALCATEL	❯	12,44	81,60	+8,17	−79,43
ALCATEL O		5,23	34,31	+12,47	−88,87
ALSTOM	❯	25,06	164,38	+0,24	−8,87
ALTRAN TECHN	❯	41,50	272,22	+7,51	−48,33
ARBEL		4,94	32,40	+4	−50,60
ATOS ORIGIN	❯	75,60	495,90	+10,20	+0,80
AVENTIS	❯	75,50	495,25	+4,86	−19,25
AXA	❯	18,78	123,19	+8,24	−51,22
BACOU DALLOZ		80,20	526,08	+14,33	+3,75
BAIL INVESTI	❯	119,90	786,49	+8,02	+1,69
BAZAR HOT. V		121,90	799,61	+6	−3,71
BEGHIN SAY	❯	32,89	215,74	−3,26	...
BIC	❯	35	229,58	+2,94	−16,44
BNPPARIBAS	❯	80,75	529,69	+6,39	−13,63
BOLLORE	❯	240	1574,30	−1,68	+14,39
BOLLORE INV		44	288,62	...	+8,16
BONGRAIN		41,25	270,58	−1,79	+17,85
BOUYGUES	❯	28,51	187,01	+7,14	−40,91
BOUYGUES OFF	❯	33,20	217,78	−5,41	−31,54
BULL#	❯	0,70	4,59	−7,89	−85,65
BUSINESS OBJ	❯	22,51	147,66	+8,33	−46,22
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		55,40	363,40	−1,95	−28,97
CANAL +	❯	3,42	22,43	−0,58	−10,47
CAP GEMINI	❯	57,50	377,18	+5,50	−66,53
CARBONE-LORR	❯	26,49	173,76	+9,69	−50,01
CARREFOUR	❯	48,40	317,48	+4,45	−27,65
CASINO GUICH	❯	82,70	542,48	+4,29	−21,60
CASINO GUICH		56,85	372,91	+4,31	−15,97
CASTORAMA DU	❯	45,95	301,41	+4,46	−33,40
CEA INDUSTRI		127	833,07	−0,78	−30,97
CEGID (LY)		72,90	478,19	+3,40	+3,18
CEREOL	❯	21	137,75	−0,14	...
CERESTAR	❯	20,17	132,31	−0,30	...
CFF.RECYCLIN		35,60	233,52	+4,71	−10,10
CGIP	❯	26,40	173,17	+10	−47,72
CHARGEURS		67	439,49	−1,47	...
CHRISTIAN DI	❯	23,64	155,07	+11,88	−53,69
CIC -ACTIONS		119	780,59	+1,97	+1,27
CIMENTS FRAN	❯	39,74	260,68	+3,22	−27,74
CLARINS	❯	70	459,17	+0,50	−19,54
CLUB MEDITER	❯	31,95	209,58	+6,50	−64,85
CNP ASSURANC	❯	32,40	212,53	+1,25	−24,10
COFACE	❯	51	334,54	...	−53,21
COFLEXIP	❯	164,30	1077,74	+3,99	+21,34
COLAS	❯	59,95	393,25	−1,64	+9,89
CONTIN.ENTRE		37	242,70	−2,63	−11,90
CPR		58	380,46	...	+8,71
CRED.FON.FRA		11,20	73,47	+21,74	−11,39
CREDIT LYONN	❯	34,95	229,26	+2,64	−6,04
CS COM.ET SY		6,20	40,67	+14,60	...
DAMART		78,90	517,55	+5,20	−2,59
DANONE	❯	139,70	916,37	−0,92	−13,01
DASSAULT-AVI		261	1712,05	−0,11	+18,63
DASSAULT SYS	❯	33,31	218,50	+9,83	−54,36
DEVEAUX(LY)#		54,90	360,12	+4,97	−34,64
DEV.R.N-P.CA		15	98,39	+7,14	+7,14
DMC (DOLLFUS		6,12	40,14	+15,47	−42,48
DYNACTION		19	124,63	−1,04	−36,24
EIFFAGE	❯	63,05	413,58	−1,33	−1,05
ELIOR	❯	7,02	46,05	−26,11	−48,23
ELEC.MADAGAS		20,70	135,78	+0,98	−13,56
ENTENIAL(EX		29	190,23	−1,53	−2,65
ERAMET	❯	26,50	173,83	+8,16	−39,15
ESSILOR INTL	❯	27,98	183,54	+0,43	−19,48
ESSO		72	472,29	+5,88	+11,62
EULER	❯	37,45	245,66	−1,45	−31,34
EURAZEO	❯	49	321,42	+3,16	−36,69
EURO DISNEY	❯	0,62	4,07	+21,57	+14,81
EUROTUNNEL	❯	0,65	4,26	+3,17	−38,67
FAURECIA	❯	42,40	278,13	+17,78	+0,95
FIMALAC	❯	33,60	220,40	+5	−6,35
FINAXA		68,50	449,33	+8,73	−47,30
F.F.P. (NY)		87	570,68	+5,45	+16,15
FONC.LYON.#		26,50	173,83	−1,85	−8,04
FRANCE TELEC	❯	33,41	219,16	+7,81	−63,66
FROMAGERIES		94	616,60	+1,08	+23,03
GALERIES LAF	❯	118	774,03	+8,16	−42,15
GAUMONT #		29,79	195,41	−2,96	−28,73
GECINA	❯	86,55	567,73	+0,06	−15,14
GENERALE DE		17,30	113,48	−1,14	...
GEOPHYSIQUE	❯	37	242,70	−0,51	−48,32
GFI INFORMAT	❯	9,57	62,78	+2,57	−61,97
GRANDVISION	❯	14,60	95,77	+8,15	−24,07
GROUPE ANDRE		115	754,35	...	−17,56
GROUPE GASCO		68,05	446,38	−1,66	−19,18
GR.ZANNIER (		64,80	425,06	−1,07	+5,36
GROUPE PARTO		54	354,22	+8,22	−6,08
GUYENNE GASC	❯	82,40	540,51	+7,85	−0,72
HAVAS ADVERT	❯	7,16	46,97	+2,58	−53,50
IMERYS	❯	94,30	618,57	−0,74	−22,06
IMMEUBLES DE		21,50	141,03	...	+11,97
IMMOBANQUE		105,80	694	+2,52	−15,36
IM.MARSEILLA		2625,50	17222,15	+1,18	−16,65
INFOGRAMES E	❯	6,54	42,90	+9,92	−65,93
INGENICO	❯	24,30	159,40	+15,17	−13,76
ISIS	❯	128	839,62	+7,56	+68,64
JC DECAUX	❯	7,61	49,92	+22,74	...
KAUFMAN ET B	❯	13,85	90,85	+1,91	−27,10
KLEPIERRE	❯	98,45	645,79	+0,97	−1,64
LAFARGE	❯	82,50	541,16	+6,31	−5,60
LAGARDERE	❯	34,75	227,95	+10,35	−43,77
LAPEYRE	❯	38,93	255,36	−2,68	−40,10
LEBON (CIE)		50,50	331,26	+7,45	−9,74
LEGRAND ORD.		144	944,58	+8,84	...
LEGRAND ADP		113	741,23	+6,10	...
LEGRIS INDUS	❯	19,63	128,76	−2,34	−59,10
LIBERTY SURF		1,83	12	+1,67	...
LOCINDUS		115	754,35	+4,55	+1,59
L'OREAL	❯	72,40	474,91	+8,30	−20,70
LOUVRE #		51	334,54	+2	−20,62
LVMH MOET HE	❯	33,20	217,78	+16,90	−52,90
MARINE WENDE	❯	44,70	293,21	+6,30	−50,33
MATUSSIERE F		6,40	41,98	+5,79	−1,53
MAUREL ET PR		14,40	94,46	+9,09	+44,14
METALEUROP		2,91	19,09	−6,73	−42,82
MICHELIN	❯	29,64	194,43	+7,39	−23,11
MARIONNAUD P		36,20	237,46	+10,03	−46,08
MONTUPET SA		9,95	65,27	−0,30	−49,02
MOULINEX		0,67	4,39	+36,73	−83,89
NATEXIS BQ P	❯	91	596,92	+4,60	−3,65
NEOPOST	❯	26,67	174,94	−0,49	+6,68
NEXANS	❯	18,20	119,38	−4,21	...
NORBERT DENT		15,29	100,30	+1,59	−15,05
NORD-EST		27,40	179,73	+3,01	+4,78
NRJ GROUP	❯	12,60	82,65	+4,74	−58,60
OBERTHUR CAR	❯	4,90	32,14	+4,26	−71,34
OLIPAR		6,24	40,93	−6,45	−9,30
ORANGE	❯	7,59	49,79	+3,55	...
OXYG.EXT-ORI		329,50	2161,38	+3,03	−9,47
PECHINEY ACT	❯	39,90	261,73	+5,36	−18,05
PECHINEY B P		38,20	250,58	+8,52	−20,41
PENAUILLE PO	❯	26,29	172,45	+2,66	−60,81
PERNOD-RICAR	❯	71	465,73	+4,34	−3,40
PEUGEOT	❯	41	268,94	+6,49	+1,53
PINAULT-PRIN	❯	110,20	722,86	+5,45	−51,85
PLASTIC OMN	❯	58,40	383,08	+4,47	−46,17
PROVIMI	❯	11	72,16	−4,35	...
PSB INDUSTRI		77	505,09	+0,06	+7,24
PUBLICIS GR.	❯	19,25	126,27	+2,12	−46,51
REMY COINTRE	❯	22,74	149,16	+23,86	−49,46
RENAULT	❯	30,10	197,44	+2,03	−45,76
REXEL	❯	52	341,10	+6,45	−42,22
RHODIA	❯	6,50	42,64	+4,84	−60,60
ROCHETTE (LA		6,76	44,34	+4,48	+9,91
ROYAL CANIN	❯	133,20	873,73	+2,30	+16,84
ROUGIER #		50	327,98	...	−18,03
RUE IMPERIAL		1480	9708,16	+5,71	−24,48
SADE (NY)		47,60	312,24	...	+3,18
SAGEM S.A.	❯	36,70	240,74	+6,35	−74,22
SAGEM ADP		26,50	173,83	+4,95	−69,18
SAINT-GOBAIN	❯	142,90	937,36	+5,07	−14,58
SALVEPAR (NY		49	321,42	...	−21,34
SANOFI SYNTH	❯	70,90	465,07	+2,01	−0,14
SCHNEIDER EL	❯	46,95	307,97	+6,70	−39,57
SCOR	❯	28,90	189,57	+7,04	−47,73
S.E.B.	❯	42,39	278,06	+3,39	−26,85
SEITA		44,25	290,26	−1,95	+2,14
SELECTIBAIL(		14,90	97,74	+6,81	+0,67
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		153,80	1008,86	−0,13	−5,87
SIMCO	❯	70,35	461,47	+2,63	−4,41
SKIS ROSSIGN		12,90	84,62	−0,77	−24,11
SOCIETE GENE	❯	48,90	320,76	+6,56	−26,13
SODEXHO ALLI	❯	41,90	274,85	−2,56	−13,25
SOGEPARC (FI		82,50	541,16	+0,24	−0,60
SOMMER-ALLIB		55	360,78	−0,36	...
SOPHIA	❯	30	196,79	...	...
SOPRA GROUP	❯	26,90	176,45	+6,75	−56,96
SPIR COMMUNI	❯	56,10	367,99	+4,66	−22,02
SR TELEPERFO	❯	14,30	93,80	−1,04	−65,83
STUDIOCANAL		...	...	...	+39,42
SUCR.PITHIVI		375	2459,84	+0,54	+28,64
SUEZ	❯	36,23	237,65	−0,41	−6,86
TAITTINGER		670	4394,91	−7,46	−17,28
THALES	❯	41	268,94	+2,22	−19,68
TF1	❯	24	157,43	+0,93	−58,26
TECHNIP	❯	120	787,15	+8,11	−22,38
THOMSON MULT	❯	20	131,19	+9,23	−59,87
TOTAL FINA E	❯	135,50	888,82	+4,07	−14,45
TRANSICIEL #	❯	24,61	161,43	+6,54	−35,40
UBI SOFT ENT	❯	25,50	167,27	+6,92	−38,55
UNIBAIL	❯	51,60	338,47	+0,19	−8,76
UNILOG	❯	50,30	329,95	+5,89	−40,82
USINOR	❯	8,50	55,76	+9,25	−39,54
VALEO	❯	33,90	222,37	+4,15	−28,72
VALLOUREC	❯	42,49	278,72	+3,63	−25,32
VICAT		56	367,34	+1,82	−0,35
VINCI	❯	58,15	381,44	+0,26	−11,22
VIVENDI ENVI	❯	42,06	275,90	−2,19	−9,54
VIVENDI UNIV	❯	49,89	327,26	+9,77	−28,83
WANADOO	❯	4	26,24	+4,99	−54,02
WORMS (EX.SO		15,20	99,71	−5	−13,39
ZODIAC	❯	153	1003,61	+6,99	−47,95
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO		37,67	247,10	+9,03	−43,43
AMERICAN EXP		29,65	194,49	+3,67	−48,38
AMVESCAP EXP		10,31	67,63	−1,81	−48,45
ANGLOGOLD LT		35	229,58	−5,41	+10,41
A.T.T. #		18,91	124,04	+2,44	+7,07
BARRICK GOLD		17,91	117,48	−6,77	+4,06
COLGATE PAL.		58,80	385,70	+2,26	−16
CROWN CORK O		2,83	18,56	−3,08	−63,71
DIAGO PLC	●	10,60	69,53	+3,52	−9,47
DOW CHEMICAL		33	216,47	+7,42	−18,31
DU PONT NEMO		38,61	253,26	+7,25	−27,42
ECHO BAY MIN		0,81	5,31	−3,57	+113,15
ELECTROLUX		10,50	68,88	+0,67	−20,57
ELF GABON		133	872,42	+0,76	+10,09
ERICSSON #	❯	3,98	26,11	+19,16	−66,86
FORD MOTOR #		17,49	114,73	+6,84	−31,67
GENERAL ELEC		38,15	250,25	+13,10	−26,63
GENERAL MOTO		44,05	288,95	+2,63	−17,66
GOLD FIELDS		4,30	28,21	−7,53	+19,44
HARMONY GOLD		5,52	36,21	−2,30	+19,48
HITACHI #		7,40	48,54	+5,71	−20,51
HSBC HOLDING	❯	10,20	66,91	+6,25	−33,80
I.B.M.	❯	101,70	667,11	+2,42	+10,90
I.C.I.		...	...	...	−52,92
ITO YOKADO #		42,66	279,83	+3,85	−17,32
I.T.T. INDUS		46	301,74	−0,13	+14,08
MATSUSHITA		13,05	85,60	+0,38	−48,82
MC DONALD'S		29,30	192,20	+1,74	−13,87
MERK AND CO		70,25	460,81	−3,37	−28,38
MITSUBISHI C		6,80	44,61	−1,45	−15,63
NESTLE SA #	❯	214,20	1405,06	+0,66	−11,70
NORSK HYDRO		39,70	260,41	+3,68	−7,26
PFIZER INC		39,17	256,94	+2,46	−20,09
PHILIP MORRI		50,35	330,27	+1,02	+7,03
PROCTER GAMB		76,25	500,17	+2,21	−3,54
RIO TINTO PL		15,85	103,97	+6,38	−11,60
SCHLUMBERGER		50,20	329,29	+0,40	−40,90
SEGA ENTERPR		12,99	85,21	+9,16	+33,77
SHELL TRANSP		7,40	48,54	+12,46	−14,74
SONY CORP. #	❯	40,93	268,48	+5,90	−44,16
T.D.K. #		45,81	300,49	−0,46	−55,08
TOSHIBA #		4,45	29,19	+2,77	−36,15
UNITED TECHO		48,50	318,14	+2,39	−43,24
ZAMBIA COPPE		0,29	1,90	+3,57	−35,55
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 24 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		7,70	50,51	−1,28
AB SOFT		3,63	23,81	+10
ACCESS COMME		2,65	17,38	+6
ADL PARTNER		9,43	61,86	+4,66
ADL PARTNER		5,25	34,44	...
ALGORIEL #		2,80	18,37	+1,08
ALPHAMEDIA	◆	0,52	3,41	...
ALPHA MOS #		2,35	15,41	+7,31
ALPHA MOS BO	◆	0,20	1,31	...
ALTAMIR & CI		98,50	646,12	−8,37
ALDETA		3,45	22,63	−1,43
ALTI #		6	39,36	+14,29
A NOVO #	❯	13,53	88,75	+1,42
ARTPRICE COM		2,55	16,73	−3,04
ASTRA		0,45	2,95	...
AUFEMININ.CO		0,58	3,80	+26,09
AUTOMA TECH		3,34	21,91	+7,40
AVENIR TELEC	❯	0,98	6,43	−8,41
AVENIR TELEC		0,11	0,72	−60,71
BAC MAJESTIC		1,81	11,87	+0,56
BARBARA BUI		12,30	80,68	−1,60
BCI NAVIGATI		4,10	26,89	−8,89
BELVEDERE		18,79	123,25	−1,11
BOURSE DIREC		1,94	12,73	+8,99
BRIME TECHNO		26,50	173,83	...
BRIME TECHN		0,21	1,38	−16
BUSINESS ET		7,33	48,08	+4,71
BUSINESS INT		1,30	8,53	+11,11
BVRP ACT.DIV	❯	3,87	25,39	−0,77
CAC SYSTEMES	◆	3	19,68	...
CALL CENTER		7,30	47,88	+19,67
CARRERE GROU		15,30	100,36	+4,15
CAST		2,80	18,37	−5,08
CEREP		10,66	69,93	+6,81
CHEMUNEX		0,18	1,18	+5,88
CMT MEDICAL		11,91	78,12	−0,75
COALA #		10,40	68,22	−0,95
COHERIS ATIX		8,69	57	+2,84
COIL		17	111,51	+20,48
CION ET SYS		1,35	8,86	−8,78
CONSODATA		4,80	31,49	...
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		1,20	7,87	+10,09
CROSS SYSTEM		1,02	6,69	+2
CRYO #		2,70	17,71	+0,75
CRYONETWORKS.		1,06	6,95	...
CYBERDECK #		0,51	3,35	+4,08
CYBER PRES.P		11,50	75,44	...
CYBERSEARCH		1,80	11,81	+13,21
CYRANO #		0,26	1,71	+13,04
DIREKT ANLAG		7,11	46,64	+12,86
DIREKT ANLAG		5,56	36,47	+15,83
DALET #		1,80	11,81	+20
DATASQUARE #		0,58	3,80	...
DATATRONIC		3	19,68	−7,41
DESK #	◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #	❯	14,50	95,11	−1,29
DMS #		10,20	66,91	+6,69
D INTERACTIV		1,27	8,33	+12,39
DURAND ALLIZ		0,40	2,62	−2,44
DURAN DUBOI		9,40	61,66	−1,05
DURAN BS 00	◆	0,15	0,98	...
EFFIK #		11	72,16	−0,09
EGIDE #		51,60	338,47	−3,37
EMME NV		11,50	75,44	...
ESI GROUP		7	45,92	+4,48
ESKER		2,60	17,05	+13,04
EUROFINS SCI		10,20	66,91	...
EURO.CARGO S		9,75	63,96	+0,52
FIMATEX #	❯	2,16	14,17	−3,57
FI SYSTEM #	❯	1,21	7,94	−8,33
FI SYSTEM BS		0,03	0,20	−25
FLOREANE MED		6,63	43,49	+6,94
GAMELOFT COM		0,52	3,41	+30
GAUDRIOT #		33	216,47	+4,76
GENERIX #		14,11	92,56	+2,25
GENESYS #		15	98,39	+7,14
GENESYS BS00		1	6,56	...
GENSET	❯	2,56	16,79	+11,30
GL TRADE #		34	223,03	+3,03
GUILLEMOT #		10,15	66,58	+1,50
GUYANOR ACTI		0,22	1,44	...
HF COMPANY		48,30	316,83	+2,55
HIGH CO.#		79,30	520,17	+1,67
HIGH BON DE		2,70	17,71	−12,90
HIGHWAVE OPT	❯	2,71	17,78	+8,40
HIMALAYA		1,12	7,35	−2,61
HI MEDIA		0,52	3,41	+6,12
HOLOGRAM IND		5,40	35,42	+7,14
HUBWOO.COM		1,55	10,17	−8,28
IB GROUP.COM		2,08	13,64	−8,37
IDP		0,75	4,92	−30,56
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		6,80	44,61	+0,59
ILOG #		6,39	41,92	+19,44
IMECOM GROUP		1	6,56	+1,01
INFOSOURCES		0,49	3,21	...
INFOSOURCE B	◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #		17,80	116,76	+8,54
INFO VISTA		2,30	15,09	+9,52
INTEGRA EX D		0,70	4,59	−12,50
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #		0,70	4,59	+40
IPSOS #	❯	46,50	305,02	+11,11
IPSOS BS00	◆	1,39	9,12	...
ITESOFT		1,60	10,50	+1,27
IT LINK		2,28	14,96	−2,98
IXO		0,48	3,15	+4,35
JEAN CLAUDE		0,80	5,25	+2,56
JOLIEZ REGOL		0,85	5,58	...
KALISTO ENTE	◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI		1,01	6,63	−0,98
LA COMPAGNIE		4,19	27,48	+8,83
LEXIBOOK # S		17	111,51	...
LINEDATA SER		14,40	94,46	−2,70
LYCOS EUROPE		0,77	5,05	+4,05
LYCOS FRANCE		2	13,12	+21,21
MEDCOST #		1,10	7,22	+4,76
MEDIDEP #		16,85	110,53	−4,80
MEMSCAP		1,11	7,28	+0,91
METROLOGIC G		35,30	231,55	+0,86
MICROPOLE		3	19,68	−5,66
MILLIMAGES		6,40	41,98	+3,23
MONDIAL PECH		4,27	28,01	...
NATUREX		12,40	81,34	+3,77
NET2S #		4,25	27,88	+16,76
NETGEM	❯	1,33	8,72	+3,10
NETVALUE #		0,85	5,58	+18,06
NEURONES #		2,89	18,96	+3,21
NICOX #		34,20	224,34	+8,40
OLITEC		12	78,71	−2,04
OPTIMS #		1,80	11,81	...
ORCHESTRA KA	●	0,97	6,36	+8,99
OXIS INTL RG	◆	0,20	1,31	...
PERFECT TECH		3,50	22,96	+1,45
PERF.TECHNO.	◆	0,19	1,25	...
PHARMAGEST I		13,75	90,19	+10
PHONE SYS.NE		0,86	5,64	...
PICOGIGA		3,05	20,01	+3,74
PROSODIE #		27,50	180,39	+5,93
PROSODIE BS	◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF		3,22	21,12	+2,55
QUALIFLOW		2,58	16,92	+3,61
QUANTEL		3,71	24,34	+0,27
R2I SANTE		4,50	29,52	+2,27
R2I SANTE BO	◆	0,02	0,13	...
RECIF #		10,90	71,50	+2,16
REPONSE #		10	65,60	+14,16
REGINA RUBEN		0,49	3,21	−30
RIBER #		3	19,68	...
RIGIFLEX INT		16,09	105,54	+0,12
RISC TECHNOL		4,85	31,81	+7,78
SAVEURS DE F		8,25	54,12	+0,61
GUILLEMOT BS		3	19,68	...
SELF TRADE		1,24	8,13	−8,15
SILICOMP #		15,52	101,80	−7,07
SITICOM GROU		3,49	22,89	+5,76
SODITECH ING		4,25	27,88	−11,46
SOFT COMPUTI		3,20	20,99	−1,84
SOI TEC SILI	❯	7,40	48,54	+1,23
SOI TEC BS 0		2,30	15,09	−9,80
SOLUCOM		22,50	147,59	−1,96
SOLUCOM ACT.	◆	47,76	313,29	...
SQLI		1,12	7,35	+2,75
SQLI ACT.NOU	◆	3,10	20,33	...
STACI #		2,08	13,64	−0,95
STELAX		0,36	2,36	...
SYNELEC #		8,80	57,72	+10,14
SYSTAR #		3,80	24,93	−2,56
SYSTRAN		1,24	8,13	+18,10
TEL.RES.SERV		0,95	6,23	+3,26
TELECOM CITY		2,35	15,41	+12,98
TETE DS LES		1,49	9,77	+6,43
THERMATECH I		9,95	65,27	+9,94
TITUS INTERA		1,81	11,87	−1,09
TITUS INTER	◆	0,26	1,71	...

SECOND MARCHÉ

LUNDI 24 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		22	144,31	−2,22
ACTIELEC TEC		5,46	35,82	−0,73
ALGECO #		69,90	458,51	+2,79
ALTEDIA		24,90	163,33	...
ALTEN (SVN)	❯	11,69	76,68	+8,24
APRIL S.A.#(		13,05	85,60	−8,74
ARKOPHARMA #		41,90	274,85	+2,20
ASSYSTEM #		31	203,35	...
AUBAY		3,65	23,94	−1,35
BENETEAU #		45,11	295,90	+5,92
BOIRON (LY)#		72	472,29	+4,35
BONDUELLE		42	275,50	+4,48
BQUE TARNEAU		65,50	429,65	−6,43
BRICORAMA #		48	314,86	+2,15
BRIOCHE PASQ		77,90	510,99	+5,27
BUFFALO GRIL		8,71	57,13	−2,68
C.A. OISE CC		86,40	566,75	...
C.A. PARIS I		65,20	427,68	−0,46
C.A.PAS CAL		145	951,14	−0,68
CDA-CIE DES		41,50	272,22	−3,26
CEGEDIM #		40	262,38	−1,23
CIE FIN.ST-H	◆	117	767,47	...
CNIM #		40	262,38	−4,99
COFITEM-COFI		54,05	354,54	+0,09
DANE-ELEC ME		0,91	5,97	+1,11
ETAM DEVELOP		8,97	58,84	+12,13
EUROPEENNE C		34,50	226,31	+7,81
EXPAND S.A.		55,50	364,06	...
FINATIS(EX.L		110	721,55	...
FININFO		31,99	209,84	+6,63
FLEURY MICHO		22,10	144,97	−0,67
GECI INTL		10,50	68,88	...
GENERALE LOC		10,18	66,78	+27,25
GEODIS		29,57	193,97	−9,98
GFI INDUSTRI		16	104,95	−0,62
GRAND MARNIE		7600	49852,73	...
GROUPE BOURB		44,50	291,90	+0,43
GROUPE CRIT		11,68	76,62	−6,56
GROUPE FOCAL		51,30	336,51	+2,60
GROUPE J.C.D		143,90	943,92	+1,34
HERMES INTL	❯	120	787,15	+10,09
HYPARLO #(LY		29	190,23	...
IMS(INT.META		6,10	40,01	...
INTER PARFUM		47	308,30	+1,08
JET MULTIMED		10,71	70,25	−14,32
LAURENT-PERR		21,40	140,37	+3,38
LDC		115	754,35	−0,09
LECTRA (B) #		3,10	20,33	−8,82
LOUIS DREYFU	◆	14	91,83	...
LVL MEDICAL		12,04	78,98	−8,09
M6-METR.TV A	❯	17,85	117,09	+4,69
MANITOU #		38,90	255,17	+1,04
MANUTAN INTE		28,99	190,16	+3,54
PARC DES EXP	◆	117	767,47	...
PCAS #		18,21	119,45	+4,06
PETIT FOREST		39,80	261,07	−0,45
PIERRE VACAN		47,40	310,92	+0,89
PINGUELY HAU	❯	10,25	67,24	+14,14
POCHET	◆	100	655,96	...
RADIALL #		45	295,18	−5,26
RALLYE (LY)	❯	47	308,30	+3,98
RODRIGUEZ GR	❯	38,75	254,18	+9,15
SABATE-DIOSO		12,10	79,37	+10
SECHE ENVIRO		69	452,61	+18,97
SINOP.ASSET		18	118,07	+0,06
SIPAREX CROI		25,98	170,42	+10,79
SOLERI		190	1246,32	−4,52
SOLVING #		42,20	276,81	+2,43
STEF-TFE #		51	334,54	+2
STERIA GROUP		21	137,75	+7,47
SYLEA		46,88	307,51	+6,55
SYLIS #		17,28	113,35	+4,41
SYNERGIE (EX		18	118,07	−9,91
TEAM PARTNER		4,81	31,55	+12,12
TRIGANO	❯	18,50	121,35	+3,24
UNION FIN.FR		27,10	177,76	+6,27
VILMOR.CLAUS		61,20	401,45	+2
VIRBAC		83,20	545,76	−2,23
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 21 septembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	23,02	151	21/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	21,38	140,24	21/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2486,06	16307,48	23/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13637,28	89454,69	23/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11906,65	78102,50	23/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	77672,37	509497,35	23/09
BNP OBLI. CT	165,79	1087,51	23/09
BNP OBLI. LT	34,17	224,14	23/09
BNP OBLI. MT C	153,76	1008,60	23/09
BNP OBLI. MT D	141,12	925,69	23/09
BNP OBLI. SPREADS	185,87	1219,23	23/09
BNP OBLI. TRÉSOR	1963,64	12880,63	23/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1821,71	11949,63	20/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	111,21	729,49	11/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	53,35	349,95	23/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	66,41	435,62	23/09
BP OBLIG. EUROPE	51,56	338,21	24/09
BP SÉCURITÉ	102672,24	673485,75	24/09
EUROACTION MIDCAP	98,62	646,90	24/09
FRUCTI EURO 50	80,80	530,01	24/09
FRUCTIFRANCE C	63,70	417,84	23/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	114,95	754,02	23/09
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	176,71	1159,14	11/09
NORD SUD DÉVELOP. C	517,10	3391,95	23/09
NORD SUD DÉVELOP. D	399,07	2617,73	23/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	41,02	269,07	23/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	14,48	94,98	23/09
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	51,81	339,85	23/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,31	290,65	23/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	34,89	228,86	23/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	37,23	244,21	23/09
ÉCUR. EXPANSION C	14692,90	96379,11	23/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,04	275,76	23/09
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	42,58	279,31	23/09
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,95	1462,46	23/09
ÉCUR. MONÉTAIRE D	192,26	1261,14	23/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D	178,04	1167,87	23/09
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	31,14	204,27	23/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	276,45	1813,39	23/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,37	186,10	23/09
GÉOPTIM C	2329,69	15281,76	23/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	35,30	231,55	23/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,14	223,94	23/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	35,37	232,01	23/09
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	279,26	1831,83	21/09
ATOUT EUROPE C	428,29	2809,40	21/09
ATOUT FRANCE C	161,54	1059,63	21/09
ATOUT FRANCE D	146,38	960,19	21/09
ATOUT FRANCE ASIE D	64,93	425,91	21/09
ATOUT FRANCE EUROPE D	145,79	956,32	21/09
ATOUT FRANCE MONDE D	37,05	243,03	21/09
ATOUT MONDE C	44,69	293,15	21/09
ATOUT SÉLECTION D	86,35	566,42	21/09
CAPITOP EUROBLIG C	100,74	660,81	21/09
CAPITOP EUROBLIG D	83,11	545,17	21/09
CAPITOP MONDOBLIG C	44,45	291,57	21/09
CAPITOP REVENUS D	174,52	1144,78	21/09
DIÈZE C	408,22	2677,75	21/09
INDICIA EUROLAND D	86,73	568,91	20/09
INDICIA FRANCE D	299,01	1961,38	20/09
INDOCAM AMÉRIQUE C	34,01	223,09	21/09
INDOCAM ASIE C	15,78	103,51	21/09
INDOCAM FRANCE C	275,61	1807,88	21/09
INDOCAM FRANCE D	226,54	1486	21/09
INDOCAM MULTI OBLIG. C	180,45	1183,67	21/09
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	63,83	418,70	20/09
CAPITOP MONÉTAIRE C	191,46	1255,90	25/09
CAPITOP MONÉTAIRE D	188,66	1237,53	25/09
INDOCAM FONCIER	84,54	554,55	21/09
INDOCAM VAL. RESTR. C	218,33	1432,15	20/09
MASTER ACTIONS C	35,80	234,83	19/09
MASTER DUO C	13,09	85,86	19/09
MASTER OBLIGATIONS C	30,04	197,05	19/09
MASTER PEA D	10,60	69,53	19/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	16,61	108,95	20/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	15,57	102,13	20/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,49	114,73	20/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	15,92	104,43	20/09
OPTALIS EXPANSION C	12,84	84,22	20/09
OPTALIS EXPANSION D	12,53	82,19	20/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,44	114,40	20/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,32	100,49	20/09
PACTE SOL. LOGEM.	78,92	517,68	18/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	83,93	550,54	18/09
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,69	234,11	24/09
CIC CAPIRENTE MT D	26,80	175,80	24/09
CIC AMÉRIQUE LATINE	80,67	529,16	24/09
CIC CONVERTIBLES	5,25	34,44	24/09
CIC COURT TERME C	34,06	223,42	24/09
CIC COURT TERME D	26,94	176,71	24/09
CIC ECOCIC	321,73	2110,41	21/09
CIC ELITE EUROPE	105,89	694,59	21/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2051,83	13459,12	21/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1618,38	10615,88	21/09
CIC EUROLEADERS	306,52	2010,64	24/09
CIC FRANCE C	28,48	186,82	21/09
CIC FRANCE D	28,48	186,82	21/09
CIC HORIZON C	66,19	434,18	24/09
CIC HORIZON D	63,83	418,70	24/09
CIC MENSUEL	1435,06	9413,38	24/09
CIC MONDE PEA	21,90	143,65	21/09
CIC OBLI COURT TERME C	24,59	161,30	21/09
CIC OBLI COURT TEME D	19,52	128,04	21/09
CIC OBLI LONG TERME C	15,29	100,30	24/09
CIC OBLI LONG TERME D	15,10	99,05	24/09
CIC OBLI MONDE	394,88	2590,24	21/09
CIC ORIENT	117,88	773,24	21/09
CIC PIERRE	30,12	197,57	24/09
MONEYCIC DOLLAR	1416,45	....	24/09
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	844,12	5537,06	21/09
CIC EUROPEA C	8,57	56,22	21/09
CIC EUROPEA D	8,36	54,84	21/09
CIC EURO OPPORTUNITÉ	345,56	2266,73	21/09
CIC GLOBAL C	204,67	1342,55	21/09
CIC GLOBAL D	204,67	1342,55	21/09
CIC JAPON	8,04	52,74	24/09
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	933,59	6123,95	21/09
CIC NOUVEAU MARCHÉ	3,79	24,86	24/09
CIC PROFIL DYNAMIQUE	20,24	132,77	21/09
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	16,64	109,15	21/09
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	130,78	857,86	21/09
CIC TAUX VARIABLES	196,15	1286,66	21/09
CIC TECHNO. COM	60,02	393,71	21/09
CIC USA	15,50	101,67	21/09
CIC VAL. NOUVELLES	243,82	1599,35	21/09
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	228,16	1496,63	21/09
LION 20000 C/3 11/06/99	489,06	3208,02	21/09
LION 20000 D/3 11/06/99	426,96	2800,67	21/09
SICAV 5000	129,61	850,19	24/09
SLIVAFRANCE	221,28	1451,50	24/09
SLIVARENTE	38,89	255,10	24/09
SLIVINTER	129,27	847,96	24/09
TRILION	734,32	4816,82	24/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	156,70	1027,88	24/09
ACTILION DYNAMIQUE D	147,60	968,19	24/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	55,42	363,53	24/09
ACTILION ÉQUILIBRE C	161,95	1062,32	24/09
ACTILION ÉQUILIBRE D	151,42	993,25	24/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	148,87	976,52	24/09
ACTILION PRUDENCE C	170,13	1115,98	24/09
ACTILION PRUDENCE D	158,54	1039,95	24/09
INTERLION	230,47	1511,78	24/09
LION ACTION EURO	73,12	479,64	24/09
LION PEA EURO	73,72	483,57	24/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	17,43	114,33	21/09
CM EUROPE TECHNOL	3,32	21,78	21/09
CM FRANCE ACTIONS	27,95	183,34	21/09
CM MID. ACT. FRANCE	25,28	165,83	21/09
CM MONDE ACTIONS	268,15	1758,95	21/09
CM OBLIG. LONG TERME	107,23	703,38	24/09
CM OPTION DYNAM.	26,38	173,04	21/09
CM OPTION ÉQUIL.	50,05	328,31	21/09
CM OBLIG. COURT TERME	164,35	1078,07	24/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	340,35	2232,55	24/09
CM OBLIG. QUATRE	165,16	1083,38	24/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,87	123,78	21/09
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	107,66	706,20	24/09
ASIE 2000	58,08	380,98	24/09
NOUVELLE EUROPE	177,99	1167,54	24/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3596,06	23588,61	24/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3297,37	21629,33	24/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	321,82	2111	21/09
ST-HONORÉ FRANCE	47,12	309,09	24/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	82,85	543,46	24/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	83,05	544,77	24/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	333,10	2184,99	24/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	77,18	506,27	24/09
WEB INTERNATIONAL	21,04	138,01	24/09
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	154,02	1010,30	21/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	4759	31216,99	21/09
STRATÉGIE INDICE USA	7664,54	50276,09	21/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	106,64	699,51	23/09
ADDILYS D	105,80	694	23/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	21,86	143,39	23/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	21,17	138,87	23/09
AMPLITUDE EUROPE C	27,08	177,63	23/09
AMPLITUDE EUROPE D	25,94	170,16	23/09
AMPLITUDE FRANCE	68,96	452,35	23/09
AMPLITUDE MONDE C	192,40	1262,06	23/09
AMPLITUDE MONDE D	172,57	1131,98	23/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	14,20	93,15	24/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	13,57	89,01	24/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	77,97	511,45	23/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	33,09	217,06	24/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	25,13	164,84	23/09
GÉOBILYS C	121,06	794,10	24/09
GÉOBILYS D	110,37	723,98	24/09
INTENSYS C	20,64	135,39	24/09
INTENSYS D	17,54	115,05	24/09
KALEIS DYNAMISME C	197,67	1296,63	23/09
KALEIS DYNAMISME D	192,25	1261,08	23/09
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	69,56	456,28	23/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	191,91	1258,85	23/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	185,91	1219,49	23/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	185,91	1219,49	23/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	179,71	1178,82	23/09
KALEIS TONUS C PEA	58,64	384,65	23/09
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	101,69	667,04	24/09
OBLITYS C	113,10	741,89	23/09
OBLITYS D	111,33	730,28	23/09
PLÉNITUDE D PEA	37,20	244,02	23/09
POSTE GESTION C	2606,72	17098,96	24/09
POSTE GESTION D	2310,81	15157,92	24/09
POSTE PREMIÈRE	7081,13	46449,17	23/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42285,78	277376,53	24/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9174,42	60180,25	23/09
PRIMIEL EUROPE C	42,72	280,22	23/09
REVENUS TRIMESTRIELS	789,92	5181,54	24/09
SOLSTICE D	363,17	2382,24	23/09
THÉSORA C	188,04	1233,46	23/09
THÉSORA D	156,97	1029,66	23/09
TRÉSORYS C	47237,78	309859,52	23/09
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	65,61	430,37	24/09
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	54,49	357,43	23/09
DÉDIALYS SANTÉ	86,67	568,52	24/09
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	25,27	165,76	24/09
DÉDIALYS TELECOM	39,07	256,28	24/09
POSTE EUROPE C	91,85	602,50	24/09
POSTE EUROPE D	87,60	574,62	24/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	197,83	1297,68	23/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	181,61	1191,28	23/09
REMUNYS PLUS	102,70	673,67	23/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,49	1033,07	21/09
CADENCE 2 D	155,17	1017,85	24/09
CADENCE 3 D	153,55	1007,22	24/09
CONVERTIS C	212,78	1395,75	24/09
INTEROBLIG C	58,97	386,82	21/09
INTERSÉLECTION FR. D	61,91	406,10	24/09
SÉLECT DÉFENSIF C	188,23	1234,71	24/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	213,88	1402,96	21/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	153,72	1008,34	24/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	122,18	801,45	24/09
SÉLECT PEA 1	187,17	1227,75	21/09
SG FRANCE OPPORT. C	337,70	2215,17	21/09
SG FRANCE OPPORT. D	316,20	2074,14	21/09
SOGENFRANCE C	370,32	2429,14	24/09
SOGENFRANCE D	333,71	2188,99	24/09
SOGEOBLIG C	112,67	739,07	24/09
SOGÉPARGNE D	46,29	303,64	24/09
SOGEPEA EUROPE	172,93	1134,35	21/09
SOGINTER C	42,41	278,19	21/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	12,18	79,90	21/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	41,17	270,06	21/09
DÉCLIC ACTIONS INTER	26,78	175,67	21/09
DÉCLIC BOURSE PEA	44,14	289,54	21/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	15,16	99,44	21/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,22	112,96	21/09
DÉCLIC PEA EUROPE	18,52	121,48	21/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	47,63	312,43	21/09
FAVOR	245,39	1609,65	24/09
SOGESTION C	43,74	286,92	21/09
SOGINDEX FRANCE C	416,86	2734,42	21/09
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

MÉDECINE **La banalisation des lasers et l'utilisation, en association avec des robots, de sources de lumière très particulières émises par des lasers « excimères » ont bouleversé la chirurgie ophtalmologique. ● QUELQUES MINUTES suffisent aujourd'hui pour corriger sous anesthésie locale les imperfections du globe oculaire à l'origine de la myopie, de l'astigmatisme, de l'hypermétropie ou de la presbytie. ● ENVIRON 600 000 opérations de ce type ont été menées en 2000 dans les pays de l'Union européenne. Coût de ces interventions : de 5 000 à 10 000 francs (760 à 1 520 euros). ● LE POTENTIEL de ces techniques laser est tel qu'il est possible non seulement de corriger la vue du patient opéré, mais aussi d'augmenter sensiblement son acuité visuelle. Aux Etats-Unis, des yuppies envisagent d'y recourir pour acquérir une vision d'aigle. Une dérive critiquée par les médecins.**

Mieux voir de ses propres yeux

Le laser, la robotique et l'informatique bouleversent la chirurgie ophtalmologique au point que le port de lunettes pourrait devenir inutile. Cette révolution ouvre aussi de formidables possibilités d'amélioration de la fonction visuelle humaine

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Porter des lunettes sera demain, pour l'essentiel, réservé à ceux qui n'auront eu ni les moyens ni la chance d'avoir accès aux nouvelles techniques sophistiquées et à bien des égards révolutionnaires qu'apprennent depuis peu à acquérir et à maîtriser la plupart des chirurgiens ophtalmologistes des pays industrialisés. Telle est la conviction de la majorité des 4 000 médecins, techniciens et industriels qui participaient, du 1er au 5 septembre à Amsterdam, au congrès de la Société européenne de la chirurgie réfractive et de la cataracte. Rarement, une technique chirurgicale aura, comme celle-ci, connu une diffusion aussi rapide et aussi triomphante. Inconnue ou presque il y a dix ans, elle a l'an dernier donné lieu à 600 000 actes de chirurgie dans les pays de l'Union européenne. Entre 1999 et 2000, cette activité a doublé, et parfois même triplé dans certains pays comme l'Allemagne. Cette croissance se manifeste également de façon soutenue en France où 113 équipes proposent, en majorité dans le secteur privé, cette chirurgie prometteuse, la demande étant en constante augmentation.

Cette chirurgie réfractive concerne l'ensemble des actes médicaux qui visent à modifier le pouvoir réfractif de l'œil afin d'ajuster de la manière la plus précise la focalisation des images que notre regard projette sur notre rétine. Elle se propose donc de corriger les anomalies que sont la myopie, l'astigmatisme, l'hypermétropie ou encore la presbytie.

La cornée – puissante lentille – est l'élément anatomique le plus impliqué dans ces phénomènes de réfraction. A ce titre elle est la cible privilégiée des nouveaux gestes thérapeutiques chirurgicaux. Imaginée, sinon « théorisée » dès le milieu du XIXe siècle, la chirurgie incisionnelle de la cornée a commencé à être mise en œuvre au Japon au cours des années 1950 avec des résultats rarement heureux. Cette chirurgie fut ensuite marquée par les travaux originaux, autant que controversés, menés par les professeurs Fyodorov, ophtalmologiste militaire soviétique, et Barraquer, spécialiste d'origine espagnole et fondateur à Bogota d'un célèbre institut médical portant son nom.

SCULPTER LA CORNÉE

L'un et l'autre, en marge des organismes de recherches américains et européens, développèrent avec pragmatisme un ensemble de procédés visant, en sculptant la cornée, à corriger les troubles de la réfraction oculaire. L'approche chirurgicale primaire de Fyodorov ayant trouvé ses limites, ce sont les travaux de Barraquer qui, prolongés, complétés et améliorés, sont à l'origine du phénomène auquel on assiste aujourd'hui.

Après les tâtonnements initiaux et controversés des pionniers, la maîtrise des faisceaux de lumière cohérente émis par les lasers a bouleversé la donne en permettant que la sculpture destruction cornéenne à visée thérapeutique ne soit plus le produit d'une incision mécanique. Les premiers travaux expérimentaux ont été conduits avec des lasers « excimères », lasers pulsés qui émettent dans les ultraviolets lointains et dont les photons hautement énergétiques parviennent à rompre les liaisons moléculaires sans pour autant dégager trop de chaleur.

Utilisés dans l'industrie des plastiques au milieu des années 1970, ces lasers sont apparus en ophtalmologie à la fin des années 1980. On parla alors de la photokératectomie réfractive (PKR), une approche thérapeutique dont on découvrit assez vite que l'efficacité était limitée par la douleur ressentie par les patients dans les jours suivant l'intervention ainsi, à plus long terme, que par les conséquences des phénomènes de cicatrisation de la cornée.

Pour prévenir cette réaction cicatricielle et élargir les possibilités de correction aux myopies de fortes intensités deux spécialistes, l'un grec l'autre, italien (Pallikaris et Buratto) tentèrent au début des années 1990 de réaliser l'ablation – toujours par laser – non plus en surface mais au sein même du tissu cornéen. Le Lasik (Laser in situ keratomileusis) allait naître qui est utilisé dans les deux tiers des interventions de chirurgie réfractive pratiquées en Europe. Si les résultats apparaissent en moyenne très positifs et permettent aux patients de retrouver une acuité visuelle égale ou supérieure à celle fournie par le port de lunettes, il existe aussi des échecs, voire des accidents qui imposent dans tous les cas qu'une information claire et objective soit donnée aux patients.

L'AMPLEUR DU MARCHÉ

« Le Lasik est l'aboutissement de tous les raffinements apportés depuis vingt ans à la technique des kératomileusis de Barraquer. L'histoire rejoint ici l'actualité », résume le docteur Jean-Jacques Saragoussi (Hôtel-Dieu de Paris), coordonnateur d'un récent ouvrage sur ce thème réalisé sous l'égide de la Société française d'ophtalmologie (*La Chirurgie réfractive*, Editions Masson ; 790 pages, 1 350 F, 205,79 €).

Pour les participants au congrès d'Amsterdam, il ne fait aucun doute que de nouvelles et importantes avancées thérapeutiques sont, à court ou moyen terme, à attendre qui conduiront progressivement à un abandon généralisé du port des lunettes. L'enthousiasme des chirurgiens ophtalmologistes, l'ampleur du marché, la puissance croissante des apports de l'informatisation, de la robotique et la dynamique induite par la concurrence industrielle sont autant d'éléments qui laissent augurer de substantiels progrès thérapeutiques mais aussi diagnostiques.

« Nous vivons une révolution qui, pour la première fois, nous permet de nous faire faire l'économie d'outils dont le principe remontait au XIIIe », a souligné à Amsterdam le professeur Stephen Slade (Houston, Texas) qui fut le premier à utiliser le technique du Lasik aux Etats-Unis. De nouveaux systèmes associant le geste thérapeutique par laser à de nouvelles mesures de la « réalité optique » de l'œil (issues de techniques utilisées en astronomie [Le Monde du 24 mai] à partir du phénomène de la déformation du front d'onde ou *wave front*) commencent déjà à être expérimentées et commercialisées qui permettent, pour reprendre la formule de leurs promoteurs, un traitement « sur mesure » des anomalies réfractives de l'œil.

La multinationale Bausch & Lomb a ainsi présenté lors du congrès d'Amsterdam les premiers résultats obtenus auprès de 2 500 patients à travers le monde à partir d'une plate-forme de ce type. Selon elle, ils tendraient à montrer sans conteste de notables progrès (notamment en vision nocturne et dans la pénombre) par rapport à ceux obtenus par le Lasik. Vingt-cinq de ces plates-formes sont en activité à travers le monde dont trois en France dans des établissements privés. Une quatrième devant être prochainement installée à l'Hôtel-Dieu.

Tous ces éléments font que la chirurgie réfractive est, bien loin d'une chirurgie de confort, en passe de devenir une véritable chirugie de la vision. Face à l'augmentation constante de la demande et compte tenu des enjeux économiques et sanitaires que soulève l'évolution des techniques la question est d'ores et déjà posée de l'évaluation rigoureuse et indépendante de cette thérapeutique, de ses indications, de son efficacité et de son innocuité ainsi, corollaire, que de sa prise en charge par la collectivité.

Jean-Yves Nau

Un bistouri de lumière pour corriger la vue

▶ UNE NOUVELLE TECHNIQUE CHIRURGICALE, LE LASIK

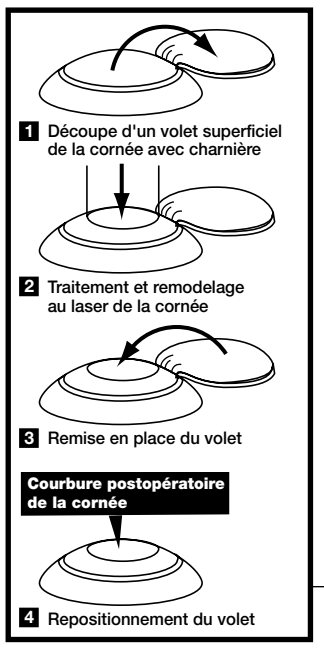

L'opération consiste en un remodelage de la cornée après en avoir découpé un morceau

▶ LES PATHOLOGIES LES PLUS COURANTES

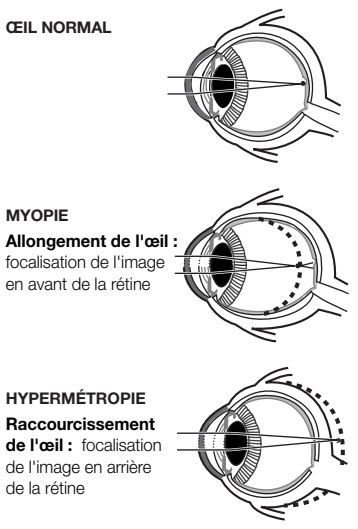

L'espoir d'acquérir une vision supranormale

LES DERNIERS développements technologiques de la chirurgie réfractive ouvre de nouvelles perspectives quant aux modifications qui pourraient être faites de la fonction visuelle. Les nouvelles possibilités diagnostiques et thérapeutiques laissent en effet penser que l'on est aujourd'hui en mesure non seulement de corriger une fonction visuelle défaillante du fait d'une anomalie de la réfraction mais aussi d'améliorer les possibilités d'une fonction visuelle tenue pour normale ce qui, à l'évidence, soulève nombre questions dépassant le champ de la médecine. De fait, *« proposer d'améliorer, par voie chirurgicale, les performances d'une fonction visuelle normale est pour partie un argument de marketing et pour partie une réalité scientifique »*, remarque le docteur Michaël Assouline (Clinique de la vision, Paris).

Le principal critère actuellement utilisé pour mesurer les performances de cette fonction est l'acuité visuelle. Celle-ci correspond au pouvoir de discrimination le plus fin de l'œil. L'acuité visuelle normale est comprise entre 16/10 et 20/10 chez l'enfant. Elle diminue ensuite physiologiquement de manière plus ou moins rapide et importante au cours de la vie. Mais, du fait des progrès de la chirurgie, *« il apparaît,* explique le docteur Michaël Assouline, *que dans 30 % des cas on peut améliorer l'acuité visuelle des patients d'au moins 2 dixièmes. Nous connaissons des cas où l'acuité visuelle obtenue après intervention est de 16 dixièmes. Et nous avons des éléments pour penser que la structure de l'oeil humain permettrait d'aller jusqu'à une acuité de 20 voire de 30 dixièmes ! »*

EN QUÊTE D'AMÉLIORATION

Certaines personnes jouissent naturellement d'une acuité visuelle supérieure à la normale. C'est notamment le cas des pilotes de chasse et de certains joueurs de tennis. Des études sont en cours pour tenter de cerner les caractéristiques de leur fonction visuelle. *« Les études qui ont été menées sur les pilotes de chasse de l'armée américaine ont montré qu'un certain nombre d'entre eux présentaient une forme particulière d'aberration optique connue sous le nom de "coma horizontal" et qui correspond à une certaine déformation de l'image,* précise le docteur Assouline. *Cela confirme d'autres données ophtalmologiques, qui nous montrent qu'il ne faut pas assimiler aberrations optiques et handicap. »* Quel usage fera-t-on des possibilités d'amélioration des performances d'une fonction visuelle tenue pour être normale ? Peut-on sans difficultés passer de la thérapeutique à une forme de quête d'amélioration des performances sensorielles ? Une demande de ce type commence à émerger aux Etats-Unis où certains yuppies voient là une manière d'améliorer leurs performances physiques. En Grande-Bretagne une récente campagne publicitaire qui proposait récemment d'acquérir une *« vision d'aigle »* a quelque peu irrité la communauté des ophtalmologistes.

En France, le sujet n'a pas encore été publiquement soulevé. *« L'acuité visuelle, si sensible à chacun, n'est que l'un des facteurs de notre perception du monde dans laquelle l'esprit, le mental, prend une large part,* écrit le professeur Yves Pouliquen, ophtalmologiste honoraire de l'Hôtel-Dieu de Paris dans la préface de *Chirurgie réfractive. Il n'y a rien de plus simpliste que de confondre un chiffre d'acuité avec le regard porté sur le monde et c'est notre orgueil de médecin de le savoir. »*

J.-Y.N.

Les contaminations faibles mais prolongées du nucléaire

LES ATTENTATS qui ont frappé les Etats-Unis ont posé le problème de la vulnérabilité des sites sensibles, comme les centrales nucléaires, et de la pollution radioactive majeure qui pourrait résulter d'une action terroriste contre ces installations. C'est sur un scénario heureusement moins catastrophiste que se fonde un nouveau programme de recherche de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), présenté à l'occasion du congrès international de radioécologie et écotoxicologie, tenu récemment à Aix-en-Provence.

Baptisé « Envirhom », ce projet participe d'une nouvelle approche de la radioprotection, explique Jérôme Joly, du département de protection de l'environnement de l'IPSN : *« Cette discipline reposait auparavant sur un paradigme : protéger l'homme, c'était protéger l'environnement. Or nous considérons aujourd'hui que la biodiversité, les ressources, les habitats naturels doivent être aussi préservés. »* Désormais, on étudie l'impact des rayonnements ionisants sur les écosystèmes pris dans leur complexité, l'homme étant considéré comme un élément particulier de cet ensemble.

Les experts s'intéressent, plus particulièrement, aux effets des expositions chroniques, sur de longues durées, à de faibles doses de radionucléides. Quelles peuvent être leurs conséquences sur les règnes végétal et animal, d'abord au niveau cellulaire, puis sur les individus (comportement, croissance, reproduction, durée de vie, résistance aux maladies), sur les populations et, en définitive, sur les écosystèmes ?

ÉTUDIER LES RÉPERCUSSIONS

« Dans ce domaine, nous avons beaucoup de lacunes scientifiques », souligne Jacqueline Garnier-Laplace, chef du Laboratoire de radioécologie expérimentale de Cadarache (Bouches-du-Rhône), qui pilote ce travail. Les effets biologiques d'une exposition aiguë à de fortes doses sont assez bien connus – chez l'homme, des cancers – et, s'agissant des faibles doses, des études ont été menées sur les travailleurs du nucléaire, soumis à des risques de contamination par inhalation de poussières radioactives ou par blessure. Mais, pour les citoyens ordinaires, le risque est surtout lié à l'ingestion, avec les aliments, de faibles quantités de radionucléides, que ceux-ci soient présents naturellement dans l'environnement, disséminés par certaines installations (mines uranifères, centrales nucléaires, usines de retraitement, sites de stockage de déchets radioactifs), ou relâchés accidentellement (à la suite notamment de l'explosion de Tchernobyl).

Dans un premier temps, les chercheurs vont tenter de mettre en évidence d'éventuels processus de concentration des radioéléments dans les organismes vivants. Une algue unicellulaire plongée dans un bain enrichi en uranium, des clams se nourrissant de ce phytoplancton, des écrevisses mangeant les précédents et, au bout de la chaîne trophique, des truites carnivores, leur servent de modèles. Dans une deuxième étape, il leur faudra étudier les répercussions sur la dynamique des populations végétales et animales, en s'intéressant plus spécialement, chez l'homme, aux effets sur le système nerveux central, le système immunitaire et le système reproducteur. A terme, ce travail pourrait contribuer à la mise place d'un système international de radioprotection non plus limité à l'homme, mais incluant l'environnement.

Pierre Le Hir

Le nouveau
désordre mondial
Deux semaines après les attentats du 11 septembre, *Le Monde* ouvre ses colonnes aux réflexions et analyses de personnalités extérieures et donne la parole à ses lecteurs
Un supplément exceptionnel de 12 pages
mercredi 26 septembre
Le Monde
daté 27

Deux cuisiniers, deux styles, un métier

Aux limites de la Provence, Jean-Claude Aubertin (Villeneuve-lès-Avignon) et Régis Douysset (Grignan) invitent à la découverte de saveurs inédites

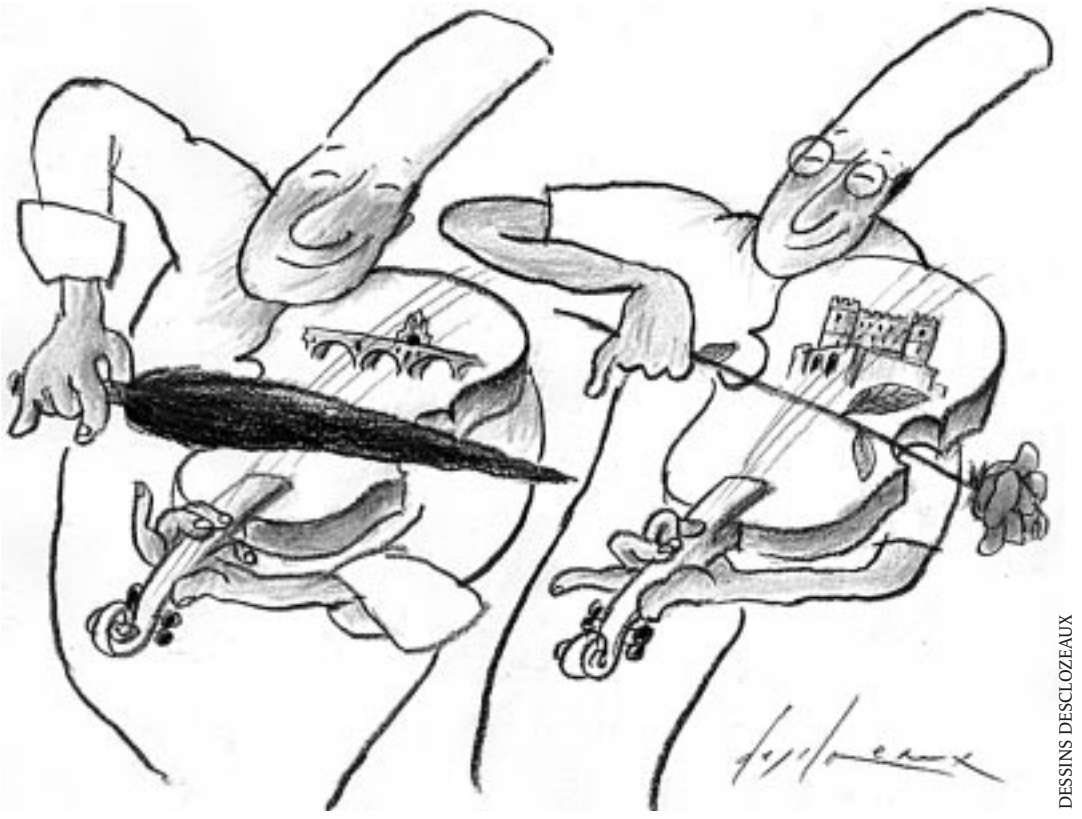

DESSINS DESCLOZEAUX

DEUX CUISINIERS, deux générations, deux styles, un savoir-faire puisé aux mêmes sources. L'un est installé à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), où Philippe le Bel fit édifier la citadelle commandant le passage entre le royaume et l'empire ; l'autre, au pied de la résidence du comte de Grignan (Drôme), lieutenant général du roi de France en Provence, qui épousa la fille de Mme de Sévigné, Françoise, *« la plus jolie fille de France »* au dire de sa mère. La forteresse de Villeneuve comme le château de Grignan sont bâtis sur des éperons rocheux qui encadrent la vallée du Rhône. La vue y est illimitée, des Alpilles au Vivarais et au mont Ventoux, *« miroir des aigles »,* dit le poète René Char, se souvenant de Pétrarque qui en fit l'ascension.

Tous deux sont installés aux limites de la Provence, l'un sur son versant languedocien, l'autre en Drôme provençale. Jean-Claude Aubertin, la cinquantaine sportive, commence à seize ans son apprentissage au Buffet de la gare d'Epernay, sa ville natale. En 1969, le voici commis garde-manger à Locarno, en Suisse, puis chef tournant à Davos. Quelques années plus tard, il est promu chef rôtisseur à l'hôtel Portman de Londres, puis au Métropole à Monte-Carlo. Un début de carrière qui témoigne d'une sorte de gravité obstinée, un trait de caractère que ce Champenois de naissance partage avec ses aînés soumis à de rudes épreuves, mais toujours rêveurs et tenaces. Sa première incursion en Provence date de 1976. Pendant trois ans, il sera chef au Vernet (Avignon), puis pendant une période équivalente à l'Auberge de Noves, gratifiée à l'époque de deux macarons au Michelin. Le voici dans la cour des grands. Puis la bougeotte le reprend. Il se rend à Londres pendant quelques années. Au Domaine de Valmouriane, entre 1987 et 1991, à Saint-Rémy-de-Provence, où nous l'avons connu, sa cuisine ne se contente pas de mettre en valeur les produits du bocage maraîcher de Châteaurenard, d'une exceptionnelle profusion, mais constitue déjà un langage librement maîtrisé. Un langage elliptique, allusif, relevant plus d'une poésie culinaire que de la mise en scène de recettes éprouvées. Jean-Claude Aubertin est de ces rares cuisiniers dont le talent est de révéler non pas le produit en lui-même, mais la signification que lui donne son regard singulier.

Chaque plat est signé. Sa *« truffade d'agneau de la tête aux pieds »*, qui, dans une expression naturaliste, pourrait se borner à une combinaison des abats et de morceaux nobles agrémentés d'un peu de truffe, remet en question le principe même de cet assemblage et invite à la découverte de saveurs inédites : celles de la tête et du pied aux textures si particulières, bien sûr, mais aussi celles du carré ou du filet, placés dans une cocotte de fonte lutée où s'achève la cuisson et se forge la puissante harmonie des goûts. Un plat dans lequel chaque élément conserve sa texture, soumis aux délicates fragrances aromatiques de la truffe. Démarche identique avec les petits artichauts violets en barigoule de cèpes et lardons de foie gras. La cuisine, pour Jean-Claude Aubertin, n'est pas un modèle que l'on imite, mais un motif que l'on transpose, parfois avec une certaine fantaisie, lorsqu'il associe civet de rouget, calamars et vermicelles brunis. A Villeneuve, contre le flanc gauche de la collégiale qui abrite une copie de la célèbre *Pieta*, Jean-Claude Aubertin poursuit inlassablement ce travail méticuleux qui consiste à bien poser chaque saveur dans l'assiette. Autrefois reconnu par le Michelin, Jean-Claude Aubertin, depuis l'ouverture de son propre établissement en 1992, n'a pas eu les honneurs du Guide rouge. Curieux oubli.

UN SOLIDE MÉTIER

A Grignan, au pied du château, s'étend la Roseraie, splendide manoir construit au milieu du XIXe siècle, aménagé par Hartmut Aberts, metteur en scène d'origine allemande marié à une Française. Le fils de la maison, Régis Douysset, solide gaillard de vingt-huit ans, né aux Lilas, y a fait l'an passé une arrivée remarquée. Dès l'adolescence, à mesure que décroissait son intérêt pour les études, il se sent attiré par la cuisine. Formation technique au lycée de Thonon-les-Bains, dont il sort en 1993. Son premier contact avec le métier se fait en Allemagne, à Düsseldorf, auprès de Jean-Claude Bourgueil, trois macarons au Michelin. Puis il intègre la brigade de Michel Del Burgo au Bristol. La rigueur, il l'apprend outre-Rhin, *« dans une région où les goûts raffinés sont rares »*. La passion lui vient de son passage chez Michel Del Burgo. Deux qualités qui préoccupaient déjà Mme de Sévigné. Gourmande, il lui arrivait parfois de souper simplement : *« Je mange fort bien, ma chère bonne (...). Les soirs, une petite poularde, le matin un bon potage. »* En hommage à Mme de Sévigné, Régis Douysset a imaginé la *« poulette de ferme cuite au pot, avec légumes (navets-fane, céleri-rave, choux, carottes-fane), foie gras et truffe »*. La volaille est élevée en liberté à Réauville (Drôme). Elle est d'abord pochée doucement pendant vingt minutes dans un fond de volaille maison, puis dressée dans une cocotte en fonte, avec quelques escalopes de foie gras et passée au four pendant cinq minutes. Le cuisinier d'aujourd'hui raconte peu ; son art tend vers l'épure, mais la précision du détail – en l'occurrence un trait de sirop de betterave ajouté en même temps que la truffe au moment de servir – compte autant pour lui que la vision de l'ensemble. C'est l'un des beaux plats d'une carte exigeante et variée, sans concession obligée à la cuisine du soleil qui fait florès dans une Provence trop souvent privée d'imagination. Deux chefs, un solide métier chez Jean-Claude Aubertin, des réussites prometteuses chez Régis Douysset, de vingt ans son cadet. Et un même savoir-faire qui privilégie les jus courts, savoureux, et les cuissons précises. Tout irait bien en cette rentrée si la clientèle américaine, nombreuse encore habituellement en cette saison, n'avait subitement disparu.

Jean-Claude Ribaut

★ Jean-Claude Aubertin 1, rue de l'Hôpital, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-25-94-84. Fermé dimanche et lundi. Menus : 185 F, 28,2 € - 295 F, 44,97 €. A la carte, compter 350 F, 53,36 €.

★ Hostellerie Manoir de la Roseraie, 26230 Grignan. Tél. : 04-75-46-58-15. Fermé mardi et mercredi. Menu du marché : 195 F, 29,73 €. Menu dégustation : 370 F, 56,41 €. A la carte, compter 350 F, 53,36 €.

BOUTEILLE

Vin de pays des coteaux de l'Ardèche

VIOGNIER VENDANGES D'OCTOBRE 2000

Les Vignerons ardéchois, avec une vingtaine de caves liées à un chai d'élevage et de conditionnement, sont confrontés aux problèmes actuels du marché : les prix des grands crus s'envolent, les autres dégringolent. Quand on possède 5 800 hectares, sur les terrasses méridionales de l'Ardèche, dominant le Rhône, avec un climat méditerranéen tempéré par l'altitude (250 m) et que l'on dispose de cépages viognier qui ont fait leurs preuves, pourquoi ne pas jouer l'originalité en procédant à la récolte manuelle, trente-cinq jours après celle des viogniers classiques, sans trier les raisins normalement flétris et la pourriture noble. Il ne s'agit pas de rivaliser avec les grands liquoreux, mais d'exprimer, aussi par la vinification, un caractère méconnu de ce cépage, qui n'est jamais aussi bon, il faut l'admettre, que dans la région de Condrieu. Avec une robe jaune ambré, des parfums de violette, d'abricot et de pêche, une bouche toute en souplesse, voici l'aimable compagnon d'une dégustation buissonnière de fromages bleus, de desserts et même de chocolat, si difficile à marier avec le vin. Viognier Vendanges d'octobre 2000 : 50 F (7,62 €).

★ Uvica Vignerons ardéchois, BP 8, 07120 Ruoms, tél. : 04-75-39-98-00.

TOQUES EN POINTE

Restaurant et maison d'hôtes

CHÂTEAU DE SAINT-MAXIMIN

■ Cet ensemble au cœur d'un village proche d'Uzès est un abrégé de cinq siècles d'architecture (XIIe - XVIIe), un temps habité par le chanoine Sconin, qui y accueillit Jean Racine. Passé le puissant fronton classique, les grands espaces ponctués d'œuvres d'art évoquent le passé glorieux d'une région que l'on a appelée la « Toscane française ». Les artisans de cette réhabilitation sont Alain Manière, l'un des deux fils du grand Jacques, le génial cuisinier du Pactole, et Jean-Marc Perry. Quelques chambres admirablement décorées et confortables donnent sur les terrasses fleuries et la piscine. La table n'est pas réservée aux seuls résidants. C'est la formule éprouvée d'un unique menu composé sur le marché : tel jour, une vichyssoise de courgettes et morue aux girolles, un thon à la Rossini sur une salade de haricots de Provence ; tel autre, l'épaule d'agneau rôtie et tian de légumes, ou bien le râble de lapin farci aux tomates confites. Les jours de fête, salade folle Jacques Manière, poulet Père Lathuile et sa galette parmentière. Menu : 240 F, 36,59 €.

★ Chambres d'hôtes et restaurant, rue du Château, 30700 Saint-Maximin, tél. : 04-66-03-44-16. Fermé le lundi et le mardi. De novembre à avril, ouvert le week-end.

Bistrots

L'OPPORTUN

■ Ce bistrot du marché Edgar-Quinet se veut un centre de *« beaujolothérapie »*. Le patron donne ses *« consultations au comptoir »*. Les spécialités : *« dépistage de la pépie, prophylaxie de la soif »*. On y procède aussi à un sérieux prélèvement du porte-monnaie, car l'établissement n'est pas conventionné. Blagues de carabin mises à part, l'endroit est amusant et animé les jours de marché. Mais, au-delà du folklore, on aimerait un choix véritable parmi les beaujolais et les côtes roannaises, des cèpes un peu plus fermes et des quenelles plus subtiles. la carte, compter 350 F, 53,36 €.

★ 64, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris, tél. : 01-43-20-26-89. Fermé le dimanche.

A & M, LE BISTROT

■ Jean-Pierre Vigato (Apicius) et François Grandjean (Marius) ont à nouveau conjugué leurs talents dans une seconde enseigne (après celle du 136, boulevard Murat, 75016 Paris), où l'espace intérieur, agrémenté d'une coupole lumineuse, est aussi mieux distribué. La carte, signée Vigato, mise en œuvre par Benoît Chagny, est un modèle de liberté et de truculente vitalité, avec le saumon *« façon hareng »,* les miettes de pommes de terre et chair de tourteau fraîche, la terrine de canard confit et la joue de bœuf en hachis parmentier, ou bien braisée, fondante, avec une fine sauce gribiche. La variante « déjeuner de copines », c'est la salade verte huile d'olive et citron, la dorade en papillote au thym frais ou le cabillaud demi-sel et tronçons de poireaux en vinaigrette. Superbes entremets au chocolat amer, gaufres, babas au rhum. Menu carte : 180 F, 27,44 €, pouvant être modulé à 145 F, 22,11 € (entrée plat ou plat dessert) et 110 F, 16,77 € (plat unique).

★ 105, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : 01-44-40-05-88. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LE MEURIN

■ Béthune est à moins de deux heures de route de Paris, soit. Mais on sait moins que la grande bâtisse d'inspiration flamande au cœur de la cité est une étape gourmande de première grandeur. La cuisine de Marc Meurin, rigoureuse et classique, porte une attention à la forme qui dépasse le simple souci esthétique. Le foie gras de canard poêlé accompagné d'une salade de cèpes croquants et d'un sabayon au vin jaune joue aussi bien des textures, des équilibres (sucré, acidulé) que de la présentation. Un plat irrésistible avec un vin de l'Etoile (Jura). Pareillement, avec le homard breton aux baies roses et melon envoyé à la minute, ou bien le tartare de saint-pierre, graines de sésame et passe-pierre. Le terroir et la côte sont évoqués dans les rouelles de râble de lapin de ferme confit au chou rouge à la Flamande ou le turbot côtier aux chicons braisés, câpres et raisins. Marc Meurin choisit les saveurs une à une et sait les recomposer en un bouquet éblouissant : ici, les langoustines du Plouhinec en croustille de pieds de porc à l'encre de seiche et nougatine d'ail, là, le caneton de Challans, aiguillettes et navets caramélisés au pain d'épices, cuisses confites à l'oignon rouge et jus aux baies de cassis. Après les puissants fromages du Nord, les desserts et le café (grande sélection), arrive le chariot de meringues, de guimauve, et même la barbe à papa ! Menus : 220 F, 33,54 €(déj.), 290 F, 44,21 € ; 550 F, 83,85 €. A la carte, compter 500 F, 76,22 €.

★ 15, place de la République, 62400 Béthune, tél. : 03-21-68-88-88. Fermé dimanche soir et lundi.

Jean-Claude Ribaut

La poire Williams

A Barenton, dans la Manche, la grande tempête d'il y a deux ans a eu raison d'un monument. Le poirier qui avait été planté sous le règne de Louis XV (22 mètres de haut, 4 mètres de circonférence, 20 000 poires les bonnes années) s'est retrouvé déraciné.
On a beau répéter l'adage selon lequel un poirier met cent ans à grandir, cent ans à produire et cent ans à décliner, de pareils colosses fruitiers sont l'exception. *« Même si cet arbre vit généralement vieux,* raconte Joseph Marinelli, producteur de poires en Mayenne, *dans nos vergers modernes les choses vont beaucoup plus vite. Le premier fruit est cueilli sur les arbres dès quatre ans, et l'on obtient des récoltes régulières à partir de la septième feuille, comme disent les jardiniers. »*
L'an dernier il s'est vendu en France 114 000 tonnes de poires à couteau. Face à la pérennité de certaines pommes comme la golden, que l'on trouve du 1er janvier au 31 décembre, la poire fait l'effet d'un fruit fugace. Avec elle, en effet, les variétés se succèdent, se côtoient parfois, mais ne sont jamais disponibles tout au long de l'année. Selon les saisons il existe des poires dites *« d'été, d'automne ou d'hiver »*. Il ne s'agit pas du moment où on les récolte, mais de celui où elles sont disponibles à la vente.
En ce moment c'est la poire la plus vendue au monde qui triomphe sur les étals : la williams. Ce fruit bosselé, à la peau fine, à la chair blanche fondante et musquée, a été obtenu il y a plus de deux cent trente ans par un instituteur anglais du Berkshire. Hélas pour lui, ce n'est pas son nom de Wheeler qui est passé à la postérité, mais celui de Richard Williams, installé non loin de Londres et qui se fit le chantre de cette nouvelle variété au début du XIXe siècle.
Aujourd'hui la Williams est, avec la conférence, la poire à couteau préférée des Français. Elle reste toutefois, et de loin, la plus présente dans les vergers car, contrairement à sa consœur, une grande partie de sa récolte va à la transformation : pulpe, fruits au sirop, alcool de poire.
Ces fruits très consommés sont-ils pour autant les meilleurs ? Pour Anne Hudson, présidente d'honneur de l'association *Les Mordus de la poire, « l'intérêt des poires réside précisément dans l'incroyable palette de goûts offerte par les différentes variétés. Imaginez qu'il en existe plus de 5 000 recensées dans le monde. Une dizaine sont très fréquentes sur nos étals, aux chairs plus ou moins soyeuses, acidulées, sucrées ou granuleuses.»*
Anne, qui est l'auteur du livre de référence sur le sujet *(La poire,* éditions du Chêne, 99 pages, 135 F, 20,58 €), avoue pour sa part une faiblesse pour la Doyenné du Comice, une variété plantée dans le jardin de sa maison du Lot. *« Une poire délicieusement fondante, que l'on trouve généralement en vente à partir du mois d'octobre. Un véritable péché de gourmandise »,* ajoute-t-elle. C'est sans doute un fruit de cet espèce qui a dû inspirer le proverbe :*« Il ne faut qu'une pelure de poire pour faire trébucher une honnête femme. »*

Guillaume Crouzet

★ Poire Williams, 11 F à 13 F (1,67 € à 1,98 €) environ le kilo.

GASTRONOMIE
Publicités

CultureFood.com
Tous les restaurants sont sur internet

PARIS 6e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
Métro Vavin/Notre Dame des Champs

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 12e
Pataquès
restaurant-bar provençal
«Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy»
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 196,78 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
5mn de Montparnasse, Ouvert tout l'été.
Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers.
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 frs
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Les hauts et les bas du FC Nantes troublent les observateurs et déstabilisent les joueurs

Très décevants en championnat de France, les Canaris jouent les gros bras en Ligue des champions

Le FC Nantes, champion de France en titre et actuel dernier du classement du championnat de division 1, devait rencontrer, mercredi 26 septembre, à domicile, l'équipe turque du Galatasaray Istanbul, à l'occasion de la troisième journée de la première phase de la Ligue des champions. Les Nantais, qui n'ont encore emporté aucun succès dans le championnat national, restent invaincus dans la compétition continentale.

IL Y AVAIT dans les yeux des joueurs autant d'émerveillement que d'incrédulité. Ils l'ont fait. Eux, les derniers du championnat de France de division 1, ont terrassé (1-3) la Lazio Rome, le 19 septembre lors de la deuxième journée de la Ligue des champions.

FOOTBALL

Une semaine avant, ils s'étaient déjà illustrés face aux Néerlandais du PSV Eindhoven (4-1). Ce parcours tient du rêve. Le retour à la réalité est sévère. Une fois oublié les ors de la prestigieuse compétition continentale, Nantes se remet à balbutier son football. Le 22 septembre, les Canaris se sont inclinés une nouvelle fois, face à Marseille, dont on connaît pourtant la faiblesse (2-0).

Le bilan nantais laisse apparaître un curieux paradoxe. Avant d'accueillir Galatasaray, mercredi 26 septembre, à l'occasion de la troisième journée de la Ligue des champions, l'équipe de l'entraîneur Reynald Denoueix se promène en tête du groupe D. Seule équipe à n'avoir pas gagné un match après huit journées de championnat, elle occupe également la dernière place du classement de la D1 avec deux points.

Sur les épaules nantaises, le titre de champion de France pèserait-il trop lourd ? Comment expliquer qu'un club couronné (dont l'effectif n'a quasiment pas varié à l'intersaison, hormis le départ d'Eric Carrière pour Lyon) se mette ainsi à sombrer à l'entame de la saison suivante ? La jeunesse du groupe, et donc son manque d'expérience dans la gestion des événements, apporte quelques bribes de réponse.

« Assumer un titre est difficile. Cela implique une forte mobilisation après une grande victoire, explique Robert Budzynski, directeur sportif du club. *Les deux tiers de nos joueurs ont entre 20 et 22 ans. Même si nous nous étions préparés, certains n'ont pas encore assimilé les obligations qui sont aujourd'hui celles d'un tenant du titre. »* Pour atténuer l'ampleur de la débâcle en championnat, on peut croire que la motivation de leurs adversaires, décuplée par l'envie de vaincre le champion en titre, est un réel obstacle. Mais, de là à ne plus gagner un seul match...

« Avec le succès, l'entourage des joueurs a changé », regrette Robert Budzynski. Fabrice Bryand, médecin du FCNA depuis 1987, connaît bien le groupe professionnel. Sous forme d'entretien individuel, il s'occupe de l'encadrement psychologique des joueurs. Selon lui, les échecs en championnat sont liés à un effet de spirale. Chaque défaite aurait entraîné une baisse de confiance, l'élément indispensable pour espérer gagner. *« Inconsciemment, les joueurs ne fournissent pas les mêmes efforts que l'an dernier. Il faudrait retrouver les valeurs du collectif qui ont fait notre force. A Rome, nous avons été solidaires »*, explique-t-il.

Face à de grands clubs, les jeunes nantais se sont débarrassés de leur statut de favori. Contre Eindhoven puis à Rome, ils ont joué sans complexe et retrouvé ce jeu huilé qui suscitait tant de louanges lors de la saison 2000-2001. Le stress se présentait pourtant comme une menace. *« Si le groupe n'avait pas été moralement sain, il se serait liquéfié rien qu'en voyant les noms des joueurs du camp adverse »*, soutient Fabrice Bryand. L'événement a été positivé, saisi comme une chance.

NOUVELLE RÉPONSE

« Nous avons débuté ce match sans pression, contrairement aux rencontres de championnat. La Ligue des champions nous fait du bien pour ça », a déclaré Mickaël Landreau au coup de sifflet final. *« A l'approche des matches européens, le groupe est plus décontracté mais aussi plus concentré »*, remarque Robert Budzynski. Dans sa descente vers les profondeurs du classement du championnat national, les joueurs ont perçu la Ligue des champions comme l'occasion rêvée pour rappeler leur valeur.

« Ils devaient se rassurer au plus vite, alors ils ont misé sur un gros coup, analyse Philippe Fleurance, directeur du laboratoire psychologie de l'Insep. *Contrairement à un championnat, véritable parcours d'endurance, une coupe offre un enjeu immédiat et clairement identifié. Les individus sont des êtres pragmatiques et économes, qui s'investissent d'abord dans ce qu'ils peuvent gagner rapidement. »* A croire que Nantes, sacré en 2001 pour sa régularité, soit devenu ce que les « techniciens de comptoirs » appellent *« une équipe de coupes »*, une formation au souffle court, capable de se sublimer seulement lorsque l'enjeu et l'adversaire le méritent.

Le comportement des Nantais devant Galatasaray (troisième du groupe D avec 3 points), mercredi 26 septembre, en Turquie, apportera une nouvelle réponse. Bien parti pour accéder au deuxième tour de la compétition européenne, Nantes peut-il confirmer ses deux premiers succès ? Les Canaris supporteront-ils d'endosser les habits du favori ? L'effectif, désabusé en championnat et qui accuse physiquement le coup – sept joueurs sont actuellement blessés dont l'attaquant roumain Viorel Moldovan et le virevoltant Vahirua –, prouvera-t-il une nouvelle fois qu'il est toujours détenteur des secrets du « jeu à la nantaise » ? Trouvera-t-il en Turquie la solution au mal qui le mine en France ?

Pierre Lepidi

Depuis 1909, Galatasaray et Fenerbahçe divisent la Turquie du football

ANKARA
correspondance

Depuis l'avènement des chaînes de télévision payantes, la fête des cafetiers est célébrée deux fois l'an en Turquie. Tous les six mois, Fenerbahçe et Galatasaray, les deux géants du football stambouliote et futurs adversaires — mardi 25 et mercredi 26 septembre — de Lyon et de Nantes en Ligue des champions, s'affrontent en championnat de Turquie. Et tout ce que l'Anatolie compte d'amoureux du ballon rond se précipite alors dans les débits de boisson pour suivre le derby. A Sakarya, le quartier des bars d'Ankara, ils étaient ainsi plusieurs milliers à s'entasser sur les terrasses, samedi 22 septembre, pour assister à la victoire (2-0) des Lions de Galata sur leurs ennemis séculaires.

Bière et raki, imprécations à l'encontre de l'arbitre ou de l'auteur d'un mauvais croc-en-jambe pendant la rencontre, concert de klaxons ponctué de quelques coups de feu à son issue... Aucune autre équipe n'a droit à une telle ferveur : *« Vous savez, le football turc se résume à deux équipes et demie : Galatasaray, Fenerbahçe et un peu Besiktas. Ce sont les clubs les plus anciens et les plus riches »*, explique Murat Güvenir, professeur d'université et ardent « feneriste ». De fait, les sondages révèlent que 42,6 % des fans de football accordent leur préférence à Galatasaray, 33,5 % à Fenerbahçe, 16 % à Besiktas et seulement 7 % à l'ensemble des autres formations du pays. Cette passion pour l'un des clubs stambouliotes se transmet souvent de génération en génération : *« Le plus grand héritage que j'ai reçu de mon père, c'est l'amour de Fenerbahçe »*, reprend l'universitaire.

La Turquie se divise ainsi depuis près d'un siècle en deux groupes qui se vouent le plus franc mépris. Le début des hostilités remonte au 17 janvier 1909, date de la première rencontre entre les deux clubs. Fondée quatre ans plus tôt par cinq étudiants du Mekteb-i Sultani (lycée impérial) de Galata Saray, l'école francophone qui forme la crème de l'administration ottomane, l'équipe des Lions représente déjà l'aristocratie du sport turc. Face à elle, les Canaris de Fener, issus d'un quartier populaire de la rive orientale du Bosphore, viennent à peine de sortir de la clandestinité dans laquelle ils ont été contraints de jouer jusque-là, victimes de la politique répressive du sultan Abdul Hamid II. Galatasaray s'impose alors logiquement, et il faudra aux Fanariotes attendre cinq années avant d'enregistrer leur première victoire face aux Sang et Or.

Depuis ces temps héroïques, Fenerbahçe a largement pris sa revanche. Le petit club de quartier a bénéficié du soutien d'une nouvelle bourgeoisie montante et peut à ce jour s'enorgueillir de 26 titres de champion d'Istanbul et de Turquie, contre 23 pour son vieil adversaire. Les détracteurs des Canaris ne se lassent pas de critiquer les mauvaises manières de ces nouveaux riches : *« A Galatasaray, nous votons pour élire le président de notre club, nous essayons d'agir en professionnels,* explique Turgay Vardar, l'attaché de presse des Lions. *A Fenerbahçe, c'est l'argent qui parle : le candidat le plus riche sera nommé président et devra mettre la main à la poche autant de fois qu'il faudra pour combler les déficits réguliers du club. »*

> « Vous savez, le football turc se résume à deux équipes et demie : Galatasaray, Fenerbahçe et un peu Besiktas »

Les cadres fanariotes ne s'en cachent pas : *« C'est vrai, nous avons beaucoup d'argent, un budget de 40 millions de dollars, plus les sommes énormes que nous donne notre président, Aziz Yildirim »*, reconnaît Necmi Gülümsel, chargé des relations publiques du club. Ce sont ces montagnes de dollars qui ont permis aux Jaune et Bleu de s'offrir une équipe flambant neuve à l'été 2000 et de mettre un terme en mai à quatre ans de domination des Lions de Galata sur le championnat de Turquie. Pour Galatasaray, vainqueur en 2000 de la Coupe de l'UEFA, l'âge d'or semble révolu. Gheorghe Hagi, la terreur roumaine des milieux de terrain, est parti à la retraite et de nombreux joueurs ont préféré quitter un club incapable de leur verser régulièrement leurs salaires. Les victoires des Lions, samedi face à Fenerbahçe et le 11 septembre contre la Lazio Rome, prouvent néanmoins que les aristocrates désargentés du Bosphore sont encore de sérieux adversaires.

Nicolas Cheviron

Laurent Chotard, contrôlé positif à l'EPO, est décidé à se défendre

LE 9 MAI, Laurent Chotard, cycliste français de la formation américaine Mercury, a subi un contrôle antidopage positif à l'issue de la première étape du Tour de Romandie. L'échantillon d'urine testé au laboratoire suisse d'analyse du dopage de Lausanne renfermait de l'érythropoïétine (EPO) exogène. Informé de ce résultat trois semaines plus tard par la Fédération française de cyclisme (FFC), Laurent Chotard en conteste, depuis, la teneur.

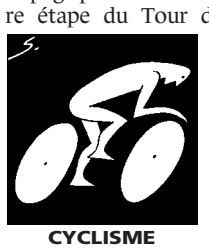

CYCLISME

« Je suis déboussolé, a-t-il confié au *Monde. Quelques heures avant, j'avais été soumis à un contrôle sanguin qui indiquait une valeur hématocrite de 42,6 %. »* Résultats d'analyses à l'appui, Laurent Chotard brandit également ses bilans sanguins effectués les 11 janvier et 7 avril dans le cadre du suivi longitudinal, lesquels révèlent respectivement des hématocrites de 41,7 % et de 42,8 %. Son dernier bilan, réalisé le 3 août lors de la troisième visite annuelle du suivi médical longitudinal, pointe un 42,9 %. Autant de taux constants qui se situent dans la moyenne admise comme normale. En l'état actuel des connaissances relatives aux conséquences biologiques de la prise d'EPO, loin d'accentuer les soupçons, ces paramètres devraient plaider en faveur du coureur. *« En plus, durant le Tour de Romandie, je ne marchais pas. Si j'avais réellement pris de l'EPO, j'imagine que cela aurait eu des conséquences sur mes performances »*, insiste Laurent Chotard.

Depuis fin mai le jeune coureur – il a vingt-quatre ans – clame son innnocence. Seul pour se défendre des accusations portées contre lui, il se démène dans un dédale administrato-juridique face aux institutions chargées d'instruire sa culpabilité. Auprès de son employeur d'abord, qui par le biais de Johan Lammerts, son directeur sportif, lui indique le 3 juin qu'il est – sous réserve des résultats de l'expertise – conservé dans l'équipe ; auprès de la FFC ensuite.

« Je suis un tout petit, inconnu du public, mais j'ai des droits. Ils doivent être respectés. Actuellement ils ne le sont pas », accuse Laurent Chotard. Un exemple : il avait décidé de participer aux championnats de France sur route, le 1er juillet, à Argenton-sur-Creuse (Haute-Vienne). Au moment de retirer son dossard, il se voit opposer un refus catégorique. *« Vous n'appartenez à aucune équipe »*, lui dit-on alors. Et d'apprendre qu'une procédure de licenciement a été menée par son équipe à son encontre. La FFC en a été informée mais pas lui. Il le sera trois jours plus tard à la réception d'une lettre recommandée datée du 30 mai et postée le 21 juin par Mercury.

« TROUBLANTES CONTRADICTIONS »

« Depuis le début de cette affaire, les institutions fédérales multiplient les obstacles », dénonce Laurent Chotard. Mi-juin, il réclame une copie des textes législatifs et des réglementations fédérales relatifs aux procédures disciplinaires en matière de dopage. En retour, la FFC lui adresse deux semaines après une série de documents, lesquels de décret en arrêté, de loi en règlement, présentent, selon lui, *« de fort troublantes contradictions »*. *« Je vais être jugé selon une réglementation de l'Union cycliste internationale (UCI) alors que la loi française de 1999 stipule que les licenciés français relèvent de ses prérogatives, y compris pour des infractions commises à l'étranger »*, explique-t-il. Une interprétation que conteste le ministère français de la jeunesse et des sports. *« En l'espèce, la loi française ne peut s'appliquer dans sa totalité. Le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage ne peut être saisi par un laboratoire étranger, et lui seul est désormais habilité à instruire ces affaires »*, précise-t-on dans l'entourage de Mme Buffet.

Reste que, plus de trois mois après les faits, Laurent Chotard attend toujours d'être fixé sur son sort. La liste d'experts agréés qui pourraient l'assister pour d'éventuelles contre-analyses ne lui a toujours pas été communiquée. A la FFC, on se refuse à tout commentaire. *« Le dossier est en cours d'instruction »*, invoque Christophe Lavergne, le responsable juridique.

Yves Bordenave

En motocross, un champion du monde français en chasse un autre

Mickaël Pichon a débuté en moto à l'âge de 5 ans

LA SÉRIE se poursuit. Après Sébastien Tortelli en 1998, Frédéric Bolley en 1999 et 2000, le Français Mickaël Pichon a ajouté son nom au palmarès des championnats du monde de motocross, dans la catégorie des 250 cm³, trois courses avant la fin de la compétition. Et au Grand Prix d'Italie, dernière épreuve du championnat, disputée dimanche 17 septembre, il s'est offert son neuvième succès de la saison – sur quatorze courses –, affirmant ainsi, même après avoir *« réalisé son rêve »*, sa domination sur sa catégorie.

Au guidon de sa Suzuki de l'écurie belge dirigée par Sylvain Geboers, Mickaël Pichon s'est révélé presque intouchable tout au long de la saison. Il s'est imposé en Espagne, aux Pays-Bas, en Australie, en France, en Italie et à deux reprises en Allemagne et en Belgique. Il a pris la deuxième place par trois fois (Belgique, Suède, Pays-Bas) et n'a commis qu'un faux pas, terminant huitième du Grand Prix de Suisse.

Il a enfourché sa première moto à l'âge de cinq ans. Il rêve alors de suivre le sillage de son père, Alain, lui-même pilote de motocross. Chaque fin de semaine, la famille Pichon abandonne la Sarthe pour sillonner la France à bord de son camping-car. Les résultats arrivent, les premières chutes aussi. *« Quand on est jeune, on ne mesure pas toujours le danger*, reconnaît le nouveau champion du monde. *Aujourd'hui, je ne compte plus les fractures de l'humérus, de la clavicule, du fémur... Le nombre de mes opérations doit se situer entre dix et quinze. »* Alain s'occupe de la mécanique, Mickaël « met les gaz » sur les circuits : le clan Pichon se soude et le palmarès du fiston s'allonge. De ses sept titres de champion de France, celui de 1991 garde une saveur particulière : alors âgé de quinze ans, Mickaël enlève le championnat SX 125, après avoir obtenu une dérogation de la Fédération française de motocyclisme (FFM), l'âge minimum requis était de seize ans. Sur les circuits, il se forge une solide réputation et un surnom : « Rocket », la fusée.

« UNE PÉPINIÈRE »

A vingt ans, vient le temps de l'exil aux Etats-Unis, passage nécessaire pour tout pilote ambitieux. Devenu professionnel, Mickaël Pichon s'installe à Corona (Californie) avec l'intention de s'imposer dans le Supercross américain. L'intégration est rapide. Les deux premières années, il rafle le titre en 125 cm3 avant de « monter » en 250 et de terminer 4e puis 5e en 1998 et 1999. Il revient en France l'année suivante mais, blessé à l'épaule, perd le duel qui l'oppose à Frédéric Bolley (Honda). Opéré à l'intersaison, Mickaël Pichon a été épargné par les blessure en 2001. Il a également profité des débuts catastrophiques de son compatriote marseillais pour lui ravir le titre.

« Pour moi comme pour mes proches, il s'agit d'un aboutissement, mais je ne crains pas une baisse de motivation l'an prochain. Quand je m'engage dans une course, ce n'est pas pour finir deuxième », prévient-il. Mickaël Pichon aurait aimé courir à la fois en 125 et en 250, mais la Fédération internationale y a mis son veto.

Pour tenter de comprendre l'émergence de cette génération de pilotes français, rien ne sert de chercher une manière commune de piloter, un style « à la française ».

« Sébastien Tortelli possède un pilotage agressif et très puissant, alors que Frédéric Bolley s'impose grâce à sa finesse. Entre les deux, il y a Mickaël Pichon, qui s'appuie davantage sur ses excellentes qualités techniques », analyse Olivier Robert, entraîneur national. Les structures d'encadrement des trois hommes sont également différentes. Mickaël Pichon est longtemps resté dans le giron de son père, Sébastien Tortelli a suivi un parcours fédéral et Frédéric Bolley a débuté dans une structure familiale avant que des équipes privées s'intéressent à lui.

Mais l'analyse de leurs trajectoires respectives peut fournir une explication à cette hégémonie. Outre une extrême motivation, les trois hommes ont en commun d'avoir participé au Minivert, une compétition nationale pour jeunes (où certains se sont « aguerris » dès l'âge de sept ans), ainsi qu'au championnat de France de Supercross. *« Le niveau et la concurrence étaient alors tellement élevés que cela peut expliquer les bons résultats de cette génération, à laquelle appartiennent également Yves Demaria ou Stéphane Roncada »*, explique Olivier Robert.

A la FFM, où le nombre de licenciés en motocross a augmenté de 14,5 % entre 1999 et 2000, des structures ont aujourd'hui été mises en place. *« Si le championnat Minivert reste une pépinière de futurs talents, il existe aussi une filière permettant de gravir tous les échelons jusqu'à l'équipe de France »*, affirme Pierre Bonneville, directeur du service communication de la fédération. Pour Olivier Robert, *« une autre bonne génération devrait éclore dans deux à quatre ans »*. La série tricolore est donc à suivre.

P. Le.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : l'équipe italienne Mapei** a annoncé, lundi 24 septembre, le licenciement avec effet immédiat de son chef de file, le Toscan Michele Bartoli, 31 ans, en raison d'une rupture *« en terme de confiance ainsi que sur l'aspect technico-sportif »*. *« Bartoli ferait bien de négocier dès à présent avec sa future équipe*, a expliqué le directeur de la Mapei, Giorgio Squinzi. *Il peut courir avec qui il veut. »* Michele Bartoli, vainqueur, en 2001, du Circuit Het Volk, en Belgique, et du Grand Prix de Camaiore, en Italie, serait en contacts avancés avec Fassa Bortolo.

■ **Le Français Miguel Martinez,** 25 ans, champion du monde et champion olympique de VTT (cross-country) en titre, a signé un contrat de trois ans avec l'équipe italienne Mapei, a-t-on appris lundi 24 septembre. Le Nivernais va ainsi passer à la course sur route où il devrait faire valoir ses qualités de grimpeur, valorisées par son petit gabarit (1,64 m, 50 kilos).

■ **Emmanuel Magnien,** 30 ans, récent vainqueur de Paris-Bruxelles, a été écarté de la présélection française pour les Championnats du monde sur route, le 14 octobre, à Lisbonne (Portugal), a annoncé, lundi 24 septembre, la Fédération française de cyclisme (FFC). Laurent Jalabert (CSC-Tiscali), le chef de file de l'équipe de France, attendra le 4 octobre, au terme de Paris-Bourges, pour connaître l'identité de ses onze équipiers, parmi les 18 présélectionnés, qui le serviront. *« Jaja »* devrait toutefois pouvoir compter sur les services de Richard Virenque (Domo), le revenant en forme ascendante sur le Tour d'Espagne, Patrice Halgand (Jean-Delatour)et, peut-être, son frère Nicolas (CSC-Tiscali), dont il a souhaité la présence. Enfin, Florent Brard (Festina) devrait être le seul à doubler course en ligne et contre-la-montre, qui sera disputé le 11 octobre.

■ **RUGBY : le Stade toulousain et la province irlandaise** de Leinster, qui devaient se rencontrer samedi 29 septembre, au Stadium de Toulouse, pour la première journée de la Coupe d'Europe de rugby (Poule 6), s'affronteront vendredi 28 septembre, à Dublin, a-t-on appris, lundi 24 septembre, auprès du club toulousain. Les responsables du Stade toulousain avaient demandé à l'ERC (European Rugby Cup) l'inversion des deux rencontres prévues, dans le cadre de la Coupe d'Europe, entre le club et Leinster, après l'explosion, le 21 septembre, de l'usine chimique toulousaine AZF. Le Stadium, situé sur l'île du Ramier toute proche de l'usine, a subi d'importants dégâts et sera, selon la municipalité toulousaine, *« indisponible pour toute la saison 2001-2002 »*.

Pressions en hausse et éclaircies

MERCREDI. Une perturbation circule sur les îles-Britanniques dans un courant d'ouest, sud-ouest. Des nuages débordent sur le nord-ouest de la France donnant de petites pluies. Ailleurs les pressions sont plutôt en hausse et les éclaircies se font de plus en plus larges.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est gris et des petites pluies ou bruines se produisent par moments, surtout près des côtes. Les températures s'échelonnent entre 16 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages sont nombreux et recouvrent souvent le ciel dans sa totalité. Parfois, le soleil fait quelques percées. Les températures affichent de 16 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques nuages gris naviguent encore dans le ciel du matin puis des éclaircies se forment. Soleil et nuages se partagent le ciel pour le reste de la journée. Le thermomètre oscille autour de 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou et les Charente, les nuages sont particulièrement présents le matin et peuvent donner quelques pluies. Ailleurs la journée est bien ensoleillée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les sommets du Massif central sont recouverts de nuages gris le matin. Ailleurs et pour le reste de la journée, nuages et soleil se partagent le ciel. Les températures remontent entre 19 et 24 degrés

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée s'annonce ensoleillée. Seuls quelques voiles nuageux circulent de temps à autres. Les températures varient entre 19 et 22 degrés.

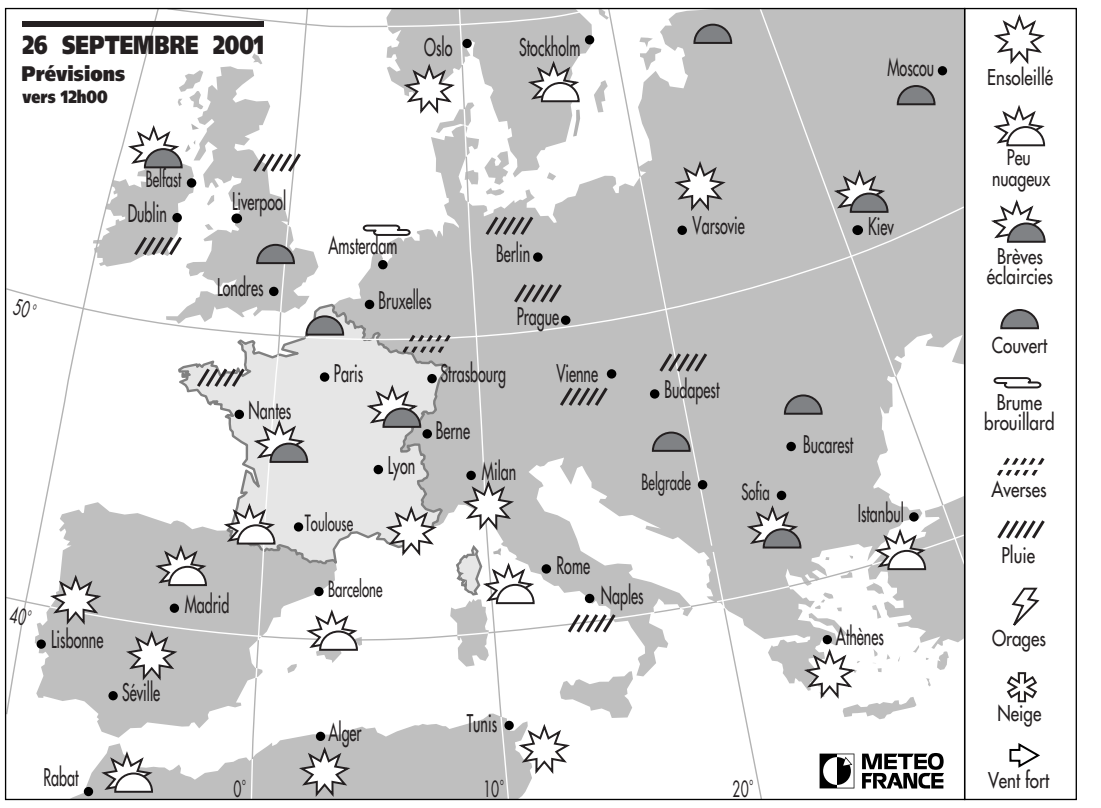

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** Marriott International a ouvert un hôtel à Copenhague. Cet établissement de 395 chambres, le premier de la chaîne en Scandinavie, est situé sur les berges du canal Kavelbod Brygges, non loin du château de Christianborg et des jardins de Tivoli. Jusqu'au 30 septembre, tarif de lancement à 1 147 F (175 €) la nuit. Tél. : 0-800-90-83-33.

■ **FRANCE.** A l'intention des visiteurs de la capitale, le Comité régional du tourisme édite, en trois langues (français, anglais, allemand), une nouvelle carte touristique de la région Paris Ile-de-France ainsi qu'une brochure bilingue français-anglais intitulée « Les clés des villes royales », à savoir Fontainebleau, Marly-le-Roi, Rambouillet, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Versailles et Vincennes. Disponibles gratuitement sur demande au 0-803-818-000 et dans les offices de tourisme des villes concernées.

PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	14/22	S
BIARRITZ	10/22	S
BORDEAUX	12/22	S
BOURGES	8/18	N
BREST	11/18	P
CAEN	10/18	P
CHERBOURG	9/18	P
CLERMONT-F.	8/18	N
DIJON	7/18	N
GRENOBLE	7/18	S
LILLE	8/18	C
LIMOGES	10/17	N
LYON	9/18	S
MARSEILLE	14/22	S
NANCY	7/17	N
NANTES	10/20	P
NICE	14/21	S
PARIS	9/17	C
PAU	7/21	S
PERPIGNAN	14/24	S
RENNES	10/20	P
ST-ETIENNE	8/17	S
STRASBOURG	8/17	N
TOULOUSE	9/21	S
TOURS	10/19	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/32	S
FORT-DE-FR.	25/32	C
NOUMEA	20/25	S
PAPEETE	24/28	S
POINTE-A-PIT.	24/32	S
ST-DENIS-RÉ.	20/25	P
EUROPE		
AMSTERDAM	10/17	N
ATHENES	23/31	S
BARCELONE	15/21	S
BELFAST	9/14	N
BELGRADE	11/18	C
BERLIN	10/13	P
BERNE	7/16	N
BRUXELLES	10/17	C
BUCAREST	11/17	C
BUDAPEST	10/12	P
COPENHAGUE	7/12	N
DUBLIN	9/15	P
FRANCFORT	10/16	C
GENEVE	9/18	N
HELSINKI	4/13	C
ISTANBUL	19/24	S
KIEV	5/14	N
LISBONNE	14/23	S
LIVERPOOL	11/15	P
LONDRES	11/17	C
LUXEMBOURG	7/15	N
MADRID	11/22	S
MILAN	11/22	S
MOSCOU	3/10	C
MUNICH	7/12	C
NAPLES	16/23	P
OSLO	7/13	S
PALMA DE M.	14/26	S
PRAGUE	8/11	P
ROME	13/22	S
SEVILLE	17/25	S
SOFIA	14/24	N
ST-PETERSB.	3/12	C
STOCKHOLM	6/13	S
TENERIFE	24/28	S
VARSOVIE	3/13	S
VENISE	10/16	S
VIENNE	10/13	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	C
BUENOS AIR.	8/16	C
CARACAS	25/32	S
CHICAGO	10/16	C
LIMA	14/17	C
LOS ANGELES	17/23	S
MEXICO	11/17	C
MONTREAL	13/18	S
NEW YORK	14/19	S
SAN FRANCIS.	12/17	S
SANTIAGO/CHI	7/14	S
TORONTO	6/11	P
WASHINGTON	11/19	S
AFRIQUE		
ALGER	17/27	S
DAKAR	27/31	S
KINSHASA	22/27	S
LE CAIRE	23/35	S
NAIROBI	16/27	S
PRETORIA	12/30	S
RABAT	16/24	S
TUNIS	20/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/32	P
BEYROUTH	25/29	S
BOMBAY	26/30	P
DJAKARTA	28/31	C
DUBAI	28/38	S
HANOI	25/34	S
HONGKONG	25/27	C
JERUSALEM	23/30	S
NEW DEHLI	24/37	S
PEKIN	15/26	S
SEOUL	16/24	S
SINGAPOUR	27/30	P
SYDNEY	13/19	S
TOKYO	19/25	S

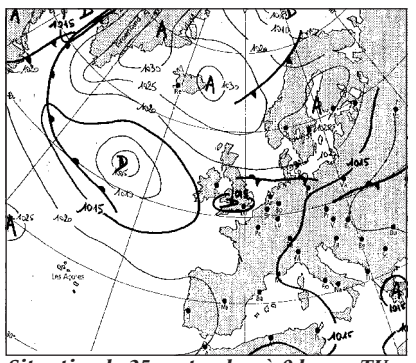
Situation le 25 septembre à 0 heure TU

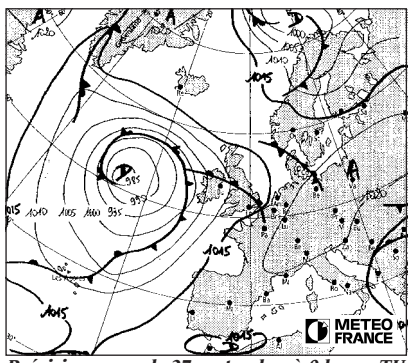

Prévisions pour le 27 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Quelques conseils pour choisir et nourrir un chaton

MÊME s'il ne pèse que quelques centaines de grammes, un chat à adopter représente un engagement de longue durée... Pendant une bonne quinzaine d'années, ce petit personnage va faire partie de votre quotidien. Mieux vaut donc choisir un animal non seulement robuste, mais aussi bien adapté que possible au mode de vie de la famille. Ce qui n'est pas toujours simple.

Premier choix : chat ou chatte ? Ces dernières sont plus nerveuses, plus vives, d'une manière générale plus intéressantes. D'un autre point de vue, on peut les trouver plus fatigantes à vivre, et parfois plus agressives que les chats ! Les mâles sont souvent plus bonasses, plus *« carrés »*, alors que la chatte se montrera plus active, curieuse, voleuse à l'occasion, encore que ce comportement issu de la chasse soit assez équitablement partagé par les deux sexes. Lorsqu'il peut sortir, le mâle mène sa vie aventureuse à l'extérieur, alors que la femelle s'exprime surtout dans son petit territoire intérieur et ses abords immédiats. D'une manière très schématique, une chatte s'adaptera mieux à la vie en appartement.

Très important aussi, le caractère dominant ou dominé d'un chaton est plus subtil. Les chats, individualistes, ne vivent pas en meute comme les loups ou les chiens. Néanmoins, dans une portée qui commence à explorer le monde, on voit apparaître des meneurs, intrépides, et des suiveurs. D'après nombre d'observateurs de chats harets, redevenus sauvages, les mâles dominants occupent des territoires beaucoup plus importants (jusqu'à 40 ou 100 hectares) que les dominés, qui, tout comme les femelles, se contentent de bien moins.

En pratique, on serait porté à adopter un dominant, plus satisfaisant pour l'amour-propre. En fait, c'est un très bon critère d'achat pour un chien d'attaque, beaucoup plus discutable pour un chat ! Le dominant aura tendance à tout faire tout seul, à mettre son nez partout, à fuguer de plus en plus loin et à finir écrasé (en ville) ou mangé par un renard (à la campagne). Le dominé, lui, qu'il soit mâle ou femelle, va venir poser les questions. Il va attendre beaucoup plus de réponses de votre part. Il sera, en termes humains, plus doux, plus sociable... avec une espérance de vie statistiquement plus longue. Finalement mieux vaut adopter un timide, ce sont eux qui survivent.

Une fois l'animal choisi, il ne faut pas se montrer trop impatient : la mère s'en occupe on ne peut mieux, et son lait, même s'il s'appauvrit au fil des semaines, continue à être aussi irremplaçable que tout lait maternel chez n'importe quel mammifère.

ATTENDRE LE SEVRAGE

Le sevrage se fait tout seul, au moment où le besoin de vie individuelle et territoriale se manifeste. Mieux vaut attendre ce moment pour adopter le chaton. Dans une même portée, certains jeunes commencent à s'éloigner plus tôt que d'autres. A l'inverse, la mère va parfois renvoyer les derniers, sans ménagement ! Dans un cas comme dans l'autre, c'est le moment idéal pour une adoption. Mieux vaut ne pas adopter un chaton de moins de deux mois, voire deux mois et demi.

Quant à la nourriture de ce chaton, les propositions du commerce de boîtes « premier âge » peuvent faire sourire quand on connaît l'alimentation des chats dans la nature. Une mère sauvage rapporte des proies mortes, que toute la portée « attaque » et déchiquette à qui mieux mieux. Ensuite, elle va rapporter des proies blessées, puis des proies vivantes pour apprendre aux petits à chasser. Donc, les chatons passent directement du lait maternel à la viande. En toute logique, on est alors tenté de les nourrir exclusivement de viande, qu'ils adorent d'ailleurs et aiment encore plus attaquer, en grognant, de leurs petites dents de lait aiguës comme des aiguilles.

Attention ! Autant il est important que les chatons connaissent cette nourriture, autant il est indispensable d'alterner avec des boîtes de pâtée, qu'elles soient « premier âge » ou autres, car la viande ne possède pas les qualités nutritives des petites proies consommées en entier, avec leur plumage, leur fourrure... et surtout leurs os, qui leur apportent le calcium et d'autres éléments indispensables à la construction du squelette.

Ce phénomène de malnutrition est bien connu des vétérinaires de terrain, comme le docteur Arvay : *« L'organisme en pleine croissance puise le calcium dans ses réserves. Et, quand cela ne suffit plus, il va le chercher dans les os du chaton, qui commence alors à boîter, ou qui ne tient plus sur ses pattes. J'ai vu des chats au bassin complètement déformé, ne pouvant même plus faire leurs besoins ! »*

Outre les pâtées du commerce, qui sont toujours largement dosées, il est possible de donner aux jeunes chats le calcium indispensable, non pas sous forme de lait de vache, qu'ils ne digèrent pas, mais de fromage blanc. Il existe aussi des compléments vitaminés, buvables ou en comprimés. Pour l'élevage des chats, comme dans d'autres domaines, l'observation du modèle naturel est une excellente chose... à condition de ne rien oublier !

Marcel Donzenac

En savoir plus

● **Sélection naturelle.** Autrefois, les paysans ne sélectionnaient pas eux-mêmes les chatons qu'ils voulaient garder. Dans une portée trop nombreuse, une personne en confiance avec la chatte prenait tous les petits et les éloignait. Les premiers chatons rapportés par la mère sont presque toujours les plus costauds... mais pas forcément les plus faciles à vivre ! Bien qu'aucune étude statistique n'ait été consacrée à ce phénomène, les observateurs qui ont pratiqué cette curieuse sélection ont constaté que le premier ou les deux premiers chatons rapportés sont toujours les mêmes. Parfois, la chatte « oublie » les derniers : ce qui prouve qu'un être caressant n'est pas forcément sentimental.

● **Animal Expo.** Le Salon de l'animal de compagnie aura lieu samedi 29 et dimanche 30 septembre au Parc floral de Paris, bois de Vincennes (RER A et bus 112), de 9 h 30 à 19 heures. Entrée : adultes : 60 F (9,15 €) ; enfants de 6 à 12 ans : 40 F (6,10 €), gratuit pour les moins de 6 ans. Au programme, 66 chats rares, 70 races de chiens, mais aussi oiseaux, poissons, hamsters, furets, gerbilles, serpents, mygales, lézards, caméléons. Animations : rencontres avec des vétérinaires, espace contes et légendes animalières, ateliers de loisirs créatifs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 226

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

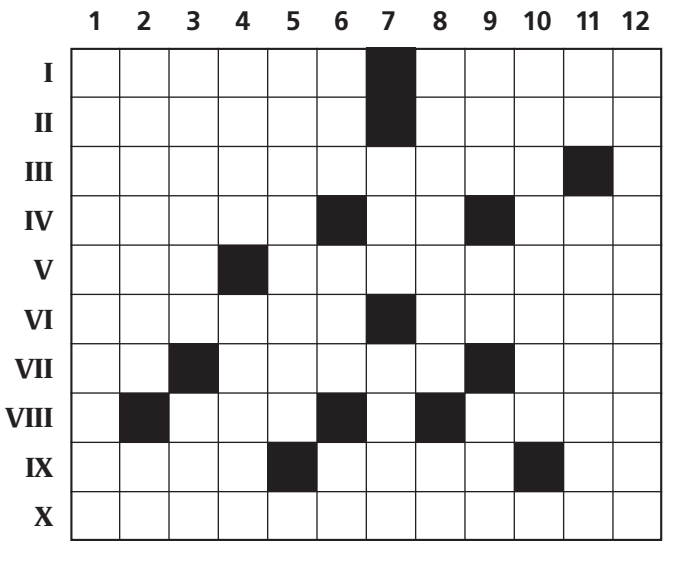

HORIZONTALEMENT

I. Un vert qui a su s'imposer dans le monde. Sauront-ils s'imposer en Europe et dans le monde ? - II. Sur la défense mais pas toujours bien défendu. En attendant les grandes écoles. - III. Ouverture ou information. - IV. A prendre avec modération. En régie. Sur place. - V. Trois cordes en Iran. Bouffent en Afrique du Nord. - VI. Mettre à niveau. Dans le Gard. - VII. Droit sur table. Met à la porte. Retournée, il faudra la rendre un jour. - VIII. Rassembla les hommes libres. Rassemblement de cardinaux. - IX. Entendra. Jacassent tout le temps. En pente. - X. Donnera des forces.

VERTICALEMENT

1. Augmentation à chaud. - 2. Oiseau ou poisson. Attendit son amant dans le pré. - 3. Passera par-dessus. Choquant. - 4. Préparer la sauce. Facilite les communications en liquides. - 5. Le premier à se mouiller devant la caméra. - 6. Facilite le tirage. Jonction animale. Pour faire le tour. - 7. Une fois de plus. Séparations de biens. - 8. Suiveur sans aucune originalité. Préposition. - 9. Fait la queue. En fuite. Fit le pas. - 10. Désavouâmes. - 11. Deux lettres dans les notes. Magnanime. - 12. Qu'il sera difficile de garder au propre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 225

Horizontalement

I. Police. Ripou. - II. Alevinée. Rut. - III. Pierraille. - IV. AG. Ae. Fie. Cl. - V. Rupin. Fessai. - VI. Ariette. Sais. - VII. Zigs. Eloigna. - VIII. Zée. Is. TVA. - IX. Ouf. SAE. Pl. - X. Sentencieuse.

Verticalement

1. Paparazzis. - 2. Oligurie. - 3. Lee. Pigeon. - 4. Ivraies. Ut. - 5. Cirent. Ife. - 6. ENA. Tes. - 7. Eiffel. Sc. - 8. Relie. Otai. - 9. Lessivée. - 10. Pré. Saga. - 11. Ou. Caïn. PS. - 12. Utilisable.

SCRABBLE® N° 244

Le lauréat est auréolé

1. Tirage : A C E I T U V.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres, dont un nonuple, en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille. L'une de ces lettres d'appui est une voyelle.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A C E I I N R : trouvez deux sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur un B, un F et un V. Trouvez ces trois huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 3 octobre.

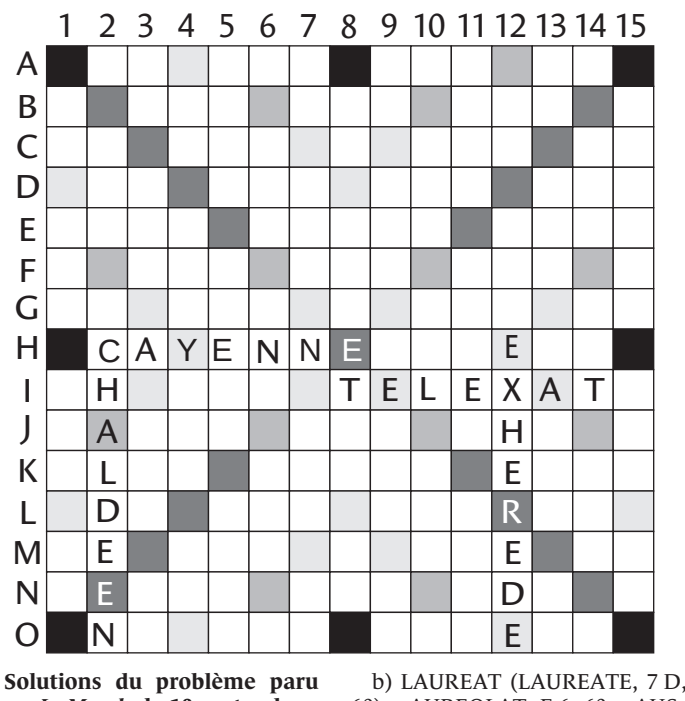

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 19 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence. Lorsque cette dernière commence par une lettre, le mot est horizontal ; par un chiffre, le mot est vertical.

a) WOKS, J 2, 42 – SALCHOW, *saut de patinage*, C 9, 44 – LOOCHS, A 7, 47, *médicaments sirupeux*, meilleur que LOCHS, *appareils de mesure de la vitesse d'un navire.*

b) LAUREAT (LAUREATE, 7 D, 60) – AUREOLAT, F 6, 60 – AUSTRALE, M 2, 70.

c) BIPOLES, *ensemble de deux charges électriques*, B 2, 80 – EPILOBES, *fleurs pourpres,* K 4, 98.

d) CAYENNE, *poivre*. DEHALENT, *tirent un navire par ses amarres*. EXHEREDE, *déshérite.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

(Publicité)

Alice

Nous allons prendre soin de la virgule.

ON S'ENGAGE À ARRONDIR NOS PRIX APRÈS LA VIRGULE AU CENTIME D'EURO INFÉRIEUR.

Par exemple, 4 paquets de 250 g de café moulu tradition, 100 % Robusta "Plantations" à 19,40 francs : avec l'arrondi officiel, c'est 2,96 euros ; avec l'arrondi E.Leclerc, c'est 2,95 euros. Résultat, c'est un centime d'euro de gagné. Et ce n'est pas tout. Pour faire en sorte que l'euro profite au consommateur,

E.Leclerc prend 4 Engagements Euro* :

1 - Arrondir les prix au centime d'euro inférieur.
Nous nous engageons à arrondir nos prix au centime d'euro inférieur. Ainsi, vous avez la certitude de bénéficier de la formule la plus avantageuse lors de la conversion des prix du franc vers l'euro. Sauf produits à poids variable, livres, textile saisonnier et carburant.

2 - Préserver votre pouvoir d'achat en euros.
Nous nous engageons plus que jamais à vous garantir les meilleurs prix, car en euros comme en francs, un prix E.Leclerc c'est un prix E.Leclerc.

3 - Recréer des repères de prix en euros avec la Marque Repère.
Nous nous engageons à vous aider à identifier rapidement la juste valeur des produits en euros. La Marque Repère est votre référence dans tous les rayons et vous permet, par simple comparaison, de faire rapidement le bon choix.

4 - Vous donner le droit à l'erreur.
Dans les premiers jours de l'euro, vous pourrez rencontrer des difficultés d'appréciation de la valeur des produits. En cas d'erreur, nous nous engageons à vous rembourser le produit concerné**.

ALLO E.LECLERC
N°Azur 0 810 870 870 prix d'appel local

*Dès que votre magasin affiche ses prix d'abord en euros.
**Dans le cadre des conditions de remboursement affichées dans votre magasin.

DISPARITION

Jean Fourquet

Linguiste spécialiste des langues germaniques

LE LINGUISTE et germaniste Jean Fourquet est mort, mardi 18 septembre, à l'âge de cent deux ans. Le 23 juin 1999, les linguistes, germanistes ou non, se pressaient dans la grande salle Dussane de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (école où Jean Fourquet était entré en 1919) pour lui voir remettre l'imposant volume d'articles édité à l'occasion de son centième anniversaire (*Catégories et connexions,* sous la direction de C. Cortes et A. Rousseau, Presses universitaires du Septentrion). Sur le fait qu'il était officier de la Légion d'honneur, titulaire du prix Jacob-Grimm, du prix Duden et de la médaille d'or du Goethe Institut, Jean Fourquet n'a, à son habitude, rien dit lors de cette cérémonie d'hommage. Moins encore, bien entendu, sur les distinctions qu'il avait refusées. Les exigences de Jean Fourquet comme citoyen, enseignant et chercheur étaient en effet immenses. Il y a des serments qu'il a refusé de prêter. Des brutalités contre lesquelles il s'est élevé avec force.

Jean Fourquet a d'abord enseigné une dizaine d'années au lycée (classes préparatoires surtout), puis, tout le reste de sa vie professionnelle, à l'université (notamment, à partir de 1955, à la Sorbonne). De ses premières années dans le secondaire, il a sans doute gardé le souci d'une clarification des concepts, qui a emporté l'adhésion de tous les auteurs français de grammaires de l'allemand. Mais ce qui habitait ses enseignements en amphithéâtre, et plus encore ses séminaires, était, avant tout, la recherche et la circulation de l'information scientifique novatrice. Le nombre des publications de Jean Fourquet est impressionnant, mais plus remarquable peut-être encore sa capacité à percevoir ce qui était porteur d'avenir et de probables découvertes. Membre du CNRS, il avait tenu un rôle majeur lors des Journées de Sèvres de 1961, qui avaient officiellement ouvert la voie aux études formelles en linguistique.

La littérature médiévale, la métrique, la phonologie historique, la syntaxe historique des langues germaniques, la dialectologie... en toutes ces disciplines il était, de longue date, passé maître. En ce qui concerne le traitement automatique des langues, il a eu dès les années 1960 une orientation résolue en faveur d'une théorie syntaxique qui compatibiliserait graphes de dépendance et de constituance. Et déjà, en 1973, il lançait dans un article intitulé « Qu'est-ce que la linguistique ? » un appel à la rencontre de la linguistique avec d'autres disciplines, et notamment la psychologie scientifique.

Blanche-Noëlle Grunig

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parue dans le *Journal officiel* daté dimanche 23 septembre à l'occasion de l'hommage national rendu mardi 25 septembre aux harkis.

Sont promus *commandeurs :*
Rabah Kheliff, Saïd Yeddou.
Sont promus *officiers :*
Hocine Chieb-Bouares, Djelloul Yahi, Djilali Ziane.
Sont nommés *chevaliers :*
Lakhdar Bellifa, Mohamed Benalikhoudja, Tayeb Guellati, Mohammed Haddouche, Achour Hellal, Bachir Kerma, Mohamed Mebrek, Ali Tebib, Bachir Younès, Hocine Abid, Ali Benchaïb, Boudaoud Benradja, Belkacem Berrehail, Hamadou Cherchari, Salah Cherchari, Mimoune Daouadi, Seddik Daouadi, Mohammed Ferroudji, Mohammed Hamroun, Mohamed Khouni, Jean-Yves Latamene, Mohamed Maallem, Ammar Mebarki, Mohamed Menaï, Salah Meziane, Ahmed Mosbah, Djilali Ouannes, Bachir Saadna, Amar Sadouni, Lakhdar Slimani.

Trois autres décrets, portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite, et portant concession de la médaille militaire, sont également publiés dans le *Journal officiel* du 23 septembre en hommage aux harkis.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Simon et **Diane**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur,

Emma,

le 14 septembre 2001.

Corinne et Alexis Hluszko,
15, rue des Gouttières,
92160 Antony.

Anniversaires de naissance

– Bon cinquantième anniversaire de naissance,

Vicki CROMPTON !

Espérant que tu passes un anniversaire hors de l'ordinaire à Paris !

Avec amour, de Cameron, David, Mom & Lorraine.

– Mardi 25 septembre 2001,

Joseph PELISSIER-LEPOIVRE

a deux ans !!

Toute la famille (excepté le chat et les deux tortues - des rancuniers) ... et Nounou Coumba lui souhaitent un

Joyeux anniversaire.

Décès

– Villefranche-sur-Mer.

Yvonne Bine,
sa femme,
Jean-François, Noëlle et Claude Bine,
ses enfants,
Nadine Bine, Véronique Bine, Vladan Radoman,
Frédéric, Emmanuelle, Maïa et Irina,
ses petits-enfants,
Léonore et Mathias,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques BINE,

le 11 septembre 2001.

– Mme Pascale Charpin,
sa mère,
Mlle Sophie Charpin,
sa sœur,
Mlle Emmanuelle Bourgue,
sa compagne,
Les familles Charpin, Claude, Moreau, Simatos,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Thomas CHARPIN,

survenu dans un accident de la route le 20 septembre 2001, à l'âge de vingt-sept ans.

La crémation aura lieu le vendredi 28 septembre, à 11 h 45, au Père-Lachaise, Paris-20e.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– Gisèle Rozenbaum
et Edith Chomentowski,
Leurs époux et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,

Emmanuel GARFINKIEL,

survenu le 23 septembre 2001, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de leurs parents,

David GARFINKIEL,
artiste-peintre de l'école de Paris,

décédé en 1970,

Pauline GARFINKIEL,

décédée en 1986.

15, rue Daru,
75008 Paris.

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

– Dominique Genevois,
Emmanuelle Genevois,
Alix Barbet,
Bruno Genevois,
ses enfants,
Marcel Spitéri,
Evelyne Spitéri,
ses frère et sœur,
Yvette Genevois,
Georges Plailly,
Jean Barbet,
Danièle Bussy-Genevois,
Attale Muler-Barbet,
ses gendres et belles-filles,
Marie-Laure, Vincent, Constance, Juliette, Arnaud, Jérôme, Lucien, Nicolas, Clémence et Louise,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pauline GENEVOIS,

le 23 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Hervé Laurens
fait part du décès de sa mère,

Mme Magali LAURENS,

survenu à Marseille, le 22 septembre 2001.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la tristesse de faire part du décès à Paris, le 31 août 2001, de leur confrère

Jean-Jacques LEVALLOIS,
correspondant
de l'Académie des sciences
dans la section sciences de l'univers.

Géodésien de grand talent, Jean-Jacques Levallois a été l'auteur d'importantes contributions dans des domaines variés de la géodésie théorique et pratique. Il a été à l'origine de la géodésie spatiale en France. Puis, à la tête de la direction de géodésie de l'Institut géographique national (IGN), il a présidé aux travaux de triangulation et de nivellement sur l'ensemble du territoire français.

– Mme Raymonde Weil-Nathan,
sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Muriel NATHAN,

survenu le 23 septembre 2001, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 septembre, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– Jeanne Privey,
son épouse,
Claire et Bernard Lalaque,
Jean et Anne Privey,
Anne et Bernard Maille,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucien PRIVEY,

survenu le 19 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 22 septembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault.

La famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

– Le 22 septembre 2001, vient de disparaître, dans sa quatre-vingt-douzième année,

M. Emmanuel PUMAIN,
ESSEC 1931,
docteur en droit,
inspecteur général honoraire
de la répression des fraudes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques.

Ont le chagrin d'en faire part :
Sa femme,
née Suzanne Fauvert,
Jacqueline et Paul Ravachol,
Annick et Alain Lemaire,
René et Denise Pumain,
leurs enfants et époux,
Marc-Olivier et Françoise,
Emmanuel et Cathy,
Anne et Maxeau,
Geneviève et Jean-René,
Pierrick et Lyliane,
Anne et Louis,
Aline et Julien,
Olivier,
leurs petits-enfants,
Alix, Jean-David, Alice, Alex, Juliette, Pierre, Flore, Arthur, Hélène,
leurs arrière-petits-enfants.

« Il y a un temps pour naître et un temps pour mourir. »
(Ecclésiaste, 3. 2).

Parc à Ballons 1 C,
125, rue du Moulin-de-Semalen,
34000 Montpellier.

– Saint-Brieuc. Trédaniel. Paris. Saint-Cloud.

Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier,
Ses confrères et la communauté des religieuses de la maison diocésaine de retraite du Cèdre,
Le professeur et Mme Charles Salmon,
Mme Pierre Salmon,
Marie-Jeanne, Jacques, Patrick et Sylvie, Anne, Odile, Yves, Benoît et Catherine,
ses neveux et nièces et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

l'abbé Jacques SALMON,
ancien professeur
au lycée Saint-Charles,

décédé le 19 septembre 2001, en sa soixante-dix-neuvième année.

Une messe a été concélébrée en la chapelle du Cèdre, le samedi 23 septembre, et les obsèques ont eu lieu le même jour en l'église de Trédaniel.

12, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.

– Renée Véron,
son épouse,
Hilde Teuchies et Claude Véron,
Pierre Emmanuel Véron,
Jonathan Gaffet,
Oscar et Kasper Van Rompay,
ses fils et petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

René VÉRON,
inspecteur principal jeunesse et sports,

survenu à Fontainebleau, le 22 septembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

L'incinération se déroulera à 14 heures, au crématorium d'Auxerre.

Ni fleurs ni couronnes.

21, rue de la République,
77300 Fontainebleau.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Offices religieux

JUIFS D'OUVERTURE,

découvrez un judaïsme d'aujourd'hui, fidèle au passé et tourné vers l'avenir.

Yom Kippour :
– Mercredi 26 septembre, à 19 h 30 ;
– Jeudi 27 septembre, à 10 heures.

Renseignements et réservations :
MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE,
11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris.
Tél. : 01-44-37-48-48.

Cours

COURS D'ARABE
tous niveaux, jour, soir, samedi.
Insc. AFAC : 01-42-72-20-88

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

Communications diverses

Le Centre tchèque,
en collaboration avec Kazic Hentchel,
présente
la rétrospective des films
et l'exposition de l'œuvre picturale de

Juraj JAKUBISKO,

jusqu'au 2 octobre 2001,

au cinéma Accattone,
20, rue Cujas, Paris-5e.

Soutenances de thèse

– Stéphane Victori a soutenu la thèse **« Etude de l'affinement spectral d'un oscillateur paramétrique optique en régime nanoseconde par insertion d'un cristal photoréfractif. Modélisation des OPO en régime nanoseconde »,** le 21 septembre 2001, à l'université Paris-VI, sous la direction du professeur Alain Brun.

Le titre de docteur en physique, spécialité optique et photonique, lui a été décerné à l'unanimité des membres du jury, avec la mention Très Honorable.-

Participez à la 5e édition du
Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1er octobre 2000 et le 31 octobre 2001, le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Renseignements : 01-44-97-54-95
chupin@lemonde.fr

OFUP fph puf

Manière de voir
Le bimestriel édité par Le Monde diplomatique

Alerte ! Dangers d'aujourd'hui

Fléaux du XXIe siècle, par **Ignacio Ramonet.** ■ Le désastre climatique mondial, par **Christophe Dalle.** ■ Le climat, otage des lobbies industriels, par **Agnès Sinai.** ■ Comment lutter contre la désertification, par **Pierre Rognon.** ■ Tchernobyl, apocalypse nucléaire, par **Yves Marignac.** ■ Les experts, la science et la loi, par **Jacques Testart.** ■ L'ADN n'est pas une marchandise, par **Pedro Lima.** ■ L'affaire de la « vache folle », par **Denis Duclos.** ■ Un autre modèle pour l'agriculture, par **Jacques Berthelot.** ■ Un vieux fléau : l'alcoolisme, par **Patrick Fouilland.** ■ Le biopiratage de l'Afrique, par **Franck Seuret** et **Robert Ali Brac de la Perrière.** ■ Mobilisation contre le sida, par **Dominique Frommel.** ■ L'archipel de la criminalité financière, par **Christian de Brie.** ■ Dans l'enfer des paradis fiscaux, par **Christian de Brie.** ■ Apartheid sanitaire, par **Martine Bulard** ■ Loi du silence sur l'uranium appauvri, par **Robert James Parsons.** ■ Le crime des industriels de l'amiante, par **Patrick Herman** et **Annie Thébaud-Mony.** ■ Vers une secte globale ?, par **Denis Duclos.** ■ Les sondés ne veulent plus parler, par **Alain Garrigou.** ■ Reconquérir les clients perdus, par **Michel Raffoul.** ■ De la soumission dans les têtes, par **François Brune.** ■ Consommateurs sous influence, par **Frank Mazoyer.** ■ Des marques au fer rouge dans nos consciences, par **Marie Bénilde.** ■ Un humanisme à refonder, par **Patrick Viveret.**

Bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

CINÉMA

Les onze nouveaux films de la semaine offrent une grande variété de genres et de nationalités. Un fil rouge n'en relie pas moins les meilleurs d'entre eux, sous le signe de la filiation et de la transmission. *Et là-bas, quelle heure est-il ?,* du Taïwanais Tsaï Ming-liang, est ainsi l'hommage d'un fils à son père et d'un cinéaste chinois à la nouvelle vague française. Les harmoniques subtiles qui hantent ce film confirment la singularité et l'immense talent de cette figure du nouveau cinéma chinois. En adaptant, dans *The Pledge,* un roman de l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt, l'acteur et réalisateur américain Sean Penn se situe lui aussi au carrefour de deux cultures et de deux genres, dans un récit qui fait d'une enquête policière sur la mort d'un enfant une réflexion sur l'impossibilité du deuil. Deux cinéastes français déclinent à leur tour, de façon très originale, le thème de l'héritage spirituel. Jean-Daniel Pollet par le biais d'une fiction minimaliste qui interroge les capacités de l'art à témoigner de la souffrance du monde (*Ceux d'en face),* et Frédéric Videau en réussissant la gageure de transformer son propre père en héros de cinéma *(Le Fils de Jean-Claude Videau).*

► www.lemonde.fr/cinema

Enfin de bonnes nouvelles d'Italie

2001 restera comme une année faste pour le cinéma italien. La Palme d'or décernée à *La Chambre du fils* et le succès public dans son propre pays du film de Nanni Moretti, cinéaste jadis marginalisé chez lui, ont symbolisé ce retour en forme, qu'attestent aussi des chiffres encourageants.

Après une chute de la fréquentation durant les trois années précédentes, la tendance s'est inversée en 2001. Durant le premier semestre, les entrées avaient augmenté de 10 % et la part de marché de la production nationale avait grimpé de 15 à 22 %. Si le nombre de films produits reste stable (une cinquantaine), l'investissement dans la production est passé de 148 à 154 milliards de lires. Si les velléités ultralibérales des nouveaux responsables du secteur au sein du gouvernement Berlusconi ne viennent pas bouleverser ce paysage, l'industrie du cinéma transalpine a de beaux jours devant elle.

La prospérité de l'industrie conditionne, en partie, une éventuelle renaissance du grand cinéma italien. De celle-ci, attendue depuis si longtemps, les *Cahiers du cinéma* sont allés chercher sur place les signes avant-coureurs, tout en évoquant son glorieux passé en présentant *Il mio viaggio in Italia* (« Mon voyage en Italie »), émouvante évocation par Martin Scorsese de la naissance de son « pays natal imaginaire », construit par les chefs-d'œuvre du néoréalisme. Présentée dans le cadre d'une semaine conçue en relation avec Italia Cinema, l'agence de promotion du cinéma national, la récolte des *Cahiers* est inégale : choisir l'infecte sitcom *L'ultimo bacio* (« Le Dernier Baiser »), gros succès de box-office d'une navrante indigence pour la soirée d'ouverture, laisse perplexe. D'autres titres, comme le gentil téléfilm de Giuseppe Piccioni, *Fuori dal mondo* (« Hors du monde »), ne s'imposaient franchement pas.

ZOOM

Dans une Péninsule qui se réconcilie avec ses auteurs, deux nouveaux venus, Garone et Benvenuti

Mais certaines œuvres retiennent l'attention. C'est le cas de valeurs sûres, tel Dario Argento creusant son approche du cinéma d'horreur hanté de fantômes tout personnels avec *Non ho sonno* (« Je n'ai pas sommeil ») ou, aux antipodes, du toujours passionnant Mario Martone, dont deux moyens métrages sont présentés : *Rasoi* (« Rasoirs »), splendide représentation de commedia dell'arte contemporaine à la gloire mélancolique et grotesque de Naples ; *La salite* (« L'Ascension »), fable politique, comique et cinéphilique aussi réjouissante que polémique.

On retiendra aussi des nouveaux venus plus que prometteurs : Matteo Garone, cinéaste d'une liberté et d'une intensité emballantes, qui avec *Ospiti* (« Les Hôtes ») et *Estate romana* (« Eté romain ») sait faire vivre lieux, lumières et personnages avec une fougue et un respect rares ; Paolo Benvenuti, dont *Tiburzi,* évocation d'un bandit de la fin du XIXe siècle, devient songe, enquête, western et poème élégiaque avec un sens admirable du cinéma.

J.-M. F.

★ Cinéma italien d'aujourd'hui. Du 26 septembre au 2 octobre. Cinéma L'Arlequin. 76, rue de Rennes, Paris-6e. Tél. : 01-45-44-28-80.

RENCONTRE

Jacques Eric Strauss, président de l'Association des exportateurs de films

« Plusieurs films français, *Le Placard, Les Rivières pourpres, Le Pacte des loups* ou *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain,* rencontrent un grand succès à l'étranger. Comment expliquez-vous cet engouement ?

– Notre production cinématographique est désormais plus à même de conquérir un public plus vaste. La production française a pris un virage. Même des films d'auteurs comme *Amélie Poulain* restent ouverts à tous les publics. Les grosses productions, comme *Le Pacte des loups,* sont réalisées avec beaucoup de qualité et peuvent concurrencer les Américains.

– Certains territoires doivent-ils être travaillés avec davantage de soin par les producteurs français ?

– Nos territoires de base sont les territoires limitrophes (Italie, Espagne). Nous avons un gros effort à faire en Scandinavie. *Le Placard* commence à bien fonctionner aux Etats-Unis. *Harry, un ami qui vous veut du bien* y a aussi bien marché. Nous avons actuellement sur le marché américain cinq ou six films qui fonctionnent très bien. Cela prouve la diversité de notre production, à la fois sur le plan culturel et sur le plan commercial. Les producteurs doivent faire un effort pour ne pas se concentrer sur le marché français. Je viens de présenter au Festival de Toronto *Ma femme est une actrice,* d'Yvan Attal, qu'on a immédiatement vendu à Sony aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne et en Grèce.

– Les parts du cinéma américain marquent un léger effritement depuis le début de l'année en Europe de l'Ouest. Le cinéma français peut-il profiter de cet essoufflement ?

– A partir du moment où nos films s'ouvrent au public, il n'y a pas de limites au succès. Des films très différents plaisent au public qui va se distraire. Les producteurs français ont pris conscience que, s'ils voulaient conquérir un marché, il fallait faire des films plus commerciaux, c'est-à-dire plus distrayants, ou des films d'action. On ressent la montée en force de la production européenne. Les Américains produisent cinq cents films par an ; une vingtaine marchent. Leur réussite est donc aussi un rapport statistique. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Le retour d'Antoine Doinel en fantôme chinois

Et là-bas, quelle heure est-il ? Le cinquième film du Taïwanais Tsaï Ming-liang a toutes les armes pour lui concilier les faveurs du grand public français

Film taïwanais de Tsaï Ming-liang. Avec Lee Kang-sheng, Chen Shiang-chyi, Lu Yi-ching, Jean-Pierre Léaud. (1 h 56.)

Et là-bas quelle heure est-il ?, cinquième long métrage de Tsaï Ming-liang, est, à proprement parler, une question que se pose un garçon à Taïwan au sujet d'une fille partie pour Paris aussitôt qu'entrevue. C'est, autrement dit, une question sur l'amour. Ce pourrait être aussi la question qu'adresse à travers son film – hommage universel d'un fils à son père en même temps que d'un cinéaste chinois à la nouvelle vague – Tsaï Ming-liang au public français, l'invitant à apprivoiser son œuvre, largement méconnue ici.

Avec le succès populaire récemment remporté en France par *Les Fleurs de Shanghaï*, de Hou-Hsiao hsien (1999), *Yi-Yi*, d'Edward Yang (2000), *Tigres et dragons*, d'Ang Lee (2000), et *In the Mood for Love,* de Wong Kar-waï (2000), la nouvelle vague insulaire chinoise, venue de Taïwan et de Hongkong, a, en l'espace de deux saisons, rattrapé dix années de semi-clandestinité, au plus grand soulagement du trépignant cénacle de cinéphiles qui ont héroïquement dénoncé ce scandale. Beaucoup de cinéastes n'en demeurent pas moins dans l'ombre, au premier rang desquels Tsaï Ming-liang, figure de proue, avec Hou Hsiao-hsien et Edward Yang, du nouveau cinéma taïwanais.

Fort du succès qui atteste désormais de l'intérêt grandissant du public pour ce cinéma, *Et là-bas quelle heure est-il ?* – après *Les Rebelles du dieu Néon* (1992), *Vive l'amour* (Lion d'or à Venise en 1994), *La Rivière* (1996) et *The Hole* (Ours d'argent à Berlin en 1998) – devrait être le film qui fera connaître l'originalité et la valeur immense de Tsaï Ming-liang au plus large public. C'est peut-être une gageure si l'on veut être honnête : Tsaï, malgré son humour et sa poésie singuliers, est le plus abstrait, le plus noir et le plus radical de tous.

D. R.

Hsio Kang (Lee Kang-sheng) regarde « Les 400 Coups » pour se mettre à l'heure parisienne.

Né en 1957 en Malaisie, retour au pays en 1977, ce quadragénaire n'en est pas moins l'auteur d'une œuvre qui, par sa cohésion esthétique et ses obsessions formelles, par sa tonalité et sa temporalité si particulières, produit l'impression de n'appartenir qu'à lui seul.

UNE TRINITÉ FAMILIALE

Bâtie sur le contraste entre la rétention des sentiments et la débâcle des humeurs, reposant sur d'improbables et lancinantes histoires de fuites d'eau et de torticolis, composée à partir d'un matériau partiellement autobiographique, interprétée par les mêmes acteurs au service d'une mystérieuse trinité familiale qui se reconfigure de film en film (Chen Shiang-chyi dans le rôle du père, Lu Yi-ching dans celui de la mère, Lee Kang-sheng dans celui du fils), cette œuvre urbaine et solitaire, en laquelle les ombres de Franz Kafka et de Buster Keaton semblent se saluer au ralenti, est la pointe avancée de la modernité cinématographique taïwanaise.

Voilà donc où en sont les choses au début de ce film, qui peut aussi bien se déguster tel quel que se consommer comme la suite des aventures de Hsiao Kang, l'éternel jeune homme de tous les films de Tsaï, son double fantasmé en burlesque triste, en même temps que l'incarnation de cet étrange oxymoron cinématographique : l'immobilité frénétique. Ici, un bouleversement majeur se produit d'emblée dans son existence avec la mort de son père, mise en scène de manière fulgurante en deux plans.

Le premier, très long, nous montre ce dernier dans le salon de l'appartement familial, qui appelle en vain son fils à table, puis s'en va, en désespoir de cause, fumer une cigarette dans la profondeur de champ de la cuisine avant de disparaître tout au fond du plan par la porte qui ouvre sur une petite terrasse. Le plan suivant nous montre son fils à l'arrière d'une voiture avec un objet recouvert de tissu sur les genoux, l'urne funéraire qui contient les cendres de son père, auquel il donne le plus sérieusement du monde des indications sur le trajet qu'ils sont en train de suivre.

Découlant tout entier de ces deux scènes – au cours de laquelle un homme paraît, puis disparaît, pour permettre à son fils de lui parler comme il ne l'a jamais fait de son vivant –, le film va décliner jusqu'à l'obsession la figure qui les relie et qui n'aura jamais été aussi bien nommée que par le terme de raccord. Soit l'idée, d'une beauté tragique, selon laquelle les hommes ne sont peut-être jamais si proches les uns des autres que lorsque le temps et l'espace les ont irrémédiablement éloignés.

Cette idée, sur laquelle reposait également *Yi-Yi* et *In The Mood For Love*, trois personnages vont ici l'incarner et l'éprouver simultanément. La mère de Hsiao Kang, femme nerveuse et lunatique, qui s'éprend religieusement de son mari en entretenant, jusqu'à la folie claustrophobe, la croyance qu'il va incessamment revenir sous une autre forme ; Hsiao Kang, promu ici vendeur de montres, et qui met désormais à l'heure française tous les instruments de cette nature rencontrés sur son chemin, après être tombé amoureux d'une jolie cliente partie pour la France ; Shiang-chyi enfin, ladite cliente, qui erre comme une étrangère apeurée dans un Paris inquiétant et froid, à la recherche d'une personne à qui parler.

LA RIME DES SOLITUDES

Sous l'œil impavide d'un gros poisson blanc enfermé dans son aquarium (autre personnage récurrent du cinéma de Tsaï Ming-liang et sorte de *Moby Dick* d'appartement), ces trois personnages semblent enfermés en eux-mêmes comme dans un aquarium, chacun en proie à un fantôme qui lui dicte des conduites extravagantes, depuis le scotchage des issues de l'appartement par la mère jusqu'au rituel de miction nocturne du fils dans une bouteille en plastique, en passant par la boulimie parisienne de la jeune fille.

Pourtant, ils communiquent entre eux, par la grâce d'une mise en scène qui fait rimer, jusqu'à l'exténuation, leurs solitudes respectives. Placé sous les auspices de la mort et du temps, le film monte ainsi en puissance jusqu'au motif qui les réunit par excellence, le désir, que le cinéaste désigne de nouveau par le biais d'une figure cinématographique, ostentatoire et pathétique montage parallèle au travers duquel chacun fait l'amour à tous et à personne.

Le film lui-même est une histoire de filiation, une confrontation avec les amours fantomatiques du cinéma. Hsiao Kang, dans son désir de se mettre à l'heure parisienne, s'est acheté en cassette *Les 400 Coups*, de François Truffaut, qu'il passe en boucle le soir dans sa chambre. Il voit donc Paris avec quarante ans de retard, tandis que Shiang-chyi rencontre, dans un cimetière parisien, l'enfant solitaire et vieilli du film, Jean-Pierre Léaud, qui lui donne, en anglais, son numéro de téléphone.

On serait assez curieux de savoir quelle voix, si on le composait, répondrait. Une voix d'outretombe peut-être, qui nous dirait que le temps tourne en rond comme la grande roue des Tuileries, que ce sont des revenants qui la font tourner, qu'il n'est d'autre famille, dans l'art comme dans la vie, que celle qui nous inspire.

Jacques Mandelbaum

Tsai Ming-liang, cinéaste, réalisateur de « Et là-bas, quelle heure est-il ? »

« Tout ce que j'ai ressenti depuis dix ans est dans ce film »

« Avec *Et là-bas, quelle heure est-il ?*, vous retrouvez le triangle familial tout en "ouvrant" votre récit sur le monde extérieur. Est-ce une variante "internationale" du thème unique auquel vous vous consacrez ou le signal d'une évolution plus profonde ?

– Après chacun de mes films, on m'a dit que c'était très bien mais que je devais changer de thème, et de style. J'ai reçu depuis dix ans beaucoup de propositions de producteurs, à condition de prendre ce qu'ils appellent "une nouvelle direction". Mais j'avais besoin d'aller jusqu'au bout. Ce nouveau film représente à mes yeux un point à la ligne. Peut-être que je reviendrai plus tard sur cette famille, mais sur un autre ton.

– Quels étaient les thèmes à l'origine de ce scénario ?

– Ils concernaient la mort et le voyage. Ensuite seulement se sont ajoutés le rapport avec le cinéma de la Nouvelle Vague et en particulier *Les 400 Coups*, et le personnage de la mère et son rapport aux fantômes. La cinéphilie aussi bien que l'approche du surnaturel appartiennent à mon expérience. Tout ce que j'ai ressenti depuis dix ans est dans ce film.

– Quel rapport y a-t-il entre le fait qu'une partie du film se passe à Paris et qu'il s'agisse d'une production française ?

– J'ai écrit l'histoire que je voulais raconter. Elle se passe à Paris parce que cette ville possède une aura particulière pour les Taïwanais : le voyage de la jeune fille n'aurait pas pu avoir une autre destination. Ensuite, l'association d'idées avec *Les 400 Coups* m'est venue naturellement. D'autre part, j'ai du mal à trouver des financements à Taïwan. J'avais en revanche des ouvertures aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. Vu le sujet, il était naturel que je privilégie la piste française. Il a tout de même fallu trois ans pour monter le film.

– Quels sont ces obstacles auxquels vous êtes confrontés à Taïwan ?

– Une grande partie de la profession, les producteurs et distributeurs commerciaux, n'aiment pas mon cinéma. Comme je suis né en Malaisie, ils ont déclenché une campagne pour empêcher que j'aie accès aux aides publiques sans lesquelles il est impossible de produire à Taïwan. La plupart de ces gens n'ont pas vu mes films mais ils surveillent de près les subventions. Le climat s'est envenimé avec *The Hole* : j'ai été dénoncé par des députés conservateurs comme un étranger prenant l'argent du cinéma taïwanais et comme un propagandiste de l'homosexualité. C'est à ce moment que j'ai refusé de participer aux Golden Horses (*l'équivalent taïwanais des Césars*) et que je suis parti vivre un an et demi à Kuala Lumpur. L'atmosphère à Taïpeh était devenue irrespirable.

– Vous tournez toujours en décors naturels à Taïpeh ; cette fois, vous avez travaillé dans un univers différent. Qu'est-ce que cela change ?

– Finalement pas grand-chose sur le plan artistique. Les conditions de production sont plus lourdes – il faut demander des autorisations pour tout, il faut faire appel à des figurants au lieu de pouvoir utiliser des gens dans la rue. Bruno Pesery, le producteur, m'a aidé. Nous avons fait un casting, mais en respectant mes choix : les serveurs ou les contrôleurs de la RATP exercent vraiment ces métiers. Symétriquement, Benoît Delhomme, le chef opérateur, a dû s'adapter à Taïwan, où l'on ne dispose pas des mêmes ressources en matériel. Nous avons beaucoup bricolé, avec un résultat que je trouve satisfaisant.

– Quelle est cette nouvelle direction que vous envisagez d'emprunter ?

– Je me consacre à un projet inspiré de la légende de Nuozha, dieu enfant qui symbolise une chose très rare dans la culture chinoise : la rébellion. Le titre original de mon premier film, sorti en France sous le titre *Les Rebelles du dieu néon*, était *Les Adolescents du dieu Nuozha*. Ce thème est très souvent traité par le théâtre, l'opéra et les feuilletons, mais d'une manière traditionnelle, figée. Je cherche une approche contemporaine, qui creuse la dimension mythologique de cette histoire sans l'enfermer dans ses caractéristiques locales. Pour ce projet compliqué, j'ai du mal à trouver des interlocuteurs. Aucune importance : je ne suis pas pressé. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Frédéric Videau, un fiston très rugby

IL PARLE vite, il est tendu, mais d'une tension joyeuse, en éveil. Il dit que faire des films est la chose la plus importante de sa vie, qu'il s'est demandé *« c'est quoi les trucs vraiment importants ? »*, et a répondu : la famille, la représentation de la guerre, le couple. Les métaphores sportives lui viennent aisément à la bouche, lui qui, comme il nous en instruit dans son film au cours d'une séquence hilarante et inaugurale, est né l'année où Anquetil a gagné son cinquième et dernier Tour de France (en 1964, à Angoulême).

PORTRAIT

Le cinéaste s'est lancé dans un film sur son père, dans un geste de rage et d'audace

Dans sa bouche, *« c'est rugby »* est le plus bel éloge possible, et il explique les affinités entre le cinéma et ce sport qui exige *« l'affrontement et l'esquive, aller de l'avant en se souvenant de qui est derrière »*. Il botte en touche lorsqu'on lui parle de sa formation (à la Femis), mais provoque volontiers un regroupement de noms admirés (Jacques Demy, Jean Eustache, Michael Cimino) pour expliquer sa propre approche de la mise en scène.

« Mon premier film, vous ne le verrez jamais. » Réalisé en 1993, *Eux cinq* était, déjà, l'histoire de sa famille, mais *« en fiction »*, avec des acteurs : *« Le scénario était un bel objet désincarné, trop loin de ce que j'attends du cinéma. Le film que je voulais faire, c'était* Le Fils de Jean-Claude Videau*, mais je ne le savais pas encore. »*

Il mettra longtemps à le savoir. Après ce qu'il vit comme un échec, il s'éloigne de la réalisation, jusqu'à ce qu'Arnaud et Jean-Marie Larrieu fassent appel à lui pour travailler à ce qui deviendra leur premier long métrage, *Fin d'été*, en 1996. Après quoi, Frédéric Videau se fait étriller par l'aîné des futurs signataires de *La Brèche de Roland*. Jean-Marie Larrieu dans le texte : *« Qu'est-ce que tu branles à faire le con à la télé ? Faut que tu fasses des films, toi ! »* L'apostrophé dit avoir été piqué au vif. La suite est dans le même registre.

UNE PETITE ÉQUIPE

Le film qui sort aujourd'hui sur les écrans est né d'un geste de rage et d'audace : Videau avait été contacté par les producteurs Marc de Bayser et Frank Le Witta, intéressés par un de ses projets. Un premier travail sur le scénario obtient une aide à la réécriture du fonds d'aide au cinéma de la région Poitou-Charentes, le réalisateur est furieux : il voulait tourner tout de suite. *« Si c'est comme ça, je fais un film sur mon père »*, lance-t-il par défi. *« Chiche ! »*, répond Marc de Bayser. Sans une ligne de scénario, avec 25 000 francs (3 811,23 €) de budget initial et une caméra vidéo numérique, il se lance dans l'aventure. *« Ensuite, tout s'est enchaîné miraculeusement »*, constate-t-il, perplexe. *« Chaque fois qu'on a eu besoin d'un nouveau partenaire, on l'a trouvé. »* Tournage ultraléger, mais tournage de cinéma, avec une chef opératrice (Catherine Pujol), un preneur de son (François Mereu, frais émoulu de la Femis), une monteuse (Françoise Dutertre).

« Il était important de montrer aux membres de ma famille qu'il s'agissait d'un vrai film. Je n'aurais de toute façon pas pu faire le film seul, je tenais à être dans l'image avec eux, à égalité avec eux. Et je tenais à me voir à côté de mon père. De toute façon, le cinéma, pour moi, n'a pas de sens en solitaire. Ni, à l'inverse, avec une équipe trop lourde : rien n'est plus bloquant sur un film que l'esprit de sérieux. » Il a un scénario prêt à tourner, *Variété française*, à nouveau une histoire entre père et fils sous le signe de ce qu'il nomme *« la combustion des genres »*, un autre en cours d'écriture, *Sauf Hélène*, autour de deux sœurs. Et une seule devise : *« Que ce soit joueur. »*

J.-M. F.

BRUNO GARCIN-GASSER POUR « LE MONDE »

« Aller de l'avant en se souvenant de qui est derrière » : une définition du rugby et du cinéma selon le cinéaste Frédéric Videau, réalisateur du « Fils de Jean-Claude Videau ».

Tout sur mon père

Le Fils de Jean-Claude Videau. Un documentaire familial chargé de sens et de vie

Film français de Frédéric Videau. Avec Jean-Claude Videau, Frédéric Videau, Jacqueline Videau, Stéphane Videau, Isabelle Moreau. (1 heure.)

C'est qui, lui ? C'est monsieur Videau ? Non, enfin si, mais pas Jean-Claude, Frédéric, son fils, celui qui a fait le film. Un film sur son père, pour essayer d'en savoir un peu plus sur lui. Sur son père ? Non, plutôt sur lui-même, Frédéric. Du moins est-ce peu ou prou ce qu'il explique à la caméra, Frédéric, on ne comprend pas tout tout de suite. Non que ce qui est dit soit compliqué, c'est plutôt que la situation est déroutante, inhabituelle.

Et puis quoi encore ? Si les gens se mettent à se filmer les uns les autres, où allons-nous ? Nous, les professionnels de la fabrication des films (ou « de la profession », selon la formule godardienne), mais aussi bien nous, les « professionnels » de la consommation des films, c'est-à-dire les spectateurs, attachés à une certaine position, un certain partage des rôles et le respect d'un minimum de codes.

Frédéric Videau, cinéaste, montre beaucoup d'estime pour les codes (sans ça il ne serait pas cinéaste, il travaillerait à la télévision). Il tient peut-être ça de Jean-Claude Videau, ouvrier dans des usines d'Angoulême toute sa vie, et qui apparemment a élevé ses fils avec des idées assez arrêtées sur l'existence. Ce qui n'est pas allé tout seul avec son fiston Frédéric. Le voilà, Jean-Claude Videau, il fait visiter l'atelier où il a travaillé les derniers vingt ans. Il montre son lieu de travail un peu à la sauvette, *« dans le milieu ouvrier »*, dit-il, on se fait vite mettre en boîte si on passe pour une vedette de cinéma. Monsieur Videau n'est pas une vedette de cinéma, mais de la manière dont le filme son fils, il en a l'étoffe : une présence physique, une force et une séduction que lui envieraient bien des comédiens professionnels.

UNE EXISTENCE DE PERSONNAGE

Ce ne sont sûrement pas les situations, banalement domestiques, dans lesquelles on le voit qui produisent cet effet, ni l'image vidéo sans apprêt. Plutôt le regard du fils sur son père. A ce moment, pour peu qu'il accepte la mise au rancart de ses habitudes et repères, le spectateur passe de la curiosité amusée sur ce micro-cinoche familial à une relation beaucoup plus intense et émouvante avec le film. Avec une ascétique simplicité de moyens, celui-ci s'en va s'épanouir selon une multitude de pistes. Les rapports familiaux et la manière dont les différents membres d'une famille les perçoivent, les réfractent, les conservent, les enfouissent sont les principaux fils conducteurs de cette histoire qui prend chair à mesure qu'apparaissent la mère, le frère, l'ancienne petite amie.

Avec moins que rien de technique et pas du tout de fiction, Frédéric Videau trouve les cadres, les angles, les longueurs de plan qui respectent ces gens, leur donnent une existence de personnage de cinéma – ce mélange de présence et de mystère, d'existence matérielle et de potentiel symbolique.

Dès lors, tout devient intéressant, chargé d'imaginaire et de sens. Les mains des uns et des autres, les corps tels que la vie les fait, les mots comme chacun peut, ou ne peut pas, s'en servir. Sortir la caravane du garage, se souvenir du titre du bouquin acheté par le père à son gamin. Oser poser la question du regard jadis porté par chacun sur chacun au-delà des conventions des rapports familiaux, rappeler les défis à la vie quotidienne posés par les mœurs des années 1970, laisser monter lentement la question de l'homosexualité telle que le fils a cru la déceler chez son père, dans le trouble des consciences, des inconscients, des mots proférés, retenus, bafouillés, répétés. Et alors ? Alors rien. Rien, et un film qui vit, un film qui tient table ouverte à l'existence.

J.-M. F.

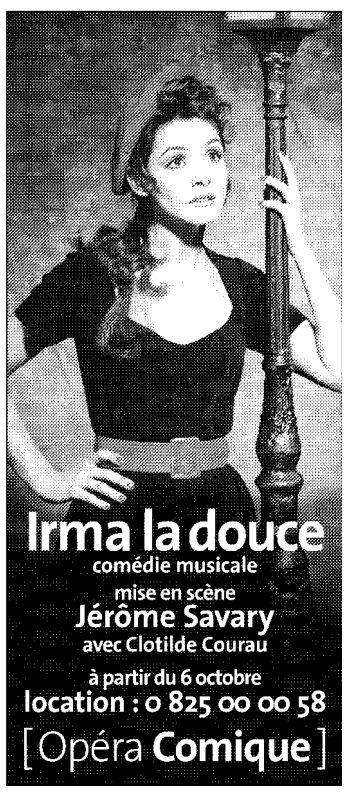

Dans le jardin de Jean-Daniel Pollet

Ceux d'en face. Un tête-à-tête hors du monde, sous le signe de l'absence et de la solitude

Film français de Jean-Daniel Pollet. Avec Michael Lonsdale et Valentine Vidal. (1 h 32.)

On connaît trop mal Jean-Daniel Pollet, auteur d'une œuvre subtile et passionnante, au croisement de la fiction, du documentaire et de l'essai, dont les fidélités parlent d'elles-mêmes (l'acteur Claude Melki, le poète Francis Ponge, le romancier Philippe Sollers, le compositeur Antoine Duhamel). L'actualité la met doublement en lumière ces prochains jours. Du 3 au 22 octobre d'abord, le Centre Pompidou consacre au cinéaste une rétrospective intégrale, qui permettra de découvrir ou de revoir ses films inoubliables, depuis *Pourvu qu'on ait l'ivresse* (1958) jusqu'à *Dieu sait quoi* (1993), en passant par le méditatif *Méditerranée* (1963) ou l'improbable *Rue Saint-Denis* (1963), sketch scellant la rencontre de Micheline Dax et de Claude Melki dans le cadre du film collectif de la Nouvelle Vague, *Paris vu par*.

C'est ensuite, et dès mercredi 26 septembre, la sortie nationale de son nouveau film, *Ceux d'en face*, qui remet sur le chantier quelques motifs chers au cinéaste depuis le début de sa carrière : celui de l'enfermement et de l'évasion, de la solitude des individus confrontés à la vanité et à la cruauté du monde, de la vie hantée par la présence de la mort.

Ces thèmes se dégagent ici d'une esquisse de fiction, manière de huis clos à deux personnages filmé dans une bastide du sud de la France, et dont le principal enjeu consiste précisément à suggérer, par-delà la clôture de l'espace et la répétition des situations, la présence hétérogène de l'autre et du monde. Mikaël (Michael Lonsdale), musicien philosophe et solitaire, y accueille Linda (Valentine Vidal), une jeune femme chargée par son compagnon, Sébastien, de classer, en vue d'une exposition, la centaine de photographies qu'il a confiées avant son départ à Mikaël.

L'installation de Linda dans la maison, qui ouvre le film, va donner lieu à deux récits croisés : celui de la relation qui s'instaure, en dépit de leur réserve et de leur timidité, entre Mikaël et Linda, et celui de la poursuite du dialogue entre Linda et Sébastien, en dépit de son absence qui se prolonge, par le biais de ses photographies, de ses textes et de ses messages enregistrés sur cassettes.

Souvent filmés dans la solitude de leurs occupations respectives – le classement des photographies pour Linda, la composition d'un psaume pour Mikaël –, la rencontre des deux personnages physiquement présents dans le film est d'emblée placée sous le sceau, invisible mais actif, du troisième, dont l'absence préside à leur rencontre, occupe leurs pensées et nourrit leur dialogue.

Parmi les photographies et les textes laissés par Sébastien – tous hantés par la question du mal et de la souffrance des hommes, mais aussi par le prodigieux miracle de la vie –, une feuille de papier qui porte la formule *« 1 + 1 = 3 »* évoque cette propriété de toute relation à s'inscrire dans l'ombre d'un tiers absent, et plus généralement de toute image à n'exister, par-delà la chose vue et celui qui la regarde, qu'en vertu d'un ordre qui ne serait pas celui du visible.

L'ORDONNANCEMENT DU CHAOS

Cette formule magique, qui serait également une bonne définition du montage, est un peu le sésame du film de Jean-Daniel Pollet, dans lequel le personnage de Mikaël reconduit cette problématique jusque dans son travail de composition, en la portant, par la non-figurabilité de la musique, à son plus haut niveau de mystère.

Aussi bien la question ultime de *Ceux d'en face* est-elle la suivante : que fait-on de l'absence, quelle place accorde-t-on à cette part d'ombre qui, tout à la fois, nous accompagne et nous constitue notre vie durant ? La paisible et inquiétante beauté du jardin où s'attarde, dans un mouvement constant de va-et-vient, la caméra de Pollet, les images d'horreur et de bonheur que tente de classer Linda loin du bruit et de la fureur du monde dont elles sont prélevées, les sons que Mikaël tente de mettre en musique, et jusqu'à la relation qui s'instaure doucement entre les deux personnages, tout cela pose la question, depuis le microcosme mis en scène dans le film, de l'ordonnancement du chaos et de la souffrance des hommes à travers l'universel de l'art.

Mais l'art de Pollet ne se veut pas pacificateur. Il ne veut ni résoudre ni consoler, mais plutôt continuer de faire retentir dans l'œuvre l'inquiétude d'un monde travaillé par ce qui est désigné dans le film comme *« l'intempérance du mal »*. On regrette d'autant plus qu'il ne soit pas parvenu à incarner ce dessein dans le récit et dans les personnages, qui demeurent largement tributaires de la belle idée qui les a fait naître et de la démonstration qui les instrumentalise. *Ceux d'en face* est à ce titre un film qui séduit davantage qu'il ne conquiert.

J. M.

Le triste sort des gueules cassées de la Grande guerre

La Chambre des officiers. Autour de quelques grands blessés, une réflexion maladroite sur le regard

Film français de François Dupeyron. Avec Eric Caravaca, Denis Podalydès, Grégori Derangère, Sabine Azema, André Dussollier, Isabelle Renauld, Géraldine Pailhas. (2 h 15.)

Dans la cour d'honneur d'un palais de la République, un ministre remet des médailles à des blessés de la première guerre mondiale. L'image est jaune et lourde, le cadre insistant, les costumes, le maquillage, la gestuelle démonstratifs. Ce n'est rien, juste un prologue maladroit. Flash-back : le militaire à la gueule cassée qui a refusé la médaille est un fringant jeune officier partant pour le front. En quelques scènes, le film rencontre diverses figures imposées : scène de foule (le départ des poilus enthousiastes *nach Berlin*), scène de lit (il est bien connu que tout personnage de fiction partant à la guerre s'envoie en l'air vite fait avec une demoiselle de rencontre), scène de guerre (métaphore chevaline à l'arrière et explosion plein cadre dans un champ).

Le film n'est toujours pas commencé, puisque son sujet concerne ce qui succédera à l'explosion : le sort de l'officier en question, et de quelques-uns de ses collègues, dans le huis clos de la salle des grands blessés du Val-de-Grâce, pendant tout le déroulement de la guerre. Mais il ne reste que peu d'espoir quant à la manière dont ce qui est à venir sera filmé. C'est ennuyeux pour tous les films, mais pour celui-là plus encore. Parce que le thème central de *La Chambre des officiers* est précisément le regard. Regard qu'on est capable de porter sur soi-même lorsqu'on a subi l'atrocité d'une blessure grave au visage ; regard des autres sur soi-même, regard dont on est capable sur les autres vous regardant défiguré ; regard entre humains ayant les uns et les autres subi ce traumatisme extrême – regards des hommes entre eux, d'abord, puis, finalement, regard sur et de la part d'une femme.

D. R.

Un huis clos dans la salle des grands blessés du Val-de-Grâce.

Il s'agit d'un dispositif très riche, ouvrant sur d'innombrables questions à la fois bouleversantes et passionnantes – l'identité, l'autre, qu'est-ce qu'un monstre, etc. Sauf que la faiblesse du regard cinématographique porté sur cette situation, l'absence de point de vue, l'insistance psychologisante, le sentimentalisme complaisant qui président à chaque plan, concourent à produire exactement l'inverse des buts recherchés. Dans ce contexte, la virtuosité du travail de maquillage ou le jeu en pur style « dramatique télé » des acteurs deviennent embarrassants.

Tandis que se déroulent les diverses péripéties prévisibles dans le dortoir des grands blessés, où viennent jouer leur scène infirmières admirables, médecin chef pontifiant, compagnes et familles déclinant les divers comportements possibles en pareil cas, le constant double appel du pied à la compassion et à une pseudo-réflexion suraffichée frôlent l'obscène.

J.-M. F.

Une enquête angoissante au cœur du deuil

The Pledge. Sean Penn filme l'histoire d'une folie, dans un temps suspendu et un paysage lunaire

Film américain de Sean Penn. Avec Jack Nicholson, Robin Wright Penn, Benicio Del Toro. (2 h 03.)

FRANCHISE PICTURES, LLC

Alors que ses collègues fêtent son départ à la retraite, le policier Jack Nicholson (à droite) accepte une dernière enquête : retrouver l'assassin d'une petite fille.

Comme le cinéma de John Ford, *The Pledge* est rythmé par la succession des saisons et l'angoisse du temps qui passe. Sean Penn a transformé les plaines du Nevada en décor de conte de fées. Rien n'y manque : une lande interminable, des enfants, un ogre, des fausses pistes et même un prince charmant. Au milieu de ce vortex abyssal survient, tel un coup de tonnerre, un meurtre. Un flic, Jerry Black (Jack Nicholson), héros maudit, au destin aussi noir que son nom, arrive emmitouflé dans une ferme au milieu d'un élevage de volailles. Il fait très froid. Le monde s'est arrêté. Un couple est au travail. Jerry Black vient leur annoncer l'assassinat de leur petite fille.

La première image de *The Pledge* évoque celle d'un paradis envoûtant, avec des vallons enneigés susceptibles d'illustrer n'importe quel conte de Noël. Mais il s'agit d'un paradis perdu. Il n'y a plus rien ensuite. Des terres poussiéreuses, des routes interminables, une station-service minable au bord de la route, une église en préfabriqué au milieu d'un champ désert, puis un homme seul dans une image sépia, comme rongée par le sable. Nous sommes en Enfer.

Lorsque Jerry Black se rend à la fête organisée en son honneur par ses collègues à l'occasion de son départ à la retraite, il en ressort avec un billet d'avion pour les tropiques et une dernière affaire de meurtre, prise en charge sans trop réfléchir, histoire d'expédier les affaires courantes. Hanté par la perte de son propre enfant longtemps auparavant, lié aux parents de la victime auxquels il a juré de retrouver l'assassin de leur fille sur une croix fabriquée par l'enfant, Jerry Black commence la longue marche qui le mènera en enfer, au lieu de s'immerger dans le paradis d'une retraite méritée.

La recherche d'un assassin présumé, au grand scepticisme de ses collègues, se transforme pour lui en odyssée morbide. Il interroge l'un après l'autre les parents traumatisés, comme si l'enregistrement de leur douleur permettait d'atténuer la sienne. Puis s'installe paisiblement au bord de la route, avec une mère de famille et sa petite fille, à attendre un meurtrier potentiel.

DÉSARROI MORAL

Dans son troisième film, après *The Indian Runner* et *Crossing Guard*, Sean Penn adapte *La Promesse : requiem pour un roman policier* (Albin Michel, 1990), un récit de Friedrich Dürrenmatt qui revisitait les codes du roman policier. L'écrivain suisse replaçait ses obsessions habituelles – l'impuissance de l'homme devant le Mal, l'impossibilité de rester innocent devant la vengeance – dans le cadre d'un récit picaresque où un vieux flic raconte l'histoire d'un de ses collègues qui patiente des mois pour mettre la main sur un tueur d'enfant, jusqu'à un dénouement absurde. Au grand crédit de Sean Penn, ce dernier parvient à trouver un équivalent plastique à l'univers corrodé de Dürrenmatt. Le désarroi moral des personnages s'harmonise avec des paysages naturels semblables à un vaste no man's land, magnifiquement filmés par le chef opérateur Chris Menges, qui réussit à leur donner un relief lunaire.

The Pledge raconte en apparence une histoire policière. Il y a un crime, un meurtrier présumé en la personne d'un Indien passé trop rapidement aux aveux, et des policiers. Mais il y a surtout un homme seul. Abandonné à ses obsessions. *The Pledge* est l'histoire d'une folie. C'est, après *Crossing Guard*, le deuxième film que tourne Jack Nicholson sous la direction de Sean Penn. *Crossing Guard* et *The Pledge* traitent du même sujet – la perte d'un enfant et le deuil qui s'ensuit – à travers un même acteur, Jack Nicholson, qui semble avoir intronisé Sean Penn grand orchestrateur de son vieillissement à l'écran.

« The Pledge *est un film sur l'angoisse du troisième âge déguisé en film policier »,* déclarait Sean Penn lors de la sortie du film aux Etats-Unis en janvier. Ce dernier s'est efforcé, au lieu de tourner un film d'action, de filmer des temps morts. Ses personnages sont suspendus entre le ciel et la terre, cryogénisés, installés dans l'attente, et paralysés par l'épreuve du deuil. L'épure de la mise en scène de Sean Penn renvoie à un univers symbolique, coupé de la civilisation, sur lequel le temps n'a plus de prise. Sa beauté, comme celle du diamant, ne peut être entamée.

S. Bd

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Vidocq**	1	**740 494**	655	-	**740 494**
2	**Une hirondelle a fait le printemps**	3	**285 670**	475	▽ - 9%	**1 117 713**
3	**Opération Espadon**	2	**158 625**	499	▽ - 50%	**529 171**
4	**La Planète des singes**	5	**150417**	619	▽ - 39%	**3 649 937**
5	**Blow**	1	**132 622**	238	-	**132 622**
6	**Rush Hour 2**	4	**124 763**	414	▽ - 31%	**1 489 706**
7	**Absolument fabuleux**	4	**99 599**	439	▽ - 37%	**1 227 634**
8	**Comment j'ai tué mon père**	1	**93 243**	137	-	**93 243**
9	**La Pianiste**	3	**80 130**	258	▽ - 36%	**480 303**
10	**Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain**	22	**46 370**	238	△ 3%	**7 638 237**

* Période du mercredi 19 septembre au dimanche 23 septembre inclus

Très attendu et disposant de la plus large combinaison du moment, *Vidocq* s'impose fort logiquement en tête du box-office. *Vidocq* n'est certainement pas à la hauteur de l'attente (le taux de haute satisfaction atteste une déception), mais le premier film de Pitof devrait cependant finir sa carrière au-delà des 2 millions d'entrées. Il devance *Une hirondelle...*, qui ne perd que 9 % de spectateurs et franchit la barre du million d'entrées. *Opération Espadon*, qui jouait du coude à coude la semaine passée avec *Une hirondelle*, perd quant à lui la moitié de son public. La vitalité du marché actuelle se vérifie par ailleurs avec les démarrages de *Blow* (557 entrées par copie) et de *Comment j'ai tué mon père*, qui avec 137 copies attire 93 243 spectateurs. En revanche, le public boude quelque peu *Le Lait...* et *No Man's Land*. Ce dernier, malgré un bon soutien critique, n'attire que 441 spectateurs par copie. Toujours pas usé, *Amélie Poulain* continue son opération de charme, progressant de 3 % avec 32 copies de moins.

Source : *Ecran total*

Le rock du transsexuel transcontinental

Hedwig and the Angry Inch. Dans lequel un metteur en scène débutant prouve que l'audace paie

Film américain de John Cameron Mitchell. Avec John Cameron Mitchell, Miriam Shor, Andrea Martin. (1 h 30.)

Le seul énoncé de la situation de départ provoquera, selon l'humeur, la jubilation ou l'accablement : en novembre 1988, pour fuir la République démocratique allemande, un jeune homme (interprété par John Cameron Mitchell, le réalisateur) change chirurgicalement de sexe afin d'épouser un sous-officier américain ; au moment où le mur tombe, Hedwig vit, abandonnée, sur une base militaire dans le Midwest, affligée d'un vestige de son ancienne identité (le « pouce en colère » du titre) ; elle cherche une consolation dans le rock'n'roll.

L'absurdité et la complexité de cet argument évoquera, pour les baby-boomers à l'orée du troisième âge, celle de Tommy, l'opéra-rock des Who. Avec ses chansons ambitieuses (l'amour platonique expliqué en trois minutes quarante-cinq et trois accords), sa théâtralité joyeusement assumée et sa rock-star prénommée Tommy (le petit ami de Hedwig), Hedwig incite à pousser la comparaison.

Jugé à cette aune, celle d'un rock'n'roll vigoureux, qui puise dans le patrimoine new-yorkais (Stephen Trask le compositeur a longtemps été directeur d'un club de travestis rock), Hedwig est déjà une réussite. Les chansons s'emboîtent joliment les unes dans les autres pour évoquer un paysage fantasmagorique, fait d'histoire contemporaine (la chute du mur, l'univers militaire américain), de fantasmes adolescents (la vie de rock star sur la route) et de préoccupations plus élevées (Platon et toute cette sorte de choses).

Son rythme, son humanité et son humour font de ce film une réussite

On suppose que ce plaisir musical, les spectateurs de la comédie musicale que John Cameron Mitchell avait montée à New York l'ont déjà ressenti. Aujourd'hui, le dramaturge a voulu se faire cinéaste. A la surprise générale, ces concepts entrecroisés, ces silhouettes, ces chansons font un film. Question de rythme d'abord. Vingt ans de MTV ont fini par faire croire qu'il suffit de montrer soixante plans à la minute pour évoquer l'énergie. Cameron Mitchell est plus malin que ça et filme le groupe de Hewig patiemment, avec retenue, lorgnant parfois du côté de Broadway pour les paillettes et les strass.

Question d'humanité ensuite. Le scénario a beau forcer le trait (Hedwig se produit dans une chaîne de restaurants médiocres entourée de musiciens d'Europe de l'Est dont elle a confisqué les passeports), il y a dans, la manière de filmer ses marionnettes, assez de chaleur pour que, contre toute attente, contre toute logique, on s'attache avec ferveur à leur sort.

Question d'humour enfin. L'outrance et le narcissisme, qui seyent si bien aux travestis, se nuancent ici d'ironie fine, grâce à l'histoire et à la géographie. L'histoire des travelos du rock'n'roll, de Little Richard à Marylin Manson, en passant par Wayne County, revisitée ici avec tendresse et sans esprit de sérieux. La géographie du voyage d'Hedwig, d'Est en Ouest, ponctuée de rencontres saisissantes, comme ces femmes coréennes de GI qui l'accompagnent pour ses premiers concerts. Aussi naïf qu'intelligent, *Hedwig and the Angry Inch* est une apparition singulière sur les écrans.

Thomas Sotinel

De la scène à l'écran, la longue marche de Hedwig

AU COMMENCEMENT était le Squeezebox. *« C'était un bar gay et rock'n'roll, le seul à New York »*, se souvient John Cameron Mitchell, auteur, interprète et réalisateur de *Hedwig and the Angry Inch.* Dans le civil, le travesti flamboyant a l'air d'un candidat aux épreuves anticipées du baccalauréat, petit jeune homme mince vêtu avec discrétion. Pour retracer la genèse de sa comédie musicale, il revient à ce moment de la scène gay new-yorkaise où le rock était considéré comme une espèce de perversion face à l'hégémonie de la dance music. Et les pervers se réunissaient au Squeezebox, où des drag queens imitaient les divas du rock, Debbie Harry ou Bette Midler.

John Cameron Mitchell faisait alors une honnête carrière d'acteur entre les musicals de Broadway et les séries télévisées. Fils d'un général de l'armée américaine, il avait passé son enfance de base en base. Menacé par l'ennui de la routine, il a commencé à élaborer le personnage de Hedwig après avoir rencontré Stephen Trask, directeur musical du Squeezebox, guitariste et compositeur. *« Le principe du rock a toujours été de prendre quelque chose, de le faire passer à travers soi et de le restituer sous une forme nouvelle. »*

Mais John Cameron Mitchell ne s'est pas *« limité à une chose »*. Dans son Hedwig, il a mis son enfance (*« Quand je vivais à Kansas City, j'avais une baby-sitter allemande, la femme d'un GI, qui s'appelait Helga. Très* soignée [en français dans le texte]. *Plus tard j'ai réalisé qu'elle se prostituait »*) et aussi son amour du rock ; et, enfin, son intérêt pour la gnose et la philosophie platonicienne.

D'abord, l'acteur s'est travesti et s'est mis à chanter les chansons des autres (Yoko Ono, Bowie, Père Ubu) sur la trame dramatique qui est depuis devenue celle de *Hedwig and the Angry Inch.* Petit à petit, le concert de rock s'est mué en comédie musicale. *« J'avais noté les adresses des gens qui venaient au Squeezebox et, le moment venu, je les ai contactés, j'ai aussi demandé qu'on me renvoie tous les ascenseurs qui m'étaient dus. »* Au terme de cette campagne, la troupe de *Hedwig* a pu s'installer dans son théâtre, la salle de bal d'un ancien hôtel pour marins (les survivants du *Titanic* y auraient dormi) sur les bords de l'Hudson. En quelques mois, la comédie musicale a connu le succès, et le transsexuel est-allemand est devenu une star new-yorkaise. Les offres d'adaptation cinématographique ont alors commencé d'affluer.

« C'est bien que ça me soit arrivé relativement tard dans ma vie (John Cameron Mitchell a trente-huit ans). *Je suis grand amateur de cinéma, je savais ce que je voulais et ce que je n'aimais pas. J'ai travaillé au Sundance Institute. »* Il convient que son inexpérience a pesé sur le projet : *« J'ai failli ne pas avoir de film du tout. »* Au bout du compte, la foi l'a emporté et, dorénavant, John Cameron Mitchell voudrait réaliser deux films : l'un pour les enfants, *« un peu dans l'esprit de Roald Dahl »*, et l'autre *« en vidéo, avec beaucoup de scènes de sexe très explicites »*.

T. S.

À NOS LECTEURS

■ En raison de l'actualité, les critiques de *Dieu est grand, je suis toute petite*, de *Fast and Furious*, de *Manuela Saenz*, de *Beautés empoisonnées* et de *Young Blades* paraîtront dans une prochaine édition. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

SORTIR

PARIS

Freiburger Barock Orchester
La voix de la soprano américaine Barbara Bonney est d'une couleur, d'une souplesse et d'une émission telles qu'elle parvient à chanter les *Quatre Derniers Lieder* de Richard Strauss comme les airs de Henry Purcell. La voici en duo avec le contre-ténor le plus en vue du moment, Andreas Scholl. Ils ont tous deux enregistré le *Stabat Mater* de Pergolèse pour Decca. Nul doute que ce concert, donné avec l'efficace Orchestre baroque de Freiburg, sera un beau moment.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 26. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32 F à 88 F.

MARSEILLE

Dansem
Pour sa quatrième édition, le festival Dansem, axé sur la danse contemporaine en Méditerranée, ouvre son horizon à la Tunisie, à l'Egypte, à la Turquie. Soucieux de ne pas céder au formatage des spectacles, la manifestation propose des artistes inconnus et consacrés. Dans différents lieux et théâtres de Marseille, le spectateur croisera sur sa route le Tunisien Imen Smaoui, les Italiennes Ornella d'Agostino et Caterina Sagna, le Marseillais Michel Kelemenis, l'Egyptienne Karima Mansour.
Marseille (Bouches-du-Rhône). Dansem, 29, rue Neuve-Sainte-Catherine, jusqu'au 6 octobre. Tél. : 04-91-33-95-80. De 35 F à 100 F.

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Wifredo Lam : Lam métis
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, entrée, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16e. Mo Victor-Hugo. Du 26 septembre au 20 janvier. Ouvert tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-45-00-01-50. 15 F et 30 F ; Gratuit jusqu'à seize ans et pour tous le dernier mercredi de chaque mois.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le mal court
de Jacques Audiberti, mise en scène d'Andrzej Seweryn.
Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, Jardin des arts. 20 h 45, les 26 et 27 ; Tél. : 01-30-87-07-07. 115 F et 160 F.

Compagnie Imen Smaoui
Créteil (Val-de-Marne). Maison des arts, place Salvador-Allende. 19 heures, le 26. Tél. : 01-45-13-19-19. Entrée libre.

Orchestre et chœur du Théâtre Mariinski
Goubaïdoulina : *Passion selon saint Jean,* création. Valery Gergiev (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 26. Tél. : 01-40-28-28-40. De 65 F à 380 F.

Alex Tassel Project Featuring Laurent de Wilde
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 120 F.

Air, Sébastien Tellier
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. 20 heures, le 26. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 200 F.

Klezmer Latitudes
La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris-5e. Mo Monge. 21 heures, le 26. Tél. : 01-47-07-22-11. De 70 F à 100 F.

RÉGIONS

Orchestre philharmonique de Strasbourg
Szymanowski : *Le Roi Roger,* version de concert. Jan Katham-Koenig (direction).
Strasbourg (Bas-Rhin). Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 03-88-15-09-09. 210 F.

EN VUE

■ La majorité des Suisses – 56 % d'après un sondage publié par le quotidien *Le Matin* – veut rester neutre après les attentats qui ont frappé les Etats-Unis.

■ *« Quand les gens ont bu un peu, la vie est beaucoup plus simple »*, sourit **Sepp**, vieux Munichois portant des bretelles aux couleurs du drapeau américain, attablé sous un chapiteau à la fête de la bière.

■ Les voleurs, qui se sont livrés à de nombreux pillages en s'engouffrant dans la galerie commerciale sous le World Trade Center après l'effondrement des tours, n'ont pu venir à bout d'un distributeur de billets.

■ Les assureurs s'interrogent depuis que le président **George W. Bush** a employé l'expression *« actes de guerre »* : les attentats terroristes seront-ils considérés comme des *« actes de guerre »*, non prévus dans la plupart des contrats ?

■ *« C'est eux ou nous »*, menaçaient, jeudi 20 septembre à l'aéroport de Minneapolis, les passagers d'un avion de la Northwest Airlines, qui refusaient de décoller avec trois hommes d'allure proche-orientale à bord.

■ Au cas d'une longue campagne militaire américaine en riposte aux attentats, les procédures de douane seraient plus strictes, le trafic aérien serait restreint et la demande des consommateurs diminuerait, s'inquiète la Corée du Sud, premier exportateur de puces électroniques.

■ Les tireurs amateurs affluent dans les salles d'entraînement aux Etats-Unis pour y cribler de balles la tête d'**Oussama Ben Laden** épinglée sur des cibles en carton.

■ Le professeur britannique **Brian Fyfield-Shayler**, qui enseignait l'anglais à **Oussama Ben Laden**, à l'école Al-Thaghr de Djeddah à la fin des années 1960, se souvient : *« Il était, discret, un peu timide, très poli ; il rendait ses devoirs à l'heure ; il n'était pas très féru de religion... »*

■ *« Le fanatisme des intellectuels est d'autant plus dangereux qu'ils mettent leur savoir au service de leur folie »*, affirme, exemple à l'appui, un spécialiste algérien des questions de sécurité : en 1993, cheikh **Mohamed Saïd,** professeur de langue arabe – liquidé depuis –, n'avait-il pas rejoint le Groupe islamique armé (GIA), dirigé alors par **Djamel Zitouni**, un marchand de volailles ?

■ La naissance en captivité au zoo de Cincinnati d'un rhinocéros de Sumatra, dans la semaine qui a suivi les attentats, *« fera époque »*, selon **Tom Foose**, directeur de programme de la Fondation internationale pour les rhinocéros.

Christian Colombani

Quand les Anglais entraînaient les « fous de Dieu »

Pour lutter contre l'expansionnisme soviétique des années 1980, Américains et Britanniques ont formé des Afghans à la guérilla moderne. Une instruction qui, aujourd'hui, risque de se retourner contre l'Occident

LES BRITANNIQUES restent marqués par leur déroute en Afghanistan il y a cent soixante ans, alors que le Royaume-Uni était la première puissance du globe. Ils se souviennent douloureusement du poème de Kipling, cité en exergue par le *Sunday Times*. L'hebdomadaire dominical a repris le témoignage d'un ancien membre du SAS (Special Air Service) – déjà publié par le *Guardian* – qui avait été chargé, en 1980, d'entraîner les moudjahidins à combattre l'envahisseur soviétique :

Quand vous serez blessés et abandonnés,
Dans les plaines afghanes,
Et que les femmes feront leur apparition
Pour vous découper en lambeaux,
Prenez tout simplement votre fusil
Et brûlez-vous la cervelle
Et allez retrouver votre Dieu
Comme un soldat !

Tom Carew a servi dans la 16e brigade parachutiste et le 21e régiment du SAS, ces forces d'élite dont un commando infiltré dans le nord de l'Afghanistan vient d'avoir son premier accrochage avec les talibans. Il a depuis travaillé pour la DIA (agence de renseignements du Pentagone) et la DEA (agence de lutte contre le trafic de drogue). *« Regarder les Afghans se battre était comme regarder un vieux western : les cow-boys russes entraient dans une vallée et les Indiens afghans dévalaient des pentes. Ma tâche était de les former aux tactiques de la guérilla moderne, sans lesquelles ils seraient exterminés »*, raconte-t-il au journal britannique.

THE SUNDAY TIMES

WAR ON TERRORISM

SAS troops clash with Taliban unit deep inside Afghanistan

« AUCUNE CHANCE » AU SOL

L'ancien commando explique les difficultés d'un conflit dans des montagnes et une population qui peuvent se montrer aussi inhospitalières. *« Une armée étrangère aurait du mal à établir un réseau de ravitaillement. Ce serait folie que de tenter de transporter eau et nourriture à travers des montagnes qui peuvent dépasser 4 000 mètres. Chacun doit porter son eau, chaque litre pèse un kilo et, chaque jour, on en consomme entre huit et douze. Un soldat en opération dans cet environnement consomme aussi de 4 000 à 5 000 calories alors qu'un Afghan subsiste avec beaucoup moins. »*

« Nous avons entraîné les Afghans à "tirer et déguerpir", à tendre une petite embuscade et à disparaître. Ils l'ont vite appris et il n'a pas fallu longtemps pour qu'ils laissent passer la moitié d'un convoi russe avant de le faire sauter en son milieu. Les plus chanceux mouraient sur le coup, les autres étaient taillés en morceaux. Dans l'Hindou Kouch, ne vous attendez pas à ce que l'on respecte les accords de Genève ! D'autres méthodes de formation incluaient le tir de précision, les mouvements tactiques, l'entraînement aux armes, aux missiles antichars et antiaériens. Les Américains étaient tentés de leur enseigner le terrorisme urbain – faire sauter des voitures et tout ça – pour qu'ils puissent attaquer les Russes dans les grandes villes. Je n'étais pas personnellement prêt à le faire, mais j'avais conscience qu'ils trouveraient quelqu'un qui le serait. »

« Si l'on devait en arriver à une guerre au sol, conclut Tom Carew, *les forces occidentales n'auraient aucune chance ; Alexandre est le dernier à avoir gagné une guerre en Afghanistan. Les Afghans sont un ennemi redoutable et leur guerre avec les Russes les a contraints à augmenter la culture de l'opium pour la financer.* (...) *L'autre terrible conséquence en a été les connaissances militaires que nous leur avons inculquées : nous, Occidentaux, nous leur avons indiqué la direction à suivre et, avec un peu d'entraînement, ils ont fait depuis un bon bout de chemin. »*

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS
Favilla

■ En même temps qu'ils mobilisent leur impressionnante puissance militaire, les Etats-Unis procèdent à l'inventaire de leurs alliés et à l'identification de leurs ennemis. *(...)* Cette conversion politique à une mentalité de guerre s'accompagne, dans l'ordre économique et financier, d'une conversion à une sorte d'économie de guerre d'un genre nouveau. *(...)* On voit ainsi les autorités américaines entreprendre une sorte de « New Deal ». Les marchés financiers et les investisseurs ont été appelés à la discipline, d'importants crédits militaires ont été votés, des interventions publiques de grande dimension décidées pour secourir les secteurs économiques les plus touchés. *(...)* Mais à guerre inédite conversion inédite. Ainsi, pendant la guerre, la Bourse continue. *(...)* Mais certaines des références des marchés financiers sont peut-être en train de changer. Ils ont d'abord pris conscience qu'ils pouvaient faire eux-mêmes partie des cibles de l'ennemi.

FORT WORTH STAR-TELEGRAM (Texas, Etats-Unis)

■ Alors que le président Bush met l'accent sur la défense du pays, l'idée d'un bouclier antimissile semble s'estomper. C'est peut-être une bonne chose. Nous avons traditionnellement foi dans la technologie. *(...)* Le bouclier antimissile est une réponse high-tech à une menace high-tech venant de missiles intercontinentaux lancés par des Etats parias. Mais, même s'il avait été en place le 11 septembre, il n'aurait pas servi à grand-chose contre des terroristes armés de cutters. *(...)* Au lendemain de ces attaques, le Congrès est prêt à voter tous les crédits nécessaires à notre sécurité. Mais dans les mois à venir, si l'économie continue de chuter et si la vague initiale de patriotisme se dissipe *(...)* il faudra choisir entre un système antimissile à 300 milliards de dollars et une défense contre les menaces low-tech d'un monde qui change. Pouvons-nous nous offrir les deux ?

GUARDIAN (Royaume-Uni)
Ros Coward

■ Ce qui s'est passé le 11 septembre a porté un coup terrible à l'image que nous nous faisions de libéraux occidentaux *(...)* ainsi qu'à notre système de valeurs. Nous avions tendance à penser que les conflits et les désaccords pouvaient se régler par la discussion, rationnellement, en traitant tous le monde avec équité. L'attaque du World Trade Center a tout bouleversé. *(...)* Avec l'anxiété est arrivée la colère. Non seulement cette colère autosatisfaite contre une riposte militaire, mais quelque chose de plus dérangeant. *(...)* Car j'en veux aussi à cette illusion libérale d'un monde fondamentalement bon. En fait, nous n'avons jamais vraiment assimilé la signification de l'Holocauste. En Bosnie et au Rwanda, nous ne nous sommes pas demandés de quoi l'humanité était capable. Nous avons toujours mis en cause des régimes fascistes. Mais ceux-ci sont aussi des régimes humains. *(...)* Il ne s'agit pas de Bien ou de Mal mais du sens collectif de ce dont l'humanité est capable.

www.canalweb.net

La principale webtélévision française veut devenir payante

APRÈS AVOIR tenté pendant plus de deux ans de rentabiliser la diffusion gratuite sur Internet d'une centaine de « chaînes » vidéo thématiques, la société Canalweb, lâchée par deux de ses actionnaires, doit trouver d'urgence d'autres partenaires pour éviter le dépôt de bilan. Afin de séduire de nouveaux investisseurs, elle a dû changer radicalement de stratégie. Elle ne produit plus que dix émissions hebdomadaires : sept sont toujours gratuites, mais les trois autres, qui composent la chaîne My Sexy TV – animée par l'ancienne star du porno Brigitte Lahaye –, sont devenues payantes.

Pour Jacques Rosselin, fondateur et PDG de Canalweb, il n'y a plus d'autre choix : *« Nos émissions ne nous rapportent pas 1 centime, 75 % de notre chiffre d'affaires provient de nos activités corporate, et 25 % de la location de notre plate-forme technique à des télévisions régionales. Nous avons donc mis en veilleuse notre activité de producteur de contenus, et nous testons à présent différentes possibilités de paiement. »*

Pour accéder à My Sexy TV, Canalweb propose deux formules désormais classiques : l'abonnement mensuel forfaitaire ou, pour les internautes connectés par modem, le paiement à la durée via une surtaxation de l'appel téléphonique. L'installation de chaînes payantes sur Internet pose malgré tout des problèmes techniques inédits : *« Par exemple, nous ne savions pas comment faire payer au temps passé les internautes utilisant des connexions forfaitaires à haut débit – autrement dit les seuls pouvant visionner correctement nos émissions. »* Une solution hybride assez complexe a été mise en place : l'internaute connecté en haut débit doit appeler un numéro surtaxé sur sa ligne téléphonique ordinaire, puis saisir un code secret. Tant qu'il ne raccroche pas, il peut regarder les émissions de son choix sur son écran d'ordinateur.

Jérôme Mendiéla, directeur du marketing de Canalweb, reconnaît que ce système a un gros inconvénient : *« En voyant son combiné décroché à côté de lui, le spectateur est clairement conscient qu'il est en train de dépenser de l'argent. Pour cette raison, nous avons constaté que les abonnés en haut débit restent connectés moins longtemps. »* Un nouveau mode de paiement à la session sera testé à partir d'octobre : pour 20 francs (3,05 €), l'internaute pourra regarder un seul programme, sans limitation de durée. Si Canalweb trouve les fonds pour éviter la fermeture, d'autres chaînes deviendront payantes, lorsque cette phase de tests sera achevée.

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

CÂBLES

■ Deux des câbles sous-marins reliant l'Asie du Sud-Est à l'Europe et à l'Amérique du Nord ont été endommagés le 21 septembre, peut-être par des ancres de navires. Le trafic Internet a été fortement perturbé dans plusieurs zones de l'Extrême-Orient, particulièrement à Singapour. – *(AP.)*

CHINE - ÉTATS-UNIS

■ Selon le webmagazine Wired News, les autorités chinoises, qui disposent d'un système permettant d'interdire l'accès à certains sites Web étrangers à partir de leur territoire, a levé les blocages contre les sites de plusieurs grands journaux américains, notamment le *Washington Post*, le *Los Angeles Times*, le *San Francisco Chronicle* et le *Boston Globe*. L'accès au site du *New York Times* avait été restauré en août. En revanche, les sites de CNN et de plusieurs autres journaux restent bloqués, ainsi que les principaux sites de dissidents chinois installés aux Etats-Unis. Certains sites d'informations américains comme *USA Today*, *The Wall Street Journal* ou ABC News n'ont jamais été bloqués.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Siddharta Ben Laden *par Dominique Dhombres*

OUSSAMA BEN LADEN est-il persuadé du bien-fondé de sa guerre sainte ? Bien sûr qu'il est convaincu, ce père de famille maigre et barbu, visage émacié, silhouette voûtée et santé chancelante, qui mesure un mètre quatre-vingt-seize et a engendré un nombre d'enfants tel qu'il n'arrive plus à en faire le compte ! Sinon, pourquoi aurait-il quitté les palais de rêve où vivent ses frères, au gré des saisons, en Arabie saoudite, à Londres ou sur la Côte d'Azur française ? Pourquoi aurait-il renoncé à cette vie douce et facile, aux plaisirs de l'extrême richesse, aux joies innombrables, personnelles et familiales, qu'elle procure ?

Il aurait pu devenir homme d'affaires comme ses frères, entrepreneur de travaux publics, voire ministre du gouvernement saoudien, comme son père. Bien sûr qu'il y croit, à sa guerre sainte, pour tourner aussi radicalement le dos à la tradition familiale ! Répondant à une question hypothétique de Jean-François Deniau (Ben Laden croit-il vraiment ce qu'il dit ?), Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes, donnait, tard hier soir sur France 2, la clé de l'énigme Ben Laden. L'homme croit ce qu'il dit, si étrange que cela puisse nous paraître. Sinon, il n'aurait pas quitté sa famille et son pays...

Antoine Basbous était aussi convaincant hier soir, chez Arlette Chabot, que Ben Laden est convaincu. Pour l'entendre le premier, il fallait veiller tard et tenir le coup jusqu'à près de 2 heures du matin. Le résultat en valait largement la peine. La remarque vaut pour l'ensemble de l'émission, consacrée à Toulouse et à l'Afghanistan. L'absence de Thierry Desmarest, PDG de TotalFinaElf, pourtant invité par Arlette, était criante. On n'a d'ailleurs pas vu sur le plateau de « Mots croisés » le moindre représentant de cette multinationale bien de chez nous...

Sur l'affaire Ben Laden & Co, Irène Stoller, qui fut une juge antiterroriste efficace et discrète (elle était même, en France, pendant de longues années, le chef du parquet antiterroriste), avait quelques remarques excellentes à faire. Mais c'est évidemment sur Oussama Ben Laden, à l'heure où les enfants sont couchés depuis longtemps, qu'on en a appris le plus, sur France 2, dans la nuit de lundi à mardi.

A l'origine, comme le prince Siddharta Gautama, le jeune Oussama est sorti du palais familial et ce qu'il a vu dehors l'a bouleversé. Le premier est devenu le Bouddha, l'Eveillé, prêchant le renoncement, la paix et l'amour universel. Le second a choisi la guerre sainte et la haine. Ça fait une sacrée différence.

MARDI 25 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Entre grande bouffe et malbouffe. **Forum**
22.00 Alimentation, du laboratoire à l'assiette. **Forum**
23.00 Les Secrets de l'eau de vie. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Archimède. **Arte**
20.55 Un an de plus. **France 3**
22.15 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ? **TV 5**
23.40 Art Attack. **Disney Channel**
0.35 Capital. Après le choc : la crise. **M 6**
0.45 Les Coulisses de l'économie. Invité : Alain Afflelou. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

19.00 Biographie. Marilyn Monroe. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. **Voyage**
19.25 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **Planète**
20.00 Libres éléphants du Botswana. **National Geographic**
20.00 Inde, un mariage chez les Rajahs. **Voyage**
20.15 Putain d'Europe ! [5/20]. Une place au soleil. **Arte**
20.20 Morning Glory. **Odyssée**
20.25 L'Affaire Dreyfus. **Chaîne Histoire**
20.30 Les Vivants et les Morts de Sarajevo. **Planète**
20.45 La Vie en face. Les Visites de la Lune. **Arte**
20.50 Le Musée du Prado. [5/5]. **Odyssée**
21.00 Les Explorateurs, un siècle de découvertes. **Nat. Geographic**
21.00 Inde, les trains du Raj. **Voyage**
21.00 Martin Luther King. Mort à Memphis. **Histoire**
21.40 Un regard sur la tradition japonaise. [5/5]. Les kimonos de cérémonie. **Odyssée**
21.40 Thema : Les Khmers rouges, pouvoir et terreur. **Arte**
21.50 Emmanuel Le Roy Ladurie. [4/4]. La vie de cour. **Histoire**
22.45 Biographie. Marilyn Monroe. **La Chaîne Histoire**
22.45 Carnets de prison. [2/2]. **Planète**
22.45 Thema : Le Mystère Pol Pot. **Arte**
22.50 Vietnam, opérations secrètes. [3e volet]. **Histoire**
22.55 Terre magique du Sikkim. **Odyssée**
23.45 Watergate. [3/5]. Les boucs émissaires. **Histoire**
23.50 Thema. Crime sans châtiment. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions (1re phase, 3e journée, groupe F) : Fenerbahçe Istanbul - Lyon. **Canal +**
20.45 Football. Ligue des champions (1re phase, 3e journée, groupe G) : Lille - Olympiakos Le Pirée. **Canal + vert**

MUSIQUE

20.35 et 20.35, 23.15 Chopin. *Scherzo n° 2 en si bémol mineur*, opus 31. Avec Brigitte Engerer, piano. **Mezzo**
21.00 Brahms. *Concerto pour violon en ré majeur*, opus 77. Avec Salvatore Accardo, violon. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. **Muzzik**
21.20 Adamolympia. Olympia 2001. **RTBF 1**
21.30 Ensemble Clément Janequin. Enregistré à Amiens, en 2000. **Mezzo**
21.55 Brahms. *Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur* opus 83. Avec Pietro De Maria, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. **Muzzik**
23.30 Guerre et paix. Opéra de Prokofiev. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Les Anneaux de la gloire. Jean-Luc Miesch. **Festival**
20.40 Un citronnier pour deux. Elisabeth Rappeneau. **TSR**
21.00 Traffik, le sang du pavot. Alastair Reid. [3 et 4/6]. **Paris Première**
22.10 La Traversée du phare. Thierry Redler. **Festival**
22.55 Les Intrus. Andrew Lane ♠. **M 6**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Décomposition ○. **M 6**
22.20 Les Chemins de l'étrange. La dame grise. **13ème RUE**

FILMS

16.00 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, 95 min) ○. **Ciné Classics**
16.40 Un, deux, trois, soleil ■ ■ Bertrand Blier (France, 1993, 100 min) ○. **Cinéfaz**
16.55 American Graffiti ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
17.45 La Comédie de Dieu ■ ■ Joao César Monteiro (Fr. - Port., 1996, v.o., 165 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.25 Lacenaire ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
19.15 La Madone gitane ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 90 min). **TCM**
19.15 La Fille seule ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) ○. **Cinéstar 1**

19.20 African Queen ■ ■ ■ **John Huston. Avec Katharine Hepburn, Humphrey Bogart, Robert Morley** (Etats-Unis, 1951, v.o., 100 min) ○. **Cinétoile**
20.30 La Bataille d'Alger ■ ■ Gillo Pontecorvo (Italie, 1965, v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**
20.45 Le cœur est un chasseur solitaire ■ ■ Robert Ellis Miller (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**
20.50 Mélodie pour un meurtre ■ ■ Harold Becker (Etats-Unis, 1989, 110 min) ○. **TF 6**
22.40 Une île au soleil ■ ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.45 Un cœur qui bat ■ ■ François Dupeyron (France, 1990, 100 min) ○. **TPS Star**
23.00 Of Human Hearts ■ ■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1938, 110 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.20 Beverly Hills.
18.15 Exclusif.
18.50 Le Bigdil.
19.45 et 20.45, 0.40 **Star Academy.**
19.48 Météo.
19.52 Vivre com ça.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Visiteurs ■ Film. Jean-Marie Poiré.
0.45 Les Coulisses de l'économie.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Qui est qui ?
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends ○.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.35 Talents de vie, Météo.
20.50 L'Affaire Karen McCoy Film. Russell Mulcahy ○.
22.40 Y a un début à tout.
0.25 Journal, Météo.
0.50 La Trêve ■ Film. Francesco Rosi ○.

FRANCE 3

14.55 Amelia Earhart, le dernier vol. Téléfilm. Yves Simoneau.
16.30 et 22.53 **Les Jours euros.**
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Un an de plus.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 La Marge ■ Film. Walerian Borowczyk.

CANAL +

17.55 Football. Coupe l'UEFA : Rapid Bucarest - Paris-SG.
► **En clair jusqu'à 20.00**
20.00 Football. Ligue des Champions : Fenerbahçe Istanbul - Lyon.
0.00 Sans plomb Film. Muriel Teodori. ○.
1.30 Star Wars, édition spéciale : Le Retour du Jedï Film. Richard Marquand (v.o.). ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe !
20.45 La Vie en face. Les Visites de la Lune.
21.40 Thema. Khmers rouges, histoire d'un génocide.
21.40 Les Khmers rouges, pouvoir et terreur.
22.45 Le Mystère Pol Pot.
23.50 Crime sans châtiment.
0.45 Oscar Wilde Film. Brian Gilbert (v.o.). ○.

M 6

15.15 Demain à la une ○.
16.05 Central Park West ○.
17.00 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants ○.
17.55 Le Clown ○.
18.55 Le Caméléon. Décomposition ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.40 Caméra Café.
20.50 Demain tous infidèles ?
22.55 Les Intrus. Téléfilm. Andrew Lane ♠.
0.35 Capital. Après le choc : la crise.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Invité : Michel Spiro.
20.30 Fiction. *Paul Claudel*, de Chuzenji à Brangues.
22.10 Multipistes. Détruite dit-elle [2/5].
22.30 Surpris par la nuit. Janacek ou la musique du désir.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Fleischer (*Les Trapézistes et le Rat*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Waltz for Debby.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Wieniawski, Liszt.
20.40 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haïtink, Natalia Gutman, violoncelle, Wolfram Christ, alto : œuvres de R. Strauss, Beethoven.
22.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Mendelssohn, R. Schumann, Brahms.

Le Monde TELÉVISION

CineClassics

20.30 La Bataille d'Alger ■ ■
Présenté au Festival de Venise 1966, ce film de Gillo Pontecorvo y reçut le Lion d'or. La délégation française n'assista pas à la proclamation du palmarès ni à la cérémonie de clôture. Une controverse s'engagea. C'est seulement en 1970 que *La Bataille d'Alger* fut présenté, en France, à la commission de censure, qui lui accorda son visa. Mais la sortie en salles fut empêchée par des manifestations d'anciens combattants, de rapatriés et de mouvements politiques d'extrême droite. Jamais diffusé à la télévision, ce film fit l'objet d'une reprise en 1981, dans l'indifférence générale. On peut encore comprendre aujourd'hui certaines réactions à chaud de 1970. Car, en saluant la naissance d'une nation algérienne, le film a établi un calendrier très précis de l'action révolutionnaire du FLN et penché de son côté sans accabler, pour autant, l'action de l'armée française. Mais les colons, eux, sont caricaturés.

Arte

21.40 Thema : Les Khmers rouges
Le premier documentaire de la soirée, *Pouvoir et terreur*, replace dans l'histoire le génocide commis au Cambodge, de 1975 à 1979, par l'« organisation », une poignée de « big brothers » à la tête du mouvement khmer rouge qui venait de « libérer » le pays d'un régime militaire soutenu par les Etats-Unis. Le deuxième, *Le Mystère Pol Pot*, est un portrait de l'insaisissable « Frère numéro un ».

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Hip hop **Forum**
22.00 Hommage au poète, chantons Trenet. **Forum**
23.00 Musique sacrée, sacrée musique. **Forum**

MAGAZINES

13.00 Le Club. Laurent Heynemann. **CineClassics**
13.05 Temps présent. Morts pour la science. Animaux condamnés à perpétuité. **TV 5**
14.05 Cas d'école. Le métier de prof. **La Cinquième**
14.15 Envoyé spécial. Poisson : dans le secret d'une filière. Un été à Bataville. Spécial attentats EU. Les filières islamistes. La famine en Afghanistan. Portraits d'Américains et de rescapés. **TV 5**
17.00 Les Lumières du music-hall. Boris Vian. Hervé Vilard. **Paris Première**
18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
20.05 Comment ça va ? Tôle froissée, vies brisées. **TSR**
20.15 Au nom de la loi. Le dernier des prophètes. Les relais de la terreur. **RTBF 1**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'impossible réparation. **Arte**
20.55 Des racines et des ailes. Surdoués, le revers de la médaille. DHEA, la pilule miracle ? New York, la vie par-dessus tout. **France 3**
22.25 Ça se discute. Comment vit-on l'éloignement de son conjoint ? **France 2**
23.20 Héros vinaigrette. Le flic. **France 3**
23.40 Art Attack. **Disney Channel**
23.55 La Route. Invités : Louis Chédid et Christophe. **Canal Jimmy**
0.30 Vol de nuit. Invités : Nathalie Rheims ; Marina Vlady ; Jean-Christophe Rufin ; Marie Darrieussecq ; Régis Jauffrey ; Guy Goffette. **TF 1**
0.55 Des mots de minuit. Invité : Maurice Béjart. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.30 Réfugié, un voyage pas comme les autres. **Planète**
17.30 Le Visage de l'Algérie. **CineClassics**
18.00 Hollywood Stories. Tom Hanks et Robert Downey Jr. **Paris Première**
18.00 Les Phoques de la Côte de diamant. **National Geographic**
18.05 Les Aventuriers de l'altitude. [6/6]. La chaine du Cederberg. **Planète**
18.10 Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940. **Histoire**
18.30 Saveurs du monde. Le Liban. **Voyage**
18.30 La Horde du Namib. **National Geographic**
19.00 Connaissance. Les Héritiers de Humboldt. [3/3]. Equateur, la vallée des centenaires. **Arte**
19.10 Lord Mountbatten, lundi sanglant. **Histoire**
19.35 Au fil du fleuve Paraguay. **Planète**
19.55 Evasion. Chevreuse : le jardin de la grande ville. **Odyssée**
20.00 Emmanuel Le Roy Ladurie. [3/4]. Histoire de vies. **Histoire**
20.00 Le Mystère Stonehenge. **Voyage**
20.00 Nzou, l'éléphante. **Nat. Geographic**
20.15 Putain d'Europe ! [2/20]. **Arte**
20.30 Eléphants sans domicile fixe. **National Geographic**
20.30 Citizen Bishara. **Planète**
20.55 Océanide. [7/7]. Le Honduras : la magie des Caraïbes. **Odyssée**
21.00 Courage au sommet. **National Geographic**
21.25 Civilisations. La pierre de Rosette. **La Chaîne Histoire**
21.45 Tribus d'Afrique. [4/5]. Les Afars d'Ethiopie. **Odyssée**
21.50 Musica. Paul Sacher, portrait du mécène en musicien. **Arte**
22.00 Watergate. [4/5]. L'hallali. **Histoire**
22.00 Trésors des profondeurs. **Nat. Geographic**
22.15 De Gaulle ou l'éternel défi. [2/6]. Orages atlantiques. **Planète**
22.15 Biographie. Stanley et Livingstone. **La Chaîne Histoire**
23.00 Retour sur l'Everest. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. San Francisco. **Voyage**
23.35 Profil. Giacometti, d'argile et de feu. **Arte**
0.00 Chine, les peuples qui chantent. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne (17e étape) : Murcia - Albacete. **Eurosport**
18.30 Tennis. Tournoi féminin de Leipzig (3e journée). **Eurosport**
20.00 Cyclisme. Championnat du monde sur piste. **Eurosport**
20.45 Football. Ligue des champions (1re phase, 3e journée, groupe D) : Nantes - Galatasaray Istanbul. **TF 1**

DANSE

21.00 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Bolchoï. L'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Aleksandr Kopilov. **Muzzik**
23.45 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Serge Prokofiev. Opéra-Bastille, en 1995. Avec Monique Loudières (Juliette), Manuel Legris (Roméo)... L'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dir. Vello Pähn. **Mezzo**

MUSIQUE

17.20 Brahms. *Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur* opus 108. Avec Ju-Jung Baek, violon ; Yoko Kanako, piano. **Mezzo**
17.45 et 20.35 Chtchedrine. *Sonate pour piano*. Enregistré en 1983. Avec Nicolas Economou, piano. **Mezzo**
19.00 Lassus. *Requiem à quatre voix*. Par l'Ensemble Hilliard, dir. Luc Brewaeys. *Motets*. Oar l'Ensemble Currende, dir. Eric Van Nevel. **Mezzo**
19.50 Moussorgski. *Les Tableaux d'une Exposition*. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
20.10 The Chandos Baroque Players. **Muzzik**
22.45 Amalia Rodrigues. Enregistré en 1987. **Mezzo**
22.50 Dizzy Gillespie. Montréal, en 1981. **Muzzik**
22.55 Musica. *Sur Incises*. Enregistré en 1999. **Muzzik**
0.50 Brian Setzer. Festival de jazz de Montreal. **Paris Première**

THÉÂTRE

22.40 Le Père Noël est une ordure. Pièce du Splendid. **Monte-Carlo TMC**

TÉLÉFILMS

19.05 Mon clone et moi. Manny Coto. **Disney Channel**
20.45 Une femme en péril. Rod Hardy. **RTL 9**
20.50 Kaléidoscope. Jud Taylor. **TF 6**
20.50 Croisière. Karen Arthur. [3/3] ○. **Téva**
22.10 Les Yeux en bandoulière. Pierrick Guinard. **Festival**
22.30 Betty Ford, femme de président. David Greene. ○. **Téva**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Secrets d'outre-tombe. ○. **M 6**
20.00 Les Anges du bonheur. Sel et Poivre ○. **Téva**
20.30 Star Trek, Deep Space Nine. Faisons un tour dans la holosuite. ○. **Canal Jimmy**
20.45 Les Chemins de l'étrange. The Midas Touch. **13ème RUE**
20.50 Le Lycée. Impasses ○. Un fauteur de troubles. ○. **M 6**
20.50 Louis Page. Le Bienfaiteur. **France 2**
22.50 X-Files. Patience ○. Un coin perdu ○. **M 6**

FILMS

13.55 Un, deux, trois, soleil ■ ■ Bertrand Blier (France, 1993, 100 min) ○. **Cinéfaz**
14.40 Lucky Jo ■ ■ Michel Deville (France, 1964, 85 min) ○. **Cinétoile**
15.15 La Perle noire ■ R. Thorpe (EU, 1953, 95 min) ○. **TCM**
16.00 Les Noces de Dieu ■ ■ Joao César Monteiro (Fr. - Port., 1998, v.o., 150 min) ○. **CineCinemas 1**
16.50 Le Roi du tabac ■ ■ M. Curtiz (EU, 1950, 120 min). **TCM**
17.55 Le Marin de Gibraltar ■ ■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1967, 85 min) ○. **Cinétoile**
18.05 Bandits, bandits ■ ■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, v.o., 115 min) ○. **Cinéfaz**
18.50 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■ ■ V. Fleming (EU, 1941, 115 min) ○. **TCM**
19.40 Monsieur Hire ■ ■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ○. **Cinéstar 2**

20.30 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ **Alexander Korda. Avec Charles Laughton, Merle Oberon** (GB, 1933, v.o., 95 min) ○. **CineClassics**
20.45 Dîner ■ B. Levinson (EU, 1982, 115 min) ○. **TCM**
21.00 Sade ■ Benoît Jacquot (France, 2000, 95 min) ○. **Canal +**
22.05 Quasimodo, le bossu de Notre-Dame ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1939, v.o., 115 min) ○. **CineClassics**
22.20 Le Temps retrouvé ■ ■ Raoul Ruiz (France - Italie - Portugal, 1999, 160 min) ○. **CineCinemas 1**

22.40 Show Boat ■ ■ **George Sidney. Avec Ava Gardner, Kathryn Grayson** (Etats-Unis, 1951, 110 min). **TCM**
22.50 Beau Geste ■ ■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1939, 110 min) ○. **Histoire**
23.05 Douze hommes en colère ■ ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1957, 95 min). **Festival**
23.50 L'Invasion des profanateurs ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1978, 115 min) ♠. **Cinéfaz**
0.20 La Ville captive ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1952, v.o., 90 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Mission sauvetages.
15.40 Sylvia.
16.30 Passions.
17.20 Beverly Hills.
18.15 et 1.30 **Exclusif.**
18.50 Le Bigdil.
19.45 et 20.30, 0.25 **Star Academy.**
19.48 Météo, Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions. **20.45** Nantes - Galatasaray Istanbul.
0.30 Vol de nuit.

FRANCE 2

13.45 Derrick ○.
15.50 Mort suspecte ○.
16.45 Premier rendez-vous.
17.20 Grosse pointe ○.
17.45 et 0.50 **CD'aujourd'hui.**
17.50 Le Groupe.
18.30 Friends ○.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Louis Page. Le Bienfaiteur.
22.25 Ça se discute. Comment vit-on l'éloignement de son conjoint ?
0.35 Journal, Météo.
0.55 Des mots de minuit.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Les Rapides de la mort. Téléfilm. Robert Butler.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Des racines et des ailes.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Héros vinaigrette. Le flic.
0.20 Cyclisme.

CANAL +

14.25 Titus ○.
15.10 Surprises.
15.20 Le Roi du ring. Téléfilm. John Sacret Young ○.
16.45 Eddy Time.
► **En clair jusqu'à 20.45**
18.15 Divers et variés.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 Sade ■ Film. Benoît Jacquot ♠.
22.35 The House of Yes Film. Mark S. Waters ○.
23.55 Midnight +.
0.50 La Tranchée ■ Film. William Boyd ○.
2.30 Stand-By ■ ■ Film. R.Stéphanik. ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Cas d'école. Le métier de prof.
15.10 Le Guatemala.
16.10 VLAM Vive la musique.
17.00 Va savoir. Fictions et sciences.
17.30 100 % question.
18.05 C dans l'air.
18.58 Météo.
19.00 Connaissance [3/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe ! Galères grecques.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'impossible réparation.
21.50 Musica. Paul Sacher, portrait du mécène en musicien. **22.55** Sur Incises de Boulez. **23.35** Profil. Giacometti, d'argile et de feu.
0.45 La Lucarne. Les Chaussures d'Amérique. Télefilm. Arkadiy Yakhnis (v.o.).

M 6

14.20 Kong ○.
14.40 Diabolik ○.
15.00 Nez de Fer, le chevalier mystère ○.
15.25 Enigma ○.
15.45 Wheel Squad ○.
17.05 Fan de.
17.30 Mariés, deux enfants ○.
17.55 Le Clown ○.
18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Le Caméléon ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ○.
20.39 Un jour à part.
20.40 Décrochages info, Caméra Café.
20.50 Le Lycée. Impasses ○. **21.50** Un fauteur de troubles ○.
22.50 X-Files. Patience ○. **23.45** Un coin perdu. ○.
0.40 Drôle de scène. Stéphane Rousseau. Didier Benureau. Eric Massot.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Fiction 30. *Trois hommes gris sur un banc vert*, d'Hervé Prudon.
21.00 Mesures, démesures. Festival Musica [1/2].
22.10 Multipistes. Détruite dit-elle.
22.30 Surpris par la nuit. C'est tout sur ma mère.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman. La ballade de Miles Davis.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Fauré, Massenet.
20.40 Juditha Triumphans. Opéra de Vivaldi. Par l'Academia Montis Regalis, dir. A. de Marchi, Magdalena Kozena (Juditha).
22.50 Les Rendez-vous du soir. Suite. Les illuminations de Benjamin Britten. Œuvres de Purcell, Britten.

Le Monde TELÉVISION

France-Musiques

20.00 Concert : La « Transfiguration »
Olivier Messiaen était convaincu que la seule réalité qui vaille se situait dans le domaine de la foi. La *Transfiguration*, créée à Lisbonne en 1969, réunit sept solistes, un chœur de cent voix et un orchestre à l'avenant. Toute l'œuvre se veut une évocation de la lumière répandue sur les hommes, par des effets d'espaces infinis dus à l'alchimie des timbres et de l'harmonie.

Planète

20.30 Citizen Bishara
Comment peut-on être arabe israélien ? Comment ne pas savoir que désormais un Israélien sur cinq est arabe ? Comment ne pas remarquer un Azmi Bishara, arabe, palestinien, citoyen et député d'un Etat se proclamant juif ? Simone Bitton consacre un documentaire révélateur à cet homme politique d'un type nouveau, à l'esprit indépendant, et plein d'humour. Azmi Bishara fait exploser les préjugés.

Canal+

21.00 Sade ■
Mis en scène par le cinéaste Benoît Jacquot, un épisode de la vie du divin marquis, lorsque celui-ci fut transféré en pleine Révolution de la prison de Saint-Lazare au couvent de Picpus. Avec Marianne Denicourt, Daniel Auteuil (dans le rôle de l'écrivain) et Isild Le Besco, qui fut ici une révélation. Ce qui n'empêche pas les réserves sur un film qui déçoit dans l'œuvre de Jacquot.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♠ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2001

Visionnaire

par Pierre Georges

AU RAYON LASER, si l'on ose s'exprimer ainsi, une grande nouvelle et elle n'est pas militaire, ce qui par les temps présents nous fera des vacances. Lecteurs à la vue basse, myopes , astigmates, presbytes, hypermétropes, filez toutes affaires cessantes en page 25. Et lisez, de vos propres yeux, l'information médicale du jour.

Elle est sensationnelle. Formidable. Révolutionnaire. Pas nouvelle, mais révolutionnaire. Par la grâce de la chirurgie réfractive et ophtalmologique, par la vertu conjuguée des lasers excimères et de la robotique de précision, en deux temps trois mouvements, le miracle s'opère. En route vers une nouvelle vie, une nouvelle vue.

Ayant chaussé nos bésicles, des loupes de pharmacie qui ont l'avantage de pouvoir se perdre facilement et se remplacer de même, nous sommes en mesure d'étudier de très près et de raconter l'admirable infographie qui résume l'opération Restore View ! Prenez le patient. Anesthésiez-le localement. A l'aide d'un bistouri de lumière et selon une technique chirurgicale dite du « lasik », incisez et découpez un volet superficiel de la cornée. Un peu comme pour un char, prenez bien soin de laisser une charnière pour fermer le capot après ouverture momentanée. Ce capot ouvert, traitez et remodelez la cornée au laser selon des procédures appartenant aux hommes de l'art. Ceci fait, refermez le capot. Et repositionnez-le de manière experte, et en respectant une courbure postopératoire idéale, le globe oculaire partageant avec notre bonne vieille Terre une certaine idée de la rotondité.

Et voilà. Servez clair ! Pour 5 000 à 10 000 francs, en euros de chez nous, c'est donné. Une vue comme neuve. Et même, en lisant dans les coins, une vue possiblement mieux que neuve. Car non seulement on peut récupérer des dixièmes, ces fameux dixièmes évalués par le non moins fameux et implacable alphabet mural des cabinets d'ophtalmo dans une valse larmoyante d'X,Y, Z, mais , à la limite, on peut surarmer sa vision. Passer par exemple d'un 10 dixièmes, prix d'excellence adulte, à un 20 ou à 30 dixièmes !

L'œil d'aigle dans toute sa splendeur. Si bien que déjà des jeunes gens fort bien voyants, parfaitement voyants, mais décidés à se doter d'un œil comme laser, surpuissant et survoyant, se font opérer pour mieux surveiller sans doute les cours de Bourse du voisin. Ou pour se savoir apte à piloter un avion furtif par une nuit sans lune.

Laissons ces facéties science-fictionnelles de yuppies, bon pied super-œil de côté. Et revenons aux bénéfices et avantages pour les moins voyants de cette révolution médicale que nous traitons avec l'ironie qui nous défend d'une intense émotion. Car, l'aura-t-on compris, ce qui s'avance et qui n'est pas rien, c'est du pur Prévert pour tous, t'as de bons yeux, tu sais. C'est la fin des lunettes, des bésicles, des binocles, des carreaux, des lentilles de contact. C'est la fin des prothèses indociles sur la pente savonneuse du nez. C'est la fin annoncée de toute cette industrie et de tout cet art lunetier qui pouvait estimer le marché inépuisable. C'est le début d'une nouvelle ère. Les lunettes ? Ah oui, les lunettes ! C'était beau, jadis, comme un autoportrait de Chardin à la bougie !

Les prix du pétrole reculent fortement sous la barre des 22 dollars le baril

La crainte de la récession provoquée par les conséquences économiques des attentats fait chuter les cours

PLUS QUE par les représailles militaires, le marché pétrolier semble préoccupé par l'onde de choc économique des attentats. Lundi 24 septembre, à Londres, les cours du brent ont perdu 3,47 dollars, soit près de 14 % en une séance, pour tomber à 21,70 dollars. Il faut remonter dix années en arrière pour retrouver pareille baisse. Au New York Mercantile Exchange (Nymex), le prix du brut léger est tombé jusqu'à 21,80 dollars, soit une baisse de 16 % (moins 4,17 dollars) pendant la séance, avant de terminer à 22,01 dollars le baril.

Cette baisse est liée à des mouvements spéculatifs, a dénoncé le ministre libyen du pétrole, Ahmed Abdoulkarim Ahmed, lors de son arrivée à Vienne pour le sommet de l'OPEP qui doit se tenir le 26 septembre. De nombreux fonds, en prévision d'une possible attaque militaire américaine pendant le week-end, ont pris, semble-t-il, des positions importantes sur le marché pétrolier en fin de semaine dernière. En l'absence de riposte, ils se sont empressés de vendre massivement dès l'ouverture du marché.

De l'avis des observateurs, les mouvements enregistrés lundi vont bien au-delà des simples spéculations. Les intervenants pensent que le gouvernement américain va privilégier les attaques ciblées, n'entraînant pas trop de victimes civiles et de fortes contestations intérieures au Proche-Orient.

VERS UN RECUL DE LA DEMANDE

Dès lors, la crainte d'une récession l'emporte dans les esprits. *« Si nous n'y étions pas déjà, les événements des deux dernières semaines nous y ont précipités »*, dit Joe DiPaolo, économiste chez Texaco, la troisième compagnie pétrolière américaine. Tous se préparent à une forte chute de la demande pétrolière dans les prochains mois. Certains analystes parient sur des cours du pétrole en-deçà de 20 dollars le baril.

Face à ces déséquilibres annoncés, la position des pays producteurs de l'OPEP est des plus délicates. Doivent-ils diminuer leur production, comme ils l'ont fait par trois fois cette année, pour maintenir les prix du baril dans la fourchette des 22-28 dollars, comme le veut la doctrine de l'organisation adoptée il y a dix-huit mois ? Accepteront-ils au contraire de ne pas toucher à leurs quotas et de voir leurs revenus pétroliers baisser, afin de participer au soutien de l'économie mondiale ? *« C'est une période très délicate »*, a reconnu, lundi, le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodriguez.

La réunion de l'organisation, mercredi, où doivent être débattues ces questions, s'annonce des plus houleuses. L'Algérie et la Libye se sont déclarées en faveur du maintien de la procédure d'ajustement qui prévoit une réduction de la production de 500 000 barils par jour, si les cours de son index, composé sur les prix de sept bruts différents, restaient au-dessous de 22 dollars le baril pendant 10 jours consécutifs. *« Nous avons un mécanisme, nous appliquerons le mécanisme. A ce stade, je ne vois aucune raison de spéculer sur ce qui va arriver. Notre mécanisme va s'appliquer »*, a expliqué, mardi, à Vienne, Chakib Khelil, ministre algérien du pétrole et président de l'OPEP, en rappelant que l'organisation veut un prix stable autour de 25 dollars.

Les ministres saoudien et koweïtien du pétrole, qui représentent à eux deux près de 30 % de la production de l'OPEP et sont très sensibles aux arguments américains, n'ont pas encore fait connaître officiellement leur position. *« Je ne pense pas que nous puissions baisser notre production à nouveau parce que cela aggraverait davantage la situation de l'économie mondiale »*, a cependant avoué, en aparté, un délégué de l'OPEP. Les économistes font le même constat. Au-delà des tensions internationales, l'économie mondiale, pour éviter une récession prolongée, a besoin d'un pétrole autour de 15-20 dollars le baril.

Martine Orange

Bercy envisage de nouvelles mesures pour aider les compagnies d'assurances

L'ÉTAT FRANÇAIS se penche sur les conséquences des attentats pour les assureurs français. Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a reçu, à sa demande, lundi 24 septembre, les représentants de la profession de l'assurance, dont le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), des représentants de l'administration fiscale et de la Commission de contrôle des assurances (CCA), organe de tutelle du secteur.

Initialement estimée entre 10 et 15 milliards de dollars, la facture atteint aujourd'hui, dans le monde, entre 30 et 35 milliards de dollars (214 à 250 milliards de francs). Le coût pour les sociétés d'assurance françaises devrait atteindre 1 milliard de dollars (7,1 milliards de francs), selon les estimations de Denis Kessler, président de la FFSA et vice-président du Medef. Tout en affirmant que le secteur de l'assurance fera face à ses engagements, les intervenants assurent qu'ils sont fragilisés.

« Au moment où elles ont besoin de liquidités pour faire face à leurs engagements, les compagnies d'assurances sont touchées par la baisse des marchés financiers mondiaux et ne peuvent plus jouer leur rôle d'amortisseur classique sur les marchés d'actions », dit-on à Bercy. Plusieurs mesures sont à l'étude pour permettre aux assureurs de *« faire face à ces nouvelles menaces »* et limiter l'impact de la baisse des actions sur leurs comptes. Certaines entrent en application dès maintenant. A partir du mardi 25 septembre, l'Etat, en application du dispositif européen, va venir en aide aux compagnies aériennes et aux compagnies d'assurances en prenant à sa charge, via la Caisse centrale de réassurance (CCR), le coût d'une catastrophe aérienne due à un acte de guerre ou de terrorisme au-delà du plafond (très bas) de 50 millions de dollars pour les dommages causés au sol.

PROVISIONS D'« ÉGALISATION »

D'autres mesures spécifiquement françaises sont soumises à l'étude d'un groupe de travail, constitué lundi, composé de représentants du gouvernement et des compagnies d'assurances. Les conclusions doivent être rendues dans un mois et demi. Les assureurs demandent notamment que les provisions d'« égalisation », qui sont déductibles fiscalement – actuellement utilisées pour couvrir le risque atomique et les tempêtes —, puissent être utilisées pour la responsabilité civile. En clair, les assureurs doivent disposer de matelas plus confortables pour faire face aux coups durs. D'autre part, les assureurs plaident pour un assouplissement de leurs provisions pour dépréciation d'actifs. *« Si les bilans des assureurs étaient arrêtés aujourd'hui, certains d'entre eux devraient provisionner les moins-values sur actions et afficher des pertes »*, prévient un assureur. Le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI), alimenté grâce un prélèvement de 22 francs sur les contrats d'assurance de dommages, pourrait aussi être revu.

Pascale Santi

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : l'ensemble des syndicats de fonctionnaires du ministère de la justice appellent, mardi 25 septembre, à une journée de grève** et à une manifestation à Paris. Ils protestent contre les conditions de mise en œuvre des 35 heures proposées par l'administration, et contre l'insuffisance des créations d'emplois prévues au budget 2002. Un comité technique paritaire ministériel, destiné à boucler le projet d'accord-cadre sur la réduction du temps de travail, doit avoir lieu mercredi 26 septembre.

Tirage du *Monde* daté mardi 25 septembre 2001 : 615 233 exemplaires. 1-3

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2001

PORTRAIT
Créateur et animateur du site Cyberjapan, Tokoto Mitomi met en ligne la scène alternative tokyoïte.
P. V

CYBERCULTURE
Dans des arènes piégées, les robots de combat « luttent à mort » lors de tournois retransmis en prime time sur des chaînes de télévision.
P. VIII

TECHNIQUES
Les réseaux sans fil vont bouleverser les habitudes d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
P. VII

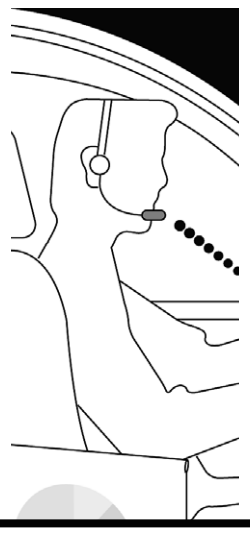

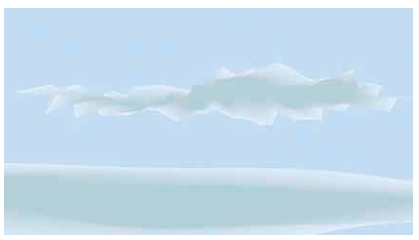

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES
Grâce à la Toile, Philippe Chéron a appris à « connaître » un pilote canadien, abattu en juillet 1944 et enterré dans le Calvados.
P. V

ENTREPRISES
En voulant imposer son logiciel Real, Robert Glaser défie le géant Microsoft. BusinessWeek e.biz
P. VI

ENQUÊTE

Internet va-t-il démanteler l'école ?

En passant en ligne, l'éducation devient la nouvelle frontière de la Netéconomie

EDUCATION.COM contre Education.fr : la bataille de la marchandisation de l'enseignement est ouverte. Selon deux des « six scénarios pour l'école de demain » que le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE a présentés en avril 2001 aux ministres de l'éducation des pays de l'organisation, le Réseau risque ni plus ni moins de précipiter *« le démantèlement des systèmes scolaires »*. Dans cette école des années 2015-2020, l'enseignement serait de plus en plus privatisé, et les établissements publics ne subsisteraient que *« pour les exclus du numérique »*, courant le risque de se transformer en *« dépotoirs »*. Pour Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, ce *« scénario catastrophe »* n'est *« pas plausible »* et fait *« abstraction de tous les efforts que nous avons engagés pour moderniser notre système éducatif et pour faire entrer le multimédia et Internet à l'école »*.

Si elles sont alarmistes, les prévisions de l'OCDE n'en révèlent pas moins plusieurs évolutions que suit l'éducation en passant en ligne, à commencer par une marchandisation accrue. Car même si les éditeurs scolaires n'ont pas attendu Internet pour faire leur beurre de l'éducation, l'e-learning se dessine comme le nouvel eldorado de la Netéconomie, avec un marché mondial estimé à 90 milliards de dollars pour 2002. Pour John Chambers, président de Cisco, l'e-éducation est la prochaine « application miracle ». Quant à Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Universal, il a investi 25 millions de dollars pour lancer son portail education.com à l'échelle de la planète. Selon Riccardo Petrella, conseiller auprès de la Commission européenne, Vivendi Universal fait partie de *« l'Olympe des dieux qui vont dominer le marché mondial de l'éducation »*. Car qui dit marchandisation dit aussi mondialisation de l'offre éducative. Or le secteur de l'éducation est largement dominé par les Etats-Unis, qui sont à l'origine de 80 % de ces contenus en ligne. *« Dans l'enseignement supérieur, le risque d'une hégémonie américaine est réel avec des universités qui recrutent largement dans le monde entier »*, reconnaît Jack Lang, qui compte sur les *« campus numériques »* des grandes écoles et universités françaises pour préparer la riposte de l'éducation nationale.

Reste que la France paraît isolée dans ce combat pour la *« résistance culturelle »*, comme l'appelle le ministre. Ainsi est-elle la seule à s'opposer au projet de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) d'imposer un numéro d'identification personnel (Simple Human Identifier) à tous les *« apprenants »* et dont l'objectif est de *« rendre capables les technologies de l'information d'avoir un accès rapide aux profils et préférences humains, tels les modes d'apprentissage, les capacités physiques, cognitives et les préférences culturelles »*.

Ainsi Jacques Perriault, qui représente l'Afnor dans ce bras de fer, appelle-t-il les autorités françaises à ne pas céder face aux *« marchands qui veulent utiliser l'e-learning pour se constituer des bases de données clients »*. Mais il ne faudrait pas vendre la peau du *« mammouth »* – si électronique soit-il – avant de l'avoir tué. Tout simplement parce que l'enseignement en ligne, même s'il possède un réel intérêt pédagogique, ne résoudra pas, comme semblent l'entendre nombre de promoteurs du e-learning, les maux de l'enseignement (cloisonnement et incapacité à s'adapter aux besoins individuels) en offrant un apprentissage débarrassé de la contrainte du lieu et du temps.

Mais l'illusion n'est pas nouvelle. Au début du XXe siècle, des firmes américaines soutenaient déjà le développement de l'éducation par correspondance avec les mêmes recettes. Le résultat a été une énorme banqueroute. En sera-t-il de même avec l'e-learning ? Unext, une importante société américaine qui livre des plates-formes d'enseignement en ligne à de prestigieuses universités comme Stanford ou Carnegie Mellon, vient de licencier un tiers de ses effectifs. Ce qui fait dire à Daniel Rallet, le secrétaire national du Syndicat national de l'enseignement supérieur, qu' *« après celle du e-commerce, la bulle spéculative du e-learning risque de se dégonfler »*.

Stéphane Mandard

■ **www.ocde.org/els/education**

O+OILLUSTRATION

L'e-learning accélère la mondialisation et la marchandisation de l'offre éducative, et menace les enseignements de service public. Mais le gouvernement, éducation nationale en tête, prépare sa riposte.

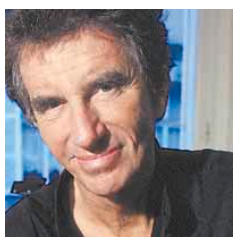

Pour Jack Lang, l'entrée du Net dans l'école renforce le rôle pédagogique des enseignants. Interview.

Lire page IV

HORS-SÉRIE - 40 F
148 PAGES

Le nouvel eldorado de la Netéconomie

Internet renforce le processus de privatisation et de marchandisation de l'offre éducative

CHEZ keepschool.com, une start-up française qui propose des aides aux devoirs en ligne et revendique près de 37 000 « membres », on apprend ses leçons comme on fait ses courses : le plan détaillé d'un commentaire composé est à 20 euros et la résolution d'un exercice de mathématiques à 10 euros. Chez u3k.com, les cours de droit sont en « promos » pour les rattrapages de septembre. Bienvenue dans le supermarché virtuel de l'éducation du troisième millénaire !

Fondée par deux anciens élèves de HEC et présentée comme la *« première université en ligne »*, U3K se targue de posséder *« un standard pédagogique unique »* : des professeurs de droit *« éminents »* présentent en 3 à 6 heures des cours qu'ils exposent habituellement en 30 à 60 heures en amphithéâtre. *« Nous avons reçu plusieurs milliers de visiteurs et avons déjà enregistré plusieurs centaines d'achats* (un cours coûte entre 100 F et 195 F), se félicite Olivier Tournu, l'un des deux fondateurs de la start-up. *Pour l'instant, nous ne proposons que des cours en droit, car c'est le marché le plus important en sciences humaines, mais nous prévoyons d'aller sur d'autres marchés. »*

L'« e-learning » serait-il devenu le nouvel eldorado de la Netéconomie ? Avec un marché estimé par la banque d'affaires Meryll Lynch à 90 milliards de dollars pour 2002, l'enseignement en ligne aiguise en tout cas les appétits des industriels. Et pas seulement celui des jeunes pousses. Pour John Chambers, le président de Cisco, l'« e-éducation » est la prochaine « killer application ». Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi, n'en est certainement pas moins convaincu. Il a en effet investi quelque 25 millions de dollars et a recruté deux équipes d'une trentaine de personnes de part et d'autre de l'Atlantique pour le lancement de son portail education.com à l'échelle de la planète.

« L'énorme marché de l'e-learning est en enjeu majeur pour le groupe, reconnaît Marta Thongsavarn, directrice marketing et développement Europe du portail. *Education.com est un projet phare et répond à une stratégie d'internationalisation et d'économie d'échelle, dans la mesure où on pourra décliner cette plate-forme technologique sur différents âges et en l'adaptant aux programmes scolaires des pays. »* Une fois l'investissement initial consenti, la « captation » d'un nouveau « client » ne représente en effet qu'un coût très faible pour l'entreprise. Ainsi, pour 150 francs par an et par matière, les élèves de CE1 à la 3e, le « cœur de cible » d'education.com, peuvent accéder à des services de soutien scolaire, et les terminales se préparer au baccalauréat.

Pour Daniel Rallet, secrétaire national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), ce type de portail participe à la *« marchandisation d'un bien public »* dans la mesure où il *« vise à rendre payants des services comme le soutien scolaire qui devraient être gratuits »*. Mais le syndicaliste estime qu'il ne fonctionnera pas *« si les enseignants ne collaborent pas pour l'alimenter »*.

Reste que si le numéro deux mondial de l'édition scolaire – qui possède, outre Nathan, Bordas et Larousse – refuse pour l'instant de communiquer les chiffres d'audience de son portail, il s'est fixé 1,8 million de visiteurs par mois et 280 000 inscrits d'ici à 2002 ! Un enthousiasme tempéré par la prudence de son concurrent Lagardère en matière d'e-learning.

Pour Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain et conseiller auprès de la Commission européenne, Vivendi Universal, au même titre qu'AOL Time Warner ou Microsoft, fait partie de *« l'Olympe des dieux qui vont dominer le marché mondial de l'éducation dans les prochaines années. Soutenues par les pouvoirs publics nationaux, les entreprises mèneront la danse »*. Ainsi, les 10 et 11 mai 2001, c'est avec un consortium regroupant quelques mastodontes de la nouvelle économie (Microsoft, Cisco, IBM, Intel) que la Commission européenne organisait le premier sommet européen e-learning.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Viviane Reding, commissaire en charge de l'éducation et de la culture, y recommande de *« créer les conditions pour soutenir un marché commercial capable de développer des contenus d'e-learning »*. Et de lancer au parterre d'industriels qui lui faisait face : *« Votre rôle et votre responsabilité "éducatives", en partenariat avec les acteurs de l'éducation, deviennent de plus en plus importants, car, à travers les logiciels ou les modules de formation que vous concevez, des modèles d'éducation sont très souvent implicitement définis. Aux outils techniques de l'e-learning sont de plus en plus souvent associés des "approches éducatives" des modèles implicites de ce que l'on entend enseigner ou faire apprendre. »*

On comprend mieux la position de la Commission quand on sait que le plan d'action « e-learning : penser l'éducation de demain », adopté en mars dernier, a pour objectif de permettre à l'Union européenne de devenir *« l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde »*. Pour y parvenir, la Commission a décidé d'investir 160 millions d'euros dans l'e-learning d'ici à 2006.

« Sous la pression de groupes comme l'ERT [table ronde des industriels européens], *l'école est en train de changer de rôle*, analyse Nico Hirtt, professeur belge et fondateur de l'Appel pour une école démocratique (APED). *Sa mission de transmission des savoirs est en train de se transformer en délivrance de "compétences" dans un environnement économique dominé par le changement constant des technologies. »* Dès lors, et c'est également l'une des priorités du plan e-learning, le mot d'ordre est de favoriser, grâce à Internet, la *« formation tout au long de la vie »*. Pour l'auteur de *L'Ecole prostituée, l'offensive des entreprises sur l'enseignement*, qui sort le 26 septembre en librairie, *« le plaidoyer pour l'apprentissage tout au long de la vie répond à une ambition de rentabilité économique : que les travailleurs mettent à jour leurs connaissances en se formant eux-mêmes, à leurs propres frais et sur leur temps de loisirs »*.

L'école de Jules Ferry avait pour mission d'éduquer des citoyens, celle de Bill Gates aurait donc celle de former des travailleurs en se mettant au passage le plus d'argent de côté. Reste qu'il ne faut pas exagérer le rôle d'Internet dans le processus de privatisation et de marchandisation de l'offre éducative. *« Internet n'est que le cheval de Troie d'un mouvement de privatisation en cours »*, nuance Nico Hirrt. Les éditeurs scolaires et les écoles de commerce, pour ne citer qu'eux, n'ont pas attendu Internet pour faire de l'éducation leur poule aux œufs d'or.

Stéphane Mandard

■ **www.europa.eu.int/comm/education/elearning**
■ **users.skynet.be/aped**

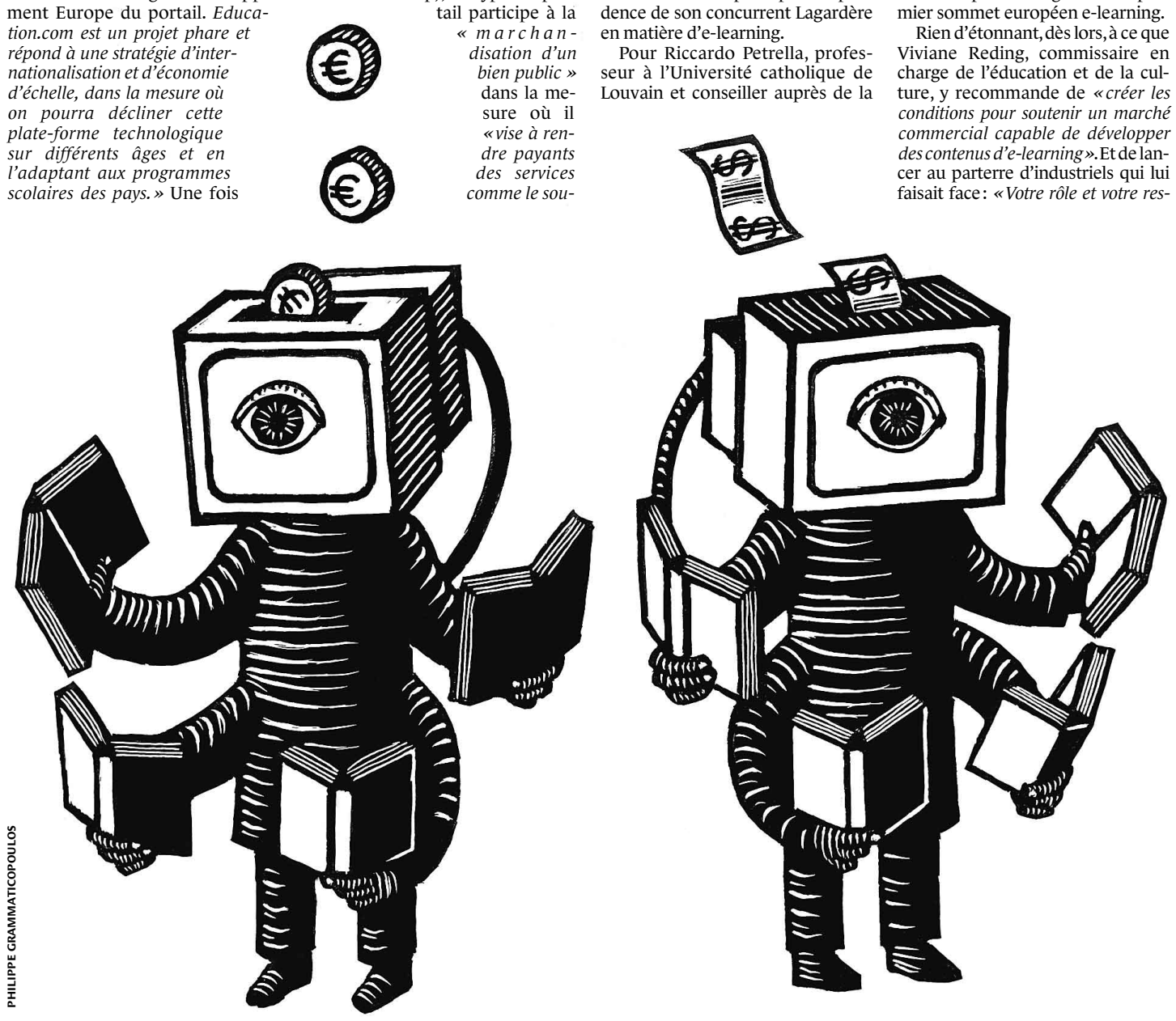

PHILIPPE GRAMMATICOPOULOS

Internationalisation et américanisation au programme

Dans le domaine universitaire, l'enseignement se mondialise au profit des Etats-Unis

SI LE RÉSEAU s'affranchit des murs et des horaires de l'école pour distiller enseignements et formations, il se joue désormais également des frontières. Rien n'empêche en effet un étudiant chinois de suivre des cours via Internet dans une université située à des milliers de kilomètres de chez lui. Ainsi, sur les 300 000 étudiants de l'Open University, le plus grand établissement d'enseignement supérieur britannique et la pionnière des universités virtuelles européennes, plus de la moitié suivent leurs formations en ligne et environ 30 000 depuis l'étranger. *« Avec Internet, c'est l'explosion de l'Open University »*, s'enthousiasme Andrew Robinson, le directeur des opérations européennes de l'université et vice-président de l'institut européen du e-learning.

Longtemps réduite à un espace national, notamment du fait de sa stabilité technologique et de son caractère faiblement échangeable sur le plan international, l'offre éducative se mondialise en passant en ligne. Reste que si le marché de l'éducation s'internationalise, il est largement dominé par les Etats-Unis. Selon l'Observatoire des ressources pour la formation, ce sont ainsi 80 % des contenus éducatifs en ligne qui proviennent d'outre-Atlantique. Parce que l'anglais est la langue du Web. Parce que les grandes universités américaines, en plus de jouir d'une aura internationale, ont les premières investi la Toile. Et parce qu'enfin les principaux concepteurs de plate-forme de formation en ligne (Click2learn) et géants de la communication (dont AOL-TimeWarner) sont américains.

Les établissements américains recrutent donc désormais leurs étudiants-clients à l'échelle de la planète. La filiale en ligne de l'université de Wharton, la plus grande business school du monde, compte ainsi, pour son seul MBA, plus de 4 000 étudiants étrangers virtuels résidant principalement en Chine, en Inde et en Corée du Sud.

Quant au célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology), il prévoit de rendre accessibles gratuitement tous ses cours sur son site Web d'ici deux ans. Par pure philanthropie ? *« Ces cours pourraient être une chance pour les pays en voie de développement qui essaient d'étendre rapidement leur système d'enseignement supérieur »*, avance-t-on au MIT. Le professeur Jacques Vauthier, expert auprès de l'Unesco et responsable de la diffusion du e-learning à l'international au sein de l'Agence interministérielle EduFrance, craint, lui, un *« pillage des cerveaux »* des pays du Sud et voit dans le projet du MIT *« une sorte de produit d'appel pour la constitution d'un vivier d'étudiants susceptibles de suivre des cours de haut niveau et de les faire venir aux USA pour pallier le déficit en ingénieurs »*.

Si le *« brain drain »* menace les pays pauvres, les étudiants français succomberont-ils également aux sirènes des universités américaines ? *« Un jeune qui habite Bourges et veut étudier l'économie préférera s'inscrire en ligne au MIT plutôt que de monter à Paris et de louer une chambre pour suivre des cours dans une faculté »*, avertit Jacques Vauthier, qui estime (en l'absence de toute comptabilité) que de nombreux étudiants sont déjà des habitués des campus électroniques américains.

Près d'un millier de Français suivent déjà les différents cursus en ligne de l'Open University et peuvent décrocher ses diplômes (de la licence au doctorat). Mais, tempère Andrew Robinson, *« le marché français n'est pas prioritaire car le système éducatif français se défend assez bien »*.

Reste que le e-learning fait peser une autre menace sur les systèmes d'enseignements français et européens : celle d'une standardisation des modèles éducatifs. Ainsi, la Global Alliance for Transnational Education (GATE) œuvre à élaborer des *« standards éducatifs internationaux »*. Impulsé par la société américaine Jones International, spécialisée dans les services éducatifs en ligne et dont le credo est de *« former une éducation de grande qualité sur la Toile, indépendamment du lieu, faire du profit et payer les taxes »*, ce puissant groupe de pression jouit du soutien financier d'entreprises comme IBM, Sun-Microsystems ou Coca Cola et d'une certaine audience auprès d'organisations internationales. Ainsi, dès 1999, l'Unesco et l'OCDE co-organisaient la conférence annuelle du GATE autour du thème du « commerce transnational des services éducatifs ».

Ce lobbying semble porter ses fruits puisque selon Jacques Perriault, professeur à Nanterre et spécialiste des normes et standards en matière de dispositifs supports numériques pour la formation, *« pour contourner Bruxelles, les Britanniques pressent l'ISO d'imposer une norme de certification en ligne des compétences au niveau international »*.

Car l'uniformisation de l'offre éducative passe également par une standardisation des plates-formes technologiques sur lesquelles se développe le e-learning. *« Il y a une très grosse pression des Américains pour imposer leurs plate-forme technologique dont le seul mode d'évaluation de l'enseignement est le QCM »*, avertit Jacques Vauthier, qui dit se méfier du *« mode de pensée Microsoft qui vous livre en back-office la façon dont vous devez enseigner »*.

Il ne fait effectivement pas de doute que le format « Questions à choix multiples », mode de validation des connaissances très en vogue sur les sites éducatifs, n'a pas la même valeur pédagogique que la bonne vieille dissertation ou que la résolution d'un problème de mathématiques auxquelles reste attaché le système français.

Et Jacques Perriault de conclure : *« En France, on ne voit pas que les aspects techniques sont des instruments politiques, alors que les Anglo-Saxons savent instrumentaliser les réseaux numériques pour imposer leurs conceptions politiques et sociales. »*

St. M.

interactif.lemonde.fr/enquetes

Clés

DR

« Les primaires et les collégiens sont notre cœur de cible. C'est là que résident notre savoir-faire et nos parts de marché. »

■ Marta Thongsavarn, directrice marketing et développement Europe d'education.com, le portail éducatif de Vivendi Universal.

18 %

d'étudiants européens préfèrent les méthodes traditionnelles d'enseignement au e-learning, selon une étude de l'agence Noir sur Blanc.

« Nous attribuons à l'Etat le seul rôle qu'il puisse avoir en matière d'enseignement et d'éducation. Il s'en occupe pour maintenir une certaine morale d'Etat, certaines doctrines d'Etat qui importent à sa conservation. »

■ Jules Ferry.

L'e-learning version service public

L'éducation nationale met en place une myriade de projets

LA DERNIÈRE université d'été de la communication d'Hourtin a permis au ministre de l'éducation nationale, Jack Lang *(voir interview en page V)*, de rappeler une évidence. En expliquant pourquoi l'école devait être au premier rang des institutions à adopter la *« révolution numérique »*, il a mis l'accent sur *« l'importance que représentent l'éducation et la formation face aux logiques marchandes et financières de grands groupes qui veulent imposer leur loi »*.

Dans la ligne de mire du ministre, la kyrielle de start-up qui se sont lancées ces deux dernières années sur le marché de la formation à distance et des groupes de communication qui prennent pied dans les nombreux secteurs de l'éducation en ligne. Si le ministère de l'éducation nationale ne souhaite pas parler de riposte face à ces menaces, il tient à souligner tous les efforts qui ont été faits depuis plusieurs mois pour que le service public ne soit pas absent du marché du e-learning.

Plusieurs projets ont ainsi été lancés ou sont en train de l'être. Sur la Toile, le portail education.fr se veut par exemple la plaque tournante des informations gratuites mises à disposition des élèves, des parents ou des enseignants. Autre chantier important, celui des campus numériques. L'idée en a été lancée en 2000 à l'initiative des ministères de la recherche et de l'éducation nationale. Afin de promouvoir une offre de formations supérieures, ouvertes à distance et utilisant les technologies de l'information et de la communication, ces deux ministères encouragent les universités à créer des consortiums d'établissements sur des champs thématiques précis.

« Sur les onze projets de niveau 2 [les plus avancés, NDLR] *retenus en l'an 2000, dix d'entre eux vont ouvrir quelque chose au cours de la période scolaire 2001-2002 »*, commente Philippe Perrey, responsable du bureau en charge de ces campus. Deux sont déjà opérationnels et proposent des diplômes complets dès cette année. L'un d'entre eux à pour nom Canege (campus numérique en économie et gestion). Il regroupe autour de l'université Dauphine cinq autres facultés et le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Ce campus délivrera un DEUG, une maîtrise en science de gestion et un DESS. *« Avec ces campus,* précise Philippe Peyrret, *notre volonté n'est pas de céder aux canons de la mode du e-learning, mais d'être proche des désirs des étudiants. »*

Avec Canege, les universités souhaitent attirer un nouveau public, comme les salariés qui ne peuvent pas suivre une formation classique. La formation continue – très rémunératrice – constitue ainsi l'une des finalités des campus même si leur vocation première reste la formation initiale. Les responsables de ces projets considèrent aussi que les campus peuvent améliorer le service pédagogique donné aux étudiants, qu'ils soient ou non inscrits à l'université, en France comme à l'étranger. Et ce, sans forcément obéir à une logique de tout-Internet. Le campus devient alors un intermédiaire entre le travail encadré et le travail à domicile.

118 INITIATIVES POUR 2001

Cinquante millions de francs ont été alloués au programme des campus numériques. Soit trois fois moins que la somme totale réclamée par les 118 projets de l'appel d'offre 2001. Les universités doivent donc trouver des financements privés. Dans le cas du Canege, par exemple, le CIC a été mis à contribution. *« Il y a un accord en cours avec cette banque pour une part de financement mais aussi pour la mise à disposition de personnes et de documents de travail comme des études de cas »*, souligne Clara Danon, sous-directrice à la direction technique du ministère de l'éducation nationale. De son côté, le CNED passe des partenariats avec Vivendi dans le domaine du soutien scolaire. Guy Aubert, directeur général du CNED : *« Il y a un gros marché des cours complémentaires et il n'y a aucune raison de ne pas y aller. Si le service public n'y va pas, d'autres iront. A nous d'être offensifs. »*

Pour les parties prenantes de ces projets, la dimension de service public est essentielle. *« On trouve tout et n'importe quoi sur le Web,* analyse encore Guy Aubert. *Il faudra bien que les gens fassent leur choix et c'est là que le label service public peut être important. »* Face au e-learning privé, le système éducatif français se pose donc en garant d'une certaine qualité, tout en essayant de moderniser son image. Il doit toutefois composer avec un certain nombre d'impératifs. Techniques, d'abord. Comme le rappelle Guy Aubert, *« tant que tout le monde ne disposera pas de la bande passante suffisante et de tarifs de connexions attractifs, il restera toujours un frein à la formation à distance »*. Humains, ensuite. Du côté des enseignants impliqués dans les projets d'éducation à distance, on souligne ainsi que beaucoup de choses restent artisanales. Françoise Vernier, professeur au CNED, ajoute : *« Il y a peu de formations à destination des professeurs pour l'élaboration des matières disponibles sur les campus numériques. En plus, il ne suffit pas de dire qu'il va y avoir quelqu'un au bout du fil, il faut dégager des moyens humains. »*

Conscients de ces problèmes, les organismes impliqués se veulent rassurants. *« La mayonnaise est en train de prendre »*, affirment-ils, bien décidés à pérenniser un mouvement d'envergure qui vise plus à décloisonner le monde de l'éducation et à offrir un véritable service, plutôt qu'à coller au pas des start-up.

Guillaume Fraissard

■ **www.education.fr**

« .com » face à « .fr »

Les offres comparées des portails de l'éducation nationale et de Vivendi

LES ENSEIGNANTS

Sur education.fr, le portail de l'éducation nationale, l'enseignant est avant tout compris comme rouage de l'institution. Il peut accéder aux programmes d'enseignement, aux textes officiels et autres communiqués ministériels, à un panorama des carrières de l'éducation nationale. Le portail éducatif de Vivendi Universal Publishing, education.com, défend une approche plus pratique de l'enseignement, en phase avec l'actualité (voir en ce moment le dossier « Attentats aux Etats-Unis, quel dialogue enseignants-élèves ? »).

La dichotomie se poursuit au niveau des séminaires et références bibliographiques proposés. Education.fr ne propose que des événements impliquant peu ou prou l'éducation nationale, et les ouvrages mentionnés sur le site le sont en vertu de la qualité pédagogique qui leur est prêtée. La dimension commerciale du site education.com est, à l'inverse, manifeste : les colloques proposés sont organisés par Nathan (filiale de Vivendi) ; les ouvrages et CD-ROM que l'on peut commander en ligne sont tous estampillés Vivendi Universal Publishing.

LES PARENTS

L'espace « parents » du site education.fr diffère peu de l'espace « enseignants », si ce n'est que sont proposées aux parents les informations nécessaires au suivi administratif de la scolarité de leurs enfants. L'approche reste institutionnelle, tandis que le site education.com joue la carte du parascolaire : activités ludo-éducatives, forums, tests d'évaluation des connaissances de l'enfant à l'occasion de la rentrée, intranet familial personnalisé...

LES ENFANTS ET ÉTUDIANTS

Education.com s'adresse avant tout aux élèves du primaire au bac. L'accent est ici encore mis sur le parascolaire, au travers de multiples assistants de révision adaptés au niveau de chacun : classes virtuelles pour les enfants de 7 à 15 ans, exercices en ligne, agenda personnel de révision du baccalauréat. Le site education.fr s'adresse, lui, non seulement aux élèves du primaire au lycée, mais aussi aux étudiants.

LES TARIFS

Toutes les données présentes sur le portail de l'éducation nationale sont en accès gratuit. Bon nombre de documents d'education.com sont en revanche payants : s'inscrire pour trois mois de révision pour le bac coûte, par exemple, 89 francs. De même, les enseignants doivent payer pour accéder aux fiches pédagogiques proposées, ainsi qu'à certains dossiers.

M. Be.

Les bonnes notes du cyberenseignement

Professeurs et élèves qui y ont déjà goûté vantent ses mérites

A CEUX qui mettent en avant le côté « froid » d'un mode d'enseignement fondé sur les nouvelles technologies, Glenn Brault, cyberétudiant de 22 ans, répond d'emblée : *« Cette formation m'a enthousiasmé. »* Il a suivi l'an passé, avec 21 autres inscrits, les cours de la première « cyberlicence » en droit orientée nouvelles technologies, mise en place sur l'antenne universitaire d'Albi (Tarn). *« J'ai choisi cette licence d'abord pour la spécificité des matières enseignées. Le mode d'enseignement ne m'a pas posé de problème car je suis passionné d'informatique »*, explique ce Toulousain.

Effectivement, mieux valait maîtriser un minimum l'outil informatique pour pouvoir suivre les cours puisque l'arsenal technique prévoyait une utilisation intensive du Net, qu'il s'agisse de consulter l'équivalent de 450 heures de cours en ligne, de poser des questions via des forums, ou des chats lors des visioconférences avec les professeurs. Pourtant, pour s'inscrire à cette licence un peu spécifique, aucun de ces prérequis ne figurait. Seul un DEUG « classique » était exigé.

En revanche, les étudiants ont démarré leur année universitaire par une semaine de formation intensive à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Pour le reste, il leur a surtout fallu apprendre à gérer leur temps et leur autonomie : seule leur présence en TD était exigée, soit 1h30 par matière choisie. C'est-à-dire l'équivalent de 20 % de leur temps. *« Nous étions un petit groupe, nous avons très vite fait connaissance. Et finalement, cela nous pousse à venir autant que si un prof était là. Cela a suscité beaucoup d'émulation. Alors que nous n'avions que quelques heures de présentiel obligatoire par semaine, j'ai eu l'impression de davantage d'interactivité, via les chats et les forums, ce qui a permis à des gens timides, qui peut-être n'auraient jamais pris la parole en amphithéâtre, de poser des questions. Nous avons pu davantage communiquer. »* En tout cas, cette cyberlicence a enregistré un taux de réussite exceptionnel de 95 % !

LAURENT MANOURY

Du côté des enseignants, même constat : *« Paradoxalement, la distance physique n'éloigne pas. La visioconférence permet d'établir des nouveaux rapports, très différents des liens que l'on noue habituellement entre enseignants et élèves »*, explique Hortense Favre, chargée de TD en droit civil et télé-tutrice pour cette cyberlicence. *« En amphithéâtre, les étudiants prennent des notes et les cours ne sont pas interactifs. C'est très formel. Tandis que la visioconférence apporte un rapport très direct, plus personnel. Cela change le rapport professeur/élève. Mais il est évident que cela tient également au fait qu'ils sont peu nombreux »*, nuance Hortense Favre. Elle a dû cependant mettre le holà sur un point en début d'année : l'utilisation du courrier électronique. *« C'est un outil très réactif, qui peut être utilisé à tort et à travers, en dehors de tout cadre. Les élèves me posaient n'importe quelle question, voire même je recevais des blagues, comme ils pouvaient les faire suivre à leurs amis. Or, il est nécessaire de conserver une barrière prof/élève que le mail peut facilement abolir. Je leur ai donc expliqué que la messagerie électronique était réservée aux cas d'urgence. »*

Autre point sur lequel il a fallu procéder à des ajustements : la mise en ligne des cours. *« Au démarrage, les étudiants ont paniqué face à tout ce contenu. Les profs, par rapport à des cours classiques, ont voulu être très précis, exhaustifs. Nous avons donc décidé de procéder à une mise en ligne hebdomadaire, avec un découpage précis. Cela s'est fait de manière empirique. En pratique, il fallait essayer, doser, pour savoir comment procéder dans l'intérêt de tout le monde. De même, il a fallu procéder à des aménagements d'horaires, et faire en sorte que visioconférences et TD se complètent, et n'empiètent pas l'un sur l'autre. Les visioconférences se sont donc peu à peu imposées comme des prolongements des TD, où les étudiants reviennent sur des points précis. »*

Lorsque l'on s'adresse à des élèves beaucoup plus jeunes, la problématique est différente. Il faut trouver le bon rythme, et faire en sorte que les collégiens restent concentrés et ne s'ennuient pas. L'aspect « mise en scène » est très important. Tina Auques enseigne l'allemand en visioconférence depuis cinq ans dans trois collèges ruraux de la Manche, à partir d'un bureau à Saint-Lô. Sans ce projet, les classes d'allemand première langue n'auraient pas pu être ouvertes, le nombre d'élèves n'étant pas suffisant. Cette année, les trois classes regroupent 22 élèves. *« Ce sont des 6e et 5e, il faut animer le cours. Cela ne laisse aucune place à l'improvisation et demande une grande concentration. Je dois gérer six écrans en même temps ! Il faut avoir en tête tout son cours et ne pas avoir à chercher dans ses notes, sous peine que les élèves se lassent. D'ailleurs, on va plus vite dans le programme. On pourrait presque l'avoir fini en février ! »*

Laurence Bernaert

Le.top.des.réseaux

www.cndp.fr

Le Centre national de documentation pédagogique, chapeauté par le ministère de l'éducation nationale, a pour mission la documentation professionnelle des acteurs de l'éducation : sur son site, les enseignants pourront trouver des textes administratifs, des ouvrages de réflexion sur la pédagogie et la didactique, des supports d'enseignement pour la classe.

thot.cursus.edu

L'ambition de ce site québécois, accrédité par le ministère de l'éducation du Québec, est de promouvoir l'utilisation de la formation à distance francophone. Parmi les services en ligne : un répertoire international des cours de formation à distance, ainsi qu'une présentation des débats, enjeux, méthodes et acteurs de la formation à distance.

home.worldnet.fr/~ote/pres0002.htm

Depuis 1988, l'Observatoire des technologies pour l'éducation en Europe a publié de multiples études sur la part du multimédia dans la formation. Depuis l'an dernier, il se penche plus spécifiquement sur les enjeux de la formation à distance, au travers de trois axes principaux de recherche : la délocalisation de communautés d'enseignants, les usages pédagogiques du parascolaire et l'analyse des usages des dispositifs d'accès à des ressources numérisées.

www.preau.ccip.fr

Enseignants et autres professionnels de la formation sont la principale cible de l'association Le Préau, destinée à promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies éducatives au sein des entreprises et établissements d'enseignement. Divers stages et ateliers d'initiation à Internet sont proposés. L'objectif final : que soient offertes aux étudiants et aux salariés des formations adaptées à la nouvelle donne de la société de l'information.

Une sélection de Marie Belœil

Débat

Internet sauvera-t-il l'école française ?

Les Forums de société du Centre Pompidou et « Le Monde interactif » organisent, le jeudi 27 septembre 2001, un débat sur le thème « Internet sauvera-t-il l'école française ? », avec Philippe Breton, chercheur au CNRS et professeur à l'Université Paris-I, et Alain Finkielkraut, philosophe et professeur à l'Ecole polytechnique. Ce débat sera animé par Stéphane Mandard, journaliste au « Monde interactif ».

Centre Pompidou, Cinéma 1,
jeudi 27 septembre 2001 à partir de 19h30.

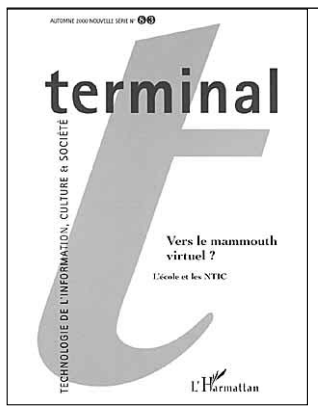

Terminal n°83
Vers le mamouth virtuel ?
L'école et les NTIC

■ La revue Terminal consacre son numéro de l'automne 2000 à l'impact d'Internet sur le système éducatif.

1,7 million

d'enfants américains en âge de scolarité suivent le programme Home Schooling et s'instruisent depuis leur domicile, notamment via Internet.

« L'éducation en ligne est soumise aux impératifs de rentabilité économique »

■ Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain et conseiller auprès de la Commission européenne.

ENQUÊTE

« Il faut des hommes derrière les ordinateurs »

En avril dernier, le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE vous a remis, ainsi qu'à vos homologues étrangers, six scénarios pour

Interview

l'école de demain. Deux d'entre eux insistent sur le fait que le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) favorise un « démantèlement » des systèmes scolaires actuels et estiment que, dans quinze à vingt ans, les écoles publiques ne subsisteront que *« pour les exclus du numérique »* et courront le risque de se transformer en *« dépotoirs »*. Jugées *« plausibles »* par les experts de l'OCDE, ces évolutions ne vous paraissent-elles pas plutôt tenir du scénario catastrophe ?

Le démantèlement du système scolaire que vous évoquez ne me semble pas plausible. Certes, les technologies de l'information et de la communication modifient la façon d'enseigner et permettent de donner accès à des ressources éducatives en dehors de l'école traditionnelle. Mais si le rôle du maître évolue, sa présence reste indispensable pour guider et orienter l'élève. C'est à lui de développer l'esprit critique des jeunes. Un ordinateur seul n'enseigne pas. En outre, l'école publique gardera une mission incontournable de socialisation et de rencontre qui implique une présence physique dans l'école et qui va bien au-delà du simple enseignement des disciplines. Nos concitoyens et tous les parents d'élèves y sont particulièrement attachés.

Enfin, le scénario catastrophe que vous évoquez fait abstraction de tous les efforts que nous avons engagés pour moderniser notre système éducatif et pour faire entrer le multimédia et Internet à l'école. C'est en fait l'inverse qui se produit : l'école devient le lieu privilégié où l'on se familiarise avec l'informatique et où l'on peut avoir accès, sous la conduite d'un enseignant, à toute la diversité d'Internet.

Depuis quatre ans et le « discours d'Hourtin », le ministère de l'éducation nationale a engagé un vaste chantier et consenti de lourds investissements en matière de technologies de l'information et de la communication : du raccordement des établissements à Internet à la construction d'un espace numérique d'éducation. Est-ce à dire que nous sommes face à une révolution en matière d'éducation ?

C'est en tout cas une évolution indéniable. A Hourtin, Lionel Jospin a fixé ses priorités pour faire rentrer la France dans la société de l'information : au premier rang de celles-ci, l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Depuis, un plan ambitieux s'est mis en place et des efforts financiers et humains considérables ont été engagés. Cela reste une nécessité pour l'école, même compte tenu des difficultés de la nouvelle économie. Il faut former les générations futures à l'utilisation raisonnée de l'informatique, donner à tous les élèves, partout en France, les mêmes conditions d'accès aux ressources multimédias, moderniser l'enseignement et enrichir la pédagogie.

Depuis le discours du premier ministre à Hourtin, notre action a eu des résultats concrets pour l'équipement informatique, la connexion à Internet des établissements et la formation des enseignants. Nos priorités ont maintenant été ajustées pour développer l'usage et mettre de nouvelles ressources multimédias à disposition des élèves et des professeurs.

On reproche au système éducatif français d'être trop rigide, à l'école d'être trop cloisonnée (votre prédécesseur parlait de *« sanctuaire »*) et à l'éducation de masse de ne pas savoir s'adapter aux besoins individuels... Pensez-vous que les TIC en général et Internet en particulier – qui faciliteraient un apprentissage plus autonome et tout au long de la vie – soient une solution à ces maux de l'enseignement ?

Les technologies de l'information et de la communication permettent effectivement un apprentissage plus autonome, notamment grâce à certains outils comme les logiciels d'autoformation ou d'autoévaluation. Mais l'apport le plus précieux des TIC concerne la différenciation de la pédagogie suivant les élèves. Elles permettent en effet à l'enseignant de suivre chacun de ses élèves. Imaginons par exemple une scène de classe habituelle. Le professeur pose une question, un élève lève le doigt et répond. L'enseignant n'a pu tester que sur un seul élève si sa leçon a été bien comprise. Avec l'informatique, tous ses élèves pourront répondre sur leur ordinateur en réseau et le professeur saura qui a compris et qui a encore besoin d'explications. Ce n'est qu'un exemple et l'on peut en imaginer bien d'autres. Cela ne veut pas dire pour autant que les TIC sont une solution à tous les problèmes, mais elles permettent des progrès considérables au service d'une plus grande individualisation et d'une valorisation des compétences des maîtres, qui sont soulagés des tâches les plus répétitives.

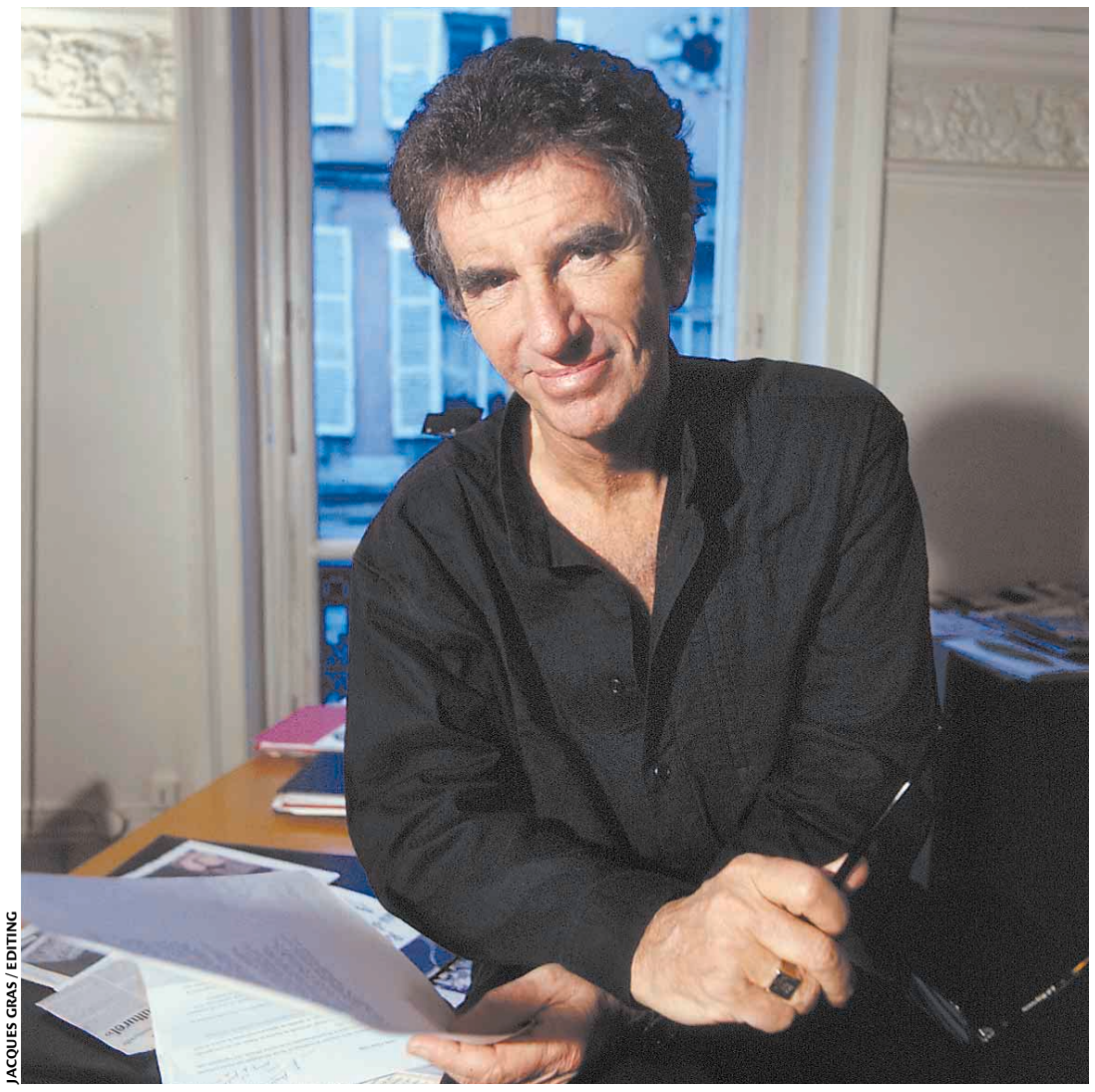

JACQUES GRAS / EDITING

JACK LANG
Depuis qu'il est arrivé à la tête du ministère de l'éducation nationale, en avril 2000, Jack Lang poursuit la politique lancée par son prédécesseur, Claude Allègre, en matière de nouvelles technologies, tout en défendant l'idée que l'école doit rester un « foyer de résistance culturelle ».

Le marché mondial de l'éducation à distance est estimé à 90 milliards de dollars en 2003 et aiguise les appétits des industriels. Les start-up se multiplient qui proposent des services d'enseignement en ligne, et les grands groupes de communication, à l'instar de Vivendi en France avec son portail education.com, se positionnent comme de nouveaux acteurs éducatifs. Ne craignez-vous pas que, sous l'essor des technologies de l'information, l'éducation ne devienne un service marchand comme un autre et le système éducatif – de service public – français ne soit sérieusement menacé ?

On m'interroge très souvent sur ce sujet. Je crois en réalité qu'il faut distinguer le supérieur et le scolaire. Dans l'enseignement supérieur, il y a effectivement une concurrence internationale qui nécessite que nous modernisions nos universités et que nous mettions en avant l'excellence de nos formations sur la scène mondiale.

Dans l'enseignement scolaire, il s'agit plutôt d'offres privées d'accompagnement et de soutien scolaire. Cela a toujours existé, mais l'avènement d'Internet a amplifié ce phénomène. Il faut donc que l'éducation nationale, elle-même, fasse preuve d'innovation. C'est le sens des évolutions que j'ai engagées dans notre système éducatif : la généralisation de l'usage des TIC, la réforme de la formation des enseignants qui insistera sur la pédagogie et l'innovation, une plus grande liberté pédagogique, une incitation à l'innovation dans tous les domaines.

J'ajoute que toute la communauté éducative est attachée aux valeurs de l'école laïque, républicaine « à la française », et qu'elle veille au respect de la neutralité idéologique et commerciale de nos écoles. Cette volonté de modernisation autour des innovations pédagogiques et ce souci de respect de nos valeurs mettent le service public français d'éducation à l'abri des menaces que vous signalez. Mais il faut rester vigilant et anticiper les transformations.

Vous avez récemment déclaré que l'école devait être un *« foyer de résistance culturelle »*. Or une autre conséquence de l'introduction des technologies de l'information dans l'éducation est la mondialisation de celle-ci. Alors que 80 % des logiciels éducatifs viennent des Etats-Unis et que de nombreuses universités américaines – à commencer par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), qui va mettre certains de ses cours en accès libre sur le Réseau – recrutent désormais leurs étudiants-clients dans le monde entier, ne peut-on pas craindre une standardisation et une américanisation de l'enseignement ?

Concernant les logiciels éducatifs, conjointement avec les ministères de la recherche, de l'industrie et de la culture et de la communication, nous menons une politique de soutien à la production et à la diffusion. Il n'y a aucune raison pour que les produits français ne soient pas aussi intéressants que les logiciels américains. Encore faut-il se donner les moyens d'une réelle politique culturelle sur ces sujets. C'est ce que nous faisons.

J'ajoute que le projet de « villa de l'éducation », dont l'installation à Grenoble est décidée, a justement pour objectif de favoriser l'innovation européenne en matière de multimédia éducatif. Nous aurons ainsi en Europe une sorte d'équivalent du Media Lab du MIT. Dans l'enseignement supérieur, le risque d'une hégémonie américaine est réel avec des universités qui recrutent largement dans le monde entier. Nous n'avons pas d'autres choix que de proposer une formation d'excellence qui puisse rivaliser sans complexe avec les formations d'outre-Atlantique.

La France et l'Europe ont-elles les moyens de lutter contre cette hégémonie américaine et avec quelles armes ? Le programme de création de *« campus numériques »* s'inscrit-t-il dans cette stratégie ?

On a beaucoup parlé du projet du MIT de mettre gratuitement des cours en ligne. Il ne faut cependant pas oublier qu'en matière d'enseignement à distance, le plus important résidera dans les services qui s'ajouteront à ces contenus. C'est-à-dire dans le tutorat, dans le suivi de l'étudiant, et dans son accompagnement par les professeurs. En d'autres termes l'étudiant à distance ne doit pas être laissé seul, mais au contraire être en permanence en contact avec ses enseignants, ou ses condisciples.

Tout cela nécessite des moyens humains. Il faut des hommes derrière les ordinateurs. Le programme de *« campus numériques »* s'inscrit précisément dans cette perspective. A travers deux appels d'offres, le ministère a engagé les universités françaises à proposer des formations à distance. Plus de 90 projets sont actuellement en gestation, et certains vont démarrer dès la rentrée universitaire prochaine. L'effort des universités porte essentiellement sur l'accompagnement en ligne des étudiants.

Enfin, il me semble également illusoire de penser que toute la formation se fera à distance. L'enseignement « présentiel », c'est-à-dire où les étudiants et les enseignants seront présents, restera indispensable. C'est dans un complément « présentiel – à distance » que vont se dessiner les futurs modes d'enseignement.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

interactif.lemonde.fr/enquetes

Le plan d'action du gouvernement

Depuis l'an dernier, des initiatives publiques dans le domaine des technologies de l'information pour l'éducation se mettent en place

CAMPUS NUMÉRIQUES

Lancé en l'an 2000 à l'initiative des ministères de la recherche et de l'éducation nationale, le projet de campus numériques a pour vocation de *« promouvoir une offre de formations supérieures à distance, compétitive au niveau international »*. Quelque 50 millions de francs ont été alloués par le ministère de l'éducation nationale. Sur les onze projets les plus avancés, dix vont démarrer en cette rentrée 2001. Ils concernent plusieurs disciplines : économie et gestion (Canege), mécanique (Mecaweb), ou encore sciences avec CampuSciences, né d'un partenariat entre six universités et le CNED (Centre national d'enseignement à distance). Ces filières en ligne sont sanctionnées par un diplôme. Le portail d'information Formasup a été créé pour donner accès à des ressources sur le sujet (www.formasup.education.fr).

ÉQUIPEMENT

Selon les chiffres avancés par le ministère de l'éducation nationale en cette rentrée, le taux de connexion à Internet approche les 100 % dans les lycées. Il atteint 91 % dans les collèges, et 50 % dans les écoles. Par ailleurs, en janvier 2000, un ordinateur était disponible pour 6 élèves en lycées (contre un pour 12 élèves en mai 1997). Dans les collèges, le ratio était de 14 élèves pour un ordinateur (contre un pour 26 en mai 1997), tandis que dans les écoles primaires, il était estimé à un pour 23 (contre un pour 100). En outre, plus de la moitié des établissements du second degré disposent d'un site.

BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

Jack Lang a décidé en juin 2000 de créer un « brevet Informatique et Internet », qui concerne les élèves des écoles et des collèges. L'idée : attester leurs compétences dans l'utilisation des ordinateurs et du surf sur Internet. Les premiers brevets ont été délivrés en l'an 2000. En tout, 50 000 élèves ont reçu le « B2i ». Le dispositif devrait être généralisé à partir de 2002, et obligatoire à partir de 2003 dans toutes les écoles et collèges. Cependant, d'autres établissements devraient être concernés à terme : les Greta (pour la formation continue des adultes), ainsi que l'enseignement supérieur (avec la création d'un certificat de compétences en informatique).

LABEL « RECONNU D'INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE »

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (Pagsi). La marque *« reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'éducation nationale »* (RIP, déposé à l'INPI) est destinée à *« guider les enseignants dans le monde du multimédia pédagogique »*. L'apposition d'un logo permet de faire le tri parmi les logiciels et les créations multimédias disponibles sur le marché. C'est un public d'enseignants et de spécialistes du domaine qui expertise les logiciels et autres CD-ROM. 370 produits l'ont reçu à ce jour.

CRÉATION D'UNE « VILLA MÉDICIS » NUMÉRIQUE

La France va bâtir une « Villa Médicis » du multimédia, qui sera destinée à accueillir les auteurs de produits et de logiciels multimédias. Au terme d'un appel à candidatures clos en mai dernier, c'est la communauté d'agglomération de Grenoble qui a été retenue. Définie comme un *« lieu de création, de réflexion, de recherche, de rencontre et de formation sur les nouveaux arts d'apprendre et d'enseigner »*, cette résidence à vocation européenne sera ouverte à des lauréats qui pourront y réaliser leur projet dans le domaine des technologies de l'information et de la communication appliquées à tous les domaines de l'éducation et de la formation.

DR

AGCS

L'Accord général sur le commerce des services, principal outil de déréglementation de l'Organisation mondiale du commerce, s'attaque depuis mars 2001 au secteur de l'éducation.

« Les offres Cisco ou Microsoft avec des certificats de compétence mettent en balance les diplômes des universités mêmes des grands pays. »

■ Jacques Vauthier, de l'Agence interministérielle EduFrance.

2 milliards de dollars

C'est le montant que les Etats-Unis ont investi en 2000 pour supporter l'offre d'éducation en ligne.

eLearning

C'est le nom du plan d'action de la Commission européenne qui a pour but de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ».

PORTRAIT

Tokyo tendance cyber

Créateur et animateur vedette du site Cyberjapan, Tokoto Mitomi domine la scène de la Toile alternative nippone

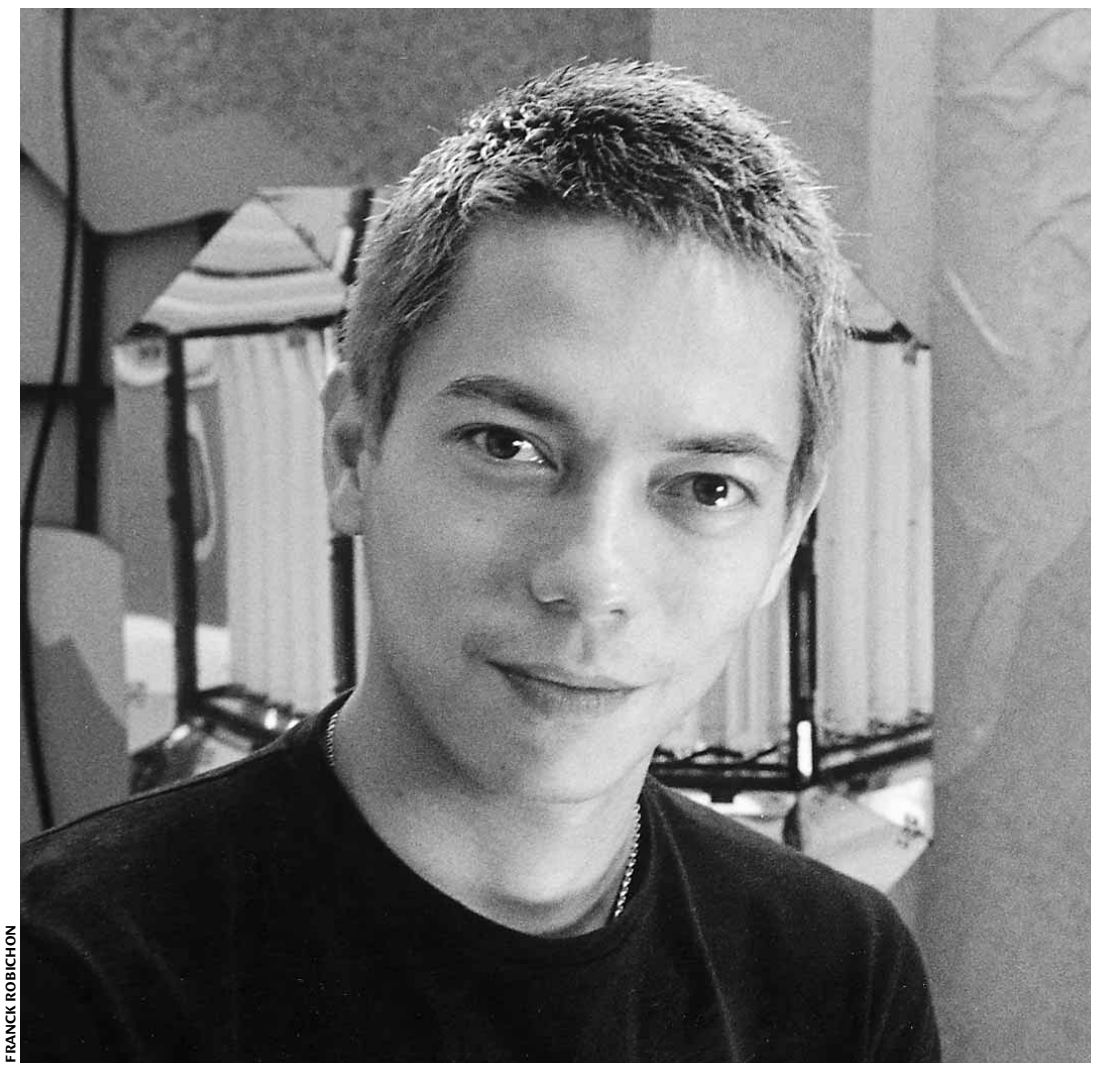
FRANCK ROBICHON

TOKOTO MITOMI est une personnalité du Web nippon. Ce Franco-Japonais de 27 ans a réussi en quelques années à tirer son épingle du jeu dans des domaines particulièrement courus, celui du mouvement cyberpunk et celui de la mode. Producteur, rédacteur en chef et animateur vedette du site Cyberjapan, Tokoto est devenu une star aussi bien chez les jeunes que chez certains investisseurs nippons. Il faut dire qu'avec près de 1,5 million de pages vues par mois, son site donne le « la » de la scène tokyoïte jeune et branchée. Il se compose ainsi d'interviews filmées de mannequins, DJ, designers, artistes japonais et étrangers ou autres *fashion leaders* de la nuit. Des interviews que Tokoto réalise au pied levé, au détour d'une soirée, d'un concert, ou bien dans son ministudio.

Cheveux décolorés ou, selon les jours, tirant sur l'orange comme les deux tiers de la jeunesse nippone, Tokoto joue à l'animateur télé, sûr de lui, le sourire en coin, abordant ses interlocuteurs en japonais ou en anglais sur le ton « copain-copine ». Pendant qu'il parle, son assistante filme les rencontres avant de les télécharger sur le site. Tokoto y ajoute ensuite un passage techno ou bien un morceau de générique tiré d'émissions françaises ringardes, le tout accompagné d'un vrai-faux matraquage publicitaire, comme toute production télévisuelle qui se respecte. *« C'est le côté paillettes »*, dit Tokoto, passé maître dans l'art de jouer à se prendre au sérieux, d'imiter la télévision tout en restant à l'échelle du tout est permis : *« Tout ce qui m'intéresse, je le mets dans Cyberjapan. Après tout, c'est un site personnel »*, ajoute-t-il. L'édito de présentation du site annonce lui aussi la couleur : « Sauvage, informel et snob ».

ARRIVÉ SEUL DANS L'ARCHIPEL

A l'actif de Tokoto, plus d'une centaine de minifilms, qui vont de quelques minutes à une heure. Chaque mois, le jeune homme choisit une covergirl, une starlette montante de la mode comme le Japon en produit à la pelle. L'interview a lieu dans un studio de Web-TV que So-Net, l'hébergeur de Cyberjapan, met à sa disposition. Le jour de notre rencontre, Tokoto a choisi Maiko Yamazaki. Après un briefing avec l'agent de la jeune fille, Tokoto l'interroge sur ses débuts et lui demande ce qu'elle pense du premier ministre, Junichiro Koizumi – devenu l'idole d'une jeunesse longtemps allergique à la politique –, avant de l'inviter à faire une démonstration d'aérobic devant la caméra.

« La télé japonaise est très formatée, précise Tokoto. *Tout est mis en scène. C'est très naïf, ça parle de bouffe, de beauté... Nous, on peut se permettre d'être beaucoup plus naturels. »* Parce qu'elle se fait en studio, l'interview de la covergirl dure une bonne demi-heure. Celles du monde de la nuit sont, par définition, plus imprévisibles. En dehors des interviews, Tokoto anime une série de rubriques dont « Fashion Police », qui regroupe 5 000 photos de « looks » volés dans les soirées tokyoïtes, « Club Zone », qui suit l'actualité des boîtes de nuit, raves et autres évènements de la scène pop et techno. Dans la section « Chacha », Tokoto propose et commente des sites Web sur la musique, le design, le style de vie. La plupart sont japonais, certains très undergound, d'autres plus établis.

L'aventure Cyberjapan a démarré il y a six ans comme un site un peu délirant et très personnel sur la vision du Tokyo by night de Tokoto. A cette époque, l'artiste vient tout juste de quitter la France pour s'installer au Japon. Fils du producteur de télé français Pierre Grimblat et d'un mannequin japonais, il a toujours vécu dans l'Hexagone et veut tenter sa chance tout seul au Japon. *« Dans les milieux du cinéma ou de la télé en France, j'étais systématiquement étiqueté comme "le fils de". Ici, personne ne me connaissait »*, précise-t-il.

APPROCHÉ PAR LES PLUS GRANDS

L'ancien étudiant en droit commence alors par gagner sa vie comme modèle pour des magazines japonais. En même temps, il collabore depuis le Japon au site pionnier de la cyberculture française Nirvanet et monte dans la foulée Cyberjapan. Internet n'en est alors qu'à ses débuts, mais plusieurs sociétés, convaincues par son travail et la cible qu'il représente au Japon, font appel à ses services de webdesigner. Il crée le site des marques Fila et Diesel, ainsi que celui du DJ japonais Ko Kimura.

En 1998, la fièvre Internet est à son apogée. Tokoto est approché par le géant Fujitsu, qui cherche à lancer une télévision sur la Toile. Le groupe électronique lui propose une somme d'argent digne d'une start-up en passe d'être cotée en Bourse. *« Je voyais mal ce qu'ils voulaient faire, c'était très flou »*, se souvient-il. Tokoto décline l'offre tout en décidant d'aller frapper à la porte de So-Net, la filiale Internet de Sony, troisième fournisseur d'accès nippon. *« Tokoto avait un style bien à lui. C'est exactement ce qu'il nous fallait. A l'époque, nous n'avions rien dans la culture alternative, c'était notre point faible. Il était essentiel pour nous de percer dans le milieu de la faune des clubs »*, explique Hiroyuki Murakami, producteur de So-Net.

Cyberjapan fait alors partie des quelque 250 sites de contenu que So-Net héberge selon un système de licence et se place systématiquement dans les dix premiers en termes de fréquentation. Tokoto reçoit de So-Net une enveloppe mensuelle pour son fonctionnement et son salaire. Sa seule contrainte est d'être hébergé par So-Net et de figurer un peu partout dans son réseau. Tokoto tient tout de même à rester maître de son navire : *« C'est lourd de gérer 3 000 pages à deux, mais je n'ai aucune envie de monter une société et d'avoir un staff à contrôler. »* De son côté, So-Net a déjà des projets d'expansion : capitaliser sur la popularité du nom Cyberjapan, en faire une marque et se développer dans le commerce électronique. Tokoto attend de voir. Il se donne du temps pour décider de son avenir.

Brice Pedroletti

■ **www.so-net.ne.jp/cyberjapan**

interactif.lemonde.fr/portraits

Agenda

15e Sommet européen de la microélectronique
Le 17 octobre
Ce sommet sera dédié aux semi-conducteurs, industrie stratégique de la société de l'information.
Paris, pavillon Gabriel.
■ **Contact : gerardollivier@compuserve.com**

« Droit du travail et NTIC »
Le 18 octobre
Le 25e colloque de la revue *Droit social* se propose de faire le point sur les évolutions du droit du travail qui découlent de l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Paris, Palais des congrès.
■ **www.editecom.com**

A bon droit

Sondages préélectoraux et droits de l'homme

INTERNET semble avoir fait prendre conscience du caractère inadapté de certaines dispositions de la loi du 19 juillet 1977. Cette loi, relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, érige en délit (500 000 francs d'amende) le fait de publier, diffuser et commenter, pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin ou pendant son déroulement, tout sondage d'opinion.
Lors des élections législatives de 1997, plusieurs quotidiens français (*Libération*, *Le Quotidien de Paris*, etc.) avaient publié les adresses de sites Internet étrangers sur lesquels les résultats de sondages récents étaient accessibles, ce qui avait donné lieu à des poursuites pénales. En première instance, les directeurs de publications poursuivis avaient fait valoir que les articles 11 et 12 de la loi de 1977, qui fondaient les poursuites, étaient incompatibles avec les dispositions de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et du citoyen. L'article 10 de cette convention rappelle que *« toute personne a droit à la liberté d'expression »* et que l'exercice de ce droit ne peut comporter de conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi que lorsque celles-ci constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, notamment à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles, ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.
Par jugement du 15 décembre 1998, le tribunal correctionnel de Paris a suivi cette voie, en estimant que l'interdiction légale de publier des sondages avant élections était incompatible avec la Convention des droits de l'homme, et ordonné la relaxe des directeurs des publications poursuivis. Mais, par arrêt du 29 juin 2000, la cour d'appel de Paris avait, au contraire, jugé que *« les sondages réalisés dans la perspective d'un scrutin, s'ils participent à l'information des citoyens, peuvent également avoir une influence sur leur choix »* et que, *« si le choix des électeurs doit être éclairé, il doit pouvoir s'exercer librement, c'est-à-dire dans des conditions de nature à préserver la réflexion personnelle, notamment dans les jours qui précèdent la consultation »*. Pour la cour d'appel, l'interdiction édictée par la loi de 1977 était justifiée à l'époque de sa promulgation et l'est toujours, même si les techniques modernes de communication ne connaissent pas de frontière.
La Cour de cassation n'est pas de cet avis : par un arrêt du 4 septembre 2001, elle a prononcé l'annulation de la décision de la cour d'appel.
La Cour suprême a retenu qu'*« en interdisant la publication, la diffusion et le commentaire, par quelque moyen que ce soit, de tout sondage d'opinion* (...), *les textes fondant la poursuite instaurent une restriction à la liberté de recevoir et de communiquer des informations, qui n'est pas nécessaire à la protection des intérêts légitimes énumérés par l'article 10.2 de la Convention* [des droits de l'homme] *»*. La Cour paraît ainsi avoir été sensible à la profonde mutation résultant des nouvelles technologies de l'information et à l'inadaptation de cette infraction.
La discrimination existant entre les organes de presse situés hors du territoire national et les autres n'est pas étrangère à cet arrêt.
L'interdiction édictée par la loi du 19 juillet 1977 est donc, à ce stade, déclarée incompatible, ce qui ne manquera pas de donner aux prochaines élections une coloration singulière et un écho tout particulier sur les sites français.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ **www.legifrance.gouv.fr**
■ **www.courdecassation.fr**

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

Le fil de l'histoire

DANIEL BOURSIN

C'EST L'HISTOIRE d'un projet un peu fou, comme seuls les passionnés peuvent en avoir : reconstituer la vie d'un homme dont on ne connaît que le nom et l'âge. Ces deux éléments ténus, Philippe Chéron, 35 ans, les a croisés par hasard il y a dix ans sur une tombe militaire de la seconde guerre mondiale, dans un petit village du Calvados. Il s'agissait de la seule tombe étrangère du cimetière, celle d'un pilote canadien abattu en juillet 1944.

Depuis, l'idée d'en savoir plus sur ce soldat presque inconnu n'a pas quitté Philippe. Ingénieur d'études à la direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, à Rouen, il est depuis toujours, à titre privé, féru d'histoire. Et obstiné, puisqu'il consacre ses loisirs à cette drôle de recherche. *« Depuis longtemps, j'avais envie de retracer une histoire en partant de zéro. Dans un premier temps, j'ai donc cherché dans les archives. J'ai contacté des ministères, j'ai rencontré des gens du village où l'avion du pilote est tombé. Mais au bout de deux ans, j'avais l'impression d'avoir été au bout de ce que je pouvais faire,* explique Philippe. *J'avais très peu d'éléments. Pour en savoir plus, la seule possibilité pour progresser à l'époque, c'était d'aller au Canada, et ça n'était pas envisageable. »* Alors, pendant six ans, Philippe conserve cette histoire dans un coin de sa tête, mais n'y touche plus. Et puis vint Internet... Fin 1999, Philippe Chéron prend un abonnement chez lui. D'emblée, il pense à « son » pilote et effectue des recherches sur le Réseau. Il finit par découvrir un site consacré à une escadrille très proche de celle du pilote.

A partir de là, tout va s'enchaîner. *« J'ai envoyé un courriel au webmestre. Miracle : parmi les documents en sa possession, il avait le journal de marche, qu'il avait numérisé ! Ce document est une sorte de livre d'or d'une escadrille. Je l'ai reçu par courrier électronique, et cela a relancé mon projet. J'ai sympathisé avec Dave, le webmestre, et grâce à lui, de fil en aiguille, j'ai pu rentrer en contact avec la fille du pilote, puis avec son épouse, toujours vivante, qui suit nos échanges électroniques. »* Ces échanges ont débouché en juin dernier sur une rencontre entre Dave et Philippe, à Caen. Ce rendez-vous a été si chaleureux que l'anglophone Dave, qui prépare actuellement un livre sur les pilotes canadiens à paraître à la fin de 2002, a décidé que le livre serait bilingue. Quant à Philippe, il y rédigera un chapitre sur « son » pilote, qu'il a appris à connaître sur la Toile.

Laurence Bernaert

Le combat technologique de Rob Glaser

L'ancien de Microsoft lutte aujourd'hui à mort contre le géant du logiciel pour imposer sa technologie de streaming media

QUAND il était encore un gamin de Yonkers, banlieue des classes moyennes new-yorkaises, Robert Glaser était un supporter enfiévré des Mets, équipe de base-ball, qui, en 1969, stupéfia l'univers du sport en remportant le championnat du monde. Incollable, le jeune Glaser connaît par cœur des pans entiers des 3 000 pages de l'*Encyclopédie du base-ball*. Et quand on demandait au même Glaser ce qu'il aurait envie de faire plus tard, sa réponse était invariablement la même : prendre la place de Lindsey Nelson, annonceur de son équipe favorite. *« Robert a toujours eu un faible pour les challengers »*, précise Barbara, sa mère.

Aujourd'hui, c'est au tour de Rob Glaser d'être challenger. Âgé de trente-neuf ans, cet entrepreneur est le pionnier du streaming media, une technologie de diffusion de contenus audio et vidéo sur Internet, qui permet à l'utilisateur de lire ce type de fichiers sur son PC. RealNetworks, son entreprise, fut un temps la coqueluche des jeunes pousses. Au plus haut de sa capitalisation boursière, en février 2000, la fortune personnelle de Rob Glaser s'évaluait à 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). Et en dépit d'un profit modeste pour 1999, avec 6 millions de dollars (6,6 millions d'euros), Real doublait quasiment son chiffre d'affaires au premier semestre 2000.

OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT

Toutefois, le ralentissement de la demande des entreprises, aggravé par la baisse des revenus issus de la publicité sur ses sites Internet, se sont depuis fait sentir. Les pertes de Real s'élèvent à 150 millions de dollars (165 millions d'euros) depuis la mi-2000, et l'entreprise a vu s'évaporer l'équivalent de 14 millions de dollars (15,4 millions d'euros) en capitalisation boursière. Le 26 juillet dernier, Real licenciait 15 % de son effectif. Aujourd'hui, la société de Glaser est valorisée tout juste à 380 millions de dollars (418 millions d'euros).

Mais le pire reste peut-être à venir. Microsoft, principal rival de Real, doit lancer le 25 octobre prochain son nouveau système d'exploitation Windows XP. Offensive la plus agressive jamais lancée par le géant de Redmond contre RealPlayer – le logiciel téléchargeable sur PC de Real – elle vise à propulser Microsoft numéro un sur le marché de la technologie de diffusion multimédia sur Internet. Il suffira de cliquer sur un fichier audio Internet depuis le menu de démarrage, de charger un CD ou de se caler sur une Web-radio, pour que le Media Player Windows se lance automatiquement et gère cette tâche. Certes, Real a noué des alliances avec cinq des sept plus gros fabricants de PC, qui ont depuis équipé en série leurs appareils de son logiciel de lecture. Reste que depuis les écrans et menus Windows XP, quand bien même l'option Real est proposée, l'accès au Media Player Microsoft demeure plus aisé pour l'utilisateur.

Une opération dans laquelle les détracteurs de Microsoft pourraient voir une reproduction de l'assaut redoutable déjà lancé contre Netscape Communications, pionnier du navigateur Internet. Sous la menace de Netscape, Microsoft a intégré son navigateur à Windows sans coût supplémentaire, pour graduellement prendre la tête du marché. A l'arrivée, Netscape dépose les armes et se cède à America Online. Résultat de cette pirouette de Microsoft : un procès antitrust qui fait date.

Aujourd'hui, les agissements du géant autour de son logiciel de transmission en continu sont aussi dans le collimateur des juristes du gouvernement. Si l'Etat ne prend pas des mesures immédiates, avertissent les ennemis du géant, Microsoft s'adjugera un monopole supplémentaire. *« Il exercerait un triple contrôle : d'une part sur l'outil de numérisation de la musique, d'autre part sur l'outil de lecture de la musique numérisée et enfin sur les droits d'exploitation »*, prévient Kenneth B. Lerer, directeur général adjoint d'AOL Time Warner.

Pour Rob Glaser, ex-cadre de Microsoft, triompher de celui qui fut un temps son mentor, Bill Gates, apparaît comme un défi avant tout personnel. Glaser, qui par le passé a plus d'une fois tenu tête au géant, ne voit pas aujourd'hui dans Windows XP une menace foncièrement différente des tentatives préalables de Microsoft pour déloger Real. S'ajoutent à tout cela les récentes décisions rendues en cour d'appel, dont il ressort que Microsoft aurait enfreint les législations antitrust en empêchant certains fabricants d'ordinateurs d'inclure dans Windows le logiciel de son rival. Dans ces conditions, Rob Glaser estime avoir toutes ses chances. *« Du jour où les jugements en appel ont interdit la création de tels cartels, la dynamique a changé »*, souligne-t-il.

Rare entreprise à avoir engagé une concurrence frontale avec Microsoft, Real n'en maintient pas moins sa suprématie. Selon une étude de Nielsen/NetRatings, le nombre d'utilisateurs de PC ayant eu recours en juillet dernier au logiciel Real pour la lecture de fichiers audio et vidéo Internet est plus de deux fois supérieur au score réalisé par le produit concurrent de Microsoft. Au total, 215 millions d'utilisateurs dans le monde ont souscrit à l'usage de RealPlayer.

Atout supplémentaire : les sites Internet qui souhaiteraient basculer vers la technologie Microsoft devraient engager des frais supplémentaires, plus de la moitié des fichiers diffusés sur la Toile l'étant au format Real. Un avis partagé par une large majorité d'analystes. *« Real domine le secteur du streaming media* [transmission multimédia en continu] », confirme Seamus McAteer, chez Jupiter Media Metrix.

Glaser a néanmoins conscience qu'à terme Microsoft a les moyens de le vaincre s'il s'avère que le champ de bataille doit être le bureau des PC. D'où les nouvelles offres Real, destinées à éviter d'aller au casse-pipe. *« Pour battre un Bobby Fischer, mieux vaut trouver autre chose que les échecs »*, observe Glaser. On attend pour cet automne un RealPlayer inédit, alliant à la technologie de lecture de contenu multimédia celle de Real Jukebox, un programme permettant à l'utilisateur de stocker et localiser ses fichiers audio et vidéo préférés.

En parallèle, Rob Glaser s'efforce de transformer Real en société de diffusion multimédia. A l'automne dernier, il avait présenté GoldPass, un forfait proposant à l'abonné, outre un lecteur multimédia « gonflé », l'accès à un vaste choix de fichiers audio, de vidéos diffusées vingt-quatre heures sur vingt-quatre de « Big Brother », l'émission vérité de CBS [sorte de « Loft Story » américain], et enfin de retransmissions en direct de rencontres de base-ball. Un service qui, malgré un coût mensuel de 9,95 dollars (10,94 euros), compte d'ores et déjà plus de 300 000 abonnés. Est également annoncé pour cet automne le lancement de MusicNet, un service de musique en ligne sur abonnement qui, grâce à la technologie Real, permettra l'accès au catalogue audio de ses trois partenaires : AOL Time Warner, EMI et Bertelsmann.

En dix ans chez Microsoft, Glaser a énormément appris sous la houlette de Gates. Et si certains de ses amis soutiennent qu'il recherche toujours la reconnaissance de son ex-boss, Glaser est déterminé à montrer au patron de Microsoft qui fait la loi dans le domaine de la diffusion de médias. Difficile de ranger sous un stéréotype cet homme singulier, capable d'un comportement exquis aussi bien qu'irascible. Rob Glaser est un mélange peu ordinaire d'ultralibéralisme et de bonne âme.

Dès le plus jeune âge, Glaser reçoit une éducation qui l'éveille à la conscience des questions sociales. Fils de militants, il distribue à douze ans des tracts de soutien au boycott du raisin, à l'appel des United Farm Workers. Ses parents l'inscrivent à la Ethical Culture Fieldston School de Riverdale (Etat de New York), un établissement dont, de la maternelle à la terminale, le programme est imprégné d'humanisme. Un cursus qui le mène jusqu'à l'université Yale, où il entre en 1979. Gauchiste militant le jour, il met sa casquette de mordu d'informatique sitôt la nuit tombée. Glaser travaille d'arrache-pied à bâtir une petite entreprise de jeux vidéo. Il ressort tout de même de Yale bardé de diplômes : deux licences, une d'informatique et l'autre d'économie, assorties d'une maîtrise, également d'économie.

Fidèle à lui-même, il choisit pour son parcours professionnel le chemin le moins fréquenté. Ses diplômes en poche, il hésite entre diverses options : s'inscrire en troisième cycle, signer chez Hewlett Packard, valeur bien établie des technologies, ou bien encore intégrer une entreprise de logiciels peu connue de Seattle nommée Microsoft. Aucun de ses amis n'anticipe ce dernier choix, cependant Glaser leur vante MS-DOS, le logiciel mis au point par Microsoft pour équiper n'importe quel PC. Chaque nouvel ordinateur personnel vendu, leur explique-t-il, grossit les gains de cette société. Il a le profil type du salarié Microsoft : brillant et fonceur, et finit vice-président au groupe des systèmes multimédia.

Après une décennie chez Microsoft, Rob Glaser est prêt à monter son entreprise. À l'automne 1993, il s'allie à son compère d'université Halperin. Le tandem voit grand et décide de créer une société de diffusion multimédia à vocation culturelle. Mais, ils le comprennent très vite, c'est moins le projet en lui-même que la technologie sur laquelle il s'adosse qui permettra de lever des capitaux.

D'emblée, Glaser identifie en Microsoft un ennemi potentiel. Mais il s'efforce de temporiser. En 1996, Real noue un partenariat avec Microsoft, qui distribuera RealAudio Player avec chaque exemplaire de son navigateur Internet Explorer. Moins d'un an plus tard, ayant saisi tout le potentiel de la diffusion de médias, Microsoft pose 75 millions de dollars (82,5 millions d'euros) sur la table pour racheter Vxtreme, concurrent de Real. Sans perdre un instant, Glaser persuade Microsoft de signer un contrat de licence pour un montant de 30 millions de dollars (33 millions d'euros). Le géant pourra ainsi exploiter la technologie Real, et l'inclure, parallèlement à son propre produit, dans le Media Player Windows. Tôt ou tard, estime Glaser, Microsoft finirait bien par lancer l'offensive. Mais plus cette échéance serait différée, plus les chances de survie de Real seraient grandes. Il n'empêche : à l'été 1998, les hostilités font rage. Des rapports qui remontent à Glaser stipulent que la dernière version du Media Player Windows remplacerait, voire neutraliserait le logiciel de lecture Real.

PARTENARIAT OU RACHAT ?

Aujourd'hui, au seuil de la bataille, Glaser bénéficie de l'appui sans faille du gouvernement. Selon Glaser, depuis la décision rendue par la cour d'appel, les fabricants d'ordinateurs se montrent moins réticents à installer dans leurs PC le logiciel Real, même si aucune alliance concrète n'a été nouée à ce jour. Des partenariats potentiellement décisifs pour Glaser s'il veut éviter un retournement de tendance en faveur de Microsoft. Il serait en outre particulièrement inopportun pour Real de s'affaiblir dans ce secteur aujourd'hui. Car, même si les hauts débits tardent à se développer, retardant la croissance de Real, les promesses de la diffusion de contenu audio et vidéo sur Internet commencent tout juste à se concrétiser. *« Ils disposent de la meilleure planche de surf, et ce sont de grands surfeurs. Mais ils demeurent en attente de la vague »*, explique Michael Stanek, analyste chez Lehman Brothers. Laquelle ne devrait pas venir avant deux ou trois ans, au mieux, ce qui laisse à Microsoft d'autant plus de temps pour se renforcer. Peut-être n'a-t-il pratiquement aucune chance d'y arriver.

Dans un contexte d'économie vacillante et face à la pression mise par Microsoft, Rob Glaser se trouve aujourd'hui confronté au défi majeur de son existence. En mettant les choses au pire, il restera toujours la solution de la tactique Netscape : se tourner vers AOL en vue d'un possible rachat. Mais Glaser ne réussit jamais autant que lorsque l'équipe d'en face le sous-estime.

Jay Greene, avec Steve Hamm à New York et Jack Ewing à Francfort

BRIAN SMALE

Rob Glaser est le pionnier de la technologie du streaming media.

Geekcorps fait de l'humanitaire high-tech

Ethan Zuckerman a fondé son ONG pour initier les pays en développement aux nouvelles technologies

FILS d'un avocat new-yorkais spécialisé dans l'assistance judiciaire, Ethan Zuckerman a toujours eu un sens social profond. Lorsqu'il était élève à la Wooster High School de Lanesboro (Massachusets), Zuckerman a suivi un cours intitulé « aide-toi toi-même » (self-help), dans lequel il devait passer balai et serpillière tous les jours dans les couloirs. Et même après être devenu millionnaire en tant qu'employé n°4 du portail Web Tripod, Ethan Zuckerman n'a pas voulu devenir un créateur de start-up narcissique parmi tant d'autres, collectionnant les signes extérieurs de richesse. *« J'ai une certaine pitié pour eux. Ils doivent vraiment vivre dans un monde étriqué »*, soupire-t-il.

Aussi, début 1999, il a investi une partie du produit de la vente de Tripod à Lycos pour fonder Geekcorps – organisation à but non lucratif de *« génies de l'informatique »* qui font partager leur savoir dans les nouvelles technologies aux petites entreprises des pays en développement. Mais Zuckerman s'est aperçu depuis qu'il n'est pas toujours facile de bien faire en faisant le bien. Après avoir épuisé la plus grande partie des 300 000 dollars sortis de sa poche pour fonder Geekcorps et envoyé seulement 14 bénévoles à l'étranger en deux ans, Zuckerman a fini par accepter, le 13 août 2001, une fusion entre Geekcorps et l'IESC (International Executive Service Corps), agence à but non lucratif basée à Stamford (Connecticut), qui envoie à l'étranger des hommes d'affaires à la retraite.

« Cette fusion est vraiment gagnante-gagnante », selon Hobart Gardiner, cadre dirigeant de l'IESC. Zuckerman espère qu'elle lui permettra de trouver des projets pour son réservoir de mille samaritains de la technologie et qu'elle encouragera des entreprises, plutôt pingres à débloquer des fonds. Forte de 22 millions de dollars de contrats passés avec l'organisme fédéral Agence américaine pour le développement international et, à ce jour, de plus de 200 bénévoles en action dans 27 pays, l'IESC pourrait bien apporter les contacts et le réseau de financement que Geekcorps n'a pas pu constituer seule.

Et à voir le profil de la plupart des bénévoles de l'IESC – âge moyen de 62 ans et manque de connaissances en informatique –, Zuckerman et ses supporters comptent que Geekcorps saura apporter les compétences technologiques indispensables aux jeunes entreprises des nations cherchant à relever le défi technologique comme la Roumanie et l'Egypte. De quoi faire de IESC-Geekcorps une ONG leader dans le développement international. Cependant, Zuckerman et ses amis reconnaissent volontiers que Geekcorps et IESC forment un drôle de couple. *« C'est une fusion de jeunes branchés et de vieilles branches »*, plaisante Dick Sabot, président de Geekcorps. Plaisanterie mise à part, on ne sait pas trop si la fusion est un coup de maître pour assurer la survie de Geekcorps, ou un choc de générations qui sera vite intenable.

Parti en camp de vacances *« à thème informatique »* dès l'âge de huit ans, propriétaire d'un Commodore (l'un des premiers ordinateurs personnels) à onze ans, Zuckerman est persuadé que le PC est un outil qui peut changer le monde. C'est pour ça qu'il a fait partie du projet Tripod, une communauté hébergeant des pages perso et permettant l'échange de tuyaux et logiciels entre fans du Net, avant même qu'il ne devienne une entreprise et alors qu'il n'avait pas terminé ses études.

Chez Tripod, Zuckerman joua différents rôles en fonction des besoins de la société – tour à tour architecte en chef, directeur de recherche, et responsable du développement commercial. *« C'était mon joker »*, commente Bo Peabody, fondateur de Tripod.

Au moment de son rachat par Lycos en 1998 – au prix fort de 58 millions de dollars –, Tripod est l'un des dix sites les plus populaires sur le Net. Mais la stratégie de consolidation d'un empire de Lycos ne stimule pas assez l'esprit d'entreprise naturel de Zuckerman. *« Je savais que Lycos était une trop grosse boîte pour moi »*, ajoute-t-il. Vers la fin 1998, quand l'action Lycos est passée de 10 à plus de 50 dollars, Zuckerman vendit sa part pour la somme rondelette de 2,5 millions de dollars.

Aujourd'hui, alors que son aventure avec Geekcorps semblait moins fructueuse que celle avec Tripod, la fusion avec l'IESC a redonné l'espoir à Zuckerman de réaliser son rêve – et d'obtenir des fonds de sociétés comme Intel et Microsoft. *« Geekcorps a besoin d'être sur le terrain dans quatre ou cinq pays, et d'y avoir au moins cent personnes sur place par an, pour prétendre à une vraie compétence en matière de transfert de technologies »*, affirme-t-il. Zuckerman veut convaincre les grands groupes high-tech que leur intérêt est de contribuer à une plus large utilisation du Net par les pays en voie de développement. *« Si vous êtes une société comme Intel, il vous faut la Chine, l'Inde et l'Afrique en ligne pour maintenir vos taux de croissance »*, estime-t-il.

Brian Grow

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne et Danièle O'Nill/Corporate Editions.

interactif.lemonde.fr/neteconomie

RÉSEAUX LOCAUX. La mise en place des technologies de réseaux sans fil dans la vie quotidienne prendra du temps. Mais elle changera considérablement les habitudes d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le déploiement de ces réseaux pourrait toutefois mettre en péril celui de la coûteuse « troisième génération » de téléphonie mobile.

La vie sans fil

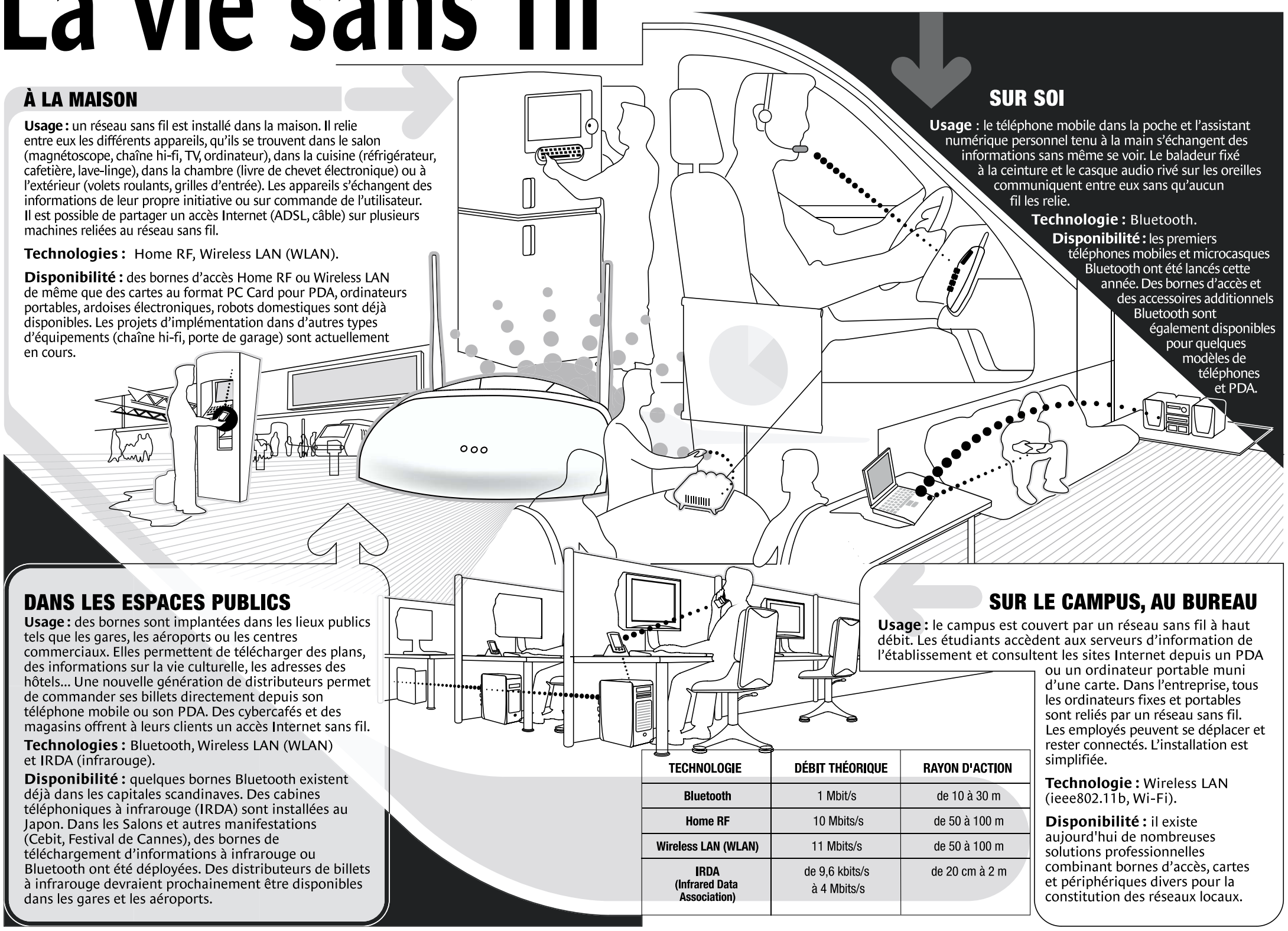

À LA MAISON

Usage : un réseau sans fil est installé dans la maison. Il relie entre eux les différents appareils, qu'ils se trouvent dans le salon (magnétoscope, chaîne hi-fi, TV, ordinateur), dans la cuisine (réfrigérateur, cafetière, lave-linge), dans la chambre (livre de chevet électronique) ou à l'extérieur (volets roulants, grilles d'entrée). Les appareils s'échangent des informations de leur propre initiative ou sur commande de l'utilisateur. Il est possible de partager un accès Internet (ADSL, câble) sur plusieurs machines reliées au réseau sans fil.

Technologies : Home RF, Wireless LAN (WLAN).

Disponibilité : des bornes d'accès Home RF ou Wireless LAN de même que des cartes au format PC Card pour PDA, ordinateurs portables, ardoises électroniques, robots domestiques sont déjà disponibles. Les projets d'implémentation dans d'autres types d'équipements (chaîne hi-fi, porte de garage) sont actuellement en cours.

SUR SOI

Usage : le téléphone mobile dans la poche et l'assistant numérique personnel tenu à la main s'échangent des informations sans même se voir. Le baladeur fixé à la ceinture et le casque audio rivé sur les oreilles communiquent entre eux sans qu'aucun fil les relie.

Technologie : Bluetooth.

Disponibilité : les premiers téléphones mobiles et microcasques Bluetooth ont été lancés cette année. Des bornes d'accès et des accessoires additionnels Bluetooth sont également disponibles pour quelques modèles de téléphones et PDA.

DANS LES ESPACES PUBLICS

Usage : des bornes sont implantées dans les lieux publics tels que les gares, les aéroports ou les centres commerciaux. Elles permettent de télécharger des plans, des informations sur la vie culturelle, les adresses des hôtels... Une nouvelle génération de distributeurs permet de commander ses billets directement depuis son téléphone mobile ou son PDA. Des cybercafés et des magasins offrent à leurs clients un accès Internet sans fil.

Technologies : Bluetooth, Wireless LAN (WLAN) et IRDA (infrarouge).

Disponibilité : quelques bornes Bluetooth existent déjà dans les capitales scandinaves. Des cabines téléphoniques à infrarouge (IRDA) sont installées au Japon. Dans les Salons et autres manifestations (Cebit, Festival de Cannes), des bornes de téléchargement d'informations à infrarouge ou Bluetooth ont été déployées. Des distributeurs de billets à infrarouge devraient prochainement être disponibles dans les gares et les aéroports.

TECHNOLOGIE	DÉBIT THÉORIQUE	RAYON D'ACTION
Bluetooth	1 Mbit/s	de 10 à 30 m
Home RF	10 Mbits/s	de 50 à 100 m
Wireless LAN (WLAN)	11 Mbits/s	de 50 à 100 m
IRDA (Infrared Data Association)	de 9,6 kbits/s à 4 Mbits/s	de 20 cm à 2 m

SUR LE CAMPUS, AU BUREAU

Usage : le campus est couvert par un réseau sans fil à haut débit. Les étudiants accèdent aux serveurs d'information de l'établissement et consultent les sites Internet depuis un PDA ou un ordinateur portable muni d'une carte. Dans l'entreprise, tous les ordinateurs fixes et portables sont reliés par un réseau sans fil. Les employés peuvent se déplacer et rester connectés. L'installation est simplifiée.

Technologie : Wireless LAN (ieee802.11b, Wi-Fi).

Disponibilité : il existe aujourd'hui de nombreuses solutions professionnelles combinant bornes d'accès, cartes et périphériques divers pour la constitution des réseaux locaux.

DOCUMENTATION : KARINE POUPÉE. ILLUSTRATION : DIDAPIX

La bataille des normes a commencé

Trois protocoles se disputent le marché des échanges de données sans fil

TROIS CENT CINQUANTE exposants étaient présents à San Diego (Californie) pour la session 2001 du CTIA Wireless IT, du 10 au 13 septembre 2001. Un chiffre qui montre que pour les acteurs de l'électronique et des télécommunications, passer à côté de la vague du « sans-fil » serait une erreur. Cette mode, dont les vedettes ont pour nom Bluetooth, Wi-fi et Home RF, regroupe les technologies utilisant des fréquences aux alentours de 2,4 GHz , jusque-là réservées aux applications médicales et scientifiques. Elles ont pour vocation de permettre l'échange de données dans un réseau personnel (Personal Area Network, PAN) ou local (Local Area Network, LAN). Le CTIA Wireless était l'occasion de faire le point sur les technologies en présence.

■ BLUETOOTH

La norme Bluetooth est née des recherches d'un groupe d'étude qui compte 2 491 membres. Elles ont été initiées chez Ericsson en 1994, avant que d'autres constructeurs ne se joignent au projet. On compte parmi eux 3Com, IBM, Intel, Lucent Technologies, Microsoft, Motorola, Nokia et Toshiba. Bluetooth est une technologie de moyen débit (720 kbits/s), bon marché et se distinguant par basse consommation énergétique. Elle agit dans un rayon de 10 à 30 m et ses composants, de petite taille, peuvent être insérés dans des équipements fixes ou mobiles. Le principal atout de Bluetooth réside dans la possibilité de créer un réseau *« voix et données »* sur soi et autour de soi : entre le téléphone dans la poche, la montre au poignet, le casque audio sur l'oreille, le PDA dans la main et l'ordinateur de bureau. Jusqu'à 7 appareils peuvent ainsi être en communication simultanée. Et un piconet, c'est-à-dire un très petit réseau, peut en contenir jusqu'à 255 en veille.

Si Bluetooth est sans conteste la technologie sans fil la plus mobile, elle trouve aussi sa place au sein du foyer, dans la voiture et les espaces public (hôtels, aéroports, gares, trains). Plusieurs centaines de produits intègrent aujourd'hui cette technologie. Et l'on compte parmi eux quelques mobiles, des modules pour assistants personnels numériques, des cartes pour PC, des bornes d'accès, des ordinateurs portables, des micro-casques et plusieurs caméscopes Sony.

■ WI-FI

Connue sous le nom de Wi-fi (Wireless Fidelity), la deuxième technologie sans fil vedette du CTIA Wireless IT est fondée sur une norme de l'Institut d'ingénierie électrique et électronique. Adoptée en 1999, cette norme a permis à Wi-fi de connaître un déploiement rapide en 2000, alors que le prix des composants était à la baisse. Aujourd'hui Wi-fi est défendue par une alliance d'environ 104 compagnies créée en août 1999. Baptisée Alliance pour la compatibilité de l'Ethernet sans fil (Weca), elle regroupe notamment 3 Com, Aironet, Intersil, Lucent Technologies, Nokia et Symbol Technologies. Sony, Compaq, Siemens, Toshiba, Nec, et Fujitsu s'y sont récemment adjointes.

Cet engouement rapide n'a rien de surprenant. Car Wi-fi permet de créer de véritables réseaux locaux sécurisés capables d'accueillir plusieurs centaines d'utilisateurs avec un débit de 11 Mbits/s. Le rayon d'action est de 50 à 100 m par relais et l'itinérance est un autre point fort de Wi-fi. Elle permet d'étendre son rayon d'action en ajoutant simplement des bornes d'accès. A l'instar de Bluetooth, cette norme autorise la communication directe « peer to peer » entre deux appareils équipés. Ce qui élargit son champ applicatif et compense une consommation plus importante ainsi qu'une intégration moins aisée dans les objets de petite taille que la technologie Bluetooth. Mais si Wi-fi visait d'abord les entreprises, elle ne s'interdit plus de pénétrer dans les foyers ou d'envahir la sphère publique. Quelque 160 produits ont ainsi intégré la technologie Wi-fi, sans que la diversité soit au rendez-vous. On ne compte en effet que des bornes d'accès, des cartes pour notebooks et assistants numériques personnels ainsi que des interfaces pour ordinateurs de bureau. Le plus connu de ces produits n'est autre que l'Airport d'Apple.

■ HOME RF

Dernière dans cette liste de nouvelles technologies sans fil, Home RF est davantage tournée vers la sphère privée. En 1998, ses pères fondateurs étaient peu nombreux mais puissants. Il s'agissait de Compaq, Hewlett-Packard, IBM, Intel et Microsoft. Du coup, la famille s'est agrandie. Et ce malgré le départ brutal d'Intel, parti rejoindre le clan d'en face, celui de Bluetooth. Home RF compte aujourd'hui une cinquantaine de soutiens parmi lesquels figurent Siemens (également membre de Weca) et Motorola.

Home RF n'est ni plus ni moins qu'une combinaisons des normes ayant donné naissance à Wi-fi avec celles du téléphone DECT (Digital Enhanced Cordless Phone). Ce qui confère à Home RF un avantage non négligeable face à Wi-fi puisque cette technologie permet de transporter indifféremment voix et données dans un rayon de 100 m avec un débit de 10 Mbits/s.

Simplicité d'usage, souplesse d'utilisation, tels sont les arguments des défenseurs de cette technologie. Même si, à ce jour, seuls une dizaine de produits existent, principalement des interfaces pour PC de bureau et portables. D'autres appareils sont cependant en voie de certification, comme un élément de chaîne hi-fi capable de recevoir et d'interpréter des fichiers musicaux en provenance directe du PC ou encore un ensemble base et combinés téléphoniques.

Si les trois technologies semblent poursuivre leur chemin, il n'est pas exclu que leur cohabitation crée quelques interférences. La bataille du « sans-fil » s'annonce longue et, pour l'heure, aucune des trois normes ne semble s'imposer.

Karyn Poupée

Concurrencer la 3G ?

C'EST un concurrent d'autant plus redoutable que personne n'y avait sérieusement songé. Pourtant, aujourd'hui, tous les opérateurs se posent la question. Le réseau sans fil local (Wireless LAN) va-t-il marcher sur les plates-bandes de la téléphonie mobile de troisième génération, la fameuse 3G ? Ceux qui ont acquis une coûteuse licence UMTS – l'une des options 3G – n'ont en effet aucunement l'intention de se laisser déposséder de leur clientèle. Les autres étudient toute solution qui leur permettrait d'offrir des services proches de la 3G, notamment une connexion permanente haut débit, sans en payer le coût.

De quoi s'agit-il donc ? Imaginons un aéroport, une gare, un hôtel, un campus ou un café équipé d'un réseau sans fil local à haut débit. Ouvert au public, il serait lui-même relié à Internet par une fibre optique à très haut débit et garantirait un débit stable à 11 Mbits/s. Quel intérêt aurait alors le passager en transit, l'étudiant ou le client à utiliser son téléphone mobile pour consulter le Web à un débit théorique non garanti de 384 kbits/s ? Pratiquement aucun, même si le débit de la téléphonie mobile devrait à terme atteindre les 2 Mbits/s.

Tous les espoirs comme les inquiétudes des opérateurs viennent de ce constat. Et la zone de couverture limitée des réseaux sans fil locaux n'est pas même un handicap. Ces réseaux sont en effet installés dans des lieux où le taux d'utilisation des services en ligne promet d'être parmi les plus importants.

Les opérateurs ont donc pris conscience du fait qu'il existait là un marché à ne pas rater. C'est ainsi que certains ont commencé à tisser leur toile autour des technologies sans fil, à l'instar du fournisseur d'accès à Internet américain Get2Net. Il a en effet équipé les aéroports new-yorkais d'un réseau de bornes Wi-fi. L'opérateur Telefonica a fait de même pour l'hôtel Four Seasons de Munich, avant d'élargir cette offre à d'autres établissements. Les constructeurs de terminaux mobiles s'attachent, quant à eux, aux solutions techniques qui permettraient à un même utilisateur d'accéder indifféremment à plusieurs types de réseaux et de passer de l'un à l'autre sans rupture et sans changer de matériel. Ericsson, Transat Technologie ou Sonera avec Nokia ont ainsi récemment montré la faisabilité de telles solutions.

Pourtant, les opérateurs de téléphonie mobile sont sans doute les mieux placés pour profiter du marché en devenir des réseaux sans fil locaux. Ils disposent en effet d'un parc de clients, maîtrisent la facturation, et peuvent jouer la complémentarité entre infrastructures mobiles et points d'accès locaux Bluetooth ou Wi-fi. Reste à trouver la stratégie et à déployer les solutions techniques qui assurent une simplicité d'usage et garantissent la sécurité. Tout en nouant des partenariats pour implanter les équipements dans les lieux stratégiques et en veillant à ne pas totalement cannibaliser la 3 G.

K. P.

interactif.lemonde.fr/technologie

Les nouveaux gladiateurs

Les robots seront peut-être les stars de nos futures soirées télévisées

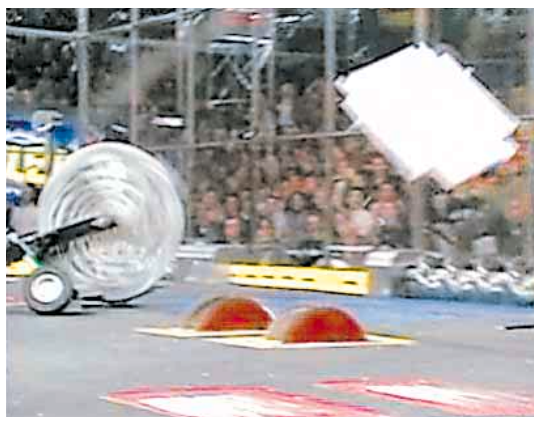

WWW.ROBOTCOMBAT.COM

Les robots de combat se battent dans une arène truffée de pièges.

ILS S'APPELLENT Diesector, Raptor ou Red Scorpion. Ils sont faits d'acier et d'électronique, et n'ont qu'une vocation : détruire. « Ils », ce sont les *battlebots*, ou robots de combat. Conçues par des amateurs passionnés, ces machines pas comme les autres font l'objet d'un fort engouement, notamment outre-Atlantique. A la différence des robots domestiques type Aïbo, ces monstres télécommandés s'affrontent dans des combats organisés par des entreprises spécialisées. Pour le plus grand plaisir des spectateurs qui, sur place ou devant leur télévision, assistent à ces combats de métal. Battlebots Inc, créée par deux roboticiens amateurs, Trey Roski et Greg Munson, est l'une de ces entreprises. Depuis 1999, elle organise avec succès des tournois réguliers, retransmis sur plusieurs chaînes de télévision aux Etats-Unis (Comedy Central), en Grande-Bretagne (BBC 2) ou en Nouvelle-Zélande (Prime TV). En prime time qui plus est.

Pas moins de 650 robots participaient à la dernière compétition Battlebots, organisée entre mai et août 2001. Rangées en plusieurs catégories – de « poids légers » (moins de 30 kg) à « super-poids lourds » (jusqu'à 170 kg), les machines rivalisent d'ingéniosité pour s'assurer la victoire. Dotées de roues, de chenilles ou de multiples pattes mimant des insectes, toutes possèdent au moins une arme. Scies circulaires, dagues pneumatiques ou autres pistons « écraseurs » sont quelques-unes des solutions imaginées pour infliger, dans les plus brefs délais, des « blessures » fatales aux autres machines.

Les combats se déroulent selon un rituel bien précis. Les soldats prennent place dans « l'arène », une vaste cage métallique conçue, selon les organisateurs *« pour assurer le maximum de sécurité à l'extérieur et la plus grande torture à l'intérieur »*. Dans les faits, la cage est truffée de pièges passifs, notamment des pieux en acier, ou à déclenchement aléatoire comme des vérins pneumatiques ou des scies circulaires surgissant du sol.

Jason « Dante » Bardis, trente ans, est ingénieur et chercheur en ingénierie mécanique en Californie. C'est lui qui a remporté l'édition 2001 de la compétition. Passionné de robots depuis son plus jeune âge, il a créé Infernolab, une entreprise unipersonnelle dédiée à la fabrication de robots de combat. *« Tout a commencé comme un hobby, mais c'est devenu mon deuxième travail »*, explique-t-il. Participant à de nombreuses compétitions depuis plus de cinq ans, il savoure sa victoire. *« J'étais tellement ému que j'ai mis plusieurs mois à réaliser »*, se souvient-il.

A l'image de Jason Bardis, tous les artisans roboticiens, férus de mécanique et d'électronique, consacrent l'essentiel de leur temps libre à la confection de machines complexes. *« Battlebots a toujours été un endroit privilégié pour les ingénieurs, les programmeurs ou les scientifiques »*, estime Greg Munson, le président de l'entreprise. Parfois aidés par des sponsors qui, comme en Formule 1, peuvent placer des autocollants publicitaires sur les robots, ils imaginent des engins qui deviendront, peut-être, les héros d'un combat mécanique.

Pour iconoclastes qu'ils puissent paraître, les combats de robots sont une activité sérieuse. Chez Battlebots, on fait du business, et même du show-business. *« L'apparence extérieure des robots doit refléter l'image d'une activité sportive propre bien qu'agressive »*, précise l'un des responsables, rappelant au passage que les robots doivent être *« convenables »* pour la télévision, et les publicités qu'ils affichent *« de bon goût »*. Rien n'est donc laissé au hasard et surtout pas le modèle économique. *« Les revenus que je tire de mes robots sont devenus supérieurs à mon salaire »*, estime Jason D. Bardis. Si Battlebots perçoit des royalties des chaînes TV, les produits dérivés font partie des plans de l'entreprise pour son développement. En août dernier, la première gamme de jouets Battlebots, reproduisant en miniature les robots réels, a ainsi vu le jour. Et des accords de licence ont déjà été signés, destinés à la création de jeux vidéo bientôt disponibles sur les consoles Nintendo.

Le combat de robots a donc un réel potentiel commercial. Robot Wars, l'un des concurrents de Battlebots, diffuse déjà ses combats sur dix-sept chaînes télévisées mondiales, aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. De plus, l'entrée probable des grandes entreprises comme Sony ou Honda dans la compétition vont sans doute amplifier le mouvement. Le consortium américain Robot-Price propose ainsi une récompense à qui mettra au point un robot autonome et anthropomorphique, évoluant sur deux jambes, capable de se mesurer aux machines télécommandées de Battlebots ou Robot Wars. Une somme globale de plusieurs millions de dollars – un million dès cette année, deux à partir de 2002 – pourrait donc être empochée par les créateurs de cet ultime cyber-gladiateur.

En France, l'une des principales compétitions de robots est la Coupe française de robotique, organisée chaque année par l'émission « E = M6 » et l'ANSTJ (Association nationale des sciences et techniques pour la jeunesse). Les robots doivent y être autonomes et s'affrontent en général sur des parcours imposés où ils doivent effectuer certaines actions (crever des ballons ou placer des drapeaux à des endroits précis). La Coupe n'a donné qu'une seule fois l'occasion d'affrontements directs entre robots, en 1994, via un tournoi de sumos. Pour l'instant, aucune compétition télévisée n'est prévue en France. Mais il y a fort à parier que, si les combats de robots prouvent qu'ils ne sont pas une mode passagère, les télévisions françaises s'intéresseront de près à ces drôles de machines.

Cyril Fievet

■ **www.battlebots.com**
■ **www.botbash.com**
■ **robotwars.com**
■ **www.sinerobotics.com/sumo**
■ **www.infernolab.com**
■ **www.robo-prize.com**

Sécurité : le troisième œil

L'ophtalmologiste

L'iris de l'œil permet une identification très précise des personnes. Après une capture photographique à une distance de 2 à 10 cm, chaque point caractéristique (terme technique : minutie) de l'iris est crypté et reconnu par l'Iris Acess 3000 de LG Electronics. Le système est composé d'une caméra reliée à un PC et d'une station de vérification. Le nombre de minuties retenues par le lecteur est de l'ordre de 250 dans chaque œil ! Prix envisagé : 50 000 F (7 620 €). Disponibilité prévue : automne 2001.
■ **www.lg.com**

Le bijou

Avec le système portable Opass de Plexa, il n'est plus nécessaire d'insérer une carte magnétique pour entrer dans des lieux. Identifié par un lecteur fixé au mur, ce « badge » original à radiofréquence, doté d'une puce capable de générer 500 milliards de codes, comporte un clavier à 16 touches permettant l'insertion de codes numériques personnels. L'Opass est disponible en trois modèles, selon la portée de lecture : 30 cm, 60 cm (le plus usité) et 90 cm. Prix : 6 000 F (915 €).
■ **www.plexa.com**

La voyante

Capable de mémoriser jusqu'à 32 000 mains, le lecteur de contrôle d'accès à des locaux HandPass-ZX 50 de Zalix lit votre main... pour vous reconnaître. Avec une minicaméra et un logiciel intégrés, il examine la morphologie de l'organe en 3 D : longueur, largeur et écartement des doigts. Prix : environ 22 000 F (3 350 €).
■ **www.zalix.fr**

Le pratique

Finis les codes et mots de passe pour accéder à votre PC. Vous connectez le Taktook (port parallèle ou USB) et enregistrez au moins deux doigts (vous n'êtes pas à l'abri d'une coupure ou d'une brûlure !) dans le logiciel. Ce lecteur identifie une EDR (empreinte digitale réduite), soit 80 points caractéristiques, sans mémoriser des images pour réduire la taille mémoire. Prix : environ 1 800 F (280 €).
■ **www.zalix.fr**

L'intégré

Conçu pour une identification sans mot de passe, le clavier FingerTIP ID Board de Cherry est équipé d'un lecteur d'empreintes digitales, d'un lecteur de cartes à mémoire et de trois ports USB. La carte amovible stocke les empreintes, ce qui évite la création d'une base de données dans le PC. Prix : 1 900 F (289,65 €).
■ **www.cherry.fr**

Une sélection d'Agnès Batifoulier

Les jeux sportifs s'installent sur la PS2

Avec Gran Turismo 3 et NBA Street, la PlayStation 2 se dote de deux titres musclés

SONY

ELECTRONIC ARTS

VOILÀ Gran Turismo 3. Peu de jeux peuvent se vanter d'avoir été autant attendus que cette simulation de voiture pour PlayStation 2. Longtemps annoncé, souvent repoussé, GT 3 est enfin disponible depuis le mois de juillet pour le plus grand bonheur de Sony, qui mise d'énormes espoirs sur ce titre pour relancer les ventes de sa console et pour celui des joueurs qui y voient la promesse de nombreuses heures de courses débridées. S'il ne fait presque pas de doutes que le jeu sera un succès un peu partout dans le monde (100 000 exemplaires ont été vendus en France la première semaine), pas sûr pour autant que Gran Turismo 3 soit LE jeu que tout le monde attendait sur PS2.

Non pas que GT 3 soit un mauvais produit. Au contraire même. Il s'agit là de ce qui se fait de mieux en matière de courses automobiles sur console. Le réalisme est proprement stupéfiant, les détails particulièrement soignés et le joueur a parfois du mal à se dire qu'il est en face d'un jeu et non d'une retransmission télévisée. Surtout s'il possède un volant à retour de force et un jeu de pédales qui rendent encore plus intéressantes les compétitions.

Reste que GT 3 n'est qu'un énième jeu de voitures et qu'il souffre, surtout lors des premières courses en mode Gran Turismo, d'un manque de rapidité assez frustrant. Le jeu aurait aussi gagné en intensité et en émotion si les développeurs y avaient ajouté une petite touche de fantaisie.

Pour les amoureux de sports moins académiques, Electronic Arts offre une solution de rattrapage avec NBA Street. Développé dans le même état d'esprit – et par la même équipe – que le célèbre SSX (« Le Monde interactif » du 28 février 2001), ce jeu de basket de rue s'avère bien réjouissant pour qui veut se donner la peine de s'y attarder quelques heures. Loin des playgrounds traditionnels, NBA Street se passe dans la rue, sur des terrains de fortune où s'affrontent des équipes de trois joueurs. L'ambiance y est particulièrement décontractée, entre musique hip-hop et tenues peu réglementaires, et les parties se déroulent au rythme des *dunk* et des acrobaties les plus délirantes.

Inutile de chercher un arbitre, NBA Street est un jeu où la faute n'existe pas et où tous les coups sont permis pour récupérer le ballon orange. Un bon conseil, n'hésitez pas à passer du temps sur le mode entraînement pour vous familiariser avec toutes les figures, les passements de jambes et autres dribbles. La maîtrise des enchaînements les plus complexes (combos) nécessite aussi un peu de pratique. Une fois tout cela bien acquis dans la manette, NBA Street se joue avec un réel plaisir. Les personnages, très bien modélisés, deviennent plus simple à guider et il vous faudra faire parler les muscles et la rapidité pour venir à bout de l'équipe adverse. Le mode circuit donne enfin à NBA Street une durée de vie intéressante. Plus vous gagnez de points, plus vous pouvez faire évoluer votre joueur et débloquer les plus grandes stars du championnat de basket américain.

Guillaume Fraissard

■ **Gran Turismo 3, Sony, PS2, 399 francs (60,83 €)**
■ **NBA Street, EA Sports Big, PS2, 399 francs (60,83 €)**

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax** : 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général** : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2001

PORTRAIT
Créateur et animateur du site Cyberjapan, Tokoto Mitomi met en ligne la scène alternative tokyoïte.
P. V

CYBERCULTURE
Dans des arènes piégées, les robots de combat « luttent à mort » lors de tournois retransmis en prime time sur des chaînes de télévision.
P. VIII

TECHNIQUES
Les réseaux sans fil vont bouleverser les habitudes d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
P. VII

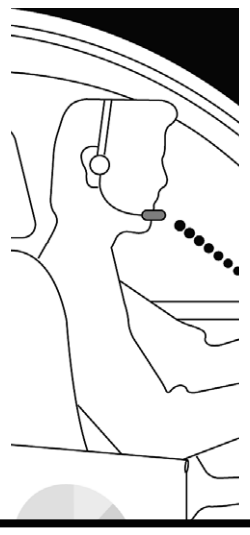

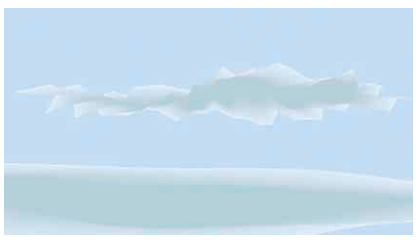

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES
Grâce à la Toile, Philippe Chéron a appris à « connaître » un pilote canadien, abattu en juillet 1944 et enterré dans le Calvados.
P. V

ENTREPRISES
En voulant imposer son logiciel Real, Robert Glaser défie le géant Microsoft. BusinessWeek e.biz
P. VI

ENQUÊTE

Internet va-t-il démanteler l'école ?

En passant en ligne, l'éducation devient la nouvelle frontière de la Netéconomie

EDUCATION.COM contre Education.fr : la bataille de la marchandisation de l'enseignement est ouverte. Selon deux des « six scénarios pour l'école de demain » que le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE a présentés en avril 2001 aux ministres de l'éducation des pays de l'organisation, le Réseau risque ni plus ni moins de précipiter *« le démantèlement des systèmes scolaires »*. Dans cette école des années 2015-2020, l'enseignement serait de plus en plus privatisé, et les établissements publics ne subsisteraient que *« pour les exclus du numérique »*, courant le risque de se transformer en *« dépotoirs »*. Pour Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, ce *« scénario catastrophe »* n'est *« pas plausible »* et fait *« abstraction de tous les efforts que nous avons engagés pour moderniser notre système éducatif et pour faire entrer le multimédia et Internet à l'école »*.

Si elles sont alarmistes, les prévisions de l'OCDE n'en révèlent pas moins plusieurs évolutions que suit l'éducation en passant en ligne, à commencer par une marchandisation accrue. Car même si les éditeurs scolaires n'ont pas attendu Internet pour faire leur beurre de l'éducation, l'e-learning se dessine comme le nouvel eldorado de la Netéconomie, avec un marché mondial estimé à 90 milliards de dollars pour 2002. Pour John Chambers, président de Cisco, l'e-éducation est la prochaine « application miracle ». Quant à Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Universal, il a investi 25 millions de dollars pour lancer son portail education.com à l'échelle de la planète. Selon Riccardo Petrella, conseiller auprès de la Commission européenne, Vivendi Universal fait partie de *« l'Olympe des dieux qui vont dominer le marché mondial de l'éducation »*. Car qui dit marchandisation dit aussi mondialisation de l'offre éducative. Or le secteur de l'éducation est largement dominé par les Etats-Unis, qui sont à l'origine de 80 % de ces contenus en ligne. *« Dans l'enseignement supérieur, le risque d'une hégémonie américaine est réel avec des universités qui recrutent largement dans le monde entier »*, reconnaît Jack Lang, qui compte sur les *« campus numériques »* des grandes écoles et universités françaises pour préparer la riposte de l'éducation nationale.

Reste que la France paraît isolée dans ce combat pour la *« résistance culturelle »*, comme l'appelle le ministre. Ainsi est-elle la seule à s'opposer au projet de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) d'imposer un numéro d'identification personnel (Simple Human Identifier) à tous les *« apprenants »* et dont l'objectif est de *« rendre capables les technologies de l'information d'avoir un accès rapide aux profils et préférences humains, tels les modes d'apprentissage, les capacités physiques, cognitives et les préférences culturelles »*.

Ainsi Jacques Perriault, qui représente l'Afnor dans ce bras de fer, appelle-t-il les autorités françaises à ne pas céder face aux *« marchands qui veulent utiliser l'e-learning pour se constituer des bases de données clients »*. Mais il ne faudrait pas vendre la peau du *« mammouth »* – si électronique soit-il – avant de l'avoir tué. Tout simplement parce que l'enseignement en ligne, même s'il possède un réel intérêt pédagogique, ne résoudra pas, comme semblent l'entendre nombre de promoteurs du e-learning, les maux de l'enseignement (cloisonnement et incapacité à s'adapter aux besoins individuels) en offrant un apprentissage débarrassé de la contrainte du lieu et du temps.

Mais l'illusion n'est pas nouvelle. Au début du XXe siècle, des firmes américaines soutenaient déjà le développement de l'éducation par correspondance avec les mêmes recettes. Le résultat a été une énorme banqueroute. En sera-t-il de même avec l'e-learning ? Unext, une importante société américaine qui livre des plates-formes d'enseignement en ligne à de prestigieuses universités comme Stanford ou Carnegie Mellon, vient de licencier un tiers de ses effectifs. Ce qui fait dire à Daniel Rallet, le secrétaire national du Syndicat national de l'enseignement supérieur, qu' *« après celle du e-commerce, la bulle spéculative du e-learning risque de se dégonfler »*.

Stéphane Mandard

■ **www.ocde.org/els/education**

O+OILLUSTRATION

L'e-learning accélère la mondialisation et la marchandisation de l'offre éducative, et menace les enseignements de service public. Mais le gouvernement, éducation nationale en tête, prépare sa riposte.

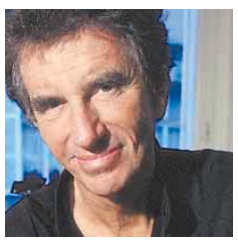

Pour Jack Lang, l'entrée du Net dans l'école renforce le rôle pédagogique des enseignants. Interview.

Lire page IV

HORS-SÉRIE - 40 F
148 PAGES

Le nouvel eldorado de la Netéconomie

Internet renforce le processus de privatisation et de marchandisation de l'offre éducative

CHEZ keepschool.com, une start-up française qui propose des aides aux devoirs en ligne et revendique près de 37 000 « membres », on apprend ses leçons comme on fait ses courses : le plan détaillé d'un commentaire composé est à 20 euros et la résolution d'un exercice de mathématiques à 10 euros. Chez u3k.com, les cours de droit sont en « promos » pour les rattrapages de septembre. Bienvenue dans le supermarché virtuel de l'éducation du troisième millénaire !

Fondée par deux anciens élèves de HEC et présentée comme la *« première université en ligne »*, U3K se targue de posséder *« un standard pédagogique unique »* : des professeurs de droit *« éminents »* présentent en 3 à 6 heures des cours qu'ils exposent habituellement en 30 à 60 heures en amphithéâtre. *« Nous avons reçu plusieurs milliers de visiteurs et avons déjà enregistré plusieurs centaines d'achats* (un cours coûte entre 100 F et 195 F), se félicite Olivier Tournu, l'un des deux fondateurs de la start-up. *Pour l'instant, nous ne proposons que des cours en droit, car c'est le marché le plus important en sciences humaines, mais nous prévoyons d'aller sur d'autres marchés. »*

L'« e-learning » serait-il devenu le nouvel eldorado de la Netéconomie ? Avec un marché estimé par la banque d'affaires Meryll Lynch à 90 milliards de dollars pour 2002, l'enseignement en ligne aiguise en tout cas les appétits des industriels. Et pas seulement celui des jeunes pousses. Pour John Chambers, le président de Cisco, l'« e-éducation » est la prochaine « killer application ». Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi, n'en est certainement pas moins convaincu. Il a en effet investi quelque 25 millions de dollars et a recruté deux équipes d'une trentaine de personnes de part et d'autre de l'Atlantique pour le lancement de son portail education.com à l'échelle de la planète.

« L'énorme marché de l'e-learning est en enjeu majeur pour le groupe, reconnaît Marta Thongsavarn, directrice marketing et développement Europe du portail. *Education.com est un projet phare et répond à une stratégie d'internationalisation et d'économie d'échelle, dans la mesure où on pourra décliner cette plate-forme technologique sur différents âges et en l'adaptant aux programmes scolaires des pays. »* Une fois l'investissement initial consenti, la « captation » d'un nouveau « client » ne représente en effet qu'un coût très faible pour l'entreprise. Ainsi, pour 150 francs par an et par matière, les élèves de CE1 à la 3e, le « cœur de cible » d'education.com, peuvent accéder à des services de soutien scolaire, et les terminales se préparer au baccalauréat.

Pour Daniel Rallet, secrétaire national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), ce type de portail participe à la *« marchandisation d'un bien public »* dans la mesure où il *« vise à rendre payants des services comme le soutien scolaire qui devraient être gratuits »*. Mais le syndicaliste estime qu'il ne fonctionnera pas *« si les enseignants ne collaborent pas pour l'alimenter »*.

Reste que si le numéro deux mondial de l'édition scolaire – qui possède, outre Nathan, Bordas et Larousse – refuse pour l'instant de communiquer les chiffres d'audience de son portail, il s'est fixé 1,8 million de visiteurs par mois et 280 000 inscrits d'ici à 2002 ! Un enthousiasme tempéré par la prudence de son concurrent Lagardère en matière d'e-learning.

Pour Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain et conseiller auprès de la Commission européenne, Vivendi Universal, au même titre qu'AOL Time Warner ou Microsoft, fait partie de *« l'Olympe des dieux qui vont dominer le marché mondial de l'éducation dans les prochaines années. Soutenues par les pouvoirs publics nationaux, les entreprises mèneront la danse »*. Ainsi, les 10 et 11 mai 2001, c'est avec un consortium regroupant quelques mastodontes de la nouvelle économie (Microsoft, Cisco, IBM, Intel) que la Commission européenne organisait le premier sommet européen e-learning.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Viviane Reding, commissaire en charge de l'éducation et de la culture, y recommande de *« créer les conditions pour soutenir un marché commercial capable de développer des contenus d'e-learning »*. Et de lancer au parterre d'industriels qui lui faisait face : *« Votre rôle et votre responsabilité "éducatives", en partenariat avec les acteurs de l'éducation, deviennent de plus en plus importants, car, à travers les logiciels ou les modules de formation que vous concevez, des modèles d'éducation sont très souvent implicitement définis. Aux outils techniques de l'e-learning sont de plus en plus souvent associés des "approches éducatives" des modèles implicites de ce que l'on entend enseigner ou faire apprendre. »*

On comprend mieux la position de la Commission quand on sait que le plan d'action « e-learning : penser l'éducation de demain », adopté en mars dernier, a pour objectif de permettre à l'Union européenne de devenir *« l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde »*. Pour y parvenir, la Commission a décidé d'investir 160 millions d'euros dans l'e-learning d'ici à 2006.

« Sous la pression de groupes comme l'ERT [table ronde des industriels européens], *l'école est en train de changer de rôle*, analyse Nico Hirtt, professeur belge et fondateur de l'Appel pour une école démocratique (APED). *Sa mission de transmission des savoirs est en train de se transformer en délivrance de "compétences" dans un environnement économique dominé par le changement constant des technologies. »* Dès lors, et c'est également l'une des priorités du plan e-learning, le mot d'ordre est de favoriser, grâce à Internet, la *« formation tout au long de la vie »*. Pour l'auteur de *L'Ecole prostituée, l'offensive des entreprises sur l'enseignement*, qui sort le 26 septembre en librairie, *« le plaidoyer pour l'apprentissage tout au long de la vie répond à une ambition de rentabilité économique : que les travailleurs mettent à jour leurs connaissances en se formant eux-mêmes, à leurs propres frais et sur leur temps de loisirs »*.

L'école de Jules Ferry avait pour mission d'éduquer des citoyens, celle de Bill Gates aurait donc celle de former des travailleurs en se mettant au passage le plus d'argent de côté. Reste qu'il ne faut pas exagérer le rôle d'Internet dans le processus de privatisation et de marchandisation de l'offre éducative. *« Internet n'est que le cheval de Troie d'un mouvement de privatisation en cours »*, nuance Nico Hirrt. Les éditeurs scolaires et les écoles de commerce, pour ne citer qu'eux, n'ont pas attendu Internet pour faire de l'éducation leur poule aux œufs d'or.

Stéphane Mandard

■ **www.europa.eu.int/comm/education/elearning**
■ **users.skynet.be/aped**

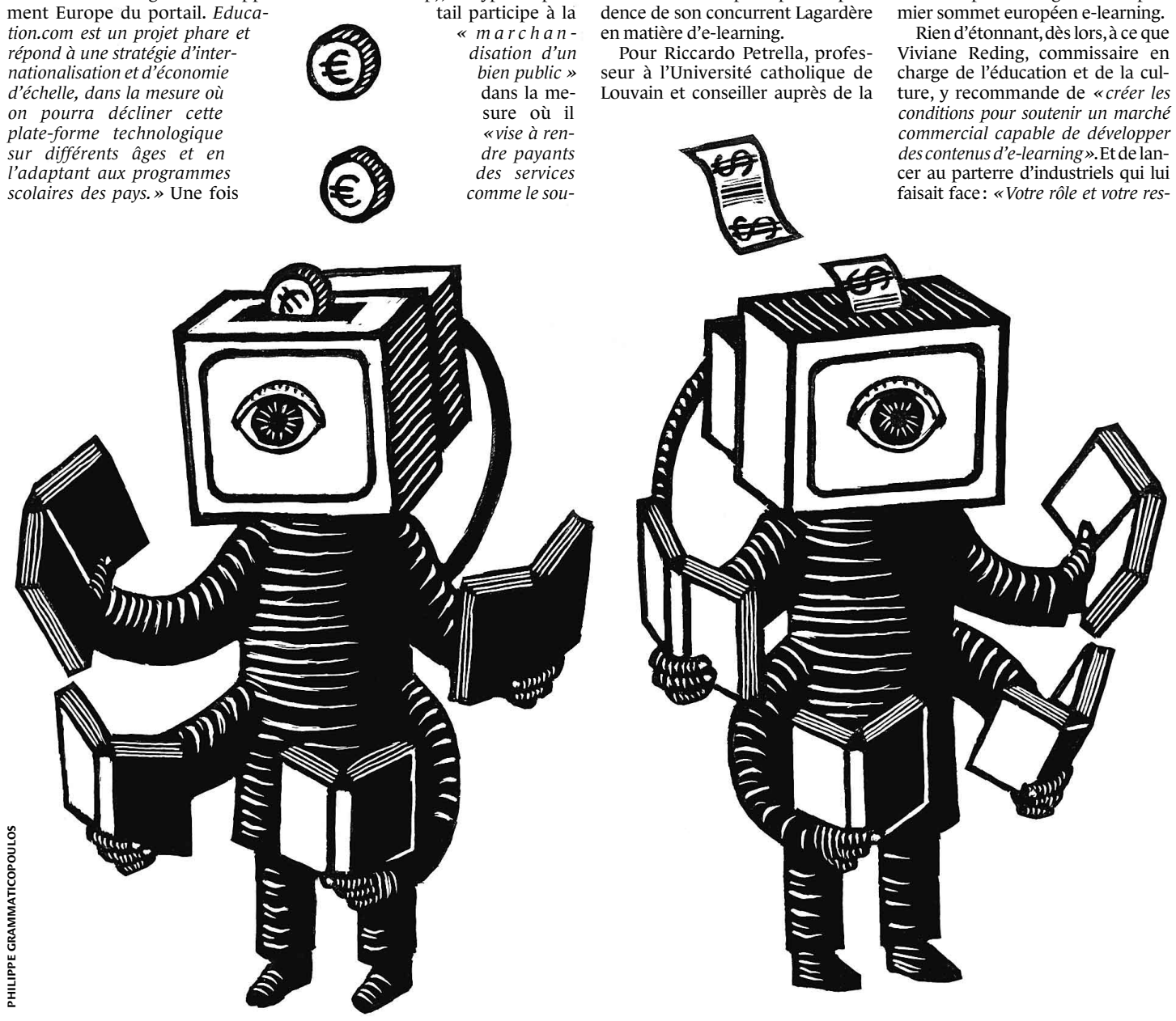

PHILIPPE GRAMMATICOPOULOS

Internationalisation et américanisation au programme

Dans le domaine universitaire, l'enseignement se mondialise au profit des Etats-Unis

SI LE RÉSEAU s'affranchit des murs et des horaires de l'école pour distiller enseignements et formations, il se joue désormais également des frontières. Rien n'empêche en effet un étudiant chinois de suivre des cours via Internet dans une université située à des milliers de kilomètres de chez lui. Ainsi, sur les 300 000 étudiants de l'Open University, le plus grand établissement d'enseignement supérieur britannique et la pionnière des universités virtuelles européennes, plus de la moitié suivent leurs formations en ligne et environ 30 000 depuis l'étranger. *« Avec Internet, c'est l'explosion de l'Open University »*, s'enthousiasme Andrew Robinson, le directeur des opérations européennes de l'université et vice-président de l'institut européen du e-learning.

Longtemps réduite à un espace national, notamment du fait de sa stabilité technologique et de son caractère faiblement échangeable sur le plan international, l'offre éducative se mondialise en passant en ligne. Reste que si le marché de l'éducation s'internationalise, il est largement dominé par les Etats-Unis. Selon l'Observatoire des ressources pour la formation, ce sont ainsi 80 % des contenus éducatifs en ligne qui proviennent d'outre-Atlantique. Parce que l'anglais est la langue du Web. Parce que les grandes universités américaines, en plus de jouir d'une aura internationale, ont les premières investi la Toile. Et parce qu'enfin les principaux concepteurs de plate-forme de formation en ligne (Click2learn) et géants de la communication (dont AOL-TimeWarner) sont américains.

Les établissements américains recrutent donc désormais leurs étudiants-clients à l'échelle de la planète. La filiale en ligne de l'université de Wharton, la plus grande business school du monde, compte ainsi, pour son seul MBA, plus de 4 000 étudiants étrangers virtuels résidant principalement en Chine, en Inde et en Corée du Sud.

Quant au célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology), il prévoit de rendre accessibles gratuitement tous ses cours sur son site Web d'ici deux ans. Par pure philanthropie ? *« Ces cours pourraient être une chance pour les pays en voie de développement qui essaient d'étendre rapidement leur système d'enseignement supérieur »*, avance-t-on au MIT. Le professeur Jacques Vauthier, expert auprès de l'Unesco et responsable de la diffusion du e-learning à l'international au sein de l'Agence interministérielle EduFrance, craint, lui, un *« pillage des cerveaux »* des pays du Sud et voit dans le projet du MIT *« une sorte de produit d'appel pour la constitution d'un vivier d'étudiants susceptibles de suivre des cours de haut niveau et de les faire venir aux USA pour pallier le déficit en ingénieurs »*.

Si le *« brain drain »* menace les pays pauvres, les étudiants français succomberont-ils également aux sirènes des universités américaines ? *« Un jeune qui habite Bourges et veut étudier l'économie préférera s'inscrire en ligne au MIT plutôt que de monter à Paris et de louer une chambre pour suivre des cours dans une faculté »*, avertit Jacques Vauthier, qui estime (en l'absence de toute comptabilité) que de nombreux étudiants sont déjà des habitués des campus électroniques américains.

Près d'un millier de Français suivent déjà les différents cursus en ligne de l'Open University et peuvent décrocher ses diplômes (de la licence au doctorat). Mais, tempère Andrew Robinson, *« le marché français n'est pas prioritaire car le système éducatif français se défend assez bien »*.

Reste que le e-learning fait peser une autre menace sur les systèmes d'enseignements français et européens : celle d'une standardisation des modèles éducatifs. Ainsi, la Global Alliance for Transnational Education (GATE) œuvre à élaborer des *« standards éducatifs internationaux »*. Impulsé par la société américaine Jones International, spécialisée dans les services éducatifs en ligne et dont le credo est de *« former une éducation de grande qualité sur la Toile, indépendamment du lieu, faire du profit et payer les taxes »*, ce puissant groupe de pression jouit du soutien financier d'entreprises comme IBM, Sun-Microsystems ou Coca Cola et d'une certaine audience auprès d'organisations internationales. Ainsi, dès 1999, l'Unesco et l'OCDE co-organisaient la conférence annuelle du GATE autour du thème du « commerce transnational des services éducatifs ».

Ce lobbying semble porter ses fruits puisque selon Jacques Perriault, professeur à Nanterre et spécialiste des normes et standards en matière de dispositifs supports numériques pour la formation, *« pour contourner Bruxelles, les Britanniques pressent l'ISO d'imposer une norme de certification en ligne des compétences au niveau international »*.

Car l'uniformisation de l'offre éducative passe également par une standardisation des plates-formes technologiques sur lesquelles se développe le e-learning. *« Il y a une très grosse pression des Américains pour imposer leurs plate-forme technologique dont le seul mode d'évaluation de l'enseignement est le QCM »*, avertit Jacques Vauthier, qui dit se méfier du *« mode de pensée Microsoft qui vous livre en back-office la façon dont vous devez enseigner »*.

Il ne fait effectivement pas de doute que le format « Questions à choix multiples », mode de validation des connaissances très en vogue sur les sites éducatifs, n'a pas la même valeur pédagogique que la bonne vieille dissertation ou que la résolution d'un problème de mathématiques auxquelles reste attaché le système français.

Et Jacques Perriault de conclure : *« En France, on ne voit pas que les aspects techniques sont des instruments politiques, alors que les Anglo-Saxons savent instrumentaliser les réseaux numériques pour imposer leurs conceptions politiques et sociales. »*

St. M.

interactif.lemonde.fr/enquetes

Clés

DR

« Les primaires et les collégiens sont notre cœur de cible. C'est là que résident notre savoir-faire et nos parts de marché. »

■ Marta Thongsavarn, directrice marketing et développement Europe d'education.com, le portail éducatif de Vivendi Universal.

18 %

d'étudiants européens préfèrent les méthodes traditionnelles d'enseignement au e-learning, selon une étude de l'agence Noir sur Blanc.

« Nous attribuons à l'Etat le seul rôle qu'il puisse avoir en matière d'enseignement et d'éducation. Il s'en occupe pour maintenir une certaine morale d'Etat, certaines doctrines d'Etat qui importent à sa conservation. »

■ Jules Ferry.

L'e-learning version service public

L'éducation nationale met en place une myriade de projets

LA DERNIÈRE université d'été de la communication d'Hourtin a permis au ministre de l'éducation nationale, Jack Lang *(voir interview en page V)*, de rappeler une évidence. En expliquant pourquoi l'école devait être au premier rang des institutions à adopter la *« révolution numérique »*, il a mis l'accent sur *« l'importance que représentent l'éducation et la formation face aux logiques marchandes et financières de grands groupes qui veulent imposer leur loi »*.

Dans la ligne de mire du ministre, la kyrielle de start-up qui se sont lancées ces deux dernières années sur le marché de la formation à distance et des groupes de communication qui prennent pied dans les nombreux secteurs de l'éducation en ligne. Si le ministère de l'éducation nationale ne souhaite pas parler de riposte face à ces menaces, il tient à souligner tous les efforts qui ont été faits depuis plusieurs mois pour que le service public ne soit pas absent du marché du e-learning.

Plusieurs projets ont ainsi été lancés ou sont en train de l'être. Sur la Toile, le portail education.fr se veut par exemple la plaque tournante des informations gratuites mises à disposition des élèves, des parents ou des enseignants. Autre chantier important, celui des campus numériques. L'idée en a été lancée en 2000 à l'initiative des ministères de la recherche et de l'éducation nationale. Afin de promouvoir une offre de formations supérieures, ouvertes à distance et utilisant les technologies de l'information et de la communication, ces deux ministères encouragent les universités à créer des consortiums d'établissements sur des champs thématiques précis.

« Sur les onze projets de niveau 2 [les plus avancés, NDLR] *retenus en l'an 2000, dix d'entre eux vont ouvrir quelque chose au cours de la période scolaire 2001-2002 »*, commente Philippe Perrey, responsable du bureau en charge de ces campus. Deux sont déjà opérationnels et proposent des diplômes complets dès cette année. L'un d'entre eux à pour nom Canege (campus numérique en économie et gestion). Il regroupe autour de l'université Dauphine cinq autres facultés et le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Ce campus délivrera un DEUG, une maîtrise en science de gestion et un DESS. *« Avec ces campus,* précise Philippe Peyrret, *notre volonté n'est pas de céder aux canons de la mode du e-learning, mais d'être proche des désirs des étudiants. »*

Avec Canege, les universités souhaitent attirer un nouveau public, comme les salariés qui ne peuvent pas suivre une formation classique. La formation continue – très rémunératrice – constitue ainsi l'une des finalités des campus même si leur vocation première reste la formation initiale. Les responsables de ces projets considèrent aussi que les campus peuvent améliorer le service pédagogique donné aux étudiants, qu'ils soient ou non inscrits à l'université, en France comme à l'étranger. Et ce, sans forcément obéir à une logique de tout-Internet. Le campus devient alors un intermédiaire entre le travail encadré et le travail à domicile.

118 INITIATIVES POUR 2001

Cinquante millions de francs ont été alloués au programme des campus numériques. Soit trois fois moins que la somme totale réclamée par les 118 projets de l'appel d'offre 2001. Les universités doivent donc trouver des financements privés. Dans le cas du Canege, par exemple, le CIC a été mis à contribution. *« Il y a un accord en cours avec cette banque pour une part de financement mais aussi pour la mise à disposition de personnes et de documents de travail comme des études de cas »*, souligne Clara Danon, sous-directrice à la direction technique du ministère de l'éducation nationale. De son côté, le CNED passe des partenariats avec Vivendi dans le domaine du soutien scolaire. Guy Aubert, directeur général du CNED : *« Il y a un gros marché des cours complémentaires et il n'y a aucune raison de ne pas y aller. Si le service public n'y va pas, d'autres iront. A nous d'être offensifs. »*

Pour les parties prenantes de ces projets, la dimension de service public est essentielle. *« On trouve tout et n'importe quoi sur le Web,* analyse encore Guy Aubert. *Il faudra bien que les gens fassent leur choix et c'est là que le label service public peut être important. »* Face au e-learning privé, le système éducatif français se pose donc en garant d'une certaine qualité, tout en essayant de moderniser son image. Il doit toutefois composer avec un certain nombre d'impératifs. Techniques, d'abord. Comme le rappelle Guy Aubert, *« tant que tout le monde ne disposera pas de la bande passante suffisante et de tarifs de connexions attractifs, il restera toujours un frein à la formation à distance »*. Humains, ensuite. Du côté des enseignants impliqués dans les projets d'éducation à distance, on souligne ainsi que beaucoup de choses restent artisanales. Françoise Vernier, professeur au CNED, ajoute : *« Il y a peu de formations à destination des professeurs pour l'élaboration des matières disponibles sur les campus numériques. En plus, il ne suffit pas de dire qu'il va y avoir quelqu'un au bout du fil, il faut dégager des moyens humains. »*

Conscients de ces problèmes, les organismes impliqués se veulent rassurants. *« La mayonnaise est en train de prendre »*, affirment-ils, bien décidés à pérenniser un mouvement d'envergure qui vise plus à décloisonner le monde de l'éducation et à offrir un véritable service, plutôt qu'à coller au pas des start-up.

Guillaume Fraissard

■ **www.education.fr**

« .com » face à « .fr »

Les offres comparées des portails de l'éducation nationale et de Vivendi

LES ENSEIGNANTS

Sur education.fr, le portail de l'éducation nationale, l'enseignant est avant tout compris comme rouage de l'institution. Il peut accéder aux programmes d'enseignement, aux textes officiels et autres communiqués ministériels, à un panorama des carrières de l'éducation nationale. Le portail éducatif de Vivendi Universal Publishing, education.com, défend une approche plus pratique de l'enseignement, en phase avec l'actualité (voir en ce moment le dossier « Attentats aux Etats-Unis, quel dialogue enseignants-élèves ? »).

La dichotomie se poursuit au niveau des séminaires et références bibliographiques proposés. Education.fr ne propose que des événements impliquant peu ou prou l'éducation nationale, et les ouvrages mentionnés sur le site le sont en vertu de la qualité pédagogique qui leur est prêtée. La dimension commerciale du site education.com est, à l'inverse, manifeste : les colloques proposés sont organisés par Nathan (filiale de Vivendi) ; les ouvrages et CD-ROM que l'on peut commander en ligne sont tous estampillés Vivendi Universal Publishing.

LES PARENTS

L'espace « parents » du site education.fr diffère peu de l'espace « enseignants », si ce n'est que sont proposées aux parents les informations nécessaires au suivi administratif de la scolarité de leurs enfants. L'approche reste institutionnelle, tandis que le site education.com joue la carte du parascolaire : activités ludo-éducatives, forums, tests d'évaluation des connaissances de l'enfant à l'occasion de la rentrée, intranet familial personnalisé...

LES ENFANTS ET ÉTUDIANTS

Education.com s'adresse avant tout aux élèves du primaire au bac. L'accent est ici encore mis sur le parascolaire, au travers de multiples assistants de révision adaptés au niveau de chacun : classes virtuelles pour les enfants de 7 à 15 ans, exercices en ligne, agenda personnel de révision du baccalauréat. Le site education.fr s'adresse, lui, non seulement aux élèves du primaire au lycée, mais aussi aux étudiants.

LES TARIFS

Toutes les données présentes sur le portail de l'éducation nationale sont en accès gratuit. Bon nombre de documents d'education.com sont en revanche payants : s'inscrire pour trois mois de révision pour le bac coûte, par exemple, 89 francs. De même, les enseignants doivent payer pour accéder aux fiches pédagogiques proposées, ainsi qu'à certains dossiers.

M. Be.

Les bonnes notes du cyberenseignement

Professeurs et élèves qui y ont déjà goûté vantent ses mérites

A CEUX qui mettent en avant le côté « froid » d'un mode d'enseignement fondé sur les nouvelles technologies, Glenn Brault, cyberétudiant de 22 ans, répond d'emblée : *« Cette formation m'a enthousiasmé. »* Il a suivi l'an passé, avec 21 autres inscrits, les cours de la première « cyberlicence » en droit orientée nouvelles technologies, mise en place sur l'antenne universitaire d'Albi (Tarn). *« J'ai choisi cette licence d'abord pour la spécificité des matières enseignées. Le mode d'enseignement ne m'a pas posé de problème car je suis passionné d'informatique »*, explique ce Toulousain.

Effectivement, mieux valait maîtriser un minimum l'outil informatique pour pouvoir suivre les cours puisque l'arsenal technique prévoyait une utilisation intensive du Net, qu'il s'agisse de consulter l'équivalent de 450 heures de cours en ligne, de poser des questions via des forums, ou des chats lors des visioconférences avec les professeurs. Pourtant, pour s'inscrire à cette licence un peu spécifique, aucun de ces prérequis ne figurait. Seul un DEUG « classique » était exigé.

En revanche, les étudiants ont démarré leur année universitaire par une semaine de formation intensive à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Pour le reste, il leur a surtout fallu apprendre à gérer leur temps et leur autonomie : seule leur présence en TD était exigée, soit 1h30 par matière choisie. C'est-à-dire l'équivalent de 20 % de leur temps. *« Nous étions un petit groupe, nous avons très vite fait connaissance. Et finalement, cela nous pousse à venir autant que si un prof était là. Cela a suscité beaucoup d'émulation. Alors que nous n'avions que quelques heures de présentiel obligatoire par semaine, j'ai eu l'impression de davantage d'interactivité, via les chats et les forums, ce qui a permis à des gens timides, qui peut-être n'auraient jamais pris la parole en amphithéâtre, de poser des questions. Nous avons pu davantage communiquer. »* En tout cas, cette cyberlicence a enregistré un taux de réussite exceptionnel de 95 % !

Du côté des enseignants, même constat : *« Paradoxalement, la distance physique n'éloigne pas. La visioconférence permet d'établir des nouveaux rapports, très différents des liens que l'on noue habituellement entre enseignants et élèves »*, explique Hortense Favre, chargée de TD en droit civil et télé-tutrice pour cette cyberlicence. *« En amphithéâtre, les étudiants prennent des notes et les cours ne sont pas interactifs. C'est très formel. Tandis que la visioconférence apporte un rapport très direct, plus personnel. Cela change le rapport professeur/élève. Mais il est évident que cela tient également au fait qu'ils sont peu nombreux »*, nuance Hortense Favre. Elle a dû cependant mettre le holà sur un point en début d'année : l'utilisation du courrier électronique. *« C'est un outil très réactif, qui peut être utilisé à tort et à travers, en dehors de tout cadre. Les élèves me posaient n'importe quelle question, voire même je recevais des blagues, comme ils pouvaient les faire suivre à leurs amis. Or, il est nécessaire de conserver une barrière prof/élève que le mail peut facilement abolir. Je leur ai donc expliqué que la messagerie électronique était réservée aux cas d'urgence. »*

LAURENT MANOURY

Autre point sur lequel il a fallu procéder à des ajustements : la mise en ligne des cours. *« Au démarrage, les étudiants ont paniqué face à tout ce contenu. Les profs, par rapport à des cours classiques, ont voulu être très précis, exhaustifs. Nous avons donc décidé de procéder à une mise en ligne hebdomadaire, avec un découpage précis. Cela s'est fait de manière empirique. En pratique, il fallait essayer, doser, pour savoir comment procéder dans l'intérêt de tout le monde. De même, il a fallu procéder à des aménagements d'horaires, et faire en sorte que visioconférences et TD se complètent, et n'empiètent pas l'un sur l'autre. Les visioconférences se sont donc peu à peu imposées comme des prolongements des TD, où les étudiants reviennent sur des points précis. »*

Lorsque l'on s'adresse à des élèves beaucoup plus jeunes, la problématique est différente. Il faut trouver le bon rythme, et faire en sorte que les collégiens restent concentrés et ne s'ennuient pas. L'aspect « mise en scène » est très important. Tina Auques enseigne l'allemand en visioconférence depuis cinq ans dans trois collèges ruraux de la Manche, à partir d'un bureau à Saint-Lô. Sans ce projet, les classes d'allemand première langue n'auraient pas pu être ouvertes, le nombre d'élèves n'étant pas suffisant. Cette année, les trois classes regroupent 22 élèves. *« Ce sont des 6e et 5e, il faut animer le cours. Cela ne laisse aucune place à l'improvisation et demande une grande concentration. Je dois gérer six écrans en même temps ! Il faut avoir en tête tout son cours et ne pas avoir à chercher dans ses notes, sous peine que les élèves se lassent. D'ailleurs, on va plus vite dans le programme. On pourrait presque l'avoir fini en février ! »*

Laurence Bernaert

Le.top.des.réseaux

www.cndp.fr

Le Centre national de documentation pédagogique, chapeauté par le ministère de l'éducation nationale, a pour mission la documentation professionnelle des acteurs de l'éducation : sur son site, les enseignants pourront trouver des textes administratifs, des ouvrages de réflexion sur la pédagogie et la didactique, des supports d'enseignement pour la classe.

thot.cursus.edu

L'ambition de ce site québécois, accrédité par le ministère de l'éducation du Québec, est de promouvoir l'utilisation de la formation à distance francophone. Parmi les services en ligne : un répertoire international des cours de formation à distance, ainsi qu'une présentation des débats, enjeux, méthodes et acteurs de la formation à distance.

home.worldnet.fr/~ote/pres0002.htm

Depuis 1988, l'Observatoire des technologies pour l'éducation en Europe a publié de multiples études sur la part du multimédia dans la formation. Depuis l'an dernier, il se penche plus spécifiquement sur les enjeux de la formation à distance, au travers de trois axes principaux de recherche : la délocalisation de communautés d'enseignants, les usages pédagogiques du parascolaire et l'analyse des usages des dispositifs d'accès à des ressources numérisées.

www.preau.ccip.fr

Enseignants et autres professionnels de la formation sont la principale cible de l'association Le Préau, destinée à promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies éducatives au sein des entreprises et établissements d'enseignement. Divers stages et ateliers d'initiation à Internet sont proposés. L'objectif final : que soient offertes aux étudiants et aux salariés des formations adaptées à la nouvelle donne de la société de l'information.

Une sélection de Marie Belœil

Débat

Internet sauvera-t-il l'école française ?

Les Forums de société du Centre Pompidou et « Le Monde interactif » organisent, le jeudi 27 septembre 2001, un débat sur le thème « Internet sauvera-t-il l'école française ? », avec Philippe Breton, chercheur au CNRS et professeur à l'Université Paris-I, et Alain Finkielkraut, philosophe et professeur à l'Ecole polytechnique. Ce débat sera animé par Stéphane Mandard, journaliste au « Monde interactif ».

Centre Pompidou, Cinéma 1,
jeudi 27 septembre 2001 à partir de 19h30.

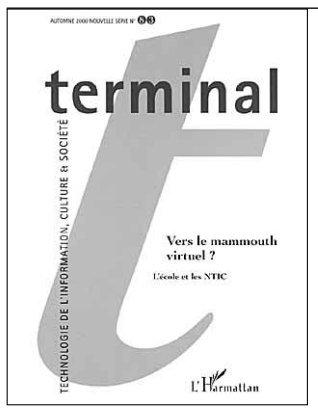

Terminal n°83
Vers le mamouth virtuel ?
L'école et les NTIC

■ La revue Terminal consacre son numéro de l'automne 2000 à l'impact d'Internet sur le système éducatif.

1,7 million

d'enfants américains en âge de scolarité suivent le programme Home Schooling et s'instruisent depuis leur domicile, notamment via Internet.

« L'éducation en ligne est soumise aux impératifs de rentabilité économique »

■ Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain et conseiller auprès de la Commission européenne.

La librairie professionnelle de référence
www.Lavoisier.fr
750 000 ouvrages répertoriés
25 000 titres en stock
Expédition sous 24 H !

ENQUÊTE

« Il faut des hommes derrière les ordinateurs »

En avril dernier, le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE vous a remis, ainsi qu'à vos homologues étrangers, six scénarios pour

Interview

l'école de demain. Deux d'entre eux insistent sur le fait que le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) favorise un « démantèlement » des systèmes scolaires actuels et estiment que, dans quinze à vingt ans, les écoles publiques ne subsisteront que *« pour les exclus du numérique »* et courront le risque de se transformer en *« dépotoirs »*. Jugées *« plausibles »* par les experts de l'OCDE, ces évolutions ne vous paraissent-elles pas plutôt tenir du scénario catastrophe ?

Le démantèlement du système scolaire que vous évoquez ne me semble pas plausible. Certes, les technologies de l'information et de la communication modifient la façon d'enseigner et permettent de donner accès à des ressources éducatives en dehors de l'école traditionnelle. Mais si le rôle du maître évolue, sa présence reste indispensable pour guider et orienter l'élève. C'est à lui de développer l'esprit critique des jeunes. Un ordinateur seul n'enseigne pas. En outre, l'école publique gardera une mission incontournable de socialisation et de rencontre qui implique une présence physique dans l'école et qui va bien au-delà du simple enseignement des disciplines. Nos concitoyens et tous les parents d'élèves y sont particulièrement attachés.

Enfin, le scénario catastrophe que vous évoquez fait abstraction de tous les efforts que nous avons engagés pour moderniser notre système éducatif et pour faire entrer le multimédia et Internet à l'école. C'est en fait l'inverse qui se produit : l'école devient le lieu privilégié où l'on se familiarise avec l'informatique et où l'on peut avoir accès, sous la conduite d'un enseignant, à toute la diversité d'Internet.

Depuis quatre ans et le « discours d'Hourtin », le ministère de l'éducation nationale a engagé un vaste chantier et consenti de lourds investissements en matière de technologies de l'information et de la communication : du raccordement des établissements à Internet à la construction d'un espace numérique d'éducation. Est-ce à dire que nous sommes face à une révolution en matière d'éducation ?

C'est en tout cas une évolution indéniable. A Hourtin, Lionel Jospin a fixé ses priorités pour faire rentrer la France dans la société de l'information : au premier rang de celles-ci, l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Depuis, un plan ambitieux s'est mis en place et des efforts financiers et humains considérables ont été engagés. Cela reste une nécessité pour l'école, même compte tenu des difficultés de la nouvelle économie. Il faut former les générations futures à l'utilisation raisonnée de l'informatique, donner à tous les élèves, partout en France, les mêmes conditions d'accès aux ressources multimédias, moderniser l'enseignement et enrichir la pédagogie.

Depuis le discours du premier ministre à Hourtin, notre action a eu des résultats concrets pour l'équipement informatique, la connexion à Internet des établissements et la formation des enseignants. Nos priorités ont maintenant été ajustées pour développer l'usage et mettre de nouvelles ressources multimédias à disposition des élèves et des professeurs.

On reproche au système éducatif français d'être trop rigide, à l'école d'être trop cloisonnée (votre prédécesseur parlait de *« sanctuaire »*) et à l'éducation de masse de ne pas savoir s'adapter aux besoins individuels... Pensez-vous que les TIC en général et Internet en particulier – qui faciliteraient un apprentissage plus autonome et tout au long de la vie – soient une solution à ces maux de l'enseignement ?

Les technologies de l'information et de la communication permettent effectivement un apprentissage plus autonome, notamment grâce à certains outils comme les logiciels d'autoformation ou d'autoévaluation. Mais l'apport le plus précieux des TIC concerne la différenciation de la pédagogie suivant les élèves. Elles permettent en effet à l'enseignant de suivre chacun de ses élèves. Imaginons par exemple une scène de classe habituelle. Le professeur pose une question, un élève lève le doigt et répond. L'enseignant n'a pu tester que sur un seul élève si sa leçon a été bien comprise. Avec l'informatique, tous ses élèves pourront répondre sur leur ordinateur en réseau et le professeur saura qui a compris et qui a encore besoin d'explications. Ce n'est qu'un exemple et l'on peut en imaginer bien d'autres. Cela ne veut pas dire pour autant que les TIC sont une solution à tous les problèmes, mais elles permettent des progrès considérables au service d'une plus grande individualisation et d'une valorisation des compétences des maîtres, qui sont soulagés des tâches les plus répétitives.

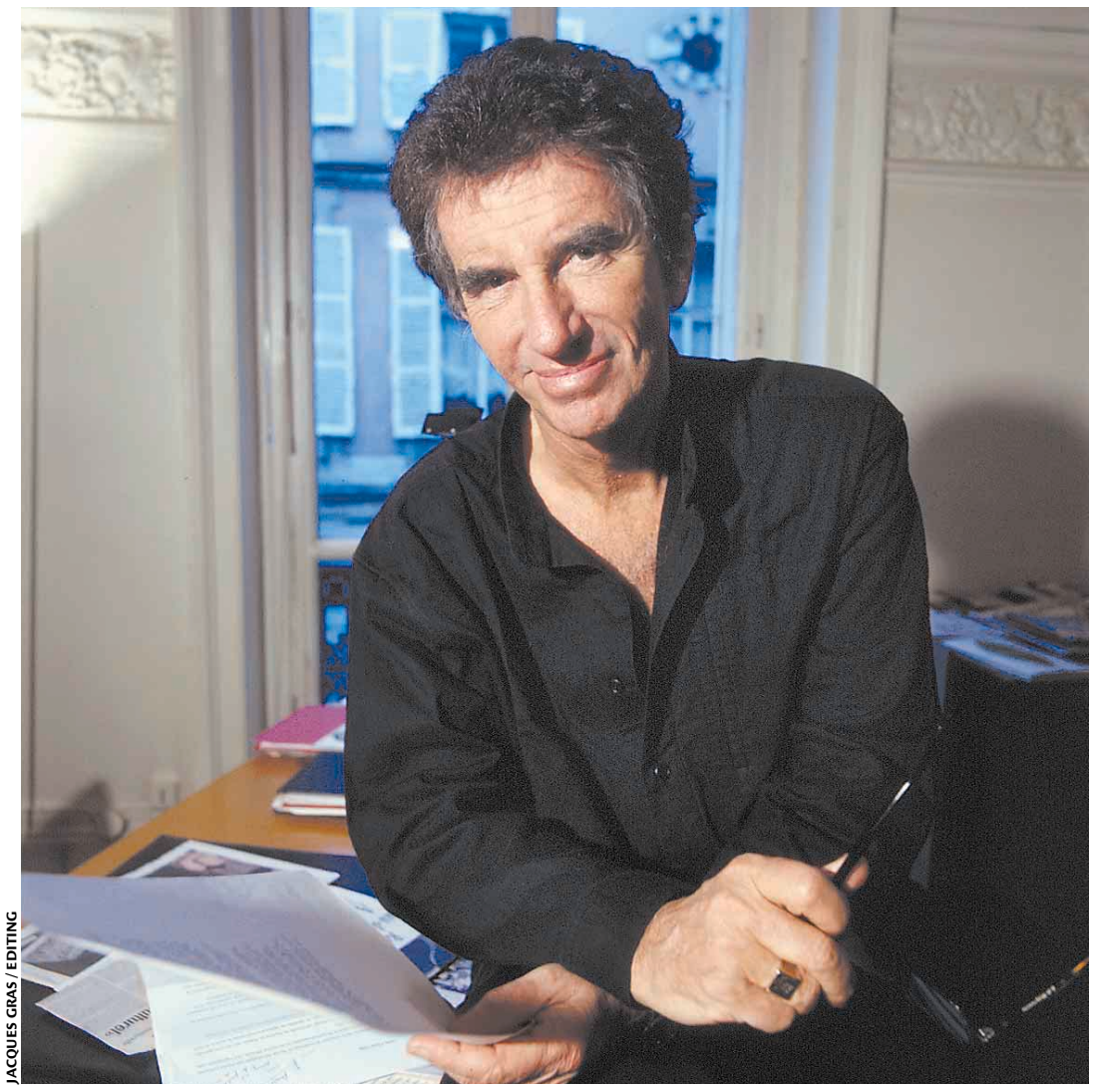

JACQUES GRAS / EDITING

JACK LANG
Depuis qu'il est arrivé à la tête du ministère de l'éducation nationale, en avril 2000, Jack Lang poursuit la politique lancée par son prédécesseur, Claude Allègre, en matière de nouvelles technologies, tout en défendant l'idée que l'école doit rester un « foyer de résistance culturelle ».

Le marché mondial de l'éducation à distance est estimé à 90 milliards de dollars en 2003 et aiguise les appétits des industriels. Les start-up se multiplient qui proposent des services d'enseignement en ligne, et les grands groupes de communication, à l'instar de Vivendi en France avec son portail education.com, se positionnent comme de nouveaux acteurs éducatifs. Ne craignez-vous pas que, sous l'essor des technologies de l'information, l'éducation ne devienne un service marchand comme un autre et le système éducatif – de service public – français ne soit sérieusement menacé ?

On m'interroge très souvent sur ce sujet. Je crois en réalité qu'il faut distinguer le supérieur et le scolaire. Dans l'enseignement supérieur, il y a effectivement une concurrence internationale qui nécessite que nous modernisions nos universités et que nous mettions en avant l'excellence de nos formations sur la scène mondiale.

Dans l'enseignement scolaire, il s'agit plutôt d'offres privées d'accompagnement et de soutien scolaire. Cela a toujours existé, mais l'avènement d'Internet a amplifié ce phénomène. Il faut donc que l'éducation nationale, elle-même, fasse preuve d'innovation. C'est le sens des évolutions que j'ai engagées dans notre système éducatif : la généralisation de l'usage des TIC, la réforme de la formation des enseignants qui insistera sur la pédagogie et l'innovation, une plus grande liberté pédagogique, une incitation à l'innovation dans tous les domaines.

J'ajoute que toute la communauté éducative est attachée aux valeurs de l'école laïque, républicaine « à la française », et qu'elle veille au respect de la neutralité idéologique et commerciale de nos écoles. Cette volonté de modernisation autour des innovations pédagogiques et ce souci de respect de nos valeurs mettent le service public français d'éducation à l'abri des menaces que vous signalez. Mais il faut rester vigilant et anticiper les transformations.

Vous avez récemment déclaré que l'école devait être un *« foyer de résistance culturelle »*. Or une autre conséquence de l'introduction des technologies de l'information dans l'éducation est la mondialisation de celle-ci. Alors que 80 % des logiciels éducatifs viennent des Etats-Unis et que de nombreuses universités américaines – à commencer par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), qui va mettre certains de ses cours en accès libre sur le Réseau – recrutent désormais leurs étudiants-clients dans le monde entier, ne peut-on pas craindre une standardisation et une américanisation de l'enseignement ?

Concernant les logiciels éducatifs, conjointement avec les ministères de la recherche, de l'industrie et de la culture et de la communication, nous menons une politique de soutien à la production et à la diffusion. Il n'y a aucune raison pour que les produits français ne soient pas aussi intéressants que les logiciels américains. Encore faut-il se donner les moyens d'une réelle politique culturelle sur ces sujets. C'est ce que nous faisons.

J'ajoute que le projet de « villa de l'éducation », dont l'installation à Grenoble est décidée, a justement pour objectif de favoriser l'innovation européenne en matière de multimédia éducatif. Nous aurons ainsi en Europe une sorte d'équivalent du Media Lab du MIT. Dans l'enseignement supérieur, le risque d'une hégémonie américaine est réel avec des universités qui recrutent largement dans le monde entier. Nous n'avons pas d'autres choix que de proposer une formation d'excellence qui puisse rivaliser sans complexe avec les formations d'outre-Atlantique.

La France et l'Europe ont-elles les moyens de lutter contre cette hégémonie américaine et avec quelles armes ? Le programme de création de *« campus numériques »* s'inscrit-t-il dans cette stratégie ?

On a beaucoup parlé du projet du MIT de mettre gratuitement des cours en ligne. Il ne faut cependant pas oublier qu'en matière d'enseignement à distance, le plus important résidera dans les services qui s'ajouteront à ces contenus. C'est-à-dire dans le tutorat, dans le suivi de l'étudiant, et dans son accompagnement par les professeurs. En d'autres termes l'étudiant à distance ne doit pas être laissé seul, mais au contraire être en permanence en contact avec ses enseignants, ou ses condisciples.

Tout cela nécessite des moyens humains. Il faut des hommes derrière les ordinateurs. Le programme de *« campus numériques »* s'inscrit précisément dans cette perspective. A travers deux appels d'offres, le ministère a engagé les universités françaises à proposer des formations à distance. Plus de 90 projets sont actuellement en gestation, et certains vont démarrer dès la rentrée universitaire prochaine. L'effort des universités porte essentiellement sur l'accompagnement en ligne des étudiants.

Enfin, il me semble également illusoire de penser que toute la formation se fera à distance. L'enseignement « présentiel », c'est-à-dire où les étudiants et les enseignants seront présents, restera indispensable. C'est dans un complément « présentiel – à distance » que vont se dessiner les futurs modes d'enseignement.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

interactif.lemonde.fr/enquetes

Le plan d'action du gouvernement

Depuis l'an dernier, des initiatives publiques dans le domaine des technologies de l'information pour l'éducation se mettent en place

CAMPUS NUMÉRIQUES

Lancé en l'an 2000 à l'initiative des ministères de la recherche et de l'éducation nationale, le projet de campus numériques a pour vocation de *« promouvoir une offre de formations supérieures à distance, compétitive au niveau international »*. Quelque 50 millions de francs ont été alloués par le ministère de l'éducation nationale. Sur les onze projets les plus avancés, dix vont démarrer en cette rentrée 2001. Ils concernent plusieurs disciplines : économie et gestion (Canege), mécanique (Mecaweb), ou encore sciences avec CampuSciences, né d'un partenariat entre six universités et le CNED (Centre national d'enseignement à distance). Ces filières en ligne sont sanctionnées par un diplôme. Le portail d'information Formasup a été créé pour donner accès à des ressources sur le sujet (www.formasup.education.fr).

ÉQUIPEMENT

Selon les chiffres avancés par le ministère de l'éducation nationale en cette rentrée, le taux de connexion à Internet approche les 100 % dans les lycées. Il atteint 91 % dans les collèges, et 50 % dans les écoles. Par ailleurs, en janvier 2000, un ordinateur était disponible pour 6 élèves en lycées (contre un pour 12 élèves en mai 1997). Dans les collèges, le ratio était de 14 élèves pour un ordinateur (contre un pour 26 en mai 1997), tandis que dans les écoles primaires, il était estimé à un pour 23 (contre un pour 100). En outre, plus de la moitié des établissements du second degré disposent d'un site.

BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

Jack Lang a décidé en juin 2000 de créer un « brevet Informatique et Internet », qui concerne les élèves des écoles et des collèges. L'idée : attester leurs compétences dans l'utilisation des ordinateurs et du surf sur Internet. Les premiers brevets ont été délivrés en l'an 2000. En tout, 50 000 élèves ont reçu le « B2i ». Le dispositif devrait être généralisé à partir de 2002, et obligatoire à partir de 2003 dans toutes les écoles et collèges. Cependant, d'autres établissements devraient être concernés à terme : les Greta (pour la formation continue des adultes), ainsi que l'enseignement supérieur (avec la création d'un certificat de compétences en informatique).

LABEL « RECONNU D'INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE »

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (Pagsi). La marque *« reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'éducation nationale »* (RIP, déposé à l'INPI) est destinée à *« guider les enseignants dans le monde du multimédia pédagogique »*. L'apposition d'un logo permet de faire le tri parmi les logiciels et les créations multimédias disponibles sur le marché. C'est un public d'enseignants et de spécialistes du domaine qui expertise les logiciels et autres CD-ROM. 370 produits l'ont reçu à ce jour.

CRÉATION D'UNE « VILLA MÉDICIS » NUMÉRIQUE

La France va bâtir une « Villa Médicis » du multimédia, qui sera destinée à accueillir les auteurs de produits et de logiciels multimédias. Au terme d'un appel à candidatures clos en mai dernier, c'est la communauté d'agglomération de Grenoble qui a été retenue. Définie comme un *« lieu de création, de réflexion, de recherche, de rencontre et de formation sur les nouveaux arts d'apprendre et d'enseigner »*, cette résidence à vocation européenne sera ouverte à des lauréats qui pourront y réaliser leur projet dans le domaine des technologies de l'information et de la communication appliquées à tous les domaines de l'éducation et de la formation.

DR

AGCS

L'Accord général sur le commerce des services, principal outil de déréglementation de l'Organisation mondiale du commerce, s'attaque depuis mars 2001 au secteur de l'éducation.

« Les offres Cisco ou Microsoft avec des certificats de compétence mettent en balance les diplômes des universités mêmes des grands pays. »

■ Jacques Vauthier, de l'Agence interministérielle EduFrance.

2 milliards de dollars

C'est le montant que les Etats-Unis ont investi en 2000 pour supporter l'offre d'éducation en ligne.

eLearning

C'est le nom du plan d'action de la Commission européenne qui a pour but de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ».

PORTRAIT

Tokyo tendance cyber

Créateur et animateur vedette du site Cyberjapan, Tokoto Mitomi domine la scène de la Toile alternative nippone

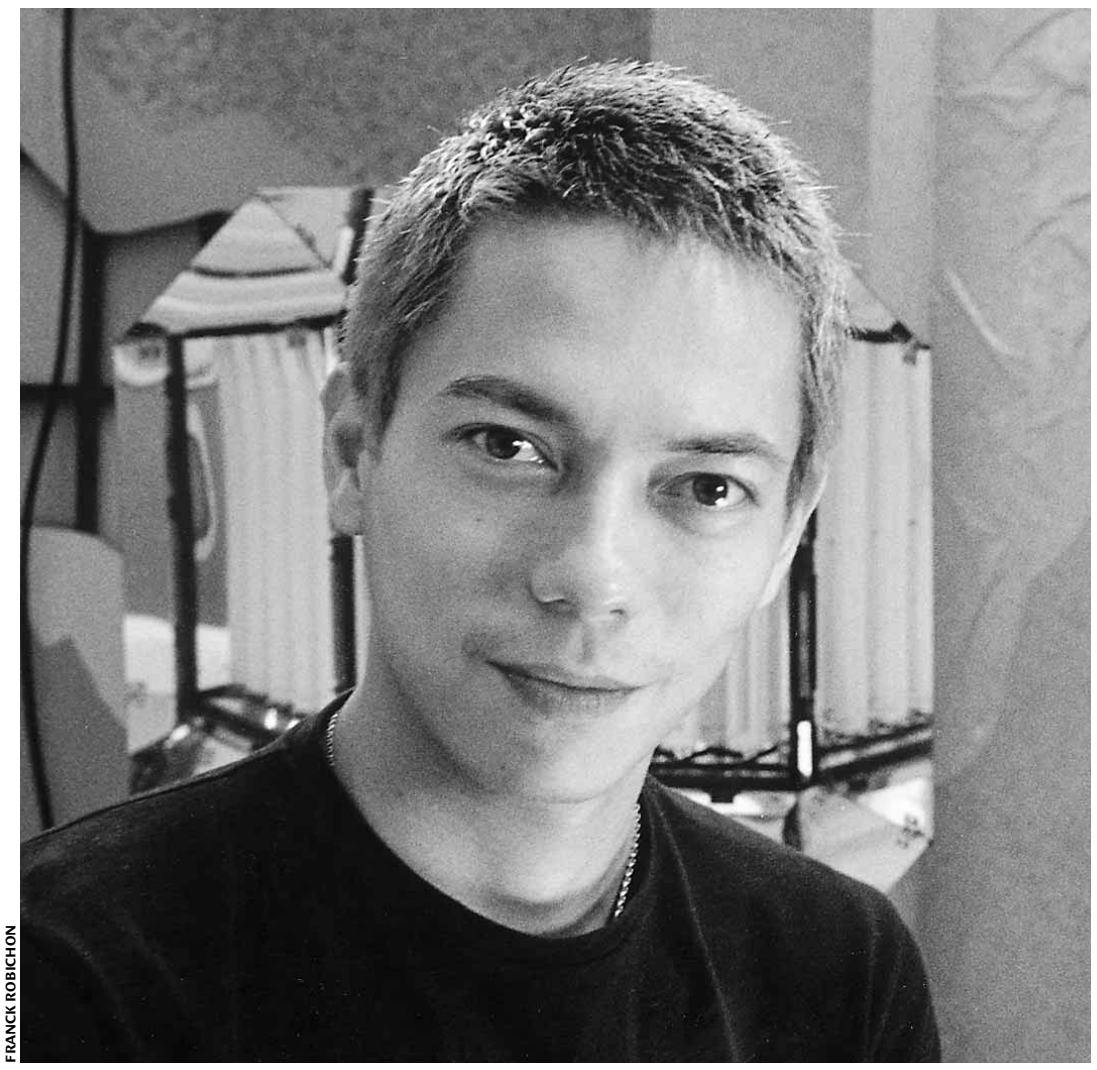
FRANCK ROBICHON

TOKOTO MITOMI est une personnalité du Web nippon. Ce Franco-Japonais de 27 ans a réussi en quelques années à tirer son épingle du jeu dans des domaines particulièrement courus, celui du mouvement cyberpunk et celui de la mode. Producteur, rédacteur en chef et animateur vedette du site Cyberjapan, Tokoto est devenu une star aussi bien chez les jeunes que chez certains investisseurs nippons. Il faut dire qu'avec près de 1,5 million de pages vues par mois, son site donne le « la » de la scène tokyoïte jeune et branchée. Il se compose ainsi d'interviews filmées de mannequins, DJ, designers, artistes japonais et étrangers ou autres *fashion leaders* de la nuit. Des interviews que Tokoto réalise au pied levé, au détour d'une soirée, d'un concert, ou bien dans son ministudio.

Cheveux décolorés ou, selon les jours, tirant sur l'orange comme les deux tiers de la jeunesse nippone, Tokoto joue à l'animateur télé, sûr de lui, le sourire en coin, abordant ses interlocuteurs en japonais ou en anglais sur le ton « copain-copine ». Pendant qu'il parle, son assistante filme les rencontres avant de les télécharger sur le site. Tokoto y ajoute ensuite un passage techno ou bien un morceau de générique tiré d'émissions françaises ringardes, le tout accompagné d'un vrai-faux matraquage publicitaire, comme toute production télévisuelle qui se respecte. *« C'est le côté paillettes »*, dit Tokoto, passé maître dans l'art de jouer à se prendre au sérieux, d'imiter la télévision tout en restant à l'échelle du tout est permis : *« Tout ce qui m'intéresse, je le mets dans Cyberjapan. Après tout, c'est un site personnel »*, ajoute-t-il. L'édito de présentation du site annonce lui aussi la couleur : « Sauvage, informel et snob ».

ARRIVÉ SEUL DANS L'ARCHIPEL

A l'actif de Tokoto, plus d'une centaine de minifilms, qui vont de quelques minutes à une heure. Chaque mois, le jeune homme choisit une covergirl, une starlette montante de la mode comme le Japon en produit à la pelle. L'interview a lieu dans un studio de Web-TV que So-Net, l'hébergeur de Cyberjapan, met à sa disposition. Le jour de notre rencontre, Tokoto a choisi Maiko Yamazaki. Après un briefing avec l'agent de la jeune fille, Tokoto l'interroge sur ses débuts et lui demande ce qu'elle pense du premier ministre, Junichiro Koizumi – devenu l'idole d'une jeunesse longtemps allergique à la politique –, avant de l'inviter à faire une démonstration d'aérobic devant la caméra.

« La télé japonaise est très formatée, précise Tokoto. *Tout est mis en scène. C'est très naïf, ça parle de bouffe, de beauté... Nous, on peut se permettre d'être beaucoup plus naturels. »* Parce qu'elle se fait en studio, l'interview de la covergirl dure une bonne demi-heure. Celles du monde de la nuit sont, par définition, plus imprévisibles. En dehors des interviews, Tokoto anime une série de rubriques dont « Fashion Police », qui regroupe 5 000 photos de « looks » volés dans les soirées tokyoïtes, « Club Zone », qui suit l'actualité des boîtes de nuit, raves et autres évènements de la scène pop et techno. Dans la section « Chacha », Tokoto propose et commente des sites Web sur la musique, le design, le style de vie. La plupart sont japonais, certains très undergound, d'autres plus établis.

L'aventure Cyberjapan a démarré il y a six ans comme un site un peu délirant et très personnel sur la vision du Tokyo by night de Tokoto. A cette époque, l'artiste vient tout juste de quitter la France pour s'installer au Japon. Fils du producteur de télé français Pierre Grimblat et d'un mannequin japonais, il a toujours vécu dans l'Hexagone et veut tenter sa chance tout seul au Japon. *« Dans les milieux du cinéma ou de la télé en France, j'étais systématiquement étiqueté comme "le fils de". Ici, personne ne me connaissait »*, précise-t-il.

APPROCHÉ PAR LES PLUS GRANDS

L'ancien étudiant en droit commence alors par gagner sa vie comme modèle pour des magazines japonais. En même temps, il collabore depuis le Japon au site pionnier de la cyberculture française Nirvanet et monte dans la foulée Cyberjapan. Internet n'en est alors qu'à ses débuts, mais plusieurs sociétés, convaincues par son travail et la cible qu'il représente au Japon, font appel à ses services de webdesigner. Il crée le site des marques Fila et Diesel, ainsi que celui du DJ japonais Ko Kimura.

En 1998, la fièvre Internet est à son apogée. Tokoto est approché par le géant Fujitsu, qui cherche à lancer une télévision sur la Toile. Le groupe électronique lui propose une somme d'argent digne d'une start-up en passe d'être cotée en Bourse. *« Je voyais mal ce qu'ils voulaient faire, c'était très flou »*, se souvient-il. Tokoto décline l'offre tout en décidant d'aller frapper à la porte de So-Net, la filiale Internet de Sony, troisième fournisseur d'accès nippon. *« Tokoto avait un style bien à lui. C'est exactement ce qu'il nous fallait. A l'époque, nous n'avions rien dans la culture alternative, c'était notre point faible. Il était essentiel pour nous de percer dans le milieu de la faune des clubs »*, explique Hiroyuki Murakami, producteur de So-Net.

Cyberjapan fait alors partie des quelque 250 sites de contenu que So-Net héberge selon un système de licence et se place systématiquement dans les dix premiers en termes de fréquentation. Tokoto reçoit de So-Net une enveloppe mensuelle pour son fonctionnement et son salaire. Sa seule contrainte est d'être hébergé par So-Net et de figurer un peu partout dans son réseau. Tokoto tient tout de même à rester maître de son navire : *« C'est lourd de gérer 3 000 pages à deux, mais je n'ai aucune envie de monter une société et d'avoir un staff à contrôler. »* De son côté, So-Net a déjà des projets d'expansion : capitaliser sur la popularité du nom Cyberjapan, en faire une marque et se développer dans le commerce électronique. Tokoto attend de voir. Il se donne du temps pour décider de son avenir.

Brice Pedroletti

■ **www.so-net.ne.jp/cyberjapan**

interactif.lemonde.fr/portraits

Agenda

15e Sommet européen de la microélectronique
Le 17 octobre
Ce sommet sera dédié aux semi-conducteurs, industrie stratégique de la société de l'information.
Paris, pavillon Gabriel.
■ **Contact : gerardollivier@compuserve.com**

« Droit du travail et NTIC »
Le 18 octobre
Le 25e colloque de la revue *Droit social* se propose de faire le point sur les évolutions du droit du travail qui découlent de l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Paris, Palais des congrès.
■ **www.editecom.com**

A bon droit

Sondages préélectoraux et droits de l'homme

INTERNET semble avoir fait prendre conscience du caractère inadapté de certaines dispositions de la loi du 19 juillet 1977. Cette loi, relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, érige en délit (500 000 francs d'amende) le fait de publier, diffuser et commenter, pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin ou pendant son déroulement, tout sondage d'opinion.
Lors des élections législatives de 1997, plusieurs quotidiens français (*Libération*, *Le Quotidien de Paris*, etc.) avaient publié les adresses de sites Internet étrangers sur lesquels les résultats de sondages récents étaient accessibles, ce qui avait donné lieu à des poursuites pénales. En première instance, les directeurs de publications poursuivis avaient fait valoir que les articles 11 et 12 de la loi de 1977, qui fondaient les poursuites, étaient incompatibles avec les dispositions de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et du citoyen. L'article 10 de cette convention rappelle que *« toute personne a droit à la liberté d'expression »* et que l'exercice de ce droit ne peut comporter de conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi que lorsque celles-ci constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, notamment à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles, ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.
Par jugement du 15 décembre 1998, le tribunal correctionnel de Paris a suivi cette voie, en estimant que l'interdiction légale de publier des sondages avant élections était incompatible avec la Convention des droits de l'homme, et ordonné la relaxe des directeurs des publications poursuivis. Mais, par arrêt du 29 juin 2000, la cour d'appel de Paris avait, au contraire, jugé que *« les sondages réalisés dans la perspective d'un scrutin, s'ils participent à l'information des citoyens, peuvent également avoir une influence sur leur choix »* et que, *« si le choix des électeurs doit être éclairé, il doit pouvoir s'exercer librement, c'est-à-dire dans des conditions de nature à préserver la réflexion personnelle, notamment dans les jours qui précèdent la consultation »*. Pour la cour d'appel, l'interdiction édictée par la loi de 1977 était justifiée à l'époque de sa promulgation et l'est toujours, même si les techniques modernes de communication ne connaissent pas de frontière.
La Cour de cassation n'est pas de cet avis : par un arrêt du 4 septembre 2001, elle a prononcé l'annulation de la décision de la cour d'appel.
La Cour suprême a retenu qu'*« en interdisant la publication, la diffusion et le commentaire, par quelque moyen que ce soit, de tout sondage d'opinion* (...), *les textes fondant la poursuite instaurent une restriction à la liberté de recevoir et de communiquer des informations, qui n'est pas nécessaire à la protection des intérêts légitimes énumérés par l'article 10.2 de la Convention* [des droits de l'homme] *»*. La Cour paraît ainsi avoir été sensible à la profonde mutation résultant des nouvelles technologies de l'information et à l'inadaptation de cette infraction.
La discrimination existant entre les organes de presse situés hors du territoire national et les autres n'est pas étrangère à cet arrêt.
L'interdiction édictée par la loi du 19 juillet 1977 est donc, à ce stade, déclarée incompatible, ce qui ne manquera pas de donner aux prochaines élections une coloration singulière et un écho tout particulier sur les sites français.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ **www.legifrance.gouv.fr**
■ **www.courdecassation.fr**

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

Le fil de l'histoire

DANIEL BOURSIN

C'EST L'HISTOIRE d'un projet un peu fou, comme seuls les passionnés peuvent en avoir : reconstituer la vie d'un homme dont on ne connaît que le nom et l'âge. Ces deux éléments ténus, Philippe Chéron, 35 ans, les a croisés par hasard il y a dix ans sur une tombe militaire de la seconde guerre mondiale, dans un petit village du Calvados. Il s'agissait de la seule tombe étrangère du cimetière, celle d'un pilote canadien abattu en juillet 1944.

Depuis, l'idée d'en savoir plus sur ce soldat presque inconnu n'a pas quitté Philippe. Ingénieur d'études à la direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie, à Rouen, il est depuis toujours, à titre privé, féru d'histoire. Et obstiné, puisqu'il consacre ses loisirs à cette drôle de recherche. *« Depuis longtemps, j'avais envie de retracer une histoire en partant de zéro. Dans un premier temps, j'ai donc cherché dans les archives. J'ai contacté des ministères, j'ai rencontré des gens du village où l'avion du pilote est tombé. Mais au bout de deux ans, j'avais l'impression d'avoir été au bout de ce que je pouvais faire,* explique Philippe. *J'avais très peu d'éléments. Pour en savoir plus, la seule possibilité pour progresser à l'époque, c'était d'aller au Canada, et ça n'était pas envisageable. »* Alors, pendant six ans, Philippe conserve cette histoire dans un coin de sa tête, mais n'y touche plus. Et puis vint Internet... Fin 1999, Philippe Chéron prend un abonnement chez lui. D'emblée, il pense à « son » pilote et effectue des recherches sur le Réseau. Il finit par découvrir un site consacré à une escadrille très proche de celle du pilote.

A partir de là, tout va s'enchaîner. *« J'ai envoyé un courriel au webmestre. Miracle : parmi les documents en sa possession, il avait le journal de marche, qu'il avait numérisé ! Ce document est une sorte de livre d'or d'une escadrille. Je l'ai reçu par courrier électronique, et cela a relancé mon projet. J'ai sympathisé avec Dave, le webmestre, et grâce à lui, de fil en aiguille, j'ai pu rentrer en contact avec la fille du pilote, puis avec son épouse, toujours vivante, qui suit nos échanges électroniques. »* Ces échanges ont débouché en juin dernier sur une rencontre entre Dave et Philippe, à Caen. Ce rendez-vous a été si chaleureux que l'anglophone Dave, qui prépare actuellement un livre sur les pilotes canadiens à paraître à la fin de 2002, a décidé que le livre serait bilingue. Quant à Philippe, il y rédigera un chapitre sur « son » pilote, qu'il a appris à connaître sur la Toile.

Laurence Bernaert

Le combat technologique de Rob Glaser

L'ancien de Microsoft lutte aujourd'hui à mort contre le géant du logiciel pour imposer sa technologie de streaming media

QUAND il était encore un gamin de Yonkers, banlieue des classes moyennes new-yorkaises, Robert Glaser était un supporter enfiévré des Mets, équipe de base-ball, qui, en 1969, stupéfia l'univers du sport en remportant le championnat du monde. Incollable, le jeune Glaser connaît par cœur des pans entiers des 3 000 pages de l'*Encyclopédie du base-ball*. Et quand on demandait au même Glaser ce qu'il aurait envie de faire plus tard, sa réponse était invariablement la même : prendre la place de Lindsey Nelson, annonceur de son équipe favorite. *« Robert a toujours eu un faible pour les challengers »*, précise Barbara, sa mère.

Aujourd'hui, c'est au tour de Rob Glaser d'être challenger. Âgé de trente-neuf ans, cet entrepreneur est le pionnier du streaming media, une technologie de diffusion de contenus audio et vidéo sur Internet, qui permet à l'utilisateur de lire ce type de fichiers sur son PC. RealNetworks, son entreprise, fut un temps la coqueluche des jeunes pousses. Au plus haut de sa capitalisation boursière, en février 2000, la fortune personnelle de Rob Glaser s'évaluait à 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). Et en dépit d'un profit modeste pour 1999, avec 6 millions de dollars (6,6 millions d'euros), Real doublait quasiment son chiffre d'affaires au premier semestre 2000.

OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT

Toutefois, le ralentissement de la demande des entreprises, aggravé par la baisse des revenus issus de la publicité sur ses sites Internet, se sont depuis fait sentir. Les pertes de Real s'élèvent à 150 millions de dollars (165 millions d'euros) depuis la mi-2000, et l'entreprise a vu s'évaporer l'équivalent de 14 millions de dollars (15,4 millions d'euros) en capitalisation boursière. Le 26 juillet dernier, Real licenciait 15 % de son effectif. Aujourd'hui, la société de Glaser est valorisée tout juste à 380 millions de dollars (418 millions d'euros).

Mais le pire reste peut-être à venir. Microsoft, principal rival de Real, doit lancer le 25 octobre prochain son nouveau système d'exploitation Windows XP. Offensive la plus agressive jamais lancée par le géant de Redmond contre RealPlayer – le logiciel téléchargeable sur PC de Real – elle vise à propulser Microsoft numéro un sur le marché de la technologie de diffusion multimédia sur Internet. Il suffira de cliquer sur un fichier audio Internet depuis le menu de démarrage, de charger un CD ou de se caler sur une Web-radio, pour que le Media Player Windows se lance automatiquement et gère cette tâche. Certes, Real a noué des alliances avec cinq des sept plus gros fabricants de PC, qui ont depuis équipé en série leurs appareils de son logiciel de lecture. Reste que depuis les écrans et menus Windows XP, quand bien même l'option Real est proposée, l'accès au Media Player Microsoft demeure plus aisé pour l'utilisateur.

Une opération dans laquelle les détracteurs de Microsoft pourraient voir une reproduction de l'assaut redoutable déjà lancé contre Netscape Communications, pionnier du navigateur Internet. Sous la menace de Netscape, Microsoft a intégré son navigateur à Windows sans coût supplémentaire, pour graduellement prendre la tête du marché. A l'arrivée, Netscape dépose les armes et se cède à America Online. Résultat de cette pirouette de Microsoft : un procès antitrust qui fait date.

Aujourd'hui, les agissements du géant autour de son logiciel de transmission en continu sont aussi dans le collimateur des juristes du gouvernement. Si l'Etat ne prend pas des mesures immédiates, avertissent les ennemis du géant, Microsoft s'adjugera un monopole supplémentaire. *« Il exercerait un triple contrôle : d'une part sur l'outil de numérisation de la musique, d'autre part sur l'outil de lecture de la musique numérisée et enfin sur les droits d'exploitation »*, prévient Kenneth B. Lerer, directeur général adjoint d'AOL Time Warner.

Pour Rob Glaser, ex-cadre de Microsoft, triompher de celui qui fut un temps son mentor, Bill Gates, apparaît comme un défi avant tout personnel. Glaser, qui par le passé a plus d'une fois tenu tête au géant, ne voit pas aujourd'hui dans Windows XP une menace foncièrement différente des tentatives préalables de Microsoft pour déloger Real. S'ajoutent à tout cela les récentes décisions rendues en cour d'appel, dont il ressort que Microsoft aurait enfreint les législations antitrust en empêchant certains fabricants d'ordinateurs d'inclure dans Windows le logiciel de son rival. Dans ces conditions, Rob Glaser estime avoir toutes ses chances. *« Du jour où les jugements en appel ont interdit la création de tels cartels, la dynamique a changé »*, souligne-t-il.

Rare entreprise à avoir engagé une concurrence frontale avec Microsoft, Real n'en maintient pas moins sa suprématie. Selon une étude de Nielsen/NetRatings, le nombre d'utilisateurs de PC ayant eu recours en juillet dernier au logiciel Real pour la lecture de fichiers audio et vidéo Internet est plus de deux fois supérieur au score réalisé par le produit concurrent de Microsoft. Au total, 215 millions d'utilisateurs dans le monde ont souscrit à l'usage de RealPlayer.

Atout supplémentaire : les sites Internet qui souhaiteraient basculer vers la technologie Microsoft devraient engager des frais supplémentaires, plus de la moitié des fichiers diffusés sur la Toile l'étant au format Real. Un avis partagé par une large majorité d'analystes. *« Real domine le secteur du streaming media* [transmission multimédia en continu] », confirme Seamus McAteer, chez Jupiter Media Metrix.

Glaser a néanmoins conscience qu'à terme Microsoft a les moyens de le vaincre s'il s'avère que le champ de bataille doit être le bureau des PC. D'où les nouvelles offres Real, destinées à éviter d'aller au casse-pipe. *« Pour battre un Bobby Fischer, mieux vaut trouver autre chose que les échecs »*, observe Glaser. On attend pour cet automne un RealPlayer inédit, alliant à la technologie de lecture de contenu multimédia celle de Real Jukebox, un programme permettant à l'utilisateur de stocker et localiser ses fichiers audio et vidéo préférés.

En parallèle, Rob Glaser s'efforce de transformer Real en société de diffusion multimédia. A l'automne dernier, il avait présenté GoldPass, un forfait proposant à l'abonné, outre un lecteur multimédia « gonflé », l'accès à un vaste choix de fichiers audio, de vidéos diffusées vingt-quatre heures sur vingt-quatre de « Big Brother », l'émission vérité de CBS [sorte de « Loft Story » américain], et enfin de retransmissions en direct de rencontres de base-ball. Un service qui, malgré un coût mensuel de 9,95 dollars (10,94 euros), compte d'ores et déjà plus de 300 000 abonnés. Est également annoncé pour cet automne le lancement de MusicNet, un service de musique en ligne sur abonnement qui, grâce à la technologie Real, permettra l'accès au catalogue audio de ses trois partenaires : AOL Time Warner, EMI et Bertelsmann.

En dix ans chez Microsoft, Glaser a énormément appris sous la houlette de Gates. Et si certains de ses amis soutiennent qu'il recherche toujours la reconnaissance de son ex-boss, Glaser est déterminé à montrer au patron de Microsoft qui fait la loi dans le domaine de la diffusion de médias. Difficile de ranger sous un stéréotype cet homme singulier, capable d'un comportement exquis aussi bien qu'irascible. Rob Glaser est un mélange peu ordinaire d'ultralibéralisme et de bonne âme.

Dès le plus jeune âge, Glaser reçoit une éducation qui l'éveille à la conscience des questions sociales. Fils de militants, il distribue à douze ans des tracts de soutien au boycott du raisin, à l'appel des United Farm Workers. Ses parents l'inscrivent à la Ethical Culture Fieldston School de Riverdale (Etat de New York), un établissement dont, de la maternelle à la terminale, le programme est imprégné d'humanisme. Un cursus qui le mène jusqu'à l'université Yale, où il entre en 1979. Gauchiste militant le jour, il met sa casquette de mordu d'informatique sitôt la nuit tombée. Glaser travaille d'arrache-pied à bâtir une petite entreprise de jeux vidéo. Il ressort tout de même de Yale bardé de diplômes : deux licences, une d'informatique et l'autre d'économie, assorties d'une maîtrise, également d'économie.

Fidèle à lui-même, il choisit pour son parcours professionnel le chemin le moins fréquenté. Ses diplômes en poche, il hésite entre diverses options : s'inscrire en troisième cycle, signer chez Hewlett Packard, valeur bien établie des technologies, ou bien encore intégrer une entreprise de logiciels peu connue de Seattle nommée Microsoft. Aucun de ses amis n'anticipe ce dernier choix, cependant Glaser leur vante MS-DOS, le logiciel mis au point par Microsoft pour équiper n'importe quel PC. Chaque nouvel ordinateur personnel vendu, leur explique-t-il, grossit les gains de cette société. Il a le profil type du salarié Microsoft : brillant et fonceur, et finit vice-président au groupe des systèmes multimédia.

Après une décennie chez Microsoft, Rob Glaser est prêt à monter son entreprise. À l'automne 1993, il s'allie à son compère d'université Halperin. Le tandem voit grand et décide de créer une société de diffusion multimédia à vocation culturelle. Mais, ils le comprennent très vite, c'est moins le projet en lui-même que la technologie sur laquelle il s'adosse qui permettra de lever des capitaux.

D'emblée, Glaser identifie en Microsoft un ennemi potentiel. Mais il s'efforce de temporiser. En 1996, Real noue un partenariat avec Microsoft, qui distribuera RealAudio Player avec chaque exemplaire de son navigateur Internet Explorer. Moins d'un an plus tard, ayant saisi tout le potentiel de la diffusion de médias, Microsoft pose 75 millions de dollars (82,5 millions d'euros) sur la table pour racheter Vxtreme, concurrent de Real. Sans perdre un instant, Glaser persuade Microsoft de signer un contrat de licence pour un montant de 30 millions de dollars (33 millions d'euros). Le géant pourra ainsi exploiter la technologie Real, et l'inclure, parallèlement à son propre produit, dans le Media Player Windows. Tôt ou tard, estime Glaser, Microsoft finirait bien par lancer l'offensive. Mais plus cette échéance serait différée, plus les chances de survie de Real seraient grandes. Il n'empêche : à l'été 1998, les hostilités font rage. Des rapports qui remontent à Glaser stipulent que la dernière version du Media Player Windows remplacerait, voire neutraliserait le logiciel de lecture Real.

PARTENARIAT OU RACHAT ?

Aujourd'hui, au seuil de la bataille, Glaser bénéficie de l'appui sans faille du gouvernement. Selon Glaser, depuis la décision rendue par la cour d'appel, les fabricants d'ordinateurs se montrent moins réticents à installer dans leurs PC le logiciel Real, même si aucune alliance concrète n'a été nouée à ce jour. Des partenariats potentiellement décisifs pour Glaser s'il veut éviter un retournement de tendance en faveur de Microsoft. Il serait en outre particulièrement inopportun pour Real de s'affaiblir dans ce secteur aujourd'hui. Car, même si les hauts débits tardent à se développer, retardant la croissance de Real, les promesses de la diffusion de contenu audio et vidéo sur Internet commencent tout juste à se concrétiser. *« Ils disposent de la meilleure planche de surf, et ce sont de grands surfeurs. Mais ils demeurent en attente de la vague »*, explique Michael Stanek, analyste chez Lehman Brothers. Laquelle ne devrait pas venir avant deux ou trois ans, au mieux, ce qui laisse à Microsoft d'autant plus de temps pour se renforcer. Peut-être n'a-t-il pratiquement aucune chance d'y arriver.

Dans un contexte d'économie vacillante et face à la pression mise par Microsoft, Rob Glaser se trouve aujourd'hui confronté au défi majeur de son existence. En mettant les choses au pire, il restera toujours la solution de la tactique Netscape : se tourner vers AOL en vue d'un possible rachat. Mais Glaser ne réussit jamais autant que lorsque l'équipe d'en face le sous-estime.

Jay Greene, avec Steve Hamm à New York et Jack Ewing à Francfort

BRIAN SMALE

Rob Glaser est le pionnier de la technologie du streaming media.

Geekcorps fait de l'humanitaire high-tech

Ethan Zuckerman a fondé son ONG pour initier les pays en développement aux nouvelles technologies

FILS d'un avocat new-yorkais spécialisé dans l'assistance judiciaire, Ethan Zuckerman a toujours eu un sens social profond. Lorsqu'il était élève à la Wooster High School de Lanesboro (Massachusets), Zuckerman a suivi un cours intitulé « aide-toi toi-même » (self-help), dans lequel il devait passer balai et serpillière tous les jours dans les couloirs. Et même après être devenu millionnaire en tant qu'employé n°4 du portail Web Tripod, Ethan Zuckerman n'a pas voulu devenir un créateur de start-up narcissique parmi tant d'autres, collectionnant les signes extérieurs de richesse. *« J'ai une certaine pitié pour eux. Ils doivent vraiment vivre dans un monde étriqué »*, soupire-t-il.

Aussi, début 1999, il a investi une partie du produit de la vente de Tripod à Lycos pour fonder Geekcorps – organisation à but non lucratif de *« génies de l'informatique »* qui font partager leur savoir dans les nouvelles technologies aux petites entreprises des pays en développement. Mais Zuckerman s'est aperçu depuis qu'il n'est pas toujours facile de bien faire en faisant le bien. Après avoir épuisé la plus grande partie des 300 000 dollars sortis de sa poche pour fonder Geekcorps et envoyé seulement 14 bénévoles à l'étranger en deux ans, Zuckerman a fini par accepter, le 13 août 2001, une fusion entre Geekcorps et l'IESC (International Executive Service Corps), agence à but non lucratif basée à Stamford (Connecticut), qui envoie à l'étranger des hommes d'affaires à la retraite.

« Cette fusion est vraiment gagnante-gagnante », selon Hobart Gardiner, cadre dirigeant de l'IESC. Zuckerman espère qu'elle lui permettra de trouver des projets pour son réservoir de mille samaritains de la technologie et qu'elle encouragera des entreprises, plutôt pingres à débloquer des fonds. Forte de 22 millions de dollars de contrats passés avec l'organisme fédéral Agence américaine pour le développement international et, à ce jour, de plus de 200 bénévoles en action dans 27 pays, l'IESC pourrait bien apporter les contacts et le réseau de financement que Geekcorps n'a pas pu constituer seule.

Et à voir le profil de la plupart des bénévoles de l'IESC – âge moyen de 62 ans et manque de connaissances en informatique –, Zuckerman et ses supporters comptent que Geekcorps saura apporter les compétences technologiques indispensables aux jeunes entreprises des nations cherchant à relever le défi technologique comme la Roumanie et l'Egypte. De quoi faire de IESC-Geekcorps une ONG leader dans le développement international. Cependant, Zuckerman et ses amis reconnaissent volontiers que Geekcorps et IESC forment un drôle de couple. *« C'est une fusion de jeunes branchés et de vieilles branches »*, plaisante Dick Sabot, président de Geekcorps. Plaisanterie mise à part, on ne sait pas trop si la fusion est un coup de maître pour assurer la survie de Geekcorps, ou un choc de générations qui sera vite intenable.

Parti en camp de vacances *« à thème informatique »* dès l'âge de huit ans, propriétaire d'un Commodore (l'un des premiers ordinateurs personnels) à onze ans, Zuckerman est persuadé que le PC est un outil qui peut changer le monde. C'est pour ça qu'il a fait partie du projet Tripod, une communauté hébergeant des pages perso et permettant l'échange de tuyaux et logiciels entre fans du Net, avant même qu'il ne devienne une entreprise et alors qu'il n'avait pas terminé ses études.

Chez Tripod, Zuckerman joua différents rôles en fonction des besoins de la société – tour à tour architecte en chef, directeur de recherche, et responsable du développement commercial. *« C'était mon joker »*, commente Bo Peabody, fondateur de Tripod.

Au moment de son rachat par Lycos en 1998 – au prix fort de 58 millions de dollars –, Tripod est l'un des dix sites les plus populaires sur le Net. Mais la stratégie de consolidation d'un empire de Lycos ne stimule pas assez l'esprit d'entreprise naturel de Zuckerman. *« Je savais que Lycos était une trop grosse boîte pour moi »*, ajoute-t-il. Vers la fin 1998, quand l'action Lycos est passée de 10 à plus de 50 dollars, Zuckerman vendit sa part pour la somme rondelette de 2,5 millions de dollars.

Aujourd'hui, alors que son aventure avec Geekcorps semblait moins fructueuse que celle avec Tripod, la fusion avec l'IESC a redonné l'espoir à Zuckerman de réaliser son rêve – et d'obtenir des fonds de sociétés comme Intel et Microsoft. *« Geekcorps a besoin d'être sur le terrain dans quatre ou cinq pays, et d'y avoir au moins cent personnes sur place par an, pour prétendre à une vraie compétence en matière de transfert de technologies »*, affirme-t-il. Zuckerman veut convaincre les grands groupes high-tech que leur intérêt est de contribuer à une plus large utilisation du Net par les pays en voie de développement. *« Si vous êtes une société comme Intel, il vous faut la Chine, l'Inde et l'Afrique en ligne pour maintenir vos taux de croissance »*, estime-t-il.

Brian Grow

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne et Danièle O'Nill/Corporate Editions.

interactif.lemonde.fr/neteconomie

RÉSEAUX LOCAUX. La mise en place des technologies de réseaux sans fil dans la vie quotidienne prendra du temps. Mais elle changera considérablement les habitudes d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le déploiement de ces réseaux pourrait toutefois mettre en péril celui de la coûteuse « troisième génération » de téléphonie mobile.

La vie sans fil

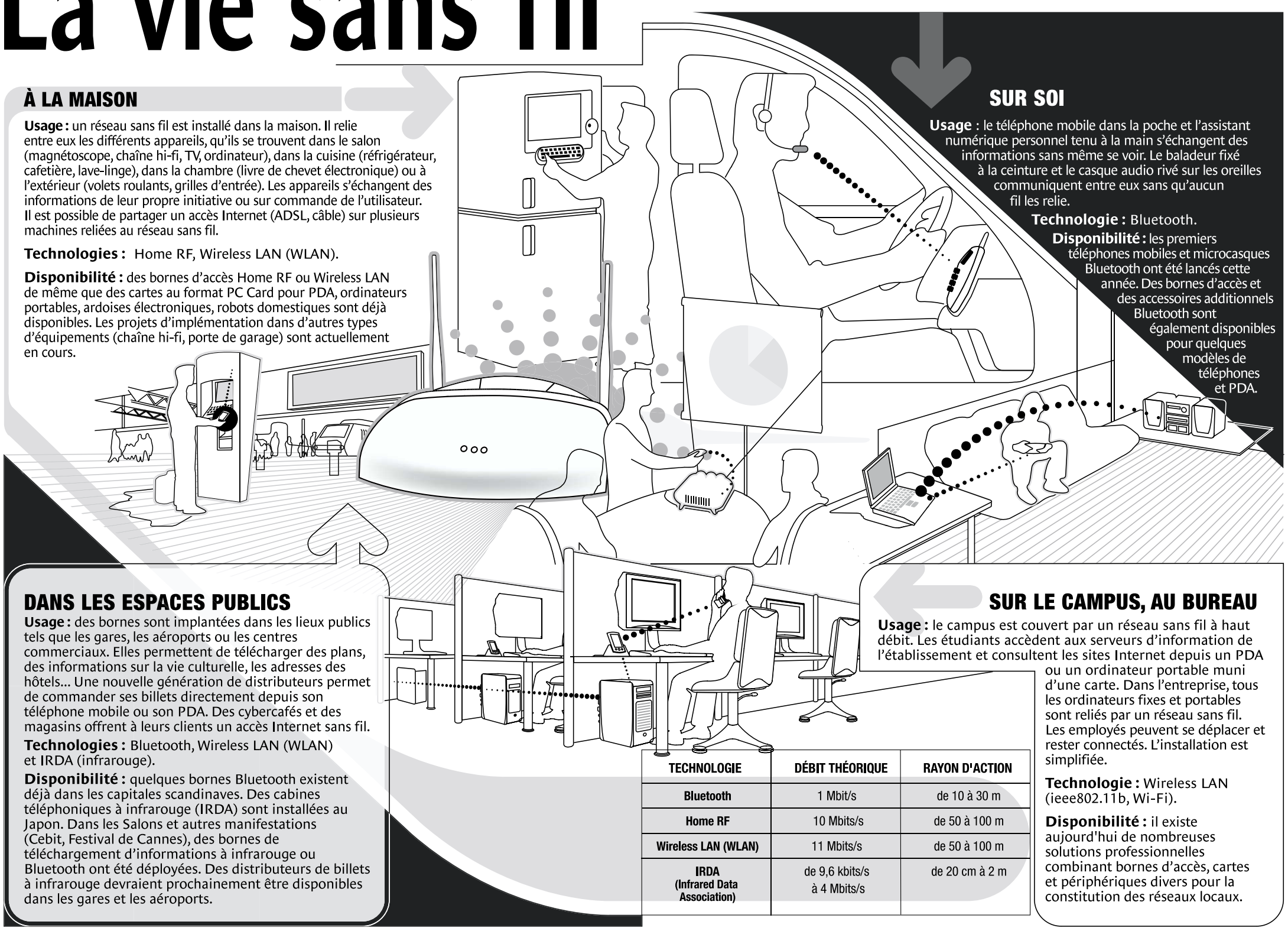

À LA MAISON

Usage : un réseau sans fil est installé dans la maison. Il relie entre eux les différents appareils, qu'ils se trouvent dans le salon (magnétoscope, chaîne hi-fi, TV, ordinateur), dans la cuisine (réfrigérateur, cafetière, lave-linge), dans la chambre (livre de chevet électronique) ou à l'extérieur (volets roulants, grilles d'entrée). Les appareils s'échangent des informations de leur propre initiative ou sur commande de l'utilisateur. Il est possible de partager un accès Internet (ADSL, câble) sur plusieurs machines reliées au réseau sans fil.

Technologies : Home RF, Wireless LAN (WLAN).

Disponibilité : des bornes d'accès Home RF ou Wireless LAN de même que des cartes au format PC Card pour PDA, ordinateurs portables, ardoises électroniques, robots domestiques sont déjà disponibles. Les projets d'implémentation dans d'autres types d'équipements (chaîne hi-fi, porte de garage) sont actuellement en cours.

SUR SOI

Usage : le téléphone mobile dans la poche et l'assistant numérique personnel tenu à la main s'échangent des informations sans même se voir. Le baladeur fixé à la ceinture et le casque audio rivé sur les oreilles communiquent entre eux sans qu'aucun fil les relie.

Technologie : Bluetooth.

Disponibilité : les premiers téléphones mobiles et microcasques Bluetooth ont été lancés cette année. Des bornes d'accès et des accessoires additionnels Bluetooth sont également disponibles pour quelques modèles de téléphones et PDA.

DANS LES ESPACES PUBLICS

Usage : des bornes sont implantées dans les lieux publics tels que les gares, les aéroports ou les centres commerciaux. Elles permettent de télécharger des plans, des informations sur la vie culturelle, les adresses des hôtels... Une nouvelle génération de distributeurs permet de commander ses billets directement depuis son téléphone mobile ou son PDA. Des cybercafés et des magasins offrent à leurs clients un accès Internet sans fil.

Technologies : Bluetooth, Wireless LAN (WLAN) et IRDA (infrarouge).

Disponibilité : quelques bornes Bluetooth existent déjà dans les capitales scandinaves. Des cabines téléphoniques à infrarouge (IRDA) sont installées au Japon. Dans les Salons et autres manifestations (Cebit, Festival de Cannes), des bornes de téléchargement d'informations à infrarouge ou Bluetooth ont été déployées. Des distributeurs de billets à infrarouge devraient prochainement être disponibles dans les gares et les aéroports.

TECHNOLOGIE	DÉBIT THÉORIQUE	RAYON D'ACTION
Bluetooth	1 Mbit/s	de 10 à 30 m
Home RF	10 Mbits/s	de 50 à 100 m
Wireless LAN (WLAN)	11 Mbits/s	de 50 à 100 m
IRDA (Infrared Data Association)	de 9,6 kbits/s à 4 Mbits/s	de 20 cm à 2 m

SUR LE CAMPUS, AU BUREAU

Usage : le campus est couvert par un réseau sans fil à haut débit. Les étudiants accèdent aux serveurs d'information de l'établissement et consultent les sites Internet depuis un PDA ou un ordinateur portable muni d'une carte. Dans l'entreprise, tous les ordinateurs fixes et portables sont reliés par un réseau sans fil. Les employés peuvent se déplacer et rester connectés. L'installation est simplifiée.

Technologie : Wireless LAN (ieee802.11b, Wi-Fi).

Disponibilité : il existe aujourd'hui de nombreuses solutions professionnelles combinant bornes d'accès, cartes et périphériques divers pour la constitution des réseaux locaux.

DOCUMENTATION : KARINE POUPÉE. ILLUSTRATION : DIDAPIX

La bataille des normes a commencé

Trois protocoles se disputent le marché des échanges de données sans fil

TROIS CENT CINQUANTE exposants étaient présents à San Diego (Californie) pour la session 2001 du CTIA Wireless IT, du 10 au 13 septembre 2001. Un chiffre qui montre que pour les acteurs de l'électronique et des télécommunications, passer à côté de la vague du « sans-fil » serait une erreur. Cette mode, dont les vedettes ont pour nom Bluetooth, Wi-fi et Home RF, regroupe les technologies utilisant des fréquences aux alentours de 2,4 GHz , jusque-là réservées aux applications médicales et scientifiques. Elles ont pour vocation de permettre l'échange de données dans un réseau personnel (Personal Area Network, PAN) ou local (Local Area Network, LAN). Le CTIA Wireless était l'occasion de faire le point sur les technologies en présence.

■ BLUETOOTH

La norme Bluetooth est née des recherches d'un groupe d'étude qui compte 2 491 membres. Elles ont été initiées chez Ericsson en 1994, avant que d'autres constructeurs ne se joignent au projet. On compte parmi eux 3Com, IBM, Intel, Lucent Technologies, Microsoft, Motorola, Nokia et Toshiba. Bluetooth est une technologie de moyen débit (720 kbits/s), bon marché et se distinguant par basse consommation énergétique. Elle agit dans un rayon de 10 à 30 m et ses composants, de petite taille, peuvent être insérés dans des équipements fixes ou mobiles. Le principal atout de Bluetooth réside dans la possibilité de créer un réseau *« voix et données »* sur soi et autour de soi : entre le téléphone dans la poche, la montre au poignet, le casque audio sur l'oreille, le PDA dans la main et l'ordinateur de bureau. Jusqu'à 7 appareils peuvent ainsi être en communication simultanée. Et un piconet, c'est-à-dire un très petit réseau, peut en contenir jusqu'à 255 en veille.

Si Bluetooth est sans conteste la technologie sans fil la plus mobile, elle trouve aussi sa place au sein du foyer, dans la voiture et les espaces public (hôtels, aéroports, gares, trains). Plusieurs centaines de produits intègrent aujourd'hui cette technologie. Et l'on compte parmi eux quelques mobiles, des modules pour assistants personnels numériques, des cartes pour PC, des bornes d'accès, des ordinateurs portables, des micro-casques et plusieurs caméscopes Sony.

■ WI-FI

Connue sous le nom de Wi-fi (Wireless Fidelity), la deuxième technologie sans fil vedette du CTIA Wireless IT est fondée sur une norme de l'Institut d'ingénierie électrique et électronique. Adoptée en 1999, cette norme a permis à Wi-fi de connaître un déploiement rapide en 2000, alors que le prix des composants était à la baisse. Aujourd'hui Wi-fi est défendue par une alliance d'environ 104 compagnies créée en août 1999. Baptisée Alliance pour la compatibilité de l'Ethernet sans fil (Weca), elle regroupe notamment 3 Com, Aironet, Intersil, Lucent Technologies, Nokia et Symbol Technologies. Sony, Compaq, Siemens, Toshiba, Nec, et Fujitsu s'y sont récemment adjointes.

Cet engouement rapide n'a rien de surprenant. Car Wi-fi permet de créer de véritables réseaux locaux sécurisés capables d'accueillir plusieurs centaines d'utilisateurs avec un débit de 11 Mbits/s. Le rayon d'action est de 50 à 100 m par relais et l'itinérance est un autre point fort de Wi-fi. Elle permet d'étendre son rayon d'action en ajoutant simplement des bornes d'accès. A l'instar de Bluetooth, cette norme autorise la communication directe « peer to peer » entre deux appareils équipés. Ce qui élargit son champ applicatif et compense une consommation plus importante ainsi qu'une intégration moins aisée dans les objets de petite taille que la technologie Bluetooth. Mais si Wi-fi visait d'abord les entreprises, elle ne s'interdit plus de pénétrer dans les foyers ou d'envahir la sphère publique. Quelque 160 produits ont ainsi intégré la technologie Wi-fi, sans que la diversité soit au rendez-vous. On ne compte en effet que des bornes d'accès, des cartes pour notebooks et assistants numériques personnels ainsi que des interfaces pour ordinateurs de bureau. Le plus connu de ces produits n'est autre que l'Airport d'Apple.

■ HOME RF

Dernière dans cette liste de nouvelles technologies sans fil, Home RF est davantage tournée vers la sphère privée. En 1998, ses pères fondateurs étaient peu nombreux mais puissants. Il s'agissait de Compaq, Hewlett-Packard, IBM, Intel et Microsoft. Du coup, la famille s'est agrandie. Et ce malgré le départ brutal d'Intel, parti rejoindre le clan d'en face, celui de Bluetooth. Home RF compte aujourd'hui une cinquantaine de soutiens parmi lesquels figurent Siemens (également membre de Weca) et Motorola.

Home RF n'est ni plus ni moins qu'une combinaisons des normes ayant donné naissance à Wi-fi avec celles du téléphone DECT (Digital Enhanced Cordless Phone). Ce qui confère à Home RF un avantage non négligeable face à Wi-fi puisque cette technologie permet de transporter indifféremment voix et données dans un rayon de 100 m avec un débit de 10 Mbits/s.

Simplicité d'usage, souplesse d'utilisation, tels sont les arguments des défenseurs de cette technologie. Même si, à ce jour, seuls une dizaine de produits existent, principalement des interfaces pour PC de bureau et portables. D'autres appareils sont cependant en voie de certification, comme un élément de chaîne hi-fi capable de recevoir et d'interpréter des fichiers musicaux en provenance directe du PC ou encore un ensemble base et combinés téléphoniques.

Si les trois technologies semblent poursuivre leur chemin, il n'est pas exclu que leur cohabitation crée quelques interférences. La bataille du « sans-fil » s'annonce longue et, pour l'heure, aucune des trois normes ne semble s'imposer.

Karyn Poupée

Concurrencer la 3G ?

C'EST un concurrent d'autant plus redoutable que personne n'y avait sérieusement songé. Pourtant, aujourd'hui, tous les opérateurs se posent la question. Le réseau sans fil local (Wireless LAN) va-t-il marcher sur les plates-bandes de la téléphonie mobile de troisième génération, la fameuse 3G ? Ceux qui ont acquis une coûteuse licence UMTS – l'une des options 3G – n'ont en effet aucunement l'intention de se laisser déposséder de leur clientèle. Les autres étudient toute solution qui leur permettrait d'offrir des services proches de la 3G, notamment une connexion permanente haut débit, sans en payer le coût.

De quoi s'agit-il donc ? Imaginons un aéroport, une gare, un hôtel, un campus ou un café équipé d'un réseau sans fil local à haut débit. Ouvert au public, il serait lui-même relié à Internet par une fibre optique à très haut débit et garantirait un débit stable à 11 Mbits/s. Quel intérêt aurait alors le passager en transit, l'étudiant ou le client à utiliser son téléphone mobile pour consulter le Web à un débit théorique non garanti de 384 kbits/s ? Pratiquement aucun, même si le débit de la téléphonie mobile devrait à terme atteindre les 2 Mbits/s.

Tous les espoirs comme les inquiétudes des opérateurs viennent de ce constat. Et la zone de couverture limitée des réseaux sans fil locaux n'est pas même un handicap. Ces réseaux sont en effet installés dans des lieux où le taux d'utilisation des services en ligne promet d'être parmi les plus importants.

Les opérateurs ont donc pris conscience du fait qu'il existait là un marché à ne pas rater. C'est ainsi que certains ont commencé à tisser leur toile autour des technologies sans fil, à l'instar du fournisseur d'accès à Internet américain Get2Net. Il a en effet équipé les aéroports new-yorkais d'un réseau de bornes Wi-fi. L'opérateur Telefonica a fait de même pour l'hôtel Four Seasons de Munich, avant d'élargir cette offre à d'autres établissements. Les constructeurs de terminaux mobiles s'attachent, quant à eux, aux solutions techniques qui permettraient à un même utilisateur d'accéder indifféremment à plusieurs types de réseaux et de passer de l'un à l'autre sans rupture et sans changer de matériel. Ericsson, Transat Technologie ou Sonera avec Nokia ont ainsi récemment montré la faisabilité de telles solutions.

Pourtant, les opérateurs de téléphonie mobile sont sans doute les mieux placés pour profiter du marché en devenir des réseaux sans fil locaux. Ils disposent en effet d'un parc de clients, maîtrisent la facturation, et peuvent jouer la complémentarité entre infrastructures mobiles et points d'accès locaux Bluetooth ou Wi-fi. Reste à trouver la stratégie et à déployer les solutions techniques qui assurent une simplicité d'usage et garantissent la sécurité. Tout en nouant des partenariats pour implanter les équipements dans les lieux stratégiques et en veillant à ne pas totalement cannibaliser la 3 G.

K. P.

interactif.lemonde.fr/technologie

Les nouveaux gladiateurs

Les robots seront peut-être les stars de nos futures soirées télévisées

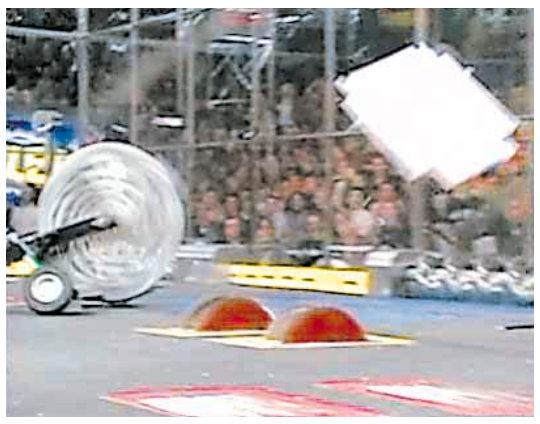

WWW.ROBOTCOMBAT.COM

Les robots de combat se battent dans une arène truffée de pièges.

ILS S'APPELLENT Diesector, Raptor ou Red Scorpion. Ils sont faits d'acier et d'électronique, et n'ont qu'une vocation : détruire. « Ils », ce sont les *battlebots*, ou robots de combat. Conçues par des amateurs passionnés, ces machines pas comme les autres font l'objet d'un fort engouement, notamment outre-Atlantique. A la différence des robots domestiques type Aïbo, ces monstres télécommandés s'affrontent dans des combats organisés par des entreprises spécialisées. Pour le plus grand plaisir des spectateurs qui, sur place ou devant leur télévision, assistent à ces combats de métal. Battlebots Inc, créée par deux roboticiens amateurs, Trey Roski et Greg Munson, est l'une de ces entreprises. Depuis 1999, elle organise avec succès des tournois réguliers, retransmis sur plusieurs chaînes de télévision aux Etats-Unis (Comedy Central), en Grande-Bretagne (BBC 2) ou en Nouvelle-Zélande (Prime TV). En prime time qui plus est.

Pas moins de 650 robots participaient à la dernière compétition Battlebots, organisée entre mai et août 2001. Rangées en plusieurs catégories – de « poids légers » (moins de 30 kg) à « super-poids lourds » (jusqu'à 170 kg), les machines rivalisent d'ingéniosité pour s'assurer la victoire. Dotées de roues, de chenilles ou de multiples pattes mimant des insectes, toutes possèdent au moins une arme. Scies circulaires, dagues pneumatiques ou autres pistons « écraseurs » sont quelques-unes des solutions imaginées pour infliger, dans les plus brefs délais, des « blessures » fatales aux autres machines.

Les combats se déroulent selon un rituel bien précis. Les soldats prennent place dans « l'arène », une vaste cage métallique conçue, selon les organisateurs *« pour assurer le maximum de sécurité à l'extérieur et la plus grande torture à l'intérieur »*. Dans les faits, la cage est truffée de pièges passifs, notamment des pieux en acier, ou à déclenchement aléatoire comme des vérins pneumatiques ou des scies circulaires surgissant du sol.

Jason « Dante » Bardis, trente ans, est ingénieur et chercheur en ingénierie mécanique en Californie. C'est lui qui a remporté l'édition 2001 de la compétition. Passionné de robots depuis son plus jeune âge, il a créé Infernolab, une entreprise unipersonnelle dédiée à la fabrication de robots de combat. *« Tout a commencé comme un hobby, mais c'est devenu mon deuxième travail »*, explique-t-il. Participant à de nombreuses compétitions depuis plus de cinq ans, il savoure sa victoire. *« J'étais tellement ému que j'ai mis plusieurs mois à réaliser »*, se souvient-il.

A l'image de Jason Bardis, tous les artisans roboticiens, férus de mécanique et d'électronique, consacrent l'essentiel de leur temps libre à la confection de machines complexes. *« Battlebots a toujours été un endroit privilégié pour les ingénieurs, les programmeurs ou les scientifiques »*, estime Greg Munson, le président de l'entreprise. Parfois aidés par des sponsors qui, comme en Formule 1, peuvent placer des autocollants publicitaires sur les robots, ils imaginent des engins qui deviendront, peut-être, les héros d'un combat mécanique.

Pour iconoclastes qu'ils puissent paraître, les combats de robots sont une activité sérieuse. Chez Battlebots, on fait du business, et même du show-business. *« L'apparence extérieure des robots doit refléter l'image d'une activité sportive propre bien qu'agressive »*, précise l'un des responsables, rappelant au passage que les robots doivent être *« convenables »* pour la télévision, et les publicités qu'ils affichent *« de bon goût »*. Rien n'est donc laissé au hasard et surtout pas le modèle économique. *« Les revenus que je tire de mes robots sont devenus supérieurs à mon salaire »*, estime Jason D. Bardis. Si Battlebots perçoit des royalties des chaînes TV, les produits dérivés font partie des plans de l'entreprise pour son développement. En août dernier, la première gamme de jouets Battlebots, reproduisant en miniature les robots réels, a ainsi vu le jour. Et des accords de licence ont déjà été signés, destinés à la création de jeux vidéo bientôt disponibles sur les consoles Nintendo.

Le combat de robots a donc un réel potentiel commercial. Robot Wars, l'un des concurrents de Battlebots, diffuse déjà ses combats sur dix-sept chaînes télévisées mondiales, aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. De plus, l'entrée probable des grandes entreprises comme Sony ou Honda dans la compétition vont sans doute amplifier le mouvement. Le consortium américain Robot-Price propose ainsi une récompense à qui mettra au point un robot autonome et anthropomorphique, évoluant sur deux jambes, capable de se mesurer aux machines télécommandées de Battlebots ou Robot Wars. Une somme globale de plusieurs millions de dollars – un million dès cette année, deux à partir de 2002 – pourrait donc être empochée par les créateurs de cet ultime cyber-gladiateur.

En France, l'une des principales compétitions de robots est la Coupe française de robotique, organisée chaque année par l'émission « E = M6 » et l'ANSTJ (Association nationale des sciences et techniques pour la jeunesse). Les robots doivent y être autonomes et s'affrontent en général sur des parcours imposés où ils doivent effectuer certaines actions (crever des ballons ou placer des drapeaux à des endroits précis). La Coupe n'a donné qu'une seule fois l'occasion d'affrontements directs entre robots, en 1994, via un tournoi de sumos. Pour l'instant, aucune compétition télévisée n'est prévue en France. Mais il y a fort à parier que, si les combats de robots prouvent qu'ils ne sont pas une mode passagère, les télévisions françaises s'intéresseront de près à ces drôles de machines.

Cyril Fievet

■ **www.battlebots.com**
■ **www.botbash.com**
■ **robotwars.com**
■ **www.sinerobotics.com/sumo**
■ **www.infernolab.com**
■ **www.robo-prize.com**

Sécurité : le troisième œil

L'ophtalmologiste

L'iris de l'œil permet une identification très précise des personnes. Après une capture photographique à une distance de 2 à 10 cm, chaque point caractéristique (terme technique : minutie) de l'iris est crypté et reconnu par l'Iris Acess 3000 de LG Electronics. Le système est composé d'une caméra reliée à un PC et d'une station de vérification. Le nombre de minuties retenues par le lecteur est de l'ordre de 250 dans chaque œil ! Prix envisagé : 50 000 F (7 620 €). Disponibilité prévue : automne 2001.
■ **www.lg.com**

Le bijou

Avec le système portable Opass de Plexa, il n'est plus nécessaire d'insérer une carte magnétique pour entrer dans des lieux. Identifié par un lecteur fixé au mur, ce « badge » original à radiofréquence, doté d'une puce capable de générer 500 milliards de codes, comporte un clavier à 16 touches permettant l'insertion de codes numériques personnels. L'Opass est disponible en trois modèles, selon la portée de lecture : 30 cm, 60 cm (le plus usité) et 90 cm. Prix : 6 000 F (915 €).
■ **www.plexa.com**

La voyante

Capable de mémoriser jusqu'à 32 000 mains, le lecteur de contrôle d'accès à des locaux HandPass-ZX 50 de Zalix lit votre main... pour vous reconnaître. Avec une minicaméra et un logiciel intégrés, il examine la morphologie de l'organe en 3 D : longueur, largeur et écartement des doigts. Prix : environ 22 000 F (3 350 €).
■ **www.zalix.fr**

Le pratique

Finis les codes et mots de passe pour accéder à votre PC. Vous connectez le Taktook (port parallèle ou USB) et enregistrez au moins deux doigts (vous n'êtes pas à l'abri d'une coupure ou d'une brûlure !) dans le logiciel. Ce lecteur identifie une EDR (empreinte digitale réduite), soit 80 points caractéristiques, sans mémoriser des images pour réduire la taille mémoire. Prix : environ 1 800 F (280 €).
■ **www.zalix.fr**

L'intégré

Conçu pour une identification sans mot de passe, le clavier FingerTIP ID Board de Cherry est équipé d'un lecteur d'empreintes digitales, d'un lecteur de cartes à mémoire et de trois ports USB. La carte amovible stocke les empreintes, ce qui évite la création d'une base de données dans le PC. Prix : 1 900 F (289,65 €).
■ **www.cherry.fr**

Une sélection d'Agnès Batifoulier

Les jeux sportifs s'installent sur la PS2

Avec Gran Turismo 3 et NBA Street, la PlayStation 2 se dote de deux titres musclés

SONY

ELECTRONIC ARTS

VOILÀ Gran Turismo 3. Peu de jeux peuvent se vanter d'avoir été autant attendus que cette simulation de voiture pour PlayStation 2. Longtemps annoncé, souvent repoussé, GT 3 est enfin disponible depuis le mois de juillet pour le plus grand bonheur de Sony, qui mise d'énormes espoirs sur ce titre pour relancer les ventes de sa console et pour celui des joueurs qui y voient la promesse de nombreuses heures de courses débridées. S'il ne fait presque pas de doutes que le jeu sera un succès un peu partout dans le monde (100 000 exemplaires ont été vendus en France la première semaine), pas sûr pour autant que Gran Turismo 3 soit LE jeu que tout le monde attendait sur PS2.

Non pas que GT 3 soit un mauvais produit. Au contraire même. Il s'agit là de ce qui se fait de mieux en matière de courses automobiles sur console. Le réalisme est proprement stupéfiant, les détails particulièrement soignés et le joueur a parfois du mal à se dire qu'il est en face d'un jeu et non d'une retransmission télévisée. Surtout s'il possède un volant à retour de force et un jeu de pédales qui rendent encore plus intéressantes les compétitions.

Reste que GT 3 n'est qu'un énième jeu de voitures et qu'il souffre, surtout lors des premières courses en mode Gran Turismo, d'un manque de rapidité assez frustrant. Le jeu aurait aussi gagné en intensité et en émotion si les développeurs y avaient ajouté une petite touche de fantaisie.

Pour les amoureux de sports moins académiques, Electronic Arts offre une solution de rattrapage avec NBA Street. Développé dans le même état d'esprit – et par la même équipe – que le célèbre SSX (« Le Monde interactif » du 28 février 2001), ce jeu de basket de rue s'avère bien réjouissant pour qui veut se donner la peine de s'y attarder quelques heures. Loin des playgrounds traditionnels, NBA Street se passe dans la rue, sur des terrains de fortune où s'affrontent des équipes de trois joueurs. L'ambiance y est particulièrement décontractée, entre musique hip-hop et tenues peu réglementaires, et les parties se déroulent au rythme des *dunk* et des acrobaties les plus délirantes.

Inutile de chercher un arbitre, NBA Street est un jeu où la faute n'existe pas et où tous les coups sont permis pour récupérer le ballon orange. Un bon conseil, n'hésitez pas à passer du temps sur le mode entraînement pour vous familiariser avec toutes les figures, les passements de jambes et autres dribbles. La maîtrise des enchaînements les plus complexes (combos) nécessite aussi un peu de pratique. Une fois tout cela bien acquis dans la manette, NBA Street se joue avec un réel plaisir. Les personnages, très bien modélisés, deviennent plus simple à guider et il vous faudra faire parler les muscles et la rapidité pour venir à bout de l'équipe adverse. Le mode circuit donne enfin à NBA Street une durée de vie intéressante. Plus vous gagnez de points, plus vous pouvez faire évoluer votre joueur et débloquer les plus grandes stars du championnat de basket américain.

Guillaume Fraissard

■ **Gran Turismo 3, Sony, PS2, 399 francs (60,83 €)**
■ **NBA Street, EA Sports Big, PS2, 399 francs (60,83 €)**

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax** : 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général** : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr